

**REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

UNIVERSITÉ MUSTEFA BEN BOULAID - BATNA 2



**FACULTÉ DES LETTRES ET LANGUES ÉTRANGÈRES
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS**

**THESE EN VUE DE L'OBTENTION DE DOCTORAT EN FRANÇAIS
OPTION : LITTÉRATURE ET INTERDISCOURS**

Intitulée

**LA DYNAMIQUE DISCURSIVE DANS L'ŒUVRE D'AMIN MAALOUF :
ENTRE ECRITURE ET CULTURE**

**Présentée par :
Afif MOUATS**

**Sous la direction de :
Pre Samira BOUBAKOUR**

Membres du Jury :

- Président : M DAKHIA Abdelouahab	Pr	Université de Biskra
- Rapporteur : Mme BOUBAKOUR Samira	Pr	Université de Batna 2
- Examineur : M BAHLOUL Noureddine	Pr	Université de Guelma
- Examineur : Mme MEZIANI Amina	MCA	Université de Batna 2
- Examineur : Mme HADADI Radhia	MCA	Université de Batna 2
- Examineur : Mme HADJARAB Soraya	MCA	Université de Batna 2

Année universitaire ; 2020-2021

**REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

UNIVERSITÉ MUSTEFA BEN BOULAID - BATNA 2



**FACULTÉ DES LETTRES ET LANGUES ÉTRANGÈRES
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS**

**THESE EN VUE DE L'OBTENTION DE DOCTORAT EN FRANÇAIS
OPTION : LITTERATURE ET INTERDISCOURS**

Intitulée

**LA DYNAMIQUE DISCURSIVE DANS L'ŒUVRE D'AMIN MAALOUF :
ENTRE ECRITURE ET CULTURE**

**Présentée par :
Afif MOUATS**

**Sous la direction de :
Pre Samira BOUBAKOUR**

Membres du Jury :

- Président : M DAKHIA Abdelouahab	Pr	Université de Biskra
- Rapporteur : Mme BOUBAKOUR Samira	Pr	Université de Batna 2
- Examineur : M BAHLOUL Nouredine	Pr	Université de Guelma
- Examineur : Mme MEZIANI Amina	MCA	Université de Batna 2
- Examineur : Mme HADADI Radhia	MCA	Université de Batna 2
- Examineur : Mme HADJARAB Soraya	MCA	Université de Batna 2

Année universitaire ; 2020-2021

Nous sommes en l'ère planétaire ; une aventure commune emporte les humains où qu'ils soient.

Ceux-ci doivent se reconnaître dans leur humanité commune et en même temps reconnaître la diversité culturelle inhérente à tout ce qui est humain

Edgar Morin (1999 : 23)

Remerciements

Je tiens avant toute chose à remercier ma directrice de thèse Mme Samira Boubakour qui demeure la clé de voûte de la réalisation du présent travail de recherche, pour la confiance qu'elle m'a témoignée en acceptant d'encadrer la direction scientifique de mes travaux, ainsi que pour sa rigueur intellectuelle, son dynamisme, son sens de la droiture mais aussi pour sa dévotion et son abnégation au quotidien au nom de la science, de la critique d'art, de la littérature et de l'essor de l'université algérienne.

Je remercie l'ensemble du personnel administratif pour son professionnalisme, son rôle catalyseur et sa coordination dans le cadre de l'organisation des séminaires, des rencontres universitaires et des manifestations scientifiques. D'abord sous la direction du brillantissime Tarek Benzeroual à l'université de Batna Hadj Lakhder et ensuite de l'infatigable Mouhamed Amin Belkacem à l'université de Batna 2 Mostepha Ben Boulaïd.

Le mérite revient aussi à ces enseignants, à ces docteurs, à ces professeurs et à ces chercheurs qui ont assuré la formation doctorale et qui nous ont accompagnés tout au long de la formation doctorale ; monsieur Douhi, monsieur Abdelhamid, monsieur Bendiha, monsieur Metatha, madame Mouffok, madame Boutamine, madame Khendoudi et madame El Khalifa.

Je ne peux d'ailleurs que porter une attention tout à fait particulière ensuite à mes parents qui ont su m'accompagner et croire en moi depuis ma plus tendre enfance. A eux je ne peux que dire merci en faisant montre du profond respect que je leur dois ainsi que pour mon jeune frère qui ne partage certes pas mes préoccupations littéraires mais dont l'apport en matière de linguistique contemporaine ne fut pas moindre.

Une dernière pensée à mon frère de cœur Djam's, un soutien indéfectible au quotidien et à celles et ceux qui ont vu germer, naître, mûrir puis aboutir l'étude en vigueur. Une rêverie qui prit forme petit à petit, à ton instar, de jour comme de nuit. Au nom de la rose et du fou d'Elsa, une promesse et un répit.

Sommaire

SOMMAIRE	5
LISTE DES FIGURES	7
LISTE DES TABLEAUX	9
INTRODUCTION GENERALE	10
PREMIERE PARTIE : DE LA LINGUISTIQUE TEXTUELLE A L'ANALYSE DU DISCOURS LITTERAIRE	23
INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE	24
CHAPITRE I. LA COHESION DANS LE DISCOURS MAALOUFIEN	26
INTRODUCTION	27
I. LA LITTERATURE EN QUESTION	28
II. LA COHESION D'UN TEXTE	33
III. COHESION LEXICO-GRAMMATICALE DANS LE TEXTE MAALOUFIEN	49
CONCLUSION	64
CHAPITRE II. LA COHERENCE AU CŒUR DU DISCOURS MAALOUFIEN	67
INTRODUCTION	68
I. AUTOUR DU CONCEPT DE TEXTE CHEZ LUNDQUIST	69
II. LA COHERENCE TEXTUELLE	74
III. LA COHERENCE TEXTUELLE CHEZ MAALOUF	97
CONCLUSION	128
CHAPITRE III. DISCOURS ET HETEROLINGUISME CHEZ AMIN MAALOUF	133
INTRODUCTION	134
I. LA FRANCOPHONIE MAALOUFIENNE	135
II. L'HETEROLINGUISME DANS L'ŒUVRE FRANCOPHONE	138
III. L'HETEROLINGUISME DANS LE ROMAN MAALOUFIEN	153
CONCLUSION	234
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	236
DEUXIEME PARTIE : LE ROMAN MAALOUFIEN A L'EPREUVE DE L'ANALYSE DU DISCOURS	239
INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE	240
CHAPITRE IV. LE DISCOURS MAALOUFIEN : ENTRE HISTOIRE ET RELIGION	242
INTRODUCTION	243
I. ANALYSE DU DISCOURS ET TEXTUALITE	243
II. LES MECANISMES DISCURSIVES D'ANCRAGE DANS LE ROMAN D'AMIN MAALOUF	252
III. DISCOURS, TEXTES ET HISTOIRE	253
IV. LA RELIGION TELLE UN FOND COMMUN	276
V. ENTRE ACTES DE DISCOURS ET VALEUR ROMANESQUE	299
CONCLUSION	309
CHAPITRE V. LES NIVEAUX DE L'ANALYSE TEXTUELLE DU DISCOURS MAALOUFIEN	311

INTRODUCTION.....	312
I. LES OPERATIONS DE TEXTUALISATION	313
II. LES AUTOMATISMES DISCURSIFS	315
III. LES PORTIQUES DU DISCOURS MAALOUFIEN	351
CONCLUSION.....	406
CHAPITRE VI. L'INTERDISCOURS AU CŒUR DU ROMAN MAALOUFIEN.....	410
INTRODUCTION.....	411
I. ELEMENTS DE BASE DU DISCOURS MAALOUFIEN	412
II. ESTHETIQUE ET CONCEPTS DU ROMAN DIALOGIQUE.....	422
III. L'ŒUVRE DIAPASON	436
IV. LES VOIX DANS L'ŒUVRE D'AMIN MAALOUF	444
V. LA DYNAMIQUE PLURIVOCALE DU DISCOURS MAALOUFIEN	503
CONCLUSION.....	524
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE	527
CONCLUSION GENERALE	532
LISTE DE REFERENCES	562
TABLE DES MATIERES	576
ANNEXES.....	584

Liste des figures

Figure 01 : Au confluent de la linguistique énonciative et de la linguistique textuelle.....	33
Figure 02 : Liens de co-référence.....	36
Figure 03 : Liens de co-classification.....	37
Figure 04 : Lien de co-extension.....	37
Figure 05 : cohésion lexico-grammaticale.....	38
Figure 06 : La première progression thématique dans <i>Les Jardins de Lumière</i>	63
Figure 07 : la progression thématique dans <i>Les jardins de Lumière 2</i>	65
Figure 08 : Le texte : entre discours et énonciation.....	74
Figure 09 : Tripartition phrastique et textuelle de l'acte de langage.....	75
Figure 10 : Emboîtement des unités constitutives de la composante « texte ».....	76
Figure 11 : La référence	80
Figure 12 : Le processus d'inclusion.....	83
Figure 13 : Le processus d'intersection.....	84
Figure 14 : La thématique linéaire.....	87
Figure 15 : La progression à thème constant.....	87
Figure 16 : La progression à thèmes dérivés d'un hyperthème.....	88
Figure 17 : La progression à thèmes dérivés d'un hyperrhème.....	88
Figure 18 : La progression thématique avec « saut », « trou ».....	88
Figure 19 : Le modèle actanciel de Greimas.....	91
Figure 20 : Élément du niveau pragmatique.....	92
Figure 21 : Décomposition phrastique pour l'analyse casuelle	94
Figure 22: Décomposition phrastique pour l'analyse casuelle.....	95
Figure 23 : Modalités de l'analyse casuelle	97
Figure 24: Référence sémantique du signe « religion ».....	124
Figure 25 : Éléments constitutifs de l'hétérolinguisme.....	151
Figure 26 : Déterminations textuelles et régulations énonciatives.....	247
Figure 27 : Niveaux d'analyse du discours et d'analyse textuelle.....	254

Figure 28 : La mise en discours de l’histoire dans <i>Léon l’Africain</i>	266
Figure 29 : Représentation discursive et schématisation.....	303
Figure 30 : Opérations de segmentation et de liage des unités textuelles.....	317
Figure 31: Les modalités requises pour le contenu propositionnel de l’énoncé.....	321
Figure 32 : Les opérations de liage assurant la continuité textuelle.....	325
Figure 33 : Les rapports collocatifs dans la fable les fées de Perrault.....	330
Figure 34 : Segmentation des périodes des Caractères de La Bruyère.....	337
Figure 35 : Structure de la séquence narrative.....	342
Figure 36 : la base de l’intrigue.....	343
Figure 37 : La superstructure du texte argumentatif.....	344
Figure 38 : La forme adamienne de la structure séquentielle argumentative.....	345
Figure 39 : La structure d’une séquence explicative.....	349
Figure 40 : La structure d’une séquence dialogale.....	350
Figure 41: Les unités de liage de haut niveau composant l’organisation textuelle.....	352
Figure 42 : Agencements et combinaisons des séquences.....	353
Figure 43 : La séquence narrative enchâssante dans <i>Le Périple de Baldassare</i>	372
Figure 44: La séquence narrative enchâssante dans <i>Les Echelles du Levant</i>	408
Figure 45 : Le principe du diapason.....	442
Figure 46 : Élément de base pour l’œuvre diapason.....	443
Figure 47 : Dispositif de l’œuvre diapason.....	448

Liste des tableaux

Tableau 01 : Les dispositifs de la cohésion.....	35
Tableau 02 : Emplois du déterminant défini.....	41
Tableau 03 : Structure du groupe nominal.....	44
Tableau 04 : Résultat de la première fragmentation thème/rhème	57
Tableau 05 : Résultat de la deuxième fragmentation thème/rhème	64
Tableau 06 : Liste figurative des cas de Fillmore.....	65
Tableau 07 : Contenu propositionnel (1) dans <i>Les Jardins de Lumière</i>	99
Tableau 08 : Contenu modal (1) dans <i>Les Jardins de Lumière</i>	102
Tableau 09 : Contenu propositionnel (2) dans <i>Les Jardins de Lumière</i>	103
Tableau 10 : Contenu modal (2) dans <i>Les Jardins de Lumière</i>	106
Tableau 11 : Contenu propositionnel (1) dans <i>Léon l'Africain</i>	109
Tableau 12 : Contenu modal (1) dans <i>Léon l'Africain</i>	112
Tableau 13: Contenu propositionnel (2) dans <i>Léon l'Africain</i>	115
Tableau 14 : Contenu modal (2) dans <i>Léon l'Africain</i>	118
Tableau 15 : Contenu propositionnel (1) dans <i>Samarcande</i>	122
Tableau 16 : Contenu modal (1) dans <i>Samarcande</i>	124
Tableau 17 : Contenu propositionnel (2) dans <i>Samarcande</i>	126
Tableau 18 : Contenu modal (2) dans <i>Samarcande</i>	129
Tableau 19 : Datation de la vie de <i>Léon l'Africain</i>	263
Tableau 20 : Les séquences textuelles, objectifs, marques et structures.....	340
Tableau 21: Agencement séquentiel (séquences narrative, explicative, dialogale) d'un fragment discursif dans <i>Le Périple de Baldassare</i>	375
Tableau 22 : Agencement séquentiel (séquences narrative, dialogale, descriptive) d'un fragment discursif dans <i>Le Périple de Baldassare</i>	376
Tableau 23 : Agencement séquentiel (séquences narrative, dialogale, descriptive) d'un fragment discursif dans <i>Les Echelles du Levant</i>	409

INTRODUCTION GENERALE

La nouvelle critique marquera un tournant décisif pour l'appréhension de l'œuvre littéraire à partir des années 1920. Elle aura joué un son de cloche assez dissonant, haut en couleur, celui d'une sécession actée par les premiers travaux des formalistes russes. Rompre avec l'esthétique, l'amour du beau et la quête vers cet esthétisme fallacieux qui ne résout en rien les interrogations de ce siècle porteur de sens, cette philosophie qui loin de toute préoccupation portée vers l'œuvre en elle-même semble se perdre chemin faisant, empruntant des sentiers hors littérature. Ce à quoi Eikhenbaum soulevait dans *la théorie de la méthode formelle* (1927) l'attrait pour une science autonome ayant pour objet la littérature considérée comme série spécifique de faits (Gouvard, 2001). L'intérêt ne portait donc plus sur une perspective analytique historique qui était le propre des approches du texte littéraire autrefois mais bien plus sur la langue en usage. Pour Barthes, la nouvelle « critique consiste alors à déchiffrer la signification, à en découvrir les termes, et principalement le terme caché, le signifié » (Barthes, 1960, p. 531).

La double signifiante établie par Benveniste relève d'un questionnement inhérent à un intérêt certain démontré pour la primauté du langage humain sur les autres systèmes de signes. Etant le système interprétant de toutes les autres manifestations sémiotiques, la langue est la seule qui puisse articuler un système de signes, de se mobiliser afin d'avoir une interprétation qui lui est propre. La dimension métalinguistique accordée par Benveniste à la langue faisant d'elle un dire sur le dit ou encore une signifiante de la signifiante (Benveniste, 1974, p. 65) plus précisément, cette aptitude qu'à la langue prise dans un mode de signifiante propre au discours démontre qu'elle est une condition sine qua non à l'exercice du discours. C'est bel et bien de l'activité du locuteur dont il est question ici.

C'est à l'énonciateur de mettre la langue en action de la sorte et à l'aide de la mobilisation des structures du système linguistique étant une instance motrice, actualisant les éléments constitutifs de ce tout que Benveniste nomme de surcroît énonciation. Cette conversion du langage en discours (Benveniste, 1966, p. 254) nous l'associons aux *Eléments de linguistique pour le texte littéraire* (1993) de Maingueneau qui se veut une contribution pertinente pour l'analyse du discours littéraire dans le sillage des études menées par une linguistique « pilote », portée vers une approche du texte littéraire dans sa dimension linguistico-discursive. Cette démarche qui contribue grandement d'ailleurs à établir la communication entre les deux disciplines en vigueur, en l'occurrence la linguistique et la littérature.

Maingueneau savait pertinemment que chaque fait de langue pouvait faire l'objet d'un investissement stylistique et énonciatif à partir de certains éléments qui supposent entre autres : un énonciateur, un coénonciateur, un moment et un lieu particulier permettant d'introduire l'analyse linguistique au cœur de la littérature. Dans son *Manuel de linguistique pour les textes littéraires* (2010) réunissant ses travaux majeurs, Maingueneau s'initie à une stylistique du texte littéraire au sens large et entend par là, une délimitation d'une démarche ralliant un ensemble d'approches qui pour étudier la littérature, utilisent des concepts et des méthodes empruntés aux sciences du langage.

Auparavant, il n'était guère question selon le linguiste de groupes nominaux, de détermination, d'aspect ni même de thématisation du moment que les spécificités des langues naturelles étaient balayées (Maingueneau, 2010, p. 10). La linguistique recentrée sur les faits de langue à partir des années 1960-1970 permettra donc à beaucoup de chercheurs d'entamer un travail de fond sur la langue et le texte littéraire à la fois. Le recours dans les années quatre-vingt aux théories de l'énonciation linguistique, aux courants pragmatiques et à la linguistique textuelle avait permis du reste de redéfinir l'imminence d'une linguistique du texte littéraire et les enjeux d'une accointance entre la linguistique et la littérature (Maingueneau, 2010, p. 11).

Nombreux sont les chercheurs à avoir ainsi entrepris des travaux portés sur le langage et le travail signifiant du texte littéraire faisant valoir le primat d'une linguistique textuelle sur l'analyse orthodoxe de l'œuvre. Heidmann Utt (2004) soulevait en parcourant les contes de Perrault et ceux des Frères Grimm ; la complexité des genres de discours et la diversité des pratiques discursives qui étaient déjà au cœur de *Nouvelles Tendances en Analyse du Discours* (1987) de Dominique Maingueneau. L'étude de l'organisation textuelle n'y échappe pas et contribue par ailleurs à l'enrichissement des travaux de Benveniste et de Bakhtine qui servent de socle à la linguistique du discours dont il est ici même question. La mise en discours et la lecture-interprétation du texte y sont d'ailleurs envisagées comme des processus complexes pour penser une généricité du texte à partir de l'analyse textuelle du discours préconisée par Jean-Michel Adam (2011).

L'analyse textuelle de la pièce de théâtre *l'Hypothèse* (1987) de Robert Pinget menée à l'Université de Genève par Corinne Rossari (1992) tient compte de la syntaxe, de la sémantique et de la pragmatique du discours théâtrale dans le sillage de l'analyse modulaire du discours formulée par Eddy Roulet dans les *Cahiers de Linguistique*

Française 12 (1991). Les connecteurs et les marqueurs argumentatifs, les organisateurs textuels, les signes de ponctuation et la continuité thématique constituent les éléments phares de l'étude qui se veut avant toute chose une ébauche pour l'analyse discursive (comprendre la structuration du texte par les connecteurs), énonciative (saisir les multiples manifestations de l'énonciateur), polyphonique (déterminer l'agencement des différentes voix qui traversent la pièce), périodique (analyser les signes de ponctuation) et enfin argumentative, tâchant de dégager une composition (plan d'organisation) pertinent pour le texte.

La description des faits linguistiques co(n)textuels entamée en partie par Gilles Lugin (Adam, Lugin : 2000) à partir d'une anecdote d'Albert Camus donne lieu à une synergie théorique entre l'analyse du discours benvénitienne (1966 et 1974) et la linguistique textuelle qui révisé les propositions d'H. Weinrich (1964). Dans le prolongement des thèses soutenues par Adam (1999) et le mémoire de Licence à l'Université de Lausanne de G. Lugin *Variations énonciatives : une anecdote récurrente d'Albert Camus* (1997) ; cette production scientifique questionne les mondes narratifs ou les modes de narration entre le récit et le discours qui ont tout à voir avec la construction de deux mondes diégétiques dans le corpus camusien.

Autant dire que les points de vue convergent surtout qu'il s'agit là d'une confluence épistémologique, théorique et pluridisciplinaire à la fois portant sur l'analyse des données textuelles à la lumière de l'analyse du discours française. Une toute autre manière aussi de percevoir la littérature à la croisée de l'analyse textuelle du discours littéraire, de la pragmatique textuelle et des théories énonciatives.

Un des auteurs qui ont suscité d'innombrables études est Amin Maalouf, car l'activité pensante de cet être cosmopolite qui n'a cessé d'explorer l'imaginaire individuel et collectif aussi bien occidental qu'oriental est tout à fait remarquable. Voyageur et quêteur de sens dans chacune de ses œuvres, il arpente des espaces peu communs mais ô combien révélateurs pour celui qui sait voir et qui conçoit l'œuvre maaloufienne au-delà des idées reçues.

L'œuvre de cet académicien franco-libanais suscite, à ce jour, l'intérêt des chercheurs qui ne dépérissent pas en dépit du nombre conséquent de travaux qui abordent cette œuvre. Ces travaux y analysaient diverses facettes : allant du « Moi vs Autre » comme élément vecteur du récit qu'il soit autobiographique ou non, au voyage choisi ou imposé

et sa relation avec la rencontre multi ou interculturelle, en passant par les univers passés et présents, orientaux et occidentaux, etc. Des mémoires et des thèses de recherche montrent l'attrait des chercheurs pour une œuvre dont la richesse n'est plus à démontrer. Histoire des civilisations, des cultures et des religions, récits dignes des *Mille et une nuits*, personnages mirobolants et créatures migrantes parcourant les moindres parcelles de ce monde, pensée cosmopolite et univers romanesque à la croisée d'une écriture enchanteresse et d'un imaginaire fécond.

En effet, les études en la matière fusent et semblent parfaitement harmoniser cette concaténation en une suite logique des choses qui aboutissent parfaitement chez certains, et qui ouvrent chez d'autres, les portes vers de nouvelles perspectives de recherche. La finesse de la thèse de recherche présentée par Fida Darkoub sous la direction du professeur Laté Lawson Hellu au Department of French Studies à l'Université du Western Ontario au Canada (2010) questionne la construction identitaire dans le roman historique d'Amin Maalouf et arrive à proposer un contre discours idéologique face à l'imagerie de l'Orient dans la littérature française (du moyen-âge jusqu'au XVIII^e) tout en dressant la dynamique pan-orientaliste des textes d'Amin Maalouf. L'étude de la vision orientale et occidentale dans les essais de l'écrivain réalisée par Gatsi Panagiota à l'Université Aristote de Thessalonique en Grèce (2010) sous la direction du professeur Geroges Fréris tend à établir un pont entre l'Occident et le Monde arabe en traitant la problématique identitaire lors de la rencontre avec l'altérité.

La prise en charge de la mémoire collective dans le cadre d'une recherche effectuée à l'Université d'Adelaïde en Australie par Catherine Ann Bagot (2009) montre la façon dont le récit porte la mémoire d'une société en donnant un sens aux récits et aux événements passés qui s'actualisent perpétuellement et qui s'adaptent aussi selon le besoin de l'individu et de la collectivité. Une approche romanesque dans le sens de la recherche menée à l'Université Arabe de Beyrouth en 2014 par Hasna Jihad Ali Bouharfoush qui propose une lecture nouvelle de l'œuvre maaloufienne et à une interprétation qui allie généricité, fictionnalité et histoire passée et présente du Liban.

La thèse doctorale en Sciences des Textes Littéraires présentée par Sadia Bekri (2012) à l'Université Abou Bakr Belkaïd de Tlemcen qui explicite l'interaction et l'évolution des civilisations orientales et occidentales dans l'œuvre d'Amin Maalouf. A partir de l'analyse des stratégies narratives et discursives pour la connaissance de « soi » et la

reconnaissance de « l'autre » dans le sillage du dialogue Orient/Occident. Ou encore la fictionnalisation du réel dans l'œuvre de Maalouf abordée par Amor Nabti (2015) sous la direction du professeur Logbi Farida (Université des Frères Mentouri, Constantine 1) et le professeur émérite Marie Agnès Thirard (Université Charles De Gaulle Lille 3) avancent des résultats de recherche prometteurs en termes de productions scientifiques en sciences humaines et plus particulièrement en littérature francophone et universelle.

Constituant un cadre de recherche immédiat pour la prise en charge de l'univers romanesque de l'œuvre, ces lectures qui sont certes disparates de points de vue théorique, méthodologique, thématique et sur bien d'autres considérations encore ; présupposent une approche du texte maaloufien qui dresse certaines constances mises en exergue par l'auteur. Différentes approches non immanentes, pour la plupart, donnent ainsi à voir une aspectualisation d'un fond commun à toutes les analyses entreprises soit la prééminence d'une harmonie et d'un équilibre recherchés par l'auteur que ce soit entre l'Écriture et la Culture, le Mythe et la Réalité, l'Histoire et la Fiction, le Sacré et le Profane, l'Orient et l'Occident, le Soi et l'Autre, le Passé et le Présent, etc.

L'agglomération qu'engendrent ces consonances promeut un questionnement scientifique qui donne corps à la thèse en cours de réalisation sur la base d'une vision interne prédominant les causes, les modalités et les effets inhérents au corpus objet d'étude et nous amène à la fois à se demander dans **quelles mesures pourrions-nous ainsi retrouver l'harmonie et l'équilibre que suggère le texte maaloufien, par le biais de l'application d'une approche immanente linguistico-discursive ?**

Une question de départ qui en appelle à d'autres à la lisière d'une linguistique textuelle pour le discours littéraire et d'une pratique plurielle des langues et des langages au cœur de la littérature ou du genre romanesque plus particulièrement. D'autres formulations qui revêtissent en somme l'habit d'une expectance autour des questions linguistico-discussives du texte maaloufien. A savoir :

- De quelles stratégies linguistico-discursives est-il question lorsque l'auteur met en discours l'univers qui est le sien ?
- Quels procédés discursifs et quels mécanismes phrastiques, interphrastiques et textuels jalonnent sa stratégie scripturale ?
- Comment rendre compte de l'hétérogénéité du discours romanesque de l'œuvre ainsi que de l'univers dialogique et dialogal qu'elle abrite en son sein ?

Nous supposons que l'harmonie et l'équilibre tant recherchés par l'auteur se situent à une échelle linguistico-discursive dont l'assise résiderait préliminairement dans certaines modalités sémantiques, lexico-grammaticales ainsi que des structures cohésives et cohérentes qui seraient à l'origine de la mise en discours dans le roman maaloufien du moins dans un degré premier. Un appareil qui dans un tout autre degré d'analyse laisserait place à un exercice sur le texte-discours, à partir d'une grammaire textuelle et d'une conception du discours inhérente à une nouvelle conception du texte-discours à l'orée d'une texture thématique, sémantique et pragmatique à la fois.

Outre les modalités sémantiques, lexico-grammaticales et la cohérence-cohésion que suggère la mise en discours chez Maalouf, chaque roman accueillerait une base de données lexicographiques (des signes, des mots et l'emploi d'un vocabulaire plurilingue) et diverses langues sous-entendues ou présupposées tirées depuis le fond commun de plusieurs langues d'Orient et d'Occident. Le romancier en ferait une stratégie pour embellir la prise de parole et la rendre plus réaliste et plus proche encore d'un espace-temps qui lui incombe pour chaque récit une appropriation d'une composante linguistique donnée voire de plusieurs composantes ancrées entre Orient et Occident.

Le prosateur semble s'aventurer dans le temps mais aussi dans l'espace à la recherche de ses composantes linguistiques anciennes ou modernes qu'il incorpore au sein même de son discours de par ses connotations linguistiques hétérogènes. Il y verrait une accointance qui plus est entre les différents récits historiques qu'il dresse et les langues qui caractérisent les espaces géographiques dans lesquels évoluent les porteurs discursifs au cœur de la trame. L'harmonisation spatio-culturelle et spatio-linguistique relèverait donc ici d'une stratégie d'ensemble qui réactualise un héritage linguistique commun aux nations et aux peuples.

L'essence du roman maaloufien semble par ailleurs s'articuler sur des formations discursives qui favoriseraient l'ancrage de deux dimensions principales identifiées à même le texte. En l'occurrence la dimension historique et les nombreux évènements, faits, conflits, anecdotes disposés à même le discours romanesque maaloufien et la dimension religieuse par l'enracinement de ce même discours dans l'héritage commun des religions monothéistes qui traversent l'œuvre du romancier depuis son tout premier roman. Une composante discursive disposée à même des discours fragmentaires émis

par des narrateurs ou des personnages imprégnés par une sphère religieuse ou par plusieurs.

Ainsi, tout fragment discursif porterait en lui une somme de connaissances historiques ou religieuses établie aux abords du roman qui est le produit et le réceptacle de ces mêmes tissus encyclopédiques qui érigeraient la dynamique du discours romanesque maaloufien et serviraient à la pertinence du texte-discours en termes de production-interprétation. Entre Histoire et Légendes, Mythes et Religions, le discours maaloufien s'inscrit vraisemblablement dans une dynamique référentielle historico-religieuse. Les fragments discursifs seraient en outre et selon une pragmatique du texte maaloufien, des actes de discours formulés et prédisposés de façon à agir sur le lecteur et évidemment sur son acte de lecture établissant ainsi un rapport étroit entre l'instance d'écriture et l'instance de lecture. L'analyse de l'ancrage du discours dans l'histoire des hommes et des nations ainsi que l'étude du rapport étroit établi entre le discours et le fond commun religieux chercheraient à privilégier la référentialité du discours maaloufien qui permettrait à l'auteur à l'instar de l'ancrage linguistique d'accorder une véracité ou du moins une forme de plausibilité à sa mise en discours du moment qu'il en appelle à deux dimensions tenues pour acquises et vraies par le commun des mortels.

Nous donnons suite à notre démarche hypothétique en pensant que la mise en discours des romans maaloufiens serait de surcroît rendue possible par un ensemble d'unités qui opèrent sur différents niveaux de textualisation. Des unités de liage à l'échelle lexicale, interphrastique et textuelle qui laisseraient entendre une textualisation du discours romanesque tributaire d'une structuration graduelle. Une ossature pour une mise en discours stratifiée par des stratégies qui façonneraient et qui organiseraient toute prise de parole au cœur du roman maaloufien qui renverrait de la sorte à un mouvement d'ensemble codifié, illustratif et représentatif d'une dynamique plurielle du discours dans son tout. Une véritable stratégie scripturale qui tiendrait pour fait la hiérarchisation textuelle du discours littéraire.

A proprement parler, l'hétérogénéité du discours maaloufien résiderait, à plus forte raison et ce passées les dimensions grammaticale, sociolinguistique, énonciative et discursive du texte, dans une écriture harmonieuse et harmonisante cautionnée par une pratique plurilinguale et plurivocale du discours romanesque. Autant de discours pour autant d'intervenants, autant de fragments pour autant de porteurs discursifs témoignant de cette volonté ou de cette stratégie mise à l'épreuve d'une œuvre à une autre.

L'univers dialogal et dialogique du roman maaloufien serait proche d'une esplanade où diverses voix aussi disparates les unes que les autres converseraient. Chacune d'elles disposerait à fortiori d'une tonalité, d'une assise linguistique et langagière assez distincte, évidente, livrant une réalité qui demeure attachée à un milieu donné ou à une condition sociale qui incomberait certaines prédispositions et des exigences particulières allant d'une manière d'être ou de s'exprimer en passant par un dire concordant avec la sphère dans laquelle tout acteur, tout porteur discursif et donc tout personnage maaloufien évoluerait. Ceci en allant vers une pratique du discours hétérogène qui situerait la parole humaine au seuil d'une activité pensante et parlante à la fois qui prendrait en charge des éléments constitutifs immédiats pour le discours romanesque.

Les facteurs essentiels à l'élaboration du tout discursif maaloufien semblent résider au cœur même des éléments de base du discours dans le récit : le narrateur, les personnages, le style, le langage, la parole et tout un appareil qui serait à l'origine de l'hétéroclisme linguistique et de sa stratification dans l'œuvre maaloufienne. La prise en charge de la pluralité des langues, langages, dialectes et de voix édifierait la pratique polyphonique du roman maaloufien. A cela s'ajoute la probabilité du fait que l'écriture polyphonique dans le roman d'Amin Maalouf soit un processus qui consisterait en un équilibre et une harmonisation d'un côté des structures romanesques et d'un autre l'environnement immédiat du romancier. Cela rendrait compte d'une part de l'univers dialogique et dialogal ancrés dans l'œuvre romanesque sachant que les phénomènes dialogaux (alternances des locuteurs) et les phénomènes dialogiques (l'interaction de l'énoncé avec d'autres énoncés) seraient parties prenantes de la discursivisation en renforçant d'autre part l'hypothèse d'un discours « mis au diapason » avec un monde extrinsèque au roman.

Le romancier envisagerait ainsi l'introduction de la dimension orientale et occidentale au cœur de son œuvre avec tout ce que cela pourrait entendre : civilisations, sociétés, histoire et religion. Une esthétique pour le roman dont l'enjeu serait pour le prosateur de mettre au diapason son discours avec l'espace inhérent à sa production et le champ immédiat dans lequel évolue son roman. Un conciliabule dont le rendu final (soit le roman en tant que création artistique) serait une « œuvre diapason » soit une contenance manifeste de certaines sources informationnelles humaines, historiques, religieuses, sociales et linguistiques mais aussi une harmonisation et un équilibre des structures pluridimensionnelles qui traversent l'œuvre maaloufienne.

Assurément, cette thèse tend à étudier la dynamique du discours romanesque maaloufien en partant d'une approche immanente linguistico-discursive. Elle porte, entre autres, sur :

- la continuité (cohésion) et la pertinence (cohérence) du discours littéraire d'un roman à un autre,
- l'exploration sociolinguistique des langues prééminentes,
- l'interdiscours des formations discursives,
- l'hétérogénéité du discours,
- ainsi que la détermination de l'appareil linguistico-discursif qui prend en charge la discursivité, le régime du texte-discours, sa matérialité et les pratiques textuelles qui le régissent au sein de la composante discursive afin d'examiner la sociodiscursivité et la discursivisation des discours a posteriori au cœur du discours maaloufien.

La méthodologie en vigueur dans le cadre du présent travail de recherche se veut qualitative et aspire à recueillir des données analytiques (énoncés, discours, fragments textuels) pour entamer une démarche interprétative du discours maaloufien dans son ensemble. Ce choix méthodologique assure à l'analyse du fonctionnement du texte et à la mécanique d'écriture (qui caractérise le corpus maaloufien objet d'étude) une plus grande visibilité en adaptant les préceptes méthodologiques de la recherche avec les interrogations ou les questions de base qui l'alimentent. Etude des phénomènes de nature littéraire, historique, sociale, culturelle et linguistique ; exploration de la signifiante de l'œuvre et des sens connotés ou dénotés qu'elle pose ou qu'elle suscite ; compréhension du contexte d'écriture ; étude des sujets parlants (narrateur ou personnage) dans leur environnement immédiat (le texte).

Nous serions, dès lors, enclins à porter un regard tout à fait patent sur des approches, des démarches et des théories qui seraient étroitement liées à nos préoccupations en matière d'analyse du discours littéraire, de sociolinguistique, de linguistique textuelle, de linguistique énonciative, de pragmatique du texte littéraire, des productions portées vers : l'analyse du roman, vers sa poétique et son esthétique mais aussi sur des écrits limitrophes au fait littéraire à l'instar des récits historiques, des études géographiques, des critiques d'art, des articles de presse et toute œuvre concordante avec nos desseins.

Nous ferons appel, entre autres, à Hassan et Halliday mais aussi aux cours du Professeur Gilles Lemire pour l'étude de la cohésion du discours maaloufien préliminairement. A l'approche linguistique du texte, à la linguistique textuelle pour le texte littéraire telle qu'elle fut entreprise par la linguiste Lita Lundquist en deuxième lieu. Nous aurons tout aussi intérêt à entreprendre les sentiers relatifs à la pratique du plurilinguisme qui est au cœur de l'œuvre maaloufienne par une prise en charge théorique sur la base des travaux de recherches menés par le professeur Laté Lawson Hellu et Renier Grutman dans l'édification de l'hétérolinguisme comme stratégie d'écriture.

Nous nous intéresserons en second lieu aux travaux menés par Michel Foucault dans le volet sociodiscursif du discours maaloufien, à l'analyse textuelle du discours posée par Jean Michel Adam pour ce qui est de la dynamique des unités de liage à la base du discours maaloufien et à l'esthétique du discours romanesque telle qu'elle fut élaborée par Mikhaïl Bakhtine pour l'étude de l'interdiscours au cœur des différentes œuvres d'Amin Maalouf que nous aurons à étudier.

Ce n'est qu'à partir du tournant linguistico-discursif, dont il est question ici même, que le présent travail de recherche puise sa substance première et ce n'est qu'en réponse à de nombreuses zones d'ombre soulevées lors de l'élaboration d'un travail de recherche réalisé dans le cadre d'un Master quelques années auparavant que l'étude en cours s'inscrit. En effet, ayant mené à terme une étude géopoétique sur l'œuvre d'Amin Maalouf sur la base de certaines interrogations portant sur l'influence de l'espace géographique et social sur l'écriture du romancier, il aurait été présomptueux de notre part à l'époque d'amener l'objet d'étude vers une linguistique du texte littéraire pour cerner dans un premier temps le volet spatial et porter l'attention ensuite vers d'autres considérations esthétiques, linguistiques et discursives en même temps.

Le corpus d'analyse de cette thèse portera sur six œuvres d'Amin Maalouf, ce médiateur culturel et journaliste engagé, ce penseur d'Orient qui arpente voilà bien des années maintenant les sentiers d'Orient et d'Occident, avec *Léon l'Africain* (1986), relatant l'histoire d'un lettré arabe d'Andalousie converti au Christianisme dans la chapelle sextine à Rome par les mains du Pape Léon X. *Samarcande* (1988) où la quête de Benjamin Lessage à la recherche des *Quatrains* d'Omar Khayyâm ; *Les Jardins de Lumières* (1991) où naquit le Manichéisme, religion prêchée par celui qui aura été le Bouddha d'Orient. *Le Rocher de Tanios* (1993) et ce coin perdu du Mont Liban qui abrite l'histoire des aïeux, décelée partiellement dans *Les Echelles du Levant* (1996) qui

menèrent Ossyane à prendre les armes sous le régime de Vichy côte à côte avec l'armée révolutionnaire, une histoire du Liban plus explicite encore dans *Le Périple de Baldassare* (2000), celle d'un Génois qui hérite d'une volonté outre-Atlantique et qui n'aura pas hésité une seconde à traverser le globe pour concilier sa relation transcendante avec le Créateur.

Nous conviendrons que le choix de ce corpus était dicté par l'abondance des éléments à étudier mais aussi l'environnement descriptif que propose cette production littéraire qui s'étale sur quatorze années. Le cadre fixé par l'ensemble des romans objets d'étude soumet ainsi des valeurs qui sont en étroite relation avec la perspective de recherche qui alimente l'étude en cours de réalisation. Des conditions de signifiante, d'acceptabilité et d'exploitabilité (Bommier-Pincemin, 1999) qui permettent ainsi de prétendre à une affinité associative entre les différents objets traités qui suggèrent une réalité perçue sous un certain angle de vue, ayant un niveau de détail adapté aux résultats de l'analyse et une homogénéité qui adopte une interrelation des éléments d'études entrepris. La proximité des stratégies d'écriture, la confluence des formations discursives, l'association manifeste des composantes linguistico-discursives, ainsi que l'univers romanesque qu'ont les six romans en commun constituent au surplus un assortiment qui s'était naturellement imposé.

Nous répartirons du reste notre étude en deux grandes parties consacrées respectivement à l'analyse des éléments linguistico-discursifs et sociolinguistiques du discours maaloufien puis à l'analyse textuelle, sociodiscursive et interdiscursive de ce même discours en question. Les six chapitres qui forment les deux phases majeures de notre étude porteront chacun sur un ensemble de questions qui seront traitées au fur et à mesure suivant un cheminement porté par une assise théorique qui va dans le sens des sentiers arborés.

La démarche que le prosateur adopte visant la hiérarchisation du texte-discours, l'énonciation et la structuration du dire sur le dit d'où l'ancrage du discours dans une perspective thématique, sémantique et pragmatique sera analysée dans les deux premiers chapitres de cette étude. La finalité de cette approche préliminaire du texte maaloufien tient de fait à élucider la configuration primitive et élémentaire du discours romanesque qui contribuera grandement à jeter les bases de cette étude dans la mesure où les résultats de la recherche menée apporteraient des éléments de réponse qui mèneraient à terme l'analyse du volet grammatico-linguistique du discours maaloufien.

Le troisième chapitre tâchera de cerner la mise en discours d'un point de vue sociolinguistique dans la mesure où la composante linguistique plurielle du roman répondrait en partie à la problématique de départ et à l'interrogation relative aux procédés linguistiques qui stratifient le discours d'ensemble, tandis que le quatrième chapitre reprendra la schématisation des différents énoncés pourvus d'une charge informationnelle et les liens qu'elle impliquerait dans la productivité.

L'objectif du cinquième chapitre sera de décortiquer le système d'unités de textualisation du discours mis en place par Maalouf tout en clarifiant l'assise linguistico-discursive de son esthétique du roman ainsi que la détermination de ses aspirations romanesques envisagées par la conception du texte-discours. Ce volet de l'analyse prendra aussi en charge la dynamique discursive du roman au niveau des micro-structures et des macro-structures de la structure textuelle du discours dans sa forme phrastique, interphrastique et textuelle à la fois.

Le dernier chapitre examinera, quant à lui, la dimension plurielle du discours maaloufien en s'approchant de près de ce vestibule d'ensemble, de ces langues, de ces langages, de ces dialectes et de ces voix qui traversent le roman maaloufien. Il s'attachera à appréhender l'univers intrinsèque à l'organisation de la mise en discours et son ancrage pluridimensionnel à la lumière d'une vision romanesque nouvelle à la croisée de la musicologie et de la critique littéraire. Une lecture interdisciplinaire qui en appelle à des notions-clés de la musique universelle autour de la conception de « l'œuvre diapason » telle que nous l'envisageons pour approcher de plus près encore l'interdiscours comme stratégie d'écriture chez le romancier.

**PREMIERE PARTIE : DE LA
LINGUISTIQUE TEXTUELLE A
L'ANALYSE DU DISCOURS
LITTERAIRE**

Introduction de la première partie

La première partie du présent travail de recherche sera consacrée à la cohésion et à la cohérence discursive ainsi qu'à la dynamique phraséologique et textuelle du discours maaloufien. Celle-ci portera aussi sur la pratique de l'hétérolinguisme qui est au cœur du roman maaloufien. La finalité d'une telle démarche analytique tend à cerner les processus de mise en discours au cœur du texte maaloufien et tâchera ainsi de délimiter le cadre de l'étude en cours dans la mesure où celle-ci servira de base pour l'appréhension de la dynamique discursive de l'œuvre maaloufienne. Ceci afin d'apporter des éléments de réponse et rendre moins opaque la problématique relative à la mécanique linguistico-discursive qui caractérise l'œuvre maaloufienne à un niveau phrastique et textuel à la fois d'une part et d'explicitier d'autre part l'hétérogénéité du discours romanesque d'ensemble du moins à un premier degré d'analyse.

L'hypothèse qui voudrait que l'instance d'énonciation mette en place des schémas cohésifs, des combinaisons lexico-sémantiques et lexico-grammaticales ainsi que le passage du niveau phrastique au niveau interphrastique sans oublier l'hétérogénéité linguistique de la langue en usage constituent le point de départ pour cerner la prise de parole et le discours maaloufien d'ensemble préliminairement.

A priori, un ensemble de mécanismes inhérents à la mécanique phraséologique semble caractériser le discours maaloufien au niveau phrastique. Le narrateur privilégierait par ailleurs certains schémas cohésifs, certaines combinaisons lexico-sémantiques et lexico-grammaticales pour assurer à priori sa mise en discours d'un roman à un autre. L'analyse des procédés textuels assurant la cohésion entre les unités sémantiques sur le plan phrastique élaborée par M.A.K Halliday et R. Hassan dans *Cohesion in English* (1976) servira donc de socle pour prendre en considération les éléments clés du discours maaloufien en partant de la composante phrastique.

Passé le premier niveau d'analyse consacré aux mécanismes cohésifs inhérents à la dynamique discursive de l'œuvre maaloufienne ; nous aurons à traiter la cohérence textuelle à travers un ensemble de discours énoncés. A vrai dire, nous partons d'un principe qui voudrait que le discours maaloufien s'appuie sur un régime textuel assujéti à une cohérence textuelle thématique, sémantique et pragmatique identifiée au cœur de la composante discursive. Il s'agira en somme de situer les concepts inhérents à la cohésion textuelle et à l'assemblage des unités phrastiques par le biais d'un volet

théorique qui tâchera d'éclaircir l'unité texte et sa cohérence. Une seconde notion abordée et traitée par Lita Lundquist dans *la Cohérence textuelle* : syntaxe, sémantique, pragmatique (1980). Ceci afin d'appréhender la dynamique linguistico-discursive du discours maaloufien qui servira de base pour la deuxième partie du présent travail de recherche.

Nous supposons que l'œuvre d'Amin Maalouf accueillerait par ailleurs diverses langues étrangères, venues d'ailleurs, posées à même le texte-discours ou présupposées. Des idiomes d'Orient et d'Occident que le romancier semble incorporer au cœur de son univers romanesque afin d'embellir probablement la prise de parole et la rendre plus réaliste et plus proche d'un espace-temps qui lui incombe pour chaque récit une appropriation d'une composante linguistique donnée voire plusieurs. Le tout dernier chapitre de la première partie sera dès lors consacré à la pratique de l'hétérolinguisme dans le roman maaloufien qui rejoint quelque part nos préoccupations de départ quant à l'hétérogénéité du discours maaloufien. Nous prendrons le temps d'examiner et de soumettre à l'analyse plusieurs discours énoncés par les narrateurs ou personnages maaloufiens à la lumière de l'approche hétérolingue de Laté Lawson Hellu (2011) et la pratique du plurilinguisme telle qu'elle est envisagée par Rainier Grutman (2006) afin d'appréhender l'ensemble des langues étrangères qui arborent le discours romanesque d'Amin Maalouf et mettre sur pied notre vision des choses par rapport à l'aspect hétéroclite du discours maaloufien.

CHAPITRE I. LA COHESION DANS LE DISCOURS MAALOUFIEN

Introduction

Prendre en considération le discours à un niveau phrastique reviendrait à situer ce tout premier chapitre dans une perspective de recherche qui aurait un lien étroit avec la cohésion du texte-discours. A priori, certains mécanismes inhérents à la mécanique phraséologique semblent caractériser le discours au niveau phrastique et le texte serait propice à l'instauration d'une dynamique discursive qui passerait par un narrateur privilégiant certains schémas cohésifs, certaines combinaisons lexico-sémantiques et lexico-grammaticales pour assurer sa mise en discours d'un roman à un autre. Nous mettrons donc à l'œuvre les unités constitutives de la phrase et le liage de ses constituants cohésifs afin de déterminer la dynamique sémantique et lexico-grammaticale du discours maaloufien.

A l'évidence, celui-ci ne pourrait être appréhendé d'un point de vue linguistico-discursif à partir d'une étude exhaustive qui s'efforcerait de cerner ses éléments de pied en cap. L'attrait pour une démarche analytique croissante en partant de la configuration sémantique et lexico-grammaticale du discours maaloufien représente un stade crucial pour la suite de la première partie.

Cela se traduit non seulement par l'examen de la structure textuelle de base qu'est la phrase en scrutant les replis du texte dans son organisation lexico-grammaticale, mais aussi des interrelations qui tissent le texte et en assurent la cohérence. « La continuité d'un texte est inscrite dans sa structure » (Fries, 1986, p. 7). Nous ne pouvons dès lors prétendre à cerner la mise en discours dans l'œuvre d'Amin Maalouf sans passer par l'étude des procédés et des dispositifs cohésifs qui font que le discours-texte puisse avoir une continuité voire une cohérence.

Visiblement, le narrateur maaloufien et les personnages qui traversent l'œuvre d'Amin Maalouf nous renvoient intrinsèquement aux dispositifs cohésifs dans la mesure où certains rapports de contiguïté au niveau phrastique seraient à identifier. L'instance d'écriture semble déployer des stratégies de liages au sein des unités de base du texte-discours que nous aurons à traiter au fil de ce premier chapitre.

I. La littérature en question

L'œuvre littéraire dans la première moitié du siècle passé se retrouve effectivement au cœur d'un tumulte d'une ampleur remarquable, d'ailleurs jamais inégalée, en raison d'une forte diffusion de choix. La critique portait aussi bien sur la forme que sur le fond, les observateurs n'hésiteront plus quant à la question des frontières du fait littéraire ; ils puiseront aussi bien dans les disciplines internes à la littérature telles que la rhétorique ou la stylistique que dans les disciplines qui lui sont périphériques à savoir la sociologie, la psychologie, la linguistique et dans d'autres domaines d'étude. Le tournant des années 1960 en France sera particulièrement marqué par l'héritage formaliste¹ des années 1920, dont la tâche principale s'articulera autour de la quête de la littérarité, ou plus exactement ce qui fait l'essence d'un texte dit littéraire.

La rupture avec l'approche canonique de l'œuvre (étude des conditions d'émergence de l'œuvre, la prise en compte de la biographie de l'auteur, les rapports tissés entre l'institution et le produit, etc.) était aussi une façon de prétendre à un renouveau de taille. La langue poétique captive toute l'attention des formalistes, manifestement épris par les théories avancées en ce début du siècle par Ferdinand de Saussure². Ajoutons à cela l'intérêt immanent pour une prise en compte plutôt interne de la littérature dans la mesure où l'on privilégie les aspects sous-jacents et formels de l'œuvre.

Nous dénombrons à ce jour des acquis immuables laissés par ces années phares, il suffit de faire le parallèle avec la lutte épistémique entre les téléologistes et les mécanicistes et les travaux qui s'en suivront. A ce sujet, Sergueï Tchougounnikov revient sur la spéculation en affirmant que :

Le formalisme russe s'inscrit dans les luttes épistémiques entre les téléologistes et les mécanicistes qui ont marqué la fin du XIXe siècle. Il fait la synthèse, d'une part, entre une vision téléologique, la fin prédéterminée propre du langage et de la littérature, et, d'autre part, une vision mécaniciste, selon laquelle l'univers langagier et textuel fonctionne comme un mécanisme en accord avec des lois naturelles intrinsèques. (Tchougounnikov, 2003, p. 83).

¹Le mérite revient sans aucun doute possible ici à Tzvetan Todorov et Julia Kristeva qui participeront à la traduction des principaux travaux des formalistes russes (Eikhenbaum, Jakobson, Tomachevski, Chlovski pour ne citer que ceux-là).

² « La langue comme structure », réflexion à l'évidence centrale dans les travaux des formalistes qui partiront de ce postulat pour renchérir en prônant « le texte comme structure ».

I.1. Linguistique et Littérature

Le langage faire-valoir de l'univers textuel dans l'œuvre littéraire est, en ce qui nous concerne, l'objet clé dont l'immanence. Jakobson se penchant sur les fonctions du langage dans une conception primaire, établit un lien entre le langage poétique et le métalangage rejoignant à sa manière une poétique du langage et par là sa vision de la littérarité.

La méthode formelle dans le sillage des travaux de recherche des formalistes part bien entendu d'un état de lieu faisant son essence. Ainsi, à la différence du langage usité dans les espaces linguistiques où l'on s'adonne à des échanges disant « courants » « répétitifs » voire « anodins », il y'aurait un autre langage dit « poétique » que l'on retrouve dans toute œuvre littéraire à travers divers procédés de mise en texte. Les lecteurs devront selon cet ordre tronquer la carte du plaisir contre celle du coup d'œil attentif, afin de cerner les mécanismes et les dispositifs mis en place à cet effet. Le texte littéraire étant d'ores et déjà apparenté à une discipline qui prend en charge les phénomènes du langage, il nous est impossible d'aller de l'avant sans aborder les enjeux majeurs d'une telle filiation.

A ce titre, Dominique Maingueneau (1996, pp. 142-144) pose une question qui n'est pas aussi évidente que l'on ne veut bien le croire. Le linguiste se demande à quel titre la linguistique doit s'intéresser aux faits de la littérature. Il estime que deux ordres de réponse peuvent être apportés. L'un selon lequel les linguistes considéreraient la littérature dans le champ vaste de la pratique productive et institutionnelle : les pièces de théâtre, les poèmes, les romans qui sont à ce titre des réalisations en terme de matérialité (langue/énoncé) exigeant une certaine attitude adoptée par le linguiste qui relève entre autre d'un travail de repérage descriptif. L'autre élément de réponse précise Maingueneau révèle pour sa part le caractère avéré des outils fournis par la linguistique dans la compréhension du texte littéraire.

Nous reprendrons pour les besoins du courant travail de recherche le second postulat afin d'explicitier l'équation entre les deux disciplines. Il faudrait rappeler avant cela qu'à l'instar de la stylistique (discipline issue de la rhétorique et de la linguistique), la quête linguistique du texte littéraire reste une préoccupation majeure. Preuve en est, le structuralisme en linguistique qui influencera son homologue en littérature d'où les égards accordés au texte littéraire. Les critiques s'intéresseront dès lors aux procédés

linguistiques mis en œuvre par l'instance d'écriture et en feront l'objet d'une nouvelle critique.

En somme, il n'est pas a fortiori surprenant de voir surgir le rapport entre ces deux disciplines complémentaires lorsque l'essence même de toute œuvre littéraire réside dans l'emploi de la langue. Ce qui est toutefois surprenant, c'est de voir comme le souligne une fois encore Dominique Maingueneau que cette parenté a été, en amont et en aval, mal exploitée (Maingueneau, 1996, pp. 142-144).

Révolue et surtout devancée par de nouveaux concepts relatifs aux sciences du langage, l'approche du texte d'une manière « formelle » fera place à une multitude de voies dont le point de départ ne pourrait être envisagé qu'à partir de la forme. Il était question au départ d'approcher cette substance (texte) en se limitant à l'analyse à la phrase, dans la mesure où cette structure minimale permettait assez facilement de prendre en charge les constituants formels. Une grammaire du texte ou plus précisément une linguistique textuelle viendra postérieurement pour élargir le champ linguistique en termes d'analyse du texte.

I.2. De la phrase au texte

Mettant le texte (objet représentant une structure plus élargie que celle traitée dans l'analyse phraséologique) comme objet de prédilection, cette pratique formelle du moins dans ses procédés internes s'inspire de la grammaire générative Chomskyenne pour fonder ce que les linguistes du mouvement désignent par « compétences textuelles » propre à un locuteur. Michel Charolles aborde la désignation en question du point de vue de la cohésion des différentes productions phrastiques. Il explique qu'il s'agit là d'une « capacité des locuteurs natifs à distinguer une suite de phrases acceptables formant un texte d'une suite ne formant pas un texte » (Charolles, 1988a, p.46). M. Bakhtine va lui au-delà du cantonnement des linguistes quant à la question de la « phrase » objet d'étude. Il affirmait dans son *Esthétique et théorie du roman* que :

La linguistique n'a pas avancé scientifiquement au-delà de la phrase complexe [...] On dirait que langage méthodiquement pur de la linguistique s'arrête ici [...]. Et cependant, on peut poursuivre plus loin l'analyse linguistique pure. (Bakhtine, 1978, p. 59).

Dans la même optique que celle que nous venons d'avancer par la voix bakhtinienne, Lita Lundquist jette la lumière sur la discipline de l'analyse linguistique du texte en opposant cette dernière à la linguistique traditionnelle en ce qu'elle conçoit le texte comme unité linguistique de première instance. « L'homme s'exprime en texte et non pas en phrases isolées, d'autre part il y'a des phénomènes linguistiques qui ne reçoivent pas d'explications satisfaisantes dans le cadre de la linguistique traditionnelle » (Lundquist, 1988, p. 11).

Professeure émérite à la Copenhagen Business School, L.Lundquist conforte ce postulat en citant de nombreux chercheurs qui se sont intéressés à la pratique linguistique du texte, à l'image de Dressler qui dresse à travers son *Modelle und Methoden der textsyntaxe* en 1969 une approche textuelle qui propose d'éclaircir la pratique des éléments linguistique au sein du texte. Ce dernier réunira dans un autre ouvrage intitulé *Einführung in die Textlinguistik* édité en 1972 une théorie textuelle intégrant trois niveaux : syntaxe, sémantique et pragmatique.

I.3. Discours et énonciation

Les travaux portant sur l'énonciation³ viendront par la suite apporter de nouvelles perspectives à cette linguistique textuelle. L'insertion du discours dans le contexte communicationnel, la subjectivité et ses indices dans la communication et l'analyse des données textuelles dans le discours sont autant de considérations qui animeront les linguistes de la fin du vingtième siècle. Sans doute possible, la jonction se fait avec commodité entre une linguistique énonciative inspirée de la pensée de l'illustre Benveniste et une linguistique textuelle dont le rapprochement a immédiatement été pressenti par de nombreux penseurs. E. Benveniste concevait déjà sa linguistique énonciative dans l'entrelacs de trois domaines représentés dans le schéma suivant :

³ Voir les travaux à ce sujet de Dominique Maingueneau et Catherine Kerbrat-Orecchioni.

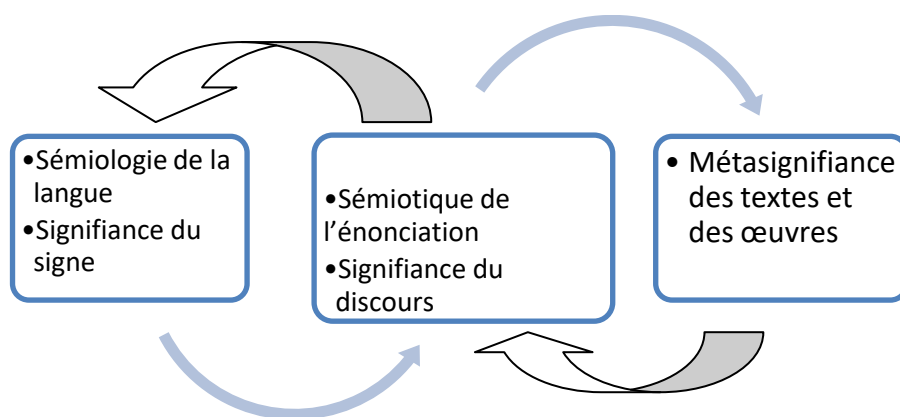


Figure 01 : Au confluent de la linguistique énonciative et de la linguistique textuelle (Adam, 2005, p. 15)

La linguistique de l'énonciation semble ici servir de socle à la linguistique du discours qui s'ouvre d'une part vers « une translinguistique des textes et d'autre part vers une translinguistique des œuvres » (Adam, 2005, p. 15). Benveniste soulignait d'ailleurs au passage l'importance de l'étude du langage poétique, chose dont l'attrait s'est avéré considérable pour la linguistique. Roland Barthes qui suivra la réflexion du linguiste déplorait tout comme M. Bakhtine cité plus haut, le fait que les linguistes se mettaient à l'étroit avec la « phrase », objet d'étude et unité d'analyse maximale. Barthes disait que « au-delà de la phrase, il n'y a jamais que d'autres phrases : ayant décrit la fleur, le botaniste ne peut s'occuper de décrire le bouquet. » (Barthes, 1966, p. 3)

Ce caractère expansionniste de l'objet « phrase-texte » nous le ramenons à la pratique textuelle mise en amont et en aval par la linguistique textuelle qui se situe à la croisée des deux disciplines évoquées par Benveniste. En effet, la conquête de la structure macro représentée par l'objet « texte » ne peut se faire en dehors d'une combinaison entre des structures micros dont l'objet où l'unité serait la « phrase ». Deux optiques seraient à desceller, l'une portant sur l'étude phraséologique et l'autre sur l'analyse de la texture textuelle.

Cette dernière réflexion relative aux différents niveaux de l'analyse ne peut avoir de suite dans le présent travail de recherche sans une formulation théorique concrète que nous empruntons au modèle analytique des dispositifs textuels conceptualisé par M.A.K Halliday et R. Hasan dans leur *Cohesion in English* paru en 1976. Le professeur Gilles Lemire, au cours de ses années de recherche à l'université Laval fera en sorte de retranscrire en langue française l'application des deux linguistes dans une série de travaux répartis en sept chapitres. Nous explorerons donc pour les besoins de notre

application théorique les notions clés développées dans le travail de recherche en question. L'intérêt d'une telle démarche selon le Pr. Lemire réside dans la clarification des modèles sémantiques et de ceux de la lexico-grammaire lors de la création du tissu textuel.

II. La cohésion d'un texte

Le texte littéraire de par sa nature inhospitalière aux premiers abords n'offre pas de lunules⁴, il reste en soi un objet opaque exigeant un travail au confluent de la langue et du fait littéraire comme nous le verrons dans le chapitre suivant. La structure pyramidale de ce dernier demeure l'un des atouts permettant une prise en compte immédiate. Pyramidale, dans le sens où sa disposition même étant échafaudée selon une configuration graduelle laisse entendre l'emploi d'un tel vocable. Passer d'un niveau à un autre, de la phrase au texte voilà ce que nous expliciterons au préalable.

La démarche prônée par M.A.K Halliday et R. Hassan repose sur une clarification des modèles sémantiques et ceux de la lexico-grammaire. Gilles Lemire à travers un recueil de cours (Lemire, 2003) conçoit ainsi ce qu'il désigne par texture « les fibres du texte, c'est ce qui supporte la cohérence » (Lemire, 2003). Le tissu consiste en une relation linéaire dans la mesure où les messages ayant une structure binaire A et B se succèdent et s'inscrivent dans la textualité par un réseau sémantique. Bien entendu cette nature sémantique du lien assure la cohésion si l'on considère de surcroît que celle-ci va de pair avec la succession des messages réalisés.

Des dispositifs et des procédés cohésifs paraissent en prodiguer la substance fondamentale. Le tableau 1, tiré du cours du professeur Lemire, rassemble les éléments en question. Du reste, deux genres distincts de cohésion sont à identifier : L'un structural et l'autre non-structural :

La cohésion est structurale lorsqu'elle caractérise l'aménagement de la structure sémantique : l'organisation de l'information -- connu, nouveau --, la présentation du message -- thème, rhème --, et le parallélisme qui donne un mouvement au texte relèvent de cette classe. La cohésion est dite non-structurale lorsqu'elle se retrouve dans la structure lexico-grammaticale qui supporte l'information ou le message par des ensembles de dispositifs. (Lemire, 2003, p. 2).

⁴Terme que nous empruntons au domaine de l'exercice de l'alpinisme. Lunule : trou que l'alpiniste façonne ou trouve de manière artificielle dans la roche ou dans la glace afin d'avoir un ancrage à l'aide d'une cordelette.

Cohésion non-structurale		
Relations entre constituants		Relations organiques
Dispositifs	Liens types de relation	
Dispositifs de cohésion grammaticale	A. Référence* 1. pronominaux 2. démonstratifs 3. articles définis 4. comparatifs → co-référence B. Substitution et ellipse 1. groupe nominal 2. groupe verbal 3. proposition → co-classification	A. Conjonctions - cause - concession Détermination** Modification** C. Substitution** - gs-gv
Dispositifs de cohésion lexicale	A. général 1. répétition 2. synonymie 3. antonymie 4. méronymie → co-classification ou co-extension B. d'instanciation 1. d'équivalence 2. de nom 3. de ressemblance → co-référence ou co-classification	
Cohésion structurale		
A. Parallélisme B. Thème-rhème C. Organisation de l'information : connu / nouveau Aménagé avec ajouts : Gilles Lemire ; ✎ de Raquelja HABAN, L'anglais, 4ème et 5ème années p. 82.		

Tableau 01 : Les dispositifs de la cohésion. Source : Lemire (2003)

Les traits sémantiques et leur aménagement forment ainsi la cohésion structurale, la structure lexico grammaticale, quant à elle, renvoie à une autre proportion cohésive dite non-structurale. Il convient de remarquer que l'introduction de certains concepts bien avant le début de l'analyse est nécessaire à la clarté des éléments théoriques auxquels nous ferons appel.

II.1. Les constituants : Liens, types et réseau

Des relations de natures diverses s'établissent entre les constituants créant ainsi un réseau sémantique dans lequel le travail de la signification du texte opère et se développe. Trois relations cardinales constituent à l'évidence la cohésion textuelle : La relation sémantique de coréférence, de co-classification et de co-extension.

II.1.1. Lien de co-référence

Les messages présents dans le texte occasionnent des relations de référence renvoyant à une même entité établie entre deux pôles, l'un A et l'autre B. Les deux membres liés entre autre par une relation d'identité sont représentés dans la figure suivante (Lemire, 2003)

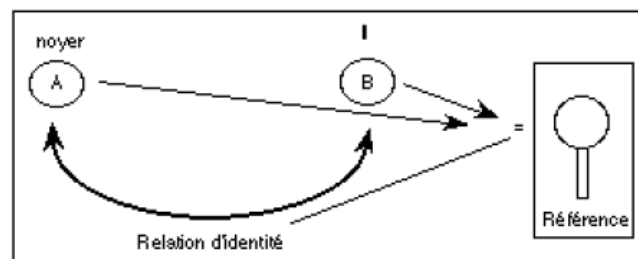


Figure 02 : Liens de co-référence. Source : (Lemire, 2003)

Dans l'énoncé proposé dans le cours du Pr. Gilles Lemire :

J'avais un minuscule **noyer**,
Il ne pourrait rien porter.
Si ce n'est de la muscade d'argent
Et une poire d'or. (Lemire, 2003)

Nous décelons aussitôt l'image mentale de l'objet cité renvoyant à la réalité exprimée par le nom (noyer) auquel co-réfère le pronom de la troisième personne (il). En outre, la continuité du texte se réalise en somme à travers le modèle lexico-grammatical propre aux dispositifs de la référence et de la pronominalisation.

II.1.2. Lien de co-classification

La deuxième relation sémantique introduite par Halliday et Hassan pour promulguer la cohésion au texte réside dans le lien de classification. Soit l'énoncé « Puis-je me servir de votre plume ? Oui, mais qu'est-il advenu de la vôtre ? » (Lemire, 2003). Les deux

constituants à savoir : le premier groupe nominal (votre plume) ayant un nom au début ainsi que le second groupe nominal (la vôtre) introduit par l'article défini semblent liés par une ellipse (celle du nom plume) et une substitution (par le procédé de la pronominalisation).

En d'autres termes, les deux membres du texte appartiennent à une même classe de chose, A et B incarnent à priori un lien de co-classification : « Il est question d'un même objet en deux exemplaires [...] La référence à la réalité impose l'établissement de deux relations impliquant deux choses réelles -- deux plumes -- rattachées à la même classe de choses » (Lemire, 2003). La troisième figure que voici illustre ce lien sémantique de co-classification :

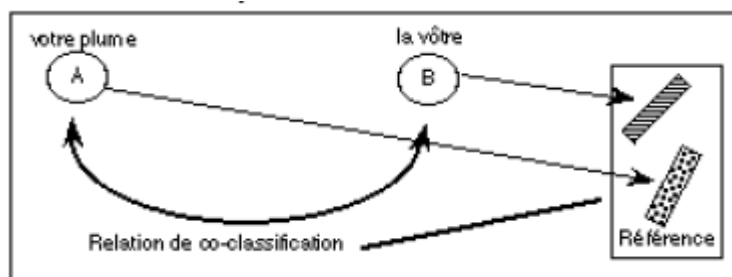


Figure 03 : Liens de co-classification. Source : (Lemire, 2003)

II.1.3. Lien de co-extension

La troisième relation sémantique est celle de la co-extension, celle-ci rassemble les membres de la relation en raison de leur parenté sémantique. Le cas de figure échéant, la muscade d'argent et la poire d'or appartiennent au même champ sémantique étant tous deux des métaux. L'énonciateur, après avoir pris le soin de faire un choix avec l'usage du métal argent élargit la signification par l'emploi d'un autre métal qui n'est autre que l'or. Un autre schéma vient conforter cette formulation :

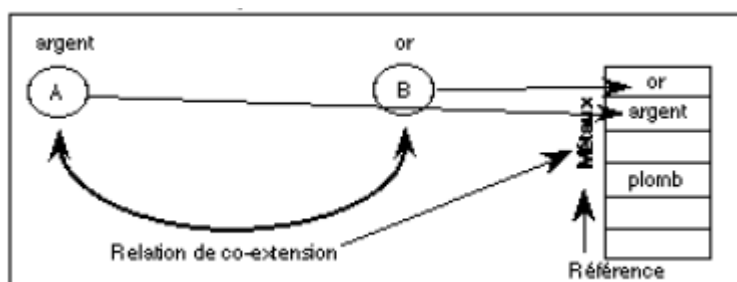


Figure 04 : Lien de co-extension. Source : (Lemire, 2003)

II.2. La cohésion non-structurale : catégorie de dispositifs

Les deux structures grammaticale et lexicale s'agencent dans le texte nouant une relation de réciprocité cohésive. Les repères sémantiques engendrés par un tel lien ont un ancrage textuel qu'il faudra identifier. L'examen phraséologique qui s'effectue par un travail de repérage tend vraisemblablement à accomplir la tâche incombée par la structure du texte. Pour illustrer cette pratique, une autre figure est insérée dans ce volet théorique :

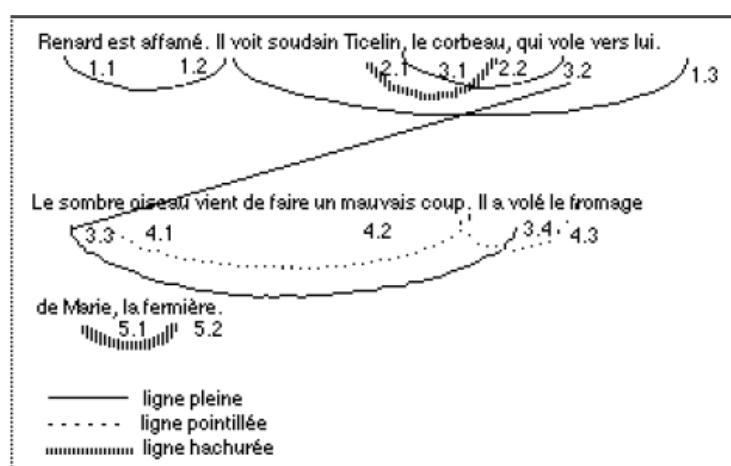


Figure 05 : cohésion lexico-grammaticale. Source : (Lemire, 2003)

Les différents constituants des phrases composant le texte ci-dessus tissent un fil de liage sémantique. Un dispositif conséquent est à soulever dans l'exemple proposé par le linguiste. En reformulant le concept de cohésion lexico-grammaticale chez Halliday et Hasan, ce dernier insiste sur le trait co-référentiel qui donne de la continuité au texte. Il est évident que le fait d'avoir un même référent à savoir l'image mentale de (Renard) substituée par le pronom personnel de la troisième personne « IL » et le pronom réfléchi toujours de la troisième personne « LUI » relèvent d'une volonté de la part de l'énonciateur de mettre au point une texture. Ce modèle que nous venons de résumer pertinemment délimité par la courbe continue dans la figure de la précédente page, représente un dispositif de cohésion grammaticale de nature pronominale. Le nom est en effet remplacé par un pronom entrant dans le cadre du lien de co-référence⁵.

⁵Pour plus de détail sur le concept de cohésion lexico-grammaticale, voir le cours de Gilles Lemire sur : <http://www.cours.fse.ulaval.ca/frn19972/frnarbre7/5rangs/mor/ph/conn/theo/doc/vschap7/vschap7.html>.

La suite constituée de [sombre-mauvais-volé] par contre relève d'un dispositif de cohésion lexicale de nature synonymique ou méronymique. Nous pouvons aussi relever une relation ou un lien de co-classification dans le champ sémantique proposé. Autre trait lexical pris en compte ici présent, le dispositif d'instanciation tout aussi décelable dans les phrases consistant à donner un nom et une classe à la fois à la chose référenciée. L'exemple de Marie (nom propre présent dans la dernière phrase du texte) à laquelle l'auteur assigne une classe, celle de fermière.

II.2.1. Cohésion grammaticale

Un travail de recherche (Hidous, 2008) élaboré à l'université Hadj Lakhdar Batna 1 présente des éléments particulièrement pertinents dans le cadre de la recherche en cours. Les différents types de cohésion grammaticale développés dans l'ouvrage de Halliday et Hasan *Cohesion in English* (1976) repris par Denis Apothéloz dans *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle* (1995) y sont introduits d'une manière fluide et limpide. Nous tâcherons de les résumer avant de les mettre en pratique ultérieurement.

II.2.1.1. La référence

Des items linguistiques permettent de distinguer un objet ou une classe d'objets particuliers. Ces items en question doivent toutefois être interprétés à partir de l'examen que l'on effectue parallèlement à d'autres éléments. Il s'agit de faire ressortir le référent en l'identifiant à partir d'un environnement cotextuel dit endophorique ou situationnel dit exophorique. L'item référentiel dit endophore (la référence endophorique) plus cohésif que son homologue semble assurer le liage des segments discursifs. A priori, cela expliquerait que la cohésion pourrait être plus cotextuelle que situationnelle en raison du réseau référentiel et grammatical dans lequel elle prend acte. Voilà ce qui amène Halliday et Hasan à proposer trois aspects textuels de la référence pouvant être répertoriés de la sorte : la référence personnelle, la référence démonstrative et la référence comparative (Hidous, 2008, p. 20).

II.2.1.1.1. La référence personnelle

Trois catégories de mots sont prises en considération dans ce premier type de référence : Les pronoms personnels, les déterminants possessifs et les pronoms possessifs. La

première et deuxième personne (pronom personnel) sont principalement exophoriques. Son interprétation dépend alors de la situation d'énonciation du moment que l'énonciateur n'est identifié que par un contexte immanent : prends ton temps, je suis attablé au café du coin. Une suite phrastique dans laquelle l'énonciateur et l'énonciataire ne pourraient être présupposés ou connus en dehors de la situation. Il devrait ainsi y avoir un point d'ancrage (un item référentiel) qui précède les deux pronoms personnels employés. Les deux pronoms ne sont donc pas cohésifs en raison de l'absence d'un interprétant dans le cotexte.

En revanche, la troisième personne est contrairement à la première et deuxième personne endophorique. A priori, étant repris dans le texte, le pronom n'est pas à voir au niveau de la situation, mais au cœur du texte ce qui le rend d'ailleurs cohésif par excellence : Malika a juste laissé un mot sur la table avant de partir. Elle était vraisemblablement pressée. Le pronom personnel Elle (troisième personne) est donc ici endophorique.

Les pronoms possessifs eux présentent une double cohésion : par référence personnelle (possesseur) et par ellipse (chose possédée). L'énoncé suivant en démontre l'étendue : Il prend la voiture de son épouse, la sienne est en panne. Le IL (possesseur) relève de la référence tandis que la voiture (chose possédée) présente une ellipse dans la seconde phrase. La cohésion entretient ici un lien étroit avec le cotexte et est donc par là un élément textuel. (Hidou, 2008, p. 20)

II.2.1.1.2. La référence démonstrative

Les pronoms démonstratifs nominaux (ce, celui, celles...) ou adverbiaux (ici, là) signalant le possesseur, le possessif, la proximité, la non-proximité et le pronom défini (dépourvu de tout contenu) référant à l'expression nominale qu'il détermine renvoyant ainsi à un objet donné constituent le propre de cette seconde catégorie de référence dite démonstrative. Celle-ci comme l'indique Denis Apothéloz (1995) survient souvent exophoriquement mais pour l'heure, seule l'interprétation endophorique se verra traitée. La phrase qui suit peut apporter quelques éclaircissements aux propos recueillis ici : Il y'a eu un autre incendie, on n'a rien pu faire à cela. Le pronom démonstratif cela désigne l'incendie qui s'est déclaré, il assure ici une fonction déictique référant ainsi au syntagme un autre incendie (Hidou, 2008, p. 21).

Le pronom défini est exophorique dès lors que le référent est identifiable dans la situation : a- attention à la marche- b- Le gouvernement (Hassan et Halliday, 1976, p.71) ou en dehors de celle-ci. Lorsqu'il est pris en compte en dehors du contexte situationnel immédiat, il peut s'agir d'un référent unique Le soleil ou générique L'escargot est considéré comme un grand délice dans cette région (Hassan et Halliday, 1976, p.71). Denis Apothéloz ajoute disant que les SN définis référant exophoriquement et dont le référent n'est pas situationnel sont qualifiés de homophoriques. Il peut aussi être vraisemblablement endophorique, deux cas de figure sont à relever :

- en premier lieu le pronom cataphorique illustré par les syntagmes regroupés ici est un signal d'identifiabilité (Hassan et Halliday, 1976, p. 71) : a- L'accord du Mont Everest, b- le parti au pouvoir, c- le meilleur moyen pour parvenir à la stabilité, Celui-ci doit être interprété avec la suite de l'expression qui l'accompagne, il n'est donc pas cohésif car son fonctionnement dépend de la structure du syntagme nominal.
- En second lieu, le pronom anaphorique illustré par la suite phraséologique suivante : Elle se retrouva dans une longue salle basse éclairée par une rangée de lampes suspendues au toit. Il y avait des portes tout autour de la salle, mais elles étaient toutes verrouillées (Hassan et Halliday, 1976, p. 71) ; s'avère être cohésif en raison de son association à la séquence : indéfini-défini (une salle-la salle) ainsi qu'à la répétition de certains lexèmes (salle).

Nous relevons pour résumer la seconde catégorie faisant partie de la référence démonstrative la citation tirée de l'ouvrage d'Apothéloz :

En résumé, le déterminant défini marque que le nom qu'il détermine possède un référent identifiable et que toutes les informations nécessaires à son identification sont disponibles. Mais il n'indique pas où ces informations doivent être recherchées : dans la structure du groupe nominal (cataphore), dans le cotexte antérieur (anaphore), dans la situation, ou dans la connaissance d'arrière-plan (homophore). (Apothéloz, 1995, pp. 115-116)

Il élabore aussi un tableau englobant les quatre emplois du déterminant défini (Apothéloz, 1995, p. 115).

EXOPHORIQUE	ENDOPHORIQUE
Situationnel	Cataphorique
Homophorique	Anaphorique

Tableau 02 : Emplois du déterminant défini (Apothéloz, 1995, p. 115)

II.2.1.1.3. La référence comparative

La référence fondée sur l'élaboration d'une comparaison entre l'item référent et son interprétant d'une manière explicite est dite référence comparative. Halliday et Hassan en distinguent deux types : les comparaisons générales et les comparaisons particulières. Dans les premières, le rapport de ressemblance et de non ressemblance est exprimé : (identité-non identité ; similarité-non similarité). Il est considéré étant référentiel vu que chaque chose ne peut être que partiellement identique ou similaire à une autre.

Tout comme les deux autres aspects de la référence énumérés plus haut, la référence dite comparative peut être exophorique ou endophorique (anaphorique ou cataphorique). Denis Apothéloz ajoute qu'elles peuvent renvoyer à des séquences textuelles plus ou moins longues (Apothéloz, 1995, p. 116).

Du reste, c'est au moyen de certains adjectifs et adverbes que les traits de comparaison sont décelables au niveau du texte⁶ :

- Identité : même, égal, identique...
- Similarité : comme, similaire, tellement...

L'équivalent de ces expressions dans la grammaire française du moins dans un cas de figure assez proche de la pensée de Hasan et Halliday peut se réaliser à l'aide d'une comparaison portant sur un nom, un adjectif, un adverbe ou un verbe. Ceci à l'aide de certains :

- groupes nominaux : la ressemblance....de, la similitude entre, etc.
- d'adjectifs : identique, semblable, pareil, tel, etc.
- d'adverbes : semblablement, identiquement, pareillement, de la même manière, ainsi, etc.

⁶ Les exemples sont traduits de l'anglais dans un souci d'équivalence.

- d'expressions verbales : ressembler à, se ressembler, avoir des airs de, avoir le....de, prendre l'aspect de, etc.
- Des locutions prépositives : à l'exemple de, à l'instar de, comparativement à.
- A l'aide d'une conjonction suivie d'une subordonnée : comme, ainsi que, de même que, tel que, de la même façon que, comme si, etc. Notons que le rapport de supériorité ou d'infériorité n'est pas à prendre en compte le cas échéant.

Pour ce qui est des comparaisons particulières, celles-ci expriment une propriété déterminée en quantité ou en qualité. Si nous nous référons à la section abordant les comparaisons particulières dans l'œuvre d'Halliday et d'Hasan *Cohesion in English* (1976) tout en contextualisant les propos des deux linguistes avec ce qui se fait dans la grammaire française, ces dernières semblent exprimer un rapport de compatibilité entre deux choses dans le respect d'une propriété quantitative ou qualitative.

La comparaison pensée en termes de quantité ou de qualité peut être exprimée à l'aide d'un rapport de supériorité ou d'infériorité. Elle peut porter sur un nom, un verbe, un adverbe, un adjectif, une quantité (somme d'argent, ressources, etc.), une qualité (bravoure, égoïsme, etc.). Nous utilisons alors :

- Des comparatifs de supériorité : plus de, plus que, davantage
- Des comparatifs d'infériorité : moins de, moins que.
- Des superlatifs de supériorité : le plus, le plus de, très ;
- des adverbes d'intensité formés en ment peuvent aussi servir à cet effet : énormément, infiniment etc.
- Des superlatifs d'infériorité : le moins, le moins de,
- Ou avec des adjectifs et des locutions rattachés à l'expression de la quantité : peu, à peine... (Grevisse, 1980, p. 1386).

II.2.1.2. La substitution

Il s'agit dans ce deuxième dispositif d'une relation intra-textuelle dans laquelle une unité linguistique se trouve maintenue dans le texte. Halliday et d'Hasan répertorient la substitution comme étant une composante lexico-grammaticale. Trois genres de substitutions sont à relever :

- **La substitution nominale** : Cette première trouve ancrage dans le texte par le moyen de certains éléments tels que : « en », « celui » (celle, celles, ceux) pour la substitution d'une expression nominale référentielle et « le » et « tel » pour l'expression attributive.
- **La substitution verbale** : C'est le verbe faire qui assure ici la substitution d'un noyau prédicatif qui ne serait pas uniquement restreint au verbe uniquement.
- **La substitution propositionnelle** : Ici le substitut se voit remplacer toute une proposition.

II.2.1.3. L'ellipse

A l'instar de la substitution, ce dispositif peut être nominal, verbal ou propositionnel.

II.2.1.3.1. L'ellipse nominale

Pour cette catégorie d'ellipse, c'est l'analyse du groupe nominal qui doit être privilégiée. Deux dimensions sont ainsi prises en charge au sein du groupe nominal : l'une logique et l'autre expérientielle. Nous reprenons le tableau suivant pour clarifier les propos de Denis Apothéloz, cité dans le travail de recherche universitaire élaboré par Hidous (2008, p. 23).

	Les deux hauts murs de pierre le long de la route					
La structure logique	Pré-modificateur			Tête		Post-modificateur
La structure expérientielle	Déictique	Numératif	Epithète	Chose	Classificateur	Qualificateur
Classes	Déterminant	Numéral	Adjectif	Nom	Nom	Gr. Prépos.

Tableau03 : Structure du groupe nominal. Source : (Hidous, 2008, p. 23)

Le nom commun « murs » soit le constituant *Tête* de la structure logique selon l'exemple ci-présent est éliminé étant donné que l'un des éléments du pré-modificateur reprend le statut de ce dernier. L'exemple que nous proposons pour étayer plus ces

propos peut s'avérer pertinent : Les tulipes rouges sont une déclaration d'un amour fou. Les noires en sont une quintessence.

Le constituant Tête : Les tulipes s'efface dans la seconde phrase, il est question d'une ellipse. Le pré-modificateur Les noires (adjectif) se porte garant de la cohésion textuelle.

II.2.1.3.2. L'ellipse verbale

Les mêmes déterminations analytiques précédentes permettent de soulever cette seconde catégorie d'ellipse. A savoir : une structure logique composée d'une tête et d'un modificateur en plus d'une structure expérientielle comportant : le verbe lexical et d'autres considérations telles que le temps, la voix, le mode et la personne. Il est à noter que deux sortes d'ellipse verbale sont à dénombrer : l'une lexicale et l'autre qui concerne l'opérateur verbal. L'exemple ci-dessous explicite ce cas de figure : « On se mit à parler allemand, avec la même aisance que tout à l'heure pour le français » (Hidou, 2008, p. 24).

II.2.1.3.3. L'ellipse propositionnelle

C'est au sein de la proposition même que ce genre d'ellipse opère. Ici, le sujet grammatical et la partie fléchie du verbe où le reste du groupe verbal disparaissent. La réponse à la question : Qu'est-ce que l'ouvrier exige ? Par : d'être rémunéré en temps et en heure voit l'ellipse de l'élément modal in-absentia « Il exige ».

L'ellipse de l'élément propositionnel quant à elle apparaît dans certaines tournures interrogatives telles que QUI ? Ou QUOI ? Du genre : Qui frappe à la porte ? – le facteur.

II.2.1.4. La conjonction

Ce dernier dispositif relatif à la cohésion grammaticale consiste à établir une relation entre deux phrases distinctes à l'aide de diverses conjonctions. Ces mots servant d'outils au liage inter-phrastique assurent là une parfaite cohésion. On dénombre dans la grammaire française des conjonctions de coordination (mais-ou-et-donc-or-ni-car) reliant les unités syntaxiques d'un même niveau et les conjonctions de subordination (que, comme, lorsque, puisque, quand, si...) qui établissent une relation hiérarchique

dite de subordination. Soit l'énoncé : Le coupable clame son innocence, or il explique qu'il n'a rien à voir avec le crime en question.

La conjonction de coordination « or » semble prodiguer une cohésion entre les deux phrases constitutives de l'énoncé. Elle marque une transition entre un fait et un autre.

II.2.2. Cohésion lexicale

Hasan et Halliday (1976) classent ce deuxième type de cohésion structurale dans la catégorie des dispositifs assurant la cohésion textuelle. Cette dernière est dite lexicale en raison des combinaisons multiples pouvant s'opérer au niveau du lexique. En outre, nous remarquons d'après les sources citées que ce dispositif se manifeste de deux façons distinctes.

II.2.2.1. La répétition

Elle consiste à répéter un lexème par la reprise de son signifié soit avec une relation de synonymie, un lien lexical approximatif, d'un hyperonyme ou soit avec un nom général. Considérons les énoncés phrastiques proposés ici :

1. Le cavalier monte un pur-sang, un sacré canasson ! L'un des destriers les plus affûtés.
2. Le pur sang, une créature aussi véloce qu'un félin d'Afrique.
3. Le Néandertalien, l'Homo Sapiens, l'homme primitif dans toute sa splendeur
 - L'illustration (1) voit le lexème pur-sang se répéter par deux fois canasson et destrier. Nous faisons alors usage d'une synonymie ou d'une quasi-synonymie.
 - Dans l'énoncé (2) le nom général créature renvoie au cheval anglais désigné par pur sang.
 - L'emploi de l'hyponymie dans la figure (3) est quant à lui apparent à travers le mot homme, considéré le cas échéant comme un hyperonyme des termes : néandertalien et homo sapiens. L'unité sémantique ici se répète à travers la réalisation d'une expansion lexicale.

II.2.2.2. La collocation

Halliday et Hasan cités par Denis Apothéloz fondent leur principe de collocation sur « l'appartenance des lexèmes à des champs sémantiques ou à des univers de discours communs. Elle est fondamentalement de nature associative » (Apothéloz, 1995, p. 142). L'agencement des lexèmes est ici une condition sine qua non à la réalisation de ce rapport de cooccurrence. Il est ainsi coutumier d'avoir une association entre plusieurs mots dans un même champ sémantique. A titre illustratif les signes : sable, dunes, soleil, nomade, sec, oasis, mirage..., se rapportent à l'isotopie désert. La redondance cohésive de ces termes permet d'appréhender le texte dans son tout sémantique.

Le centre national de ressources textuelles et lexicales de France propose dans sa rubrique lexicographique la définition suivante (Halliday, 1962, p. 22) du concept de collocation :

LING. Emploi d'un terme relativement à d'autres, toutes variantes morphologiques confondues, et sans égard à la classe grammaticale. [Les noms de fruit comme pomme, orange, poire, pêche (...) se trouvent en collocation fréquente avec dessert, manger, doux, fruit, etc.]

II.3. La cohésion structurale

La seconde typologie de cohésion dite structurale est visible dans le parallélisme de la construction d'un texte donné, dans son organisation thématique (thème-rhème) ou encore au niveau de l'information et de son agencement selon qu'elle soit considérée comme connue ou nouvelle.

II.3.1. Le parallélisme

Les unités constitutives d'un texte s'enchevêtrent entraînant la réitération des propositions et des groupes. La raison d'être de ce parallélisme se réalise par la voie d'une reprise lexicale ou bien par celle d'un même paradigme. Explicitons brièvement ce qui vient d'être énoncé.

Nous partons sur la base de données qui suit :

L = Lexical

LP = Lexical et paradigme

Pr = Pronominalisation **LP** = Lexique et paradigme

G = Groupe

P = Paradigme

La première strophe du sonnet de Charles Baudelaire intitulé *les Chats* (1857) semble portée une manifestation de ce parallélisme :

Les amoureux fervents et les savants austères **LP**
Aiment également, dans leur mûre saison,
Les chats puissants et doux, orgueil de la maison, **L**
Qui comme eux sont frileux et comme eux sédentaires. **LP**

Les effets rythmique et mélodique du premier vers sont fondés sur un parallélisme apparent dans le lexique et dans le paradigme. Nous pourrions aussi mettre en parallèle le syntagme nominal premier de l'hémistiche du troisième vers avec ceux-là. Il en va de même pour le tout dernier vers qui semble aussi relever une forme de correspondance paradigmatique et lexicale.

Nous constatons par ailleurs un parallélisme au niveau des dispositifs de la cohésion lexicale tels que l'antonymie (puissants et frileux) ou encore la méronymie (maison, sédentaire).

II.3.2. La relation sémantique thème-rhème

En effectuant une analyse sur un poème intitulé *Quand les bateaux s'en vont* de Vigneault Gilles (1965), le professeur Gilles Lemire, dans son cours (année) revient sur l'organisation thématique et les choix effectués par l'énonciateur lors de sa mise en discours. A vrai dire, certaines idées présentées au premier rang font de l'ombre à d'autres reléguées au second ordre. C'est ainsi que plusieurs fragments thématiques et rhématiques ressortent de l'étude mise en valeur.

Les relations sémantiques entretenues entre le couple fragmentaire thème-rhème peuvent révéler un sens global enfui à travers le liage des unités constitutives du texte. La strophe des *Chats* de Baudelaire auparavant citée, peut s'avérer être un terrain expérimental de base pour la cohésion structurale thème-rhème que nous voudrions bien étayer à titre illustratif. La segmentation ci-dessous envisage dès lors les quatre vers de la sorte :

Thème	Rhème
1. Les amoureux fervents	et les savants austères
2. Aiment également	dans leur mûre saison
3. Les chats puissants et doux	orgueil de la maison
4. Qui comme eux sont frileux	et comme eux sont sédentaires

Un parallélisme saisissant frappe tout lecteur éclairé à l'aube de ces quelques vers de Charles Baudelaire.

- Le fragment (1) décomposable en thème-rhème relève d'une addition établie par la conjonction de coordination et. La jonction entre le sujet thématique les amoureux et le sujet rhématique les savants laisse entendre que les deux sont liés par un parallélisme sémantique qui se réalisera du moins dans le second vers.
- Le fragment (2) qui lui atteste de cette jonction par l'emploi de l'adverbe également dont la portée est à saisir à travers le paradigme « ent » (terminaison verbale de la troisième personne du pluriel au présent de l'indicatif du verbe aimer) accorde une suite sémantique à son prédécesseur.
- Le fragment (3) connaît l'introduction du troisième sujet les chats faisant office d'un comparant. La comparaison est alors décelable dès que l'on met sur la stèle les signes [amoureux-savants-chats] tout en gardant à l'esprit la continuité sémantique assurée par les dispositifs sémantiques présents dans la strophe. Figurant comme thème (idée de première zone) l'usage du terme les chats démontre clairement l'intention du poète à mettre sous la le feu des projecteurs la créature objet de sa fantaisie.
- Le fragment (4) trouve en lui la réalisation de la comparaison que nous venons d'explicitier avec la présence de l'outil de comparaison comme introduisant respectivement les deux adjectifs qualifiant les deux éléments de la comparaison notons : frileux et sédentaires.

Les éléments théoriques fournissent à priori un appareil analytique nécessaire à la réalisation de la perspective qui nous anime. Les différentes modalités articulant la cohésion de la composante discursive exposées au préalable sont évidemment en étroite relation avec le questionnement de départ. En effet, les discours énoncés que nous aurons l'occasion de traiter évoluent préliminairement à un niveau phrastique. Ce qui nous avait amené à porter un regard particulier sur la phrase en tant qu'unité linguistique de départ.

L'objet opaque qu'est le texte littéraire opère dans une structure pyramidale. Ainsi, les unités phraséologiques qui le conçoivent se combinent et attribuent de la texture au produit littéraire. Toutefois, cette mise au point devrait être envisagée dans et par la

composante discursive qui est au cœur du roman maaloufien. Passons dès lors à l'analyse des énoncés en question en articulant nos propos sur les bases théoriques formulées précédemment. Ceci nous permettrait éventuellement de lever le voile sur la cohésion de la composante discursive des œuvres maaloufiennes.

III. Cohésion lexico-grammaticale dans le texte maaloufien

La réalisation discursive des différents énonciateurs au sein du texte maaloufien et sa pratique textuelle incarne le modèle objet d'étude que nous privilégierons dans ce premier chapitre. Des traits cohésifs clairement visibles assoient le liage entre les unités du texte. Ceux-là sont à chercher au niveau de la structure lexico-grammaticale ainsi que dans les strates relatives à l'organisation informationnelle, les relations thème/rhème et les formes de parallélisme.

Toutefois, et ce bien avant d'entrer dans le vif du sujet, il serait préférable d'établir des bornes délimitant le périmètre du champ d'étude en question. A vrai dire, l'application théorique ci-présente ne propose nullement une démarche générique. Celle-ci tend à identifier les opérations de ligature à partir de divers fragments discursifs. Cette ligature qui a pour raison d'être les différents maillons de la structure textuelle au sein du discours des personnages maaloufiens, sera ainsi prise en considération dans le cadre de l'analyse en cours.

Paru aux éditions Jean Claude Lattès en 1988, le roman *Samarcande* est notre premier roman objet d'étude. D'autres romans maaloufiens en l'occurrence *Léon l'Africain* (1986) et *Les jardins de lumière* (1991) constituent deux autres objets d'étude inhérents à l'étude en vigueur. Nous tenons à dire par ailleurs que le choix de ces trois œuvres en question n'est en aucun cas de figure un acte anodin. Il s'agit d'un parti pris impératif aux besoins de notre recherche. En guise de support théorique, le schéma tiré du cours du Pr Gilles Lemire inséré au début du chapitre servira de support tout au long de cette mise en pratique.

III.1. Omar Khayyâm dans *Samarcande*

Omar Khayyâm, mémorable par ses nombreuses élocutions poétiques et prosaïques parsemées ingénieusement par un narrateur au degré zéro, marque le premier volet du récit de *Samarcande* (1988).

Les nombreuses prises de parole de l'illustre poète amoureux des belles âmes et du vin, proposent une multitude de dispositifs cohésifs identifiés en amant. L'extrait ci-dessous semble d'ailleurs en présenter une substance conséquente, nous expliciterons à présent les principaux dispositifs.

Rien, Ils ne savent rien, ils ne veulent rien savoir.
Vois-tu ces ignorants, ils dominant le monde.
Si tu n'es pas des leurs, ils t'appellent incroyant
Néglige-les, Khayyam, suis ton propre chemin. (Maalouf, 1988, p. 20).

Ce quatrain aux vers libres rassemble en lui des unités de liage que nous tenterons de faire ressortir. De prime abord, le lien de co-référence est clairement décelable. Il apporte une certaine cohésion au texte. Le pronom personnel de la troisième personne du pluriel (ils) trouve en la personne du référent (ignorants) un parfait renvoi. Une même entité se trouve donc désignée par deux éléments distincts. De plus, la référence personnelle qui s'établit ici apparaît au niveau du cotexte, elle est endophorique étant présente au sein de la structure texte. Par ailleurs, d'autres éléments grammaticaux référentiels peuvent aussi être soulevés citons : le déterminant démonstratif (ces) entrant dans le cadre d'une référence démonstrative ainsi que l'adjectif possessif (leurs). Ces unités de liage assurant l'aspect cohésif de l'énoncé que nous venons de soulever se manifestent cataphoriquement (au sein du groupe nominal) ou anaphoriquement (dans le cotexte général).

Passé l'examen des relations de co-référence, d'autres types de lien offre une substance susceptible d'apporter de la cohésion au texte. Le second passage ci-dessous en est une concrétisation plausible :

Voyons la chose de près : si nous excluons les épouses qui s'ennuient, les esclaves qui obéissent, les filles des rues qui se vendent ou se louent, les vierges qui soupirent, combien de femmes reste-t-il, combien d'amantes rejoindront cette nuit l'homme qu'elles ont choisi ? (Maalouf, 1988, p. 52).

Le fragment ci-dessus laisse paraître un jeu d'extension sémantique pris en compte dans son aspect anaphorique. L'énonciateur choisit en effet des balises servant de prolongement à l'item linguistique (femme). C'est ainsi que les signes : épouses, esclaves, filles, vierges et amantes, prennent positions les uns après les autres dans la chaîne parlée dans un rapport de réitération. Assurément, le signifié *femme* connaît une reprise tout au long du passage, le dispositif lexical relevant de la cohésion structurale semble alors opérer.

Le même extrait offre vraisemblablement un autre lien grammatical présumé par l'ellipse de la proposition subordonnée exprimant un rapport hypothétique « Si nous excluons ». Le sujet grammatical ainsi que la partie fléchie du verbe sont éliminés dans chacune des propositions limitrophes à celles-ci.

La cohésion dans les discours du texte maaloufien ne se résume pas uniquement à des faits d'ordre lexico-grammatical. Elle peut porter aussi sur des similitudes au sein de la structure propositionnelle. Il n'est que de constater l'enchaînement et la réitération des unités sous forme de paradigmes ou de groupes qui mettent en place un large dispositif de cohésion structurale. A cet effet, nous relevons le passage qui suit comportant certains aspects pertinents dans le cadre de ce premier volet :

Drôle de clan, ces Abbasides ! Leurs ancêtres ont conquis la meilleure moitié de la terre, ils ont bâti les cités les plus florissantes, et regarde-les aujourd'hui ! Je leur prends leur empire, ils s'en accommodent. Je leur prends leur capitale, ils s'en félicitent, ils me couvrent de cadeaux. (Maalouf, 1988, p. 59).

Un parallélisme clairement apparent est à relever au niveau de la dernière et de l'avant dernière phrase de l'énoncé. En effet, une pronominalisation (à travers le pronom personnel de la première personne du singulier JE) se trouve au début de chacune des deux constructions phrastiques. L'adjectif possessif (leur) et le syntagme prédicatif (prends-leur) connaissent par ailleurs une reprise. L'unique dissemblance réside au niveau des paradigmes (empire-capitale) qui prennent place respectivement sur la chaîne parlée. La structure paradigmatique et la structure lexicale offrent ainsi une parfaite cohésion. Le même énoncé propose un autre parallélisme structural succédant à celui qui vient d'être explicité : Ils-s-en-accommodent/ Ils-s-en-félicitent. L'ossature résultante de cette analogie donnera l'équation :

Je + leur + prends + leur + empire, ils + s'en + accommodent.

Pr.pers + adj.poss+ verbe + adj.poss + nom Pr.pers + cod du v + prépo + verbe

Je + leur + prends + leur + capitale, ils + s'en + félicitent

Pr.pers + adj.poss + verbe + adj.poss + nom Pr.pers + cod du v + prépo + verbe

Les formes d'un tel parallélisme nous les distinguons au sein de plusieurs constructions discursives de *Samarcande*. Observons l'extrait ci-dessous :

L'armée d'Hassan grossit chaque jour. On les appelle « batinis », les gens du secret, on les traite d'hérétiques, d'athées. Les ulémas lancent anathème sur anathème : malheur à qui s'associera à eux, malheur à qui mangera à leur table, malheur à qui s'unira à eux par le mariage. (Maalouf, 1988, p. 125).

Tout lecteur remarquerait que la locution interjective (malheur à), formule d'imprécation historique rappelant que « les vaincus ont à subir la loi du vainqueur » (<http://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire/la-9e-edition>) se réitère par deux fois donnant de fait ; une corrélation symétrique entre les phrases. A titre illustratif et ce pour établir une possible correspondance, le proverbe introduit dans le discours du personnage Omar Khayyâm pause une structure parallèle à celle-ci :

Aurais-tu oublié le proverbe qui dit : « la mer ne connaît point de voisins, le prince ne connaît point d'amis. » (Maalouf, 1988, p. 45)

Ici, les effets rythmiques et mélodiques du parallélisme sont frappants dès lors que la structure porteuse des différents paradigmes en reflète l'étendue :

La mer ne connaît point de voisins

Dét + nom + adv de nég + v + adv de nég + prép + nom

Le prince ne connaît point d'amis

Dét + nom + adv de nég + v + adv de nég + prép + nom

Le parallélisme (du paradigme et du lexique) est encore plus fortement ressenti dans ces deux compositions phrastiques. A priori, la cohésion qui s'établit entre les différents éléments du proverbe n'en est que plus consolidée.

III.2. Hassan Al-Wazzan dans *Léon l'Africain*

Les faits renvoyant à la pratique cohésive au sein du texte maaloufien figurent aussi dans d'autres tissus textuels. Il nous semble juste d'aller à la recherche de ces dispositifs au cœur de l'œuvre maaloufienne. En effet, nous aurions tendance à penser que *Léon l'Africain*, roman historique relatant l'autobiographie fictive d'un voyageur andalou paru en 1986 aux éditions Jean Claude Lattès présente des mécanismes cohésifs

inhérents à l'ensemble de sa production. L'analyse que nous proposons ici fera en sorte d'en exposer les traits.

L'incipit du roman offre en effet un horizon où le texte et sa pratique semblent se rejoindre. Le testament du principal protagoniste Hassan el Wazzan adressé à son fils unique reflète en partie cette production. A l'instar des énoncés préalablement traités, ceux avec lesquels nous composerons seraient envisagés en fonction des liens sémantiques, grammaticaux, thématiques et structurels qu'ils génèrent respectivement. Considérons avant toute chose l'aurore de ce roman historique à travers le lambeau que voici :

Moi, Hassan fils de Mohamed le peseur, moi, Jean-Léon de Médicis, circoncis de la main d'un barbier et baptiser de la main d'un pape, on me nomme aujourd'hui l'Africain [...] On m'appelle aussi le Grenadin, le Fassi, le Zayyati, mais je ne viens d'aucun pays, d'aucune cité, d'aucune tribu. (Maalouf, 1986, p. 11)

Les constituants lexico-grammaticaux veillant à l'harmonisation cohésive du fragment textuel ci-dessus jaillissent dès lors que l'on veuille bien les prendre en charge. Les liens et les types de dispositifs qui les régissent confèrent une connexité au réseau sémantique. Il faudrait toutefois identifier l'appareil organique relatif aux deux types de cohésion formulés au préalable afin de cerner la pratique cohésive au-dedans du texte.

De prime abord, il semblerait que l'énonciateur maintienne une présence lexico-grammaticale le long de sa production discursive. Ceci est rendu possible par la réalisation du lien de co-référence, sans doute une manière de contourner les contraintes d'une parfaite tautologie jugées agrammaticales.

La cohésion grammaticale (premier type de cohésion non-structurale) permet d'opérer divers combinaisons d'ordre grammatical. Elle assure ici une relation intra-textuelle dans laquelle toute unité linguistique est maintenue sur l'axe syntagmatique cataphoriquement. A l'évidence, la référence personnelle est ici endophorique vu que l'unité sémantique (moi-pronom personnel) réfère aux deux syntagmes nominaux sujets « fils de Mohamed le peseur » et « Jean-Léon de Médicis » et en est une marque distincte. Ceci équivaut aussi aux lexèmes : Grenadin, Fassi, Zayyati qui renvoient au signifié de l'unité sémantique *me* (pronom personnel Cod) dans la proposition « On m'appelle ».

L'adjectif aucun situé au sein du syntagme prédicatif de la phrase « je ne viens d'aucun pays » se réitère à deux reprises. Cette redondance est accompagnée par une expansion

lexicale du type méronymique. Manifestement, les signes « cité et tribu » sont des méronymes de l'unité sémantique « Pays ».

Outre l'aspect lexical évident, l'ellipse de la proposition (sujet + forme fléchie du verbe / Je ne viens) considérée comme un dispositif grammatical peut être soulevée. La cohésion non-structurale prend en effet forme vers la fin du précédent fragment discursif :

Moi, Hassan fils de Mohamed le peseur, moi, Jean-Léon de Médicis [Référence personnelle]

On m'appelle aussi le Grenadin, le Fassi, le Zayyati. [Référence personnelle]

Mais je ne viens d'aucun pays, d'aucune cité, d'aucune tribu [Ellipse propositionnelle]

Il nous semble pertinent d'aller à la cueillette des dispositifs cohésifs organisant la prise de parole au cœur du roman objet d'étude en dehors de l'incipit. Toutefois, ce dernier prend toute son ampleur du moment que sa structure porteuse est parsemée de maillons cohésifs qui s'articulent les uns sur les autres formant un tout cohésif. Le second lambeau que nous mettrons sous la loupe épouse parfaitement la physionomie que nous venons de tracer.

Et tu resteras après moi, mon fils. Et tu porteras mon souvenir. Et tu liras mes livres. Et tu reverras alors cette scène : ton père, habillé en Napolitain sur cette galée qui le ramène vers la côte africaine, en train de griffonner, comme un marchand qui dresse son bilan au bout d'un long périple. (Maalouf, 1986, p. 11).

L'enchaînement interphrastique du fragment discursif qui suit prend forme par la superposition des propositions. Des marqueurs relationnels permettent au texte d'avoir une organisation informationnelle qui s'épingle sur les mécanismes cohésifs. Le « et » conjonction de coordination (marqueur relationnel) permet ici de dégager une structure limpide caractérisée par l'addition d'informations. Parallèlement, la pronominalisation faisant office de référence personnelle par le pronom exophorique « TU » ainsi que le parallélisme des propositions : tu resteras, tu porteras, tu liras, tu reverras ; démontrent un liage assez proche de deux énoncés pris en considération plus haut (Maalouf, 1986, pp. 20-21).

La comparaison figurant à la fin de l'énoncé fondée sur un lien immanent entre un item référent et son interprétant semble assurée elle aussi la cohésion textuelle. Etablie à l'aide de la conjonction de subordination « comme », formant une subordonnée

conjonctive dont la fonction et une circonstancielle de comparaison ; celle-ci atteste du rapport intime que partagent les unités faisant partie du discours.

La comparaison ici pourrait aussi être répertoriée dans le dernier dispositif relatif à la cohésion grammaticale (la conjonction) envisageant la relation inter-phrastique comme étant l'une de ses marques de fabrique :

Ton père, habillé en Napolitain [...] comme un marchand qui dresse son bilan au bout d'un long périple.

Le rapport de ressemblance explicitée ici par les deux lexèmes « père/marchand » immerge par le lien de co-référence dans lequel le processus d'instanciation prend forme. La référence au prédicat premier (considéré au sein de la relation comme élément comparé) engendré par l'élément comparant et l'outil de comparaison « comme » laisse paraître une volonté d'omniprésence de la part de l'énonciateur. Une similitude dans le dispositif cohésif privilégié (la conjonction) est à relever dans un énoncé extrait du même roman :

Partez, émigrez, laissez Dieu guider vos pas, car si vous acceptez de vivre dans la soumission et l'humiliation, si vous acceptez de vivre dans un pays où sont bafoués les préceptes de la Foi, où sont insultés chaque jour le Livre et le Prophète - prière et salut sur lui ! - Vous donnerez de l'islam une image avilissante. (Maalouf, 1986, p. 77).

L'enchâssement de la subordonnée circonstancielle de condition dans l'action de la phrase syntaxique démontre une fois encore le rôle joué par le mécanisme (la conjonction) pour tisser la texture. La conjonction de coordination « car » fournit un aperçu de ce que nous venons d'avancer. Cet outil permettant d'introduire une explication ou une relation causale fait en sorte de lier une suite de propositions subordonnées circonstancielles de condition introduites par la conjonction de subordination « si ». Sémantiquement parlant, la condition sine qua non pour ne pas donner une image avilissante de l'Islam serait à déduire à partir du contexte relationnel et situationnel mis en texte dans la subordonnée.

Le « JE » énonciateur-narrateur-auteur-personnage s'inscrira dans diverses perspectives cohésives comme l'atteste l'extrait que nous verrons dès à présent. Exophorique lors de son ancrage discursif, la première personne du singulier tend à dresser un liage cohésif à chaque fois :

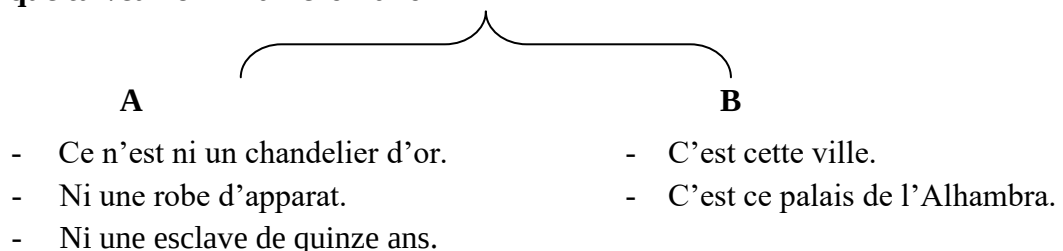
Ce que tu veux offrir à Ferdinand ce n'est ni un chandelier d'or, ni une robe d'apparat, ni une esclave de quinze ans. Ce que tu veux offrir à Ferdinand, c'est cette ville [...] Ce que tu veux offrir à Ferdinand, ô vizir, c'est ce palais de l'Alhambra. (Maalouf, 1986, p. 77)

L'énonciateur présent à un niveau métadiégétique de la narration expose sa réticence quant à la capitulation de la capitale arabo-musulmane du XV^e siècle Grenade. Pour ce, il accorde une once de cohésion afin de gagner les faveurs de son auditoire.

Au tout début du fragment discursif, une phrase à la forme emphatique cadence le rythme des propositions qui vont suivre : « Ce que tu veux offrir à Ferdinand ». La réitération de celle-ci entraîne un mouvement établi sur une relation thème-rhème qui s'articule sur une négation-affirmation.

La typologie phrastique emboîte donc le pas ci-dessus à la cohésion textuelle de manière à corréliser entre les différents dispositifs cohésifs. Nous sectionnons pour les besoins de l'analyse partielle en cours l'énoncé en deux faisceaux A et B en assignant à chacun respectivement la composante thématique et rhématique :

Ce que tu veux offrir à Ferdinand



La fragmentation en thème/rhème nous permet éventuellement de saisir l'ampleur de ce mécanisme relevant de la cohésion structurale. En effet, nous sommes enclins à penser que la mise en discours du versant A n'aurait aucune incidence textuelle sans la présence de son analogue B. La forme négative que prennent les syntagmes nominaux figurés dans A ne peut être suivie que par une forme affirmative figurée ici par les syntagmes nominaux de B. Ceci à cause de l'agencement sémantique que veut bien sous entendre l'interlocuteur.

Il est donc assez évident que la teneur du discours dépend de la répartition des deux composantes thème-rhème. Ainsi : le chandelier, la robe d'apparat et l'esclave relèvent ici d'une supposition, d'un élément qui n'est présent qu'à titre illustratif voire même hypothétique. La signifiante du versant A permet ici de dégager l'isotopie offrande

nuancée par l'adjectif usuel sachant que les cérémonies royales occasionnaient de telles aumônes. Celle du versant B par contre est caractérisée par l'isotopie « offrande » nuancée par l'adjectif « inouï ».

Ce n'est pas tous les jours que les Chrétiens se voient offrir une métropole musulmane en guise de dot. Le tableau 4 tâcherait de résumer ce qui vient d'être postulé :

Thème	Rhème
Offrande	
Usuel	Inouï
Versant A	Versant B

Tableau 04 : Résultat de la première fragmentation thème/rhème

III.3. Mani et les Jardins de Lumière

Le jeu sémantique fourni par l'ensemble des items linguistiques au-dedans de la chaîne parlée demeure la raison d'être de l'établissement d'une cohésion structurale posée sur un fond thématique et rhématique. Nous verrons plus loin d'autres applications portant sur l'aspect thématique du texte maaloufien. Pour le moment, intéressons-nous aux dispositifs cohésifs déployés au sein des fragments discursifs dans la troisième œuvre objet de notre courante étude ayant comme titre *Les Jardins de Lumière* (1991).

Parue aux éditions Jean Claude Lattès en 1991, cette biographie romancée de Mani (symbole du manichéisme) s'inscrit elle aussi dans le genre du roman historique. Attrayante de par ses chroniques, son archéologie intime, son intrigue et ses références en matière de civilisation, d'histoire de l'humanité et des religions, l'œuvre du Libanais perdure au fil des ans.

Si la résolution prise à travers le choix de ce troisième roman aurait été faite avec de telles considérations, nous en serions sans doute encore à l'avènement théologique du culte manichéen. Or l'acrotère de ce premier chapitre voit la teneur du discours au sein de la structure texte s'édifier telle une statuette. Chemin faisant, des indices contribuant au scellement des lambeaux textuels (nous nommons ici les dispositifs de cohésion) seront soigneusement soulevés et mis en évidence afin de cerner l'articulation du discours romanesque dans *Les Jardins de Lumière* (1991).

Partant du principe que chaque fragment discursif possède un dénominateur unique dans la mesure où ses unités se lient les unes aux autres dans un mouvement singulier, l'extrait que voici est particulièrement fécond en matière de mécanismes de liage textuel. A priori, les unités constituant le discours que voici s'articulent autour d'une cohésion structurale.

Les indices soutenant cette réflexion vont dès à présent être accolés de façon à ce qu'ils puissent livrer une analyse claire et concise. Voyons de près ce discours énoncé par des apôtres de Nabu, grande divinité de Ctésiphon (ville parthe et capitale babylonienne sous le règne des Sassanides) :

Nabu fils de Mardouk, nous attendons tes paroles !
De toutes les contrées, nous sommes venus te contempler !
Quand nous demandons, c'est toi qui réponds !
Quand nous cherchons refuge, c'est toi qui protèges !
Tu es celui qui sait, tu es celui qui dit !
Qui plus que toi mérite nos offrandes ?
Nabu, fils de Mardouk, planète resplendissante,
Ta place est grande parmi les dieux. (Maalouf, 1991, p. 12)

Il est assez évident que le parallélisme dont fait l'objet le présent fragment atteste du postulat formulé plus haut. La reprise du syntagme nominal « Nabu fils de Mardouk » cataphoriquement dans un premier temps par la présence du déterminant possessif « tes » puis anaphoriquement étant un élément de la comparaison en est une preuve formelle. La redondance du nom et de son complément au début des vers un et sept ponctue ainsi le prologue et l'épilogue du discours. Nous affirmons par là une forme de cohésion cyclique dans laquelle le syntagme joue le rôle d'un noyau sémantique.

Les vers de trois à cinq reflètent également cet agencement analogique. Le rythme caractérisant cette partie du fragment discursif est assuré par des dispositifs de liage clairement identifiables.

Prenons le vers 3 « Quand nous demandons, c'est toi qui réponds ». Apposé au vers d'après, il se prête à un jeu inductif, paradigmatique et formel à la fois. L'apposition donnera la structure illustrative qui suit :

Quand nous demandons, c'est toi qui réponds !

Adj verb + pron pers + ver, dét démo + aux + pron.pers+ pron rel + verbe

Quand nous cherchons refuge, c'est toi qui protèges !

Adj verb + pron pers + ver, dét démo + aux + pron.pers + pron rel + verbe

La même cadence agence le rythme régulier intronisé par les deux subordonnées temporelles introduites par la conjonction de subordination « quand ». Nous pouvons d'ailleurs retrouver un procédé approximativement proche exécuté par la proposition « tu es celui ». L'écart réside dans le choix du paradigme qui suit celle-ci, sans doute une autre figure rhétorique propre à l'incantation religieuse qui renforcerait le pouvoir occulte (une sorte de chamanisme).

Nous pourrions aussi relever des dispositifs de cohésion non structurale à l'intérieur de ce passage. Pour ce, il est nécessaire d'en expliciter le fonctionnement afin de discerner au mieux les signes avant coureur de ce type de cohésion.

Le lien de co-référence assuré par la présence de la première personne du pluriel « nous » exophoriquement laisse entendre un tel aspect. L'item référentiel sévit de bout en bout et semble être conditionné par la situation de communication. En effet, les membres de la communauté s'adressent à leur dieu suprême avec insistance. Nous voyons en cet acte une forme d'incantation impérative à l'invocation de cette entité. Il est à noter en dernier lieu que ce parallélisme n'est pas anodin considérant que la réitération du pronom en question est un acte volontaire formulé par le chœur (l'ensemble des voix). Désireux de voir plus encore la corpulence du discours maaloufien, nous voici devant un autre énoncé tout aussi pertinent pour l'analyse en cours :

Hommes méfiez-vous du feu, il n'est que déception et tromperie, vous le voyez proche alors qu'il est loin, vous le voyez loin alors qu'il est proche, le feu est magie et alchimie, il est sang et torture. (Maalouf, 1991, p. 26).

La foi prônée par « les vêtements-blanc » avait une assise judéo-chrétienne mais pas que, les hommes adhérant à la secte dont faisait partie Mani avaient pour habitude d'invoquer un prophète du nom d'Elchasaï ou d'Elkasaï, du moins c'est ce qui nous parvient directement du premier récit relatant la vie communautaire de ces adeptes. Or la parole prêchée par ce dernier s'avère attrayante de par son tissu textuel.

Le signe « feu » est l'item référentiel par excellence que nous tâcherons d'explicitier. Le lien de co-référence fort présent dans ce dernier est assuré par le dispositif de référence à l'aide de la troisième personne du singulier « Il ». Agissant tel un relai entre deux

rices, le pronom met en jeu un sémantisme anaphorique. Nous repérons par ailleurs d'autres marqueurs cohésifs à savoir « Le », pronom personnel dont la fonction est d'être un complément d'objet réitérant le même item référentiel ainsi que « vous » pronom de la deuxième personne du pluriel qui reprend cette fois-ci le prédicat « homme ».

D'autre part, il nous est impossible d'outrepasser les arrangements paradigmatiques qui ont leur pesant d'or dans la structure cohésive. En effet, la structure syntaxique et la construction grammaticale unissant la troisième et la quatrième phrase de l'énoncé en est un parfait exemple. Cela pourrait relever à un autre niveau d'une progression à thème linéaire (la reprise de l'élément loin dans la première proposition).

Plus loin toujours dans le même fragment discursif, la parole prend acte et tend à se réaliser à travers des commandements que les croyants sont tenus d'observer, de garder et de suivre :

Ne vous assemblez pas autour des autels où s'élève le feu des sacrifices, éloignez-vous de ceux qui égorgent les créatures en croyant faire plaisir au Créateur, séparez-vous de ceux qui immolent et qui tuent. Fuyez l'apparence du feu, suivez plutôt la voie de l'eau, tout ce qu'elle touche retrouve sa pureté première.
(Maalouf, 1991, p. 26)

Si l'on jette un œil attentif au début de chaque précepte énoncé par cette écriture (considérée comme sainte par les membres de la communauté) on remarquera la présence d'un verbe dont l'acte illocutoire est à visée directive. Nous citons : [Assemblez-vous, éloignez-vous, séparez-vous, fuyez, suivez]. Le pronom personnel « vous » se réitère à trois reprises et intensifie l'ancrage de l'interlocuteur. Ce dernier se conformera bien entendu aux injonctions qu'il tâchera de mettre en vigueur à titre personnel ou au sein de la communauté.

Il est à noter que l'analogie des structures cohésives ne se situe pas uniquement au niveau verbal (voir ci-dessous) ; l'organisation thématique présente elle aussi une symétrie occasionnée par un sémantisme dissonant⁷. Le dispositif antonymique faisant partie de la cohésion lexicale en est le garant, ceci par la juxtaposition des sèmes « laisser et suivre ». Pour mieux étayer nos propos voici un schéma qui met en avant ce parallélisme sémantique et thématique à la fois :

⁷Nous empruntons la notion à la critique musicale afin d'exprimer le contraste thématique.

a- Laisser



- Ne vous assemblez pas
(La négation est à prendre en compte).
- Eloignez-vous
- Séparez-vous
- Fuyez

b- Suivre



suivez

Nous pourrions très bien aussi prolonger l'analyse du présent fragment pour en extraire davantage de procédés organisant l'entrelacs des unités sémantiques et grammaticales. Truffé par des dispositifs interrelationnels conférant de la cohésion au texte, la dernière partie de l'énoncé que nous avons délibérément sectionné en trois segments (Maalouf, 1991, p. 26) serait à même de joindre la production du texte et sa texture. Soit l'énoncé :

C'est de l'eau que naît toute vie. Si l'un de vous est mordu par quelque bête malfaisante, qu'il se hâte vers le cours d'eau le plus proche, qu'il s'y plonge en invoquant avec confiance le nom du Très-Haut ; si l'un de vous est malade, qu'il se trempe sept fois dans la rivière, la fièvre se dispersera dans la fraîcheur de l'eau. (Maalouf, 1991, p. 26)

La conjonction, autre procédé cohésif faisant référence à la cohésion non structurale est à la mesure de l'enchaînement phrastique. Ceci à travers l'emboîtement des subordonnées circonstancielles de condition introduites par le « SI » conjonction de subordination. Chaque proposition principale tend ici à se réaliser à travers une condition. La redondance devient alors une strate textuelle particulièrement intéressante de par la nature de l'enchaînement rythmique qu'elle offre.

La perspective sémantique à travers le choix délibéré d'unités de sens renvoyant au même champ de signification et l'organisation des sèmes dans l'énoncé pourrait aussi être un auxiliaire. Auxiliaire dans le sens où le point de vue lexical de la cohésion lui incombe une lecture thématique. A l'évidence, les signes : cours, rivière, fraîcheur ; considérés comme des éléments opérateurs du principe de collocation, entretiennent une relation de cooccurrence. Leur association permet par ailleurs d'aborder le fragment en son tout sémantique, chose assurée le cas présent par les verbes « plonger, tremper » au même titre que les signes que nous venons de soulever.

L'organisation thème/rhème structure la chaîne sémique (linéarité des signes ainsi que leurs combinaisons s'instaurant ici) et la prédispose de façon à ce qu'elle adjuge de la

cohésion au texte. Il est intéressant de voir ici la dynamique entretenue par les signes et leurs distributions dans le discours.

L'élément « eau » est le thème majeur énoncé dans cette partie du discours. Il est parfaitement palpable à travers l'extension lexicale et hyperonymique du signifié. Ceci génère alors une impression de filature textuelle dans laquelle chaque signe se lie à son prochain. Concernant l'objet d'analyse ci-dessous, les deux propositions subordonnées semblent être porteuses du jeu thématique représenté dans le schéma qui suit :

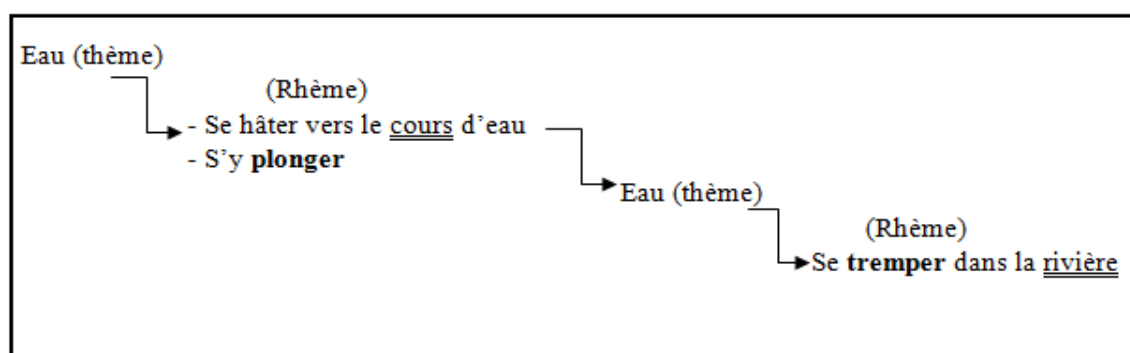


Figure 06 : La première progression thématique dans *Les Jardins de Lumière*

L'aspect hiérarchique que nous attribuons à l'organisation thème/rhème n'a lieu d'être sans la filature dont nous parlions auparavant. La molécule génératrice du sujet, topique, thème à savoir « eau » trouve ancrage dans l'ensemble rhématique. Le discours devient comme nous pouvons le constater ici le lieu d'une ligature où le mécanisme de cohésion lexicale (non-structurale) et celui qui porte sur l'organisation thématique et rhématique (organisation structurale) cohabitent.

La parole céleste prêchée par Mani aux habitants de Deb (ville qui s'élevait sur le delta de l'Indus) vers 240, année aussi de la seconde révélation du fondateur du manichéisme : ferait un excellent d'objet d'étude. Le discours du protagoniste majeur des *Jardins de Lumière* (1991) embrasse les modalités de la cohésion structurale et non-structurale. Voyons de près la disposition des divers dispositifs au sein de la structure texte :

Bénis soient tous les sages des temps passés, présents et à venir, bénit soient Jésus, Çâkya-Muni et Zoroastre, une lumière unique a éclairé leurs paroles, c'est cette même Lumière qui aujourd'hui rayonne sur Deb. Celui d'entre vous qui suivra mon enseignement ne devra désertir ni le temple où il a toujours prié, ni l'autel sur lequel il honore les mânes de ses ancêtres. (Maalouf, 1991, p. 134)

L'énonciateur entame sa prise de parole par l'usage d'une locution latine « bénis soient » glorifiant les sages qui ont frôlé le sol de cette terre, ceux qui continuent à le faire ainsi que ceux qui leurs succéderont. L'usage par deux fois de la même formule nous renvoie intrinsèquement à ses formulations utilisées pour combler de louanges une entité divine ou spirituelle (le cas des sages dont il est question ici).

La locution devance le syntagme nominal « tous les sages des temps passés » et tout deux sont élidés devant l'adjectif « présents » et la locution adjectivale « à venir ». C'est l'ellipse propositionnelle qui assure ici la cohésion dans la première partie de ce fragment en présence. Rappelons que ce mécanisme fait partie des quatre grands dispositifs propre à la cohésion structurale. L'ellipse se fait par ailleurs sentir dans la suite du discours, nous en relevons ici l'aspectualisation « bénit soit Jésus, Çâkya-Muni et Zoroastre ». En voici d'ailleurs la représentation figurative que nous proposons ci-dessous :

Bénis soient tous les sages des temps passés, ————— présents et à venir.

Bénit soient Jésus, ——— Çâkya-Muni et ——— Zoroastre

L'espace vacant laissé par l'ellipse propositionnelle ne rompt pas pour autant le sémantisme du fragment. Ce dernier est garanti par le procédé cohésif qui n'exempte pas le discours de sa ligature.

L'enjeu ici ne se résume pas qu'à l'identification des mécanismes cohésifs d'une manière amorphe, l'organisation thématique ainsi que le lexique relationnel mettent en valeur le tissage des unités textuelles en teintant le tricot⁸ d'une épaisse surface colorée.

Une lecture thématique de l'extrait permettrait en effet de repérer une mise en place plutôt subtile des paramètres thématiques et rhématiques. A considérer que le signe « Lumière » soit l'élément vecteur, noyau de toute interaction au sein du texte ; l'expansion lexicale de l'unité « sages » par (Jésus-Çâkya-Muni-Zoroastre) ainsi que sa réitération par le mot « ancêtre » laisse entendre que ces dernières entretiennent un rapport étroit avec le vecteur. D'autres composantes sémantiques peuvent incorporer la structure thème/rhème, citons les doubles : temple-autel, prié-honore, éclairé-rayonne. Cela donnerait probablement l'organisation illustrée ici :

⁸Renvoyant au réseau de procédés cohésifs une fois la corrélation textuelle assurée.

Lumière (Thème) [éclairé-rayonne]	
<u>Sages</u> (Thème) [ancêtre- mânes]	<u>Temple</u> (Thème) [prié-honore]

Tableau 05 : Résultat de la deuxième fragmentation thème/rhème

La distribution des unités lexicales permet à la suite de leur corrélation de dégager une suite thème/rhème assez proche de celle que nous avons eu l’occasion de schématiser dans l’extrait précédent celui-ci :

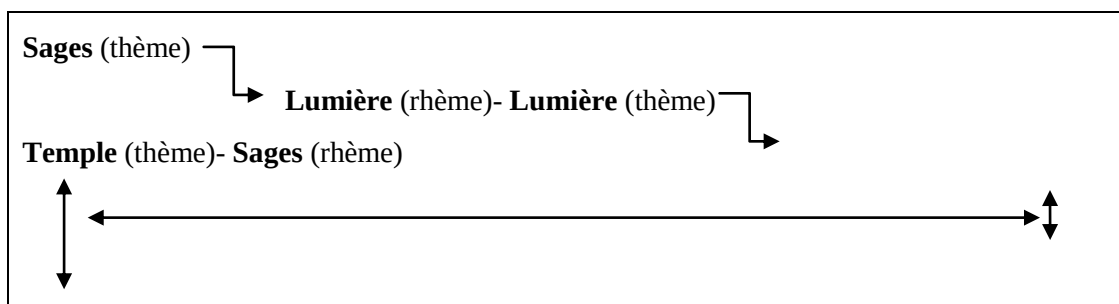


Figure 07 : la deuxième progression thématique dans *Les jardins de Lumière*

Le signe sages confère au tout textuel un thème de départ et un rhème premier (lumière) afin d’assurer la pérennité cohésive. Ce même rhème est repris tout en ouvrant une brèche sémantique (enseignement de la lumière). Nous pourrions voir en cela une rupture de cohésion mais le fait est que les unités sémantiques « temple, honore » soient disposées de façon à ce qu’elles renvoient par méronymie à la constituante sémique (enseignement de la lumière) en est un contre argument parfaitement plausible. Ce qui est tout aussi attrayant dans les choix effectués par l’énonciateur, c’est sa volonté à ponctuer son discours par le même signifié véhiculé par les signifiants : « Sages- Ancêtres. »

Conclusion

L’exploration des procédés textuels assurant la cohésion entre les unités sémantiques sur le plan phrastique révèle des schémas cohésifs privilégiés dans le discours maaloufien. En effet, l’énonciation du narrateur ou celle des personnages opère vraisemblablement selon une démarche linguistico-discursive au niveau phrastique et inter-phrastique. La dynamique linguistique du discours littéraire tel qu’il est envisagé

dans l'œuvre maaloufienne présente donc des caractéristiques d'une similitude graduelle à l'échelle lexicale, sémantique et grammaticale d'une part puis référentielle, illocutionnaire et pragmatique d'autre part.

La mise en valeur des fragments discursifs choisis pour le courant chapitre en atteste. Les procédés cohésifs, leur entrelacs ainsi que la disposition de ces derniers au sein du discours sont autant d'éléments pertinents qui permettent de cerner toute l'ampleur du mécanisme linguistique. Par ailleurs, le modèle envisagé par M.A.K Halliday et R. Hasan reposant, rappelons le, sur une clarification des modèles sémantiques et ceux de la lexico-grammaire vient poser le socle d'une approche préliminaire qui servira de socle pour le deuxième chapitre.

A travers l'analyse de la composante discursive propre aux œuvres maaloufiennes en présence, nous avons pu entrevoir la mécanique phraséologique autour de laquelle s'articulent les énoncés portés par ces voix disparates. Nous jetions à l'aube du présent travail de recherche les bases hypothétiques du présent chapitre en insistant sur une certaine convergence entre les différents discours énoncés dans l'œuvre maaloufienne et la probable organisation du discours maaloufien à un niveau phrastique par le choix de certains schémas cohésifs et de combinaisons lexico-sémantiques et lexico-grammaticales. Une confluence rendue tangible par l'emploi :

- des références personnelles,
- du choix d'une progression thématique constante ou linéaire,
- de la mise en place d'un dispositif cohésif axé sur la coréférence palpable à travers la réitération de l'instance d'énonciation (Omar Khayam, Léon l'Africain et Mani),
- du maintien d'une présence du locuteur au niveau lexico-grammatical,
- de la cooccurrence par le choix d'une perspective sémantique portée par un ensemble de signes renvoyant à différents traits sémantiques explorés par l'instance d'écriture,
- de l'organisation des sèmes au cœur du discours
- et par l'instauration de rapports de collocation.

Les similitudes se font jour aussi par le rythme phraséologique et le parallélisme au niveau de la réitération des unités cohésives du discours (paradigmes ou groupes) ce qui engendre des effets rythmiques et mélodiques et une forme de cohésion cyclique.

Un autre point de convergence est à voir au sein de la mise en discours dans le roman maaloufien, en l'occurrence l'emploi systématique des marqueurs spatiotemporels qui articulent les différents discours énoncés traités qui situent la prise de parole dans un espace-temps maaloufien. En somme, la combinaison entre ces différents dispositifs au cœur des productions verbales du narrateur maaloufien ainsi que celles des personnages propres à chacune des œuvres traitées met en orbite le niveau cohésif du discours maaloufien et conforte le postulat qui est le nôtre, à savoir qu'un ensemble de mécanismes inhérents à la mécanique phraséologique semble caractériser le discours maaloufien au niveau phrastique. En affirmant que l'aspect pyramidal du texte littéraire prend appui sur la composante phraséologique, nous justifions l'intérêt porté à l'égard de cette donnée inhérente à la structuration de l'élément texte. Par-là, nous désignons dans le cadre de l'étude en cours les discours énoncés soit par le narrateur soit par les protagonistes.

Le premier chapitre dédié à l'étude de la cohésion textuelle nous a ouvert la voie vers d'autres perspectives de recherche. En effet, après avoir scruté les marqueurs cohésifs corroborant la teneur du discours au sein de l'unité phrase, il est impératif de prétendre à un objet d'étude plus substantiel. De la phrase au texte, de la cohésion à la cohérence, de la grammaire phrastique à une linguistique textuelle où la texture devient un champ miné de phénomènes propres à la langue. Dans le sillage de cette dynamique maîtresse et en marge d'un statut définitoire, la linguistique textuelle se propose d'éclaircir les concepts immanents que nous mettrons sous les feux des projecteurs afin d'étayer le passage d'un niveau phrastique à un autre textuel.

Deux notions de bases serviront à élaborer l'assise théorique dans le second volet dédié à la linguistique textuelle. D'abord l'élément texte qui matérialise les procédés cohésifs au sein de sa structure à travers des opérations bien distinctes. Ensuite le concept de cohérence qui est à même de constituer la textualité. Ces unités doivent impérativement être alignées avant de dégager les principes de base régissant la cohérence textuelle. Ajoutons à cela, les relations de référence et de coréférence, fondamentales pour mettre en branle le processus textuel ainsi que le concept de présupposition dont l'armature demeure impérative à l'établissement de la cohérence textuelle.

CHAPITRE II. LA COHERENCE AU CŒUR DU DISCOURS MAALOUFIEN

Introduction

Après avoir étudié les mécanismes cohésifs inhérents à la dynamique discursive de l'œuvre maaloufienne à un niveau phrastique, il est question d'entreprendre un nouveau sentier menant vers des perspectives de recherche qui opèrent à un tout autre niveau d'analyse. Nous supposons que le discours romanesque de l'œuvre d'Amin Maalouf serait le lieu idéal pour conjuguer une résolution entreprise par l'instance d'écriture qui régit sa mise en discours par un enchaînement inter-phrastique assez singulier. Un régime textuel qui voudrait que le discours maaloufien soit assujéti à une cohérence textuelle thématique, sémantique et pragmatique à la fois.

Le discours romanesque de l'œuvre d'Amin Maalouf serait à priori le lieu idéal pour conjuguer une résolution entreprise par l'instance d'écriture qui régit sa mise en discours par un enchaînement inter-phrastique assez singulier. Il est question de décortiquer cette propriété définitoire du texte maaloufien à savoir la cohérence dans le but de cerner la continuité ternaire (thématique, sémantique, pragmatique) caractérisant le discours maaloufien.

Si nous avons pris en considération dans un premier temps l'aspect cohésif du discours dans l'œuvre maaloufienne, il est question dans ce second volet analytique d'avoir un regard concis sur la cohérence textuelle des énoncés que nous tâcherons de mettre sur un piédestal. Une telle démarche devrait d'une part éclairer les propositions établies à l'orée de la première partie du présent travail de recherche. Hypothèses relatives à l'organisation du discours maaloufien à un niveau inter-phrastique, à la mise en discours dans son volet sémantique, thématique et pragmatique à la fois sans omettre les stratégies textuelles de l'élaboration de la cohérence textuelle au cœur du roman maaloufien.

D'autre part, l'élaboration du deuxième chapitre portée sur la cohérence textuelle au sein du discours maaloufien permettrait d'appréhender l'œuvre maaloufienne en tant que fait ou vecteur matérialisant un statut référentiel, énonciatif et actionnel du narrateur sur la base d'un ensemble de normes esthétiques qui se manifestent sur différentes échelles. D'où d'ailleurs l'intérêt porté pour les structures textuelles thématique, sémantique et pragmatique du discours littéraire.

A l'évidence, nous orientons notre champ analytique vers le liage des différentes unités phrastiques qui s'assemblent au sein de la composante discursive. L'approche

privilégiée rendra compte intrinsèquement du passage de l'objet phrase vers l'objet texte dans une ébauche interdisciplinaire. Il nous faudra cependant conceptualiser l'objet texte afin de poser les fondements d'une telle approche.

L'objectif premier d'un tel volet se résumerait probablement à une optique analytique où le texte maaloufien serait disséqué en vue d'en délimiter les contours. Il s'agit de tracer les traits déterminants de la cohérence textuelle tout en les faisant ressortir de la structure texte par le biais d'une application sur les œuvres choisies comme objet d'étude pour la courante recherche. Le modèle théorique privilégié a été élaboré par le Professeure émérite à la Copenhagen Business School, L. Lundquist, une pionnière de la linguistique textuelle française ou en français, au même titre que J.-M. Adam, M. Charolles, B. Combettes ou A. Petitjean.

I. Autour du concept de texte chez Lundquist

A l'aube de sa quête visant à mettre sur pied un archétype pour la notion de cohérence, la linguiste danoise Lita Lundquist évoque trois définitions de l'objet texte qu'elle juge pertinentes à cet effet. La première traite du « texte » comme étant un signe global, la seconde telle une manifestation concrète de la parole (unité pragmatique), la dernière traite les faits de langue inhérents à l'organisation textuelle, c'est-à-dire des faits cohésifs.

I.1. Nouvelle conception du texte

Entreprendre la conceptualisation du texte tel un signe global à l'image du principe incombé à cet élément en linguistique saussurienne et postsaussurienne reviendrait à l'appréhender de la sorte. Lita Lundquist pense que l'on « peut assigner au texte les traits caractéristiques du signe » (Lundquist, 1980, p. 17). Ceci en remplaçant :

- **La conception binaire A** saussurienne (**signe** = signifiant + signifié) par :
- **Une conception triptyque B** (**signe** = signifiant + signifié + référent)

Le troisième élément additionné à la conception binaire à savoir le référent semble crucial à l'explication de la cohérence textuelle qui prend appui sur le concept de référence. Le fondement même de la co-référence qui est une notion clé pour le processus en est tributaire, contribuant ainsi pour une large part à la cohérence textuelle.

Un autre élément qui rentre dans le cadre des deux conceptions envisageant le texte comme un « signe global » articulées ci-dessus, assoit la charnière de la cohérence sémantique que nous aurons le temps d'exposer plus loin. Garant de l'unité sémantique reliant les segments du texte entre lesquels une certaine mitoyenneté opère, le signifié représente la base de la cohérence sémantique.

Une deuxième perception consiste à voir « du texte » en toute manifestation de la parole. Jean Michel Adam et Jean Pierre Goldenstein retracent la piste de ce postulat en affirmant que « le texte est ce qui assure à une séquence d'éléments linguistiques une existence concrète, matérielle » (Adam et Goldenstein, 1976, p. 351). Le texte pris dans sa matérialité devient l'hôte d'un acte de parole individuel, un produit concret d'une énonciation faisant partie du système propre aux actes interhumains (linguistiques ou non linguistiques). Ce qui nous achemine de but en blanc vers le domaine de la pragmatique.

La linguiste oppose à ces deux approches synthétiques⁹ une vision analytique à travers laquelle le texte comme unité système de la langue se subdivise en de nombreuses micro-unités : Les unités-phrases, les unités-syntagmes, les unités-mots et les unités-morphèmes.

Le texte selon cette optique revisitée par Lita Lundquist serait une suite cohérente de phrases. Brinker dans son *Aufgaben und Methoden der Textlinguistik* cité par celle-ci, formule que le « texte est une suite cohérente de phrases » (Brinker, 1973, p. 12). Il n'est que de constater la réflexion émise par Werlich « un texte est une structure étendue d'unités syntaxiques ... qui est marquée par la cohérence entre les éléments » (Werlich, 1976, p. 315) pour voir le rapprochement effectué entre la cohérence et la textualité.

I.2. Cohérence et phrases

La linguiste danoise postule, quant à elle, que la cohérence ferait partie de la compétence linguistique de deux manières :

...D'une part, l'homme est capable de produire des textes, c'est-à-dire des suites cohérentes de phrases, d'autre part, il est en mesure de décider si une suite de

⁹ Le texte y est perçu globalement comme un signe et une réalisation concrète.

phrases est cohérente ou non et si elle constitue un texte ou non. (Lundquist, 1980, p. 20)

Ce qui se résume à la représentation formelle suivante :

$$\text{Texte} = \text{Ph} (+ \text{C} + \text{Ph} + \text{C} + \dots \text{Ph}_n).$$

L'élément cohésif désigné ici dans la formule par **C** représente l'objet de l'analyse prônée qui est à la fois phrastique et textuelle. Dominique Maingueneau aborde cette conception du « texte » en se demandant si « la cohérence ne serait-elle pas pour le texte le concept équivalent de celui grammaticalité pour la phrase ? » (Maingueneau, 1976, p.192).

I.3. Discours, texte et énoncé

En allant vers l'école française de la théorie du discours, deux autres concepts viennent s'accoler à la notion de « texte » celles de « discours » et « d'énoncé ». Dominique Maingueneau de par sa définition du « discours », rejoint Lita Lundquist sur son propos autour du texte comme une manifestation concrète de la parole. Pour le linguiste :

Le discours... est considéré comme une unité linguistique de dimension supérieure à la phrase (transphrastique), un message pris globalement, un énoncé (Maingueneau, 1976, p. 11).

La notion du texte « suite cohérente de phrases » conceptualisée par la linguiste danoise, correspond en tout bon point à une autre définition de Maingueneau (Maingueneau, 1976, p. 11). Celui-ci prend en considération le discours à travers son intégration au sein de l'analyse linguistique. Il est en effet possible selon lui de prétendre à une telle démarche dès lors qu'un ensemble de règles d'enchaînement liant les phrases les unes aux autres composent l'énoncé.

Afin de schématiser les différents concepts explorés, Lundquist propose un diagramme (Lundquist, 1980, p. 22) dans lequel le concept de « texte » se trouve ancré dans des sphères diverses :

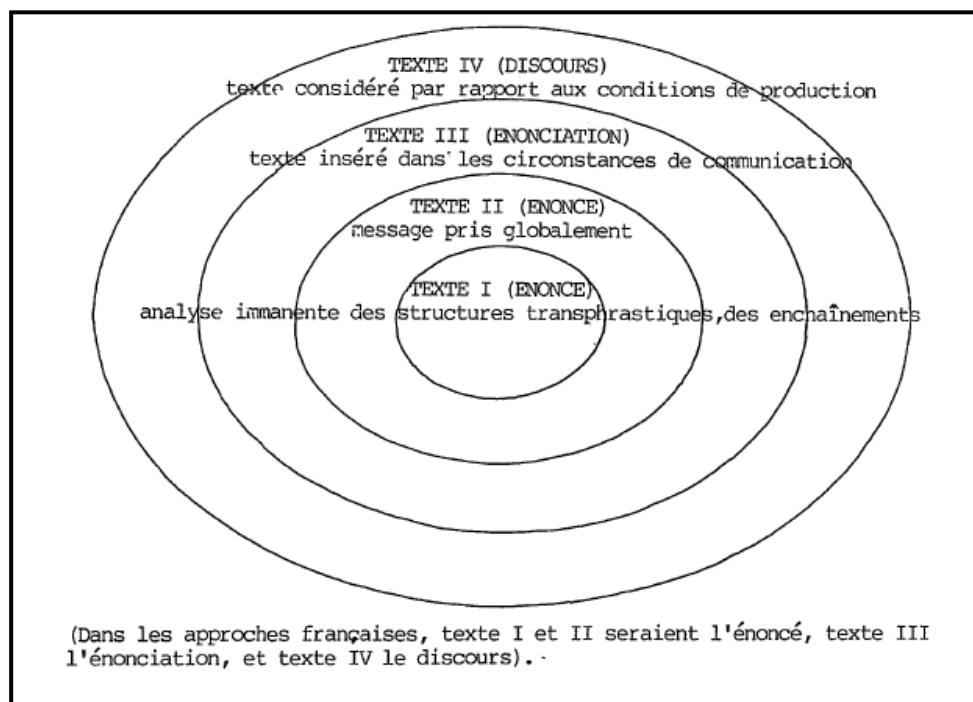


Figure 08 : Le texte : entre discours et énonciation (Lundquist, 1980, p. 22)

Poser une définition au concept « texte » d'une manière définitive tout en le restreignant d'un point de vue étymologique à un seul champ disciplinaire serait inconcevable. Linguistiquement, la notion de texte n'a pu être cernée par la chercheuse danoise qui propose néanmoins une alternative afin de délimiter l'objet d'analyse au premier degré.

Partir du *Texte II* où le texte s'apparente à un message pris dans son aspect global avec une prise en compte des manifestations concrètes des textes et des énoncés et parvenir à éclairer le *Texte I* (les enchaînements immanents au texte) aura pour objectif final l'articulation de ces enchaînements sur les circonstances de communication représentées par le *Texte III*, l'énonciation.

I.4. Texte et actes de langage

En avançant une définition qui ne réfute en aucun cas de figure celles formulées préliminairement, Lundquist (1980) songe à élaborer une méthode d'analyse qui permet de concilier le niveau phrase au niveau texte. Selon elle le texte doit être envisagé comme un acte de langage (Searle, 1969) comportant les fondamentaux de l'acte d'énonciation :

- L'acte de référence
- L'acte de prédication
- L'acte illocutionnaire

On parle de quelque chose (acte de référence), pour en dire quelque chose (l'acte de prédication), afin de le communiquer à quelqu'un dans une intention spécifique (l'acte illocutionnaire) (Lundquist, 1980, p. 24).

Cette approche est valable toujours selon Lundquist aussi bien à l'unité texte qu'à l'unité phrase. Le passage d'un niveau à un autre semble un fait accompli du moment que la tripartition du niveau phrastique trouve réplique au sein de la tripartition du niveau textuel à travers : un niveau référentiel, un niveau prédateur et un niveau illocutionnaire. Un second schéma vient s'insérer ici afin de mieux expliciter l'approche en vigueur (Lundquist, 1980, p. 24) :

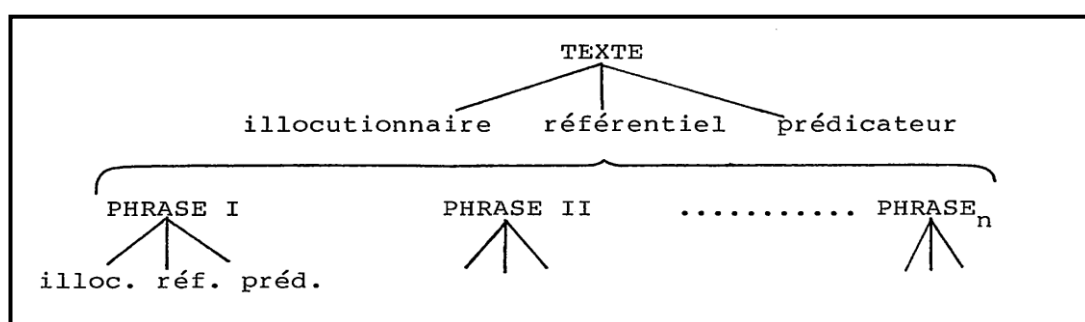


Figure 09 : Tripartition phrastique et textuelle de l'acte de langage (Lundquist, 1980, p. 24)

Considérant que le texte est une suite cohérente de phrase, un élément cohésif désigné par « C » sert d'appui pour leur emboîtement. Il suffit de le repérer à l'aide d'une décomposition de chaque phrase en ses éléments référentiels, prédictifs et illocutionnaires et de le décrire en insérant ces données à la tripartition textuelle. Les niveaux de la référence, de la prédication et de l'illocution auront ultérieurement une dénomination nouvelle primordiale à la compréhension du niveau textuel. La linguiste nommera ces trois niveaux respectivement : la structure thématique, la structure sémantique et la structure pragmatique.

Suivant la figure exposée ici-bas, le texte est une suite de phrases qui s'agencent sur la structure mère. Les unités phrastiques s'emboîtent les unes sur les autres et forment la composante : texte.

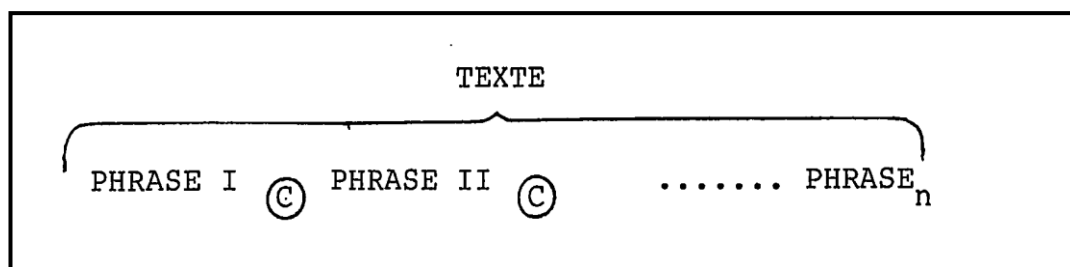


Figure 10 : Emboîtement des unités constitutives de la composante « texte » (Lundquist, 1980, p. 25).

II. La cohérence textuelle

Le concept de cohérence est pour le texte ce que la grammaticalité est pour la phrase, l'essence même de la textualité. La notion s'avère inhérente à l'objet texte de là-même à se demander si elle est un fait de syntaxe, de sémantique ou de pragmatique.

Selon la linguiste Lita Lundquist (1980), la division de la linguistique classique n'a plus lieu d'être dans le champ disciplinaire de la linguistique textuelle. La division sémiotique comportant les trois domaines à savoir : la syntaxe, la sémantique et la pragmatique n'opère plus, lorsque il est question de porter l'énoncé au niveau textuel.

L'approche de la cohérence textuelle proposée se répartit en trois différents actes : l'acte de référence, l'acte de prédication et l'acte illocutionnaire. Ils constituent respectivement dans le texte l'équivalent des structures : thématique, sémantique et pragmatique. Afin d'octroyer une forme de véracité à son postulat, celle-ci cite les travaux du linguiste berlinois Horst Isenberg qui fondent justement son hypothèse sur le fait que le domaine de la grammaire doit être le texte et non pas la phrase. Isenberg énumère un certain nombre de phénomènes interprétables par rapport à la structuration du texte. Il en dénombre : les anaphores, l'emploi de l'article, l'ordre des mots dans la phrase, la pronominalisation et connecteurs, l'intonation, l'emphase et le contraste ainsi que la succession temporelle.

Isenberg traite par ailleurs les problèmes de la référence (les anaphores, l'article, la pronominalisation...) et trace la distinction entre référence explicite et implicite (Lundquist, 1980, p. 30). Lundquist semble rejoindre la pensée du linguiste allemand en articulant la distinction établie sur les concepts de coréférence et de contiguïté sémantique. Le terme coréférence selon elle désigne : « la référence par plusieurs

éléments linguistiques à un même objet du monde extérieur » (Lundquist, 1980, p. 30) et celui de contiguïté sémantique « la récurrence des traits sémantiques ». (Lundquist, 1980, p. 30). Chose qu'elle reprend lorsqu'elle évoque l'autre linguiste allemand Roland Harweg et sa distinction : Texte-identité-substitution et Texte-contiguïté-substitution (Lundquist, 1980, p. 30).

II.1. Aspects linguistiques et encyclopédiques

Irena Bellert citée par Lundquist (1980, p. 31) pense qu'il est évident que la condition sine qua non pour identifier la cohérence d'une phrase avec le texte sous jacent est sémantique (Lundquist, 1980, p. 31). Selon la linguiste, les implications sémantiques sont soit inhérentes à la connaissance de la langue ou bien fondées sur la connaissance du monde. Lundquist propose deux exemples d'application afin de cerner les deux notions en question : (Lundquist, 1980, p. 32)

Exemple 1 : Implication linguistique

Picasso a quitté Paris → Picasso était à Paris

Exemple 2 : Implication encyclopédique

Picasso a quitté Paris → Le peintre a rejoint sa femme sur la Côte d'Azur

Il est impératif d'avoir en filigrane le fait que Picasso est (était) peintre. L'aspect sémantique reliant l'énoncé A et B du second exemple dépend d'un présupposé capital à la cohérence de l'exemple illustratif. Lita Lundquist revient sur le fondement de l'implication sémantique en considérant :

Ces implications encyclopédiques comme pragmatiques : l'émetteur présuppose, en encodant son texte dans une certaine forme linguistique, que le récepteur soit en mesure de décoder correctement le message, c'est-à-dire de saisir la cohérence. (Lundquist, 1980, p. 32).

L'émetteur fait en sorte de délivrer des présupposés censés être déchiffrés par le récepteur. Pour Bellert les aspects d'implications, linguistiques et encyclopédiques, sémantiques et pragmatiques jouent un rôle prépondérant pour l'interprétation de la cohérence textuelle (Lundquist, 1980, p. 32).

II.2. La constituante thématique du texte

Les approches mises en exergue par la linguiste danoise démontrent que les approches en matière de cohérence textuelle relèvent d'une grammaire inter-phrastique et non d'une grammaire textuelle. Les travaux d'Egon Werlich repris dans *La cohérence textuelle* de Lundquist (1980) offrent le modèle d'approche le plus adéquat à l'appréhension de la cohérence textuelle. Werlich avance ainsi que la cohérence est la constituante même du texte. Il la définit par ailleurs en ces termes :

La cohérence est créée dans la communication linguistique chaque fois que l'encodant communiquant ... utilise une unité linguistique En tant qu'unité de base de texte ... avec un thème, puis étend cette unité en progression linéaire dans des suites d'unités linguistiques ordonnées et complétées de manière conventionnelle. (Werlich, 1976, p. 23).

De la mise au point ci-dessus le concept de thème immerge. Il comprend une base thématique et une expansion thématique qui est selon le linguiste :

Une opération linguistique par laquelle les encodeurs produisent des séquences cohérentes et complétées... à partir d'une base de texte thématique (Werlich, 1976, p. 30).

Selon Lundquist, Werlich se situe non pas dans le sillage de la division traditionnelle (syntaxe, sémantique, pragmatique) mais plutôt sous un angle purement textuel. Pour ce qui est de la cohérence, il en distingue deux sortes :

- Celles qu'il qualifie de « séquences fonctionnelles » dans lesquelles l'encodeur (émetteur-locuteur) s'appuie sur des morphèmes liés et des mots de fonction pour établir la cohérence.
- Celles qu'il désigne par « Séquences topicales » dans lesquelles il s'appuie sur des mots de contenu pour établir la cohérence. (Werlich, 1976, p. 30)

II.3. Les notions de base de la cohérence textuelle

Après avoir exploré les fondements du concept « syntaxe » dans une approche plutôt traditionnelle (où la phrase est envisagée comme la structure macro) Lita Lundquist attribue une définition à la notion bien avant de songer à traiter les éléments constituant la cohérence du texte. La linguiste considère en effet comme syntaxiques « les moyens par lesquels une langue exprime les relations entre les différents éléments d'un texte »

(Lundquist, 1980, p. 35). Elle propose à cet effet trois notions de base essentielles lorsque l'on veut envisager un texte par le biais de sa cohérence.

Des principes de base semblent prodiguer un outil analytique de choix lors de l'appréhension de la cohérence textuelle. Les notions de la (co) référence, la contiguïté sémantique et celle de connecteurs en sont le faire valoir.

II.3.1. La référence et la coréférence

La linguiste désigne par coréférence « le fait que plusieurs instances linguistiques se réfèrent à un même objet du monde extralinguistique » (Lundquist, 1980, p. 39). Plusieurs unités lexicales renvoient à un objet unique appartenant au monde réel. Cette opération prend pour base le concept de référence qui relève du trait référentiel du signe et de la fonction référentielle de la langue : « l'acte de référence » envisagé par Searle qui pense que :

Choisir ou identifier un objet, une entité ou un particulier en dehors d'autres objets au sujet desquels le locuteur dit ensuite quelque chose... Toute expression servant à identifier une chose, un événement de processus, j'appellerai une expression de référence. (Searle, 1969, p. 203)¹⁰

II.3.1.1. La référence

Un nombre incalculable d'objets, de concepts, de relations se trouve dans la réalité qui nous entoure. La référence serait donc le trait d'union entre le texte et le monde extérieur mais encore un lien intrinsèque entre un objet faisant partie du monde réel ou imaginaire et un signe linguistique figurant au sein de la structure textuelle. Ceci rejoint l'acte de référence qui constitue le thème du texte. Halliday et Hasan, auxquels nous avons emprunté quelques concepts clés lors du premier chapitre, émettent une réflexion bien précise sur la notion en question : « La référence est une relation sémantique liant une instance de langage à son environnement¹¹ » (Halliday et Hasan, 1976, p. 305).

Lors du premier chapitre, le concept de référence a été pris en considération à travers une étude élaborée par les linguistes Halliday et Hasan. Nous avons pu constater tout comme Lita Lundquist que le passage de la référence à la coréférence se concevait

¹⁰ Voici la citation originale: "To pick out or identify one object or entity or particular apart from other objects about which the speaker then goes on to say something. ... Any expression which serves to identify any thing, process event, I shall call a referring expression".

¹¹ Voici la citation originale: "Reference is a semantic relation linking an instance of language to its environment".

comme le passage d'une relation externe à une relation interne « du dehors vers le dedans » :

Tandis que par la référence, le locuteur crée une relation entre le texte et la réalité, il établit par la coréférence des relations entre des éléments textuels. L'on constitue d'abord, par la référence externe, le thème du texte, pour le faire évoluer ensuite en une structure thématique par la coréférence. (Lundquist, 1980, p. 41).

Un tel mouvement trouve similitude dans la pensée des linguistes Halliday et Hasan. Ceux-là désignent par « exophorique » la référence externe et par « endophorique » la référence interne. Deux concepts qui ont déjà été explorés lors du chapitre premier afin de saisir les mécanismes linguistiques qui tissent la cohésion entre les différents éléments constitutifs du texte. Lita Lundquist avance quant à elle deux notions, celles de référence situationnelle et de référence textuelle.

La linguiste reprend encore la réflexion d'Halliday et d'Hasan en explicitant les deux composantes inhérentes à la référence à savoir : la référence anaphorique et la référence cataphorique. Le figure ci-dessous fera en sorte d'accorder plus de crédit à ce qui vient d'être formulé (Lundquist, 1980, p. 42).

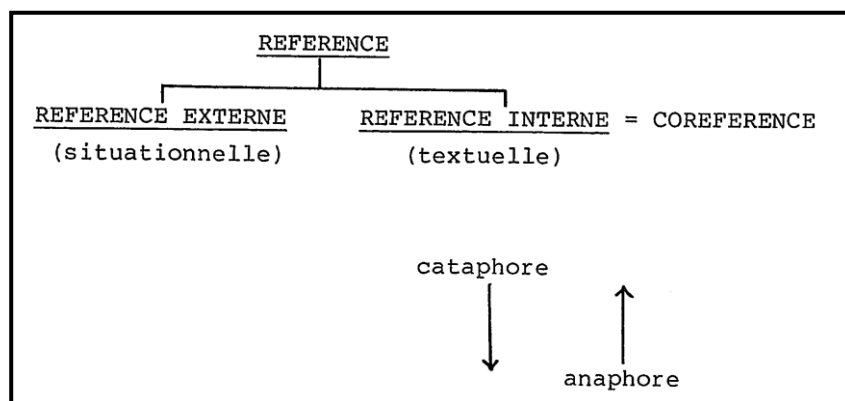


Figure 11 : La référence (Lundquist, 1980, p. 42)

La référence se manifeste par la dénomination (noms, substantifs) assurant l'acte de référence sur la base de trois facteurs concomitants à sa réalisation :

- Le référent : soit l'objet désigné dans le monde extratextuel.
- Le référant : soit le segment textuel qui réfère.
- Le référé : soit le segment textuel auquel se réfère le référant.

Selon Ducrot et Todorov, « un substantif... est nécessaire pour accomplir l'acte de référence, car ce sont les substantifs qui coupent le continuum sensible en un monde

d'objets » (Ducrot, 1972, p. 469). De plus, différentes formes énumérées dans l'ouvrage de Ducrot et Todorov peuvent s'apparenter à la dénomination : Les descriptions définies, les noms propres, les démonstratifs, les déictiques et les déterminants.

Il est utile de rappeler que les données collectées, (le postulat théorique pris de l'œuvre d'Hasan et d'Halliday) lors du préluce de ce chapitre, serviront lors de la partie courante dédiée à la cohérence textuelle. D'autres appareils théoriques viendront toutefois consolider nos acquis afin de mettre en œuvre une méthode d'analyse qui saurait effectuer le passage entre le niveau phrastique et le niveau textuel.

II.3.1.2. La coréférence

Trois procédés linguistiques assurent la cohérence coréférentielle : La pronominalisation, la définitivisation et l'ellipse. Le premier et le troisième procédé ont été répertoriés lors de la partie réservée à l'étude des procédés assurant la cohésion du texte. Il s'agira de les reprendre brièvement ici à travers des illustrations proposées par la linguiste Lita Lundquist (1980, pp. 44-45) dans un chapitre qu'elle consacre aux procédés relatifs à la cohérence textuelle.

Extrait 1 : La pronominalisation

Jean Anglade est né à Thiers en 1915. A treize ans il a pour compagnon de jeu de travail Saïd Ben Taieb qui lui révèle le monde de l'immigration. (Texte de couverture à Jean Anglade, 1976).

La même entité prise du monde réel connaît une reprise à travers les pronoms personnels soulignés dans la figure. Le thème « Jean Anglade » évolue ainsi au fil du texte attribuant à celui-ci de la cohérence. C'est en évidence le procédé de la pronominalisation.

Extrait 2 : La définitivisation

Hier, le président du conseil économique et social, Gabriel Vantejol a reçu la cravate de commandeur de la légion d'honneur des mains du président de la république ... Cette cérémonie s'est déroulée dans le salon de l'Elysée. (*Le Figaro*, 1977, 12 octobre)

Le syntagme nominal de la seconde phrase « cette cérémonie » et la première phrase renvoient au même événement appartenant au monde réel. La cohérence coréférentielle a lieu d'être dans le présent énoncé par le procédé de la définitivisation.

Extrait 3 : L'ellipse

Parer le râble... l'installer dans un plat creux. L'entourer de la carotte et des ognons en rondelles, de l'ail pressé. (Lundquist, 1980, p. 46)

La cohérence coréférentielle s'établit ici par l'ellipse de l'aliment premier « le râble ». Il trouve redondance cependant par une pronominalisation.

Les dispositifs qui viennent d'être avancés ne suffisent pas selon Lundquist à assurer la cohérence textuelle. La linguiste introduit le concept de présupposition désigné « comme allant de soi ou comme déjà connu et impossible à mettre en doute » (Ducrot, 1972, p. 347). Selon Ducrot la présupposition tâche d'unifier les différents participants de l'acte d'énonciation. Lundquist est d'avis pour dire que la présupposition opère en fonction d'un élément textuel connu. Ceci à travers des facteurs extra-textuels (les connaissances culturelles ou encyclopédiques) mais aussi par des facteurs textuels. « La présupposition exige donc un fond de savoir, savoir culturel et encyclopédique, commun à l'émetteur au récepteur du message » (Lundquist, 1980, p. 48) ce que la linguiste qualifie d'expérience partagée.

Ici le jeu entre les facteurs de l'acte d'énonciation se produit dans et à travers le texte. Suivant le postulat de Lundquist, l'encodeur devra, pour sa part, présupposer que le décodeur soit à même d'établir la coréférence entre différentes instances du discours. Celui-ci présuppose que le texte soit cohérent.

Une autre vision semble prendre part lors du processus visant à retracer la cohérence textuelle. Celle d'une possible articulation entre les notions de référence et de thème. En effet, la linguiste insiste sur le fait que :

En référant à un objet du monde extérieur, l'encodeur en fait le thème de son texte. En référant, à plusieurs reprises dans l'enchaînement textuel, à ce même objet, l'encodeur crée une cohérence thématique » (Lundquist, 1980, p. 50).

Thématique équivaut selon celle-ci à la cohérence coréférentielle qui crée l'unité, la trame cohérente du texte. Sachant que les référents (entités nominales) participent en tant qu'acteurs à la cohérence textuelle par divers moyens internes et que ceux-là même assurent la structuration thématique, d'autres strates d'après la linguiste entrent en vigueur pour donner de la cohérence au texte à savoir : la structure sémantique et la structure pragmatique. Elles sont, dès lors, deux niveaux prédisposés à mettre en œuvre la cohérence textuelle. Nous tâcherons de les expliciter dans les pages qui vont suivre.

II.3.2. La contigüité sémantique

A la cohérence référentielle vient s'ajouter une cohérence sémantique fondée sur une contigüité sémantique. Lita Lundquist (1980, p. 52) entend par là une récurrence des traits sémantiques identiques. Elle emprunte la notion de « chaînes isotopes » à Halliday et Hasan stipulant qu'il y'a une présence des sèmes identiques entre les syntagmes nominaux du texte.

Les unités nominales entretiennent donc des relations particulières qui reposent sur l'inclusion d'un terme dans un autre (hyponyme dans un hyperonyme) et sur l'intersection de certains sèmes ce qui donne lieu à des synonymes et des antonymes. Les figures (Lundquist, 1980, p. 54) ci-dessous tâcherons d'explicitier ce propos :

- **Le processus d'inclusion** : avec l'exemple suivant

Le foyer de cette famille d'artiste est une maison de papier. Le mari est peintre, sa femme est écrivain.

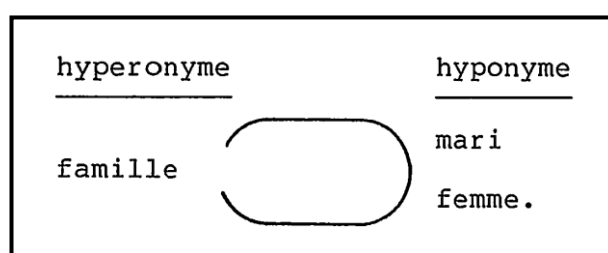


Figure 12 : Le processus d'inclusion. (Lundquist, 1980, p. 53)

- **Le processus d'intersection**

Les collines sous l'avion creusaient déjà leur sillage d'ombre dans l'or du soir. Les plaines devenaient lumineuses.

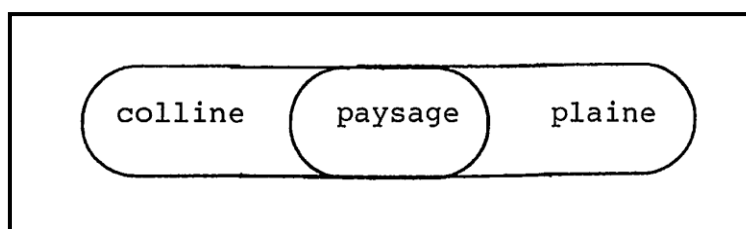


Figure 13 : Le processus d'intersection. (Lundquist, 1980, p. 54)

La prise en charge de la contiguïté sémantique à travers ces deux processus a pour socle plusieurs opérations cognitives élaborées par Harweg (1968) que la linguiste reprend à partir des travaux de Dressler (1972, p. 39) :

- Les relations logiques (victoire-défaite)
- Les relations ontologiques (tonnerre-foudre)
- Les relations culturelles (église-tour)
- et les relations situationnelles (l'homme-sa chemise).

En outre, la linguiste laisse entendre qu'à travers ces différents liens sémantiques établis, l'encyclopédie détenue par le récepteur a une place conséquente pour l'établissement d'une cohérence textuelle. Parallèlement à cela, « il convient de souligner que les relations de contiguïté sémantique participent avec la cohérence coréférentielle à la structuration thématique » (Lundquist, 1980, p. 56). Les unités du texte entretenant des rapports référentiels ou sémantiques connaissent alors une ramification créant une continuité thématique.

II.3.3. La connexion par connecteurs

Le connecteur joue un rôle conséquent lorsqu'il s'agit de relier des phrases entre elles, sa fonction première consiste donc à spécifier la manière dont elles doivent être enchaînées. Halliday et Hasan cité dans l'ouvrage de Lita Lundquist stipulent que « la conjonction est une spécification de la manière dont ce qui va suivre est systématiquement connecté à ce qui a précédé » (Halliday et Hasan, 1976, p. 227).

Cet autre lien assurant une forme cohérence au texte est selon la linguiste une particule de liaison qui joue le rôle de passeur entre une phrase et une autre (Lundquist, 1980, p.57). Chaque connecteur tend essentiellement à établir une cohérence entre les différentes phrases du texte. D'après les dires de Gérard Antoine, philologue et grammairien français « l'adverbe conjonctif (i.e. connecteur) est à la fois un élément lexical, un outil syntaxique doté d'un pouvoir de relation » (Gérald, 1958, p. 318). Lundquist (1980, p. 59) répertorie un groupe de connecteurs que voici :

- Les conjonctions : mais, ou, et, donc, or, ni, car
- Des adverbes : ainsi, aussi, donc, premièrement, etc.
- Des locutions adverbiales : entre autres, en revanche, pour conclure, etc.

- Des locutions toutes faites : c'est-à-dire
- Des propositions entières : comme il a été signalé ci-dessus.

Dans une optique sémantico-logique, Lundquist met en avant une classification à visée textuelle empruntée en grande partie à Gérard Antoine (1958) et aux linguistes Hasan et Halliday (1976). Cette classification comprend les connecteurs suivants (Lundquist, 1980, pp. 60-61) :

- **Additifs** : et, de nouveau, encore, également, de plus, aussi, de même, or, voire
- **Enumératifs** : d'abord, ensuite, enfin, finalement, premièrement, deuxièmement
- **Transitifs** : d'ailleurs, d'autre part, du reste, en outre
- **Explicatifs** : car, c'est que, c'est-à-dire, en d'autres termes, à savoir
- **Illustratifs** : par exemple, entre autres, notamment, en particulier, à savoir
- **Comparatifs** : ainsi, aussi, plus..., moins..., plutôt, ou mieux
- **Adversatifs** : or, mais, en revanche, au contraire, par contre, d'un côté – d'un autre côté.
- **Concessifs** : toutefois, néanmoins, cependant
- **Causatif/consécutif/conclusifs** : c'est pourquoi, donc, ainsi, en effet, aussi, en conséquence, alors
- **Résumatifs** : bref, en somme, enfin
- **Temporels** : d'abord, ensuite, puis, en même temps, plus tard, alors

Le texte revêt ainsi certaines structures essentielles à la description des facteurs cohésifs à savoir, les trois structures présentées par Lundquist (1980, p.64) :

- **La structure thématique** : qui se fonde sur l'acte de référence.
- **La structure sémantique** : qui se fonde sur l'acte de prédication.
- **La structure pragmatique** : qui se fonde sur l'acte illocutionnaire.

II.4. Les structures textuelles

Le texte compose avec une dynamique ternaire scindée en trois structures porteuses bien distinctes : la structure thématique qui est étroitement liée au processus de référence. La

structure sémantique qui assure la prise en compte de la cohérence logico sémantique dans l'enchaînement phrastique. Enfin, la structure pragmatique qui se modélise via les modalités d'énonciation formant l'acte illocutoire. Voyons de plus près ces structures textuelles qui semblent prendre part au sein de l'élément « texte » sur la base de l'unité phrase.

II.4.1. La structure textuelle thématique

La structure thématique qui est liée au processus de référence au sein du texte se fonde sur le principe de cohérence et le principe de dynamique (Lundquist, 1980, p. 65). Ici, la cohérence du texte est assurée par une structure thématique basique (le thème) considérée comme un noyau susceptible de connaître une expansion textuelle. Le thème selon Lundquist se constitue d'un sujet, ce dont on parle et d'un prédicat, ce qu'on en dit :

Ce serait à partir de ce thème dans lequel on reconnaît le NP (sujet) et le VP (prédicat) ... et les actes de référence et de prédication de Searle que le texte est généré par une expansion thématique jusqu'à constituer une « structure thématique ». (Lundquist, 1980, p. 65)

Deux principes de base prennent en charge la structure thématique (la textualité) : d'abord la continuité, à travers laquelle chaque phrase est censée posséder des éléments récurrents, redondants, connus et présupposés. Ensuite, l'expansion s'effectuant à l'aide d'éléments posés, nouveaux procurant toute une dynamique au texte. Ce principe est dit « progression thématique » chez les linguistes de l'école de Prague. Danes dit d'ailleurs :

La structure thématique actuelle du texte consiste... dans la concaténation et la connotation des thèmes. J'appelle cette progression thématique l'ensemble des relations thématiques dans le texte. Cette progression représente le cadre de la structure du texte. (Danes, 1976, p. 211).

En outre, le linguiste définit le thème par ce qui est connu et considère ce que la phrase apporte de nouveau comme rhème. Pour Lita Lundquist, l'armature textuelle est constituée par le thème et la progression thématique tandis que le rhème attribue au texte toute sa « dynamique communicative » (Lundquist, 1980, p. 66).

A ce titre Danes propose une typologie de progressions thématiques comprenant plusieurs types qui sont à l'origine de la cohérence textuelle (Danes, 1976, p. 211). A travers la schématisation des progressions thématiques établies par le chercheur, la

1. **La progression thématique linéaire** : Le rhème d'une phrase devient le thème de la phrase suivante :



Figure 15 : La progression à thème constant (Lundquist, 1980, p. 67)

Figure 16 : La progression à thèmes dérivés d'un hyperthème (Lundquist, 1980, p. 67)

85

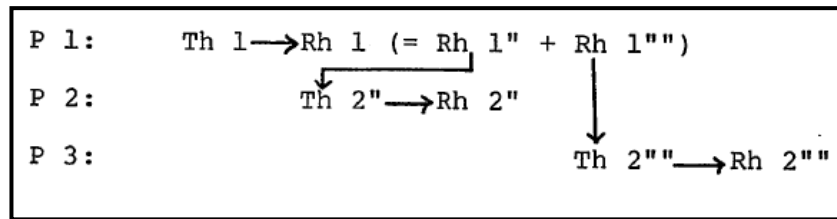


Figure 17 : La progression à thèmes dérivés d'un hyperrhème (Lundquist, 1980, p. 67)

5. **La progression thématique avec « saut », « trou »** : Les sujets traités au niveau des phrases subséquentes aux premiers thèmes/rhèmes peuvent ne pas se référer aux Th1-Th2 ou aux Rh1-Rh2. Ce qui crée une forme d'interruption dans la progression thématique.

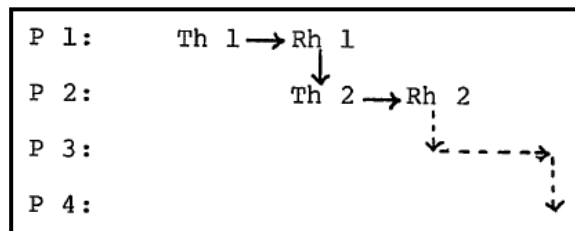


Figure 18 : La progression thématique avec « saut », « trou » (Lundquist, 1980, p. 67)

Les modèles qui viennent d'être explicités à l'instant font en sorte d'instaurer un réseau thématique au sein de la structure textuelle. Toutefois, nous sommes d'avis de traiter ces progressions à l'aide de l'outil linguistique. Lita Lundquist agence justement les traits de la cohérence coréférentielle (la pronominalisation, la définitivisation) sur cette structure thématique même. Nous verrons cela plus tard lors de nos différentes analyses.

II.4.2. La structure textuelle sémantique

Cette seconde structure immanente au texte pose problème en raison du terme « sémantique » qui recouvre divers champs lorsqu'il est traité suivant une optique textuelle. Nous parlons dès lors du signe « mot », du signe « phrase » et du signe « texte », le choix de l'un ou de l'autre dépendra donc du niveau dans lequel le signe évolue.

Les relations sémantiques envisagées par les linguistes allemands Isenberg et Brinker repris dans les travaux de la linguiste (Lundquist, 1980, p.70) abordent cet aspect sémantique afin de cerner les liens cohésifs qui s'établissent entre les phrases.

II.4.2.1. Les schémas de mise en texte d'Isenberg

Isenberg (Isenberg, 1972, p. 26) énumère douze types de relations interphrastiques, il nomme cette tentative visant à appréhender la structure textuelle sémantique « les schémas de mise en texte. » Elle servira durant le courant travail à illustrer l'analyse de la cohérence logico sémantique dans l'enchaînement phrastique.

1. **Thématisation d'objet** : L'objet présent dans l'énoncé connaît une reprise thématique par la voie d'un référant linguistique ex : Dans le garage il y'avait une auto. La voiture était repeinte à neuf.
2. **Liaison causale** : Cela sous-entend l'établissement d'une relation logique de cause à effet entre deux phrases ex : La lampe ne marche pas. Le fil est rompu.
3. **Liaison de motif** : Deux phrases sont reliées par un motif défini comme le démontre l'illustration suivante ex : Jean est allé à la cave. Il va chercher du charbon.
4. **Diagnostic** : Une hypothèse est impérative à la mise en place d'un lien entre deux énoncés. Le raisonnement qui en découle mène à l'identification des causes, origines d'une altération donnée ex : Il a gelé. Les conduites du chauffage ont éclaté.
5. **Spécification** : L'élément textuel éliminé dans un premier temps apparaît par la suite donnant ainsi l'impression du « détail » ex : Hier il y'a eu un accident. Pierre s'est cassé le bras.
6. **Grouperment métalinguistique** : Plusieurs phrases appartenant à une où à plusieurs réalités linguistiques référentielles forment ce qu'Isenberg nomme un grouperment métalinguistique ex : Mon frère s'est acheté un costume. Pierre est tombé dans l'escalier. Ma tante s'est cassée le bras. C'est hier que j'ai appris tout cela.
7. **Liaison temporelle** : Au fil du texte apparaît en filigrane une connexité temporelle assurée par des marqueurs temporels ex : Pierre a quitté la maison vers trois heures. Alors, on a sonné et un homme est entré.
8. **Liaison de présupposé** : Une certaine probabilité s'instaure entre les énoncés par le biais d'une éventualité émise par le locuteur ex : Ce jeune garçon est allé au cinéma. Quelqu'un lui a donné de l'argent.

9. **Contraste** : Les traits antonymiques semblent trouver ancrage à l'aide d'un jeu de contraste ex : Pierre est un type bien. Son frère, par contre, est un menteur.
10. **Concordance question réponse** : L'adéquation entre ce que l'on formule, demande et ce que l'on attend comme réponse en retour tient pour demeure une concordance explicitée par l'exemple : Qu'as-tu fais hier soir ? – Je suis allé au cinéma.
11. **Comparaison** : Un même syntagme connaît une reprise sémantique. L'enjeu ici est de traiter un signe que l'on a au préalable choisi différemment par l'emploi de comparatifs ex : Pierre a un manteau long. Son frère en a un, un peu plus long.
12. **Correction d'émissions précédentes** : Le locuteur prend le soin de rectifier sémantiquement ce qu'il a déjà énoncé. Le sens en est altéré dans la mesure où de nouveaux éléments viennent s'accoler à la seconde phrase : Jean a vu Marie. Non, c'est Pierre qui a vu Marie.

Basant sa théorie portant sur les relations interphrastiques, Brinker (1971, pp. 233-235) décrit ce qu'il nomme par « structure informative » des textes en partant d'une information de base. Il rejoint sur le plan de la pensée son homologue Isenberg pour ce qui est des liens interphrastiques. Il emploiera pour sa part le terme « structure sémantico-thématique » afin de mieux éclairer son postulat théorique.

II.4.2.2. Relations sémantiques textuelles

Pour la macro-structuration des textes, Lita Lundquist (1980, p 72) emprunte le modèle conceptualisé par Greimas qui a réduit les 31 fonctions proposées par Propp à six rôles actanciels (Greimas, 1966, p 202). L'objet d'étude privilégié par Greimas est le récit, le drame ou le roman. Somme toute une manière d'élargir la dimension d'analyse dans une optique textuelle où deux couples d'actants opèrent au sein de tout texte narratif. D'abord celui de : sujet-objet et ensuite celui de : destinataire-destinataire. Un troisième sera ajouté : adjuvant-opposant. Six composantes figurant dans le modèle actantiel qui suit :

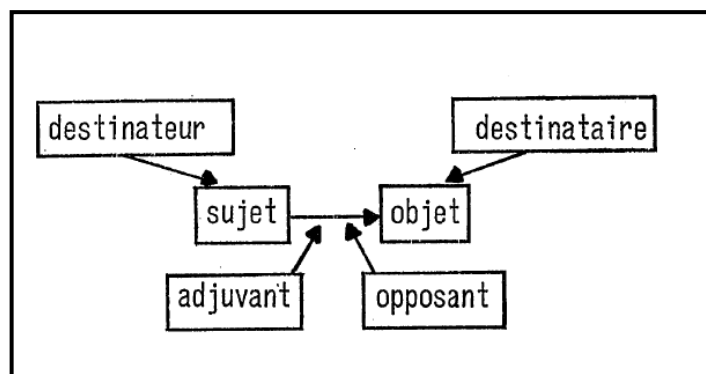


Figure 19 : Le modèle actanciel de Greimas (1986, p. 180)

Les unités lexicales ayant un référent dans la réalité (acteurs) qui s'établissent de prime abord sur une structure thématique sont disposées au sein de la structure textuelle comme (actant) participant ainsi au sémantisme et au jeu du texte :

Le mot actant désigne les fonctions de ces unités lexicales au sein du texte. Afin de mettre en place ces actants, pour les situer les uns par rapport aux autres, c'est-à-dire afin de dégager la structure sémantique du texte, il faut repérer les verbes dont la fonction est précisément de désigner des relations. (Lundquist, 1980, p. 73)

Au niveau sémantique Lita Lundquist assure que la cohérence textuelle dépend des sèmes des verbes. Elle songe toutefois à une structure sémantique dite « profonde » qui refléterait le rapport entre le texte et sa réalité environnante. Cette structure profonde est selon la linguiste réductible en une phrase de base comprenant la composante thématique et rhématique. Les phrases qui s'enchaînent dans un texte donné seraient susceptibles de révéler une forme de cohérence dans leur structure syntaxico-sémantique profonde.

Prendre en compte les phrases dans leur successivité à travers cette structure profonde laisse envisager la déduction de la structure sémantique du texte. D'après le principe de la grammaire casuelle la surface des phrases est décomposable en rôles casuels. « Celle-ci conçoit la phrase comme un drame dans lequel les entités nominales jouent certains « rôles » déterminés par le verbe qui met en scène « l'action » du drame » (Lundquist, 1980, p. 73)

Le concept de structure sémantique selon Lita Lundquist est employé aussi bien pour l'organisation syntaxico-sémantique de la phrase que pour l'organisation sémantique du texte. La linguiste préconise l'analyse casuelle pour justement tenter de passer d'un niveau à un autre. Le processus sera donc repris pour le besoin de la courante partie.

D'après les éléments que nous venons d'introduire, deux facteurs semblent entrer en considération pour saisir la cohérence textuelle. Les unités nominales « acteurs » permettant de dégager la cohérence thématique et les prédicats dont le rôle premier est de cerner les relations qui s'établissent entre les acteurs assurant ainsi la cohérence sémantique.

II.4.3. La structure textuelle pragmatique

A ce niveau le texte doit être considéré comme un message transmis par un émetteur/encodeur à un récepteur/décodeur. Le niveau pragmatique privilégié par Lita Lundquist englobe en effet les composantes représentées dans le schéma ci-dessous (Lundquist, 1980, p. 77) :

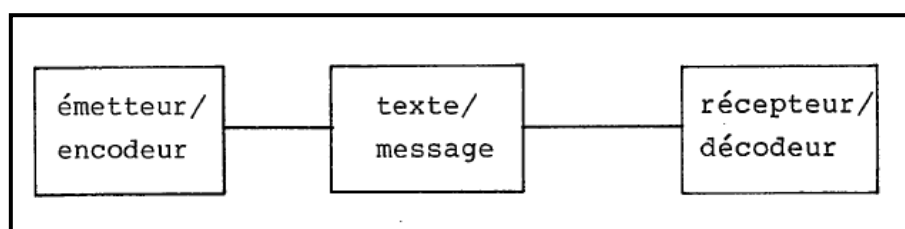


Figure 20 : Élément du niveau pragmatique (Lundquist, 1980, p. 77)

La préoccupation majeure ici n'est pourtant pas liée aux facteurs extralinguistiques, ce sont les indices linguistiques de la cohérence modale qui priment. Conçu comme un acte individuel d'utilisation chez Benveniste, l'énoncé-texte porte en lui des marques du sujet énonçant. Ces modalités d'énonciation nommées ainsi par la linguiste rejoignent la réflexion de Searle selon laquelle :

Parler une langue, c'est réaliser des actes de langage, des actes comme : poser des affirmations, donner des ordres, poser des questions, faire des promesses et ainsi de suite (Searle, 1972, p. 52).

La démarche de la linguiste danoise s'articule à priori sur ce fait établi tout en appliquant un même procédé (référer-prédiquer-agir) aux deux niveaux de l'analyse : le texte et la phrase. Au sein du texte il s'agit par le biais de ce procédé de faire ressortir les acteurs de la structure thématique, les prédications qui regroupent les acteurs-référents en « rôles » ou « cas » dans la structure sémantique et les marqueurs pragmatiques (éléments) caractérisant les traits de la communication entre émetteur et récepteur.

Benveniste dans un article intitulé : « l'appareil formel de l'énonciation » (1970) délivre un inventaire des formes linguistiques renvoyant aux modalités énonciatives. Certaines expressions linguistiques caractérisant l'acte d'énonciation sont introduites ici-bas :

- Les indices des personnes du locuteur et de l'allocutaire (je, tu).
- Les indices de l'ostension servant à désigner (ce, ici- les déictiques).
- Le paradigme entier des formes temporelles, déterminé par rapport à l'égo, le centre de l'énonciation.
- Certaines modalités formelles : les modes, les adverbes.

L'approche préconisée par Benveniste tâchera de révéler en dernier lieu la cohérence pragmatique en soulevant les indices formels de l'énonciation. La cohérence textuelle est au final étudiée selon les trois structures (thématique-sémantique-pragmatique) correspondant aux actes de langage (l'acte de référence - l'acte de prédication - l'acte illocutionnaire).

II.5. De la phrase au texte : les niveaux analytiques

La méthode préconisée par la linguiste Lita Lundquist (1980) afin de dégager les liens cohésifs qui s'établissent entre les phrases, consiste à décomposer celles-ci de façon à faire jaillir les actes d'illocution, de prédication, de référence. Pour mener à bien une telle entreprise elle emprunte les principes de la grammaire casuelle que nous exposerons ici pour les besoins de notre courante recherche.

II.5.1. La grammaire casuelle : principes de base

Charles J. Fillmore développe dans un ouvrage intitulé *Case Grammar* (1968) une théorie dont les principes généraux vont être repris dans le cadre du présent travail de recherche à partir de la synthèse établie par Lita Lundquist (1980). Au-delà des notions grammaticales de surface (sujet-objet, etc.), Fillmore préfère s'inscrire dans la structure profonde afin d'identifier la relation sémantique syntaxique sous-jacente.

Il faudrait toutefois pour saisir les relations casuelles entretenues par les syntagmes nominaux que nous avons préalablement abordés partir du verbe, pivot de l'analyse en question : « La phrase dans sa structure de base consiste en un verbe et un ou plusieurs

syntagmes nominaux, chacun étant associé au verbe dans une relation de cas particulière. » (Fillmore, 1968, p. 21).

Les rôles ainsi que les différentes relations casuelles sont d'après ce qui vient d'être rapporté définis en partant du verbe. C'est cette composante (verbe ou prédicateur) qui attribue aux entités nominales certains rôles (relations casuelles). Fillmore à partir de ces « cas » trace divers combinaisons lexicales, sémantiques et syntaxiques.

Lita Lundquist paraphrase la pensée de l'américain Fillmore et met en place une méthode permettant de décrire la cohérence textuelle. La phrase selon Fillmore comprend une proposition et des modalités :

Dans la structure de base des phrases, ... nous trouvons ce que l'on pourrait appeler (la proposition), un ensemble de relations impliquant les verbes et les noms (et les phrases incorporées, s'il y en a), séparé de ce que l'on pourrait appeler le (constituant de la modalité). (Fillmore, 1968, p. 23)

Deux décompositions au niveau de la phrase peuvent ainsi s'effectuer afin d'obtenir les constituants finaux de cette analyse casuelle : cas, verbe et modalités. Ceux-là comme le suppose Lundquist semblent s'aligner aux trois actes de langage : référer, prédiquer, agir ; et au triple niveau du texte : thématique, sémantique et pragmatique. Les figures suivantes (Lundquist, 1980, p. 85) mettront en lumière cette réflexion portant sur l'analyse casuelle.

a. La première décomposition de la phrase :

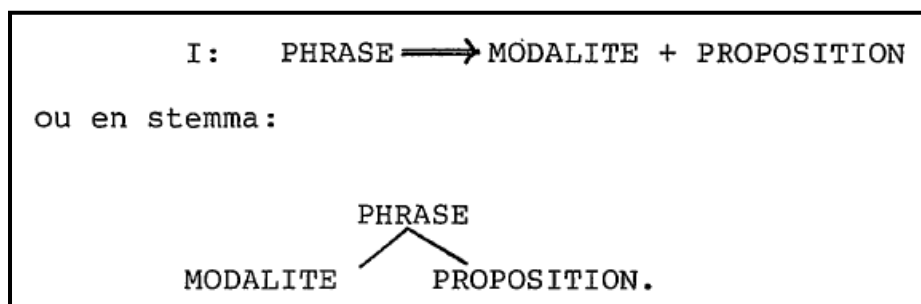


Figure 21 : Décomposition phrastique pour l'analyse casuelle (Lundquist, 1980, p. 85)

Ici le constituant « proposition » comporte à son tour : un verbe+une collection de noms qui fonctionnent comme des cas.

b. La seconde décomposition de la phrase :

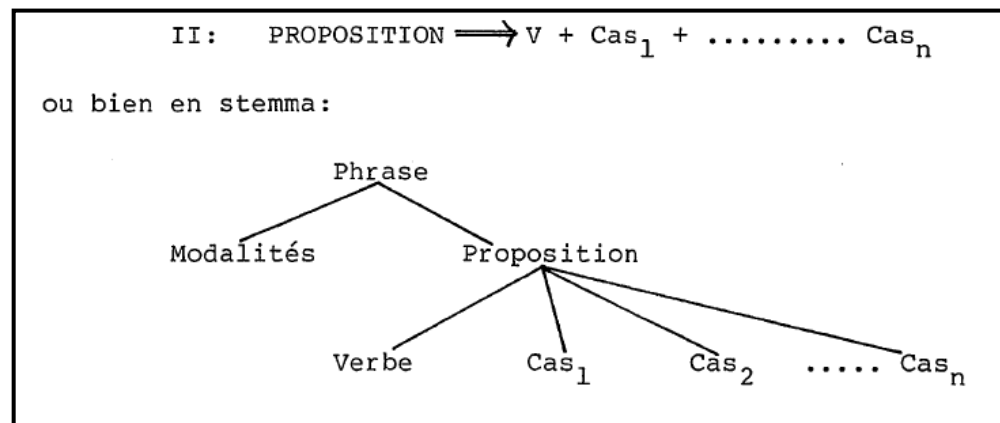


Figure 22: Décomposition phrastique pour l'analyse casuelle (Lundquist, 1980, p. 85)

La proposition se décompose à son tour sous la forme d'un verbe suivi d'une suite de cas allant du cas₁ vers un cas_n.

II.5.2. Les catégories des cas

Etablir une liste des cas reviendrait à approfondir les relations sémantiques que peut tisser le syntagme verbal entre les différents syntagmes nominaux. Lita Lundquist en distingue sept, partant de la pensée de Fillmore : Cause, Patient, Objet, Source, But, Temps et Lieu. Selon les principes fondamentaux de la grammaire casuelle (l'unicité et l'universalité) un seul rôle casuel à la fois est possible au sein de la phrase. Pour ce qui est des catégories cas, la liste ci-dessous (tableau 6) permet de cerner l'étendue de cette classification :

Cause :	
(CN) Cause non intentionnelle : phénomène	Le soleil chauffe l'eau. → (p.ex : force naturelle) qui est la cause de l'action
(AG) Agent : être animé qui est l'instigateur	Il construit une maison → conscient de l'action
(IN) Instrument : objet dont se sert l'agent	Ouvrez les coquilles avec un couteau → pour exécuter l'action
Patient :	
(REC) Receveur : but animé d'un acte à caractère délibéré.	Il construit une maison pour ses parents
(EX) Expérencier : ressenteur d'un événement psychologique ou mental.	Il espère réussir.
Objet :	
(OC) Objet concret : entité (concrète) qui subit l'action	Faites bouillir trois litres d'eau.
(OA) Objet abstrait : phénomène (abstrait) contre lequel est dirigé l'acte	La peste ronge la mémoire des hommes.
Source :	
(SC) Source concrète : entité (concrète) qui constitue une condition pour l'action (la matière).	Mouliez avec la crème Bouillante et le jus de citron
But :	
(BUT) But : objectif de l'action....	Réduisez le feu pour maintenir un petit bouillonnement
(RES) Résultat : résultat de l'action	On l'a nommé premier ministre
Temps :	
(MO) Moment : localisation temporelle de l'action	Aussitôt l'ébullition reprise, réduisez le feu
(DU) Durée : l'étendue temporelle de l'action	Laissez cuire 40 minutes
Lieu :	
(LOC) Localisation : localisation spatiale de l'action.	Rincez le riz sous l'eau fraîche
(DIR) Direction : direction spatiale de l'action	Mettez le riz dans une passoire.

Tableau 06 : Liste figurative des cas de Fillmore (Lundquist, 1980, pp. 87-88)

En formulant cette liste figurative des cas élaborée par le linguiste américain Fillmore, Lita Lundquist semble vouloir décrire les relations sémantico-syntaxiques entre les syntagmes des phrases. Il s'agira comme nous l'avons formulé au préalable de passer à un niveau second (celui du texte). Ceci est tout à fait réalisable à travers cette structuration sémantico-syntaxique.

II.5.3. Les indices de modalité

Après avoir déterminé les relations sémantiques occurrentes entre les unités nominales (en isolant les rôles casuels) l'analyse consistera à extraire du contenu modal les indices linguistiques qui assurent la cohérence textuelle. Lita Lundquist perçoit comme constituants modaux les indices linguistiques suivants :

- Les indices de personnes.
- Les indices de temps.
- Les indices de mode (verbes et adverbess + transformations interrogatives, négatives et impératives des phrases).
- Les indices de voix (voix passive, voix active, voix moyenne).

Elle ajoute à ceux-là les connecteurs : ainsi, donc, etc. qu'elle juge nécessaire pour la structure illocutionnaire du texte.

II.5.4. Analyse de la cohérence textuelle

La démarche analytique préconisée par la linguiste danoise Lita Lundquist que nous reprenons pour la courante recherche s'articule sur les composantes suivantes (Lundquist, 1980, p. 93) :

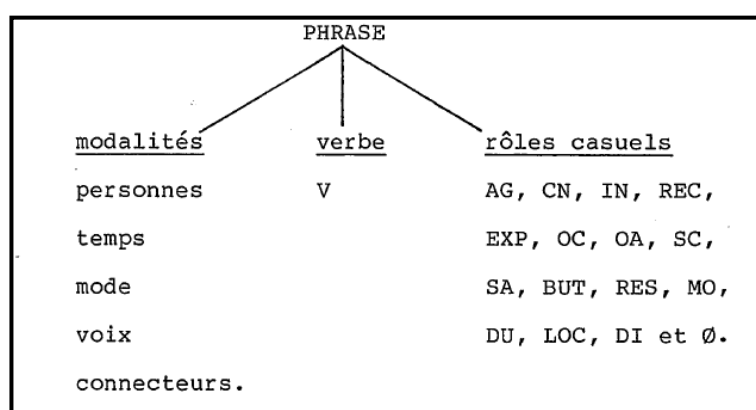


Figure 23 : Modalités de l'analyse casuelle (Lundquist, 1980, p. 93)

Celle-ci sera mise en étroite relation avec les romans qui font l'objet d'une recherche que nous développerons à travers une application sur des tissus discursifs tirés de l'œuvre maaloufienne. Les fragments discursifs en question vont en effet être soigneusement décortiqués suivant ces différentes étapes :

- Numérotation des phrases prises dans le discours.
- Décomposition du contenu propositionnel et modal.
- Reproduction des textes avec phrases numérotées et notations casuelles.
- Elaboration d'une grille comportant les résultats de la décomposition.
- Elaboration d'une grille comportant les indices de l'énonciation.

Les deux grilles élaborées serviront par la suite à l'étude de la cohérence textuelle selon les trois niveaux :

- **La cohérence thématique** : dont l'étude est basée sur la distribution des entités référentielles dans les rôles casuels.
- **La cohérence sémantique** : dans un premier temps en étudiant les relations qu'établissent les verbes entre les référents. Puis en saisissant les principaux liens sémantiques entre les items lexicaux ayant une rubrique similaire.
- **La cohérence pragmatique** : la grille réservée aux indices modaux prendra en charge ce troisième niveau.

Afin de synthétiser l'approche analytique pour appréhender la cohérence textuelle, nous reprendrons la formulation suivante proposée par Lita Lundquist :

Par ce procédé analytique qui attaque le problème de la cohérence textuelle par le biais d'une décomposition en rôles casuels, nous tenterons d'établir, au niveau thématique, les cohérences coréférentielles, de dégager au niveau sémantique la cohérence prédicative et au niveau pragmatique, la cohérence modale, énonciative, i.e. la cohérence qui assigne au texte-message sa fonction dans une situation de communication précise. (Lundquist, 1980, p. 95).

Cette tripartition s'aligne selon la linguiste sur l'hypothèse de base des actes de langage de Searle :

1. La cohérence coréférentielle « thématique » / l'acte de référence.
2. La cohérence prédicative « sémantique » / l'acte de prédication.
3. La cohérence modale « pragmatique » / l'acte illocutionnaire.

III. La cohérence textuelle chez Maalouf

Les trois niveaux phrastiques et textuels explorés au fil de la seconde partie du chapitre vont être à l’instant explicités à travers une analyse visant à mettre au-devant les traits de la cohérence textuelle dans l’œuvre maaloufienne. Nous avancerons dans un premier temps les fragments discursifs objet de l’analyse en cours bien avant de passer à l’étude à proprement parler.

III.1. Mani, le chantre des religions

Le discours prôné par le protagoniste principal dans l’œuvre *Les Jardins de Lumière* (1991) dans la salle du trône du grand Shabuhr dans la troisième partie du roman intitulé « au voisinage des rois » ; représente un terrain de jeu idéal pour faire surgir les mécanismes linguistiques inhérents à l’écriture maaloufienne. Le passage qui suit sera comme convenu disloqué en phrases numérotées préliminairement avant que la grille des cas, prédicats ainsi que les modalités ne soient établis pour l’étude de la cohérence au sein des différents niveaux.

Je respecte toutes les croyances, et c’est bien cela mon crime aux yeux de tous.
Les chrétiens n’écoutent pas le bien que je dis du Nazaréen, ils me reprochent de ne pas dire du mal des juifs et de Zoroastre. Les mages ne m’entendent pas lorsque je fais l’éloge de leur prophète, ils veulent m’entendre maudire le Christ et le Bouddha. (Maalouf, 1991, p. 148)

1. Je respecte toutes les croyances, et c’est bien cela mon crime aux yeux de tous.

AG V OA

2. Les Chrétiens n’écoutent pas le bien que 2a) je dis du Nazaréen,

AG V AG OC

3. Ils me reprochent de ne pas dire du mal des juifs et de Zoroastre.

AG V OA

4. Les mages ne m’entendent pas lorsque 4a) je fais l’éloge de leur prophète,

AG V AG

5. Ils veulent m’entendre maudire le Christ et le Bouddha.

RES V

Contenu propositionnel :

Phrase	Verbe	Agent	Receveur	Objet concret	Objet abstrait
1	respecter	Je			les croyances
2	écouter	les Chrétiens			le bien
2a	dire	Je		Nazaréen	
3	reprocher	Ils		les Juifs et Zoroastre	le mal
4	entendre	les mages			l'éloge
4a	faire	Je			
5	entendre		ils	le Christ et Bouddha.	

Tableau 07 : Contenu propositionnel 1 dans *Les Jardins de Lumière*

III.1.1. L'énonciateur comme thème discursif

Le premier niveau est assuré ici par une série d'éléments référentiels coréférents au personnage Mani. Nous relevons cette occurrence à travers l'emploi du pronom personnel de la première personne du singulier « je » qui semble être l'instigateur principal des différents actes étant le « thème » du texte. A trois reprises donc le personnage prend la parole et atteste de sa présence par le procédé de la pronominalisation.

La cohérence thématique est par ailleurs assurée ici par la présence du pronom personnel au datif « me » dans la P3 et à l'accusatif toujours avec le même référent « me » dans la P4. Le noyau ou « la structure thématique de base » désignée par les générativistes connaît une expansion textuelle donnant à l'extrait toute sa cohérence.

Le « sujet » connaît, en outre, l'arrivée d'éléments nouveaux posés comme constituants rhématiques. L'armature du texte fondée sur l'énonciateur Mani qui n'est autre que le « thème discursif » d'après les données recueillies ; est accompagnée ou consolidée par une base rhématique incarnée par le rôle casuel d'agent. Les syntagmes nominaux (les Chrétiens- les mages) apparaissant respectivement en P2 et P4 repris par le pronom personnel de la troisième personne du pluriel « ils » font en sorte d'attribuer à l'énoncé toute sa dynamique communicative. Rappelons que la progression thématique demeure un enjeu capital pour la cohérence du texte. Le schéma suivant tâchera d'explicitier celle-ci :

P1: Th1....Rh1

P2: Th2...Rh2

P3: Th2....Rh3

P4: Th3....Rh4

P5: Th3...Rh5

III.1.2. Manichéisme et sémantisme

En tant qu'agent (3 fois sur 7 apparitions) l'énonciateur « respecte » « dis » et « fais ». D'après ce que nous venons de répertorier sur la grille des cas, les deux rôles casuels joués par celui-ci (agent et objet concret) relèvent ici d'un souci de généricité textuelle qui situe la trame narrative au sein de la structure sémantico-syntaxique. Entrant en P1, P3, P4 et P5 dans le rôle d'objet concret, Mani se constitue comme un élément subissant l'acte prédicatif exclusivement en P3. Sa présence référentielle à l'intérieur des autres phrases semble ne pas disposer de la même consistance.

Il est accompagné dans la P2, P3, P4 respectivement par « les croyances », « le bien », « le mal », « l'éloge » représentant des objets abstraits. Il est évident qu'une cohérence lexicale apparaît à travers ces substantifs qui réfèrent au nom qui vient en filigrane « religion ».

La structuration sémantique du texte s'articule donc autour de trois rôles principaux : Agent, Objet concret et Objet abstrait. La récurrence ainsi que la disposition de ces cas relèvent comme nous venons de le formuler ci-dessus de la question du genre et de la généricité. La mise en discours est ainsi sujette à une introspection dès lors qu'il est question d'une énonciation à travers laquelle l'émetteur se dévoile et agit en tant que tel voulant à priori se confesser.

Pour l'heure, la cohérence textuelle qui est au cœur de la structure sémantique semble finement reliée à une réalité située en dehors du fragment discursif. Les instances encyclopédiques qui s'insèrent tout au long du discours permettent de prétendre à une contiguïté sémantique. Les signes « croyances-bien-mal-éloge » sont le garant d'une suite sémantique cohérente étant relié à un même objet faisant partie de l'extra-texte à savoir « la religion »¹².

¹² Voir à cet effet la portée religieuse de l'œuvre *Les Jardins de Lumière* (1991) telle qu'elle fut abordée par Fida Darkoub dans sa thèse *Amin Maalouf et le pan-orientalisme : Écriture et construction identitaire dans le roman historique d'Amin Maalouf* (2010) - The University of Western Ontario.

III.1.3. Une pragmatique temporelle et modale à la fois

Certaines instances propres à la cohérence pragmatique se déduisent, citons les indices de personne et de mode. D'autre instance dites de variation sont aussi présentes dans la temporalisation et dans la voix. Le contenu modal sera ci-dessous explicité pour les besoins de l'analyse en cours.

Phrase	Personne	Temps	Mode	Voix	Transformation de la phrase (formes)	Connecteurs	Référence métatextuelle
1	1 ^{ère} sing	présent	indicatif	active		C'est bien cela	
2	3 ^{ème} plur	présent	indicatif	active			
2a	1 ^{ère} sing	présent	indicatif	active			
3	3 ^{ème} plur	présent	indicatif	active			
4	3 ^{ème} plur	présent	indicatif	active			
4a	1 ^{ère} sing	présent	indicatif	active			
5	3 ^{ème} plur	présent	indicatif	active			

Tableau 08 : Contenu modal (1) dans *Les Jardins de Lumière*

Au sein du fragment discursif que nous avons au préalable mis sous la loupe apparaît en grande partie une reprise du pronom personnel de la première personne du singulier « je ». Il caractérise le thème majeur de l'énoncé étant au centre de toutes les constructions phrastiques comme l'indique son rôle casuel « Agent ». Le texte à travers l'occurrence de cet indice de personne qu'est le « je » relève d'une subjectivité nettement perceptible au fil de l'enchaînement des instances. Ceci confère une cohérence au tout textuel. Par ailleurs, d'autres instances jouant le rôle « Agent » figurent aussi dans le discours. Nous portons toutefois un intérêt particulier à l'émetteur étant la charnière centrale de l'acte discursif.

L'emploi du présent (temps du discours selon Benveniste tout comme le futur et le passé composé d'ailleurs) est justifié par l'acte d'énonciation « supposant un locuteur et un auditeur...chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (Benveniste, 1959, p. 238). Le locuteur est témoin de certains faits qu'il veut rapporter à son interlocuteur (Shabuhr).

Le mode privilégié est comme l'atteste la grille du contenu modal l'indicatif, un mode neutre et objectif à la fois. Des transformations modales sont ici décelables à l'image de

la négation présente en P2 et P4. L'usage de la voix active (à sept reprises) est d'autre part un procédé inhérent à la sémantique du texte qui prend comme socle les différentes activités du sujet énonciateur. L'absence de connecteurs interphrastiques montre que dans le présent extrait la cohérence pragmatique n'est pas véritablement prise en charge. La cohérence thématique et la cohérence sémantique prennent le pas sur cette cohérence logique.

III.2. Prêcher la bonne parole : le manichéisme

Désireux d'avoir un lieu pour accueillir ses disciples, Mani recevra des mains du grand Shabuhr un jardin qui lui sera entièrement réservé. Bien des paroles ont dû portant être échangées avant qu'il n'obtienne cet honneur. Nous prenons donc à titre illustratif l'un des passages énoncés par le père du manichéisme.

Ceux qui viendront à moi désormais, je ne leur dirai plus d'attendre, je les inviterai à rejoindre mon cortège. Nous serons des cents et des mille, nous soulèverons plus de poussière qu'une armée, nous tracerons sur la peau du monde un sillon qui ne s'effacera plus. (Maalouf, 1991, p. 151).

Tout comme le premier extrait objet d'étude, nous envisageons de prendre en compte la cohérence textuelle au cœur des trois niveaux : thématique, sémantique et pragmatique. Ceci à travers l'étude ou l'analyse des rôles casuels, des prédicats ainsi que des modalités. L'élaboration des deux grilles (celle des cas ainsi que celle des modalités) permettra d'ailleurs de mettre en lumière la pratique de la cohérence textuelle au sein du discours que nous venons de retranscrire.

Ceux qui viendront à moi désormais,

AG V OC MO

Je ne leur dirai plus d'attendre, je les inviterai à rejoindre mon cortège.

AG V AG OC V OC

Nous serons des cents et des mille, nous soulèverons plus de poussière qu'une armée,

AG V OC AG AG V

Nous tracerons sur la peau du monde un sillon qui ne s'effacera plus

AG V OA

Phrase	Verbe	Agent	Résultat	Objet concret	Objet abstrait
1	viendront	Ceux		moi	
2	dirai	je			
3	inviterai	je		Les (disciples) / cortège	
4	serons	nous	des cents et des milles		
5	soulèverons	nous			
6	tracerons	nous			un sillon

Tableau 09 : Contenu propositionnel (2) dans *Les Jardins de Lumière*

III.2.1. La coréférentialité de l'émetteur

A l'image du premier extrait certains éléments coréférentiels confirment la présence d'un énonciateur au premier degré. Il est question ici de relever les composantes linguistiques qui se réfèrent à l'émetteur en question. En premier lieu, nous distinguons et ce à travers la répartition des cas ci-dessous l'occurrence (3 reprises) du pronom personnel de la première personne du pluriel « nous » en P4, P5 et P6 ainsi que le « je » première personne du singulier (2 reprises) en P2 et P3. La structure thématique de l'énoncé en cours d'analyse semble en effet s'articuler sur le sujet énonciateur qui n'est autre que le personnage principal du roman Mani.

Il est possible de distinguer cet être de papier par le biais du procédé de la pronominalisation qui est une forme linguistique anaphorique. Nous pourrions aussi parler de répétition étant donné que le « nous » pronom personnel est ici employé de manière à ce que le locuteur inclut l'ensemble de ses disciples (élément implicite). Le thème connaît donc une extension au fil du discours et procure à l'énoncé une cohérence palpable dans ce niveau préliminaire.

Pour ce qui est de la progression thématique, le schéma du bas met en valeur l'enchaînement thématique et rhématique. Celle-ci est envisagée selon le principe d'une continuité référentielle sans doute un acte délibéré entrepris par le personnage lors de son échange avec son interlocuteur.

P1: Th1....Rh1

P2: Th2 (Rh1)....Rh2

P3: Th2 (Rh1)....Rh3

P4: Th4....Rh4

P5: Th4....Rh5

P6: Th4...Rh6

La cohérence thématique est décelable ici car la mise en discours sous entend un référent « Mani » qui connaît une reprise ainsi qu'une extension à l'aide d'une progression à thèmes dérivés d'un hyperrhème en P1, P2 et P3 mais aussi par la voie d'une progression à thème constant en P4, P5 et P6. Le fragment discursif démontre qu'il subsiste une cohérence thématique qui immerge dès lors que les composantes thématiques sont mises en étroite relation.

III.2.2. Du « moi » vers l'autre, une sémantique de l'énonciation

Deux lectures (l'une horizontale, l'autre verticale) seront effectuées ici afin de faire surgir respectivement l'organisation syntaxico-sémantique des phrases successives et les relations sémantiques établies entre les unités lexicales.

De la première lecture nous arrivons à faire ressortir les rôles casuels assurés par le référent principal qu'est « Mani ». L'entité référentielle apparaît à cinq reprises en tant qu' « Agent ». Celle-ci est corrélée avec le rôle « objet concret » apparaissant en P1 et qui renvoie au même référent ainsi qu'en P3 où le pronom personnel COD « les » fait office d'une entité subissant l'action. Un autre « objet concret » fait son apparition en P3 « cortège » relié à l'« Agent » dans l'enchaînement des unités phrastiques par le pronom possessif de la première personne du singulier « mon ». Un seul « objet abstrait » apparaît lors de la décomposition casuelle « un sillon » qui malgré sa dénotation à un champ sémantique physique demeure néanmoins un objet métaphysique voire abstrait. Le « moment » signalé ici par l'adverbe temporel « désormais » implique une cohérence temporelle assignant un temps bien particulier au fragment discursif.

Le référent connaît une occurrence grâce à la première personne du singulier en P2, l'énonciateur se devait certainement de s'inscrire au sein du débat qui l'animait avec le haut dignitaire perse ainsi. De [P4...P6] il choisira la première personne du pluriel « nous » à travers laquelle il désigne l'ensemble de ses admirateurs, disciples ou encore la communauté manichéiste. La cohérence visible sur le plan syntaxico-sémantique se subdivise ainsi : d'une part celle d'un énonciateur parlant en son nom, en son âme et conscience et d'autre part, celle d'un énonciateur dont la présence reste concomitante

sachant qu'il inclut en plus de sa personne d'autres entités référentielles qui ne sont pas prédisposées ici à prendre la parole.

La faible présence des autres cas n'entrave nullement la cohérence du texte objet d'étude qui garde toute sa teneur à travers les deux rôles explicités lors de la présente analyse. Etant au centre du processus énonciatif, l'« Agent » agit tel un vecteur sémantique canalisant les rôles casuels qui l'entourent.

La seconde lecture fait ressurgir les liens sémantiques entretenus par les lexèmes au fil de la mise en discours. Il semblerait que l'énoncé en question soit sujet à l'occurrence du trait sémantique « fidèles ». L'énonciateur évoque l'unité au sein de sa foi « le manichéisme » en partant d'un principe unique et singulier de la pratique en elle-même en arrivant vers la généralisation de celle-ci. En P1, P2 et P3 l'énonciateur paraît seul en quête de disciples potentiels. Il ouvre en P1 d'ailleurs la voie à toute éventualité qui se rapporterait à une telle entreprise. Il effectue ensuite de [P4...P6] un élargissement en terme de nombre d'adeptes que nous affirmons à l'aide des syntagmes nominaux : « cortège », « des cents et des mille » et « plus de poussière qu'une armée ».

III.2.3. Postériorité temporelle et assertion

Certains indices d'énonciation apparaissent après avoir effectué la décomposition casuelle. Le tableau qui suit présente le contenu modal proposé dans le second fragment discursif. Le mode, les indices de personnes, la temporalisation ou encore les connecteurs seront ici finement étudiés.

Phrase	Personne	Temps	Mode	Voix	Transformation de la phrase normale	Connecteurs	Référence métatextuelle
1	3 ^{ème} plur	futur	indicatif	active		désormais	
2	1 ^{ère} sing	futur	indicatif	active			
3	1 ^{ère} sing	futur	indicatif	active			
4	1 ^{ère} plur	futur	indicatif	active			
5	1 ^{ère} plur	futur	indicatif	active			
6	1 ^{ère} plur	futur	indicatif	active			

Tableau 10 : Contenu modal (2) dans les Jardins de Lumière

Il semblerait que le mode privilégié une fois encore soit l'indicatif, un mode qui range le texte parmi les actes illocutionnaires de l'assertion. L'action s'inscrit dans la dimension du réel, du moins celle que le narrateur extradiégétique persiste à peindre au fil de sa mise en texte. Par ailleurs, Le référent relève d'une subjectivité apparente à travers l'emploi des pronoms personnels de la première personne du singulier « je » et du pluriel « nous ». Celui-ci n'interpelle à aucun moment son vis-à-vis mais fait en sorte de consolider sa présence textuelle par le biais des indices de personnes.

Du point de vue de la temporalisation, le récit est ancré dans un devenir probable qui est postérieur par rapport au moment de l'énonciation. L'emploi du futur simple (temps du discours tout comme le présent) atteste de la présence d'un énonciataire.

Nous pensons que la valeur temporelle de ce futur est soit un accomplissement de l'acte assertif qui dépend de la réalisation des prédicats (par les différents référents en présence) ou bien une certitude dans la mesure où le locuteur pose l'évènement à venir comme un fait certain.

La cohérence du fragment ne se résume pas uniquement aux indices temporels, elle émane aussi de l'occurrence d'une même voix à plusieurs reprises, six pour être plus précis. La voix active est justifiée par la présence d'un sujet parlant que nous assimilons à un astre autour duquel gravitent les différentes activités de ce même énonciateur.

Au niveau des connecteurs, un seul apparaît au sein de l'énoncé-texte « désormais » ; un adverbe de temps par lequel l'énonciateur marque un changement temporel. En guise de départ, de début ou de renouveau, le personnage veut se projeter dans un avenir à vrai dire lointain tout en ponctuant le moment de son acte illocutionnaire par cet adverbe qui met fin à une temporalité figurante à un moment passé ou présent, ceci afin d'ouvrir le chemin d'une éventuelle temporalité futuriste.

III.3. Léon l'Africain : l'énonciateur hybride

La deuxième partie du roman *Léon l'Africain* (1986) intitulée « le récit de Fès » consacrée aux aventures du principal protagoniste de l'œuvre objet d'étude est jalonnée par des discours pouvant aider à l'appréhension de la textualité des fragments discursifs. Nous tenons à rappeler que les différents niveaux phrastiques et textuels que nous avons exploités ont pu servir à cet effet. Il s'agira une fois encore de démontrer le jeu auquel

s'adonnent les constituants de chacune des phrases présentes, dans les discours soumis à l'analyse et de cerner leur enchaînement au sein de la structure texte.

Le premier énoncé que voici tâchera de divulguer les mécanismes linguistiques assurant la cohérence textuelle au sein du discours. Nous sommes aussi persuadé que les circonstances qui amèneront l'énonciateur à s'exprimer devraient à notre avis servir d'ancrage afin de contextualiser l'ensemble des données recueillies. En effet, la déterminante spatiale et temporelle à titre d'exemple ponctue la mise en discours et permet de démystifier parfois la profondeur des propos. Nous y reviendrons ultérieurement pour les besoins de l'examen des fragments discursifs.

Durant les semaines qui suivirent, je repris quelques cours à la médersa Bou-Inania. On me demanda de raconter mon voyage devant mes condisciples et de leur décrire en particulier certaines mosquées que j'avais vues au pays des Noirs ainsi que des tombes de saints que j'avais pu visiter. Comme j'avais pris des notes précises, je pus parler deux longues heures durant, et le professeur en fut enchanté. (Maalouf, 1986, p. 175)

P1) Durant les semaines qui suivirent

MO DU

P2) Je repris quelques cours à la médersa Bou-Inania

AG V OA LOC

P3) On me demanda de raconter mon voyage devant mes condisciples et

AG V OC DIR OC

P4) De leur décrire en particulier certaines mosquées que P4a j 'avais vues au pays des Noirs

OC AG V LOC

ainsi que

P5) Des tombes de saints que j'avais pu visiter.

OC AG V

P6) Comme j'avais pris des notes précises,

AG V OC

P7) Je pus parler deux longues heures durant,

AG V DUR

P8) Et le professeur en fut enchanté

OC V

Le tableau suivant résume le contenu propositionnel :

Phrase	Verbe	Agent	Localisation	Objet concret	Durée	Moment	Direction
1					Les semaines	Durant	
2	Repris	Je	La médessa Bou-Inania				
3	Demanda	On		Voyage condisciples			Devant
4				mosquées			
4a	Avais vues	Je	Au pays des Noirs				
5	Avais pu	Je		Des tombes			
6	Avais pris	Je	Des notes				
7	Pus	Je			Deux longues heures durant		
8	Fut enchanté	Le professeur					

Tableau 11 : Contenu propositionnel (1) dans *Léon l'Africain*

III.3.1. Réitération énonciative et expansion thématique

La cohérence textuelle s'établit au niveau de ce premier niveau par la réitération de l'instance énonciative « Je » première personne référent linguistique et coréférentielle du personnage « Hassan al Wazzan » dans *Léon l'Africain* (1986). Une fois cet axe thématique délimité à travers l'occurrence du procédé de la pronominalisation en P2, P4a, P5, P6 et P7 il s'agira d'identifier la position de chaque pronom au sein de la structure phrase.

Etant « Agent » en P2, P4, P4a, P5, P6 et P7, l'unité linguistique « je » disposée au début des différentes structures phrastiques énoncées maintient le thème en présence « Hassan el Wazzan », renforçant ainsi la cohérence thématique du fragment discursif. Il est à noter que cette cohérence pronominale connaît une interruption en P3, P4 et P8 sachant que le référent est repris à travers d'autres indices pronominaux qui ne disposent vraisemblablement pas du même rôle casuel. Citons les pronoms personnels C.O.I « me » et « mes » en P3 mais aussi l'effacement du complément d'agent en P8 qui sous-entend un contenu encyclopédique anaphorique (à l'aide des unités

linguistiques en présence) et cataphorique (par la voie de la constante thématique mise en valeur par la cohérence textuelle).

Nous sommes enclins à dire que la cohérence thématique est clairement apparente et que la base thématique connaît un degré d'expansion conséquent comme le démontre la répartition des unités casuelles dans le contenu propositionnel. L'amplification de la base thématique va de pair avec une progression thématique explicitée ci-dessous :

P1) Th1....Rh1	P2) Th2....Rh2	P3) Th3....Rh3
P4) Th3....Rh4	P4a) Th2....Rh5	P5) Th4....Rh6
P6) Th2....Rh7	P8) Th5....Rh8	

Le sujet de l'énonciation occupe à maintes fois le statut de composant thématique, cela contribue à l'élaboration d'une dynamique discursive au sein même de l'énoncé-texte. L'enchaînement linéaire de la composante thématique qui prend la P2 comme point d'ancrage est tissé par le liage de trois structures phrastiques : la P2, P4a et P6. Les autres composantes rhématiques qui viennent au fur et à mesure s'agencer à cette dynamique textuelle prodiguent aux discours des éléments posés comme nouveaux assurant l'expansion du thème.

III.3.2. Items lexicaux et liens sémantiques

Dans ce second niveau d'analyse, deux lectures (horizontale et verticale) seront effectuées afin de repérer la cohérence au niveau sémantique. L'organisation syntaxico-sémantique du texte et les liens sémantiques entre les items lexicaux seront dégagés.

Certaines observations peuvent être portées dans un premier temps par rapport aux rôles casuels joués par le référent principal « Je », item coréférentiel au personnage « Hassan Al Wazzan ». Principalement dans le rôle d'« Agent » à six reprises pour être plus précis. Il est accompagné par les différents rôles casuels suivants : « Moment », « Durée », « Localisation », « Direction », « Objet concret », « Objet abstrait ».

Le rôle « objet concret » est mis en étroite relation avec celui d'« Agent » dans la majeure partie des cas. Cela est tout à fait justifiable étant donné que l'instigateur prédicatif est une seule et même entité concrète. Les items : « voyage », « mosquées », « tombes », « notes » et « professeur » établissent ici une cohérence syntaxique

apparente. Ces substantifs mettent en œuvre une cohérence lexicale qui peut être qualifiée de syntaxique.

Au sein même de l'énoncé, la récurrence des autres rôles confère un caractère prédéfini au texte, à savoir un espace-temps présent dans l'enchaînement syntaxico-sémantique. Le rôle d'« Agent » est relié au rôle de « Localisation » en P2, P4, P4a et celui de « Direction » en P3. Les substantifs qui prennent en charge ces deux rôles respectivement : « médersa Bou Inania », « pays des noirs » pour la Localisation et « devant » pour la Direction attribuent une certaine cohérence au fragment de par leur position au sein de la structure phrastique.

En effet, la distribution des rôles casuels démontre que les cas de « Localisation » et « Direction » occupent une place à la fin des phrases devenant des composantes rhématiques. Cela crée une connexité ou un liage entre une composante thématique (celle de l'énonciateur) et une composante rhématique (que nous qualifierons de spatiale suivant les signes qui viennent d'être explicités). Une manière de tisser la cohérence textuelle à partir des liens inhérents aux niveaux thématique et sémantique à la fois.

Au niveau syntaxico-sémantique, les rôles casuels que nous venons de soulever prennent position dans l'énoncé-phrased'une manière similaire (à la fin de la phrase : comme complément circonstanciel pour la localisation et comme adverbe pour la direction). Par ailleurs, les items linguistiques incarnant les dits cas sont régis par le verbe qui les relie directement au sujet parlant. Une certaine cohérence dans l'ordre des mots est donc à prendre en considération si nous voulons parvenir à dégager une continuité plausible au texte. Pour résumer, nous dirons qu'il serait fallacieux de prétendre à une quelconque cohérence textuelle sans une récurrence du référent principal « Je » et des deux rôles casuels de « Localisation » et de « Direction » qui prennent acte dans les parties prédicatives.

La fréquence avec laquelle apparaissent les rôles de « Moment » et de « Durée » fournit elle aussi un cadre qui va de pair avec l'aspect spatial que nous venons d'entrevoir. Nous sommes enclins à dire que l'aspect temporel a son pesant d'or dans l'énoncé objet d'étude, il faudrait voir à cet effet l'analyse qui en découle pour essayer de cerner la dynamique que les items linguistiques instaurent au sein de la structure texte.

Un seul item linguistique situé en P1 « durant » incarne le rôle « Moment ». Le cas « Durée » apparaît en P1 « les semaines » et se réitère en P7 « deux longues heures ».

Nous déduisons que l'énonciateur semble vouloir fournir une matérialité syntaxico-sémantique qu'il met en relation avec une temporalisation apparente. Cette jonction situe le discours dans le temps du récit, cela permet, entre autres, d'avoir un fil conducteur cohérent que nous désignons comme étant une cohérence temporelle.

III.3.3. Enonciation historique et temporalité narrative

Lors de la décomposition casuelle certains indices d'énonciation sont palpables et permettent éventuellement de cerner la cohérence au niveau pragmatique. Un tableau est fourni d'emblée ici afin de distinguer les indices modaux qui articulent le texte énoncé.

Phrase	Personnes	Temps	Mode	Voix	Transformation de la phrase normale	Connecteurs	Référence métatextuelle
1						Durant	
2	1 ^{ère} sing	Passé simple	indicatif	active		désormais	
3	3 ^{ème} sing	Passé simple	indicatif	active			
4						ainsi	
4a	1 ^{ère} sing	Plus que parfait	indicatif	active			
5	1 ^{ère} sing	Plus que parfait	indicatif	active			
6	1 ^{ère} sing	Plus que parfait	indicatif	active		comme	
7	1 ^{ère} sing	Passé simple	indicatif	active			
8	3 ^{ème} sing	Passé simple	indicatif	passive			

Tableau 12 : Contenu modal (1) dans *Léon l'Africain*

Il est impératif d'entamer l'analyse du niveau pragmatique avec l'axe temporel qui est envisagé ici dans une perspective narrative. En effet, Emile Benveniste postule qu'outre le passé simple, l'imparfait et le plus que parfait qui sont les temps de l'énonciation historique par excellence, le mode conditionnel peut aussi tenir ce rôle à partir de la théorie des plans de l'énonciation (Feuillet, 1985, p. 4).

Le passé simple que nous retrouvons ici en P2, P3, P7 et P8 demeure le temps fondamental de l'énonciation historique. L'émetteur du message prodigue à travers ces quatre instances une temporalité narrative. Ceci est envisageable d'ailleurs connaissant

le caractère autobiographique du fragment discursif qui fait en sorte d'ancrer le tout dans un temps précis, d'abord au niveau sémantique via les indices lexicaux, ensuite au niveau pragmatique par l'usage des temps verbaux relatifs à la narration et à l'énonciation historique.

Si nous nous référons aux indices modaux répartis au sein du tableau, il serait judicieux de prétendre que cette suite temporelle au passé simple est quelque peu rompue par l'emploi du plus que parfait. Ce temps exprimant l'antériorité décelable en P4, P5 et P6 indique que les faits entamés par le narrateur principal se déroulent à un moment qui précède dans la chaîne temporelle celui des actions rapportées au passé simple. L'enchevêtrement des temps verbaux ici ne remet certes pas en doute la cohérence au sein de ce niveau, mais semble agir tel un yoyo dont se servirait le récepteur pour établir des liens d'antériorité qui éclairent le déroulement des événements (la succession d'actions ou de mouvements) au cœur la structure narrative.

Le mode indicatif privilégié dans le présent discours sert de marqueur temporel à un moment passé dont l'action est achevée. L'emploi des temps verbaux à savoir : le passé simple et le plus que parfait le démontre clairement. Reste à voir maintenant la cohérence pragmatique au sein des autres indices modaux restants.

L'usage de la voix active de [P3 à P7] concorde avec la sémantique du texte structurée autour d'un même référent. Celui-ci contribue non seulement à la réalisation des prédicats puisqu'il conserve majoritairement sa place thématique au sein des différentes structures phrastiques et accorde en même temps la progression en instaurant l'ordre des deux composantes thématique et rhématique.

En dernier lieu, il convient de dire que les connecteurs ponctuant l'énoncé, nous citons « durant » préposition temporelle, « désormais » adverbe marquant le temps, « ainsi que » conjonction indiquant l'addition et enfin « comme » conjonction exprimant la cause, garantissent la cohérence du texte par le fait de leur simple disposition au sein de ce tout. Si nous revenons vers l'extrait objet d'étude, le schéma structuré en P1, P2, P4 et P6 comporte deux connecteurs temporels qui justifient encore une fois l'emploi du mode indicatif, et de ses deux temps verbaux usités lors de l'énonciation. Les deux restants paraissent plutôt comme une nécessité à l'enchaînement des liens logiques textuels.

III.4. Hassan al Wazzan, le Fassi

Dans la seconde partie du roman *Léon l'Africain* (1986), le récit se focalise principalement sur l'évolution de la communauté des Maures au Maghreb, plus exactement dans l'une des villes les plus prestigieuses nommée Fès. La thèse de doctorat de Farida Chawad (2003) sur le thème de l'errance permet d'ailleurs de mesurer l'amplitude de ce mouvement communautaire à travers l'étude de l'héritage gréco-romain, judéo-chrétien et musulman de l'œuvre en question.

A vrai dire, le fragment discursif que nous verrons présentement est énoncé par le principal protagoniste de l'œuvre qui n'est autre qu'Hassan Ibn Mohamed Al Wazzan. Les circonstances romanesques (l'exil prématuré sous l'ordre du sultan, le conflit avec le Zermani et l'assassinat de celui-ci par le beau-frère d'Hassan) vont le contraindre à prendre une nouvelle voie qui l'amènera, et nous y reviendrons plus loin au cours de notre travail de recherche en Egypte.

Ma sortie de Fès fut remarquée. Je tenais à partir en exil la tête haute, vêtu de brocart, non de nuit mais en plein milieu de la journée, à traverser les ruelles grouillantes suivi d'une imposante caravane : deux cents chameaux, chargés de toutes sortes de marchandises, ainsi que de vingt mille dinars, un trésor protégé par une cinquantaine de gardes armés, habillés et défrayés par mes soins, de quoi décourager les bandits qui infestaient les routes. Par trois fois, je me suis arrêté, devant la médersa Bou-Inania, dans la cour de la mosquée des Andalous, puis dans la rue des Poitiers, au voisinage de la muraille, pour asperger les badauds de quelques poignées de pièces d'or, récoltant en retour louanges et ovations. (Maalouf, 1986, p. 208)

P1) Ma sortie de Fès fut remarquée.

OA LOC V

P2) Je tenais à partir en exil la tête haute, vêtu de brocart, non de nuit mais en plein milieu

AG V OC MO

De la journée,

MO

P3) À traverser les ruelles grouillantes suivi d'une imposante caravane : deux cents

V	LOC	OC

chameaux, chargés de toutes sortes de marchandises, ainsi que de vingt mille dinars,

OC OC OC

Un trésor protégé par une cinquantaine de gardes armées, habillés et défrayés par mes

OC OC

Soins, de quoi décourager les bandits qui infestaient les routes.

« je » première personne. Les deux premières constructions phrastiques démontrent que le sujet parlant se constitue d'emblée comme le thème central sur lequel s'agence la progression thématique. Chose attestée par son ancrage dans le discours lors des échanges avec son interlocuteur (son fils Giuseppe à qui l'autobiographie est destinée).

Nous pensons que le contexte discursif le mène à prendre part (à l'aide de l'unité linguistique « je ») au discours dans un souci d'authenticité. C'est comme si Hassan Al Wazzan (unique énonciateur ici) voulait garder à jamais cette image dont la symbolique (l'exil en dépit du rang social du personnage) ne peut surgir sans l'implication de la première personne. Authentique, dans la mesure où les faits sont rapportés probablement avec fidélité au moment de la retranscription du récit.

En P3 et P5 il s'agit beaucoup plus de prédicat dont la réalisation est aussi assuré par le même sujet parlant. Toutefois, l'énonciateur n'apparaît pas clairement ou du moins ne laisse pas de traces lors de son énonciation. A la différence des P2 et P4 où l'unité linguistique est repérable, il faut ici suivre l'enchaînement des autres unités pour pouvoir mettre en valeur l'énonciateur. La proposition « je tenais » suivi de l'infinitif « partir » est à la base de la cohérence qui s'établit en P3 où le verbe à l'infinitif « partir » fait place au verbe « traverser ». Cela donnerait un énoncé du genre « je tenais à partir et à traverser » impliquant ainsi les deux syntagmes prédicatifs en question. En P5, le verbe « asperger » est lui aussi mis à l'infinitif étant précédé d'une préposition indiquant le but escompté par le sujet parlant. Là aussi, nous sommes d'avis pour dire que même s'il y'a omission de l'unité linguistique, la chaîne parlée fait ressortir le référent.

A fortiori, le référent constitue le thème du fragment discursif dans les quatre phrases que nous venons de soulever. Il n'est absent qu'en P1 n'étant pas l'« Agent » de la proposition énoncée. En dépit de ce fait, la progression thématique ne soulève aucun trait d'incohérence et ne relève d'aucune forme de rémission. Nous verrons à l'instant comment les autres cas en présence gravitent autour de celui attribué au référent dans une tentative pour cerner la structure sémantique du discours objet d'étude.

III.4.2. Faisceau de signes et enchaînement

Lita Lundquist propose de déduire la structure sémantique du texte en réduisant les phrases dans leur successivité à leur structure syntaxico-sémantique profonde. La décomposition de la surface d'une phrase en rôles casuels permet, entre autres, de concevoir celle-ci comme étant : « Un drame dans lequel les entités nominales jouent certains « rôles » déterminés par le verbe qui met en scène « l'action » du drame » (Lundquist, 1976, p. 75).

L'examen du fragment objet d'étude démontre que certains rôles casuels peuvent produire de la signifiante. Les liens tissés entre ceux-là révèlent en effet la structure sémantique non seulement au niveau phrastique, mais aussi au niveau textuel. La cohérence sémantique au sein des deux niveaux dépendrait alors de la distribution casuelle des phrases linéairement. Il serait préférable en si bon chemin d'étayer le présent propos par une analyse des cas qui articulent le présent discours. Rappelons en dernier lieu notre volonté de rester fidèles à une démarche analytique basée sur deux sortes de lectures, l'une horizontale visant à débroussailler l'organisation syntaxico-sémantique et l'autre verticale qui tend à mettre en évidence les liens sémantiques entretenus entre les items lexicaux.

Le référent en position d'« Agent » apparaît en P2 et P4 précédant les syntagmes prédicatifs « tenais à partir » et « suis arrêté » respectivement. Cet actant ne se voit pas convertir en unité lexicale dans les autres phrases mais est tout de même actif étant à l'entrelacs des cas que nous révélerons à l'instant. La forte récurrence du cas « Objet concret » trouvant un point d'attache à l'aide des signes : brocart-caravane-chameaux-marchandises-dinars-trésor-gardes-bandits-badauds ; nous laisse entrevoir une forme de connexité entre « l'Agent » (composant thématique) et les « Objets concrets » (composants rhématiques). Le « je » énonciateur polarise cette liste d'items tout en les disposant de façon à ce qu'ils engendrent une cohérence au niveau syntaxico-sémantique. Nous aurions tendance à penser que le déploiement des unités en question qui occurrent au niveau phrastique et au niveau de leur enchaînement serait étroitement lié au faisceau sémantique généré par la liste ci-dessus. Du reste, ces substantifs supposent la mise en branle d'une cohérence sémantique qui prend part sur l'axe des combinaisons.

A l'évidence, d'autres cas sont à dénicher au sein du même énoncé. Nous citons particulièrement celui de « Localisation » présent en P1, P3 et P4 qui suppose une délimitation spatiale de l'action. A vrai dire, ce sont les unités : Fès-ruelles-routes-cour-mosquée-rue-voisinage-muraille ; qui semblent poser un espace particulier à l'acte d'énonciation. Il faudrait toutefois savoir que l'acte en lui-même s'organise autour du rôle présentement abordé et cela est inhérent au contenu propositionnel proposé. Aussi nous sommes persuadés que tout lecteur ne peut à priori cerner la composante syntaxico-sémantique sauf s'il associe l'entité de l'énonciateur « Agent » avec celle de « Localisation » en tenant compte, bien sûr, de leur position dans chacune des phrases énoncées et en ayant à l'œil la cohérence textuelle du fragment discursif. Ici, c'est le verbe qui régit les items relevés plus haut reliant le sujet énonciateur au rôle incarné par ces mêmes éléments.

Au niveau textuel, ce fait est clairement décelable vu que le positionnement des unités lexicales demeure l'une des priorités du sujet parlant. Accompagnant ses deux prédicats situés en P3 et P4 par des propositions subordonnées circonstancielles de lieu, celui-ci ponctue son acte dans un cheminement commun aux deux phrases énoncées. Cela nous laisse envisager une cohérence du tout textuel si bien que l'on a l'impression que l'énoncé perdure en avançant à double vitesse. En premier lieu, à une allure édictée par le niveau phrastique (enchaînement des unités au sein de la structure phrase). En second lieu, suivant le mouvement du texte-énoncé (enchaînement des phrases) dans toute sa cohérence.

Nous pourrions également ici relever un autre rôle casuel tout aussi pertinent pour l'analyse du niveau syntaxico-sémantique. Situé en P2, le cas « Moment » désigne une localisation temporelle de l'action. L'expression « en plein milieu de la journée » renvoyant à une circonstancielle de temps, insère l'acte d'énonciation réalisé par le « je » première personne dans une conjoncture où le moment de l'énonciation et celui de l'action se rejoignent et se complètent mutuellement. Notons ici l'absence du cas dans les autres constructions phrastiques qui ne remet pas en cause la composante temporelle. En somme, la cohérence de l'énoncé prend en charge le facteur temps qui plonge le fragment discursif dans une dimension délimitée par la circonstancielle de temps dès le début de l'énonciation. Il serait donc plus juste de prétendre à une cohérence temporelle de l'énoncé vu la dynamique que nous venons d'explicitier.

III.4.3. Plans énonciatifs et dynamique narrative de l'énoncé-texte

Nous partons au niveau pragmatique d'une hypothèse soutenue par le contenu modal ci-dessous. Celle-ci sous entend que certains indices d'énonciation tels que le mode, les indices de personnes, la temporalisation ou encore les connecteurs auraient un rôle prépondérant partant de la décomposition casuelle effectué au préalable.

Phrase	Personne	Temps	Mode	Voix	Transformation de la phrase normale	Connecteurs	Référence metatextuelle
1	3 ^{ème} sing	Passé simple	indicatif	passive			
2	1 ^{ère} sing	imparfait	indicatif	active			
3			infinitif	active			
4	1 ^{ère} sing	Passé composé	indicatif	active			
5			infinitif	active		Pour	

Tableau 14 : Contenu modal (2) dans *Léon l'Africain*

Le contenu modal présente une hétérogénéité au niveau des indices de l'énonciation regroupés ici même. Cette disparité atteste de la présence de deux plans de l'énonciation : l'un relatif à l'histoire et l'autre au discours. Nous sommes convaincus tout comme E. Benveniste que c'est le verbe (élément cohésif) qui relie l'agencement linguistique au système de la réalité. Lita Lundquist à ce propos avance que « cette articulation du texte à la réalité, de l'énoncé à l'énonciation appartient à ce que nous avons proposé d'appeler le niveau pragmatique » (Lundquist, 1980, p. 121).

De prime abord, la première personne du singulier « je » située en P2 et P4 témoigne de la subjectivité de l'énonciateur qui met en branle le discours. La phrase à la voix active (dans laquelle tout énonciateur se doit de réaliser l'action exprimée par le verbe) peut aussi le certifier. A deux reprises, l'embrayeur est suivi d'un verbe au mode indicatif. Le premier conjugué à l'imparfait en P2, le second conjugué au passé composé en P4.

Si nous nous référons à la pensée d'E. Benveniste à propos des temps verbaux en langue française, une classification serait admise si l'on est devant un quelconque énoncé (Feuillet, 1985). Ainsi, le présent, le futur et le passé composé fondent l'axe temporel du discours ; par opposition au passé simple, l'imparfait, le conditionnel, le plus que parfait qui sont les fondements de l'énonciation historique.

Pour le cas échéant, l'énonciateur s'inscrit dans le processus narratif à travers l'emploi de l'imparfait¹³ de l'indicatif en P2. Il relate à cet effet les circonstances de son exil qu'il prolonge en P3 sans pour autant faire usage du mode en question. En effet, l'infinitif au début de la P3 énonce le procès exprimé par le verbe « traverser ». Cette forme nominale du verbe qui omet la personne et le temps exerce la fonction du groupe nominal. Les grammairiens parlent parfois d'un infinitif de narration, chose qui peut s'avérer juste pour le fragment discursif sujet d'analyse.

Outre l'imparfait et l'usage du mode infinitif, l'emploi du passé composé en P4 (considéré par Benveniste comme un temps du discours) semble ne plus avoir sa consistance discursive. Nous expliquons ce fait par la dynamique narrative de l'énoncé-texte qui rapporte une succession d'actions situées dans un espace-temps précis.

L'ossature historique entreprise d'emblée par l'imparfait qui ne saurait être uniquement qu'un temps discursif connaît alors un prolongement attribuant ainsi de la cohérence au niveau textuel. En ce qui concerne l'infinitif repéré en P5 « asperger », il assure une position similaire à celui présent en P3. Notons au final qu'un seul connecteur est à voir au cœur de l'énoncé objet d'étude en l'occurrence la préposition « pour » qui introduit l'expression du but en P5.

Nous dirons donc afin de récapituler l'emploi des différents modes et temps verbaux dans l'énoncé que le caractère hybride des verbes du fragment n'enlève en rien la cohérence textuelle au niveau pragmatique de celui-ci. Les prédicats présents au niveau de chacune des phrases de l'énoncé une fois corrélés enfantent une texture, ce que l'on désigne généralement par la cohérence textuelle quand il est question du tout « texte ». Un énoncé dont la fonction primaire repose sur la narration d'un événement passé et achevé à la fois.

III.5. Omar Khayyâm : le libre penseur

De Nichapour à Samarcande, voilà bien un voyageur qui arbore l'une des plus belles contrées de l'Orient enchanteur. Omar fils d'Ibrahim Khayyâm, l'étoile du Khorassan, le génie de la Perse et des deux Iraks, le prince des philosophes. Un homme à qui le vin réussit plutôt bien si l'on croit les récits des anciens. Un lettré que nous avons appris à

¹³L'imparfait selon Lita Lundquist est commun au deux plans de l'histoire et du discours. (Voir à cet effet : Lundquist, 1980, p. 124).

connaître dans la première partie du roman d'Amin Maalouf *Samarcande* paru aux éditions Jean Claude Lattès en 1988.

Les Rubaiyat d'Omar Khayyâm (un recueil de quatrains) feront l'objet d'un tumulte tout au long de la trame romanesque. L'incipit le démontre d'ailleurs clairement d'où la prise de parole de l'énonciateur¹⁴ qui choisira de plonger ses lecteurs au cœur d'un récit fabuleux joignant divers personnages plus mirobolants les uns que les autres. L'œuvre se présente comme une fresque dont l'attrait est incommensurable. Un corridor qui offre à tout un chacun des bribes venues d'ailleurs. L'histoire d'un adorateur de vin qui ne connut point d'échanson et d'un hérétique fondateur de la pire confrérie qui n'est jamais existée : la secte des assassins.

Partant d'une perspective suivant laquelle il n'y aurait de discours sans une harmonie des structures, nous aurions tendances à penser que ces deux visionnaires sont remarquablement intéressants de par leurs manifestations discursives. En effet, à chaque prise de parole correspond une dimension textuelle englobant les trois niveaux thématique-sémantique-pragmatique que nous tâcherons d'explicitier. Ces mêmes niveaux opérant dans l'énoncé (phrase) et l'énoncé (texte) vont être à présent appréhendés dans un élan similaire cela va sans dire à ce qui a été entrepris préalablement dans l'analyse des fragments discursifs pris dans les autres œuvres objet d'étude.

Le personnage principal de l'intrigue du moins dans un premier temps n'est autre que Khayyâm. Conduit auprès du Cadi de Samarcande suite à une altercation avec un soldat du Sultan, le juge le soumet à un jeu de question réponse afin de déceler les intentions du célèbre poète, adorateur des tavernes et désormais hôte du Cadi des Cadis de Samarcande Abou-Taher. Dubitatif mais toujours lucide quant à ses prétentions religieuses, l'éminent philosophe du Khorassan finit par s'enflammait et déclare :

Je ne suis pas de ceux dont la foi n'est que terreur du Jugement, dont la prière n'est que prosternation. Ma façon de prier ? Je contemple une rose, je compte les étoiles je m'émerveille de la beauté de la création. (Maalouf, 1988, p. 22).

La décomposition casuelle :

P1) Je ne suis pas de ceux dont **P1a)** la foi n'est que terreur du jugement, **P1b)** dont la

¹⁴ La figure de l'énonciateur-conteur fut prise en charge par Amor Nabti dans le cadre d'une thèse doctorale portant sur l'art du conteur dans *Samarcande* et *Léon l'Africain* (2015) – Université de Constantine.

AG V OA OA OA

Prière n'est que prosternation.

OC V OC

P2) Ma façon de prier ? Je contemple une rose

V AG V OC

P3) Je compte les étoiles

AG V OC

P4) Je m'émerveille de la beauté de la création.

AG V OA OC

Le contenu propositionnel :

Phrase	Verbe	Agent	Objet concret	Objet abstrait
1	Suis	Je		- La foi -La terreur
1a	Est			-La prière
1b	Est		La prosternation	
2	Contemple	Je	Une rose	
3	Compte	Je	Les étoiles	
4	M'émerveille	Je	La création	La beauté

Tableau 15 : Contenu propositionnel (1) dans *Samarcande*

III.5.1. Ramification du sujet thématique

Le « je » première personne du singulier atteste une fois encore de la présence d'un énonciateur figurant comme personnage principal dans l'œuvre maaloufienne. L'unité linguistique coréférentielle à Omar Khayyâm se déploie ici et trouve ancrage à travers le procédé de la réitération. Ainsi, le référant parfaitement visible de [P1...P4] assure une constante thématique, celle du principal protagoniste que l'on retrouve dans la première partie du roman objet d'étude.

Cette composante thématique se voit attribuer à chaque construction phrastique un contenu supposé nouveau, relatif à la composante rhématique. Nous entendons par là, les éléments posés comme syntagmes prédicatifs censés apporter une ramification, ainsi que des informations sur le sujet parlant. Il serait toutefois plus juste de schématiser ce

qui vient d'être avancé par le décryptage de la progression thème-rhème propre à l'énoncé :

P1: Th1....Rh1

P1a: Th2 (Rh1)....Rh2

P1b: Th3....Rh3

P2: Th1....Rh4

P3: Th1....Rh4

P4: Th1....Rh5

Visiblement cette progression à thème constant (du moins dans un second moment) répartit le contenu informationnel de manière à ce que l'on distingue aisément le thème et les propos (ce qui est dit du sujet). Hormis la P1 et ses extensions où le thème renvoie à chaque fois à un hyperthème que nous supposant être « la prière », le locuteur (sujet grammatical de la phrase) tend ici à faire progresser son énoncé en insérant des faits nouveaux par rapport à lui. Il s'agit donc d'une reprise thématique qui s'effectue d'une phrase à une autre divulguant différents propos au fur et à mesure de l'acte d'énonciation. En somme, une fois encore le sujet parlant (personnage principal de la partie première) s'inscrit dans la composante discursive maaloufienne à travers une mécanique qui nous fait rappeler les autres fragments soulevés précédemment. Bien entendu, qui dit mécanique songe à la stratégie développée tout au long du discours pour faire immerger la cohérence thématique de l'énoncé en cours d'analyse.

III.5.2. Agencement des cas et connexité interphrastique

Au niveau sémantique, une lecture horizontale permettrait de soulever l'enchaînement syntaxico-sémantique du contenu propositionnel. De prime abord, intéressons nous aux rôles casuels répartis au sein de l'énoncé-texte et à leur mise en place. L'unité coréférentielle à Omar Khayyâm se place en position d'« Agent » dès le début du fragment discursif. Ce cas est en relation directe avec d'autres rôles à savoir : « Object Abstrait » illustré par les substantifs : foi - terreur – jugement – prière – beauté et « Objet Concret » réalisé par les signes : prosternation – étoiles – création.

Au niveau de la chaîne parlée, le sujet grammatical qui apparaît du début à la fin de l'énoncé voit les autres entités casuelles entretenir des relations syntaxiques nettement perceptibles comme le démontre la suite [P2 – P3 – P4].

Le pronom personnel de la première personne « je » opérateur et « Agent » est suivi comme nous pouvons le voir à chaque fois par un objet concret relié à celui-ci par un prédicat. Nous n'omettons pas bien sur la forte présence du cas « Objet abstrait » en P1 dont les traits sémantiques sont tout à fait subtils. Nous verrons cela au cours de la

seconde lecture qui prend en charge les liens sémantiques entretenus par les différents signes linguistiques relevés présentement.

Au niveau sémantique, la cohérence de l'énoncé-texte n'est pas uniquement formelle relevant d'une syntaxe est d'une suite de signes certifiant la grammaticalité du discours. Une relation nouée par les éléments linguistiques propres aux différents syntagmes prédicatifs est au cœur du texte. En effet, il semblerait que le trait sémantique « religion » soit un épïcêtre phrastique et textuelle à la fois. Cela est tout à fait justifiable si nous prenons en compte les cas « Objet concret » et « Objet abstrait » en plus des verbes formant la structure phrase dans un premier temps ; et les relations sémantiques qu'ils tissent dans un second temps au sein de la structure texte. Voici une figure pouvant expliciter nos propos :

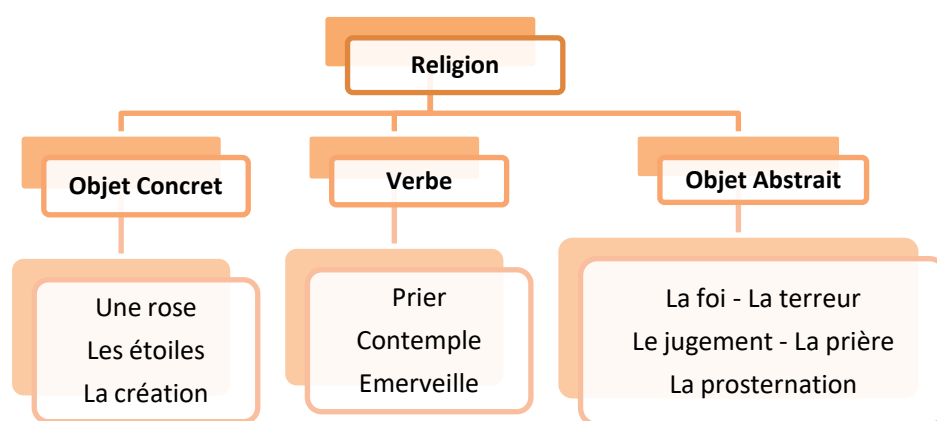


Figure 24 : Référence sémantique du signe « religion »

La référence au trait sémantique « religion » pourrait être définie au niveau organisationnel et relationnel de la sorte. Préliminairement, l'énonciateur fait un choix en articulant son discours sur un hyperthème qu'il reprend délibérément au fil de son acte énonciatif. Il répartit par la suite les parties du discours selon un enchaînement particulier que nous avons abordé plus haut. Cela se fait bien entendu avec l'élaboration d'un tissu fait de termes qui se rapprochent plus ou moins de l'hyperthème.

D'un point de vue sémantique, la cohérence du courant énoncé dépend d'une part au niveau phrastique de l'agencement des parties du discours et d'autre part au niveau textuel via la connexité interphrastique qui trouve essence naturellement dans un champ sémantique relatif à l'hyperthème.

III.5.3. L'uniformité modale et temporelle

La décomposition casuelle ainsi que la répartition des rôles au sein du tableau regroupant le contenu propositionnel permettent de cerner la cohérence à ce niveau. Certains indices d'énonciation tels que les indices de personnes, les modes, la temporalisation ainsi que les connecteurs peuvent être des éléments révélateurs.

Phrase	Personne	Temps	Mode	Voix	Transformation de la phrase normale	Connecteurs	Référence métatextuelle
1	1 ^{ère} pers	Présent	indicatif	active		dont	
2	1 ^{ère} pers	présent	indicatif	active			
3	1 ^{ère} pers	Présent	indicatif	active			
4	1 ^{ère} pers	Présent	indicatif	active			

Tableau 16 : Contenu modal (1) dans *Samarcande*

Le fragment discursif en cours d'analyse présente, d'après ce qui vient d'être avancé, une certaine uniformité. Nous pensons que ce caractère homogène le rend cohérent à bien des égards. C'est le pronom personnel de [P1 à P4] qui assure en premier lieu la cohérence au niveau pragmatique. L'énonciateur témoigne ainsi d'une subjectivité apparente à travers l'emploi de la première personne du singulier. En étant à chaque fois en position de départ il ponctue en effet l'énoncé-texte créant une structure sous-jacente qui lui est propre. Ensuite, l'usage du mode indicatif qui inscrit l'action dans la dimension du réel (à travers notamment la conjugaison des verbes au présent) ne voit pas d'autres modes ou temps verbaux venir débroussoler la teneur du discours. Il y'aurait ainsi une forme de cohérence dans le fait de choisir le temps et le mode. Signalons à la fin qu'en dehors du pronom relatif en P1 introduisant la relative, aucun connecteur n'est à déceler ici.

III.6. L'assassin qui se disait apôtre : Hassan Sabbah

Hassan Sabbah, personnage secondaire de *Samarcande* (1988) est l'une des figures emblématiques du récit. Niché au sein de l'imprenable forteresse Alamut, l'homme de la montagne fait régner sur son nid d'aigle la terreur par un vaste réseau d'assassins répartis aux quatre coins de l'Orient. Face à un Khayyam inébranlable, il dévoile sa vision du monde à travers un discours pour le moins annonateur :

Je suis l'apôtre de la Nouvelle Prédication, je parcourrai le pays sans relâche, j'userai de la persuasion comme de la force et, avec l'aide du Très-Haut, j'abattrai le pouvoir corrompu. Je te le dis à toi, Omar, qui m'a sauvé un jour la vie : le monde assistera bientôt à des événements dont peu de gens comprendront le sens. Toi, tu comprendras, tu sauras ce qui se passe, tu sauras qui secoue cette terre et comment va se terminer le tumulte. (Maalouf, 1988, p. 98).

La décomposition casuelle :

P1) Je suis l'apôtre de la Nouvelle Prédication

AG V OC OA

P2) Je parcourrai le pays sans relâche

AG V LOC

P3) J'userai de la persuasion comme de la force et, avec l'aide du Très-haut

AG V OA OA OA

P4) J'abattrai le pouvoir corrompu

AG V OC

P5) Je te le dis à toi Omar, **P5a)** qui m'a sauvé un jour la vie

AG V OC V MO OA

P6) Le monde assistera bientôt à des événements dont **P6a)** peu de gens comprendront le

OC V MO OC OC V

sens.

P7) Toi, tu comprendras

AG V

P8) Tu sauras ce qui se passe

AG V

P9) Tu sauras qui secoue cette terre et comment va se terminer le tumulte.

AG V V OC V OC

Le contenu propositionnel :

Phrase	Verbe	Agent	Objet concret	Objet abstrait	Moment	Localisation
1	Suis	Je	L'apôtre	La prédication		
2	Parcourrai	Je				Le pays
3	Userai	Je		La persuasion La force Le Très-haut		
4	Abattrai	Je	Le pouvoir			
5	Dis	Je	Omar			
5a	A sauvé	Omar		La vie	Un jour	
6	Assistera		Le monde Des événements		Bientôt	
6a	Comprendront		Les gens			
7	Comprendras	Tu				
8	Sauras	Tu				
9	Sauras	Tu	La terre Le tumulte			

Tableau 17 : Contenu propositionnel (2) dans *Samarcande*

III.6.1. Entité référentielle et vecteurs thématiques

Le premier niveau d'analyse laisse croire que le sujet parlant n'est autre que le prédicateur Hassan Sabah. D'après le contenu propositionnel qui vient d'être réalisé, c'est l'unité linguistique « Je » première personne du singulier qui atteste de la subjectivité du personnage. La manifestation de l'entité référentielle de [P1 à P5] constitue ainsi le thème clé du fragment. Le sujet parlant est donc clairement visible et procure une continuité à l'énoncé-texte pouvant révéler la cohérence du tout textuel. Les éléments qui viennent s'agencer par la suite dans la chaîne parlée peuvent être pris en considération étant donné qu'ils représentent le contenu rhématique. Ce qui a pour effet de générer une progression thématique cohérente basée d'un côté sur la réitération du pronom personnel et de l'autre sur les informations posées comme contenu nouveau.

L'énonciateur n'est pas pour autant l'unique vecteur thématique caractérisant l'énoncé-texte sujet de l'analyse en cours. En effet, nous pouvons déceler la présence d'un interlocuteur présent de [P7 à P9] incarné par l'unité linguistique « tu » deuxième personne du singulier. Ce référent procure au discours une structure thématique assez similaire à celle du « je » première personne dans la mesure où il est placé à trois reprises au début de la phrase devenant par là un thème à part entière. Deux niveaux thématiques sont donc à la base de la structure de ce fragment discursif :

Progression thématique (niveau 1): Hassan Sabbah

P1: Th1....Rh1

P2: Th1....Rh2

P3: Th1....Rh3

P4: Th1....Rh4

P5: Th1....Rh5

P6: Th2....Rh6

P6a: Th3....Rh7

Progression thématique (niveau 2) : Omar Khayyâm

P7: Th4....Rh8

P8: Th4....Rh9

P9: Th4....Rh10

Les deux progressions thématiques en vigueur présentent des similitudes quant à l'organisation du contenu informationnel. Le Th1 (Hassan Sabbah) est repris dans le premier niveau de [P1 à P5]. Il suffit donc à instaurer une cohérence par l'intermédiaire d'une progression à thème constant. Chose que l'on retrouve également au sein du second niveau, où la suite [P7-P8-P9] reprend le Th4 (Omar Khayyâm) qui est en fait la base thématique continue.

III.6.2. Analogie syntaxique et homologie sémantique

Les deux lectures auxquelles l'énoncé-texte peut se prêter révèlent un tout autre aspect de la cohérence phrastique et de la cohérence textuelle établi lors du passage au niveau sémantique. Nous tâcherons donc ici de relever l'organisation syntaxico-sémantique des cas tout en étudiant les différents liens sémantiques qu'ils entretiennent.

Le sujet parlant incarné par le cas « Agent » assure une position primordiale au sein de la structure phraséologique. Ce rôle se manifeste et prend acte dans l'ensemble des phrases où l'unité linguistique « je » est employée. D'un point de vue syntaxique, nous dirons qu'il tisse des relations avec les autres cas listés dans un tissu à la fois phrastique et textuel d'après la répartition du contenu propositionnel. L'« Agent » opère à priori en relation avec les cas « Objet concret » (apôtre-pays-pouvoir-Omar-monde-événements-terre-tumulte) ; « Objet Abstrait » (prédication-persuasion-force-Très-haut-vie) ainsi qu'avec le cas « Moment » (jour-bientôt).

A l'exception de la P1 où l'« Agent » je, et l'« objet concret » apôtre renvoient à la même entité référentielle, les autres substantifs répandus en tant qu'objets concrets apportent tous un contenu informationnel censé être nouveau. Le sujet parlant assure donc les deux rôles uniquement au début de son énonciation. Par ailleurs, les verbes :

suis-parcourrai-userai-abattrai-dis ; se trouvant respectivement de [P1 à P5] assemblent les deux rôles et offrent donc un enchaînement quasi identique aux différentes phrases, à savoir : [Agent-Verbe-Objet Concret]. Analogie qui n'est pas sans rappeler la suite [P7-P8-P9] qui ne dispose certes pas formellement d'un « Objet Concret » (du moins en P7) mais qui se rapproche tout de même de son homologue. Cela reviendrait à admettre l'unité interphrastique à l'origine de la structure texte.

Si nous prenons le soin de relever aussi le cas Objet Abstrait, ce n'est que pour mieux appréhender la cohérence sémantique de l'énoncé-texte. Au fur et à mesure de l'acte d'énonciation, ce rôle exprime de la meilleure manière qui soit l'unité sémantique dressée par l'ensemble des signes renvoyant au cas Objet Abstrait. Nous concevons ces items en question comme un champ clos régi par le trait sémantique « religion ». Un lien qui génère une cohérence textuelle consolidée par les deux niveaux thématique et sémantique.

III.6.3. De l'utopisme modal et temporel

Il faudrait bien avant d'entamer l'analyse des indices d'énonciation, établir une grille dans laquelle le contenu modal serait mis à contribution de l'étude du discours d'Hassan Sabbah. En voici donc un tableau récapitulatif :

Phrase	Personne	Temps	Mode	Voix	Transformation de la phrase normale	Connecteurs	Référence metatextuelle
1	1 ^{ère} pers	Présent	indicatif	active			
2	1 ^{ère} pers	Futur	Indicatif	active			
3	1 ^{ère} pers	Futur	Indicatif	active		comme	
4	1 ^{ère} pers	Futur	Indicatif	active			
5	1 ^{ère} pers	Présent	Indicatif	active			
5a	3 ^{ème} pers	Passé composé	indicatif	active			
6	3 ^{ème} pers	futur	Indicatif	active		bientôt	
6a	3 ^{ème} pers	futur	Indicatif	active			
7	2 ^{ème} pers	futur	Indicatif	active			
8	2 ^{ème} pers	futur	Indicatif	active			
9	2 ^{ème} pers	futur	Indicatif	active			

Tableau 18 : Contenu modal (2) dans *Samarcande*

L'emploi de la première personne du singulier « je » dans la suite [P1 à P5] ainsi que celui de la deuxième personne du singulier « tu » dans la suite [P7 à P9] met en évidence les deux protagonistes de la trame à savoir Hassan Sabbah et Omar Khayyâm. Le premier mène le débat et s'adresse à son hôte dans une structure phrastique marquée par la répétition de l'unité linguistique qui le désigne (le segment textuel qui réfère au sujet parlant soit la première personne du singulier). L'énonciateur interpelle son interlocuteur en usant du présent de l'indicatif en P1 et en P5 étant le temps par excellence du discours. Un présent momentané qui atteste d'une prise de parole qui survient à l'instant même de la réalisation de l'acte langagier. Nous noterons au passage l'emploi répété du futur simple de l'indicatif par le locuteur qui semble résolu à projeter son vis-à-vis dans une temporalité à la fois ultérieure et utopique, un semblant de projet d'avenir que l'énonciateur veut bien livrer à son compagnon d'infortune.

Le verbe fait en sorte d'organiser les unités en place mais pas que. Il relie aussi l'agencement linguistique au système de la réalité et semble s'ancrer pour le cas échéant dans l'univers du discours par le biais du présent et du futur. Deux temps verbaux de l'indicatif qui sont le propre de la dimension discursive. Une démarche qui attribue de la cohérence au fragment du moment que l'énoncé-texte appartient à un seul et unique système d'énonciation.

Au niveau des articulateurs, deux items seulement sont à relever du texte : « comme » (conjonction exprimant la comparaison) et « bientôt » (adverbe temporel) qui n'ont qu'une faible contribution pour la cohérence du niveau pragmatique. Par contre, l'unité des voix (voix active ici) peut être considérée comme un lien assurant la cohérence de l'énoncé-texte fondée sur la position (disposition ou place) grammaticale du sujet parlant. Occupant du reste au sein de la progression thématique une place de choix, l'énonciateur (thème) structure le texte autour d'une sémantique centrée sur sa propre personne.

Conclusion

L'analyse portée vers les structures interphrastiques et les structures textuelles de la cohérence au sein du discours maaloufien (thématique, sémantique, pragmatique) et des fragments discursifs traités s'est évertuée à répondre à la question des procédés linguistiques qui entrent en vigueur dans l'acte d'écriture à un niveau interphrastique et textuel. En effet, il semblerait que la mise en discours réponde à un ensemble

d'exigences linguistico-discursives qui témoignerait d'une certaine analogie discursive. Outre l'organisation inter-phrastique du discours maaloufien, c'est par le système énonciatif autour duquel s'organise le discours maaloufien et la sémantique textuelle qui s'établit entre autres par l'enchaînement des chaînes isotopes et l'identification d'identités sémiques entre les items lexicaux que l'instance d'écriture semblerait bien mettre en place la cohérence textuelle.

Il nous est apparu ainsi que l'instance d'écriture régissait son enchaînement inter-phrastique par une logique référentielle, énonciatif et pragmatique à la fois. D'où d'ailleurs l'intérêt démontré pour les structures textuelles : thématique, sémantique et pragmatique lors de la prise en compte des fragments discursifs.

Le deuxième chapitre demeure à l'évidence un vestibule donnant sur des perspectives plurielles. A priori, il était question au fil de l'analyse de déceler les mécanismes inhérents aux différents fragments discursifs choisis pour être traités afin de vérifier l'hypothèse du présent chapitre qui voudrait que le discours ait une dynamique assez singulière d'un roman à un autre et ce au niveau de la cohérence du texte à l'échelle thématique, sémantique et pragmatique à la fois. Cela a bien évidemment contribué à cerner la dynamique textuelle du discours au sein des œuvres d'Amin Maalouf qui représente une forme de continuité au premier chapitre à partir des résultats fournis par l'étude de la dimension interphrastique et textuelle à la fois.

Dans une optique textuelle qui se devait d'appréhender la teneur du discours maaloufien par l'examen des trois niveaux relatifs à la cohérence de l'énoncé-texte : thématique, sémantique et pragmatique ; nous avons voulu faire émerger bon nombre de points concordants entre les fragments en présence. En effet, cela s'est avéré fort avantageux connaissant l'hétérogénéité des énoncés qui se prêtent indéniablement à l'analyse des deux niveaux : phrastique et textuel.

Au niveau thématique, les différents discours dévoilent des similitudes au cœur du sujet énonciateur, de la progression thématique ainsi qu'au sein de la répartition du contenu informationnel. Il n'est que de constater l'emploi du « je » première personne prenant place dans la majorité des énoncé-textes traités pour s'apercevoir des divers agencements phrastiques permettant au référent de s'ancrer dans le discours. Des procédés anaphoriques tels que la pronominalisation et la réitération permettent vraisemblablement de faire le tour de la question.

Par ailleurs, ce même énonciateur occupe une place de choix au sein de l'enchaînement thème-rhème propre à chacun des fragments abordés. Il en est le vecteur, la base thématique sur laquelle viennent s'accoler d'autres paramètres rhématiques qui structurent à leur manière aussi la structure thématique du texte. L'aménagement du contenu informationnel viendrait d'ailleurs à plus forte raison appuyer les propos qui viennent d'être énoncés sachant qu'entre ce qui est dit et comment cela semble être dit, la lisière offre une panoplie de probabilités.

Au niveau sémantique, la décomposition casuelle met à table un nombre conséquent de rôles parsemés dans chaque énoncé-texte. La récurrence de certains cas est sujette à un parallélisme déconcertant entretenu entre les discours recueillis. Notons les cas : Agent, Objet concret, Objet abstrait, Localisation et Moment qui renvoient respectivement dans la majorité des discours à :

- L'énonciateur (personnage principal ou étant d'une envergure certaine : Hassan Al Wazzan, Mani, Omar Khayyâm).
- Son milieu social (connaissances, chose qu'il vénère, objet accompagnant sa quête ; endroits qu'il privilégie ...).
- Sa dévotion pour un culte, pour une croyance ou pour une pensée quelconque (manichéisme, l'Islam, le moi et l'autre, une quête spirituelle).
- Les lieux qu'il arbore, là où il réside (localités, régions, bourgs, villes, pays, quartiers, résidences, maisons).
- Ainsi que le moment de son énonciation où celui d'un événement qu'il rapporte à ses interlocuteurs.

Les liens tissés par les items lexicaux (qui incarnent pour rappel différents rôles parfois) sont tout à fait remarquables. Citons ici le trait sémantique « religion » qui ne cesse d'arpenter les énoncés maaloufiens. Pour étayer nos propos, il serait plus judicieux de partir d'un postulat posé sur le principe d'une gradation. Ainsi, les items linguistiques relatifs à chacun des rôles casuels une fois écorcés s'adonnent à un jeu de sens. Pris au sein de la structure phrastique en tant que cas, ceux-là révèlent l'organisation syntaxico-sémantique sans pour autant fournir de la cohérence au niveau textuel. L'enchaînement interphrastique suffirait à cela, mais à priori, ce sont les traits sémantiques entretenus par les items linguistiques qui attribuent à leur manière une cohérence au niveau textuel.

Au niveau pragmatique, le contenu modal (fourni au fur et à mesure des énoncés sélectionnés) permet d'appréhender la cohérence propre à ce plan. Les indices de personnes (à titre illustratif) témoignent de la présence d'un énonciateur, narrateur et personnage à la fois qui agit en tant que sujet parlant. Il s'emploie à adopter plusieurs modes et temps verbaux qu'il choisira selon les différentes situations d'énonciations qui lui sont proposées. Relevons pour conclure un autre aspect visible au niveau actuel celui des deux postures énonciatives propres à l'histoire (narration) et au discours (énonciation).

L'ambivalence des deux énonciations (histoire/discours) indique une résolution tout à fait particulière entreprise par le sujet parlant. Celui-ci subit les normes du genre romanesque maaloufien, celles du roman historique. Narrateur, par intermittence, dans un premier temps (le cas de Léon l'Africain qui est à la fois narrateur et personnage ne correspond pas à l'instance narrative dans *Samarcande* (1988) et celle dans *Les Jardins de Lumière* (1991) du fait de la constance référentielle de la première personne). L'énonciateur est, dans un second temps, en relation directe avec les autres voix présentes dans le tout textuel devenant alors un porteur discursif dont la fonction première est de fournir une matérialité, des paroles, des dire, un échange en somme et non des faits. Les temps verbaux de l'histoire et ceux du discours révèlent d'ailleurs cette perspective perpétrée par l'instance d'écriture d'un discours à un autre, d'un roman à un autre.

Tout au long du travail analytique effectué, il était question de soulever la dynamique interne des différents discours énoncés dans les œuvres objets d'étude. Nous dirons, arrivés à ce stade, que les niveaux de la phrase prennent une dimension nouvelle dès lors qu'ils se trouvent projetés dans la structure textuelle. L'enchaînement interphrastique s'articule bien entendu autour des trois structures : thématique, sémantique et pragmatique. Notre postulat préliminaire s'éclaircit dès lors et devient bien plus consistant à travers les résultats obtenus et compte tenu de la démystification de la mise en texte du discours d'un point de vue interphrastique et textuel qui était au départ l'une des hypothèses émises dans le cadre de l'élaboration du deuxième chapitre dédiée à la cohérence textuelle du discours maaloufien.

Si dans le chapitre premier l'intérêt s'est porté vers la grammaticalité et l'aspect logico-sémantique de la dimension discursive à travers l'étude des procédés cohésifs, il s'agissait dans le deuxième chapitre de passer à un second plan bien plus prépondérant

que son prédécesseur. La combinaison des unités phrastiques, leur lien intrinsèque avec la mise en texte ainsi qu'avec la mise en discours, telle est la finalité de cette partie de l'analyse.

Un autre son de cloche et d'autres préoccupations relevant cette fois-ci du champ d'étude de l'hétérolinguisme et du texte plurilingue sont à voir dans le troisième chapitre qui tend à soulever des interrogations relatives à l'hétérogénéité linguistique dont ferait montre le romancier dans l'ensemble de ses œuvres. L'enjeu est effectivement d'entamer un travail de fond sur la pluralité de codes linguistiques introduits au cœur des différents romans objets d'étude en examinant de près ces langues venues d'ailleurs qui les traversent. Une démarche analytique à la lumière des concepts clés inhérents à la pratique de l'hétérolinguisme dans l'œuvre maaloufienne et à l'écriture multi-codique.

**CHAPITRE III. DISCOURS ET
HETEROLINGUISME CHEZ AMIN
MAALOUF**

Introduction

Dans le sillage de l'approche linguistique du texte littéraire, la question de la langue d'écriture s'invite indéniablement aussi bien chez le linguiste que chez le critique littéraire. En réalité, pendant que le premier se propose d'effectuer un travail sur la forme, le second tend à donner du sens ce qui est dit en contextualisant les faits de langues suite à sa réception de l'œuvre littéraire. Tout romancier se verrait alors à la lisière de ces deux facteurs inhérents à la mise en texte.

Vraisemblablement, l'œuvre de l'écrivain Amin Maalouf emboîterait le pas à la problématique de l'hétérogénéité du discours littéraire formulée en amont. Ce n'est d'ailleurs qu'à partir de l'une des hypothèses de départ qui voudrait que le roman maaloufien accueillerait à fortiori diverses composantes codiques sous-entendues ou présupposées que celle-ci serait pourvue de certains éléments de réponse pertinents. Le romancier en ferait même une stratégie pour embellir probablement la prise de parole et accorder une teneur linguistique et socioculturelle à son œuvre.

En choisissant la langue française comme socle codique pour héberger la pluralité de langues rangée dans son imaginaire, l'écrivain s'alignerait sur une perspective à la fois littéraire, civilisationnelle, culturelle et linguistique à même de fournir une matérialité aussi singulière soit-elle au texte littéraire. Une stratégie d'écriture pouvant transmettre ces constantes civilisationnelles, culturelles mais aussi littéraires relatives à l'Histoire d'un territoire, à un vécu, à un quotidien, à un statut social, à un inconscient collectif et individuel à la fois.

Par ailleurs, le français (langue romanesque) serait un gage d'ouverture vers une littérature et vers un espace social ainsi que vers des civilisations, des langues et des cultures autres que les dimensions faisant partie du contexte immédiat à l'auteur¹⁵. Le texte en serait le reflet et les composantes linguistiques hétérogènes et inhérentes à l'œuvre aboutiraient probablement vers ce type de création hybride dans la mesure où ces langues cohabitent à même la structure linguistique du texte en usant du français comme langue hôte. Ce qui donnerait probablement lieu à une cohabitation textuelle qui

¹⁵ Le Liban est la patrie natale de l'écrivain, là où il a fait ses premiers pas, là où il a tout connu et tout eu avant de choisir l'exil. A ce titre, l'environnement inhérent à son enfance et à sa vie tient une place indéniable dans son œuvre. Les lieux d'antan, les récits, les lectures, son apprentissage et tout ce qui s'en suit, à commencer par l'acquisition de plusieurs codes linguistiques (l'anglais et le français entre autres).

s'articule sur la base de certaines relations lexicales et morphologiques visibles et d'autres opaques.

L'enjeu du présent chapitre réside à priori dans l'identification de l'aspect primaire de l'hétérogénéité du roman maaloufien supposée à l'aube du présent travail de recherche. Certaines modalités qui sont à l'origine de ces convenances linguistiques entreprises par le romancier lors de sa mise en discours seront ainsi à l'ordre du jour. Il s'agit là de questionner la textualisation de l'univers multicode de l'instance d'écriture et de cerner la mécanique qui régit la textualisation de ces langues multiples qui semblent percer le discours d'ensemble. Toute une mécanique qui embrasserait les dimensions que nous distinguons ici dans une démarche sociolinguistique décelable au cœur du texte maaloufien visant à instaurer un cadre composite, disparate qui serait une agglomération plurilingue puisée dans le fond commun des langues périphériques à l'auteur en question.

Quant au cheminement relatif à l'élaboration du troisième chapitre, ce dernier se veut graduel, clair et sans ambiguïtés. Une approche sociolinguistique du texte maaloufien qui se veut être précise et pertinente à la fois. Une exposition, soit un préambule théorique à la lumière des notions clés de l'hétérolinguisme. Un développement, où il sera question d'une application sur les différents objets d'études et sur l'ensemble des signes et des constructions phrastiques soulevés. Un récapitulatif enfin livrant les résultats obtenus dans le cadre d'une synthèse qui résumerait les grands traits comme les plus insignifiants de l'hétérogénéité du discours prôné par l'instance d'écriture.

I. La francophonie maaloufienne

Amin Maalouf fait partie de ces auteurs qui ont choisi la langue de Voltaire comme un moyen d'expression et un outil pour mettre en branle leur univers romanesque. Né à Beyrouth en 1949 dans une famille aux appartenances multiples, le lauréat du prix Goncourt 1993, il quitte le Liban au début de la guerre civile de (1975-1990).

I.1. Aux origines du roman maaloufien

Etabli en France avec femme et enfant, le journaliste renoue avec sa plume au *Jeune Afrique* où il devient rédacteur en chef et éditorialiste. C'est après de nombreuses années d'exercice du journalisme au Liban puis en France que l'écrivain sera amené à

publier son tout premier récit *Les croisades vues par les Arabes* (1983) faisant de lui l'éternel chantre des civilisations, de l'identité multiple et des cultures. L'on comprend alors mieux son rôle de médiateur méditerranéen entre le monde oriental et le monde occidental qu'il endossera notamment dans l'ensemble de son œuvre. Cela viendrait probablement justifier l'intime conviction qu'il partage avec son lectorat, celle d'un monde en devenir qui n'aurait lieu d'être sans une passerelle qu'il tend lui-même à redéfinir.

Qualifiées de plurielles par les critiques, ses œuvres témoignent d'une grande diversité civilisationnelle, culturelle, identitaire et linguistique que Maalouf revisitera lors de chaque parution nouvelle. S'inscrivant dans le champ de la littérature francophone de par sa condition d'émigré en France usant du français comme code linguistique, Maalouf explique le choix qui lui était donné de faire en optant pour une langue autre que sa langue maternelle, l'arabe :

[...] lorsque j'ai essayé d'écrire des textes de fiction en arabe, j'ai été gêné par la différence qui existe entre la langue parlée et la langue écrite [...] Quand il s'agit d'un [...] texte de fiction et surtout dans un dialogue, je n'ai jamais pu dépasser la barrière psychologique qui consiste à faire parler un personnage dans une langue que personne ne parle actuellement. (Solon, 2004, p. 167).

Les enjeux de l'écriture francophone s'avère être un choix judicieux et une prise de position assez claire, surtout lorsque la question de la langue d'écriture s'impose dans le champ littéraire français comme un sujet controversé qui divisent jusqu'à ce jour les critiques, les théoriciens, et l'ensemble des auteurs francophones. Nous aurions tendance à émettre certaines réticences à l'encontre d'une institution maladroite du moment où celle-ci n'arrive pas à trancher sur le statut qui devrait être accordé aussi bien à une littérature de langue française venue d'ailleurs, qu'aux écrivains usagers d'une langue empruntée pour répondre à des exigences que nous avons brièvement abordées au préalable.

Réticences qui instaurent un malaise au sein de la sphère littéraire française et francophone d'où la délicatesse des propos tenus par un Maalouf apte à saisir les nuances voilées par la définition assignée à la francophonie :

Par rapport à la francophonie, je me pose depuis quelques années un certain nombre de questions. Il me semble que le mot « francophonie » devrait être réservé à un usage politique et stratégique, parce qu'en matière de littérature, il pose problème. L'idée de ceux qui ont forgé le mot de « francophonie », c'était de créer

un concept qui regroupe tout ceux qui, pour des raisons historiques, ont le français en partage. (Ette, 2008, p. 93)

Voyant l'unité des pays ayant le français en commun comme une aubaine, une idée féconde qui rapprocherait le Nord du Sud et l'Est de l'Ouest ; l'auteur ne déchant pas face à la réalité d'un tel rapprochement civilisationnel, culturel et linguistique¹⁶. Il avance une réflexion qui loin d'être illusoire, va à l'encontre de l'attitude du rejet que la sphère littéraire entend bien faire durer. Une pérennité qui n'est visiblement pas du goût d'Amin Maalouf :

...Là, où il y a eu dérapage, c'est quand on a commencé à parler de littérature francophone, parce qu'alors les vieilles habitudes discriminatoires se sont réintroduites, et l'idée s'est imposée selon laquelle il y aurait d'un côté la littérature française proprement dite, et de l'autre une littérature francophone regroupant Belges, Québécois, Marocains, ou Sénégalais [...] Soudain, le terme qui était censé rassembler est devenu un instrument de discrimination. (Ette, 2008, p. 93)

Ainsi, toujours selon les dires que le philologue et l'historien allemand Ottmar Ette est allé recueillir auprès de Maalouf, il n'y aurait pas d'équité entre l'ensemble des écrivains francophones qui ne sont ni vus ni considérés de la même manière. L'exemple auquel il fait appel est celui d'un écrivain d'origine russe qui n'est jamais traité « d'écrivain francophone » malgré le fait qu'il vit à Paris et qu'il écrive en français.

Alors qu'un écrivain d'origine algérienne qui a toujours vécu en France et est donc de nationalité française, se voit apostropher de francophone du seul fait qu'il porte un prénom arabe (Ette, 2008, p. 93). L'on comprend en effet assez vite les méandres auxquels font face les auteurs francophones dès lors qu'ils prennent à bras le corps les enjeux d'un tel engagement littéraire.

I.2. L'univers linguistique du romancier

L'écriture de celui qui siège aujourd'hui au fauteuil n°29 de l'Académie française a souvent été perçue comme un mouvement migratoire qui oscille entre plusieurs espaces géographiques, culturels et linguistiques. La pratique des langues demeure donc indissociable de l'univers romanesque dans lequel le romancier fait évoluer ses personnages. Lui-même d'ailleurs accorde un intérêt assez particulier à la connaissance

¹⁶ Un travail de recherche réalisé pour l'obtention du diplôme de magister à l'université de Biskra (2009) envisage le rapprochement civilisationnel entre l'Orient et l'Occident en interrogeant la question linguistique dans l'œuvre du libanais.

des langues étrangères et souligne le caractère endogène de l'acquisition des langues dès son enfance :

Trois langues ont joué un rôle important dans mon parcours personnel et familial. L'arabe, qui est ma langue maternelle et qui a une signification particulière dans ma famille. [...] Notre deuxième langue familiale, c'était l'anglais, parce que les premiers des nôtres à avoir fait des études universitaires, tel mon arrière-grand-père puis mon grand-père, sont allés dans des écoles fondées par des missionnaires protestants venus des Etats-Unis [...] Moi seul je n'ai pas fait mes études là parce que ma mère, qui est farouchement catholique, tenait à ce que mes sœurs et moi nous fassions nos études dans des écoles religieuses catholiques, qui au Liban sont généralement françaises. De ce fait, j'ai fait mes études en français, puis écrit en français, puis émigré vers la France. (Ette, 2008, pp. 94-95).

Il avouera plus loin dans l'entretien que les mots lui venaient en arabe comme en anglais tout à fait naturellement durant sa mise en texte du fait que ces deux langues sont omniprésentes chez lui (Ette, 2008, p. 95). Cela est vrai, le français reste la langue privilégiée par Maalouf que nous retrouvons dans tous ses romans, cela ne l'empêche pourtant pas de croire en la diversité linguistique qu'il pense toujours être l'essence du processus de l'universalisation des langues humaines. Suivant cette perspective maaloufienne, toutes les langues devraient converger vers le français qui agirait tel un réceptacle accueillant en son sein les valeurs historiques, sociales, religieuses, culturelles et linguistiques véhiculées par toute langue étrangère. La véritable finalité de la langue française pour l'écrivain-francophone : « C'est d'être [...] Le plus puissant des agneaux plutôt que le plus faible des loups. [...] Elle doit se battre pour que toutes les langues du monde aient véritablement leur place. » (Ette, 2008, p. 96)

II. L'hétérolinguisme dans l'œuvre francophone

Le texte francophone envisagé dans une perspective linguistique permet non seulement de déterminer les enjeux de la pratique textuelle des langues mais encore de soulever la dynamique générée par le processus d'ancrage à travers lequel celles-ci se font une place au sein de la structure texte. Nous admettons volontiers le fait que les liens tissés entre l'écrivain de langue française hors-hexagone et sa langue d'écriture attestent d'une complexité tout à fait attrayante. Cependant, il relève de notre intérêt ainsi que de celui du cadre de la recherche interdisciplinaire entrepris ici que d'amener le postulat centré sur la textualisation des langues au sein du texte francophone.

Il est vrai que le fait littéraire laisse entrevoir certaines manœuvres inhérentes aux mécanismes linguistiques déployés par l'écrivain francophone. Des stratégies d'écritures, des strates langagières qui se superposent les unes sur les autres, des procédés lexicaux et grammaticaux, certaines tournures auxquelles l'auteur doit faire appel pour une meilleure interprétation de la part de ses lecteurs. Des traces d'une langue autre que celle employée dans le corpus francophone. En somme, un inventaire de procédés qu'il faudra préliminairement introduire afin d'explicitier le cadre théorique. Qu'il faudra ensuite déceler en parcourant l'ensemble des œuvres soumises à l'analyse pour enfin espérer fournir les clés pour une signification au texte hétérolingue.

II.1. L'hétérolinguisme chez Grutman

Rainier Grutman, le spécialiste belge des phénomènes de dérivation et d'interpénétration linguistique dont les travaux de recherche portent sur les littératures d'expression française définit le texte littéraire comme étant :

Rarement uniforme au point de vue de la langue. Plus souvent qu'on ne le croirait, il est entrelardé d'éléments hétérogènes. En plus d'intégrer plusieurs niveaux et diverses strates historiques de son idiome principal, il fait une place plus ou moins large à d'autres langues : cela peut aller du simple emprunt lexical au dialogue en parlers imaginaires, en passant par les citations d'auteurs étrangers. Une telle présence d'idiomes est désignée par le terme d'hétérolinguisme. (Grutman, 1997, p. 11)

La conception du texte littéraire chez Grutman relève à priori d'une hétérogénéité linguistique dans la mesure où le chercheur mentionne des moyens conceptuels permettant d'envisager l'hétérogénéité du langage.

Il cite l'intégration de plusieurs niveaux et de diverses strates historiques de l'idiome principal du locuteur francophone en abordant la présence des langues autres que celle employée dans le texte qui accorde pour sa part une place plus ou moins large à ses langues étrangères. Cela peut partir du simple emprunt lexical au dialogue en parlers imaginaires, en passant par les citations d'auteurs étrangers. Il est donc question du concept d'hétérolinguisme (signalé à la fin de la citation) selon lequel une langue ou d'autres langues se superposent à l'écriture unilingue d'un bilingue.

En posant l'hétérolinguisme comme un matériau permettant de cerner le multilinguisme au cœur du texte romanesque, Grutman se rapproche de la vision théorique du formaliste russe Mikhaïl Bakhtine. Il faudrait rappeler que l'hétéroglossie bakhtinienne

se veut être une interaction sociale entre une pluralité de voix portées par divers personnages aux appartenances linguistiques différentes. Ce postulat rejoint d'une certaine manière l'approche plurilingue du texte littéraire élaborée par le chercheur belge qui se préoccupe de l'occurrence des langues étrangères dans le texte littéraire :

...En outre, mon terme ressemble beaucoup à celui de Mikhaïl Bakhtine heteroglossia et il peut même décrire des phénomènes similaires, mais il le fait sous un angle totalement différent [...] alors que je m'intéresse surtout à la mise en avant des langues étrangères, pour quelque raison que ce soit, par tous les moyens et avec tous les effets, Bakhtine se concentre sur l'interaction dialogique de styles de parole socialement différenciés au sein d'une langue donnée. (Grutman, 2006, p. 19)

Le rapprochement qu'évoque Grutman dans la formulation théorique que nous venons de traduire depuis l'anglais est légitime du moment où son approche du multilinguisme littéraire qui certes adopte un point de vue différent ; fait en sorte de décrire des phénomènes similaires que ceux relevés par Bakhtine. Il en appelle au principe de polyvalence chez Ullmann, concept qui signifie qu'« un même procédé peut donner lieu à plusieurs effets et, inversement, un même effet peut résulter de procédés différents ». (Ullmann, 1964, p. 105). Un seul appareil aboutirait donc vers plusieurs effets, et, en contre partie, un même effet peut être obtenu à partir de plusieurs appareils.

Pour en revenir à l'approche hétérolingue du texte littéraire, Grutman articule sa réflexion autour de la coexistence des langues sur le principe du degré d'importance assigné à telle ou telle langue et à son brassage avec d'autres langues qui tiendraient sans doute un rôle prépondérant dans la mise en texte de la fiction et de sa matérialité linguistique :

En principe, les textes peuvent soit accorder une importance égale à deux langues (ou plus), soit ajouter un saupoudrage libéral d'autres langues à une langue dominante clairement identifiée comme étant leur axe central. Cette dernière solution est beaucoup plus courante et la quantité réelle de matériel linguistique mis au premier plan varie énormément. (Grutman, 2006, p. 19)

Ce *liberal sprinkling* traduit par l'expression « saupoudrage libéral » que le chercheur avance est à voir dans la construction des énoncés hétérolingues disposés de façon à ce que la superposition d'une langue ou des langues sur une autre puissent être aisément identifiées. Une démarche qui sous-entend la prise en compte des procédés d'ancrage textuel et des stratégies mis en œuvre par tout auteur bilingue. Par ailleurs, la notion d'égalité des langues au sein du texte littéraire comme l'indique la présente citation doit permettre à la langue dominante d'accueillir d'autres idiomes qui lui sont étrangers.

A fortiori, nous sommes d'avis de plébisciter ce postulat d'autant plus que la primauté de la langue d'accueil ne semblerait pas être envisagée en des termes de souveraineté ou d'emprise mais plutôt à travers le prisme des langues¹⁷ dont la matérialité linguistique ouvre la voie vers un plurilinguisme eurythmique¹⁸. A juste titre, Dominique Combe, en s'approchant de la question plurilingue chez le romancier francophone, pense que ce dernier doit trouver « un compromis entre le français et les langues parlées par ses personnages ». (Combe, 1995, p. 138). Celui-ci doit, comme l'affirme Christine Knapp « créer une impression de polyphonie à l'intérieur des limites du français à l'aide du discours direct, du discours indirect libre, des citations, des traductions et des emprunts ». (Knapp, 2011, p. 28).

Dans une toute autre approche du fait plurilingue au sein du texte littéraire, Dominique Maingueneau établit une dichotomie du plurilinguisme opposant les différentes langues qui traversent les œuvres romanesques :

Cette gestion de l'interlangue, on peut l'envisager sous sa face de plurilinguisme externe, c'est-à-dire dans sa relation des œuvres aux « autres » langues, ou sous sa face de plurilinguisme interne dans leur relation à la diversité d'une même langue. Distinction qui au demeurant, n'a qu'une validité limitée, dès lors qu'en dernière instance ce sont les œuvres qui décident où passe la frontière entre l'intérieur et l'extérieur de « leur » langue. (Maingueneau, 2004, pp. 140-141).

L'interlangue selon le linguiste se subdivise en deux manifestations concrètes : l'une interne, considérant la diversité inhérente à une même langue dans un texte donné. L'autre externe, supposant la présence de plusieurs langues étrangères. Nous tenons à préciser que la seconde manifestation de l'interlangue observée par Maingueneau rejoint le postulat de Grutman qui en posant la définition du texte littéraire parle du fait de faire une place plus ou moins large à d'autres langues. Il envisage d'ailleurs sa démarche du multilinguisme en développant le concept de l'hétérolinguisme qui voudrait que le texte soit jonché par « des idiomes étrangers, sous quelque forme que ce soit, aussi bien que de variétés (sociales, régionales ou chronologiques) de la langue principale ». (Grutman, 1997, p. 37)

¹⁷ L'expression connote une définition attribuée par le linguiste et le polyglotte Nicolas Tournadre dans son essai intitulé *Le Prisme des langues* (2014) qui entend par ce prisme une modification subtile des perceptions liées à la langue, pouvant avoir une incidence sur le type d'inférence que le locuteur effectue. (Tournadre, 2014, p. 217)

¹⁸ Un plurilinguisme eurythmique qui résulterait d'un agencement harmonieux entre les langues distribuées dans l'ensemble du texte littéraire. L'eurythmie sous jacente entre une langue axiale, privilégiée par l'auteur et les autres langues qui s'amoncellent sur celle-ci.

Il subsisterait par contre une zone d'ombre dans l'approche multilingue du texte littéraire, telle qu'elle est présentée par Rainier Grutman qu'il faudra impérativement éclaircir bien avant de prétendre à l'articulation des autres notions qui vont servir lors du présent chapitre. En effet, l'hétérolinguisme de Grutman se caractérise par la présence de plusieurs idiomes étrangers dans un même texte comprenant des manifestations « visibles ». Celles-ci peuvent effectivement être soulevées des suites d'un travail de repérage lexical ou syntaxique dont les résultats seraient projetés dans une grille. Or, d'autres manifestations dites « non-visible » auxquelles le chercheur semble s'opposer devrait aussi être considérées dans le sillage de la pratique hétérolingue dans l'œuvre littéraire. Elles sont toutefois prises en charge par ce que Laté Lawson-Hellu désigne comme la transposition hétérolinguistique.

D'un point de vue méthodologique, Grutman avance et conceptualise la notion de l'hétérolinguisme en incluant uniquement l'aspect visible de l'ancrage textuel des langues. L'approche privilégiée par Lawson-Hellu va au-delà de ce postulat dans la mesure où la présence métaphorique du plurilinguisme est prise en considération. Le concept de l'hétérolinguisme, tel qu'il se présente chez le professeur affilié au département d'études françaises à l'université du Western Ontario, semblerait promulguer une démarche analytique qui répondrait à la problématique de la non-visibilité du plurilinguisme comme matérialité textuelle mentionnée toutefois au cœur du discours littéraire.

II.2. La textualisation des langues chez Lawson-Hellu

L'hétérolinguisme constitue pour tout auteur francophone un enjeu sidéral pour la textualisation des langues. L'œuvre hétérolingue de par ses caractéristiques plurilingues offre donc à ses lecteurs et à ses critiques une écriture menue de stratégies linguistiques qu'il faudra déceler à travers une démarche analytique concrète. Après avoir proposé une approche « visible » du fait hétérolingue fournie par Rainier Grutman nous nous devons pour les besoins de la présente réflexion d'aborder le second aspect dit « non-visible » du concept en question.

Il faudrait bien entendu avoir à l'esprit le fait que ces deux axes théoriques sont complémentaires et en voici une raison tangible. Tandis que le premier tâche de mettre les bases de la pratique multilingue au sein du texte littéraire par l'emploi des mots, des

phrases et des expressions tirés d'une langue autre que celle du roman ; le second axe fonde ses préceptes en partant des bases de l'axe préliminaire d'ores et déjà établi.

En empruntant la perspective de Lawson-Hellu, nous nous prononçons en faveur d'un plurilinguisme ouvert aux deux dimensions *in presentia* et *in abesentia* par lesquelles toute langue étrangère connaîtrait un ancrage textuel. La notion inclurait à plus forte raison le paradigme de l'hétérolinguisme tel que nous l'avons observé chez Grutman à côté des modalités ajoutées par Lawson-Hellu que nous verrons présentement et celui de la transposition hétérolinguistique ou transpolinguisme désignant le « processus particulier d'expression *in absentia* du contenu énonciatif d'une langue d'origine, langue-source, dans une langue d'arrivée, langue-cible. » (Lawson-Hellu, 2004, p. 96).

L'étude de l'hétérolinguisme dans le texte romanesque du Libanais Amin Maalouf faite par Fida Darkoub (2011) dans le cadre de la parution du second numéro de la revue du Groupe de recherche et d'études sur les littératures et cultures de l'espace francophone (G.R.E.L.C.E.F) ; aborde la problématique de l'écriture francophone en tenant compte de la mise en opérativité de concept. Tout en se posant une question dont la finalité vise à faire ressortir les langues orientales et occidentales mentionnées dans l'œuvre maaloufienne, celle-ci ouvre semblerait-il la voie vers d'autres travaux de recherche en partant du postulat théorique posé par Laté Lawson-Hellu. Il s'agira pour nous d'étayer le raisonnement méthodologique auquel s'est livré Fida Darkoub en valorisant l'apport des modalités théoriques qu'elle avance tout le long de son travail de recherche afin de tenter d'apporter des résultats d'analyse pertinents pour la démarche qui est la nôtre.

II.2.1. Les modalités de l'hétérolinguisme

Le paradigme de l'hétérolinguisme d'un point de vue méthodologique participe selon Laté Lawson-Hellu :

A la construction du texte sous deux modes principaux repérables et à même la matérialité du texte : soit par emprunt et intégration dans le texte, d'éléments linguistiques hétérogènes (sonores, graphiques, grammaticaux, lexicaux, syntaxiques ou même sémantiques ou connotatifs) par rapport à la langue principale ; soit par insertion toujours par rapport à la langue principale, de termes étrangers accompagnés ou non de glose métaénonciative. (Lawson-Hellu, 2011, pp.250-251)

Respectivement, les deux modes prennent la dénomination de pérégrinisme et de xénisme qui matérialisent l'hétérogénéité linguistique uniquement dans sa face « visible ».

L'autre enjeu entrepris par le chercheur réside dans la mise en pratique du concept de la transposition hétérolinguistique constituant la manifestation « non-visible » de cette hétérogénéité. Les trois modalités dont il est question vont dès lors être alignées pour qu'il n'y ait point d'ambiguïté entre les deux procédés privilégiés dans la matérialisation de l'hétérogénéité linguistique et langagière constitutive du texte.

II.2.1.1. Le pérégrinisme

Le petit Larousse introduit le terme « pérégrin » issu du droit romain sous l'entrée : « peregrinus, étranger ; homme libre qui n'était ni citoyen ni latin ». (Larousse, 1988). Une signification assez similaire à celle-ci (du fait qu'elle connote l'étrangéité) nous est fournie dans *le dictionnaire Larousse* en ligne stipulant qu'un pérégrin, au féminin pérégrine, du latin peregrinus désigne « Dans la Rome antique, toute personne libre qui ne possédait pas la citoyenneté romaine ». Nous retrouvons le mot expliqué ainsi dans *Le dictionnaire encyclopédique relatif à la linguistique et aux sciences du langage* de Jean Dubois : « On a appelé parfois pérégrinisme les emprunts aux langues étrangères ». (2002, p. 353).

Outre l'acception du présent dictionnaire, la notion peut être considérée comme une nuance de l'emprunt linguistique, un phénomène sociolinguistique signifiant qu' :

Un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts. (Dubois, 2002, p.353).

Amadou Ly, maître de conférences à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar nous fait rappeler que le pérégrinisme est un terme de linguistique créé par suffixation (1999). Par ailleurs, Bernard Dupriez, linguiste belge cité par le chercheur sénégalais définit le concept par « l'utilisation de certains éléments linguistiques empruntés à une langue étrangère, au point de vue des sonorités, graphiques, mélodies de phrase aussi bien que des formes grammaticales, lexicales ou syntaxiques, voire [...] des significations ou des connotations ». (Dupriez, 1984, p. 336). Pour le Belge, le pérégrinisme est « une question d'effet désiré » donnant au texte « un air étranger ».

La notion de pérégrinisme chez Laté Lawson-Hellu s'apparente au processus de l'emprunt qui comme le fait rappeler le chercheur crée une impression de la faute de langue. Le caractère fautif est d'autant plus consolidé puisque la « faute » apparaît à travers des formes grammaticales, lexicales ou syntaxiques « fautives » par rapport à la structure grammaticale et linguistique du français dit central. (Lawson-Hellu, 2003, p.318). Pour sa textualisation, le procédé « s'incère dans un texte comme un élément étranger, sans toujours être suivi d'une traduction ou d'une note métalinguistique ». (Lawson-Hellu, 2003, p. 318).

II.2.1.2. Le xénisme

Une catégorie d'emprunt sous l'appellation de « xénisme » renvoie à « l'introduction de mots étrangers dans une langue donnée, sans altération de la graphie, sans les marques de genre et de nombre de la langue-hôte ». (<http://www.cnrtl.fr>). Tiré du grecque *xénos* signifiant étranger, le mot désigne « une réalité elle aussi « étrangère », c'est-à-dire, en ce qui concerne le français, une réalité qui n'a pas de correspondant dans la culture française ». (Apothéloz, 2002, p. 17). Il semblerait qu'une langue prêteuse veuille bien allouer certains mots qui lui sont propres à une langue cible dite d'accueil. *Le dictionnaire linguistique* de Dubois considère le xénisme comme « une unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue ». (Dubois, 2002, p. 512).

Le xénisme constitue le premier stade de l'emprunt, il se distingue du stade intermédiaire du dit processus dénommé pérégrinisme car c'est « un mot étranger, mentionné avec référence au code linguistique d'origine et aux réalités étrangères ». (Dubois, 2002, p. 512).

Dans un travail de recherche sur la littérature d'Afrique subsaharienne, Lawson-Hellu indique que :

Le xénisme indique la présence d'un élément étranger dans une langue quelconque, suivi ou non d'une explication métalinguistique. Ainsi, le xénisme sera plutôt « une insertion d'origine étrangère souvent accompagnée – sinon toujours – d'une glose qui annule l'impression de faute. (Lawson-Hellu, 2003, p. 318).

L'ancrage textuel du xénisme peut s'effectuer selon lui par le biais d'une variation typographique, une glose métalinguistique ou une incorporation directe. Ajoutons à

cela, le fait que le passage du xénisme à l'emprunt peut se concrétiser sur la base de trois critères que voici :

- a. **Le critère phonologique** : Certaines assimilations en langue française tirent leurs origines de l'anglais : paquebot à l'origine *packetboat* ou encore redingote à l'origine *riding coat*.
- b. **Le critère morphosyntaxique** : un emprunt pleinement intégré peut devenir formant de base d'une dérivation l'exemple de : *stress/stresser*.
- c. **Le critère sémantique** : l'insertion se manifeste par des changements de sens. L'emprunt connaît plus précisément une extension sémantique une fois le processus de francisation achevé. Cela donne l'exemple du mot *black-out* emprunté à l'anglais ayant le sens de : camouflage des lumières contre les attaques aériennes dont l'emploi n'est pas restreint au sens militaire. On admet aujourd'hui l'expression : faire du *blackout* sur une affaire politique ou financière.

D'après ce qui est mentionné dans *le dictionnaire linguistique* (2002), la distinction entre xénisme, pérégrinisme et emprunt nous laisse envisager le mode d'utilisation de chacun. En effet :

Le xénisme est un mot étranger, mentionné avec référence au code linguistique d'origine et aux réalités étrangères. Le pérégrinisme renvoie encore à la réalité étrangère, mais la connaissance de son sens est supposée être partagée par l'interlocuteur. (Dubois, 2002, p. 512).

Cette disparité comme le fait remarquer *le dictionnaire* n'aboutit pas forcément au stade final qu'est l'emprunt. L'exemple du terme *perestroïka*, mot russe signifiant reconstruction qui a connu les deux stades du xénisme puis du pérégrinisme sans pour autant passer à l'emprunt, où l'unité linguistique est totalement intégrée à la culture d'adoption et admise dans le dictionnaire.

II.2.1.3. La transposition hétérolinguistique

L'aspect visible du fait hétérolingue est matérialisé au sein du texte littéraire par la présence du pérégrinisme et du xénisme ; deux procédés repérables à même la matérialité du texte soit par emprunt soit par insertion. A ceux-là, Lawson-Hellu ajoute une tierce modalité qu'il désigne par transposition hétérolinguistique, soit la

manifestation non-visible de l'hétérogénéité linguistique et langagière constitutive du texte. Il faudrait rappeler que l'usage de la notion de transposition était initialement confiné au domaine de la traduction.

Faisant partie des procédés de traduction élaborés par Vinay et Darbelnet en 1958 dans leur ouvrage intitulé *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, la transposition « consiste à remplacer une catégorie grammaticale (traditionnellement appelée partie du discours) par une autre, sans changer le sens de l'énoncé ». (Chuquet et Paillard, 1989, p. 11). Charles Bally attribue au terme translation, transposition « le rapport qui existe entre deux mots ou suites de mots de nature différente, mais qui ayant la même fonction » (Dubois, 2002, p. 439). Pour Tesnière, la translation est le passage d'un mot appartenant à une classe grammaticale bien distincte vers une autre classe grammaticale ce qu'il résume par le fait de « transformer une espèce de mot en une autre espèce de mot ». (Dubois, 2002, p. 494).

Du point de vue de l'herméneutique du texte littéraire, le retour aux sources historiques de la traduction démontre la sacralité de l'acte de traduire aussi bien pour les livres sacrés (*l'Ancien Testament*), la traduction latine de la *Bible* par Saint Jérôme (la Vulgate) que pour l'avènement des littératures et des langues de l'Antiquité et celles de l'ère moderne : les récits homériques (*l'Iliade et l'Odyssée*) où le genre de l'épopée prend acte sur la base du grec épique (langue fondée sur les dialectes ionien et éolien). La traduction de la *Bible* par le moine Luther, père de l'allemand moderne. Sans omettre la traduction de l'héritage gréco-romain effectué par les poètes de la Pléiade désireux d'enrichir la langue française afin d'égaliser les anciens. (Dubois, 2002, p. 486).

Laté Lawson-Hellu avance dans un article qu'il consacre à l'hétérolinguisme dans les écritures africaines que :

La notion de la transposition à proposer ainsi à titre heuristique, mais devant nécessairement participer de l'herméneutique du texte africain eurographe ou europhone, en référence à ses langues d'expression héritées de l'Histoire coloniale, est déjà en usage dans le domaine de la traduction. Là, elle en désigne l'une des modalités foncières, c'est-à-dire le processus d'expression du contenu énonciatif d'une langue d'origine, langue-source, dans une langue d'arrivée, langue-cible. (Lawson-Hellu, 2004, p. 96).

L'auteur du présent propos (Lawson-Hellu, 2007) ajoute que la notion insiste sur le maintien de la réalité traduite (forme et contenu) de sa langue ou du domaine source à sa langue ou domaine cible. Afin d'accréditer sa propre réflexion, il mentionne d'autres

domaines de recherches tels que les mathématiques ou la musique, où il est question de transposition, de traduction, de permutation visant à entretenir des « invariants » ou des constantes dans l'identité de la réalité transposée.

Les traits distinctifs qui s'établissent entre les notions de transposition hétérolinguistique et l'hétérolinguisme feront l'objet d'un postulat tout à fait légitime. Ainsi, le transpolinguisme permet d'étudier l'inscription *in absentia* de l'hétérogénéité linguistique dans le texte littéraire. A l'encontre de l'hétérolinguisme qui considère uniquement l'inscription *in praesentia* de cette hétérogénéité.

Il s'agira dès lors de désigner ce processus particulier d'expression *in absentia* du contenu énonciatif d'une langue d'origine, langue-source, dans une langue d'arrivée, langue-cible, processus accompagné des marques énonciatives, explicites ou implicites, permettant de reconstituer l'identité (socio-)linguistique du contenu énonciatif *in absentia*. (Lawson-Hellu, 2011, p. 251)

Dans le rapprochement des langues et des cultures supposé par les écritures francophones « la transposition semble suffisamment indiquée [...] pour la description des « invariants » linguistiques et culturels maintenus dans le passage d'une langue à l'autre ». (Lawson-Hellu, 2011, p. 252). L'écrivain francophone tend dès lors à maintenir dans la langue d'écriture ses spécificités identitaires.

Cette démarche propre au transpolinguisme procède selon Lawson-Hellu par mention ou par présupposition. Deux notions fondamentales caractérisant le travail de déduction qui devra s'effectuer à partir de l'identité référentielle des énonciateurs (personnages ou narrateurs) et leurs contextes d'énonciation respectifs. (Lawson-Hellu, 2011, p. 252).

Afin d'appréhender la transposition telle qu'elle nous est parvenue dans sa démarche déductive, ses modalités devront être étayées à des fins méthodologiques. Ainsi :

Le type mention semble être identifiable immédiatement, tandis que le type présupposition exige une analyse plus profonde de l'énoncé, et une interprétation de cet énoncé basée sur les données culturelles, sociales et biographiques des narrateurs et des personnages du roman. (Darkoub, 2011, p. 265)

Il est assez évident que la conception même du transpolinguisme envisagée par et au sein du texte littéraire francophone passe par l'identification de la langue du narrateur initial et celles des personnages de l'intrigue. Le texte compose avec :

Un narrateur initial bilingue et francophone qui « rapporte » les « faits » de paroles des autres personnages en les « transposant » ou en les traduisant dans sa langue de narrateur, le français. Pour leur part, les personnages du roman seront supposés parler leur(s) propre(s) langue(s). (Darkoub, 2011, p. 266)

Le discours relatif au narrateur et à ses différents personnages semble être au cœur de l'analyse déductive proposée par le transpolinguisme. Tout d'abord il y'a une création, un objet qui naît et qui perdure au fil du texte. L'essence d'une ou de plusieurs langues textualisées par un auteur, un narrateur qui converse avec ses personnages.

Ce plurilinguisme tant soit peu insaisissable suivant les données préalablement recueillies demeure toutefois palpable si l'on soumet notre lecture aux préceptes du transpolinguisme. Les deux modalités du transpolinguisme préconisées à savoir : la présupposition et la mention représente un appareillage adéquat afin que le lecteur soit capable de retracer le tissu linguistique *in absentia* délibérément disposé par le narrateur.

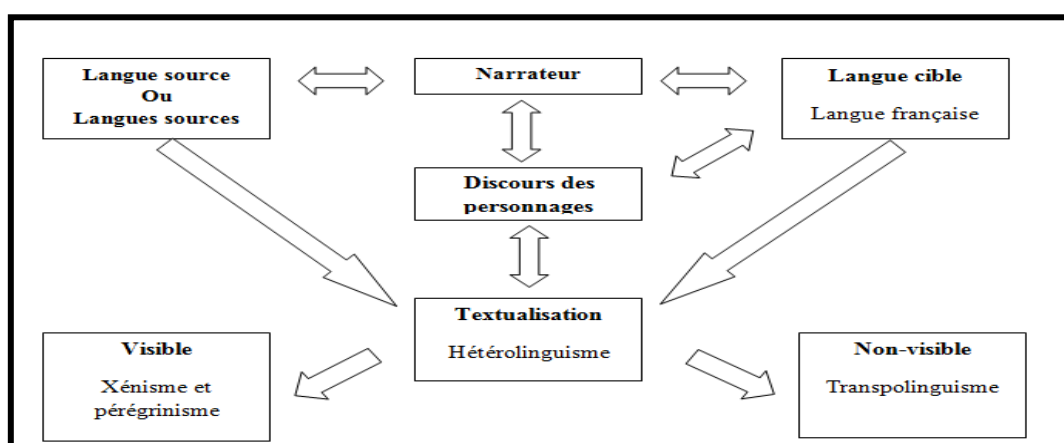


Figure 25 : Eléments constitutifs de l'hétérolinguisme

À la lumière du cadre épistémologique dressé par Rainier Grutman et Laté Lawson-Hellu au cours de leurs recherches, nous dûmes élaborer ce schéma organique¹⁹ que voici et dans lequel les éléments constitutifs de l'hétérolinguisme et de sa textualité (matérielle comme non-matérielle) au sein du texte littéraire y seront représentés. Ceci afin d'avoir à l'œil l'ensemble des facteurs qui mobilisent la pratique hétérolingue ainsi que les modalités de l'hétérolinguisme que l'auteur francophone met à profit de la textualisation de la somme de langues qu'il est désireux d'intégrer à son œuvre.

¹⁹ La figure qui suit reprend les concepts clés fournis par Grutman et Lawson-Hellu. Il s'agit de délimiter le cadre épistémologique qui saurait répondre aux exigences du présent chapitre. Par ailleurs, nous tenons à dire que la schématisation des parties constitutives de la pratique hétérolingue s'est imposée à nous dans la mesure où nous ne pouvions prétendre à l'étude de la dynamique textuelle chez l'auteur Amin Maalouf sans mettre les bases d'une telle ébauche.

II.2.2. Éléments pour la textualisation de l'hétérolinguisme

Revenir aux préceptes de la pratique hétérolingue au sein du texte littéraire d'après les travaux de recherche menés par Grutman et Lawson-Hellu ouvre la voie vers un champ interactionnel fruit de maintes réflexions que nous tâcherons d'articuler dès à présent. Il faudrait bien avant d'envisager la relation établie entre les différents éléments propres à l'hétérolinguisme remettre cette pratique textuelle dans son contexte francophone. A vrai dire, l'écrivain se situe à l'entrelacs d'une hybridité textuelle et d'une modalisation de ces composantes hétérolingues empruntées à plusieurs univers linguistiques. Des idiomes qui bâtissent pour le reste la mécanique de la pratique hétérolingue au sein du texte francophone.

L'actualisation de ces langues ne pourrait germer à plus forte raison sans un embrayeur qui donnerait vie à cette pluralité codique. Un processus qui requiert des facteurs nécessaires à la textualisation de l'hétérolinguisme mais aussi des modalités d'ancrage que nous prendrons le temps d'avancer.

II.2.2.1. Langue source/Langues sources (Ls)

Désigne le code ou l'ensemble de codes linguistiques que le narrateur adopte. Les langues sources peuvent ainsi apparaître (graphiquement) au sein du texte littéraire ou simplement ne pas revêtir un aspect formel étant dénuées d'une substance morphologique. Chacune d'elles appartient à un espace-temps, détient un système linguistique qui lui est propre et est porteuse d'une dimension socioculturelle à laquelle l'auteur francophone s'identifie. Le narrateur se charge d'actualiser ces codes en vigueur sur la base d'un flux ou d'un mouvement alternatif entre les langues sources et la langue cible (langue d'arrivée). Une sorte de dynamique ternaire (narrateur, langues sources, langue cible) qui permet la textualisation de l'hétérolinguisme dans ses deux aspects.

II.2.2.2. Le narrateur (N)

Considéré comme un élément moteur pour la textualisation des langues sources au sein de l'œuvre littéraire, le narrateur donne naissance à l'hétérolinguisme en tant que fait littéraire inhérent à l'esthétique du roman francophone. Outre le rang central qu'il occupe ici, il démontre son lien avec deux autres éléments qui illustrent à leur manière

le fait hétérolingue : le discours (celui des personnages) et l'hétérolinguisme en tant que processus textuel.

Du reste, le narrateur (N) pose à même le texte une panoplie de mots, de phrases, de tournures qu'il puise dans diverses langues autres que celle qu'il emploie (le français). Des idiomes qui sont au cœur de la somme de discours énoncés par cette instance, ou bien par les personnages de l'œuvre qui interagissent selon les modalités de l'hétérolinguisme.

II.2.2.3. Langue cible (Lc)

C'est l'autre particule de la dynamique ternaire assurée par les deux éléments du premier degré à savoir les *Ls* et le *N*. La *Lc* demeure une langue d'arrivée qui fait office de point de chute pour les différents codes qui lui sont étrangers. Elle opère au sein du texte littéraire parallèlement aux *Ls* (hétérolinguisme visible) ou peut en revêtir les marques (hétérolinguisme non-visible).

Chez l'auteur francophone, la langue française sert de langue d'accueil pour les idiomes. A ce stade, l'instance d'énonciation (de narration) conclue vraisemblablement un pacte entre les *Ls* et la *Lc* pour élaborer le plurilinguisme. Ces deux composantes entretiennent un rapport viscéral étant toutes deux au cœur de la pratique hétérolingue.

II.2.2.4. Discours des personnages (Dp)

Il est défini comme ce qui est dit, énoncé, par un ou par plusieurs personnages au fil de l'intrigue. Le narrateur rapporte au style direct, au style indirect ou encore au style indirect libre les propos tenus par les différentes figures qu'il met au-devant de la scène tout au long du récit.

Du point de vue de la linguistique, le discours est le langage mis en action, la langue assurée par le sujet parlant. Considérant les différentes fonctions que peut assurer le langage, R. Jakobson et E. Benveniste s'accordent à dire que c'est le sujet parlant qui ordonne la langue en usage du « je » et du « tu ». (Dubois, 2002, pp. 150-151).

Dans l'organigramme qui est le nôtre, *Dp* stimulent l'interaction résultante étant donné que les éléments disposés tout autour de cette figure lui assurent une forme et un fond. Il n'est que de constater le rôle de « catalyseur » que nous attribuons à cette quatrième grande composante pour s'apercevoir de la logique qui suit.

En faisant interagir les personnages en présence, *N* fait appel non seulement à la dimension linguistique de chaque figurant (en l'occurrence *Ls* pour le roman francophone) mais leur assure une portée socioculturelle, idéologique, historique, géographique et indéniablement aussi psychologique. Nous dirons donc que *N* verse dans *Lc* (le français, langue d'arrivée) la somme de valeurs contenue dans *Ls*. C'est bien évidemment là-dessus que nous nous devons de justifier l'emploi du terme « catalyseur ». Il va de soi qu'une fois les éléments de la relation ternaire dont nous parlions précédemment entrent en action, l'élément *Dp* sert de porte-drapeau concrétisant le champ actionnel intrinsèque [*Ls-N-Lc*].

II.2.2.5. Textualisation de l'hétérolinguisme (H)

Le texte francophone est rarement uniforme du point de vue linguistique en raison de ces idiomes hétérogènes qui le traversent. Cette diversité idiomatique est le produit d'un auteur qui sait pertinemment que le texte littéraire francophone de par son monolinguisme apparent (l'usage de la langue française comme moyen d'expression) offre une place de choix au plurilinguisme et au paradigme de l'hétérolinguisme.

La textualisation de l'hétérolinguisme est d'ailleurs rendue possible par les modalités avancées dans les travaux de Laté Lawson-Hellu, à savoir : le pérégrinisme, le xénisme et le transpolinguisme qui délimitent l'aspect visible et l'aspect non-visible de ces énoncés hybrides

II.2.2.6. Hétérolinguisme Visible (Hv)

D'après la démarche analytique proposée par Lawson-Hellu, le xénisme et le pérégrinisme sont les deux modalités de l'hétérolinguisme dit « visible ». Deux procédés qui attestent de la présence d'une langue autre dans le texte littéraire d'expression française.

II.2.2.7. Hétérolinguisme Non-visible (Hnv)

Une tierce modalité développée par Lawson-Hellu dans le cadre de l'élaboration de la notion de « transposition hétérolinguistique » ou « transpolinguisme ». Si les deux premières modalités dites « visibles » révèlent la présence formelle (graphique ou morphologique) des langues sources venues d'ailleurs, la troisième n'offre pas de visibilité et n'est donc aucunement observable à même le texte. Le lecteur devra tout

compte fait supposer la présence de tel ou tel idiome d'après ce qui est mentionné ou présumé par le narrateur ou encore à partir du contenu informationnel disposé au fil de l'intrigue.

III. L'hétérolinguisme dans le roman maaloufien

Le texte francophone demeure un objet pluriel à la lisière des normes esthétiques, des contraintes du genre ainsi que de l'entrelacs des langues que tout écrivain d'expression française sème au fil de son intrigue. Diverses prédispositions peuvent être prises afin de faire cohabiter ces idiomes, ces dialectes, ces langues véhiculaires et vernaculaires à la fois. La condition d'écrivain hors-hexagone incombe à l'auteur francophone une matérialisation du fait hétérolingue comme nous l'avons pu le voir précédemment. Dans un sens, plusieurs couches se superposent et s'agencent les unes sur les autres générant une matrice servant de racine où de germe à l'hétérolinguisme littéraire.

Il faudrait dire que les interrogations portant sur la langue d'écriture restent fondamentales pour ses écrivains qui sont à la croisée des langues. Ceux-là, entretiennent des rapports complexes, conflictuels voire concurrentiels entre le français, langue d'écriture qu'ils privilégient et les langues de proximité, créant par là un sentiment de trouble. Lise Gauvin parle de surconscience linguistique qu'elle définit par une « conscience aiguë de la langue comme objet de réflexion, d'interrogation, d'enquête mais aussi de transformation et de création ». (Gauvin, 2000, p. 209).

A vrai dire, tout écrivain francophone éprouve en soi cette nécessité de porter une réflexion empirique sur l'objet langue. Gauvin croit l'auteur francophone « condamné » à penser la langue à partir de la relation intrinsèque qu'il noue avec sa langue (ses langues) source(s) ainsi que le volet culturel dont elle(s) est (sont) porteuse(s).

Amin Maalouf revient lors d'un entretien qu'il accorde à Omar Ette sur ce qu'il considère comme une littérature sans résidence fixe. A l'image des protagonistes qu'il met en scène dans ses romans, l'auteur s'inscrit dans une littérature qui va au-delà du concept territorial. Une littérature :

Très consciente des espaces culturels qu'elle traverse, mais en même temps une littérature qui va au-delà disons d'un concept national, territorial, sans pourtant se diluer dans une littérature mondiale tout court : donc un entre-deux qui permet de définir très clairement quels sont les espaces culturels et linguistiques qu'on

traverse, quel est l'héritage d'un monde et d'une littérature qui parle français et qui en même temps sont ouverts vers d'autres espaces. (Ette, 2008, p. 94)

L'entre-deux en question relèverait d'une traversée géoculturelle que le texte francophone harmonise via un appareillage interne qui est essentiel à la textualisation des langues dans le roman. Le discours du narrateur ainsi que les propos tenus par les différents personnages faisant partie de l'intrigue en sont un impératif. Un travail de recherche réalisé à l'université de Tlemcen aborde d'ailleurs la question de l'intertextualité (qui en appelle ici à des espaces géographiques multiples) sous forme de palimpseste dans l'œuvre d'Amin Maalouf (Bekri, 2012, p. 212) et met l'accent sur la problématique des langues en usage qui se pose inévitablement dans la mesure où les deux dimensions orientales et occidentales se superposent à travers l'écriture (Bekri, 2012, p. 271). Le propos que nous tenons ici même n'en est pas loin mais arpente d'autres sentiers en raison de l'ancrage théorique et épistémologique de la thèse en cours de réalisation.

Pour en revenir aux narrateurs et aux personnages maaloufiens, force est de constater que ce n'est qu'à l'aide de l'hétérogénéité linguistique qu'ils instaurent que lecteurs et critiques peuvent déceler la pluralité d'idiomes qui traverse l'œuvre francophone :

Dans le cas du texte francophone, où les langues des personnages semblent d'office distinctes de celle, française, du narrateur – d'où le caractère « francophone » de la fiction –, il s'agit d'un narrateur initial bilingue et francophone qui « rapporte » les « faits » de paroles des autres personnages en les « transposant » ou en les traduisant dans sa langue de narrateur, le français. Pour leur part, les personnages du roman seront supposés parler leur(s) propre(s) langue(s). (Darkoub, 2011, p.266).

L'analyse de la pratique hétérolingue au sein du texte maaloufien devra du reste s'articuler sur le cheminement qui suit. Nous soulèverons de prime abord les mots, les phrases et les expressions ainsi que toute trace ou manifestation de ces langues sources introduites dans le roman. Ceci à partir des fondements théoriques sur lesquels repose le présent chapitre où chaque œuvre devra être scrutée, étudiée et examinée à la lumière des notions développées respectivement par Grutman et Lawson-Hellu.

Nous émaillerons ensuite les données recueillies afin de saisir les choix opérés par le narrateur après avoir mené à terme l'inventaire des manifestations hétérolingues. Il y'a semblerait-il un travail sur le texte, sur la langue d'écriture mais aussi sur les strates idiomatiques étrangères à la langue d'accueil. Ce qui nous amène à puiser dans le fond

commun de l'œuvre maaloufienne en donnant sens aux stratégies textuelles de l'hétérolinguisme développées au fil de chaque intrigue.

III.1. L'univers hétérolingue du *Périple de Baldassare*

L'intrigue du roman débute avec un narrateur troublé par une conjoncture qui marquera les débuts de sa narration. La présence d'un livre théologique qui l'oblige à quitter sa résidence. Puis la mort de son ancien possesseur l'ermite Idriss. Vint alors son rapprochement avec l'une des protagonistes du roman : Marta.

En s'inscrivant dans le genre du roman historique, la voix intronisée à un niveau extradiégétique tend à joindre le réel et le fictif. Le narrateur ne se contente pas de faire appel à des souvenirs antérieurs à l'acte d'écriture, il fait en sorte de transmettre aussi fidèlement que possible ses sentiments et son ressenti vis-à-vis de certaines scènes, épisodes, ou parties présentes dans son texte. Gérard Genette nomme le raisonnement qui est le sien : fonction testimoniale ou d'attestation.

Ce postulat pourrait être conforté par les propos tenus par Baldassare, le principal protagoniste du roman. Ainsi et ce dès les premières pages, le narrateur homodiégétique s'adresse à son lectorat ainsi :

Ce n'est donc pas sans appréhension que je trace ces premières lignes sur ce cahier neuf. Je ne sais pas encore de quelle manière je vais rendre compte des événements qui se sont produits, ni de ceux qui déjà s'annoncent. Un simple récit, des faits ? Un journal intime ? Un carnet de route ? Un testament ? (Maalouf, 2000, p. 12).

Effectivement, le narrateur n'arrive pas vraiment à trancher sur la manière dont il va rendre compte de son histoire. Néanmoins, nous sommes enclins à dire que le texte est à priori autobiographique d'où l'emploi de l'embrayeur « je ». Celui-ci permet au narrateur de divulguer ses doutes quant aux normes artistiques qu'il devrait honorer lors de sa rédaction. Quelques pages plus loin, le cadre spatiotemporel propre au roman se voit délimiter par le narrateur même, lors d'un échange avec l'un de ses clients venu de Moscovie. Il déclare à ce dernier :

Ma famille vient de Gênes, mais il y'a très longtemps qu'elle est installée au Levant. (Maalouf, 2000, p. 14)

Pour être plus précis, la famille du seigneur Baldassare a mis pied à terre au Gibelet²⁰ au début de l'an 1100. Parti à la recherche du *centième nom* (un livre censé révéler le centième nom d'Allah) le narrateur nous dévoile ses origines génoises dès son arrivée à Tripoli :

C'est ici que mes ancêtres ont posé les pieds pour la première fois sur le sol du Levant. En ce temps là, les croisés assiégeaient la ville, sans parvenir à la prendre. L'un de mes aïeux, Ansaldo Embriaco, les avait alors aidés à construire une citadelle capable de vaincre la résistance des assiégés [...] En récompense, il avait obtenu la seigneurie de Gibelet. (Maalouf, 2000, p. 46)

Embriaco Baldassare, négociant génois d'orient établi à la seigneurie du Gibelet alors sous domination ottomane en 1665, voyage en quête d'un livre qui le mènera vers d'autres cieux et plus encore.

Il y'a bel et bien une raison fondamentale qui nous entraîne à commencer ainsi. Nous désignons de fait l'instauration du cadre spatiotemporel et l'intronisation de la dimension socioculturelle du narrateur. Parlant pas moins de dix langues, roi du négoce au Gibelet comme ailleurs, le voyageur rencontrera sur son chemin bon nombre de personnalités d'origines sociales, religieuses, culturelles et linguistiques différentes.

Pour l'heure, les trois dimensions en présence sont étroitement liées à la production verbale et à la mise en place d'un discours hétérolingue. Ce qui nous laisserait envisager les moyens mis en œuvre par le narrateur afin de prendre en charge l'hétérolinguisme à travers les concepts posés par Grutman et Lawson-Hellu. Des notions susceptibles de cerner la textualisation des langues sources dans l'œuvre maaloufienne.

En explorant les travaux de recherche menés par Grutman et Lawson-Hellu, nous avons pu établir un schéma qui regroupe l'ensemble des éléments de la pratique hétérolingue au sein du texte d'Amin Maalouf. Ce n'est qu'à partir de ces items récoltés au fil de nos lectures que nous pouvons prétendre que le texte maaloufien ne peut être qu'hétérolingue du fait des strates langagières que tout auteur francophone sollicite au cours du processus d'écriture. Ce postulat semble tout à fait plausible, si nous tenons compte de la diversité linguistique du premier roman objet d'étude.

En résumé, Baldassare un négociant en curiosité au XVIIe siècle relate dans un cahier de route son quotidien. Au cours d'un périple qu'il entreprend à la poursuite d'un livre

²⁰Une bourgade située dans le comté de Tripoli, l'un des états latins d'Orient fondé en 1104 suite aux Croisades menées par Raymond de Toulouse avec l'aide des galères génoises.

de théologie, il rencontrera chemin faisant certains interlocuteurs qui s'expriment non pas dans le dialecte arabo-syriaque du Gibelet mais bel et bien autrement. Voyons de plus près ces langues autres qui viennent s'accoler au texte francophone.

III.1.1. Les strates idiomatiques de l'œuvre

Le texte francophone fait « une place plus ou moins large à d'autres langues : cela peut aller du simple emprunt lexical au dialogue en parlers imaginaires » (Grutman, 1997, p. 11). Ce postulat porterait ses fruits si nous aboutissons vers le traitement des données analytiques recueillies au niveau du corpus objet d'étude.

Tout porte à croire que le texte maaloufien est linguistiquement hétérogène du moment qu'il est entrelardé d'éléments qui font qu'il ne pourrait prétendre à une quelconque uniformité comme l'indique Rainier Grutman (Grutman, 1997, p. 11). Dominique Maingueneau en parlant du plurilinguisme littéraire, rejoint ce concept de l'hétérogénéité du langage lorsqu'il aborde la gestion de l'interlangue en l'envisageant entre autres « ... Sous sa face de plurilinguisme externe, c'est-à-dire dans sa relation des œuvres aux « autres » langues » (Maingueneau, 2004, pp. 140-141).

Au cœur du *Périple de Baldassare* (2000) plusieurs voix sont porteuses d'un idiome qui se manifeste par une multitude de mots étrangers à la langue d'écriture. L'approche du plurilinguisme chez Grutman et le concept « d'égalité » qu'il avance font que la langue axiale (à priori le français) accueille d'autres langues étrangères lors du processus de textualisation. Ce qui génère un espace romanesque hétérolingue propice à la cohabitation d'une multitude de codes linguistiques comme nous le verrons présentement.

La pratique hétérolingue de l'œuvre en question s'édifie sur plusieurs composantes linguistiques à l'instar :

- Du Grec (Maalouf, 2000, p. 12).
- Du Russe en lettre cyrilliques (Maalouf, 2000, p. 14)
- De l'Arabe (Maalouf, 2000, p. 14), (Maalouf, 2000, p. 50), (Maalouf, 2000, p. 126) et (Maalouf, 2000, p. 153) (Maalouf, 2000, p. 268) - (Maalouf, 2000, p. 355) - (Maalouf, 2000, p. 415).

- Du Turc (Maalouf, 2000, p. 51), (Maalouf, 2000, p. 97), (Maalouf, 2000, p. 111), (Maalouf, 2000, p. 154), (Maalouf, 2000, p. 449), ainsi que le Turc ottoman (Maalouf, 2000, p. 98).
- Du latin (Maalouf, 2000, p. 30)
- De l'Italien (Maalouf, 2000, pp. 148-149), (Maalouf, 2000, p. 212), (Maalouf, 2000, p. 294), (Maalouf, 2000, p. 375) et sa variante dialectale le génois (Maalouf, 2000, p. 158).
- De l'Hébreu (Maalouf, 2000, p. 97), (Maalouf, 2000, p. 181).
- Du Persan (Maalouf, 2000, p. 98).
- De l'Espagnol (Maalouf, 2000, p. 198)
- De l'Anglais (Maalouf, 2000, p. 207).

La présence de ces langues autres n'est pas fortuite. En effet, elle va de pair avec des discours énoncés par des personnages qui ne partagent pas la même appartenance sociale, le même espace géographique, qui n'ont pas les mêmes croyances ou les mêmes religions et qui ne s'expriment certainement pas dans une langue qui leur est commune. Grutman prend en charge cette pluralité et avoue le rapprochement de sa vision avec la notion d'hétéroglossie chez Bakhtine (1978). C'est dans le sillage de la présente pensée qu'il nous semblerait juste d'aller aux origines de ces locuteurs afin d'appréhender la mécanique hétérolingue de l'œuvre.

Des indices permettent de soulever l'origine sociale de chaque personnage et celle du narrateur Baldassare dans une tout autre mesure. L'ouverture de ce lettré sur diverses langues depuis son enfance constitue un début de piste pour nous lecteurs-analystes et demeure l'un des éléments qui façonne la dynamique linguistique du roman.

Appartenant à la noblesse génoise établie sur les terres du Levant depuis plusieurs générations, le narrateur évoque à maintes reprises ses origines. Etant dans une région sous domination ottomane, le négociant a dû s'accoutumer à être en présence de deux cultures distinctes : l'une occidentale et l'autre orientale.

Dans son quotidien, Baldassare use de la langue arabe, moyen de communication idéal avec les autres membres de sa communauté. Ce fait est confirmé par le recours du narrateur au processus de l'emprunt visant à projeter la dimension linguistique et culturelle de la langue arabe au sein de son texte.

Textuellement, le narrateur (parfois aussi les autres personnages) fait ainsi appel à plusieurs signes appartenant à la langue arabe qui se voient attribuer un sens dénoté ou connoté. Les mots sont donc disposés de façon à ce qu'ils puissent transmettre aussi fidèlement que possible la dimension arabe au cœur du texte francophone :

- *Boumeh* (Maalouf, 2000, p. 23), nom d'origine arabe que l'on traduit en français par hibou. Un volatile faisant partie d'une famille de rapaces nocturnes parfois synonyme de mauvais présage. (Ahmed Mokhtar, 2008, p. 265). Il est dit dans *le dictionnaire arabe contemporain* (2008) que même les chasseurs hésitent à le chasser car il ne possède aucune vertu. Le terme est accordé au gendre du narrateur qui porte malheur au sein de sa famille (Maalouf, 2000, p. 23).
- *Twaffa* (Maalouf, 2000, p. 34) signifiant qu'une personne est morte ou que le temps qui lui était alloué a pris fin. (Ahmed Mokhtar, 2008, p. 2475). Équivalent en français du verbe : mourir, décéder.
- *Hajj* (Maalouf, 2000, p. 26) qui apparaît une première fois dans le récit lorsque le narrateur rencontre le vieux Idriss. Le mot désigne chez la communauté arabo musulmane et chez les Chrétiens arabes toute personne ayant accompli le pèlerinage. Dans le parler arabe, on emploie le mot *hajj* s'adressant à une personne d'un âge avancé.
- *Bassatine* (Maalouf, 2000, p. 50) du singulier *Boustane*, désignant une terre où sont plantés des palmiers et d'autres arbres fruitiers et légumes (Ahmed Mokhtar, 2008, p. 202).

En plus de ces quelques exemples que nous venons de relever, d'autres mots en langue arabe figurent aussi dans le récit de Baldassare tels que : *cheikh*, *Allah*, *calame* qui attestent de la présence de cette première langue source au sein du roman. D'autres langues étrangères prennent part dans le roman et se manifestent par les mots en :

- Turc : *Esir Pazari* (Maalouf, 2000, p. 122) où le marché (*Pazari*) des esclaves (*Esir*). *Agha* (Maalouf, 2000, p. 154), désignant « dans l'Empire ottoman, officier de la cour du sultan ou, plus généralement, militaire » (<https://www.larousse.fr>). Le terme renvoie aussi à celui qui gouverne, le membre affluent d'une grande famille dans les montagnes libanaises, dans le parler libanais. *Capidji Bachi Otourak* (Maalouf, 2000, p. 449) traduit en français dans le roman par gardien honoraire des portes.

- Hébreu : *Hakham* (Maalouf, 2000, p. 97), un sage ou un homme ayant acquis le savoir. *Béhémoth* (Maalouf, 2000, p. 181) un monstre marin mentionné dans le Livre de Job et qui signifie en hébreu les gros animaux domestiques (<https://creatureslegendaires.wordpress.com>). Deux autres mots tirés de la langue hébraïque figurent aussi dans le texte à savoir : *Rahab*, et *Léviathan*, deux monstres marins cités dans la Bible.
- Italien : *Signore* (Maalouf, 2000, p. 32) ou monsieur en langue française. *Albergo* (Maalouf, 2000, p. 294) hôtel en italien, proche d'un autre mot *albergare*, ou héberger/résider. (<https://www.larousse.fr>). Dans le roman le terme renvoi à l'alliance des grandes maisons et familles de Gênes. *Gabbiano* (Maalouf, 2000, p. 375), la mouette ou le goéland que le roman mentionne avec une glose en bas de page. *Marangone*, traduit dans la même page par cormoran, un volatile aquatique. (<https://www.larousse.fr>).
- Perse : *Firman* (Maalouf, 2000, p. 262), un ordre écrit émanant du chah (<https://www.larousse.fr>). *Khan* (Maalouf, 2000, p.98), lieu de repos pour les caravanes (<https://www.larousse.fr>).

Le texte littéraire est rarement uniforme du point de vue linguistique, ce qui amène Grutman à s'intéresser au processus de l'emprunt lexical et aux dialogues en parlers imaginaires. Ces langues qui n'apparaissent pas formellement dans le texte perdent leur matérialité première au profit de la langue française. Cela nous le retrouvons à travers les différents discours énoncés par les protagonistes qui certes sont rapportés en langue française mais dont la matérialité première (qui parfois est sous-entendue par le narrateur) appartient à un code linguistique étranger à celui du texte.

Le tissu social tracé au fil du roman permet de lier chaque idiome à l'appartenance géographique ou socioculturelle propre à chaque personnage. A côté de Baldassare qui s'exprime en arabe et en génois (Maalouf, 2000, p. 158), nous découvrons Evdokim, un moscovite s'exprimant en grec (Maalouf, 2000, p. 12) et en russe qui est sa langue maternelle (Maalouf, 2000, p. 14). Mircea, un voïvode de Valachie usant de l'italien (Maalouf, 2000, pp. 148-149) tout comme le pasteur hollandais à Smyrne (Maalouf, 2000, p. 212). Une strophe d'un poète arabe transposée en français indiquant que l'arabe (Maalouf, 2000, p. 100) prend aussi place au sein du texte. Celle-ci fait aussi office de dialecte vernaculaire pour la communauté de Gibelet.

Un chapelain d'une église à Londres s'était adressé à Baldassare en Latin (Maalouf, 2000, p. 392), en paraphrasant des auteurs antiques. Nous avons aussi pu relever le grec (Maalouf, 2000, p. 176) employé par un brigand de l'île de Chio située sur la mer Egée. Le Turc (Maalouf, 2000, p. 242) à travers quelques vers d'un poète du nom de Yunus Emre. L'anglais décelable à travers le discours indirect libre émis par Wheeler (Maalouf, 2000, p. 207) et repris par Baldassare dans son récit est ici considéré comme un parler imaginaire autrement dit un code linguistique qui n'est pas présent formellement dans le roman (morphologiquement et d'une manière scripturale) mais qui prend forme à travers la prise de parole du personnage. Pour finir, l'espagnol (Maalouf, 2000, p. 198) qui comme toutes les autres langues relevées ci-dessus jouit du statut de discours ou énoncé produit dans un parler imaginaire. C'est à travers une vieille romance espagnole que le roman nous livre la langue ibérique.

A mi-chemin pour mettre terme à cette première étape visant à extraire les traces de l'hétérolinguisme au cœur même du *Périple de Baldassare* (2000), il serait temps de passer à la phase d'après dans le but d'établir une classification pour chacun des éléments recueillis. Ceci, bien avant l'entame de la seconde étape qui donnerait un sens aux choix opérés par le narrateur. En effet et étant donné qu'il conçoit son texte non pas comme un produit uniforme mais plutôt comme le fruit d'un travail sur la langue d'écriture et les strates idiomatiques diverses qui se joignent au processus, nous tâcherons d'interpréter la dynamique hétérolingue du roman dans un élan de subjectivité.

Pour en revenir à la suite de cette première étape, nous solliciterons les travaux de recherche menés par le chercheur Laté Lawson-Hellu qui aborde la question de l'hétérolinguisme comme pratique littéraire. Nous pouvons ainsi mieux appréhender le caractère hétérogène du texte francophone. Les notions avancées par ce dernier serviront à clarifier les processus linguistiques par lesquels l'intégration des langues sources au cœur du roman francophone opère. Pour cela, la base de données collectée au fil de nos lectures sera mise en contexte avec les composantes théoriques fournies par le chercheur en question.

III.1.2. Les modalités de l'hétérolinguisme

La textualisation des langues étrangères au sein du texte francophone doit forcément passer par des stratégies linguistiques permettant d'appréhender l'hétérolinguisme en

tant que pratique littéraire. Préliminairement, l'approche formulée par Grutman nous a ouvert un sentier donnant sur les composantes sociolinguistiques qui parsèment ce premier roman objet d'étude. Toutefois, cette ébauche ne suffit pas à cerner les deux dimensions *in absentia* et *in presentia* par lesquelles toute langue étrangère s'inscrit dans la matérialité du texte littéraire.

Si la démarche analytique du professeur Laté Lawson-Hellu s'apparente à celle postulée par le belge Rainier Grutman, elle ne saurait être pour autant similaire. Pour soulever la différence épistémologique établie entre ces deux approches, il n'y a qu'à voir le postulat de Lawson-Hellu qui pose les bases de l'hétérolinguisme dans ses deux faces « visible » et « non-visible ». Les deux premières modalités permettant de prendre en charge l'hétérolinguisme « visible » sont les concepts de pérégrinisme et de xénisme. Lawson-Hellu rend ce processus possible :

Soit par emprunt et intégration dans le texte, d'éléments linguistiques hétérogènes (sonores, graphiques, grammaticaux, lexicaux, syntaxiques ou même sémantiques ou connotatifs) par rapport à la langue principale ; soit par insertion toujours par rapport à la langue principale, de termes étrangers accompagnés ou non de glose métaénonciative. (Lawson-Hellu, 2011, pp. 251-252).

Pour la face « non-visible », une tierce modalité que Lawson-Hellu nomme transpolinguisme, ou transposition hétérolinguistique complète la dynamique ternaire proposée par le chercheur. Cette dernière prend en charge l'ancrage des langues sources dont la matérialité n'apparaît pas au sein du texte francophone. Rappelons que Grutman avait opté pour un concept qui en est assez proche à savoir le discours en parlers imaginaires repris et développé chez Lawson-Hellu.

En abordant la problématique des écrits francophones et africains, le chercheur définit la notion de transposition comme «... Le processus d'expression du contenu énonciatif d'une langue d'origine, langue-source, dans une langue d'arrivée, langue-cible» (Lawson-Hellu, 2004, p. 96). Pérégrinisme(s), xénisme(s)²¹ et transpolinguisme représentent à cet effet un gage pour parvenir à entrevoir la présence des langues sources au sein du texte francophone. Passons dès lors à l'analyse de la pratique hétérolingue dans *le Périple de Baldassare* (2000) selon les prédispositions prises par Lawson-Hellu.

²¹Les modalités de l'hétérolinguisme sont aussi considérées comme des opérations inhérentes à la pratique textuelle du fait hétérolingue.

III.1.2.1. De Byblos à Gênes, un marché linguistique exponentiel

Au cœur du *Périple de Baldassare* (2000) nous dénombrons 18 pérégrinismes que le narrateur emprunte à diverses langues sources qui font parties de son environnement socioculturel ou qui sont issues des différents discours énoncés tout au long de l'intrigue. Selon nous, l'énumération des composantes extérieures à la langue cible reviendrait à mieux appréhender la réflexion hétérolingue sur laquelle s'articule l'œuvre en question.

Nous attestons donc d'après la définition accordée par Laté Lawson-Hellu au concept de pérégrinisme que les mots ou expressions : *Kniga o verre* (Maalouf, 2000, p. 14), *Hajj* (Maalouf, 2000, p. 26), *Efendi* (Maalouf, 2000, p. 26), *Cheikh* (Maalouf, 2000, p. 27), *Géographia Sacra* (Maalouf, 2000, p. 30), *Signor* (Maalouf, 2000, p. 32), *Bassatine* (Maalouf, 2000, p. 50), *Hakham* (Maalouf, 2000, p. 97), *Khan* (Maalouf, 2000, p. 98), *Agha* (Maalouf, 2000, p. 154).

Cadi (Maalouf, 2000, p. 162), *béhémoth*, *Rahab*, *Léviathan* (Maalouf, 2000, p. 181), *firman* (Maalouf, 2000, p. 262), *calame* (Maalouf, 2000, p. 268), *albergo* (Maalouf, 2000, p. 294), *Wallah* (Maalouf, 2000, p. 405) peuvent être considérés comme étant des « éléments linguistiques hétérogènes (sonores, graphiques, grammaticaux, lexicaux, syntaxiques ou même sémantiques ou connotatifs) par rapport à la langue principale ». (Lawson-Hellu, 2011, pp. 251-252).

Au sein de la matérialité du texte, ces pérégrinismes apparaissent souvent à travers les discours des différents personnages. Issus de différents idiomes tels que l'arabe, le turc, le russe, le latin ou encore l'hébreu ; ils se superposent à la langue française comme une évidence. N'étant pas accompagnés de gloses qui expliqueraient leur signification tant soit peu obscure pour tout lecteur non averti, ces éléments font effectivement appel aux compétences encyclopédiques de ce dernier. Le roman nous plonge en effet dans un univers hétérolingue où des langues venues d'ailleurs animent la dynamique linguistique du texte littéraire. Il s'agira pour le lecteur, d'entreprendre un travail de recherche conséquent visant à éclaircir au mieux et de la manière la plus méthodique qui soit ces pérégrinismes.

L'intérêt témoigné par le narrateur envers la réception de l'œuvre ainsi que pour l'acte lié à sa lecture, l'amène à rendre ces éléments hétérogènes (qui prêtent sans doute à confusion) plus évidents à saisir. Toute ambiguïté n'est donc pas de mise ici. A ce titre,

le narrateur peint tout un tableau en filigrane bien avant que les pérégrinismes ne prennent part au sein du texte. D'après ce que nous avons pu entrevoir, la marche à suivre consiste à insérer plusieurs strates extrinsèques à la matérialité des pérégrinismes. Nous prenons ainsi acte des dimensions : socioculturelle, historique, ou géographique environnant chaque pérégrinisme. Ainsi, l'origine sociale du personnage, son parcours, son histoire et sa patrie originelle sont bel et bien présents. Nous accompagnons bien entendu ce postulat par des exemples concrets afin d'étayer ce qui vient d'être avancé.

Dès les premières pages du roman, le pérégrinisme tiré du russe « *Kniga o Verre* » (Maalouf, 2000, p. 14) énoncé par le personnage Evdokim n'est pas incorporé isolément. L'énoncé précédent sa venue servirait vraisemblablement de tremplin impératif à sa présence. Il est dit qu' :

Il s'appelait Evdokim. Un pèlerin de Moscovie [...] Avant de franchir ma porte, l'homme avait fait le signe de croix avec deux doigts tendus [...] En route vers la Terre Sainte, il ne s'était pas arrêté chez moi par hasard [...] l'échange avait eu lieu en grec, notre unique langue commune. (Maalouf, 2000, p. 12)

Plus loin, dans la page qui suit celle du présent discours, nous apprenons que ce personnage est un schismatique égaré ayant entamé un voyage à la recherche d'un livre de théologie. Mais encore, lors de leur échange commun il se présente en disant :

« Je suis Evdokime Nicolaïvitch. Je viens de Voronej » (Maalouf, 2000, p. 12).

Le pérégrinisme prend dès lors tout son sens une fois ces quelques éléments caractérisant le personnage sont introduits. Arriverons-nous par contre à attribuer une signification véritable à l'expression « *Kniga o Verre* » sans avoir recours à un dictionnaire multilingue ? La réponse serait bien évidemment négative.

A priori, le lecteur s'accommode fort bien avec la caractérisation d'Evdokim sans pour autant cerner son discours énoncé en russe. De ce point de vue là, le texte requiert à l'évidence une parfaite maîtrise de la langue source ou bien l'usage d'un dictionnaire bilingue voir multilingue qui rendrait la tâche moins épineuse pour le lecteur.

Il en est de même pour Baldassare (le narrateur), un marchand en curiosités d'origine génoise vivant à la seigneurie du Gibelet (région sous domination ottomane) ne cesse de retracer ses origines tout au long du roman. En parvenant à Tripoli, il évoque la conquête de la ville par ses ancêtres :

A midi nous avons atteint Tripoli [...] Je ne franchis jamais ses portes sans que m'étreigne l'émotion. C'est ici que mes ancêtres ont posé les pieds pour la première fois sur le sol du Levant [...] En ce temps-là, les croisés assiégeaient la ville, sans parvenir à la prendre. L'un de mes aïeux, Ansaldo Embriaco [...] Avait offert le concours de ses navires pour interdire l'accès du port ; en récompense, il avait obtenu la seigneurie de Gibelet. (Maalouf, 2000, p.46)

Résigné, il avouera plus loin :

Nous dûmes abandonner aux musulmans notre domaine de Gibelet, ce qui restait de la famille décida de retourner à Gênes [...] L'un d'eux, Ugo, mon arrière-grand-père, eût l'idée de se replier sur Gibelet. (Maalouf, 2000, pp. 46-47)

La dimension socio-historique entourant l'origine du principal protagoniste du roman donne une profondeur aux différents pérégrinismes énoncés soit en langue arabe ou en Italien (génois). Ainsi, *Hajj* (Maalouf, 2000, p. 26), *Géographia Sacra* (Maalouf, 2000, p.30), *Bassatine* (Maalouf, 2000, p. 50), *Khan* (Maalouf, 2000, p. 98), *Agha* (Maalouf, 2000, p.154), *Firman* (Maalouf, 2000, p. 262), *Albergo* (Maalouf, 2000, p. 294), *Marangone* (Maalouf, 2000, p. 375) ainsi que bien d'autres termes attestant de la pratique des langues orientales et occidentales par le narrateur prennent tout leur sens ; une fois que le lecteur s'empare des deux composantes sociale et historique fournies au fil de l'intrigue.

Cette mécanique alliant les trois dimensions historique, sociale et linguistique, traverse l'ensemble du roman. Habib et son frère emploient tous deux la langue arabe étant nés au Gibelet. Le cheikh Abdel Bassat, imam de la ville en fait de même. Le soldat ottoman s'exprime en turc, Maïmoun le bijoutier juif d'Alep s'exprime en hébreu. Chacun d'eux est d'abord introduit dans la trame à la manière des deux personnages que nous avons pu entrevoir.

Leurs différents discours énoncés fournissent une multitude de pérégrinismes qui vont de pair avec leurs appartenances sociale, historique et bien entendu linguistique (faisant partie d'une communauté déterminée de locuteurs).

III.1.2.2. Ancrage linguistique et contenu sociohistorique

Le xénisme, soit la seconde modalité proposée par Lawson-Hellu est aussi au cœur du *Périple de Baldassare* (2000). Le procédé consiste à insérer des termes étrangers accompagnés ou non de glose métaénonciative. Pour aborder le procédé au sein du texte, nous effectuerons une analyse similaire à celle qui nous a permis d'appréhender la première modalité, c'est-à-dire, l'énumération des xénismes identifiés à travers nos

différentes lectures qui fera ensuite place à une ébauche sur la mécanique d'ancrage privilégiée par le narrateur afin de mener à terme la démarche en question.

Au sein du texte, le narrateur fait appel à dix reprises au xénisme. A la différence des pérégrinismes qui ne sont pas suivis par des gloses, le narrateur explicite les mots étrangers en les accompagnants par un commentaire ou une note en bas de page. Un glossaire permet en effet aux lecteurs de mieux s'adapter avec l'univers hétérolingue inhérent à l'œuvre francophone. Nous énumérons de fait les xénismes :

- *Boumeh* (Maalouf, 2000, p. 23), hibou oiseau de malheur.
- *Twaffa* (Maalouf, 2000, p. 34), il est mort.
- *Afyonkarahisar* (Maalouf, 2000, p. 111), la citadelle noire de l'opium.
- *Listana* (Maalouf, 2000, p. 112), étant dans le parler des gens de Gibelet, l'un des multiples noms qui désignent Stamboul ou Islamboul, Byzance, la porte, Costantiniyé.
- *Esir Pazari* (Maalouf, 2000, p. 122), le marché des esclaves.
- *Allah* (Maalouf, 2000, p. 126), n'est que la contraction de « Al-Ilah », qui veut simplement dire « le Dieu ».
- *Amân* (Maalouf, 2000, p. 153) qui veut dire « vie sauve ».
- *Gabiano* (Maalouf, 2000, p. 375) mot italien désignant aussi bien la mouette que le goéland.
- *Marangone* (Maalouf, 2000, p. 375), le cormoran.
- *Capidji bachi otourak* (Maalouf, 2000, p. 449) qui veut dire gardien honoraire des portes sultaniennes.

Le contenu additionnel (informationnel) disposé présentement est pris directement du texte. Le narrateur fournit des explications pertinentes qui aident le lecteur à donner un sens aux différents xénismes, au bien-fondé de leur emploi ainsi qu'à appréhender les conditions qui ont amené les locuteurs à les utiliser. De même que pour les pérégrinismes, chaque xénisme se voit accordé un volet social ou historique qui justifie sa présence dans la matérialité du texte. Ce n'est pas un hasard si les xénismes arabo-syriaques *Twaffa*, *Listana*, *Allah*, italiens *gabiano*, *marangone* ou turcs *Afyonkarahisar*, *Esir Pazari* alimentent la dynamique hétérolingue dans le récit de Baldassare. Le

contexte socio-historique, géographique et linguistique est introduit au demeurant dans le récit bien avant que ces termes ne fassent leur apparition.

Ainsi, le xénisme *Twaffa* énoncé par une femme de Gibelet est issu de l'arabo-syriaque, dialecte en usage au Gibelet. Un terme en langue arabe synonyme du verbe mourir en français. Sa valeur au sein de ce discours serait proche d'un passé simple exprimant un fait achevé à un moment déterminé du passé. Les xénismes *Listana* et *Allah* sont aussi en dialecte local des gens de Gibelet. La glose qui accompagne le premier mot peut en témoigner tandis que les données informationnelles liées à l'appartenance sociale du locuteur (Baldassare) suffisent à cerner l'origine du second.

L'emploi des xénismes turcs dans la trame s'explique par l'hégémonie de l'empire ottoman qui s'étend jusque dans les bourgs avoisinant Gibelet et même au-delà. Les commis de l'empire, les hauts dignitaires comme les simples citoyens peuvent échanger dans cette langue. Certes cela n'est pas mentionné dans le récit mais peut se déduire en raison de la présence de certains locuteurs tels que Hatem qui parle bien le turc (Maalouf, 2000, p. 124) ou le greffier au palais du sultan ottoman (Maalouf, 2000, p.129).

Pour les xénismes extraits de l'italien, le fait est que les deux locuteurs (le capitaine Centurione et Baldassare) sont d'origines génoises donnerait plus de clarté quant à l'usage de l'italien. En somme, un amas de xénismes qui utilisent la langue tel un grappin tout en ne faisant plus qu'un avec la composante « texte ».

Les pérégrinismes et les xénismes ne relèveraient donc pas uniquement d'un simple procédé linguistique assurant la présence aux termes étrangers. Prenant part au sein du texte francophone, ces deux modalités trempent dans un point d'eau dont la substance s'avère être multiple. Il y'aurait en effet pour reprendre ce qui a été au préalable énoncé, plusieurs dimensions qui entrent en compte bien avant que le texte ne soit disposé à les accueillir. Pour le *Périples de Baldassare* (2000) le narrateur trace en filigrane le volet social, historique, géographique et linguistique, nécessaires à l'insertion de ces mots, termes et expressions venus d'ailleurs. L'enjeu est tout à fait palpable surtout que le champ interactif mis en place par le narrateur opère selon une dynamique qui perdure du début à la fin de la trame.

D'abord, on façonne le personnage, on le caractérise, on lui donne vie tout en lui assignant des paramètres qui justifieraient l'emploi de l'une des modalités en question.

Une conjoncture tout à fait favorable à l'insertion des xénismes et des pérégrinismes qui prennent tout leur sens au sein des différents discours énoncés par le narrateur ou bien par les autres personnages qui traversent le récit. Ensuite, c'est au lecteur de coopérer avec l'univers hétérolingue en place en actualisant d'une part le contenu dont il dispose et de soulever d'autre part cette première forme « visible » de l'hétérolinguisme. Il s'agit par ailleurs d'en distinguer les multiples facettes et d'en cerner la mécanique qui tend à rendre possible l'ancrage des langues sources (étrangères) au sein du texte francophone.

Pour le reste, une dernière modalité reste à voir au niveau du roman maaloufien objet d'étude qui nous ouvre les sentiers de la manifestation « non-visible » de l'hétérolinguisme. Nous désignons de fait la transposition hétérolinguistique ou plus communément le transpolinguisme, tierce modalité postulée par Laté Lawson-Hellu.

III.1.2.3. Langues in absentia et Transpolinguisme

Pour l'analyse en cours, nous effectueront tout comme pour les deux autres modalités, une énumération essentielle pour la prise en considération de la pratique du transpolinguisme. Par ailleurs, nous pensons que ce n'est qu'à travers le texte que cela aurait un sens dans la mesure où plusieurs langues étrangères trouvent un point d'ancrage par un ultime procédé assurant l'hétérolinguisme dans le roman francophone.

D'après le postulat théorique de Lawson-Hellu, le transpolinguisme est un processus d'expression *in absentia* du contenu énonciatif d'une langue source, étrangère dans une langue cible dite « d'arrivée » ou « d'accueil ». Cette démarche demeure possible au sein du texte francophone à travers deux procédés inventoriés par le chercheur.

Ainsi pour identifier ses langues autres dont l'aspect matériel est omis visiblement par le narrateur, il faudra d'une part, voir si celui-ci mentionne chacune d'elles avant sa mise en discours, ou bien de présupposer que tel ou tel discours est énoncé dans une langue source à l'aide d'une interprétation basée sur les données, culturelles, sociales, biographiques des narrateurs et des personnages du roman (Darkoub, 2011, p. 265). Le texte compose donc avec :

Un narrateur initial bilingue et francophone qui « rapporte » les « faits » de paroles des autres personnages en les « transposant » ou en les traduisant dans sa langue de narrateur, le français. Pour leur part, les personnages du roman seront supposés parler leur(s) propre(s) langue(s). (Darkoub, 2011, p. 266).

L'on suppose alors l'emploi de ces langues sources par différents personnages qui se distinguent de par leur idiome. Le simulacre prend en effet acte une fois que le narrateur transpose ces discours hétérolingues en langue française tout au long de son récit. Lecteurs et critiques devront bien entendu scruter toute trace aussi minime soit-elle et qui puisse de facto indiquer la langue originelle propre à chaque voix.

Dans le récit de Baldassare, plusieurs énoncés témoignent que le narrateur fait appel à cette tierce modalité. Chaque discours correspond à une langue donnée, liée aux diverses composantes qui amènent les personnages à en faire usage. Evdokim, s'exprime avec le narrateur en russe, car c'est l'unique langue qu'ils ont en commun. L'extrait suivant révèle que ce fait est mentionné par Baldassare dans son récit et non présumé par le lecteur. Il est dit que :

L'échange avait eu lieu en grec, notre unique langue commune, bien que ni moi ni lui, à l'évidence, ne la pratiquions couramment. (Maalouf, 2000, p. 14)

Le Voïvode de Valachie s'exprime quant à lui en italien. Le narrateur mentionne cela s'exprime là-dessus :

Notre hôte commença à nous interroger sur les fatigues du voyage [...] Il parlait l'italien. (Maalouf, 2000, p. 148)

Morched Agha, l'officier turque s'adressa à Baldassare :

...en arabe, un arabe visiblement appris sur le tard, et à fort accent turc. (Maalouf, 2000, p. 155)

Irrité par son neveu, le narrateur même procède à une transposition hétérolinguistique lors d'un échange houleux. Suite à son discours, il déclare :

Je lui avais parlé non en arabe mais en génois, comme je le fais spontanément chaque fois que je me sens en butte aux adversités de l'Orient. (Maalouf, 2000, p.158)

D'autres fragments discursifs sont aussi transposés en langue française dans le *Périple de Baldassare* (2000) par ce même procédé de mention. Ainsi, le lecteur n'éprouve pas le besoin de scruter les pages du roman pour se rendre compte que ces énoncés-là tirent leurs origines linguistiques d'ailleurs. Un autre discours pris de l'hébreu et de l'espagnol sera aussi transposé avec le procédé mention. L'énoncé :

On s'est mit à crier en hébreu et en espagnol : Vive le roi Sabbataï. (Maalouf, 2000, p. 192)

Révèle une fois encore que le narrateur a souvent eu recours à la transposition hétérolinguistique. Divers discours ayant comme langue source l'espagnol se voient transposé en langue française :

Il chantait à voix haute [...] une vieille chanson d'amour, une vieille romance espagnole : j'ai rencontré Meliselda la fille du roi, radieuse et belle. (Maalouf, 2000, p. 198)

Ou encore le grec :

Je frappai à la porte, un garde nous ouvrit [...] Il s'était adressé à nous dans un grec de pirates. (Maalouf, 2000, p. 276)

La langue arabe à l'image de ces langues venues d'ailleurs, fait aussi partie du processus entrepris par le narrateur. Vers la fin du roman, Baldassare déclare :

J'avais passé la journée entière à écrire, et j'avancais très lentement. Avec le procédé que j'ai adopté, je n'avance jamais très vite. J'écris dans ma langue, mais en lettres arabes, et avec le code qui m'est propre, ce qui fait bien des transactions avant que chaque mot ne soit consigné. Lorsque, en plus de cela, j'essaie de me souvenir de ce que Bess m'a raconté en anglais, l'exercice devient épuisant. (Maalouf, 2000, p. 415)

Il est clair, suite à ce qui vient d'être énoncé, que le narrateur évoque le procédé qu'il adopte pour mettre sur papier ses mémoires. En effet, il semblerait que le terme transactions, qui d'après l'explication fournie par celui-ci s'apparente au transpolinguisme envisagé par Lawson-Hellu ; soit l'élément moteur du roman.

Au fil des pages, le narrateur en appelle aux langues sources afin d'étayer le simulacre linguistique qu'il entretient de bout en bout. La présente citation en est une preuve tangible car c'est dans un élan didactique que celui-ci délivre à ses lecteurs sa stratégie d'écriture. Nous pouvons en déduire que tout le roman serait énoncé dans le dialecte du Gibelet (arabo-syriaque). Ayant une forme matérielle en langue arabe, il puise dans divers langues sources telle que l'anglais. L'enjeu réside dans les mécanismes que le narrateur développe, nécessaires à l'insertion des idiomes étrangers.

Nous venons de voir à l'instant l'intégralité des passages qui opèrent suivant le procédé dit mention. Tout lecteur se voit informer sur la nature linguistique du discours et comprend très rapidement son origine. Toutefois, nous tenons à dire qu'un second procédé prend tout aussi en charge la transposition hétérolinguistique au sein du texte francophone. Ce dernier, opère par présupposition et nous amène à effectuer un examen de fond en partant du principe que le discours des différents protagonistes doit être

interprété sur la base des données culturelles, sociales et biographiques. Ainsi, nous ne pouvons prétendre cerner la dynamique hétérolingue du texte littéraire objet de la courante analyse sans avoir à l'œil cette donne.

Jaber, personnage et neveu du narrateur est considéré dans le récit comme un membre de la communauté des locuteurs du Gibelet. Etant dans un milieu social où le dialecte arabo-syriaque fait office de langue vernaculaire, celui-ci ne déroge pas à la règle. Bien que le récit nous livre certains détails quant à sa maîtrise de plusieurs langues, Jaber emploie le dialecte usité dans la seigneurie et se conforme à cette exigence :

Chaque jour il découvre dans une nouvelle source, latine, grecque ou arabe, confirmation de ses prévisions. (Maalouf, 2000, p. 22)

Pour l'extrait qui va suivre, le narrateur ne mentionne pas la langue source usitée par son neveu. Ce n'est qu'à travers l'aspect géographique et sociolinguistique que nous prétendons que ce discours en question tire son origine de l'arabe vernaculaire du Gibelet :

Le monde est comme cette lampe, il a consumé l'huile qui lui était allouée, il ne reste que la dernière goutte. Regarde ! La flamme vacille ! Bientôt le monde s'éteindra. (Maalouf, 2000, p. 23)

Bien plus loin, des vers de poésie ayant l'arabe comme langue source sont insérés dans la trame. Ceux-là appartiennent à Abou-l-Ala, un poète syrien de langue arabe originaire de Maara, région au sud d'Alep :

Ils disent que le temps mourra bientôt
Que les jours sont à bout de souffle
Ils ont menti. (Maalouf, 2000, p. 63)

Baldassare relate les faits qui l'avait amené à énoncer ces vers, il déclare :

Un très vieux bouquiniste [...] s'approcha de moi pour placer un livre dans mes mains [...] Il s'agit d'un ouvrage d'Abou-l-Ala, le poète aveugle de Maara. (Maalouf, 2000, p. 63)

Sachant qu'Abou-l-Ala est un Musulman originaire d'Alep, qu'il avait suivi des études à Antioche, à Alep et à Tripoli. Connaissant aussi que ses recueils étaient tous écrits dans la langue du saint Coran, il ne peut y avoir de doute possible sur la langue source de ces vers. Et même si le narrateur ne prend pas le soin de mentionner ce fait, le lecteur devra effectuer quelques recherches afin d'arpenter le sentier menant vers l'origine de ces vers.

Nous présupposons dans ce sillage que la seconde strophe du poète de Maara a pour origine la langue arabe. Aussi, nous venons de relever que bien avant l'insertion de l'intertexte, le narrateur cite Abou-l-Ala. Cela suffit amplement à appréhender la langue source du discours énoncé car l'élément référentiel dévoilé ici (le nom du poète) ouvre une brèche menant aux composantes extratextuelles :

Je butine de temps à autre quelques vers au hasard dans ce livre d'Abou-l-Ala [...]
Aujourd'hui j'ai découvert ceux-ci :

Les gens voudraient qu'un imam se lève
Et prenne la parole devant une foule muette
Illusion trompeuse ; il n'y a pas d'autre imam que la raison
Elle seule nous guide de jour comme de nuit. (Maalouf, 2000, p. 100)

Le narrateur effectue vraisemblablement une transposition de la langue arabe vers la langue du texte. La matérialité de la langue source disparaît donc et fait place à une sorte de calque linguistique dans la mesure où le narrateur garde l'aspect sémantique du discours sans pour autant en garder la forme.

D'autres discours transposés sont aussi envisagés dans cette perspective de présupposition qui implique un travail de recherche assez rigoureux. Nous relevons un énoncé en italien émis par le voïvode de Valachie²² (chef de guerre de la principauté) exilé en Italie où il avait découvert la cour du grand-duc Ferdinand ainsi que l'amour des belles choses que lui avaient appris les Médicis :

Mais bien des gens, en Valachie comme à Vienne, me croient encore en train de comploter, et s'imaginent que mes livres ne sont qu'une diversion. Alors que ces êtres de cuï occupent ma pensée de jour et de nuit. (Maalouf, 2000, p. 149)

A l'encontre de ses précédentes paroles rapportées au discours indirect par le narrateur et qui avait pour mention l'italien ; ce second extrait au discours direct ne porte pas de marque particulière. Nous dûmes alors effectuer un saut dans la narration afin de relier ce qui est dit à propos de l'énonciateur du discours à propos de l'énoncé en question. Rien ne laisse donc envisager que ce second discours est énoncé en italien hormis le fait que le narrateur avait d'ores et déjà certifié l'origine du locuteur, ses appartenances, sa vie transalpine ainsi que son exil. Au sein du roman, Baldassare évoque le voïvode en disant :

²²Etat européen historique à population roumanophone à l'origine de la Roumanie actuelle.

Qu'au cours de ses innombrables années d'exil, il avait passé quelque temps à Florence, à la cour du grand-duc Ferdinand, qu'il avait dû quitter parce qu'on voulait le contraindre à se faire catholique. (Maalouf, 2000, p. 149)

Nous supposons que le personnage avait acquis l'italien lors de son séjour à Florence, la bienséance ainsi que les exigences de la cour l'avait certainement contraint à cela. Néanmoins, le fait est que ce fragment représente l'unique pièce à conviction mise à notre disposition, nous serions d'avis de mettre en relation les deux discours afin d'assoir notre réflexion.

Effectivement, l'omission effectuée lors du second énoncé se trouve confortée par l'extrait marquant le vécu du voïvode à Florence. Ajoutez à cela, la mention de l'italien dans le premier discours qui atteste que les deux énoncés ont bel et bien une seule et même origine linguistique. Au final, il ne nous reste plus qu'à dire que la transposition opérée par le narrateur est fondée sur une langue source (à priori l'italien) mentionnée dans un premier temps et présupposée par la suite.

D'autres discours énoncés en langue source à l'instar du propos de Wheeler Cornelius, un négociant anglais qui avait proposé au narrateur de s'installer dans sa demeure :

Pour le cas où nous arriverions bientôt au règne du chaos, dit-il avec une certaine emphase, j'aimerais savoir qu'une âme noble veille sur ma maison. (Maalouf, 2000, p. 207)

A l'image des précédents extraits que nous avons pris le soin de relever, celui-ci ne porte pas de mention par rapport à son origine. Il aura fallu une fois encore présupposer ce fait à partir de la nationalité du personnage. Une démarche qui donne à voir l'emploi du turc par Baldassare dans le présent énoncé :

Hier soir, juste avant de m'endormir, j'ai lu quelques passages du livre qu'on m'a vendu hier. J'avais entendu quelquefois le nom de Yunus Emre, mais j'avais rien lu de lui jusqu'ici. (Maalouf, 2000, p. 242)

Ce passage indique clairement l'origine linguistique du discours qui est une fois encore à présupposer. Ceci bien avant que le narrateur ne transpose les deux strophes en question au sein de son récit :

Une mouche a ébranlé un aigle
Et lui a fait mordre la poussière
C'est là la stricte vérité
J'ai vu moi-même la poussière
Le poisson a grimpé au peuplier

Pour manger du goudron au vinaigre
La cigogne a mis bas un ânon
Quelle langue parlera-t-il. (Maalouf, 2000, p. 242)

Ce panorama que nous livre *le Périple de Baldassare* (2000) révèle la nature hétérolingue du roman. A travers le répertoire idiomatique inventorié dès le début de la présente analyse et l'apport théorique des notions développées par Laté Lawson-Hellu ; nous sommes enclins à dire que le roman maaloufien demeure un espace plurilingue dans la mesure où il accueille un ensemble de langues étrangères à celle employée par le prosateur. Disposées suivant une démarche articulée sur les trois procédés que nous avons pris le temps de présenter : le xénisme, le pérégrinisme, le transpolinguisme : ces langues autres démontrent que l'hétérolinguisme *in absentia* et *in presentia* relève d'une stratégie d'écriture propre à l'instance d'écriture.

Il s'agit dès lors de donner suite à notre démarche analytique en parcourant d'autres romans. Nous procéderons du reste à une étude similaire à celle que nous venons d'étayer afin d'apporter des éléments de réponses à la problématique qui est le propre du présent chapitre.

III.2. L'éventail linguistique immanent au *Rocher de Tanios*

A Kfaryabda, village dans le lointain du Levant ; un rocher porte aujourd'hui le nom d'un personnage qui marqua à jamais l'histoire du narrateur de cette seconde œuvre maaloufienne objet d'étude : Tanios. Un jeune garçon originaire de la Montagne, fruit d'un désir incestueux entre une mère qui rayonnait le village par sa beauté et un souverain géniteur. Son vécu nous parvient à travers la voix de Gébrayel, un vieil instituteur passionné d'histoire locale. Par le biais de La chronique montagnarde du moine Elias de Kfaryabda, Les éphémérides du révérend Jeremy Stolton ainsi que par l'intermédiaire de la sagesse du muletier rédigé par la main de Nader le muletier, un marchand ambulant qui avait consigné dans ce cahier d'observations et de maximes l'explication la plus plausible qui soit sur la disparition de Tanios.

De retour sur la terre qui a vu naître et mourir ses ancêtres, le narrateur du *Rocher de Tanios* (1993) nous plonge dans une fresque orientale au cœur de Kfaryabda, un village gouvernait par le Cheikh Francis, un seigneur féodal. Au fond de la montagne, le pacha d'Egypte faisait la guerre aux Ottomans. Le village en était meurtri, pris entre l'enclume

et le marteau, entre deux puissances qui se départageaient la gouvernance des grands domaines présents dans cette partie là de l'Orient. C'était sans compter le droit de regard qu'avait la France depuis le XVI^e siècle sur les minorités chrétiennes du Levant ainsi que sur la présence d'un pasteur anglais qui n'arrangea nullement les choses.

A l'époque de Tanios, de grandes tragédies avaient eu lieu, de grands changements aussi. Nul n'était à l'abri du courroux des oppresseurs et des luxures du Cheikh Francis. Les événements rapportés par le narrateur dans son texte peuvent en témoigner, mais ce n'est là qu'une partie du mystère qui entoure la naissance de son écrit. En effet, au-delà des discordes et des enjeux expansionnistes, le roman nous mène vers un voyage sur des terres inconnues. Une quête fascinante qui se révèle être d'une richesse, socioculturelle et linguistique fondamentale à l'analyse de cette seconde œuvre objet d'étude.

Pour ce qui est de l'élément texte, il porte à priori en lui ces trois composantes qui s'agencent pour ne faire plus qu'un. Pris dans une perspective hétérolingue, il renfermerait des stratégies d'écriture visant à mettre en valeur le panorama linguistique du Mont Liban. Les différents discours énoncés que nous tacherons d'explicitier aboutiraient donc vers une finalité dont le socle serait la pratique hétérolingue. Il sera bien entendu question de relever tout comme nous l'avons fait lors de l'analyse du premier roman, les différents idiomes qui traversent le corpus, de les répertorier, puis de dégager les modalités de l'hétérolinguisme dans ses deux aspects « visible » et « non-visible ».

III.2.1. Le cadre linguistique d'ensemble

Le texte francophone envisagé dans un cadre linguistique hétérogène permet d'entrevoir différents idiomes qui cohabitent au sein de sa matérialité. Il tisse ainsi une relation intrinsèque avec des langues venues d'ailleurs qui se superposent sur la structure linguistique du texte. Rainier Grutman ou encore Dominique Maingueneau abordent la problématique du plurilinguisme littéraire en portant un regard particulier sur la matérialisation des éléments hétérolingues au cœur du texte littéraire. Pour le reste, nous ferons en sorte de répertorier ces langues autres qui s'entrecroisent afin de cerner la démarche linguistique développée par le narrateur tout au long de son écrit.

En lisant le *Rocher de Tanios* (1993), le lecteur arrive assez rapidement à déceler la pluralité des langues qui parcourent ce texte maaloufien. Suivant le concept d'égalité de

Grutman, plusieurs idiomes prennent part au sein du texte littéraire et trouve place au côté d'une langue axiale dite d'accueil (à priori le français) créant ainsi un espace plurilingue. Dès le début de l'œuvre, le narrateur dévoile les sources sur lesquels il se base pour élaborer son intrigue. L'intertexte qui se déploie d'emblé laisserait envisager une interaction textuelle entre les diverses couches langagières qui opèrent au sein de la composante « texte ».

D'après les informations livrées par ce dernier, il semblerait qu'au moins deux des quatre témoignages cités soient rédigés en langue arabe. *La chronique montagnarde* du moine Elias de Kfaryabda qui est à la base des grands récits datant de l'ère de Tanios en est une preuve concrète. Ce religieux décédé au lendemain de la première guerre mondiale avait laissé une œuvre majeure aux enfants de la Montagne :

Un livre étrange, inégal, déroutant [...] On croit être en présence d'un écrivain vrai [...] Il accumule les emprunts aux auteurs du passé et aux notables de son temps, en vers de préférence, ces vers arabes de l'âge de la décadence. (Maalouf, 1993, p.14)

Passé l'incipit, le narrateur divulguera un second ouvrage rédigé en langue arabe à savoir le cahier tenu par Nader le mulier dont le titre fut traduit par l'instance narrative donnant lieu à *La Sagesse du mulier*. Un ouvrage qui sera récupéré par un universitaire et traduit par les soins du narrateur.

Les éphémérides du révérend Jeremy Stolton (venu au Levant pour bâtir son école anglaise) constituent elles aussi une référence de choix. S'installant à Sahlaïn en compagnie de son épouse, le pasteur anglais accueillera les enfants de la montagne dans son école et abrite même Tanios, le principal protagoniste de la trame chez lui.

Il est assez évident que *Le récit de Gébrayel*, *La sagesse du mulier* et *la Chronique montagnarde de Kfaryabda* incarnent au sein du *Rocher de Tanios* (1993) une forme d'authenticité étant des productions autochtones du terroir. Ayant la langue arabe comme idiome de prédilection, les trois récits à côté des *Ephémérides de Stolton* servent de socle à l'œuvre principale, ce qui conforterait le postulat théorique formulé au préalable.

En effet, le fait d'avoir une œuvre écrite intégralement en langue française ne représente aucunement un paravent quant à la présence des langues autres dans la matérialité linguistique du récit. C'est d'ailleurs à travers l'enchevêtrement des strates idiomatiques que l'œuvre demeure hétérolingue. Pour *le Rocher de Tanios* (1993) nous remarquerons

la présence de l'arabe dans sa forme classique dans *La sagesse du muletier* et *La Chronique montagnarde de Kfaryabda* ainsi qu'à travers la présence de certains termes tels que *Thar* (Maalouf 1993, p. 73), *Aassi* (Maalouf 1993, p. 130).

L'arabe dans sa forme dialectale à travers le parler de la montagne (Maalouf 1993, pp.27, 55, 79) mais aussi dans *Le récit de Gébrayel* (Maalouf 1993, p.12). L'arabe sous l'une de ses variétés phoniques : l'accent Egyptien (Maalouf 1993, p. 159). Le turco-persan (Maalouf 1993, pp. 42, 84) et enfin l'anglais (Maalouf 1993, pp. 113, 116, 131, 141, 158).

Empruntant essentiellement des mots ou des énoncés en langue arabe lors de sa narration, la voix narrative de première instance n'hésite pas à donner écho à différents personnages dont la production langagière ne pourrait être qu'hétérolingue. Chaque interlocuteur est à priori porteur d'une composante socioculturelle qui va de paire avec l'emploi de ces langues venues d'ailleurs. Aux gens de Kfaryabda l'arabe classique et dialectal. Au révérend Jeremy Stolton l'anglais qui côtoie la composante linguistique inhérente au Levant. Pour ce qui est du turco-persan, l'unique fois où cet idiome est usité permet de prendre en considération ces constituantes idiomatiques dont la divergence est clairement visible.

Nous n'avons fait qu'effleurer ci-dessus les mots ainsi que les énoncés renvoyant à la pratique hétérolingue du texte francophone en question. Dès lors, nous passerons à l'analyse des modalités de l'hétérolinguisme dans une démarche analytique à la lumière des concepts posés par le professeur Laté Lawson-Hellu.

III.2.2. Aspectualisation et signature codique

Les modalités linguistiques que nous avons eu à voir au cœur du premier corpus semblent articuler notre deuxième objet d'étude. Ce qui nous amène à prendre en charge un ensemble de signes issus de diverses langues étrangères que nous avons pu identifier tout au long du récit.

III.2.2.1. Des mots qui résonnent au Mont-Liban

L'analyse des données linguistiques révèle la présence de 26 pérégrinismes dans *le Rocher de Tanios* (1993). Le narrateur fait donc appel au procédé en insérant des

éléments textuels étrangers à la langue mère du récit qui ne sont pas accompagnés par de gloses.

Nous soulèverons dès lors les termes : *kishk* (Maalouf, 1993, p. 12), *cheikh* (Maalouf, 1993, p. 19), *Roumieh* (Maalouf, 1993, p. 50), *bouna* (Maalouf, 1993, p. 50), *khouriyyé* (Maalouf, 1993, p. 50), *arak* (Maalouf, 1993, p. 51), *mar* (Maalouf, 1993, p. 55), *meghli* (Maalouf, 1993, p. 57), *bouna* (Maalouf, 1993, p. 63), *kebbé* (Maalouf, 1993, p. 69), *liwan* (Maalouf, 1993, p. 73), *tawlé* (Maalouf, 1993, p. 81).

Ouzé (Maalouf, 1993, p. 84), *ghammé* (Maalouf, 1993, p. 84), *abaya* (Maalouf, 1993, p.99), *sayyedna* (Maalouf, 1993, p.105), *fardé* (Maalouf, 1993, p.118), *kabou* (Maalouf, 1993, p. 127), *yabné* (Maalouf, 1993, p. 147), *khwéja* (Maalouf, 1993, p. 157), *khayyé* (Maalouf, 1993, p. 181), *yawach* (Maalouf, 1993, p. 219), *diwan* (Maalouf, 1993, p.226), *Youm-el-frariyyé* (Maalouf, 1993, p. 252), *byron* (Maalouf, 1993, p. 256), *majlis* (Maalouf, 1993, p. 268).

Il faudrait toutefois signaler que certains pérégrinismes tels que *bouna*, *khouriyyé* ou *khwéja* se réitèrent au fil de la narration. Ce qui reviendrait à dire que le nombre de fois où ces termes ont trouvé présence dans la structure texte dépasse celui que nous avons formulé en amont.

A priori, ces pérégrinismes ont pour origine soit l'arabe classique (*cheikh*, *sayyedna*, *youn-el-frariyyé*, *majlis*) soit l'arabe dialectal, idiome local des habitants du village de Kfaryabda (*kishk*, *mar*, *khayyé*, *yawach*).

N'étant pas accompagnés de gloses qui puissent apporter une signifiante à leur emploi, il faudra déchiffrer ces éléments là en partant d'un rien. Le lecteur qui n'est pas forcément un lecteur modèle vit alors une situation plutôt embarrassante. Celui-ci ne pourra prétendre à la cohérence des discours dans la mesure où les pérégrinismes entravent la compréhension des différents énoncés.

La non-compréhension de ces termes venus d'ailleurs est toutefois altérée du fait que le narrateur trace un cadre sociolinguistique bien défini. Certaines prédispositions sont donc prises afin d'éviter toute confusion. Nous désignons ici le contenu informationnel livré par l'instance narrative qui fournit à la trame narrative des indications d'ordre : social, historique, culturel et géographique. Cela est bien entendu rendu visible à travers les différents discours énoncés. Les pérégrinismes en langue arabe dans sa forme

classique ou dialectale peuvent des suites de cette affirmation être pris en charge si les données géographiques et sociales qui agencent le récit étaient étayées.

La trame se déroule au village de Kfaryabda, lieu où a vécu Tanios et les principaux porteurs de discours au sein du roman. Faisant partie d'une chaîne de montagnes à l'Est du Liban nommée Mont Liban. Le village sert d'ancrage pour le lecteur qui établit le lien assez rapidement entre les pérégrinismes et l'espace géographique qui les accueille. Deux ouvrages au moins servent de référence au narrateur : *La chronique montagnarde du moine Elias*, *La Sagesse du muletier*, ainsi que *Le témoignage de vieux Gébrayel*, tous produits au cœur de ce village du Levant.

D'autres éléments tels que l'origine des personnages du récit et les termes du dialecte local qu'ils utilisent pour échanger attestent du postulat qui voudrait que les termes étrangers présents dans la somme de discours énoncés soient issus d'un seul et même lieu « Kfaryabda ». Ce village servant d'espace confluent pour l'ensemble des discours traités.

Nous dirons donc que celles et ceux qui ont eu à s'exprimer au fil de l'intrigue font partie de la communauté linguistique regroupant une partie des habitants du Mont Liban. Ainsi : Gébrayel, le moine Elias, Nader le muletier, Cheikh Francis, Gérios, Lamia, Bouna Bourtos, et bien évidemment Tanios s'expriment en langue arabe, idiome de la chaîne montagnarde du Mont Liban.

Ces personnages anecdotiques sont travaillés de façon à ce que le lecteur ne puisse pas se heurter au texte clos²³. Ils ont une place considérable dans le récit et présentent un contenu linguistique qui repose entre autres sur cette première modalité postulée par Lawson-Hellu. A l'instar de Tanios, ce jeune garçon que le narrateur introduit dans le récit, ces personnages édifient l'hétérolinguisme dans sa face « visible » par un ensemble de discours énoncés. Une démarche prônée par un prosateur qui édifie le discours romanesque d'ensemble sur les bases de la pratique hétérolingue.

A vrai dire, l'instance d'écriture pourvoie ces porteurs discursifs d'une conjoncture sociale, culturelle, historique et géographique qui amène le lecteur à produire du sens. Le travail de signification effectué au niveau des pérégrinismes est rendu moins complexe et plus harmonieux devrions nous dire à l'aide du contenu informationnel détenu par

²³ Il ne s'agit pas du texte clos tel qu'il est envisagé dans une perspective sémiotique. Le sens que nous lui attribuons ici va de paire avec la difficulté qu'éprouve tout lecteur face à des pérégrinismes qui ne peuvent contribuer à la signification du texte. Le lecteur devra donc faire un effort pour pallier à cela.

chaque locuteur. Cela aura pour effet de rendre moins dissonant les pérégrinismes qui traversent le texte d'un point de vue linguistique.

Nous découvrons ainsi que le pérégrinisme accolé par les enfants de Kfaryabda à Tanios (*kichk*) est à l'origine une soupe épaisse d'en raffole le Cheikh Francis. L'allégorie n'est pas visible à priori, mais si nous tenons compte du discours énoncé par le Cheikh Francis :

Pas une seule femme au village ne savait préparer le *kichk* aussi parfaitement que Lamia. (Maalouf, 1993, p. 83)

Ou encore celui énoncé par le narrateur :

On racontait que le cheikh avait l'habitude de « convoquer » leur mère pour qu'elle lui préparât tel ou tel plat, et que ces visites n'étaient pas sans rapport avec leur venue au monde. (Maalouf, 1993, pp. 83-84)

Nous pouvons facilement déduire que le Cheikh est le véritable géniteur de Tanios. Le parallèle établi entre le plat *kichk*, l'adoration du maître de Kfaryabda pour le plat en question ainsi que les prouesses culinaires de Lamia ne prêtent pas à équivoque.

Le pérégrinisme *arak* (Maalouf, 1993, p. 50) resterait flou et présenterait une certaine opacité lors de la réception de l'œuvre sans une démarche visant à élucider l'essence du terme dans le texte. Dépourvu de marques en bas de page ou d'explications pouvant amener le lecteur à appréhender ce pérégrinisme, il est préférable de prendre en considération le contenu informationnel qui l'entoure.

L'*arak* aidant, tout le monde semblait de bonne humeur. Personne n'était ivre mais la gaieté avait allégé les gestes et les paroles. (Maalouf, 1993, p. 50)

L'*arak* serait vraisemblablement d'après l'extrait qui suit une liqueur. La phrase « personne n'était ivre » permet de prétendre à la signification de l'emprunt en présence assez facilement.

La stratégie est aussi de mise pour la plupart des pérégrinismes. En effet nous relevons le pérégrinisme *khouriyyé*, « l'épouse du curé » (Maalouf, 1993, p. 50) qui a un certain statut social. *Meghli* (Maalouf, 1993, p. 57) désignant un dessert qu'on sert à la naissance de bébé.

Dans les cuisines du château, en l'honneur du garçon qui venait de naître, les femmes du village [...] préparaient d'un cœur léger le *meghli* des réjouissances. (Maalouf, 1993, p. 57)

Le pérégrinisme *abaya* à titre illustratif renvoie à un habit, un vêtement qui enveloppe le corps en entier d'après ce qui est dit dans l'énoncé émis par le narrateur :

C'était Saïd Beyk, seigneur druze du village de Sahlaïn, vêtu d'une lonuge abaya aux rayures franches, qui tombait des épaules aux mollets. (Maalouf, 1996, p. 99)

Fardé, à une taxe si l'on suit les dires du narrateur :

...L'on avait ajouté de nouvelles taxes encore, notamment le ferdé, instaurée par l'occupant égyptien. (Maalouf, 1993, p. 118)

Kabou, ou cave en français était suivant l'architecture de l'école du pasteur anglais Jeremy Stolton un endroit :

Dans la partie la plus ancienne du bâtiment [...] formé de deux salles voûtées, à peu près identiques, allongées, plutôt obscures pour des lieux d'étude. (Maalouf, 1993, p. 127).

Pour ce qui est du pérégrinisme *yom-el-frariyyé*, il désignait sans doute le jour ou des insoumis

... s'étaient enfoncés avec fusils, sabres et nourriture dans l'épaisseur des collines boisées [...] On l'appela yom-el-frariyyé. (Maalouf, 1993, p. 152)

Mar (Maalouf, 1993, p. 55), pérégrinisme énoncé par la sœur de Lamia (la khouriyyé) est dans le dialecte arabo-syriaque un mot désignant un maître ou un seigneur religieux voire un Saint. *Sayyedna*²⁴ (Maalouf, 1993, p. 105) est dans la langue arabe un seigneur de haut rang. *Majlis*, pérégrinisme suivi par l'énoncé :

Une vaste salle²⁵ aux voûtes nombreuses et aux murs peints de couleurs vives... (Maalouf, 1993, p. 268)

Le narrateur incite donc son lecteur à faire un effort pour donner du sens à ces mots étrangers tirés de la langue arabe qui viennent s'accoler au texte. Se référer au dictionnaire, à des encyclopédies ou à des ouvrages traitant d'étymologie serait selon nous utile pour dissiper le flou qui surplombe leur incursion.

III.2.2.2. Histoire, culture et langage à Kfaryabda

La seconde modalité introduite par Lawson-Hellu opère dans une perspective similaire à celle que nous venons d'entrevoir. Il subsiste toutefois une divergence dans la mesure

²⁴Un chrétien s'adressant à un haut dignitaire religieux (un cardinal par exemple) l'interpelle par la formule : Mon seigneur.

²⁵ Une place centrale d'un palais ou d'un château de conception arabe en somme.

où les xénismes doivent impérativement être accompagnés par une note ou une glose. Au sein du *Rocher de Tanios* (1993) nous relevons 22 xénismes présents à même le texte. A commencer par ceux énoncés par le narrateur :

Tantour, haut tuyau en argent que l'on plantait dans les cheveux à la verticale. (Maalouf, 1993, p. 27)

Sajé, plaque de fer ronde et bombée sous laquelle crissait un feu de branches de genêts. (Maalouf, 1993, p. 37)

Sakhr, *Raad*, *Hosn* qui signifient respectivement : rocher, tonnerre et forteresse. (Maalouf, 1993, p. 52)

Jord qui veut dire les hauteurs arides, *jrad* qui veut dire sauterelles (Maalouf, 1993, p. 70)

Thar, un cycle de vengeance (Maalouf, 1993, p. 73)

Blata, qui veut dire dalle (Maalouf, 1993, p. 79)

Koumbaz, une espèce de robe-tablier (Maalouf, 1993, p. 79)

Kcheif, « nu-tête » (Maalouf, 1993, p. 80)

Kichk, désigne une sorte de soupe épaisse (Maalouf, 1993, p. 82)

Miri, payer l'impôt (Maalouf, 1993, p. 87)

Fardé, de nouvelles taxes (Maalouf, 1993, p.118)

Aassi, qui signifie en traduction libre défi. Il consistait à imposer à quelqu'un une gageure, et s'il la tenait, il emportait l'enjeu. (Maalouf, 1993, p. 130)

Bou-braïss, lézard (Maalouf, 1993, p. 144)

Thamar, en arabe, ce mot veut dire fruit (Maalouf, 1993, p. 213)

Frariyyé, insoumis (Maalouf, 1993, p. 252)

Khraj, le territoire hors limite (Maalouf, 1993, p. 300).

Le personnage Cheikh-Francis est à l'origine du xénisme *Khwéja* :

Un vieux mot Turco-Persan qui désignait dans la Montagne ceux qui, dotés d'instruction et de fortune, ne travaillaient plus la terre de leurs mains. (Maalouf, 1993, p. 42).

Tanios qui énonce les xénismes :

laych ? « Pourquoi ? » (Maalouf, 1993, p. 137) et *bayyé* « mon père » (Maalouf, 1996, p. 190).

Lamia qui avait su que le bébé était un fils parlait de *Sabi* « un garçon » (Maalouf, 1993, p. 50). Et enfin *hajjé*, un xénisme que les vieilles femmes du château laissaient échapper en s'adressant à l'épouse du cheikh.

On l'appelait ainsi parce que, dans sa jeunesse, elle était partie en pèlerinage à Bethléem, voir la Sainte crèche. (Maalouf, 1993, p. 38)

Le contenu additionnel (informationnel) qui va de paire avec les xénismes en présence est directement soulevé du texte. Le prosateur a su accompagner chaque mot étranger par une explication plausible et conjoncturelle. La voix du narrateur se charge de poser les termes en présence tandis que les personnages les actualisent par des productions verbales au fil du récit. Ainsi, à la différence des pérégrinismes étudiés, les xénismes mettent le lecteur à son aise et le narrateur ne dévie pas ainsi de sa conception interdimensionnelle et s'assure que chacun des termes rencontrés puisse bénéficier d'une conjoncture sociale, historique, géographique et linguistique qui lui est propre.

Certes l'espace géographique (Kfaryabda), la culture (orientale), l'histoire (celle du Mont Liban au XIX^{ème} siècle) et la langue usitée dans la communauté linguistique du village (arabe dialectal) ne connaissent pas vraiment d'altération (le narrateur propose un répertoire sémantique majoritairement tiré de la langue et de la culture arabe) au fil de la narration, cela n'empêche aucunement la structure textuelle d'accueillir en son sein, cette seconde modalité proposée par Lawson-Hellu.

III.2.2.3. Contenu in absentia et langues sources

La troisième modalité proposée par le chercheur Laté Lawson-Hellu sera dès à présent prise en considération. En effet, l'incursion textuelle des langues sources que le chercheur désigne par la transposition hétérolinguistique révèle une autre facette de la dynamique discursive du *Rocher de Tanios* (1993). Ce processus d'expression *in absentia* du contenu énonciatif d'une langue étrangère à travers une langue dite d'accueil passe soit par la mention de l'idiome source bien avant l'insertion de tout énoncé ; ou bien par un travail de longue haleine dit de présupposition. La formulation la plus exacte se rapporte à un transpolinguisme mentionné et un transpolinguisme présupposé.

A travers le récit du narrateur, tout lecteur remarquera la présence de quatre témoignages majeurs. Citons dans un premier temps : La chronique montagnarde du moine Elias de Kfaryabda ; rédigée entièrement en langue arabe. Un fait mentionné ici :

Un livre étrange, inégal, déroutant [...] il (Elias) accumule les emprunts aux auteurs du passé et aux notables de son temps, en vers de préférence, ces vers arabes de l'âge de la décadence. (Maalouf, 1993, p. 14)

Certes le narrateur n'affirme pas explicitement cela mais insiste sur le fait que le moine Elias rapporte des vers en langue arabe. Chose qui étant mentionnée conforte notre postulat.

La chronique du moine Elias apparaît par le procédé de mention. Les autres discours énoncés par ce moine ne portent pourtant pas de marques particulières quant à l'origine de la langue source. Le lecteur devra donc indéniablement se baser sur l'incipit où le passage extrait ci haut représente une voie pouvant l'amener à appréhender l'intertexte en question. En voici quelques lignes que le narrateur choisit de transposer à travers la troisième modalité intronisée par Laté Lawson-Hellu :

En l'année 1821, vers la fin du mois de juin, Lamia épouse de Gérios, l'intendant du château, donna naissance à un garçon, qu'on prénomma d'abord Abbas, puis Tanios [...] C'est lui, qui plus tard, fut surnommé kishk, et connut le destin que l'on sait. Sa vie entière ne fut qu'une succession de passages. (Maalouf, 1993, p. 47)

Notre surprise fut toutefois grande à la découverte d'une note insérée par le narrateur du *Rocher de Tanios* (1993) juste après le discours du moine de Kfaryabda que nous venons de voir à l'instant. Choisisant de transposer le mot arabe *oubour* en passages, celui-ci revient sur l'une de ses stratégies privilégiées dans le récit :

Avant de renouer le fil de l'histoire, je voudrais m'arrêter un instant sur les lignes mises en exergue, et notamment sur ce mot énigmatique, oubour, que j'ai traduit par « passage »... (Maalouf, 1993, p. 47)

Le fait est que le narrateur dit avoir traduit le mot arabe *oubour* en *passage* maintient nos allégations quant à la langue source employée dans la Chronique. Ceci, est bien entendu rendu possible par une transposition hétérolinguistique, tierce modalité qui sert de canal à l'intronisation de la langue source au cœur du roman francophone.

Les paroles énoncées par le moine Elias de Kfaryabda demeurent ainsi l'une des sources transposées dans le récit :

Il était écrit que dans les malheurs qui ont frappé notre village devaient culminer en un acte abominable, pourtant malédiction : le meurtre du patriarche triplement vénéré, par des mains qui ne semblaient pourtant nullement faites pour le crime. (Maalouf, 1993, p. 163)

Ou encore l'extrait qui revient sur la disparition du fils de Kfaryabda près du plus haut rocher de la montagne :

Tanios avait accompagné Nader jusqu'au Khraj (le territoire hors limite), s'était assuré de sa sécurité, puis il était revenu pour monter aussitôt s'asseoir sur le rocher qui porte aujourd'hui son nom. Il y'était resté un long moment [...] Lorsque le cheikh s'était réveillé de sa sieste, il l'avait mandé [...] Une heure plus tard, il n'était pas encore au château [...] On s'était mis à chercher, à crier son nom, tout le village s'était remué [...] Aucune trace de lui. (Maalouf, 1993, pp. 300-301).

Trois autres récits incorporés dans le *Rocher de Tanios* (1993) font tout aussi partie de l'intertexte du roman. Manifestement et d'après le contenu informationnel avancé dans le roman, il existerait une différence de taille entre le discours historique du moine Elias et les discours énoncés que nous allons traiter dès à présent. Le narrateur avait pris le soin de mentionner l'origine de la langue source de la Chronique de Kfaryabda. Détail qui ne figurera pas dans les autres récits transposés qui procèdent par présupposition.

Les témoignages de Gébrayel (cousin du grand-père du narrateur) pour être dans le vif du sujet, doivent être considérés comme un fragment de la mémoire individuelle mais aussi collective des habitants du village de Kfaryabda. Cet ancien instituteur passionné d'histoire locale fut le plus précieux d'entre tous selon les dires du narrateur (Maalouf, 1993, p. 13). Sur un ton confidentiel, il livre à son interlocuteur anecdotes et souvenirs d'enfance, revenant quelques fois aussi sur les incidents survenus par le passé au village.

Au sujet des égarements du cheikh, le vieux Gébrayel affirme que :

Les femmes ! Le cheikh les convoitait toutes, et il en séduisait une chaque soir ! (Maalouf, 1993, p. 24)

Il ajoute plus loin que celles-ci s'adonnait avec le maître du village à :

Un jeu dangereux, j'en conviens ; mais au moment où leur beauté bourgeonnait, puis s'épanouissait, pouvaient-elles, avant de se faner, renoncer à toute envie de séduire ? (Maalouf, 1993, p. 26)

Le vieil instituteur semble du reste tout à fait au courant de la vie menée par les nobles de Kfaryabda. La femme du patriarche qui adulait les petits délices et les sucreries, il s'en rappelait aussi. A son avis, cela :

Ne devait guère l'aider à regagner les faveurs du cheikh. Pas plus que sa corpulence d'ailleurs. On dit qu'elle avait à portée de main une corbeille de friandises que les servantes et les visiteuses surveillaient en permanence de peur qu'elle ne vint à se vider. Et la châtelaine se gavait comme une truie. (Maalouf, 1993, p. 28)

Gébrayel ira même bien loin en livrant au narrateur sa version des faits quant à la genèse de la liaison du cheikh Francis et de Lamia :

Un incident, juste un incident, rien de plus [...] Infime comme un grain de sable, ou comme une étincelle [...] C'est Lamia qui avait préparé le café, ce jour là et qui l'avait apporté dans la salle aux Piliers [...] Le cheikh n'était plus à sa place. Chose curieuse, le bout doré de son narguilé traînait par terre. (Maalouf, 1993, p. 34)

Comment pouvait-il ignorer cela ? Lui qui est encore subjugué par la beauté de Lamia (mère de Tanios) au moment de répondre à une question dans ce sillage :

Et plus belle encore ! La plus belle des femmes ! Gracieuse, de la nuque aux chevilles. Ses mains longues et fines, ses cheveux si noirs qui tombaient lisses jusqu'au milieu du dos, ses grands yeux maternels et sa voix affectueuse... (Maalouf, 1993, p. 40)

En 1838, le village fut frappé par un terrible séisme. Gébrayel, témoin de cette calamité rapporte l'un des faits qui lui était donné de voir :

... La maison du muletier s'était écoulée. Une vieille bâtisse où il avait accumulé des milliers d'ouvrages en tout genre. Un trésor, hélas ! La mémoire de notre Montagne ! Nader était en tournée, loin de Kfaryabda. Quand il revint une semaine plus tard, la neige avait fondu et toute sa bibliothèque se décomposait dans la boue... (Maalouf, 1993, p. 166)

Les éphémérides du révérend Jeremy Stolton venu au Levant pour fonder une école à Sahlaïn ; sont aussi instructives que l'étaient *La Chronique montagnarde* du moine Elias ou les différents témoignages du vieux Gébrayel. Tout comme le discours de Gébrayel entretenu au fil de la narration, celui du pasteur anglais (du moins, celui présent dans les éphémérides) ne porte aucune mention dans un premier temps (quant à la langue dont il est porteur au départ). Ce n'est qu'à travers un jeu de piste que l'on arrive à élucider le mystère qui entoure la troisième œuvre incorporée dans le *Rocher de Tanios* (1993).

Dans ses éphémérides de l'année 1835, le révérend Stolton revient sur l'arrivée de Tanios et de Raad (fils du cheikh) dans son école. Nous pouvons d'ailleurs lire cette appréciation :

Tanios. Un immense appétit de connaissance et une intelligence vive, compromis par les soubresauts d'une âme tourmentée [...] La seule chose qui intéresse profondément Raad, c'est que l'on manifeste de la considération pour son rang [...] Je ne songerais pas à me battre pour qu'il continue à fréquenter cet établissement si les considérations scolaires étaient les seules que je doive prendre en compte. (Maalouf, 1993, p. 113)

Le fils du cheikh sera bien évidemment renvoyé suite à un comportement indigne du rang qui est le sien. Le révérend en profitera d'ailleurs pour lui passer un savon à travers un discours plutôt comique. Ce qui nous intrigue en outre c'est le fait que le narrateur mentionne la langue source (l'anglais en évidence). Chose qu'il ne fait pas lorsqu'il insère les différents passages des éphémérides du pasteur anglais :

Cette fois, le pasteur, oubliant les intérêts supérieurs de sa patrie, vint hurler à la face du voyou, en anglais :

Dehors ! Sors à l'instant de cet établissement et n'y remets plus jamais les pieds ! Ta présence ici est une disgrâce pour chacun de nous. Et même si le roi William venait en personne à Sahlaïn pour me demander de te garder, je répondrais : jamais, jamais, jamais et jamais ! (Maalouf, 1993, p. 131)

Les événements survenues juste après la grève de faim menée par Tanios prenaient une tournure inattendue. Lamia et sa sœur (l'épouse du curé) décident de conduire le jeune disciple auprès de son maître le révérend Stolton. C'est à la suite de ce tragique incident que le pasteur anglais consigne dans ses éphémérides datant de l'année 1836 les lignes qui vont suivre :

Dans les jours qui suivirent cette arrivée soudaine, nous observâmes, Mrs Stolton et moi, un phénomène des plus étranges. Les cheveux de Tanios, jusque-là de couleur noire avec des reflets auburn, se mirent à blanchir à une vitesse qui nous inquiéta [...] J'ai cru comprendre toutefois qu'il existe dans ce coin de la Montagne une légende concernant des personnages à la chevelure prématurément blanchie [...] On les appelle des « vieilles têtes », ou encore des « sages fous ». (Maalouf, 1993, p. 141)

Le révérend livre aussi sa version des faits quant à la disparition du jeune Tanios. Le narrateur choisit donc de citer une fois encore l'ouvrage rédigé par Jeremy Stolton. Sans doute, pour accroître plus encore le mythe de Tanios, l'enfant prodigue de Kfaryabda :

Des jeunes du village malmenaient Nader, le marchand ambulant, l'accusant d'avoir médité du cheikh et d'avoir eu partie liée avec Roukoz et les Egyptiens [...] Il avait le visage en sang et ses marchandises étaient éparpillées sur le sol. Tanios intervint en usant du prestige qui lui restait encore, et emmena l'homme avec sa mule jusqu'à la sortie du village [...] Mon pupille ne revint que quatre heures plus tard. Il ne parla à personne, monta s'asseoir sur un rocher. Puis, comme par prodige, il disparut (He vanished, dit le texte anglais). (Maalouf, 1993, p. 300)

Ici aussi, le narrateur donne à entendre une partie du discours énoncé par le pasteur anglais en langue source. Il délivre ainsi une autre preuve tangible du processus de transposition hétérolinguistique dont nous soulignons plus haut la dynamique. En effet, après avoir pris le soin de lire l'intégralité du texte original en anglais, il choisit d'en insérer des passages qu'il juge utiles pour la trame narrative. Nul besoin ici d'aller à la

recherche des indices potentiellement révélateurs, celui-ci mentionne la langue source à l'origine du processus de transposition. Une fois le stratagème en place, il ne reste plus qu'à relier les différents discours répandus à même le texte pour comprendre que le narrateur a dû une fois encore emprunter un modèle d'adaptation linguistique qui lui semblait idéal pour son œuvre.

Une dernière œuvre que le narrateur choisit de baptiser : *La sagesse du muletier*, figure parmi celles que nous venons d'entrevoir ci-haut. Découverte par un universitaire selon les dires du narrateur, elle demeure un précieux témoignage aux yeux de ce dernier. Nader, le muletier, le marchand ambulant que l'on disait être fou, contribue à l'épopée du jeune Tanios à sa manière. A propos de l'ouvrage en question, il est dit que :

Nader avait en effet l'habitude de consigner sur un cahier des observations et des maximes de son cru, longues ou succinctes, transparentes ou sibyllines, généralement en vers ou alors dans une prose passablement maniérée. (Maalouf, 1993, p. 97)

Faisant partie de la communauté linguistique de Kfaryabda, nous présumons que le muletier s'exprime en langue arabe dialectale. Dialecte du village à travers lequel bon nombre de personnages articulent leurs paroles : pour ne citer que le Cheikh Francis, Gérios, Lamia ou encore Roukoz. Rien n'est fortuit chez lui, et tout passe par la raison et la justesse du verbe. Le premier discours énoncé par Nader à l'aube du troisième passage du roman en porte les marques.

Consigné dans *la Sagesse du muletier*, la pensée philosophique découlant de ces quelques mots révèle un esprit qui n'est point troublé :

La parole du sage s'écoule dans la clarté. Mais de tout temps les hommes ont préféré boire l'eau qui jaillit des grottes les plus obscures. (Maalouf, 1993, p. 77)

L'être le plus bavard de la Montagne et du Littoral formulait un jour de sages paroles à son jeune interlocuteur. Epris par une jeune fille prénommée Asma, Tanios n'a pu garder le secret de son amour envers la fille du principal antagoniste du village. C'est alors que Nader lui en fait allusion :

J'ai dit à Tanios, quand nous étions ensemble sur le rocher : Si à nouveau les portes se fermaient devant toi, dis-toi bien que ce n'est pas ta vie qui s'achève, mais seulement la première de tes vies, et qu'une autre est impatiente de commencer. Embarque-toi alors sur un navire, une ville t'attend. Mais Tanios ne parlait plus de mourir, il avait le sourire au cœur, et sur les lèvres un prénom de femme. (Maalouf, 1993, p. 150)

D'autres paroles viscéralement esthétiques sont proférées à l'égide d'Asma et de Tanios. Le vieil hibou disait alors :

Vos lèvres se sont frôlées, puis se sont écartées,
Comme si vous aviez épuisé votre part de bonheur et
Que vous aviez peur d'empiéter déjà sur celles des autres,
Vous étiez innocent ? De quoi préserve-t-elle, l'innocence ?
Même le créateur nous dit d'égorger les agneaux pour nos réjouissances,
Jamais les loups... (Maalouf, 1993, p. 154)

Plus loin, le muletier renouera avec sa philosophie, teintée cette fois-ci par une pensée embrumée :

La femme de tes rêves est l'épouse d'un autre, mais ce dernier l'a chassée de ses rêves.
La femme de tes rêves est l'esclave d'un marin. Il était ivre le jour où il l'a achetée sur le marché d'Erzerum, et en se réveillant il ne l'a plus reconnue.
La femme de tes rêves est une fugitive, comme tu l'as été, et vous avez cherché refuge l'un vers l'autre. (Maalouf, 1993, p. 216)

Nous ajouterons un dernier passage que le narrateur transpose dans la langue d'accueil et par lequel le muletier incite Tanios à prendre un nouveau chemin :

Aujourd'hui ton destin est clos, ta vie enfin commence. Descends de ton rocher et plonge-toi dans la mer, que ta peau prenne au moins le goût du sel ! (Maalouf, 1993, p. 275)

Selon nous, ces ouvrages servent à ancrer la narration dans un bain sociohistorique qui vaudrait à l'acte d'écriture une certaine crédibilité. Il faudrait pourtant avoir à l'esprit le fait que ces récits doivent être considérés comme ayant une matérialité linguistique qui diffère à la base de celle dont ils trouvent place au sein du roman. De plus, nous sommes enclins à dire que ces textes qui viennent se superposer à l'idiome principal du roman sont dans la plupart du temps mis tels quels. Nous insinuons par ici que les différents passages que nous avons pu extraire sont insérés au discours direct qui est un gage de choix pour l'impression de vraisemblance voulu par le narrateur. Un stratagème qui ne vient pas vaciller l'entrelacs des structures idiomatiques qui se traduit au cœur du roman.

A l'encontre du premier roman objet d'étude *Le Périple de Baldassare* (2000) au panorama idiomatique multiple, le *Rocher de Tanios* (1993) est visiblement bien moins truffé. L'espace romanesque dans lequel la narration prend toute son ampleur est

considéré comme restreint. En choisissant de livrer l'histoire de son village natale au XIX^{ème} siècle, le narrateur ne pouvait aller au-delà de cet endroit mythique. La trame, les personnages, les différents discours énoncés et même les textes cités comme référence par le narrateur sont issus de la montagne. Hormis l'ouvrage du révérend Stolton qui fut rédigé en anglais, tous les autres discours énoncés ont pour langue source l'arabe dans ses variétés classique ou dialectale.

La pratique hétérolingue demeure néanmoins tout comme pour le premier roman que nous avons eu à étudier bien palpable. Les stratégies développées par le narrateur témoignent d'un intérêt certain pour les couleurs locales du Liban. Ainsi, en faisant appel à des emprunts ou à des adaptations depuis une langue source donnée, il rejoint le second postulat théorique posé par Laté Lawson-Hellu. L'hétérolinguisme en tant que pratique au cœur du texte littéraire francophone jaillit alors à travers ses deux faces : visible et invisible.

Du Mont Levant et des caprices du règne féodal, de l'épopée de Tanios-kishk et des siens ; nous partons dès maintenant à la découverte d'un troisième roman objet d'étude dont la première édition date de 1986. L'œuvre retrace le voyage d'un ambassadeur maghrébin qui se convertit au christianisme après s'être fait prendre par des pirates siciliens. Hassan al-Wazzan dit Léon l'Africain, l'enfant de Grenade et de Fès adulé à Rome durant ses plus belles heures ; parti de Fès à la conquête du monde pour un ailleurs incertains. Revenu près des siens après quarante années d'errance.

III.3. Métaphore et matérialisation des langues dans *Léon l'Africain*

Grenade, bastion de l'Andalousie musulmane donna naissance en l'an 894 de l'hégire à Hassan al-Wazzan, fils de Mohamed le peseur. Un enfant qui prendra sa destinée à bras le corps en emboitant le pas aux illustres voyageurs qui le devancèrent sur les sentiers et les mers à travers vents et marées. Nous sommes au crépuscule de la dernière grande civilisation musulmane, Al-Andalus. A l'époque, la Reconquista espagnole faisait rage et les rois catholiques avait déjà fait chuter les royaumes arabo-musulmans les uns après les autres : Tolède, Majorque, Baléares, Cordoue, Séville... Il ne restait alors plus que le royaume indépendant de Grenade qui voyait clair dans le jeu des Chrétiens.

Au pays de l'Andalous, différentes communautés ethniques et religieuses ont pu par le passé cohabiter dans ce qui fut une péninsule ibérique cosmopolite. Cela pourrait bien être un mythe, un simulacre ou simplement une perfidie ; n'empêche que les Maures et les Dhimmis juifs et Chrétiens ont bel et bien composé ensemble. C'est ce que l'on retrouve dans une certaine mesure dans le récit de Léon, né Grenadin musulman, converti au christianisme à Rome.

Le narrateur qui n'est autre qu'Hassan al-Wazzan, choisit de léguer ses mémoires à son fils Guiseppe. La chute de l'Andalousie sa patrie natale, son enfance à Grenade, ses niaiseries de Fès, ses amours d'Egypte, et même sa catéchisation au château de Saint-ange. Tout y est, rien ne saurait supplanter l'homme qui à ses heures de gloires, avait croisé la route des plus illustres personnages partout ailleurs. Lui, qui avait été au cœur de l'Afrique subsaharienne, sur les rives du Nil, adossé au mur de la Kaaba lors d'un ultime pèlerinage. Que dire alors des choses qui lui ont été donné de voir en allant à la conquête des deux rives, orientale et occidentale.

Nous aurions bien aimé conter la traversée d'Hassan, de Léon ; mais ce n'est là, nullement notre désir absolu. La pluralité des cultures et des religions dont il est question dans le roman, révélerait à priori une richesse linguistique qui joncherait la surface du texte littéraire en notre possession. Telle est notre quête qui s'articule une nouvelle fois autour de la dynamique de la pratique hétérolingue au cœur du texte francophone. Ainsi, nous sommes vraisemblablement, à la lisière d'une composante linguistique plurielle qui résulterait d'une inter-connexité entre un contenu informationnel sociohistorique, socioculturel mais aussi géographique qui conditionnerait l'incorporation de différents idiomes dans le roman. Il est évident que nous partons une fois encore à la recherche de ce qui fait l'essence même de cette troisième œuvre.

III.3.1. Un large répertoire idiomatique

Il est évident que le texte maaloufien renferme une dynamique hétérolingue que nous avons décelée à travers l'analyse des deux premières œuvres. La démarche linguistique que nous avons menée et qui rappelons-le était axée sur les stratégies textuelles d'incorporation des langues autres dans le roman francophone prenait alors le discours du narrateur et des différents personnages en présence comme un vecteur :

- D'une part, c'est à travers ces discours énoncés que ces langues sources ont pu prendre place aisément dans le récit.
- D'autre part, l'intégration de celles-ci ne serait à l'ordre du jour sans une assise sociale ou culturelle dont dépendrait le discours pensé bien entendu selon une perspective hétérogène.

L'uniformité du texte n'est donc plus à ce sujet un fondement pour l'approche privilégiée dans le cadre du présent chapitre. L'hétérogénéité dont il était question ci-dessus prime en effet, dès lors que l'entrelacs des discours énoncés démontre clairement une pratique hétérolingue inhérente à l'œuvre maaloufienne.

Suivant la définition posée par Grutman, le texte ne pourrait être uniforme dans la mesure où il accueille plusieurs couches idiomatiques qui rendraient sa composante formelle (la langue) cosmopolite. Bien évidemment, ce n'est qu'à partir de ce postulat théorique que la troisième œuvre maaloufienne *Léon l'Africain* (1986) serait envisagée.

Assurément, le ton fut donné dès les premières lignes de l'incipit du roman. A la fin d'une vie qu'il avait vouée à la conquête des plus prestigieux royaumes d'Orient et d'Occident, Hassan fils de Mohamed al-Wazzan se dit prêt à tirer sa révérence. S'adressant à son fils à travers un ultime manuscrit, il établit entre autres le socle de ce que nous assimilons à la pratique hétérolingue du roman :

Moi Hassan fils de Mohammed le peseur, moi, Jean-Léon de Médicis [...] D'Afrique ne suit, ni d'Europe, ni d'Arabie [...] De ma bouche, tu entendras l'arabe, le turc, le castillan, le berbère, l'hébreu, le latin et l'italien vulgaire. (Maalouf, 1986, p. 9)

Le narrateur apprend ainsi à son lecteur qu'il est polyglotte, rappelant le fait qu'il dispose d'un large répertoire idiomatique dont la provenance est manifestement rattachée à une conjoncture bien définie. Ayant été au confluent des civilisations et des cultures majeures d'Orient comme d'Occident, il a pu acquérir diverses langues étrangères qui ont du servir soit pour le négoce, ou bien à des fins diplomatiques en sa qualité de médiateur. Cela expliquerait le discours tenu par ce-dernier où il évoquait son habileté quant à la maîtrise de plusieurs langues à la fois.

Le texte accueille un tissu plurilingue conséquent porté par la voix du narrateur et l'ensemble des réalisations discursives énoncés par les personnages en présence. Ce qui est du moins certains à ce palier, c'est qu'au-delà de cette vision idiomatique plurielle prétendue dans l'extrait d'al-Wazzan, il existerait d'autres locuteurs qui arborent la

trame romanesque et dont la matérialité discursive se réclame d'une nomenclature engendrée par la grande diversité linguistique en présence.

Lire le manuscrit de *Léon l'Africain* reviendrait à admettre la pluralité des langues qui se superposent à même la matérialité du texte. Nous dressons ainsi l'inventaire des langues sources qui s'agencent sur l'idiome principal du roman à savoir le français. Nous soulèverons par conséquent : l'Arabe, le castillan, le circassien, l'italien vulgaire, ainsi que le latin et bien d'autres dialectes locaux.

Réparties à travers l'ensemble du récit, ces langues venues d'ailleurs s'articulent sur la base d'énoncés émis par des personnages dont les origines socioculturelles ne sont forcément pas similaires.

Pour arriver à cerner l'aspect plurilingue de l'œuvre, il serait plus judicieux de corréliser cette composante idiomatique avec les autres strates qui viennent se joindre à la dynamique textuelle de l'œuvre. Nous désignons à priori, la composante socioculturelle, la composante géographique et l'Histoire avec un grand « H ».

Il n'est pas anodin que le narrateur dévoile ses appartenances multiples dès l'aube de ce qui semblerait être son testament. Il dit ainsi n'appartenir à aucun pays ni à aucune cité. Il affirme qu'il est le fils de la route et que sa patrie est caravane. (Maalouf, 1986, p.9). S'il ne considère absolument pas sa composante identitaire comme un produit fini, une construction d'ores et déjà établie ou close (qui dépendrait ainsi d'un espace restreint et d'une réalité socioculturelle communautaire) c'est qu'il y'a une raison tant soit peu visible derrière cela :

Lorsque l'esprit des hommes te paraîtra étroit, dis-toi que la terre de Dieu est vaste, et vastes ses mains et son cœur. N'hésite jamais à t'éloigner, au-delà de toutes les mers, au-delà de toutes les frontières, de toutes les patries, de toutes les croyances. (Maalouf, 1986, p. 349)

L'étroitesse de l'esprit des hommes ainsi que les frontières dressées par celui-ci ne font vraisemblablement pas bon ménage chez Hassan al-Wazzan. Si nous évoquons cette pensée désinvolte à travers cette digression ce n'est que pour mieux appréhender la dynamique propre à l'incorporation des langues autres au sein de l'œuvre objet d'étude. En effet, en allant à la découverte des deux hémisphères dans un mouvement aléatoire, le narrateur entre en relation avec des interlocuteurs porteurs d'une composante idiomatique différente de la sienne. Afin d'illustrer ce que nous venons d'avancer, il est impératif d'exemplifier cette corrélation que nous venons d'établir à l'instant.

A Fès, patrie d'accueil de la communauté arabo-mauresque exilée de l'Andalousie ; nous décèlerons la présence de la langue arabe à maintes reprises. Quelques exemples sont là pour corroborer le présent propos : *fondouks* (Maalouf, 1986, p. 94), *talika* (Maalouf, 1986, p. 105), *ghuraba* (Maalouf, 1986, p. 119) ; nous y reviendrons plus bas.

Le premier chapitre du roman intitulé *Le Livre de Grenade* recèle lui aussi des éléments issus de la langue arabe. Nous citerons à titre d'exemple les termes : *Ibliss* (Maalouf, 1986, p. 16), *khali* (Maalouf, 1986, p. 19), *cheikh* (Maalouf, 1986, p. 77). Au cœur du *Livre du Caire* et du *Livre de Rome*, le lecteur remarquera la présence respective de l'arabe : *souk* (Maalouf, 1986, p. 228), *Adha* (Maalouf, 1986, p. 242)

Puis de l'italien vulgaire (Maalouf, 1986, p. 283) énoncé par un pirate sicilien et du latin (Maalouf, 1986, p. 289) énoncé par le Pape Léon X. Nous prenons acte aussi de la présence du castillan (Maalouf, 1986, p. 283) énoncé par un haut dignitaire du Vatican.

L'appartenance sociale, culturelle ou encore géographique des personnages compte pour beaucoup lors de la prise en charge de ces discours qui au départ sont énoncés en langue source. Nous associerons donc l'arabe aux habitants de Grenade (cheikh Astaghfirullah, Abu-khamr, Mohamed al-Wazzan, Salma...) mais aussi à la communauté linguistique de Fès (Haroun, le maître de la mosquée, les devins, Zerouali...). Le castillan au frère de Warda (la maîtresse du père de Léon à Grenade) et à Francesco Guicciardini à Rome. L'italien vulgaire que nous épinglons au pirate sicilien Bovadiglia et Jean de Médicis, ou encore le latin qui est le propre du Pape Léon X.

Si l'arabe est patent (présence effective « visible » de l'hétérolinguisme) au cœur du texte, les autres langues sont dévêtues de tout aspect formel. Leur incorporation dans le texte ne passe pas par des emprunts directs ou par un contenu expressif en langue source. C'est à travers la langue d'accueil que celles-ci s'incrémentent lors de la mise en texte créant ce que Grutman désigne par l'hétérolinguisme. Cela passe par des adaptations, des reformulations et des résumés exprimés de manière à ce que le lecteur francophone puisse prendre part aisément à l'acte de lecture. Les deux figures « visible » et « non-visible » de la pratique hétérolingue au sein du roman francophone sont une fois encore à l'orée de l'œuvre maaloufienne.

III.3.2. L'intronisation de ces langues venues d'ailleurs

L'hétérolinguisme prôné par Rainier Grutman prend uniquement en charge l'aspect formel dit « visible » de l'insertion des langues sources dans le roman francophone. Ce n'est pas vraiment une entrave pour l'analyse en cours, néanmoins la vision théorique du belge ne pourrait à elle seule suffire pour tenter de cerner la dynamique hétérolingue au cœur de cette troisième œuvre francophone objet d'étude. Le chercheur Laté Lawson-Hellu emboitant le pas à son homologue Grutman, exposait à cet égard trois modalités qui inaugurèrent le champ d'étude de l'hétérolinguisme littéraire dans ces deux faces. D'abord la face visible par les modalités : xénisme et pérégrinisme. Ensuite la face non-visible dite transpolinguisme.

III.3.2.1. L'Harmonie codique dans le récit de l'Africain

Le récit d'Hassan al-Wazzan conté à travers les quatre grands livres du roman est porteur de pas moins de 40 pérégrinismes qui se répètent parfois deux à trois reprises. Sont ainsi présents les pérégrinismes issus de la langue arabe : *ramadane* (Maalouf, 1986, p.13), *chaabane* (Maalouf, 1986, p. 13), *Ibliss* (Maalouf, 1986, p. 16), *Râs-as-Sana* (Maalouf, 1986, p. 20), *Roumiyya* (Maalouf, 1986, p. 24), *Nukl* (Maalouf, 1986, p.25), *Allahouakbar* (Maalouf, 1986, p. 26), *Joumada-oula* (Maalouf, 1986, p. 27), *khali* (Maalouf, 1986, p. 28), *jubba* (Maalouf, 1986, p.29), *diwan* (Maalouf, 1986, p.30), *roum* (Maalouf, 1986, p. 31), *jiha*d (Maalouf, 1986, p. 32), *souk* (Maalouf, 1986, p. 39), *muhtassib* (Maalouf, 1986, p. 50),

Moharram (Maalouf, 1986, p. 51), *safar* (Maalouf, 1986, p. 57), *jumada-thania* (Maalouf, 1986, p. 67), *mihrajan* (Maalouf, 1986, p. 70), *cheikh* (Maalouf, 1986, p. 77), *dhoul-qaada* (Maalouf, 1986, p. 82), *dhoul-hijja* (Maalouf, 1986, p. 82), *djinns* (Maalouf, 1986, p. 100), *alhamdoulillah* (Maalouf, 1986, p. 107), *hammam* (Maalouf, 1986, p. 122), *Kohol* (Maalouf, 1986, p. 129), *rif* (Maalouf, 1986, p. 133), *shawwal* (Maalouf, 1986, p. 169), *burnous* (Maalouf, 1986, p. 188), *rajab* (Maalouf, 1986, p.208), *Inclhalah* (Maalouf, 1986, p. 208), *jizia* (Maalouf, 1986, p. 236), *adha* (Maalouf, 1986, p. 242), *taylassan* (Maalouf, 1986, p. 246), *bazzin* (Maalouf, 1986, p. 252), *bessis* (Maalouf, 1986, p. 252), *amin* (Maalouf, 1986, p. 270), *rabih-thani* (Maalouf, 1986, p.273), *hadith* (Maalouf, 1986, p. 288), *anti talika* (Maalouf, 1986, p. 105)

La langue arabe prédomine visiblement en étant le cœur de la trame narrative d'Hassan al-Wazzan. Les trois premiers livres du roman, celui de Grenade de Fès et celui du Caire présentent à des degrés différents une hétérogénéité du langage. Nous faisons bien entendu allusion à l'appropriation de la langue du roman d'une autre composante idiomatique que le narrateur avait choisie pour ancrer probablement son récit dans la dimension arabo-musulmane qui est la sienne. Sans munir ses termes en langue arabe de gloses ou de notes explicatives, le narrateur livre au fur et à mesure un contenu informationnel nécessaire à la cohérence des différents discours énoncés.

L'emploi du calendrier hégirien pour la datation du manuscrit ainsi que l'intrusion des pérégrinismes relatifs au mois du calendrier islamique citons : *ramadane*, *chaabane*, *jumada-oula*, *jumada-thania*, *dhoul-hijja*, *dhoul-qaada*, *rabih-thani* permettent dans un premier temps de conforter ce que nous venons d'avancer à l'instant. Les pérégrinismes textualisés dans un second temps par la personne du narrateur suscitent chez le lecteur un intérêt certains puisque il sera forcément amené à participer à la signification du texte.

Après avoir soulevé l'intégralité des mots empruntés à cette langue autre qu'est l'arabe, l'étude lexicographique de la somme de pérégrinismes est inévitable afin de cerner la dynamique hétérolingue au sein de l'œuvre en question. Nous découvrons ainsi :

- *Râs-as-Sana* que nous pouvons traduire en jour de l'an
- *Khali* terme qui renvoie ici à l'oncle maternel d'Hassan
- *Jubba* qui est un long vêtement de dessus, ouvert devant, à manches longues (Baldi, 2008, p. 106).
- *Mihrajan* signifiant en arabe : une grande fête, un festival que l'on organise pour célébrer un heureux événement ou pour la commémoration d'un fait marquant (Ahmed Mokhtar, 2008, p. 2133).
- *Cheikh* désignant un homme d'un âge avancé ou ayant un savoir religieux, scientifique ou autre conséquent.
- *Alhamdoulillah*, expression usitée par les Musulmans (en louange d'Allah) qui s'en remettent à Dieu dans diverses situations.
- *Allahou-akbar* signifiant littéralement Dieu est grand.
- *Hammam*, en arabe un bain d'eau chaude.

- *Kohol* qui est un cosmétique utilisé pour souligner le tour de l'œil.
- *Rif* désignant dans le roman la partie septentrionale du Maroc. Un emprunt qui indique un espace géographique situé en dehors de la ville connu pour ses terres fertiles et ses plantations.
- *Burnous* vêtement traditionnel avec une sorte de capuche attachée à l'ensemble de l'habille.
- *Diwan* qui peut être traduit par cabinet ou office dans le contexte à travers lequel le pérégrinisme prend acte.
- *Inchalah* l'équivalent en langue française de l'expression « Si le seigneur le veut » utilisée par les Musulmans lorsque ils évoquent un souhait ou invocation.
- *Souk* marché, lieu où s'effectue des transactions commerciales.
- *Jizia*, impôt annuel collecté sur les non-musulmans tels que les Dhimmis à Grenade.
- *Adha* fête religieuse musulmane qui clôt le pèlerinage à la Mecque. Les Musulmans sacrifient un mouton durant cette « fête du sacrifice » glorifiant la grandeur de Dieu.
- *Taylassan* un voile qui couvre la coiffure et descend sur la nuque portée généralement par les hommes de loi, des magistrats (Emile Tyan, 1960, p. 203).
- *Bazin* et *bessis* deux plats tunisiens.
- *Amin*, interjection employée par les Musulmans à la fin de la sourate du Coran implorant le Dieu suprême d'exaucer ou de répondre à leurs vœux.
- *Hadith*, paroles énoncées par le prophète Mohamed (que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui) servant aujourd'hui de traditions islamiques pour la communauté musulmane.
- *Djihad*, ou guerre sainte en français.
- *Anti talika*, proposition énoncée par Mohamed al-Wazzan qui s'adressant à son épouse la répudie en employant la dite expression. La connexité des différents éléments posés au cœur de la matérialité du texte démontre en effet le caractère

hétérogène du récit qui génère une harmonie codique entre la langue arabe (langue source) et le français (langue d'accueil)²⁶.

III.3.2.2. Un sémantisme lexical arabe à toute épreuve

Il est à savoir qu'au niveau de la première modalité postulée par Lawson-Hellu, nous avons dû parcourir le tissu textuel afin de démystifier le sentier sémantique tracé par le narrateur. Cela va à l'encontre du processus interprétatif que nous avons adopté lors de l'analyse de la seconde modalité renvoyant à l'intégration des mots étrangers par xénisme. Ainsi, l'analyse des différents éléments hétérogènes présents dans le texte, révèle manifestement une tout autre stratégie avec laquelle le lecteur devra composer. Si le narrateur avait choisi d'insérer la majorité de ces emprunts issus de la langue arabe en leur attribuant le statut de pérégrinisme, il n'en est pas de même pour d'autres qui seront pourvus du statut de xénisme.

A travers les différents discours énoncés des personnages nous discernons à l'évidence les xénismes :

- *Horra* : la libre (Maalouf, 1986, p. 14) désignant Selma (la mère de Léon)
- *Arabiya*, l'arabe (Maalouf, 1986, p. 14) xénisme qui réfère à l'épouse de Mohamed al-Wazzan.
- *Bab*, la porte (Maalouf, 1986, p. 17).
- *Oum*, mère (Maalouf, 1986, p. 17).
- *Maruzia*, de la viande de mouton préparée avec un peu de miel, de la coriandre, de l'amidon, des amandes, des poires, ainsi que des cerneaux (Maalouf, 1986, p.18).
- *Tafaya blanche*, sauce préparée avec de la coriandre séchée (Maalouf, 1986, p.18).
- *Mujabannât*, ces tourtes chaudes au fromage blanc saupoudrées de cannelle et trompées de miel (Maalouf, 1986, p. 18).

²⁶ Dès que l'on arrive à tenir compte de la dimension sociohistorique et la dimension socioculturelle qui entourent la présence de ces mots venus d'ailleurs, il ne peut y avoir d'ambiguïté quant à l'incorporation de cette masse lexicographique au sein de la structure linguistique du texte. Le volet arabo-musulman porté par la langue d'accueil au sein du roman délimite l'enjeu sémantique incombé au tissu textuel.

- *Sohour*, le repas de l'aube (Maalouf, 1986, p. 19).
- *Khali*, mon oncle (Maalouf, 1986, p. 19).
- *Mirkâs*, des *saussices* (Maalouf, 1986, p. 20).
- *Moharram*, le premier mois de la nouvelle année selon le calendrier hégirien (Maalouf, 1986, p. 20).
- *Muhtasib*, prévôt des marchands (Maalouf, 1986, p. 20).
- *Taylassan*, une écharpe (Maalouf, 1986, p. 28)
- *Jubba*, (Maalouf, 1986, p. 28).
- *Majlis*, la cour du sultan (Maalouf, 1986, p. 30).
- *Astaghfirullah*, j'implore le pardon de Dieu (Maalouf, 1986, p. 39).
- *Abou-khamr*, le père alcool (Maalouf, 1986, p. 43).
- *Al-wazzan*, le peseur (Maalouf, 1986, p. 49).
- *Zakat*, une taxe (Maalouf, 1986, p. 54).
- *Kannazin*, des personnes qui n'ont pas d'autre activité que de chercher des trésors (Maalouf, 1986, p. 64).
- *Mouled*, célébrer la naissance du prophète (Maalouf, 1986, p. 70).
- *Râs-es-Sana*, jour de l'an (Maalouf, 1986, p. 30)
- *Nayrouz*, début de l'année persane (Maalouf, 1986, p. 71)
- *Assir*, début de l'automne (Maalouf, 1986, p. 71)
- *Achoura*, journée consacrée au souvenir des morts²⁷ (Maalouf, 1986, p. 71)
- *Adha*, le plus grand Aïd, pour lequel bien des Grenadins se ruinaient à se procurer un mouton de sacrifice ou s'acheter des vêtements neufs (Maalouf, 1986, p. 71).
- *Iftars*, les repas de rupture du jeûne (Maalouf, 1986, p. 74).
- *Al-fekkak*, le délivreur (Maalouf, 1986, p. 75).

²⁷ Pour les Chiïtes, ce mois marque plutôt la mort du petit-fils du Prophète du nom d'El Hussein, celle des membres de sa famille et de leurs partisans. Une mise à mort commanditée par le califat omeyyade à Kerbala en Irak.

- *Mudajjan*, le Musulman habitant en territoire chrétien, mudéjar, déformé par les Castellans (Maalouf, 1986, p. 78).
- *Fondouks*, les hôtelleries (Maalouf, 1986, p. 94).
- *Al-hiwa*, les eunuques (Maalouf, 1986, p. 95).
- *Al amira*, la princesse (Maalouf, 1986, p. 102).
- *Sahaccat*, une confrérie composée uniquement de femmes choisies pour leurs dons de voyance et qui ont l'habitude d'user les unes des autres (Maalouf, 1986, p. 102).
- *Zaraja*, une opération effectuée par un devin explicitée dans le texte ainsi :

Il traça sur le sol plusieurs cercles concentriques. Il dessina dans le premier une croix, aux extrémités de laquelle il nota les quatre points cardinaux [...] Il partagea ensuite le second cercle en quatre quadrants... (Maalouf, 1986, p. 103)

- *Mouazzimin*, individus réputés pour la chasse aux démons (Maalouf, 1986, p.104).
- *Fatiha*, première sourate du Livre saint (Maalouf, 1986, p. 109).
- *Ghuraba*, étrangers (Maalouf, 1986, p. 119).
- *Wali*, un saint (Maalouf, 1986, p. 131).
- *Ftat*, mélange de viande et de pâte (Maalouf, 1986, p. 163).
- *Sarwat*, fortune (Maalouf, 1986, p. 187).
- *Noria*, coiffure du sultan (Maalouf, 1986, p. 227).
- *El-haschisch*, mélange de drogue et de sucre (Maalouf, 1986, p. 252).
- *Mizwar*, commandant en chef de l'armée (Maalouf, 1986, p. 252).
- *Hayat*, vie (Maalouf, 1986, p. 267).
- *Ihram* des pèlerins, deux longues bandes d'étoffe blanche sans couture, l'une portée autour de la taille, l'autre sur les épaules (Maalouf, 1986, p. 274).
- *Labbaika Allahoumma*, me voici Seigneur (Maalouf, 1986, p. 274).
- *Guiseppe*, c'est-à-dire Youssef, comme pour Saint-Joseph, qui dans la tradition évangélique aurait élevé Jésus-Christ, et comme pour Joseph fils de Jacob, dans

la tradition hébraïque, ainsi que Youssef le véritable prénom du Sultan Saladin (Maalouf, 1986, p. 303).

A première vue, chaque terme étranger est assorti d'une glose, un commentaire qui fait office d'explication. Le lecteur non-initié à la langue arabe éprouverait des difficultés à prendre en charge la signification résultante de la réception de l'œuvre. D'un point de vue sémantique, ces précisions lexicographiques insérées généralement juste après l'incorporation des xénismes démontrent le penchant pédagogique du narrateur. Au cœur du texte, ces gloses venant s'enchâsser au sein des différents discours énoncés, prennent manifestement part d'une manière assez limpide. Contenu du fait que les pérégrinismes ne permettent pas au lecteur non-francophone de s'adonner pleinement à une lecture sans entraves, les xénismes rendent l'acte de réception bien plus évident.

Au sein de cette troisième œuvre maaloufienne, l'ensemble des discours est pris dans une perspective hétérogène. A priori, le narrateur articule la mise en discours autour de la pratique hétérolingue qui apparaît intrinsèquement au cœur du texte. Pérégrinismes et xénismes sont en effet au service de la composante discursive qui abrite en son sein l'idiome prééminent à savoir la langue arabe. Ce postulat nous l'avons bien entendu saisi naguère lors de l'analyse des éléments textuels hétérolingues dans le second roman objet d'étude *Le Rocher de Tanios* (1993). A l'instar de Léon l'Africain, le narrateur compose avec une langue maternelle source, omnisciente, indélébile dont la trace subsiste tout au long de la trame. Chose que nous retrouverons aussi dans *Le Périple de Baldassare* (2000) mais d'une manière bien plus palpable si nous prenons en considération les codes linguistiques qui trouvent présence dans l'œuvre en question.

III.3.2.3. La transposition hétérolingue du contenu énonciatif

Nous sommes toujours à l'affût du moindre indice textuel faisant partie de l'unité discursive hétérolingue. C'est ce qui nous incite à effectuer dès à présent l'analyse de la troisième modalité postulée par Lawson-Hellu dite la transposition hétérolinguistique. Ouvrant le sentier vers une approche « non-visible » de la pratique hétérolingue dans le roman francophone, cette tierce modalité est le chef-lieu de l'ancrage des langues sources qui ne se manifestent pas dans le corps du texte. Transposées par les soins du narrateur dans une langue d'accueil (le français), ces langues venues d'ailleurs sont en connivence avec la matérialité de la langue hôte. Nous partons dès lors à la conquête de

cette dernière modalité qui se porte garante de l'hétérolinguisme dans le roman faisant l'objet de la présente analyse.

Le premier discours en langue arabe est énoncé par Salma, la mère d'Hassan al-Wazzan qui raconte ses déboires et sa rivalité avec Warda, l'amante et la concubine :

J'étais libre et elle était esclave, me dit ma mère, et entre nous le combat était inégal. Elle pouvait user à sa guise de toutes les armes de la séduction [...] Alors que j'étais tenue, de par ma position, de ne jamais me départir de ma réserve [...] En parlant de moi il disait respectueusement la Horra, la libre ou l'Arabiya, l'Arabe ; et Warda me montrait toute la différence qu'une servante doit à sa maîtresse, mais la nuit c'était elle la maîtresse. (Maalouf, 1986, p. 14)

Le narrateur rapporte au discours direct les paroles de sa défunte mère et amène le lecteur à avoir foi en cet énoncé inséré dans son manuscrit. Au départ, cette production langagière est articulée en langue arabe, langue source employée au sein de la communauté linguistique de Grenade. Pourtant, elle est transposée en langue française dans l'œuvre francophone donnant ainsi lieu à l'hétérogénéité du discours romanesque. A l'intérieur du discours, nous décelons la présence du narrateur qui insère des gloses dans la langue d'accueil afin que le lecteur puisse mieux appréhender les deux dimensions sémantique et morphologique des xénismes tirés de la langue arabe. Nous dirons donc que les deux structures idiomatiques se superposent dans une dynamique discursive qui prend en charge cette transposition codique.

D'autres discours énoncés ayant été incorporés à la structure idiomatique d'accueil figurent bien évidemment dans *Léon l'Africain* (1986). Les vers d'un poète de Saragosse déclamés à l'adresse du père d'Hassan confortent nos dires :

Ton fils, par cette circoncision, est bien plus rayonnant
Car la lumière du cierge augmente quand on taille la mèche.
(Maalouf, 1986, p. 19)

Par extension, nous citerons aussi l'un des discours de l'oncle d'Hassan qui au-delà du fait d'être transposé, se voit accompagner par une phrase en langue arabe :

Ce ne sont pas des pensées pour une mère qui vient de donner naissance à son premier fils, décréta-t-il sans conviction, avant de reprendre sur un ton solennel, mais bien plus sincère : Vous aurez les gouvernants que vous méritez, à dit le Prophète. Elle-même répéta les mots après lui : Kama takounou youalla aleikoum.
(Maalouf, 1986, p. 29)

Il appert à travers cet extrait que l'arabe est ici aussi considéré comme une langue originelle. Pour preuve, la réplique de Salma qui à l'inverse du discours de son

interlocuteur n'est pas transposée. Insérée tel quel, ce fragment met en évidence la pratique hétérolingue dont nous postulions précédemment les bases. Plus loin dans le roman, d'autres vers poétiques s'agencent sur la structure textuelle et confortent une fois encore notre vision hétérolingue du texte francophone :

La mort, dit le poète, tient notre vie par les deux bouts :
La vieillesse n'est pas plus proche du trépas que l'enfance. (Maalouf, 1986, p. 37)

A côté de ceux-là, les pensées d'un médecin poète du passé nommé al-Kalandar trouvent aussi présence par le biais du même procédé en question :

Ce qu'il y a de mieux dans ma vie, je le tiens de l'ivresse
Le vin coule en moi comme le sang. (Maalouf, 1986, p. 42)

Non loin de ce discours énoncé, un autre d'une teneur bien plus décente témoigne une énième fois que l'arabe représente bel et bien une langue source voilée par l'aspect morphosyntaxique de la langue d'accueil. Le narrateur en évoquant les extravagances de l'un des personnages clés du roman portant le nom d'Abu-khamr, fait appel aux paroles du Prophète Mohamed (que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui) :

La diète est le début de tout traitement, a dit le prophète. (Maalouf, 1986, p. 43)

Ibn-Sara, poète originaire de Santarem est à l'instar des deux autres poètes anonymes au cœur de *Léon l'Africain* (1986). Cet érudit nous offre un aperçu de ce que fut Grenade lors de sa visite. De même que les autres discours énoncés, il opère dans l'optique de la tierce modalité posée par Lawson-Hellu donnant ainsi naissance aux vers ci-dessous :

Gens de ce pays, ne priez pas
Ne vous détournerez pas des choses interdites,
Vous pourrez ainsi gagner votre place en Enfer,
Où le feu est si réconfortant
Quand souffle le vent du nord. (Maalouf, 1986, p. 51)

D'autres discours transposés depuis la langue arabe se font une place de choix au sein de la dynamique hétérolingue des langues sources en présence. En effet, ceux-là s'articulent sur le principe de la traversée interlinguale qui se matérialise dans cette troisième œuvre francophone. Celle-ci, permet d'entrevoir l'aspect hétérogène de la composante discursive qui demeure l'un des fondements de l'hétérolinguisme dans *Léon l'Africain* (1986). Ces mêmes discours ayant l'arabe comme langue source ne sont toutefois pas accompagnés par une mention du narrateur qui aurait pu indiquer l'origine

linguistique de ces énoncés. Ce n'est que par présupposition qu'il est possible de tisser le lien établi entre la langue d'accueil et la langue source.

Le récit prendra toutefois ses distances quant au transpolinguisme mis en œuvre à partir de l'arabe andalou dans sa forme dialectale (énoncé de Salma et de l'oncle d'Hassan) et dans sa forme classique (les poètes anonymes et Ibn-Sara de Santarem).

En faisant l'effort d'inspecter sa mémoire individuelle, Hassan fils de Mohamed al-Wazzan fournit une matérialité discursive qui à l'instar de celles des différents propos tenus par les personnages semble être porteuse d'une composante idiomatique autre que l'arabe.

Lors d'un échange houleux entre le frère de Warda et Mohamed al-Wazzan, nous avons pu déceler une transposition présupposée depuis le castillan. Issue du latin vulgaire et appartenant à la sous-branche ibéro-romane ; cette langue s'est diffusée en parallèle avec la Reconquista de l'Andalousie musulmane. Au cœur du roman, elle ne connaît pas de matérialisation formelle. Tout comme l'arabe classique ou l'arabe andalou que nous avons préalablement soulevés, le castillan n'est palpable qu'à l'aide des gloses insérées par le narrateur.

Dès lors, l'extrait qui va suivre peut bien entendu être considéré comme une manifestation de la pratique hétérolingue sous sa forme non-visible à l'aide d'une transposition présupposée :

Pour moi, tu étais sa captive, et tu ne lui appartiens plus depuis que cette ville est entre nos mains. Si tu me dis que c'est ton mari, il pourra te garder, mais il faudra qu'il soit baptisé immédiatement et qu'un prêtre bénisse votre mariage. (Maalouf, 1986, pp. 73-74).

Nous retrouverons par contre le castillan mentionné cette fois ci dans une proposition énoncé par le père de Léon. Ainsi l'énoncé « *c'est ma femme* » émanant de Mohamed al-Wazzan est suivi par une note du narrateur qui mentionne la langue usité lors de la mise en discours :

Il le dit en arabe puis en castillan. (Maalouf, 1986, p. 73)

A l'image aussi d'un autre discours que nous soulèverons lors de la captivité d'Hassan al-Wazzan par Léon X :

Moi-même j'ignore l'arabe, pourtant parlé tout autour de la Méditerranée. Je devrais également vous présenter des excuses [...] – Avant la fin de l'année, je

parlerai ta langue. Pas aussi bien que toi, mais suffisamment pour me faire comprendre. (Maalouf, 1986, p. 283)

Cet échange tenu en castillan d'après les dires du narrateur s'agence sur la structure textuelle de la langue d'accueil :

Nous conversions en castillan, langue que je comprenais assez bien. (Maalouf, 1986, p. 283)

La transposition passe vraisemblablement par le processus de mention. Pourtant, rare sont les discours dans *Léon l'Africain* (1986) qui voient leur langue source mentionnée dans une note ou une explication déposée par l'instance de narration.

Il nous aura fallu prendre en considération les indices semés par celui-ci afin de ne pas se perdre dans l'enchevêtrement des langues. Nous désignons par-là l'espace linguistique, social et culturel premier dans lequel toute énonciation prend acte. Pour le cas des précédents discours, nous parlerons de Grenade, une ville plurilingue où l'arabe classique, dialectal et le castillan se départagent un territoire qui est au confluent des civilisations, des races, des ethnies, des religions et des cultures.

Bien loin dans le récit, une autre langue romane regagne la surface du texte : l'italien vulgaire, le toscan qui s'était imposé à l'époque en territoires toscans et à Rome. Ayant été capturé par le célèbre pirate sicilien du nom de Bovadiglia, Hassan fut conduit au château de Saint-ange en offrande au Pape Léon X. Chemin faisant, il accoste en compagnie de son ravisseur sur un quai de Naples, l'occasion pour le pirate d'adresser ces quelques mots à l'andalou :

Nous sommes en territoire espagnol. Si les soldats voyaient un Maure sans chaînes, ils s'en prendraient à lui. (Maalouf, 1986, p. 283)

Ce fait, nous le présupposons, car le récit ne mentionne nullement l'origine de la langue source sujette à la transposition hétérolinguistique. Il en va de même pour les nombreuses entrevues, les échanges anodins ainsi que les discussions entretenues par Hassan al-Wazzan avec les personnages du quatrième livre tels que : Guicciardini

Un monde est entrain de renaître, avec un regard nouveau, une ambition nouvelle, une beauté nouvelle. Il est entrain de renaître ici, maintenant, dans cette Rome corrompue, vénale et impie, avec l'argent extorqué aux Allemands. (Maalouf, 1986, p. 294)

Jean des bandes noires :

La Ville éternelle est pleine d'œuvres d'art reconnut mon guide, mais Florence est tout entière un chef-d'œuvre, c'est au Florentins qu'on doit tout ce qui se fait de mieux dans toutes les disciplines. (Maalouf, 1986, p. 333)

Ou encore Maddalena :

Est-il vrai que tu es, comme moi, de Grenade ? Et, comme moi, un converti ? (Maalouf, 1986, p. 298)

En cette journée de l'Epiphanie, où nous fêtons le baptême du Christ des mains de Jean-Baptiste [...] Quel plus grand bonheur pour nous que d'accueillir, au sein de Notre sainte Eglise, un nouveau Roi mage, venu des extrémités de la Berbérie pour faire son offrande dans la Maison de Pierre ! (Maalouf, 1986, p. 289)

Telles étaient les paroles énoncées par Léon X à l'occasion du baptême d'Hassan al-Wazzan dit Léon l'Africain. Tout comme les discours énoncés en langue vulgaire que nous avons insérés plus haut, la langue source n'est pas mentionnée en marge de ce sacrement. Ce qui nous amène à émettre une hypothèse de sens que nous étayons par cette ébauche. Considérée comme l'idiome officiel de l'Eglise pontificale, le latin ecclésiastique ou liturgique demeure jusqu'à ce jour usité dans cette instances officielles. Il fut d'ailleurs nommé pendant la renaissance par latin humaniste.

Ce postulat, nous laisse donc croire que le pape ne pouvait tout de même pas administrer le baptême à Hassan al-Wazzan en langue vulgaire qui est à priori l'italien vulgaire. En somme, l'hypothèse la plus probable qui soit reste pour l'heure, l'emploi du latin ecclésiastique synonyme de sacralité pour le pontife ainsi que pour l'institution religieuse dont il est le chef visible en tant que successeur de Saint-Pierre.

En marge des éléments hétérogènes parsemés tout au long du récit de *Léon l'Africain* (1986) nous affirmons dès à présent que l'œuvre dispose d'une dynamique linguistique qui lui est propre. En effet, la pratique de l'hétérolinguisme au cœur de cette troisième œuvre maaloufienne passe par des stratagèmes dont l'objectif demeure l'ancrage des langues sources dans la matérialité textuelle du roman francophone. Il s'agissait de prime abord pour nous, de repérer la pluralité idiomatique qui jalonnait la structure textuelle.

Il était question suite à cela, de soulever le champ lexicographique appartenant à ses différentes langues venues d'ailleurs. Chose que nous avons pu effectuer avec les deux premières modalités posées par le chercheur Lawson-Hellu. Chemin faisant, une

troisième modalité rejoignait le train qui était déjà bien en marche. Celle-ci, nous ouvrit, à l'instar de ses prédécesseurs, la voie vers l'appréhension de la dynamique discursive hétérolingue du roman.

Outre ces deux modalités en action, l'incorporation de ces langues sources qui s'agencent sur la langue du roman se fait sur la base d'une gradation. Ainsi, les deux premiers livres de *Léon l'Africain* (1986) respectivement : *Le Livre de Grenade* et *Le Livre de Fès* connaissent une exubérance de termes allogènes étant donné que la majorité des pérégrinismes et des xénismes traités y figurent. Par contre le troisième et quatrième livre faisant référence à l'Égypte et à Rome, ne disposent pas d'un contenu aussi riche linguistiquement. Au niveau de ces deux fragments, un tout autre stratagème prend effectivement le pas sur les modalités de l'hétérolinguisme dit « visible ». Les différents discours énoncés surtout dans *le Livre de Rome*, attestent que le narrateur est passé à un autre plan d'insertion. Celui-ci ne procède plus par xénisme ou par pérégrinisme mais plutôt par transposition hétérolinguistique.

Nous avons alors l'impression que les dialogues en langues sources se superposaient d'une manière tout à fait naturelle sur la matérialité du texte. Leur mise en discours ne pouvait toutefois être à l'ordre du jour sans le français langue d'accueil qui accordait à ces structures idiomatiques complexes une place plus ou moins considérable. À l'origine de cette dynamique hétérolingue, le narrateur qui a su mettre en harmonie cette composante complexe avec la langue du roman. Un entremetteur de choix, un intermède et un médiateur entre les idiomes portés par les différents personnages de la trame et même ceux qu'il véhicule ; et la langue en usage dans le récit. Nous aurons l'occasion de voir à titre illustratif d'autres corpus maaloufiens afin de cerner au mieux la dynamique hétérolingue au cœur du discours littéraire.

III.4. De la multiplicité des structures langagières dans *Samarcande*

Omar Khayyam est un philosophe qui a ses entrées à la cour du grand Khan de la Transoxiane, éminent mathématicien, physicien, astronome et médecin pour qui les plantes n'ont pas de secret et les étoiles n'ont pas de mystère. Il fut à l'aube du millénaire passé, l'un des plus grands hommes de sciences si ce n'est le savant le plus émérite du Khorassan. Un poète aussi, libre, songeur, contemplatif, ivre mais surtout

amoureux. Il ne désirait ni or ni gloire, ni même les louanges des maîtres de Nichapour, de Samarcande ou de Boukhara. Il n'avait dieu que pour son vin, savait choisir ses échansons en sa qualité d'ivrogne passionné de liqueurs persanes. Calame à la main, il partait à la conquête des chiffres et des équations sous l'œil admiratif et protecteur du grand cadi de Samarcande. Khayyâm, avait aussi ses secrets, ses quatrains dont nul ne soupçonnait l'existence hormis une poétesse de Boukhara, le Cadi ainsi que le vieux de la montagne Hassan Sabbah.

A l'origine, un homme et une femme unis par des quatrains venus du lointain Orient. Leur publication avait été ordonnée par Napoléon III, les traducteurs français et britanniques s'en étaient en outre emparés. Il fallait du moins attendre l'avis de deux critiques littéraires pour que l'œuvre de Khayyâm puisse être révélée au grand jour. Benjamin Omar Lesage, narrateur principal de cette quatrième œuvre maaloufienne portant le titre de *Samarcande*, nous livre l'histoire de ce manuscrit qui avait sombré selon ses dires avec le naufrage du Titanic.

Parti à la recherche de l'œuvre originelle pour mettre fin aux doutes qui entouraient la véracité de certains quatrains qu'on attribuait maladroitement à Omar Khayyâm ; le narrateur fit pour la première fois la découverte du vieux continent. L'occasion pour le jeune orientaliste de rencontrer Henry-Rochefort, marquis et communard, ancien député, ancien ministre, ancien bagnard, ancien ministre déporté en Nouvelle-Calédonie par les Versaillais avant de rentrer à la faveur d'une amnistie en France. Lors de leur entrevue, Victor-Henry évoquait le nom d'un certain Djamaledine qui avait visiblement en sa possession le manuscrit de Samarcande.

Il aura fallu néanmoins partir sur les terres de Khayyâm pour mener une enquête d'investigation visant à dénicher l'héritage de Samarcande. En le récupérant après maintes péripéties, le jeune américain décide de revenir en Amérique mais le voyage retour n'était pas propice à cela. En effet, le Titanic heurta un iceberg qui le fit sombrer ; emportant ainsi le manuscrit de Samarcande dans les profondeurs de l'océan. Tel était le récit rapporté par Benjamin Omar Lesage, l'Américain qui perdit les Robaïyat au large sur le fleuron de l'Occident.

Au cœur du quatrième roman objet d'étude, le narrateur à l'instar de ceux des précédents récits qui nous a été donné de voir ; choisit d'ancrer son récit dans un espace temps défini et une dimension socioculturelle plurielle. Dès les premières pages de

l'œuvre en question, le lecteur fait figure de spectateur au cœur de l'Orient du XI^{ème} siècle. Il sera amené à faire un saut temporel bien des pages plus loin, découvrant la Perse à l'ère des enjeux liés à la démocratisation des nations au XIX^{ème} siècle. Dans l'entre deux, l'histoire d'Omar Khayyâm de Nichapour qui nous est conté dans une sorte de texte hétérogène, hétérolingue dans la mesure où l'on découvre des structures langagières sources incorporées au sein de cette œuvre francophone.

III.4.1. Emprunts lexicaux et parlers imaginaires

En effet, selon Grutman que nous citons présentement et ce à des fins pratiques ; le texte fait « une place plus ou moins large à d'autres langues : cela peut aller du simple emprunt lexical au dialogue en parlers imaginaires » (Grutman, 1997, p. 11). Nous tendons ainsi l'oreille à une réflexion qui se manifeste visiblement dans le texte maaloufien au niveau discursif, qui rappelons-le est une sphère porteuse d'éléments hétérogènes que nous tâcherons de décortiquer.

A l'image de ce que nous avons pu déceler lors de l'analyse des précédents corpus, le roman *Samarcande* (1988) comprend en grande partie des ressources linguistiques qui morphologiquement parlant ou lexicographiquement ne font pas partie de la langue française. Cette dernière qui assure une teneur plus ou moins fidèle à ces mots, termes, expressions, discours venus d'ailleurs au sein du corpus ; nous permet d'appréhender la pratique hétérolingue du langage comme une stratégie romanesque.

En parcourant le récit de *Samarcande* (1988) dans les termes d'une perspective analytique visant à dégager l'hétérogénéité du langage, le lecteur est amené à déterminer les bases de l'hétérolinguisme au fil de sa réception du contenu idiomatique sous-jacent. Ainsi, au sein du roman en question nous arrivons à identifier : le persan (Maalouf, 1988, p. 11), le turco-mongol (Maalouf, 1988, p. 30), l'arabe (Maalouf, 1988, p. 40), l'anglais (Maalouf, 1988, p. 177), l'azéri (Maalouf, 1988, p. 249) et le russe (Maalouf, 1988, p. 279).

Nous tenons à dire que le fait d'avoir cette multitude de langues sources dont la traçabilité est inhérente à l'œuvre faisant objet de la courante analyse ; tient du fait de l'énonciation de divers discours émanant de personnages qui dans l'ensemble sont contrastés. D'une part, de par leur appartenance à un milieu social, culturel, ou encore géographique distinct. D'autre part, et c'est le moins que l'on puisse dire ; ces

productions langagières relèvent d'une composante idiomatique qui n'est pas toujours commune entre les discours en question. Citons à titre d'exemple : Omar Khayyâm, le persan à la lisière du persan et de l'arabe, le Khan de la Transoxiane et son dialecte turco-mongol ou encore le narrateur Benjamin O. Lesage que nous pouvons considérer comme bilingue voire trilingue en raison de ses aptitudes linguistiques en matière d'anglais, d'arabe ou de persan.

A ce titre, Grutman jette les bases de l'hétérolinguisme et articule sa pensée autour de la coexistence des langues sur le principe suivant lequel l'auteur francophone assigne à telle ou telle langue un rôle prépondérant ou bien moindre dans la mise en texte des énoncés hétérogènes :

En principe, les textes peuvent soit accorder une importance égale à deux langues (ou plus), soit ajouter une pincée libérale d'autres langues à une langue dominante clairement identifiée comme étant leur axe central. Cette dernière solution est beaucoup plus courante et la quantité réelle de matériel linguistique mis au premier plan varie énormément. (Grutman, 2006, p. 19)

Cette pincée libérale prétendue par le chercheur belge surgit et prend acte dans le récit de *Samarcande* (1988). La langue dominante du récit c'est-à-dire le français accorde une place aux autres idiomes qui viennent se superposer à elle sur un plan morphologique et sémantique. Certes les emprunts auxquels nous faisons allusion ici même ne portent pas de marques graphiques particulières²⁸ mais témoignent tout de même d'une matérialité linguistique qui n'est d'habitude pas employée dans la langue d'accueil.

Le recours du narrateur à la dimension socioculturelle et linguistique de la Perse sous le joug des Turks Seldjoukides ainsi qu'à ses origines qu'il assume dans les deux derniers livres du récit à savoir *La fin du millénaire* et *Un poète à la mer* nous ouvrant ainsi le sentier de la langue anglaise, composante charnière chez l'américain Benjamin O. Lesage ; sont un gage pour lecteurs et critiques.

Le texte qui n'est manifestement uniforme que lorsque la question de la langue d'accueil est de mise, fait en sorte d'agencer une multitude de langues autres à travers des procédés dans le but premier reviendrait à incorporer ces composantes disparates au cœur d'une structure idiomatique porteuse. C'est en somme le propre du roman francophone qui opère dans une perspective hétérolingue que nous étayerons dès à présent à l'aide des modalités vues précédemment.

²⁸Nous désignons ici la graphie originale de ces emprunts dans leur langue source.

III.4.2. La boîte à outils du texte plurilingue

Dans la dimension *in presentia*, les langues autres arrivent à s'agencer au cœur du récit à travers les deux modalités qui nous permettent de prendre en charge l'hétérolinguisme qui opère selon les termes de l'insertion par pérégrinisme et l'insertion par xénisme. Ainsi, le narrateur incorpore bon nombre d'éléments hétérogènes au sein de sa narration nous livrons ainsi un panorama multilingue fort intéressant.

III.4.2.1. Eléments linguistiques pour un univers perso-arabe

A commencer par la somme de pérégrinismes présents dans le texte : *Robaïyat* (Maalouf, 1988, p. 9), *nard* (Maalouf, 1988, p. 13), *robaï* (Maalouf, 1988, p. 17), *khwajé* (Maalouf, 1988, p. 26), *dikhans* (Maalouf, 1988, p. 34), *ramadane* (Maalouf, 1988, p. 36), *sayyeda* (Maalouf, 1988, p. 51), *nowba* (Maalouf, 1988, p. 73), *Sahibkhabar* (Maalouf, 1988, p. 76), *tar* (Maalouf, 1988, p. 82), *ata* (Maalouf, 1988, p.83), *mindil* (Maalouf, 1988, p. 182), *seyyed* (Maalouf, 1988, p. 184), *kalyan* (Maalouf, 1988, p. 194), *aba* (Maalouf, 1988, p. 201), *babis* (Maalouf, 1988, p. 203), *chatt-el-Arab* (Maalouf, 1988, p. 211), *kulah* (Maalouf, 1988, p. 217), *mollah* (Maalouf, 1988, p.226), *bastis* (Maalouf, 1988, p. 227), *polow* (Maalouf, 1988, p. 233), *majlis* (Maalouf, 1988, p. 274), *bahais* (Maalouf, 1988, p. 291).

Au sein de cette quatrième œuvre objet d'étude, ces pérégrinismes trouvent présence à travers le discours porté par les personnages de la trame ou bien par le narrateur. Issus de différents idiomes tels que : le persan, l'arabe, l'anglais, le turco-mongol, l'azéri ou encore le russe ; ils se superposent à la langue française (langue d'accueil) et permettent d'avoir une vue partielle de la dynamique hétérolingue du roman. Le fait qu'il ne soit pas accompagné par des notes de bas de page ou bien par des gloses amène le lecteur à façonner sa compréhension d'une tout autre manière. Le lectorat non-francophone, n'ayant probablement pas une vision même approximative des langues sources en présence éprouvera certaines difficultés à se familiariser avec le texte. Néanmoins, un travail de recherche rigoureux serait une manière d'appréhender ces pérégrinismes en question.

Conscient de ce fait, le narrateur établit un réseau interdimensionnel visant à mettre en évidence ces mots venus d'ailleurs. La situation géographique qu'il dessine à titre d'exemple et le milieu socioculturel dans lequel évoluent les protagonistes incitent le

critique à suivre la piste des langues orientales. C'est ainsi que nous dûmes partir à la quête de ces termes exotiques afin d'élucider le mystère sémantique qui les entoure.

La signification des pérégrinismes en langue arabe se livre alors à nous de la sorte :

- *Robaïyat*, dont la racine vient du chiffre quatre en langue arabe et qui renvoie ici à la disposition des vers en quatre, donnant lieu à une strophe que l'on nomme en France quatrain.
- *Nard*, un jeu de hasard basé sur le lancer de dé (Ahmed Mokhtar, 2008, p. 2191).
- *Filassouf*, philosophe, homme cultivant la sagesse et la vérité.
- *Robaï*, singulier de *Robaïyat*, strophe de quatre vers, quatrain.
- *Ramadane*, mois sacré dans le calendrier islamique où les Musulmans sont tenus de s'abstenir de boire, de manger ou d'entretenir des rapports sexuels.
- *Sayyeda*, nom désignant en arabe la femme mariée, ou bien une dame de haut rang.
- *Nowba*, un répertoire musical fait de chants structuré suivant des mouvements
- *Sahib khabar*, que l'on traduit littéralement par « détenteur d'informations, de secrets » et par extension « agent secret » à la guise d'un seigneur ou d'un homme d'état (vizir-sultan) d'après l'énoncé où ce pérégrinisme trouve ancrage.
- *Mindil*, mouchoir, tissu que l'on utilisait pour plusieurs raisons. Dans le majlis, celui qui l'agitait avait le droit à la parole.
- *Seyyed*, homme, maître, seigneur de rang, un haut placé dans la société.
- *Chatt-el-Arab*, traduit par « la rivière des arabes », principal chenal du delta commun du Tigre et de l'Euphrate.
- *Majlis*, assemblée législative formelle dans les pays islamiques.
- *Djinns*, *divs*, relatifs aux démons, aux mauvais esprits.

Pour la prise en compte des pérégrinismes issus du persan, Nos résultats de recherche ont pu aboutir vers les données informationnelles suivantes :

- *khwajé*, qui peut être interprété de deux manières : soit dans le sens d'homme étranger, visiteur ou venu d'ailleurs soit dans le sens de titre honorifique attribué aux hommes illuminés d'Orient, notamment chez les Chrétiens.
- *Kalyan*, une sorte de grande pipe à eau que les Iraniens utilisent pour fumer le tabac.
- *Aba*, un costume oriental consistant en une espèce de redingote sans manche avec un long pantalon (<http://www.cnrtl.fr/definition/aba>).
- *Babis*, ceux qui se proclament du babisme ou de la foi babi Bābī hā en persan.
- *Dikhans*, c'est ainsi que se nommaient les membres d'une classe de l'ancienne noblesse persane, qui devinrent les représentants de la tradition orale (Troyer, 1840, p. 554).
- *Kulah*, terme persan traduit en français par « casque », ornement dont parle l'auteur en ajoutons qu'il est fait en peau de mouton.
- *Mollah*, qui peut aussi être considéré comme un pérégrinisme d'origine indienne ou turque désignant un titre d'honneur accordé aux cheikhs et à tout homme recommandable pour son savoir ou sa piété (Pihan, 1847, p. 206).
- *Bastis*, qui est ici mis au pluriel et que nous pouvons mettre en relation avec un mot qui le précède dans le roman : *bast* (Maalouf, 1988, p.226) traduit en français depuis l'arabe par « étendre » (Corriente, Pareira, Vicente, 2017, p.143). D'après ce qui est dit dans le roman, *bastis* signifierait : ceux qui prennent place par terre.
- *Polow*, du riz cuisiné avec de fines herbes (<http://www.cuisinepersane.fr>).
- *Bahā'is*, adeptes de la foi baha'ie fondée par Mīrzā Ḥusayn-ʿAlī Nūrī en Iran.

III.4.2.2. Un répertoire hétérolingue aux connotations multiples

La seconde modalité sur laquelle Lawson-Hellu fonde son approche du texte littéraire n'est autre que le processus d'ancrage des mots étrangers par xénisme. Un large répertoire hétérolingue figure en effet au cœur de *Samarcande* (1988). Il s'agira dès lors de mettre en évidence les termes qui s'agencent sur la matérialité du texte francophone. Nous soulèverons ainsi les xénismes issus de la langue d'arabe :

- *Filassouf* (Maalouf, 1988, p. 16), le mot philosophe désigne toute personne qui s'intéresse de trop près aux sciences profanes des Grecs, et plus généralement à tout ce qui n'est pas religion ou littérature.
- *Ahdath* (Maalouf, 1988, p. 18), la milice urbaine de Samarcande.
- *Chay* (Maalouf, 1988, p. 40), Khayyâm utilise le terme arabe chay, qui signifie « chose ».
- *Sahib-khabar* (Maalouf, 1988, p. 76), chef des espions.
- *Batinis* (Maalouf, 1988, p. 102), les gens du secret.
- *Iftar* (Maalouf, 1988, p. 121), le banquet qui salue la rupture du jeûne du dixième jour de ramadane.
- *Haschichiyoun* (Maalouf, 1988, p. 123), fumeur de haschich.
- *Assassiyoun* (Maalouf, 1988, p.124), ceux qui sont fidèles aux *assas* (aux fondements).
- *Rafiks* (Maalouf, 1988, p. 124), les compagnons.
- *Lasseks* (Maalouf, 1988, p. 124), ceux qui sont rattachés à l'organisation²⁹.
- *Dai* (Maalouf, 1988, p. 124), les missionnaires propagandistes.
- *Mujib* (Maalouf, 1988, p. 124), les répondants.
- *Fidaï* (Maalouf, 1988, p. 124), ceux qui se sacrifient.
- *Meydane* (Maalouf, 1988, p. 141), la grande cour³⁰.

D'autres xénismes issus du persan :

- *Kaghez* (Maalouf, 1988, p. 24) du papier chinois.
- *Ariks* (Maalouf, 1988, p. 31), des canaux d'irrigation.
- *Kashi* (Maalouf, 1988, p. 66), dans tout l'Orient musulman, la faïence se dit kashi ou kashani.
- *Shölen* (Maalouf, 1988, p. 81), banquet traditionnel que le sultan offre à ses familiers.

²⁹ La secte des Assassins.

³⁰ Celle de la forteresse d'Alamut.

- *Ata* (Maalouf, 1988, p. 88), père.
- *Taqvim* (Maalouf, 1988, p. 96), horoscope mensuel.
- *Siyasset-Nameh* (Maalouf, 1988, p. 115), le Traité du gouvernement.
- *Kylans* (Maalouf, 1988, p.180), les pipes à eau.
- *Pedar, madar, baradar* (Maalouf, 1988, p. 192), père, mère, frère.
- *Khoda* (Maalouf, 1988, p. 192), pour nommer Dieu, les Musulmans de Perse disent « Khoda », terme bien plus proche de l'anglais God ou de l'Allemand Gott.
- Un virtuose du *zarb* (Maalouf, 1988, p. 198), un flutiste.
- *Andaroun* (Maalouf, 1988, p. 203), maison intérieure.
- *AïraniaVaedja* (Maalouf, 1988, p. 219), terre des Aryens.
- *Paradeza* (Maalouf, 1988, p. 219), paradis.
- Prendre *bast* (Maalouf, 1988, p. 225), comme disent les Persans, autrement dit-on s'adonnait à une résistance strictement passive à l'abri d'un sanctuaire.
- *Anjuman* (Maalouf, 1988, p. 226), sociétés plus ou moins secrètes.
- *Rozé-khwan* (Maalouf, 1988, p. 226), des pleureurs professionnels.
- *Azeri* (Maalouf, 1988, p. 249), le parler turc des gens de Tabriz.
- *Machrouté* (Maalouf, 1988, p. 252), la constitution.
- *Djaw, miskal, syr, kharvar* (Maalouf, 1988, p. 254), unités de mesure.
- *Gordji* (Maalouf, 1988, p. 287), les ressortissants géorgiens.
- *Farangui* (Maalouf, 1988, p. 289), étranger.
- *Amir-i-Azam* (Maalouf, 1988, p. 294) l'émir suprême, ministre de la guerre.
- *Khodaya* (Maalouf, 1988, p. 309), mon Dieu.

Notons aussi la présence de deux xénismes respectivement tirés du russe et de l'anglais : *Palkvonik* (Maalouf, 1988, p. 201), colonel. *Wanted* (Maalouf, 1988, p. 296), hors la loi.

Nous sommes enclins à dire suite aux différents éléments hétérogènes que nous venons d'énumérer à l'instant que le roman accorde une importance manifeste à trois langues

en présence : l'arabe et le persan à un degré premier, puis l'anglais, langue maternelle du narrateur. Ces termes étrangers possèdent un contenu informationnel que nous avons pris le soin de reprendre intégralement afin de permettre à nos lecteurs de cerner la seconde modalité employée au fil du récit de *Samarcande* (1988).

Ainsi, le volet Persan-arabe qui apparaît majoritairement dans le premier et dans le second livre de *Samarcande* (1988) : *Poètes et amants* et *le Paradis des assassins* ; doit être envisagé dans une perspective tout d'abord géopolitique (la Perse sous l'hégémonie Ottomane), puis socioculturelle, dans la mesure où il s'agit de la société persane à l'aube du millénaire passé fondé sur les préceptes de la religion musulmane prônée par les Sunnites, sur une sphère culturelle favorisant la sciences et les arts.

Les personnages : Omar Khayyâm, Nizam al-Mulk, Hassan ibn al-Sabbah, Mirza Reza et bien d'autres encore s'expriment en persan par intermittence avec le discours du narrateur qui lui porte en plus du persan la langue arabe (revoir les xénismes énumérés).

Les pérégrinismes et les xénismes comme nous venons de le voir à travers l'analyse des deux premières modalités posées par Lawson-Hellu prennent part au texte-discours et ce à différents niveaux. Il s'agit dans un premier temps du volet historique, puis du volet géographique et enfin la dimension socioculturelle que le narrateur établit avant que les éléments linguistiques hétérogènes ne viennent se superposer au texte francophone. Plusieurs dimensions entrent en effet en action bien avant que le texte ne soit prêt à les accueillir. Le narrateur nous livre ainsi une dynamique qui demeure palpable par une interaction interdimensionnelle assurée du début à la fin de la trame.

III.4.2.3. Des idiomes morphologiquement absents

Les deux modalités que nous venons d'entrevoir relèvent de l'hétérolinguisme dans sa face visible. Les termes étrangers prennent place au sein du texte francophone et s'incorporent au sein de la structure textuelle en gardant leurs aspects phonétiques tout en étant insérés avec les lettres de l'alphabet latin. Identifiables d'un point de vue visuel de par leur forme italique, ces pérégrinismes et xénismes semblent être en parfaite harmonie avec le texte et s'agencent avec le français langue d'accueil créant ce que Grutman et Lawson-Hellu désignent par l'hétérolinguisme. Le panorama idiomatique composé essentiellement du persan et de l'arabe auquel vient s'ajouter l'anglais comme une tierce composante est en effet un carrefour où s'entrecroisent ces langues sources.

L'entrelacs que nous venons de soulever à l'instant va de paire avec l'ensemble des discours énoncés au cœur de *Samarcande* (1988). Omar Khayyâm, né à Nichapour ne pourrait s'exprimer en anglais, de même pour le narrateur Benjamin Omar Lesage qui ne dispose pas de l'idiome arabe. Il y'a sans doute une logique sociodiscursive qui emboîte le pas à la pratique hétérolingue au sein du roman. Elle prend forme à travers un prisme qui permet au discours dans sa dimension socioculturelle, historique ou même idéologique d'intégrer la littérature faisant ainsi l'essence du discours littéraire. Vis-à-vis de ces autres champs, le texte littéraire francophone fait en sorte de déterminer l'espace dans lequel évoluent les discours, les langues sources ainsi que les dimensions abordées à l'instant.

Cette non-homogénéité du texte francophone est à l'évidence portée par les deux premières modalités de l'hétérolinguisme dans sa face « visible ». Nous tacherons à travers la troisième modalité dite transpolinguisme de soumettre une fois encore le roman objet d'étude à une analyse qui envisagerait la dynamique des langues sources. Ainsi, la pluralité d'idiomes sous-jacente à un niveau formel à savoir : l'arabe, le persan et l'anglais principalement semblerait aussi disposée d'un niveau second relatif à la pratique textuelle de l'hétérolinguisme dans sa face « non-visible ».

La première langue identifiée au fil du récit n'est autre que le persan, idiome prédominant sur la majorité des énoncés du roman. A première vue, les personnages faisant partie du premier et du second livre s'expriment par le biais de cette langue indo-européenne. Omar Khayyâm, protagoniste principal est à priori l'un des porteurs du persan. Nous sommes arrivés à déceler distinctement ses discours qui sans pour autant avoir une matérialité en fârsi relèvent tout autant et assurément de cette langue de par la teneur de la narration. En effet, le principe fondamental sur lequel s'édifie le transpolinguisme que Lawson-Hellu désigne par « le processus d'expression du contenu énonciatif d'une langue d'origine, langue-source, dans une langue d'arrivée, langue-cible » (Lawson-Hellu, 2004, p. 96), réside sur le rôle du narrateur qui fait en sorte de transposer le persan (langue source) en français (langue d'accueil).

Le processus de restitution de cette langue venue d'ailleurs, langue sur laquelle s'articulent dans un premier temps les discours d'Omar Khayyâm passe par des considérations « des marques énonciatives, explicites ou implicites, permettant de reconstituer l'identité (socio-)linguistique du contenu énonciatif in absentia » (Lawson-Hellu, 2011, p. 251).

Ces marques énonciatives qui vraisemblablement sont implicites en ce qui concerne l'énoncé qui va suivre, caractérisent le processus de transposition que nous abordions à l'instant :

Quel homme n'a jamais transgressé Ta Loi, dis ?
Une vie sans péché, quel goût a-t-elle, dis ?
Si Tu punis le mal que j'ai fait par le mal
Quelle est la différence entre Toi et moi, dis. (Maalouf, 1988, p. 11)

D'après les éléments prédisposés au cœur de *Samarcande*, l'identité sociolinguistique du discours en présence est persane. L'espace géographique (Samarcande, Ispahan) et linguistique (communauté s'exprimant majoritairement en persan) ainsi que d'autres cas de figures à l'instar de la langue d'origine des *Robaïyat* de Khayyâm ou bien l'appartenance des autres personnages figurant dans le récit attestent du postulat qui est le nôtre. Le texte propose donc un large répertoire en langue persane qui ne se résume pas aux différents discours énoncés par Omar Khayyâm.

Pour étayer ce qui vient d'être avancé, nous mettons à disposition des extraits conformes à la démarche propre à la transposition hétérolinguistique au sein du texte francophone. Citons alors les paroles de l'un des protecteurs de Samarcande, l'antagoniste qui fit face à l'auteur des quatrains au commencement du récit de *Samarcande* :

Par Dieu, comment ai-je pu ne pas reconnaître Omar, fils d'Ibrahim Khayyâm de Nichapour ? Omar, l'étoile du Khorassan, le génie de la Perse et des deux Iraks, le prince des philosophes. (Maalouf, 1988, p. 17)

Le balafré, désigné ainsi par le narrateur, énonce un discours qui relève à première vue du persan. La transposition s'effectue en partant d'une langue source qui n'occupe pas de place matérielle au sein du texte. Le processus d'expression énonciatif *in absentia* de la langue source prend ainsi le pas est assuré à celle-ci une présence confortée par une conjoncture sociolinguistique similaire à celle des autres extraits que nous proposerons ici :

Je te sais discret, peu enclin à la parole, je te sais sage, juste, équitable, en mesure de discerner le vrai du faux en toute chose, je te sais digne de confiance : je voudrais remettre entre tes mains la charge la plus délicates de toutes. (Maalouf, 1988, p. 76)

Nizam-el-Molk, vizir du Khan établi à Ispahan n'a de Dieu que pour l'ivresse intellectuelle du poète astronome originaire de Nichapour. Faisant partie du premier

cercle linguistique identifié dans le roman, l'ensemble des discours de ce personnage de haut rang est à l'origine de la stratégie développée par le narrateur.

Nul ne saurait répondre à la question liée à l'emploi d'un tel ou tel idiome étranger et qui plus est faire référence à une aspectualisation codique d'une langue venue d'ailleurs. Pour envisager la démarche en vigueur il s'agira d'entretenir un lien étroit avec le contenu informationnel livré par la trame. Cela étant fait, la langue source dont il est question immerge à la surface du texte et se joint à la pratique hétérolingue modélisée par l'instance narrative.

La mise au point exposée ici même vient parachever tout un cheminement suivant lequel le persan, langue source présente à un niveau non-visible s'inscrit dans le processus de transposition visant à accorder une forme nouvelle à l'idiome en présence. A l'évidence le discours énoncé par un historien persan :

L'assemblée se mit à jouer de la harpe et de la flûte, et à boire ostensiblement du vin sur les marches mêmes de la tribune. (Maalouf, 1988, p. 157)

Par la sublime Djahane :

Si j'avais sept vies, j'en passerais une à venir m'étendre chaque soir sur cette terrasse, sur ce divan langoureux je boirais ce vin, je plongerais les doigts dans ce bol, le bonheur s'embusque dans la monotonie. (Maalouf, 1988, p. 94)

Ou encore par le vieux de la montagne Hassan Sabbah :

Dès que tu es entré, j'ai su que tu étais un homme de connaissance [...] Dès que tu as livré le commencement de ton nom j'ai compris : mes oreilles ne connaissent qu'un seul Omar de Nichapour. (Maalouf, 1988, p. 69)

Des énoncés qui relèvent de la troisième modalité posée par le chercheur Lawson-Hellu. Tous les trois sont d'origine persane, tous les trois partagent un même espace géographique, tous les trois semblent articuler leurs paroles dans un code linguistique qui fait l'unanimité.

Désireux de voir d'autres énoncés qui se superposent à la structure textuelle de l'œuvre, nous partons à la recherche des discours porteurs de la seconde langue source en présence à savoir : l'arabe. Celle-ci se manifeste une première fois à travers le discours énoncé par le poète syrien Aboul-Ala qui abordait le thème de la procréation de la sorte :

Je souffre par la faute de celui qui m'a engendré, personne ne souffrira par ma faute. (Maalouf, 1988, p. 95)

Nous relèverons quelques pages plus loin un autre énoncé découlant des paroles du prophète Mohamed (que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui) que Nizam al-mulk aurait vu en songe :

Le Prophète m'a dit : Tu es un pilier de l'Islam, tu fais le bien autour de toi, ton existence est précieuse pour les croyant. Je te donne donc le privilège de choisir le moment de ta mort. (Maalouf, 1988, pp. 117-118).

A aucun moment le narrateur ne mentionne l'origine de la langue source véhiculée *in absentia* par les deux énoncés en présence. Hormis l'indice relatif à l'appartenance du poète à l'origine du premier extrait et le fait d'avoir à l'esprit que le prophète de l'Islam et des Musulmans ne pourrait s'adresser même en songe à Nizam al-Mulk qu'en langue arabe suivant l'imaginaire linguistique arabo-musulman. A priori le narrateur incorpore les deux discours en effectuant une transposition hétérolinguistique de l'arabe vers le français en incitant le lecteur à appréhender la modalité en question par présupposition.

Une tierce langue vient se superposer à l'idiome principal du roman objet d'étude et prend place au sein du texte tout comme les deux premières langues sources que nous venons d'entrevoir. L'anglais, langue originelle du narrateur Benjamin Omar Lesage s'ajoute au persan et à l'arabe en s'incorporant à la dynamique hétérolingue entretenue au fil du récit. A l'instar des autres langues sources en présence, l'anglais s'impose comme une évidence sur laquelle le « je » narratif fonde son acte d'écriture. Ne disposant pas de sa forme primaire, elle trouve néanmoins présence à l'aide de la structure linguistique de la langue d'accueil.

Nous exposerons dès lors le discours énoncé par le personnage Charles W. Russel, Ministre américain plénipotentiaire des Etats-Unis que nous retrouvons dans une lettre adressée à l'effet du narrateur :

Je serai très honoré si vous pouviez venir à la légation cet après-midi à quatre heures. Il s'agit d'une affaire importante et urgente. J'ai demandé à mon chauffeur de rester à votre disposition. (Maalouf, 1988, p. 282)

A priori, l'énoncé qui à l'évidence est transposé de l'anglais vers le français d'après le contenu informationnel livré dans la présentation de l'énonciateur n'est pas précédé ou suivi par une mention. Une fois encore nous présupposons le dispositif mis en place par le narrateur pour rapporter les dires de son interlocuteur.

L'anglais se manifeste aussi à travers le discours énoncé par Howard Baskerville, professeur américain à l'école de la mission presbytérienne à Tabriz, en Iran :

Quand je suis arrivé dans ce pays, je ne parvenais pas à comprendre que de grands messieurs barbus sanglotent et s'affligent pour un meurtre commis il y'a mille deux cents ans. (Maalouf, 1988, p. 239)

Ou encore par la voix du personnage Wratislaw qui télégraphia un message à Londres « le pain est rare aujourd'hui ; demain il sera plus rare encore » (Maalouf 1988, p. 263) suivi d'un autre à une journée d'intervalle suivant la temporalité du récit :

La situation est désespérée, on parle ici d'une dernière tentative pour briser l'encerclement. (Maalouf 1988, p. 263)

Ici aussi, il n'y a point de mention relative à la langue source qui est en usage par les personnages en question. Le lecteur devra manifestement présupposer celle-ci en partant des indices semés par le narrateur. Pour le cas des discours en vigueur, il s'agit d'un groupe d'Américains présents lors du siège de Tabriz durant la révolution constitutionnelle de l'Iran de 1908. Nous présupposons donc que ces productions verbales transposées en français avaient pour origine au départ l'anglais comme langue primaire.

A moindre échelle et en partant du principe lié au degré de présence de ces langues autres transposées dans *Samarcande* (1988) ; nous sommes enclins à dire que l'azéri, langue parlée dans le Caucase et au Moyen-Orient fait aussi partie des idiomes sources du roman. Elle surgit en parallèle avec le discours des partisans du Shah lors d'une fusillade avec les forces vives de la résistance. On hurlait alors :

A mort la constitution ! A mort le parlement ! A mort les athées ! Vive le shah ! (Maalouf, 1988, p. 249)

A l'encontre de la majorité des discours hétérolingues dont la langue source fut présupposée, ce dernier porte une mention qui indique avec précision l'origine linguistique de l'extrait.

Je ne comprenais pas, puisqu'ils étaient en azéri, le parler turc des gens de Tabriz. (Maalouf, 1988, p. 249)

Disait alors le narrateur, le dernier discours que nous aurons à extraire tire son origine linguistique du dialecte turco-mongol. Le narrateur mentionne une fois encore la filiation idiomatique au dialecte en question. Enoncé par Nasr Khan, maître de la Transoxiane ; la production langagière que nous aurons dès à présent à traiter est similaire de par la stratégie d'ancrage à la langue azéri qui à l'image du turco-mongol trouve présence par une transposition avec mention.

Les astrologues l'ont proclamé depuis l'aube des temps, et ils n'ont pas menti : quatre villes sont nées sous le signe de la révolte, Samarcande, La Mecque, Damas et Palerme ! [...] C'est par le glaive que le Prophète a réduit l'arrogance des Mecquois, c'est par le glaive que je réduirai l'arrogance des gens de Samarcande. (Maalouf, 1988, p. 30)

Là aussi, le narrateur mentionne la langue source du discours en affirmant que :

N'ayant pas trouvé proie à ses griffes, Nasr Khan saisit à pleines mains ses robes d'apparat [...] Les foules aux pieds en hurlant, sonores dans son dialecte turco-mongol de Kashgar, des chapelets d'injures. (Maalouf, 1988, p. 30)

L'indice conforte la posture adoptée par le narrateur dès lors qu'il met une langue source en action. En optant pour le transpolinguisme comme procédé d'ancrage *in absentia* de ces langues venues d'ailleurs, la voix narrative suscite chez le lecteur une impression de vraisemblance que nous étayons par les propos qui vont suivre.

A priori, les discours énoncés par les différents personnages que nous venons d'entrevoir : Omar Khayyâm (persan), Aboul-Ala (arabe), Howard Baskerville (anglais), Nasr Khan (turco-mongol), la foule de Tabriz (azérie) ont un dénominateur commun. En effet, tous sont transposés de manière à ce que le lecteur puisse identifier l'origine de la langue source dont ils étaient porteurs. Or, si le narrateur n'avait pas pris en considération ce fait établi ; l'ancrage de ces discours et leur appréhension aurait été inconcevable. L'identification en question passe par la mise en place d'un contenu informationnel qui permet à tout un chacun de présupposer telle ou telle appartenance sociolinguistique d'un discours énoncé.

En somme, le panorama d'idiomes livré par le roman de *Samarcande* (1988) prend tout son sens dès lors que les composantes hétérogènes s'agencent sur la structure du texte. Les trois modalités sur lesquelles se fondent la démarche même de l'hétérolinguisme au sein du roman francophone à savoir l'ancrage par xénisme, par pérégrinisme ou par transpolinguisme ; attribuent au récit une dimension plurielle.

En effet, la pluralité des personnages donc des voix, des discours et par là aussi des langues sources comme nous avons essayé de le démontrer façonnent la dynamique linguistique du récit. D'une part, celle-ci s'articule principalement sur la langue arabe et sur le persan dans un degré moindre pour la face visible de la pratique hétérolingue. D'autre part, et ce en ce qui concerne la face non-visible de l'hétérolinguisme, la pluralité dont il est question est sujette à la prédominance du persan, langue primaire des personnages et de l'anglais vers la fin de l'œuvre.

Le narrateur fait en sorte de corrélérer la structure linguistique du roman objet d'étude avec l'entrelacs des dimensions qui structure l'œuvre littéraire en elle-même. Vint s'ajouter à cela la conception des personnages qui va de paire avec l'intégration d'un contenu informationnel relatif à ceux-là. A propos, et ce n'est que par pure déduction ; nous observons comme une sorte de médiation effectuée par l'instance narrative qui puise dans le fond commun des langues autres pour mettre en discours la pluralité des langues qui sont visibles ou non-visibles dans la matérialité du texte. Toutefois, cette démarche ne serait considérée comme telle sans la coopération du lecteur qui se doit de contextualiser les éléments hétérogènes insérés par le narrateur.

Il faudra ainsi penser la chose en partant du principe de la médiation, de l'ancrage textuel, de la mise en discours des éléments hétérogènes qui s'agencent dans l'œuvre francophone. Puis dans un degré second, s'atteler à définir la conjoncture à la fois historique, géographique, socioculturelle et linguistique qui forge l'existence formelle et tacite de l'hétérolinguisme au cœur de *Samarcande* (1988).

Cette manière de concevoir la pratique hétérolingue conforte notre ébauche théorique qui en partant d'une conception pyramidale de la textualisation des langues sources au sein du roman francophone ; explicite le processus par lequel le contenu linguistique hétérogène s'harmonise avec la structure linguistique porteuse dite d'accueil. Une démarche qui a vraisemblablement porté ses fruits et que nous étayerons, une fois encore, lors de l'analyse du prochain roman objet d'étude intitulé : *Les Jardins de Lumière* paru en 1991 aux éditions Jean-Claude Lattès.

III.5. L'hétérogénéité linguistique dans *Les Jardins de Lumière*

Peintre, médecin, philosophe oriental du III^e siècle ; Mani fut un messager de paix dans la lointaine Ctésiphon, métropole du pays de Babel. Ce « Bouddha de lumière », surnom qu'on lui attribuait dans l'empire du milieu, avait su tendre l'oreille à l'autre qui sommeillait en lui. Cette voix qui surgit un jour au bord du canal marquant le début du manichéisme, un syncrétisme³¹ de Zoroastrisme, du Bouddhisme et du Christianisme.

Ainsi naissent les croyances diront certains : un glissement de l'imaginaire au virage de la puberté ; une rencontre avec la femme ; la femme interdite ; et le désir déborde... (Maalouf, 1991, p. 55)

³¹ Fusion de différents cultes ou doctrines religieuses.

Le récit de ce chantre des religions nous mènera à travers une cartographie orientale à la lisière des religions et des cultures. A la cour du roi sassanide Shapur 1^{er}, les dignitaires perses n'auraient jamais consenti à l'apologie du manichéisme dans l'empire sans l'accord du roi des rois. Il est vrai qu'à l'époque du fils d'Ardachîr, grand fondateur de la dynastie des Sassanides ; l'Avesta (livre sacré du Mazdéisme) et la réforme de Zoroastre étaient considérés comme les fondements même de la nation.

Entre une foi patrimoniale et la voie qui se révélait à lui par l'intermédiaire de son double, Mani savait pertinemment les méandres auxquels il devrait faire face. Moins de deux siècles après la crucifixion de Jésus-Christ, le fils de Babel arborait déjà les terres de l'antique Perse sur lesquelles on adorait une multitude de divinités :

On accourt au sacrifice de Mithra pour mériter sa part de festin ; on cherche à l'heure de la sieste un coin d'ombre dans les jardins d'Ishtar ; et en fin de journée, on vient rôder autour du sanctuaire de Nanai [...] Non loin de là, sur la colline qui domine le pont de Séleucie, se dresse le temple de Nabu... (Maalouf, 1991, p. 8)

Le manichéisme, loin des clivages et des dévotions ombrageuses, partait du principe que nul ne pouvait prétendre à la foi prônée par Mani sans en porter les préceptes. Un jour il disait à Shabur que sa religion :

Aura des lieux de cultes et des Elus. Ils se consacreront à la prière et à l'enseignement, à l'art et à l'écriture, à l'exercice de la justice, comme les font les mages d'aujourd'hui. A la condition cependant qu'ils renoncent à désirer fortune, gloire, ou pouvoir. (Maalouf, 1991, p. 149)

Autrement dit, tout ornement pécuniaire n'était pas de mise dans les fondements du manichéisme et était donc prohibé. Mais encore, une autre question centrale emboîtait le pas à cette vision onirique qui devenait bien plus prépondérante avec le soutien des rois et des mages favorables aux enseignements du fils de Babel. Celle de la place accordée par les Manichéens aux autres croyances. Mani se réclamait de toutes les religions et d'aucune à la fois. Il respectait toutes les croyances et préserver la foi qui était sienne en indiquant à ses disciples que

Celui qui suivra ma voie pourra invoquer Ahura Mazda et Mithra et le Christ et le Bouddha. (Maalouf, 1991, p. 184)

Manifestement, il y'avait une sorte de continuité spirituelle étant donné que le chantre du manichéisme fondait sa religion sur des acquis religieux antérieurs à sa révélation.

Cette composition religieuse multiple que nous venons d'entrevoir est le propre de cette cinquième œuvre objet d'étude. Parallèlement à ces croyances qui traversent le roman, plusieurs langues sources s'agencent au sein du récit de Mani. Nul autre chemin pour cerner dès lors l'hétérolinguisme et la diversité à caractère social, culturel, religieux et linguistique qui servirait de socle à l'analyse des éléments hétérogènes incorporés par l'instance narrative. Pour l'heure, la priorité est de porter un regard critique sur la dynamique hétérolingue qui va de paire avec l'écriture romanesque de l'histoire de celui qui fut le fondateur du manichéisme.

III.5.1. Vue d'ensemble sur la topographie linguistique

L'analyse des langues autres au sein de l'œuvre, objet d'étude, révèle le caractère hétérolingue du roman en question. En effet au fil de nos lectures, diverses structures idiomatiques semblent prendre part lors du processus de lecture et s'agencent à priori sur la matérialité du texte. Ce postulat conforte l'hypothèse formulée à l'aube de ce chapitre et qui voudrait que le texte maaloufien soit un champ contigu qui regorge d'éléments hétérogènes si l'on tient compte de la pluralité de langues que voici.

L'espace linguistique dans *Les Jardins de Lumière* (1991) renferme l'araméen, le moyen persan, l'arabe, l'hébreu ainsi que le grec. Identifiées au cœur même de la structure d'accueil propre au récit maaloufien, ces langues sources infusent une dynamique dont les bases sont déterminées par l'instance narrative. A l'évidence, cet amoncellement prend acte au moyen de la composante discursive propre au roman portée par une multitude de personnages. Manifestement, chaque voix est un réceptacle pourvu ou non d'une texture patente suivant les modalités de l'hétérolinguisme que nous aiguiserons subséquemment.

Ainsi, l'araméen langue parlée jadis au Proche-Orient est palpable à maintes reprises. Citons à titre illustratif les discours énoncés par Mani :

Je désire partir, et le synode veut que je parte, pourquoi craindrais-je l'affrontement ? Eux qui croient me punir, ils ne font que hâter ma délivrance. (Maalouf, 1991, p. 71)

Par son père Pattig le parthe :

Il me parle de son dieu, le dieu unique, il a promis de me conduire vers lui [...] Je ne boirai plus de vin, plus jamais je ne m'étendrai aux côtés d'une femme. Ni toi, ni aucune autre. (Maalouf, 1991, p. 20)

Ou encore les propos tenus par Sittaï :

La vérité est une maîtresse exigeante, Pattig, elle ne tolère aucune infidélité, toute ta dévotion lui est due, tous les moments de ta vie sont à elle. Est-ce bien la vérité que tu cherches ? (Maalouf, 1991, p. 14)

Cette langue qui aujourd'hui est en voie de disparition a été longtemps durant usitée dans l'empire Parthe, puis sous la domination de la dynastie des Sassanides. Plusieurs dénominations lui ont été attribuées à différentes époques, en attestent les informations livrées par *l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, arts et des métiers* qui indique que :

La langue syriaque, appelée en divers temps langue chaldéenne ou babylonienne, araméenne, assyrienne, fut encore nommée hébraïque, non qu'on la confondit avec l'ancien hébreu, mais parce qu'elle était devenue la langue vulgaire des Juifs, depuis leur retour de la captivité de Babylone, et qu'elle l'était encore du temps de Jésus-Christ. (Encyclopédie méthodique, 1782, p. 410)

Il est dit aussi que :

La langue resta quand même le dialecte commun de tous les peuples du Proche-Orient et ce jusqu'à l'invasion arabe en 650 ap.J. C. Elle donna son nom à l'alphabet Araméen avec lequel elle était écrite. (<http://antikforever.com/>).

Ctésiphon (en région mésopotamienne) qui fut autrefois la capitale des Perses sous les Sassanides serait, la suite à ce qui vient d'être avancé, l'une des villes babyloniennes ou régnait l'araméen. Rappelons que : « Les Araméens (ou Amramean ou Aramäer, en Araméen : אַרַמְיָא, 'aramáyé, en Hébreu : אַרְמִי, en Persan : آرامی‌ها), sont un peuple sémite du Moyen-Orient, semi-nomades de pasteurs, qui vivaient en haute-Mésopotamie et en Syrie ». (<http://antikforever.com/>).

Néanmoins, ce n'était pas l'unique langue qui était en usage dans la communauté linguistique de la capitale et de ses villes avoisinantes telle que Séleucie du Tigre. Il y'avait effectivement à côté de l'araméen: le parthe, langue parlée d'abord dans l'empire parthe puis en territoires sassanides babyloniens. Le grec, employé principalement dans les territoires conquis par Alexandre le Grand tels que Séleucie du Tigre. Le Moyen-Persan (Pehlevi), langue qui descend du vieux-perse et qui date de l'époque Sassanide.

Araméen, parthe, grec ainsi que pehlevi se départageaient manifestement plusieurs territoires du Proche-Orient. Dans le sillage de la pensée explicitée à l'instant même, divers personnages des *Jardins de Lumières* (1991) à l'instar de : Mani, Pattig,

Malchos, Sittaï s'expriment vraisemblablement en araméen, langue vernaculaire de Ctésiphon et des régions limitrophes à la capitale de Shapur 1^{er}. Par ailleurs, nous sommes certains que Pattig (père de Mani) descendant de la noblesse parthe originaire d'Ecbatane (capitale des Parthes autrefois), le père de Chloé (amie de Mani), un Grec nommé Charias dont l'aïeul était venu conquérir les terres d'Orient dans l'armée d'Alexandre le Macédonien et Shapur 1^{er} roi des rois de l'Empire Sassanide employaient respectivement le parthe, le grec et le pehlevi mais devaient se restreindre à l'emploi de l'araméen, langue vernaculaire assurant la communication entre ces personnages aux origines disparates.

Au sein du texte maaloufien, l'instance narrative insère des indices qui peuvent se révéler d'une importance capitale pour la prise en considération de la dynamique hétérolingue au cœur du roman objet d'étude. D'après les éléments linguistiques incorporés dans cette œuvre francophone, ces langues sources se superposent à la matérialité du récit. Nous relevons effectivement la présence de l'araméen, visible soit par la teneur du discours soit par l'incorporation des emprunts. Le grec, dans l'un des discours de Charias (personnage) mais aussi l'arabe et l'hébreu à travers des mots qui étymologiquement sont d'origine arabe ou hébraïque, en passant par le moyen-persan (Pehlevi), langue présumée dans le discours et clairement visible à travers des termes persans. Voyons dès lors de plus près comment ces langues venues d'ailleurs s'agencent dans la structure linguistique porteuse du roman dite d' « accueil ».

III.5.2. L'hybridité d'une ossature actée

L'analyse des différents éléments hétérolingues dans cette dernière œuvre objet d'étude révèle le caractère hybride du roman francophone. En effet, les modalités de l'hétérolinguisme qui se manifestent au cœur même du texte en question permettent à priori d'appréhender la dynamique relative à la présence des langues sources. Dans sa face « visible », l'hétérolinguisme prend forme via les deux processus que nous avons exposés au préalable à savoir l'intégration des mots étrangers par xénisme ou par pérégrinisme.

III.5.2.1. Des langues perdues à jamais

Nous dénombrons au sein du récit de Mani sept pérégrinismes en tout, bien loin du décompte effectué lors de nos précédentes analyses. Nous prenons dès lors acte des pérégrinismes : *mar* (Maalouf, 1991, p. 34), *pashiz* (Maalouf, 1991, p. 45), *Tammouz* (Maalouf, 1991, p. 49), *drachmes* (Maalouf, 1991, p. 98), *larins* (Maalouf, 1991, p. 98), *vâl* (Maalouf, 1991, p. 104), *stupa* (Maalouf, 1991, p. 107).

A l'évidence, la prise en considération de ces termes étrangers d'un point de vue sémantique n'a pas été une tâche mince à réaliser. Etant donné que les langues sources du roman ne sont plus d'usage aujourd'hui, ou du moins celles-ci se limitent à certaines communautés linguistiques bien distinctes, il n'était pas évident d'abord de remonter à l'origine linguistique de chaque terme. Cela étant fait, la contextualisation de l'ensemble de ces pérégrinismes nous imposait ensuite une démarche minutieuse et contraignante à la fois. Ainsi :

- le pérégrinisme *mar* est « un mot syriaque signifiant un maître ou un seigneur, utilisé fréquemment pour les saints et les figures religieuses chrétiennes, et sa féminité passée (ad également adultéré) » (Brock, 2006).
- *Pashiz* serait vraisemblablement l'une des anciennes monnaies de cuivre courantes dans l'empire sassanide à l'époque du roi des roi Shapur 1^{er} (<http://slgnumis.over-blog.com>).
- *Drachmes*, des pièces de monnaie en argent datant de l'époque des rois parthes et de la dynastie Arsacide ayant régné sur l'Iran (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8498934x.item>).
- *Larins*, « monnaie de compte et monnaie courante de la même valeur. Elle règne au Mogol, en Arabie, en Perse, et principalement dans les Golfes persiques et de Cambaye. Cette monnaie a reçu son nom de la ville de Lar, capitale du Laristan ». (<https://xn--encyclopdie-ibb.eu/index.php/morale/711699098monnaie/6410354-LARIN>)
- *Vâl*, terme étranger à la langue française signifiant probablement : baleine. La vigie : nommée ainsi dans le jargon de la marine d'après Larousse, se tient sur le

nid-de-pie³² est guette au loin soit la moindre parcelle de terre pour accoster soit un danger à venir (embarcations pirates ou de guerre, dangers marins). Dans le roman, le guetteur énonce à trois reprises le pérégrinisme qui semblerait-il désigne d'après le contenu informationnel livré dans le roman un mammifère marin :

- Vâl! Vâl! Vâl! C'était un matelot originaire de Suse qui avait donné l'alerte, la main tendue vers le large [...] Le capitaine avant tout soucieux d'éviter que les passagers ne cèdent à la panique et ce précipitent tous en cohue au même endroit déséquilibrant le navire bien plus sûrement que les deux baleines qui fondaient dans sa direction. (Maalouf, 1991, p. 104).

Le terme renverrait également à une divinité cananéenne et phénicienne antique à la fois du nom de Bâl ou Baal. Répandu dans de nombreuses langues sémitiques, il est employé dans le Moyen-Orient et il est même présent dans les écrits saints : la sourate As saffat (37 : 152) dans le Coran et les versets 14-15 du chapitre 6 du Deutéronome. Il est ainsi question de l'adoration de divinités incarnées par la figure de Baal qui va à l'encontre des préceptes des religions monothéistes.

Le terme énoncé par le matelot serait dans une toute autre tentative de signification une forme de d'interjection désignant l'étonnement, l'appel au Dieu.

- Enfin nous explicitons le dernier pérégrinisme *Stupa* qui est un :

Monument reliquaire ou commémoratif d'origine indienne, caractéristique du bouddhisme, dont il est l'édifice essentiel et que l'on retrouve dans le jaïnisme (<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/stupa/74943>).

Ces pérégrinismes exposés ci-dessus sont d'après les informations recueillies issus du Parthe : *drachmes*, du Moyen-Persan : *pashiz*, *larins*, *vâl*, du Syriaque : *mar* et du Sanskrit : *stupa*. Énoncés majoritairement par l'instance narrative, l'appréhension de ces termes venus d'ailleurs, ils demeurent complexes étant donné que le texte ne fournit pas un contexte socioculturel distinct permettant de retracer leur origine. À l'inverse des termes renvoyant à la seconde modalité postulée par le Lawson-Hellu.

³² Poste d'observation placé assez haut sur le premier mât de certains bâtiments et où se tient l'homme de vigie (<https://www.larousse.fr>).

III.5.2.2. Du parthe, de l'araméen mais aussi du pehlevi

Les xénismes auxquels nous faisons allusion sont au nombre de quinze, incorporés au cœur de la structure linguistique porteuse avec un contenu informationnel conséquent, ils dévoilent une autre facette de la dynamique hétérolingue propre au roman maaloufien. Nous prenons ainsi acte des xénismes :

- *Hallé Hewaré* (Maalouf, 1991, p. 25), des mots araméens qui veulent dire « vêtements-blancs ».
- *Mârâm Barekh* (Maalouf, 1991, p. 42) énoncé en araméen accompagné par une glose : « seigneur, bénis ».
- *Philhellène*, tiré du Grec (Maalouf, 1991, p. 49) inséré par le narrateur qui revient sur le règne des souverains parthes qui « avaient pris le soin d'adjoindre constamment à leurs noms le titre de « Philhellène », « Ami des Grecs » ».
- *Gzyr* (Maalouf, 1991, p. 92), xénisme désignant un officier en uniforme d'après l'extrait : « Elle retomba quand il aperçut le gzyr en uniforme. Qui lui ordonna de s'approcher : - Le connais-tu ? demanda l'officier en désignant Mani ».
- *Ayar* (Maalouf, 1991, p. 97), « dernier mois du printemps » donc le mois de mai.
- *Tayyaye* (Maalouf, 1991, p. 107), « un arabe ».
- *Padham* (Maalouf, 1991, p. 139) « Mouchoir blanc que devait placer devant sa bouche quiconque approchait des objets sacrés, de crainte qu'ils ne fussent souillés par le souffle d'un mortel ».
- *Khvedodah* (Maalouf, 1991, p. 145), « le mariage entre frère et sœur, qui efface les péchés mortels et chasse les démons ».
- *khorrambash* (Maalouf, 1991, p. 145), « le présumé au rideau qui se tenait en permanence à côté du shah ».
- *Darbadh* (Maalouf, 1991, p. 167), « qui dirigeait la maison impériale ».
- *Spahdar* (Maalouf, 1991, p. 177), « un chevalier de haute lignée ».
- *Mobedhan-mobedh* (Maalouf, 1991, p. 198), « chef suprême des mages ».
- *Drusbadh* (Maalouf, 1991, p. 201) « chef des médecins de l'Empire ».

Les xénismes que nous venons d'exposer à l'instant sont accompagnés par des gloses qui assurent la cohérence des différents discours énoncés. Le lecteur n'aura donc pas à prendre en considération le contenu informationnel hors celui fourni à travers ces annotations brèves ou plus ou moins amples. Par ailleurs, les langues sources étayées au préalable sont tout aussi palpables dans cette deuxième modalité. Nous identifions clairement le Pehlevi ou moyen persan (*padham, khvedodah, khorrambash, darbadh, spahdar, mobedhan-mobedh, drusbad*), l'araméen (*Hallé-Hewaré, Mârâm, Barekh, Gzyr*), le grec (*philhellène*) et l'arabe (*ayar, tayyaye*).

Toutefois, l'instance narrative ne se met à aucun moment à découvert. C'est dire la difficulté qu'éprouve le critique pour prendre en charge l'origine linguistique de ces termes-là. Contrairement aux précédentes œuvres francophones objet d'étude, le narrateur du roman ne s'implique peu ou pas. Les événements se succèdent, les voix énoncent des discours et l'hétérolinguisme en tant que pratique littéraire demeure un vecteur pour les personnages romanesques, pour la somme de discours semés dans le texte et enfin pour ces langues autres qui s'agencent sur la langue d'accueil. Il n'y a point d'indices qui puissent justifier l'origine idiomatique de ces xénismes.

À priori, la distanciation effectuée par le narrateur vis-à-vis du lecteur atteste de ce fait. Peu de marques de subjectivité, un narrateur omniscient qui voit tout, sait tout, connaît tout qui nous fait découvrir les parties les plus intimes des différents personnages en présence. Loin du point de vue interne adopté par les différents narrateurs : Léon, Baldassare, Lesage et le Libanais que l'on retrouve dans *Le Rocher de Tanios* (1993), l'instance narrative dans *Les Jardins de Lumière* (1991) est dénuée de toute substance relative à son ancrage externe. La dimension historique, socioculturelle et religieuse propre au narrateur ne figurent donc pas au sein du roman. L'identification des langues sources à partir du contenu informationnel propre au narrateur omniscient en est bien évidemment affectée. Lecteurs et critiques devront vraisemblablement se fier à d'autres indices répartis dans le texte afin d'appréhender la dynamique hétérolingue générée par l'instance narrative.

III.5.2.3. Des langues imaginaires et distinctes à la fois

Une troisième modalité emboîte le pas aux xénismes et aux pérégrinismes relevés préalablement au cœur même de la matérialité du texte francophone. Désigné comme étant un outil méthodologique servant à l'ancrage discursif de ces langues venues

d'ailleurs, le transpolinguisme ou la transposition hétérolinguistique prend tout aussi part au sein de la dynamique hétérolingue du roman. Ceci à travers les différents discours énoncés exclusivement par les protagonistes de l'œuvre objet d'étude qui enracinent cette pluralité idiomatique dans le récit. Il s'agit pour l'heure de soulever tous les discours énoncés en langues autres et qui trouvent place au fil du récit par le procédé du transpolinguisme. Une chronique fort ancienne rapporte que :

Mani portait un pantalon flottant à jambes teintes de jaune rouille et de vert poireau. (Maalouf, 1991, p. 69)

Le jour où il avait quitté la palmerai. Le narrateur ne mentionne pas l'origine linguistique de ce témoignage qui remonte probablement à l'époque du prophète des Manichéens. Nous présumons qu'il fut énoncé soit en Pehlevi (moyen-persan) soit en araméen, l'ancêtre de l'arabe et de l'hébreu. Ce n'est que par pure déduction que nous présumons ce fait d'après la proximité des informations livrées par le chroniqueur. Il semblerait que ce dernier soit un contemporain de Mani dans la mesure où les détails mis à notre disposition sont d'une justesse effarante.

Le second extrait énoncé en langue source porte cette fois-ci une mention qui atteste de l'origine de la langue étrangère en question :

C'est mon fils !

Quel est ton nom ?

Pattig.

C'est un nom parthe, si je ne me trompe.

Oui, je suis parthe, originaire d'Ecbatane.

Et comment se fait-il que ton fils et toi parliez si bien l'araméen ?

Je suis venu très jeune au pays de Babel, et mon fils est né par ici, dans le village de Mardinu. (Maalouf, 1991, p. 92)

Énoncé en araméen, le discours en présence est dévêtu de sa matérialité préliminaire puisque c'est la langue française qui fait office de structure idiomatique porteuse. L'officier avec qui l'échange eut lieu évoque le fait que Mani et Pattig parlaient si aisément l'araméen, langue du pays de Babel dans laquelle s'expriment d'ailleurs les deux interlocuteurs.

La réplique de l'officier est considérée comme une mention soit l'un des deux procédés à travers lequel lecteur et critique pourront identifier le transpolinguisme :

Et comment se fait-il que ton fils et toi parliez si bien l'araméen ? (Maalouf, 1991, p. 92)

Nous retrouverons une fois encore cette langue sémitique à travers une mention du narrateur qui indique l'origine linguistique du discours énoncé par le prophète Mani. Parti en Inde pour prêcher la bonne parole, le voici qui foule les pieds de la terre ferme après un long voyage. Sur le parvis de l'une des Eglises de Saint Thomas, le chantre du manichéisme produit un discours en langue araméenne :

Mani s'exprimait en araméen, et ils n'étaient pas nombreux à tout comprendre : l'officiant, deux ou trois lettrés... (Maalouf, 1991, p. 111)

Le prêtre de Deb s'était aussi exprimé en araméen lors d'une causerie avec Malchos ami du prophète babylonien :

Nobles visiteurs, seriez-vous les seuls hommes dans cette ville à ignorer que nos souverains, les principes kushans, viennent d'être défaits par l'armée perse... ?.
(Maalouf, 1991, p. 114)

Le narrateur insère à l'image des deux premiers discours une mention indiquant la langue en usage :

Il parlait un araméen fort approximatif, coiffant la plupart des syllabes de l'accent erroné. (Maalouf, 1991, p. 114)

En marge de l'araméen qui est clairement identifiée au cœur des *Jardins de Lumière* (1991) nous relèverons aussi le pehlevi (moyen persan) à travers une clameur rituelle

Hommes, que votre langue veille à préserver votre tête, votre Maître et au milieu de vous. (Maalouf, 1991, p. 140)

Nous présumons que le pehlevi (moyen persan) est la langue source dans la mesure où nous ne disposons pas d'éléments révélant l'origine linguistique de l'extrait en présence. A la cour du roi des rois Sassanide Shapur 1^{er} une cavalcade de tambours précédait le chant liturgique qui était généralement produit en moyen-persan (langue des textes religieux).

La langue arabe figure aussi parmi ces langues sources qui façonnent la dynamique hétérolingue au sein du texte maaloufien. C'est un discours énoncé par un arabe « *un tayyaye* » qui donne vie à cet idiome.

A l'inverse des autres romans où l'arabe prédominait et ce à travers les trois modalités propres à la pratique hétérolingue du roman francophone, l'œuvre objet d'étude ne livre

pas un contenu sémantique conséquent. Hormis un ou deux termes clairement identifiés ainsi que l'extrait que nous insérons présentement, il n'y a point d'éléments susceptibles d'être soulevés :

Il disait que si la mort devait survenir, il préférerait que son âme soit dégagée à l'air libre et partie vers les cieux plutôt qu'elle ne soit engloutie dans les flots et ne demeure prisonnière des génies malfaisants qui règnent dans les profondeurs. (Maalouf, 1991, pp. 107-108)

Rapporté au style indirect par le narrateur, l'énoncé ne porte pas de mention en rapport avec son origine linguistique. Ce n'est qu'à l'aide de l'appartenance sociale de l'interlocuteur que nous présupposons la langue source de ce discours.

Enfin, le grec vient embellir la somme de langues étrangères incorporées au cœur de cette ultime œuvre maaloufienne. Un romain venu en messager au pays d'Edesse énonçait alors la réplique qui suit :

Si le divin maître redoute quelque piège, j'en réponds sur ma vie. Je resterai ici pendant que l'attaque se déroulera, et qu'au moindre soupçon de trahison de ma part ma tête soit le prix. (Maalouf, 1991, pp. 212-213)

La mention ajoutée par l'auteur conforte la démarche prônée par le narrateur quant à la présence des langues autres au cœur du roman maaloufien et que nous avons explicitée tout au long du présent chapitre :

Le Romain, jusque-là silencieux, jugea nécessaire d'intervenir. Dans un grec châtié. (Maalouf, 1991, p. 212)

Conclusion

Il serait juste de revenir pour conclure le présent chapitre sur les principaux points que nous avons eu à aborder afin d'apporter des éléments de réponse à la question centrale qui avait alimenté l'analyse en cours à savoir l'hétérogénéité du discours, l'introduction ainsi que l'organisation du tissu linguistique pluriel au sein du corpus objet d'étude.

En effet, l'hypothèse de la possible présence d'une multitude de langues au cœur du corpus maaloufien s'est conclue par des éléments de réponse conséquents suite à l'étude de la pratique hétérolingue au sein du roman maaloufien. Plusieurs langues érigeant l'hétérogénéité linguistique stipulée à l'aube du présent chapitre ont donc été identifiées, en l'occurrence : L'arabe, le persan, l'hébreu, le latin, l'italien vulgaire, le grec, l'anglais, le castillan, le turc, l'araméen et le parthe. Des langues articulant la

dynamique hétérolingue de l'œuvre maaloufienne témoignant au passage de la singularité du discours romanesque prôné par le prosateur. Un discours qui demeure un gage d'ouverture vers une sphère littéraire non seulement linguistique mais aussi sociale, civilisationnelle, culturelle et religieuse à la fois.

Outre l'incorporation de ces langues limitrophes à l'imaginaire maaloufien qui se manifestent d'ailleurs à l'écrit par les subtilités de la langue française, il est indéniable que le processus mentionné ici même n'aurait pu prendre part au discours d'ensemble sans ces stratégies textuelles d'ancrage permettant à ces mêmes codes linguistiques étrangers à la langue porteuse du roman de façonner la dynamique linguistique en place. Nous dûmes alors tenir compte de ces modalités textuelles d'ancrage d'une part, ceci en explicitant les procédés linguistiques en vigueur en nous basant sur les concepts de l'hétérolinguisme tel qu'ils sont envisagés par Grutman et Lawson-Hellu et en harmonisant d'autre part l'ensemble des idiomes sources avec la pluralité des discours énoncés.

L'harmonisation des structures linguistiques étrangères à celle du roman fut ainsi un haut lieu pour une mécanique plurilingue matérialisée par un ensemble de discours énoncés via l'instance d'énonciation mais aussi par les personnages maaloufiens en présence. Une hétérogénéité conçue au départ sur une contextualisation des fragments discursifs à partir de ressources informationnelles tirées du fond commun de l'humanité : civilisations, sociétés, histoires des hommes et des religions. Puis sur la base d'une énonciation qui nous renvoie intrinsèquement à ces mêmes dimensions externes à la littérature et qui semblent emboîter le pas à la mise en discours de la pratique hétérolingue.

Conclusion de la première partie

Il était en effet question à l'aube du présent travail de recherche de mettre en exergue les préceptes d'une analyse textuelle du discours dans le roman maaloufien située à la lisière de plusieurs champs d'étude à savoir la grammaire du texte, la linguistique textuelle, la linguistique de l'énonciation et l'analyse du discours. Ce qui nous avait conduits à porter un intérêt certain pour la pratique textuelle du discours prôné par Amin Maalouf à la lumière d'une linguistique textuelle dont l'objet empirique demeure le texte-discours. Les deux premiers chapitres consacrés respectivement à la cohésion puis à la cohérence du discours révèlent d'ailleurs la position adoptée vis-à-vis de la courante recherche.

Ainsi, les modèles sémantiques et ceux de la lexico-grammaire propres à la cohésion textuelle du discours auront servi à définir l'assemblage des unités phraséologiques du discours maaloufien d'ensemble. La démarche sémantico-lexicale et sémantico-pragmatique mettait à jour quant à elle les liages interphrastiques sur la base d'une cohérence textuelle édifée autour des trois structures thématique, sémantique et pragmatique qui ont ouvert la voie vers une prise en compte textuelle du discours maaloufien à un tout autre degré d'analyse. Deux hypothèses de départ en réponse à la problématique de l'édification du discours romanesque d'un roman à un autre et ce au niveau phrastique et interphrastique.

La cohésion du discours romanesque dans les différents objets d'étude est articulée à vrai dire sur des combinaisons lexico-sémantiques et lexico-grammaticales palpables au cœur des fragments discursifs énoncés par les différents narrateurs que nous avons eu à voir mais aussi par la multitude de personnages en présence. La dynamique linguistique s'est avérée être d'une grande homogénéité si nous prenons en considération les traits caractéristiques propres à la cohésion du discours maaloufien. Similitudes à l'échelle lexicale, sémantique et grammaticale présentes au cœur des dispositifs de cohésion structurale et de cohésion non-structurale.

Pour ce qui est de l'analyse portée vers la disposition inter-phrastique du discours maaloufien que nous avons menée dans un deuxième temps, la finalité résidait plus dans une logique du discours et une cohérence textuelle du discours que nous identifions au niveau thématique, sémantique et pragmatique à la fois.

En abordant la cohérence textuelle dans le discours romanesque de l'œuvre d'Amin Maalouf, plusieurs éléments de recherche posés hypothétiquement vers l'entame du chapitre en question ont pu être explorés. En effet, la cohérence du discours maaloufien repose bel et bien sur des stratégies identifiées à même l'ensemble des fragments énoncés que nous avons eu à traiter. Par ailleurs, certaines normes d'ordre référentiel, énonciatif et pragmatique régies par l'instance d'énonciation trouvent place et font que le discours maaloufien se développe sur une logique inter-phrastique singulière.

Thématiquement, des éléments référentiels renvoyant à l'instance d'énonciation marquent l'ensemble des discours énoncés traités. Sémantiquement, un système corrélant les différents cas ou pôles de l'analyse casuelle suscitent une interaction syntaxico-sémantique des phrases successives et les relations sémantiques établies entre les unités lexicales. Pragmatiquement, l'emploi des modes et des temps de la conjugaison propres au discours et à l'histoire s'enchaînent et prennent position de différentes manières. Une approche analytique qui donnait directement suite au premier chapitre et dont le but était de délimiter les bornes de la cohérence textuelle au cœur du discours maaloufien.

Le troisième chapitre qui clôt la première partie de la présente recherche transcende enfin les éléments de réponses apportés et s'inscrit dans une forme de continuité sans pour autant porter l'attention vers les mêmes préoccupations analytiques. La prise en compte des échanges de langues, des interactions entre les codes linguistiques qui traversent chaque roman maaloufien, les possibilités langagières qui s'installaient et qui se présentaient à nous lors de chaque nouvelle lecture furent un champ d'analyse assez fertile pour l'appréhension du discours maaloufien d'un point de vue plurilingue.

La dynamique du discours maaloufien opère vraisemblablement sur une dynamique linguistique qui ne relève pas uniquement du ressort de l'enchaînement lexico-sémantique ou lexico grammaticale ou encore moins d'une structure textuelle ternaire (thématique, sémantique et pragmatique à la fois) mais aussi d'une mise en discours qui pose les bases d'un enjeu véritable pour l'hétérogénéité linguistique du discours. La présence de diverses langues s'articulant à même les différents fragments discursifs ainsi que la mise en place d'un système d'ancrage de ces mêmes langues étrangères à celle du roman ne peuvent s'articuler que sur les modalités de la cohérence et de la cohésion discursive développées en amont. En d'autres termes, la cohésion du discours

maaloufien au niveau phrastique et sa cohérence au niveau inter-phrastique laissent entrevoir d'autres considérations d'ordre sociolinguistique au cœur de ce tout discursif.

Nous désignons en premier lieu ici l'ensemble des signes étrangers à la langue française que nous avons pris le temps de soulever dans l'ensemble des objets d'étude traités ; les processus liées à leur incorporation, intégration dans la somme de discours recueillis et dans le discours maaloufien globalement mais aussi les liens qu'ils entretiennent au niveau de la dynamique textuelle du discours observée dans les deux premiers chapitres. Nous soulignons en second lieu la transposition du tissu linguistique de ces langues venues d'ailleurs au sein du roman et le champ linguistique pluriel qu'elles mettent en place à travers une infinité de possibilités et d'agencements propres à la transposition linguistique.

A priori, l'analyse des combinaisons possibles des unités cohésives de la « phrase » en partant des positions théoriques d'Hassan et d'Halliday mais aussi la prise en compte de l'unité « texte » et des enchaînements transphrastiques telles qu'elles sont envisagées par la linguiste Lita Lundquist jettent les bases d'une pratique du discours-texte au cœur de l'œuvre d'Amin Maalouf. Les modalités qui régissent l'hétérolinguisme du roman maaloufien au confluent des travaux de recherche menés par Renier Grutman et Laté Lawson-Hellu posent quant à eux des résolutions cruciales pour la délimitation de l'incursion de la dimension discursive en deçà des frontières du texte.

Nous sommes dès lors enclins à dire que le morcèlement disciplinaire entre les bornes du texte et les balises du discours ne peut se limiter ni aux simples faits cohésifs agençant tout énoncé au cœur du texte littéraire ni à une approche sémantico-pragmatique qui tâcherait de délimiter les fondements de la cohérence textuelle des énoncés. L'identification même de plusieurs tissus linguistiques hétérogènes au sein du discours maaloufien et l'examen de sa dimension phrastique et textuelle à la fois ne peuvent suffire à envisager la dynamique discursive à l'intérieur de l'œuvre littéraire d'Amin Maalouf. Il nous faudrait à l'évidence aller au-delà du présent postulat en accordant une importance particulière à l'incursion du discursif dans la composante « texte ».

**DEUXIEME PARTIE : LE ROMAN
MAALOUFIEN A L'EPREUVE DE
L'ANALYSE DU DISCOURS**

Introduction de la deuxième partie

A vrai dire, le second volet du présent travail de recherche s'articule du moins à ses débuts sur la question de l'organisation de la mise en discours dans l'œuvre d'Amin Maalouf et plus particulièrement à l'incursion des genres de discours au sein du texte-discours. Des formations discursives porteuses à priori d'un ensemble de connaissances historiques et religieuses à la fois favoriseraient ainsi l'ancrage de deux dimensions principales identifiées à même le texte. En l'occurrence la dimension historique (événements, faits, conflits, anecdotes) et la dimension religieuse par l'enracinement de ce même discours dans l'héritage commun des religions monothéistes qui traversent l'œuvre du romancier.

Deux genres de discours qui semblent grandement participer à la mise en discours qui serait imprégnée d'un fond commun historique et religieux à la fois. Deux discours qui se verraient aussi attribuer une valeur illocutoire et une orientation argumentative qui soumettrait à priori tout fragment discursif à une production/interprétation d'une réalité historico-religieuse inhérente à l'œuvre. L'analyse de l'ancrage du discours dans l'histoire des hommes et des nations ainsi que l'étude du rapport étroit établi entre le discours et le fond commun religieux cherchent donc à privilégier la référentialité du discours maaloufien qui permettrait à l'auteur à l'instar de l'ancrage linguistique abordé plus haut d'accorder une véracité ou du moins une forme de plausibilité à sa mise en discours. Un volet analytique qui tend ainsi à retracer les discours historico-religieux ayant marqué l'aventure humaine aussi bien orientale qu'occidentale et l'enjeu argumentatif derrière leur intronisation.

La dynamique discursive du roman maaloufien envisagée dans une préoccupation textuelle portée vers l'agencement du discours-texte serait dans une toute autre perspective de recherche assujettie à un système de corrélation ou de liage élaboré à priori sur la base de certaines opérations de textualisation et à une segmentation des unités textuelles tout à fait remarquable. Il y aurait ainsi certains regroupements rendus possibles par la présence des médiatifs et à travers des organisateurs textuels et des unités plus prépondérantes encore. Des unités de liage à l'échelle lexicale, interphrastique et textuelle qui laisseraient entendre une textualisation du discours romanesque tributaire d'une structuration graduelle. Il sera donc question tout au long

du cinquième chapitre d'étudier la textualisation du discours d'ensemble par la prise en charge des micro-structures et des macro-structures de la structure textuelle du discours.

C'est dans une toute autre philosophie du langage au final que cette mise en discours se réclamerait d'une forme d'hétérogénéité à partir de la pluralité de langues, langages, dialectes mais aussi de voix qui modélisent la pratique du roman polyphonique. Une logique pluraliste échafaudée sur des porteurs discursifs qui accorderait une matérialité hétérogène à la composante discursive. Une pluralité de voix pour une pluralité de discours en somme.

Si la finalité du tout premier chapitre de cette deuxième partie de l'étude en cours reviendrait à prendre en considération la sociodiscursivité des discours et leurs modalités d'ancrage au cœur du texte maaloufien en questionnant le discours maaloufien à la lumière des travaux de recherche de Michel Foucault ; le deuxième chapitre délimiterait dans une toute autre mesure les bornes du discours maaloufien en partant du champ de recherche de l'AD telle qu'elle fut élaborée par Jean Michel Adam. L'enjeu relatif à la mise en exergue de la dynamique d'ensemble du discours maaloufien passe aussi par la prise en charge d'une pluralité de discours que ne nous pouvons situer simplement à l'échelle linguistico-discursive, sociodiscursive ou énonciative.

Il nous faudrait mettre la main dans un troisième et dernier chapitre sur ce qui fait la complexité et à la fois la pluralité du discours romanesque de l'œuvre d'Amin Maalouf en explorant d'autres sentiers à même d'éclairer notre démarche analytique. Les travaux de recherche de Michael Bakhtine serviront de base théorique à cet effet à côté d'une approche inspirée de la théorie générale de la musique que nous proposons en temps et en heure à cet effet.

**CHAPITRE IV. LE DISCOURS
MAALOUFIEN : ENTRE HISTOIRE
ET RELIGION**

Introduction

Le discours maaloufien est vraisemblablement porteur de deux dimensions fondamentales à l'articulation de la prise de parole du narrateur et des différents personnages qui traversent l'ensemble des romans que nous aurons à traiter. Un contenu informationnel à la fois historique et religieux est à priori posé à même le texte. La productivité du texte et l'appréhension de ces liens intrinsèques par le lecteur suggèrent donc une lecture de texte à texte. Une somme de connaissances que nous mettrons à vrai dire au profit de la réception de l'œuvre.

Le prosateur semble par ailleurs accorder une primauté à l'attribution d'une valeur illocutoire à son énonciation. La mise en discours serait le théâtre d'une orientation argumentative indissociable d'une prise en charge énonciative, dans la mesure où les fragments discursifs possèdent une valeur et une force illocutoire. L'appropriation de l'appareil formel de la langue par l'instance d'énonciation démontre ainsi une intention et une volonté d'agir sur ses lecteurs. Ce qui nous amène à considérer la réalisation des actes de discours et leur pertinence au cœur des fragments à connotation historique et religieuse soulevés dans un premier temps.

Du reste, l'assise théorique pour le présent chapitre repose sur des notions fondamentales pour l'analyse du discours. Des concepts tirés principalement des travaux de Jean Michel Adam (2005) et de Michel Foucault (1969) auxquels nous feront appel pour répondre à la question de l'organisation de la prise de parole et son ancrage dans deux dimensions manifestes.

I. Analyse du discours et textualité

C'est sur de nouvelles bases que le linguiste Jean Michel Adam réoriente la perspective de recherche portée sur l'analyse de discours. Il propose ainsi de mettre en relation « une linguistique textuelle débarrassée de la grammaire du texte et une analyse de discours émancipée de l'analyse de discours française (ADF) » (Adam, 2011, p. 31). Le chercheur définit sa linguistique textuelle comme « un sous-domaine de champ plus vaste de l'analyse des pratiques discursives » (Adam, 2011, p. 31) en postulant à la fois une séparation et une complémentarité des tâches et des objets de la linguistique

textuelle et de l'analyse de discours. Il accompagne sa position scientifique par un schéma (Adam, 2005, p. 19) que nous insérons ci-dessous :

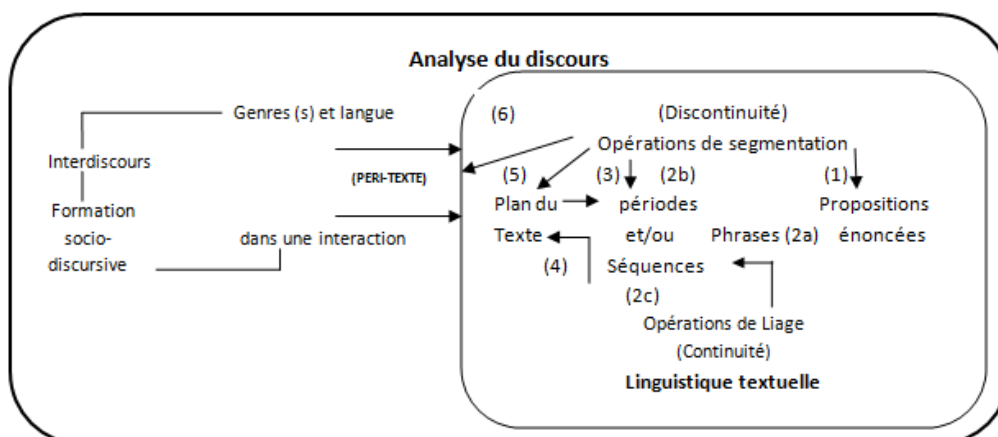


Figure 26 : Déterminations textuelles et régulations énonciatives (Adam, 2005, p. 19)

Ce schéma propose un jeu complexe d'opérations, entre des déterminations textuelles « ascendantes » (de droite à gauche) qui régissent les agencements de propositions au sein de l'unité TEXTE (objet de la linguistique textuelle) et des régulations « descendantes » (de gauche à droite) que les situations d'interaction dans des lieux sociaux, des langues et des genres donnés imposent aux énoncés (objet de l'analyse de discours). Adam explique que c'est « sous l'impact des besoins d'expression et des nécessités de l'interaction, les énoncés prennent des formes infinies, mais les genres et les langues interviennent comme facteurs de régulation » (Adam, 2011, p. 31).

L'émergence des deux disciplines dont il est question s'est faite d'une manière autonome sans qu'il n'y ait d'altération. Adam en partant de la réflexion d'Ali-Bouacha propose de tisser un lien assez évident entre l'une et l'autre :

D'un côté on met en relation du texte dans son appréhension immédiate avec une activité discursive à laquelle il renvoie ou plus précisément à laquelle on le fait renvoyer, et de l'autre, on considère ce texte comme un ensemble de données linguistiques brutes qu'il faut ensuite traiter en données discursives. Celles-ci sont nécessairement filtrées par des propriétés linguistiques à partir desquelles il est possible de décrire des propriétés discursives. (Ali-Bouacha, 1993, p. 41)

A vrai dire, la jonction entre le linguistique et le discursif s'effectue par le biais de l'unité texte qui se constitue à la fois un ensemble de données linguistiques liées par des opérations exposées dans la figure précédente mais aussi par des régulations qui prennent en charge l'énonciation, soit la mise en discours de la langue et par conséquent celle du texte. Nous sommes enclins à dire suite à ce qui vient d'être abordé que la

problématique prônée par l'analyse textuelle des discours s'articule autour de la conceptualisation de l'objet phrase, de l'énoncé et par extension du texte et du discours suivant les termes que préconise l'analyse textuelle des discours.

Ali-Bouacha a selon nous bien explicité le rapport entre les deux disciplines en axant sa réflexion sur ce qu'il désigne par « du texte » soit toute production à l'écrit et l'activité discursive qui régule cette même production. Chose que nous retrouverons aussi chez Stierle qui parle d'un transfert du texte en discours. En effet d'après ses dires « le discours est nécessairement assujéti à l'activité d'arrière-plan du lecteur, qui ne se contente pas de percevoir du texte, mais l'organise avant tout en discours » (Stierle, 1977, p. 426). Il appert donc qu'en dépit des frontières préétablies par le cadre de recherche scientifique, la perspective entreprise par Jean Michel Adam tisse d'étroites relations interdisciplinaires qui offrent une panoplie d'outils théoriques nécessaire à la compréhension du textuel dans le discursif et vice versa.

I.1. Les formations sociodiscursives

Michel Foucault arrive à démontrer dans le sillage de la réflexion portée conjointement vers la linguistique et l'analyse de discours que l'unité linguistique « phrase » ou « proposition » ne peut revêtir la forme d'une unité de discours énoncé sauf si cet énoncé est relié à d'autres :

Il ne suffit pas de dire une phrase, il ne suffit même pas de la dire dans un rapport déterminé à un champ d'objets ou dans un rapport déterminé à un sujet pour qu'il y ait énoncé – pour qu'il s'agisse d'un énoncé : il faut la mettre en rapport avec tout un champ adjacent. [...] On ne peut dire une phrase, on ne peut la faire accéder à une existence d'énoncé sans que se trouve mis en œuvre un espace collatéral. Un énoncé a toujours des marges peuplées d'autres énoncés. (Foucault, 1969, p. 128)

Partant de là, le philosophe postule la notion de formation discursive qu'il introduit dans le second chapitre de *L'Archéologie du savoir* (1969). En décrivant les relations susceptibles d'être réalisées entre différents énoncés, le penseur dit ne pas vouloir négliger toute forme de discontinuité, de coupure, de seuil ou de limite en s'approchant du champ du discours et de leurs connexités (Foucault, 1969, p. 47). En outre, il émet une hypothèse voulant que divers énoncés répartis dans le temps doivent certainement se référer à un même objet qui se renouvelle continuellement. (Foucault, 1969, pp.48-49).

Il fait à titre d'exemple appel à l'évolution des énoncés médicaux du XVIIe et ceux du XVIIIe siècle ou encore les sentences juridiques et les mesures policières entreprises au jour d'aujourd'hui.

Une seconde hypothèse qu'il avance pour définir un groupe de relations entre les énoncés s'articule sur des concepts de forme et de type d'enchaînement. Foucault désigne par forme ce qu'il contextualise avec le jargon médical « un corpus de connaissances qui supposait un même regard posé sur les choses » (Foucault, 1969, p.50). Il lui semblait d'ailleurs que le discours clinique s'organisait autour « d'hypothèses sur la vie et la mort, de choix éthiques, de décisions thérapeutiques, de règlements institutionnels, de modèles d'enseignements » (Foucault, 1969, p. 50) qu'il renvoie à la notion de type.

D'après ce qui est énoncé par le philosophe, il faudrait caractériser et individualiser la coexistence de ces énoncés dispersés et hétérogènes ; le système qui régit leur répartition, l'appui qu'ils prennent les uns sur les autres, la manière dont ils s'impliquent ou s'excluent, la transformation qu'ils subissent, le jeu de leur relève, de leur disposition et de leur remplacement (Foucault, 1969, p. 51). Une dernière hypothèse relative à l'unicité thématique des énoncés regroupés vient étayer la notion de formation discursive, selon Foucault « il est légitime en première instance de supposer qu'une certaine thématique est capable de lier et d'animer comme un organisme qui a ses besoins, sa force interne et ses capacités de survie, un ensemble de discours » (Foucault, 1969, p. 53).

Conformément aux quatre hypothèses fixées au départ par le philosophe (nous n'en retiendrons ici que trois) Michel Foucault propose des éléments de réponse que nous retrouvons dans une formulation concise

Dans le cas où on pourrait décrire, entre un certain nombre d'énoncés, un pareil système de dispersion, dans le cas où entre les objets, les types d'énonciations, les concepts, les choix thématiques, on pourrait définir une régularité (un ordre, des corrélations, des positions et des fonctionnements, des transformations), on dira, par convention, qu'on a affaire à une formation discursive. (Foucault, 1969, p. 56)

Il ajoutera que les conditions auxquelles sont soumis les éléments de cette répartition (objets, modalités d'énonciation, concepts, choix thématiques) devraient être désormais désignées par la notion de règles de formation. Toutefois, la notion développée par Foucault est sujette à une critique fondatrice établie par Michel Pêcheux qui en a fait un concept cathédral de l'Ecole française d'analyse du discours :

[Les] formations discursives [...] déterminent ce qui peut et doit être dit (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée : le point essentiel ici est qu'il ne s'agit pas seulement de la nature des mots employés, mais aussi (et surtout) des constructions dans lesquelles ces mots se combinent, dans la mesure où elles déterminent la signification que prennent ces mots [...], les mots changent de sens selon les positions tenues par ceux qui les emploient [...] Les mots « changent de sens » en passant d'une formation discursive à une autre. (Pêcheux, 1990, p. 148)

Les mots changent de sens en passant d'une formation discursive à une autre, ce qui nous renvoie forcément à l'énoncé qui est considéré d'après une situation d'énonciation et un régime de matérialité bien distinct. Une phrase ne constitue pas le même énoncé suivant Michel Foucault (1969, p. 132), même si cette unité est composée par les mêmes mots, pourvue d'un même sens, maintenue dans son identité syntaxique et sémantique. Qu'elle soit articulée par un locuteur dans une conversation anodine, ou imprimée dans un roman, qu'elle ait été écrite un jour ou des siècles en arrière, qu'elle revêtisse une forme scripturale ou orale ; il lui faudrait pour être considérée comme tel des coordonnées, un statut matériel et certaines caractéristiques intrinsèques.

Bakhtine admet que « toute proposition, fût-elle complexe, dans le flux illimité de la parole peut être répétée en un nombre illimité de fois, sous une forme parfaitement identique [...] ne peut jamais être réitérée : on aura toujours un nouvel énoncé » (Bakhtine, 1984, p. 316-317).

Implicitement, il appert que la problématique de la transposition interdimensionnelle entre la dimension textuelle et la dimension discursive est l'axe central de l'activité énonciative. En effet, en débroussaillant le champ méthodologique de l'analyse du discours et sa genèse ; Jean Michel Adam met en évidence l'organisation interne du texte en le percevant comme un discours. A ce propos, Karlheinz Stierle définissait dès 1977 le passage du texte au discours en ces termes : « Le discours est nécessairement assujéti à l'activité d'arrière-plan du lecteur, qui ne se contente pas de percevoir un texte, mais l'organise avant tout en discours » (Stierle, 1977, p. 426).

A l'instar du théoricien allemand, Adam revisite le champ de l'analyse du discours en repensant deux notions qu'il juge fondamentales à l'élaboration d'une mécanique interprétative intrinsèque et extrinsèque à la fois. Nous tâcherons ainsi suite à ce qui vient d'être énoncé d'introduire les notions de « co-texte » et de « contexte » que le linguiste met en étroite relation avec le(s) texte(s).

I.2. Contexte, Co-texte et Texte

L'ouverture de la linguistique vers l'interprétation prendrait effet à l'instant où l'on commence à « récuser la notion de conditions de production, et son corollaire, la situation de communication, en situant les sources interprétatives des textes en leur sein » (Guilhaumou, 2002, p.32). Pour avancer dans ce sens, Adam fait en sorte de délimiter le cadre dans lequel les concepts en présence évoluent.

D'une part, il faudrait tenir compte de la confusion du premier concept avancé : le contexte. Selon Kleiber, nous devons différencier entre le contexte comme « éléments qui complètent ou qui assurent l'interprétation globale d'un énoncé » et « les sites d'où proviennent, soit directement, soit indirectement, c'est-à-dire par inférence, ces éléments » (Kleiber, 1994, p. 14). D'autre part, le second concept introduit à priori le « co-texte » est perçu comme un ensemble de données propres à l'environnement linguistique immédiat (co-textuelles). (Adam, 2011, p. 38).

Adam affirme entre autres que les informations du contexte sont traitées sur la base des connaissances encyclopédiques des sujets et sur leurs préconstruits culturels. Par ailleurs, il participe à la construction du sens des énoncés. Chose qui amène Kleiber à penser que « les phrases hors co(n)texte des livres de grammaire, de syntaxe, de sémantique, voire de pragmatique, deviennent des énoncés interprétables en faisant appel à un co(n)texte par défaut » (Kleiber, 1994, p. 16). Tout énoncé aussi bref ou complexe soit-il requiert toujours un co(n)texte. Adam clarifie par ailleurs l'emploi de la notion de « co(n)texte » et dit que l'interprétation d'énoncés isolés porte autant sur la (re)construction d'énoncés à gauche et/ou à droite que sur la contextualisation des énoncés. (Adam, 2011, p. 39). Dans une interaction à l'écrit³³, le co-texte est immédiatement accessible, s'il suffit à l'interprétation le lecteur n'ira pas chercher ailleurs.

George Mounin postule que la situation est un fait linguistique, elle constitue l'unité d'analyse de l'énoncé linguistique, unité qui a une valeur fonctionnelle (Mounin, 1969, p. 263). Il propose de fournir une lecture univoque du texte en saisissant le message linguistique inhérent à cet objet (Mounin, 1969, p. 281). Adam évite de procéder comme le préconise Mounin et pense plutôt que la contextualité de l'écrit va de texte à

³³Le fait de lire une œuvre littéraire est considéré comme une interaction dans le mesure où le lecteur fait appel au co(n)texte afin de saisir le message transmis par l'auteur/narrateur.

texte (Adam, 2011, p. 40), expression qu'il emprunte d'ailleurs à Rastier (1998, p. 106). En avançant l'exemple d'une phrase de la clause de *Nadja* d'André Breton, Adam insiste dans un premier temps sur le Co-texte à gauche étant la mémoire du texte lu ou des textes préalablement lus (*Les Chants de Maldoror* et *les Poésies* d'Isidore Ducasse ou encore le discours de Louis-Adolphe Thiers en 1871 à l'assemblée nationale). Puis dans un second temps sur le contexte d'énonciation qui est lié à la mémoire intertextuelle et dans lequel le texte est construit. Frédéric Cossutta et Dominique Maingueneau disent à ce sujet que :

L'œuvre s'énonce à travers une situation qui n'est pas un cadre préétabli et fixe : elle présuppose une scène de parole déterminée qu'il lui faut valider à travers cette parole même. L'œuvre se légitime à travers une boucle paradoxale : à travers le monde qu'elle met en place, il lui faut justifier tacitement la scène d'énonciation qu'elle impose. (Cossutta, 2004, p. 206)

I.3. La mémoire discursive

Adam en évoquant l'Appel du 18 juin 1940 conclut son propos en soulignant que tout acte de discours ne pourrait être considéré comme tel sans une (re)définition-schématisme de sa situation d'énonciation. (Adam, 2011, p. 42). Selon lui, De Gaulle accomplit des actes de discours légitimés à la fois par la dynamique interne de chacun de ses discours puis par chacune de ses (re)définitions-schématismes du contexte. Il ajoute que l'interprétation de toute schématisation discursive mobilise des savoirs partiels, des savoirs encyclopédiques. (Adam, 2011, p. 42). Cette conception de la mémoire discursive est définie par Berrendonner comme étant « l'ensemble des savoirs consciemment partagés par les interlocuteurs » (Berrendonner, 1983, p. 230).

Ou encore par Adam qui pense qu'elle est à la fois « ce qui permet et ce que vise une interaction verbale » (Adam, 2011, p. 42). La mémoire discursive n'est pas tant alimentée en permanence par des événements de la situation extralinguistique que par les énoncés portant sur ces événements et constituant eux-mêmes des événements. (Adam, 2011, p. 42).

L'illustration de *Nadja* faite par Jean Michel Adam conforte ce postulat dans la mesure où l'intertextualité de l'œuvre Breton et l'intertextualité d'une « petite phrase » emblématique du discours politique conservateur français font partie du contexte de l'énoncé-clause de *Nadja*.

« Cette opération de construction interprétative du sens d'un énoncé passe par un mouvement qui va d'un texte à un autre, de textes à textes au sein d'un ensemble défini perçu comme corpus de textes » (Adam, 2011, p. 13). Il est question de proposer ainsi des éléments de contextualisation et donc de construction de son sens en discours.

I.4. Du Discours comme action au Texte

Dès que le texte est défini comme une « occurrence communicationnelle » (Beaugrande et Dressler, 1981), la linguistique textuelle peut apparaître comme une pragmatique textuelle (Adam, 2011, p. 44). C'est pour cette raison que la linguistique textuelle a cherché ses modèles théoriques dans la Textlinguistik allemande des années 1960-1970 et dans la Textpragmatik des années 1980. Comme l'écrivait Rainier Warning à la fin des années 1970 : « Une théorie pragmatique du texte qui ne se contente pas de s'arroger ce nom n'aura pas pour objet des phrases performatives selon Austin, mais des types de discours institutionnalisés » (Warning, 1979, p. 325). Jean Michel Adam semble cerner son objet en établissant le lien entre l'analyse du discours et cette pragmatique dont il est question présentement. Les pratiques discursives institutionnalisées (les genres de discours) doivent ainsi être prises en considération via l'interdiscursivité. C'est ce qui s'apparente vraisemblablement à une pragmatique textuelle.

Le lien entre le langage est l'action a d'ores et déjà été établi par Charles Bally lors du tournant actionnel. Le linguiste postulait à l'aube des années 1950 que « le langage reflète encore, cela va sans dire, la face positive de la vie, cette aspiration, cette tension, ce besoin perpétuel de réaliser une fin [...] c'est-à-dire cette tendance qui pousse la parole à servir l'action » (Bally, 1951, p. 17-18).

Il appert ainsi que le langage devient un argument solide, une arme usitée pour imposer sa parole et donc par ricochet, sa vision du monde et sa pensée aux autres. Afin d'envisager la textualisation du langage en action Jean Michel Adam propose un schéma permettant de mieux préciser les niveaux ou plans d'analyse relatifs à l'analyse discursive et à l'analyse textuelle³⁴.

³⁴La figure 26 « déterminations textuelles et régulations énonciatives » introduite précédemment au cours de ce chapitre est étayée par la figure 27 qui met en jeu les niveaux d'analyse propre au texte et au discours.

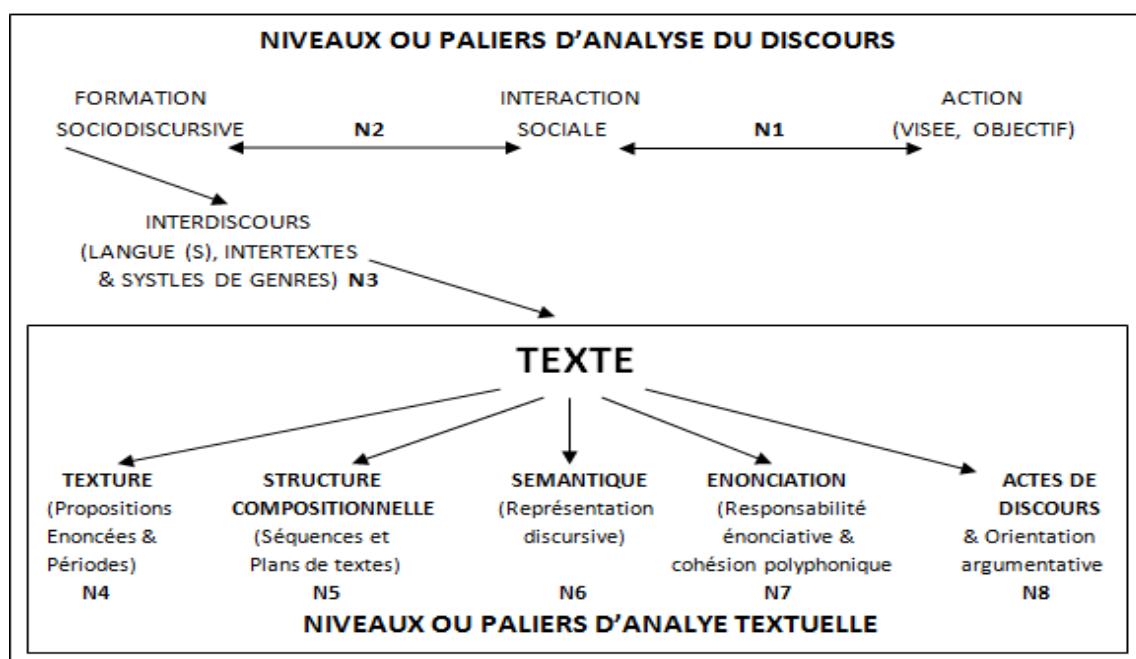


Figure 27 : Niveaux d'analyse du discours et d'analyse textuelle (Adam, 2011, p. 45)

Toute action langagière s'inscrit d'après Jean Michel Adam dans un secteur donné de l'espace social qui doit être pensé comme une formation sociodiscursive « c'est-à-dire comme un lieu social associé à une langue (sociolecte) et à des genres de discours » (Adam, 2011, p. 47). Le présent propos concorde avec le champ interdisciplinaire dans lequel s'inscrit la recherche en cours. Partant des fondements d'une linguistique textuelle qui théorise dans le cadre de l'analyse du discours les agencements d'énoncés dans l'unité texte ; l'approche en vigueur porte sur la description et l'analyse des opérations qui prennent effet à travers les énoncés. Adam donne plus de détails sur l'analyse en elle-même et indique que :

Les unités textuelles subissent deux types d'opération de textualisation. D'une part elles sont découpées par segmentation (typographique à l'écrit) [...] Marquage de paragraphes ou strophes et de subdivisions de parties d'un texte à l'écrit. D'autre part, les unités textuelles sont [...] reliées entre elles par des opérations de liage qui sont des constructions d'unités sémantiques. (Adam, 2011, p. 47)

II. Les mécanismes discursives d'ancrage dans le roman d'Amin Maalouf

Avant de concrétiser l'ensemble des postulats théoriques qui nous ait été donné de voir à l'aube de cette seconde partie consacrée à l'analyse de discours, nous devons impérativement délimiter les points cardinaux sur lesquels s'articulera notre expertise. Tout d'abord, il est question de prendre en considération les énoncés partant des différents corpus d'Amin Maalouf. Etant l'unité élémentaire de l'analyse de discours, cette composante constituera l'objet sur lequel portera la majorité du présent chapitre. Afin d'en cerner la substance, il nous faudra ensuite apporter des éléments de réponse à l'activité discursive qui alimente chacune des œuvres que nous aurons à traiter. Ceci par la prise en compte des différentes formations discursives et du contexte d'énonciation relatif à chacune d'entre elles.

En outre, l'intérêt que nous accorderons à la situation d'énonciation de la somme des productions verbales tâchera de mieux expliciter l'aspect sociodiscursif de l'œuvre maaloufienne. En effet, en tissant d'étroites relations entre le langage et sa réalisation par des porteurs discursifs (par le biais d'une action quelconque donnant lieu à tout discours énoncé), nous essaierons de lever le voile sur le questionnement de départ visant à comprendre préliminairement la mécanique de l'ancrage du discours dans le texte maaloufien.

Ayant atteint ce point capital du chapitre chemin faisant, il sera question par la suite d'étayer l'argumentaire de départ relatif à l'appréhension des opérations majeures qui régissent la textualisation du discours. Nous tenons finalement à dire que la somme d'énoncés que nous aurons à traiter sont tirés des œuvres majeures analysées dans la précédente partie à savoir *Léon l'Africain* (1986), *Samarcande* (1988), *Les Jardins de Lumière* (1991), *Le Rocher de Tanios* (1993), *Le Périple de Baldassare* (2000).

II.1. Du discours au récit

L'ancrage de la composante discursive au cœur de l'œuvre maaloufienne est fondé sur certaines bases qu'il nous faudra poser avant même de prétendre à une analyse textuelle partant des différents énoncés recueillis. En effet, d'après ce que nous livrent les romans objets d'étude il appert que la mise en texte du discours s'articule sur des données

similaires d'un récit à un autre. Hormis le fait que toute production verbale sera singulièrement considérée et se verra par ailleurs attribuée une analyse co(n)textuelle, il sera question tout au long de notre démarche analytique de mettre en relation le discours avec la somme de réseaux intertextuels et interdiscursifs qu'il côtoie. Nous tâcherons ainsi d'étayer les questions qui chapotent le présent chapitre avec une étude visant à cerner les différentes formations discursives d'un point de vue textuelle et discursive.

II.2. L'Histoire : Une conjoncture substantielle

Les œuvres que nous avons eu déjà à traiter tissent des rapports particuliers avec des événements antérieurs à l'acte d'écriture. En choisissant de s'inscrire dans le genre du « roman historique », Maalouf opère bien évidemment avec une composante référentielle enracinée dans le vécu de l'humanité. Celle-ci reste palpable à travers le contenu informationnel fourni soit par la figure du narrateur ou bien par les personnages qui traversent les romans. D'après ce que nous avons pu entrevoir en parcourant l'ensemble des récits maaloufiens, nous arrivons à déceler dès à présent des faits clairement identifiables, authentiques, vérifiables, périodiques que chaque production littéraire fait en sorte de mettre en avant.

III. Discours, Textes et Histoire

Pour l'heure, il s'agit d'interroger l'ensemble des rapports établis au sein de cette composante ternaire qui rappelons-le est à la croisée du discours (mis en action par la parole des personnages clés de l'œuvre maaloufienne) de l'ensemble des textes auxquels il fait référence et à l'Histoire qui en est un référent. Tout porte donc à croire qu'un lien entre le (les) discours, le (les) texte (s) et l'Histoire tend à être édifié au cœur de l'œuvre d'Amin Maalouf.

III.1. *Léon l'Africain* : L'héritage arabo-musulman

Léon l'Africain (1986) à titre d'exemple s'édifie sur des faits mémorables que nous pouvons relever en parcourant le récit de vie d'Hassan al-Wazzan.

III.1.1. La fin de l'Andalousie musulmane

Tout a commencé le 22 Moharram 883 correspondant au 25 avril de l'année du Christ 1478. Ce jour-là des trombes d'eau s'abattirent sur Grenade, capitale de l'Andalousie musulmane. Les Grenadins n'avaient plus le cœur aux festivités à cause du Sultan en place. Le narrateur qui n'est autre qu'Hassan al-Wazzan revient sur la colère de ses semblables en parlant de la plus haute instance de la sorte :

Tous les habitants de la ville s'étaient persuadés que le premier responsable de ce malheur, l'homme qui avait attiré sur eux la colère divine, n'était autre que l'arrogant, le corrompu, l'injuste, le dépravé Abou-el-Hassan Ali, fils de Saad le Nasride, vingt et unième et avant dernier sultan de Grenade, que le Très-Haut efface son nom de toutes les mémoires. (Maalouf, 1986, p. 24)

Le discours du narrateur est révélateur dans la mesure où il concorde avec l'hypothèse qui voudrait que toute production verbale énoncée par un personnage maaloufien détient une référentialité historique. En insérant le nom du sultan Boabdil tout en délivrant sa lignée, il ne peut y avoir de doute possible sur le repère événementiel explicité au cœur même du discours ci-dessus. Nous tenons à rappeler que Boabdil fut le dernier roi de la dynastie des Nasrides, à l'aube de la Reconquista menée par les rois catholiques. Bien avant cela, le règne des Nasrides « ...originaires du Maroc (tribu des Béni Nazar) commence en 1195 avec Alhamar I, ami du roi Ferdinand III dit Ferdinand le Juste. Jusqu'au règne de Mulhey Hacen, le père de Boabdil, les assassinats et les trahisons se succèdent » (Mimoso-Ruiz, 2008, p. 2).

Les faits précédents la chute du dernier grand royaume arabo-musulman sont le fruit d'un amas de politiques désastreuses qui ont amené le sultan à remettre les clés aux mains des Ibériques. Nos sources attestent que :

L'héritage que reçoit Boabdil en succédant à son père, de manière légale, après sa mort, est lourd à porter. Non seulement son accession au trône est entachée de complots, parmi lesquels celui du massacre des Abencérages, mais l'unification du royaume d'Espagne se trouve consolidée par le mariage d'Isabelle de Castille et de Ferdinand d'Aragon en 1480. (Mimoso-Ruiz, 2008, p. 3).

III.1.2. Grenade : entre guerre fratricide et lutte pour le trône

Le récit suivant trouve écho au cœur même de *Léon l'Africain* (1986) étant donné que le narrateur principal insère ce fragment historique au fil de sa mise en discours. L'extrait qui suit conforte notre postulat et démontre le lien entre l'intertexte (les événements

relatifs à la chute de Grenade) et le discours tenu par Hassan al-Wazzan qui aborde le sujet ainsi :

Pour monter sur le trône, il avait renversé et emprisonné son propre père. Pour consolider son pouvoir, il avait fait trancher la tête des fils des plus nobles familles du royaume, parmi lesquels les valeureux Abencérages [...] Sous l'influence de Soraya il plaça sa propre femme Fatima ainsi que ses deux fils, Mohamed, dit Bouabdillah ou Boabdil, et Youssef en résidence forcée dans la tour de Comares. (Maalouf, 1986, pp. 24-26)

La guerre civile qui s'ensuivra ainsi que l'union de la Castille et de l'Aragon mettra en péril les Musulmans qui sont désarçonnés face à la guerre parricide à laquelle se livrent Boabdil et son père Abou-l-Hassan. Al-Wazzan exprimera d'ailleurs son amertume ainsi :

Le royaume était désormais divisé en deux principautés ennemies qui allaient s'entre-déchirer sous le regard amusé des Castellans. (Maalouf, 1986, p. 28)

III.1.3. L'exil du sultan Boabdil ou la soumission

D'autres discours énoncés par le narrateur peuvent être qualifiés d'« historiques » en raison du contenu informationnel assez évident. Nous relèverons ainsi l'exil de Boabdil qui aurait connu sur l'un des cols de Grenade un instant empli de remords et de nostalgie désigné par Henry Swinburne (1783) par « *soupir du maure* » :

[Boabdil] partit donc vers l'oubli, riche mais misérable, et au moment où il traversait le dernier col [...] le sultan déchu y avait versé, dit-on quelques larmes. (Maalouf, 1986, p. 64)

Fatima lui aurait alors lancé à la figure ce qui deviendra par la suite l'un des énoncés les plus célèbres de la chute de Grenade :

Tu pleures comme une femme un royaume que tu n'as pas su défendre comme un homme³⁵ ! (Maalouf, 1986, p. 65)

Mimoso-Ruiz (2008) stipule que c'est l'écrivain voyageur anglais Swinburne qui d'après divers sources fiables était le premier à véhiculer la légende du « Soupire du Maure ». Dans une parution qu'il désignera par *Travels through Spain in the years 1775 and 1776* (1779), il exposera la fin de l'ultime souverain andalou de la sorte :

³⁵ ابك كالنساء ملكا لم تدافع عنه كالرجال

Ferdinand et Isabelle firent leur entrée triomphante le 2 janvier 1492. Abouabdouallah étant sur le chemin de Purchena, lieu fixé pour sa résidence, s'arrêta sur la montagne du Padul, afin de considérer pour la dernière fois sa bien-aimée ville de Grenade [...] Il répandit un déluge de larmes, et, dans l'amertume de son âme, il lui échappa les plaintes les plus amères sur la dureté de sa destinée. La sultane Ayxa, sa mère, lui reprocha sa faiblesse en lui disant : « Tu fais bien de pleurer comme une femme sur la perte d'un royaume pour lequel tu n'as pas voulu mourir en homme. » Ce prince fut le dernier roi maure qui régna en Espagne. Cet empire y avait duré sept cent quatre-vingt-deux ans. (Swinburne, 1787, p. 198)

L'extrait de Swinburne prend effet dès lors qu'il est inséré dans l'œuvre objet d'étude. Le narrateur ne cite pas l'origine de la fameuse réplique de la sultane Ayxa, ce n'est pas pour autant que le lecteur modèle n'opère pas ici. Nous même avons pu remonter le fil de l'intertexte à travers le nom attribué par les Castillans au col en question. Ce que nous assimilons à un cordon ombilical joignant la dimension historique (intertexte) qui d'un point de vue temporel précède la dimension discursive et donc l'énoncé tiré de *Léon l'Africain* (1986) inséré préalablement.

En somme, ce n'est que par le biais du texte que la percée de l'histoire vers le discours prend figure. Considérée comme étant un discours antérieur, les faits relatifs au départ de Boabdil représentent un élément faisant partie du contexte immédiat propre aux différentes formations discursives de la première partie du roman dédiée à la chute de Grenade. L'antériorité de l'énoncé en vigueur et sa réécriture par la plume d'Hassan al-Wazzan nous amène à rejoindre la pensée de Maingueneau et de Cossutta que nous avons pu entrevoir plus tôt et que nous reprendrons pour les besoins de l'analyse : « L'œuvre s'énonce à travers une situation qui n'est pas un cadre préétabli et fixe : elle présuppose une scène de parole déterminée qu'il lui faut valider à travers cette parole même » (Cossutta, 2004, p. 206).

Une fois que la situation propre au fait historique qui nous ait été donné de voir prend effet ; le cadre spatiotemporel devient un élément cathédral dans l'appréhension de la signification de l'objet en lui-même. 1492 du calendrier julien, 897 de l'hégire, soit deux dates fatidiques marquant communément la chute de l'Andalousie ; Grenade, capitale de la province de Grenade au sud-est de l'Andalousie, incarnent ici un espace-temps que nous qualifierons d'historique en raison des événements majeurs survenus au sud de la péninsule ibérique à l'époque du dernier Calife andalou. Bien entendu, le fragment discursif prend tout son sens une fois que la scène de parole se trouve être déterminée.

III.1.4. De l'Histoire au texte

Par ailleurs, les données co-textuelles qui sont immédiatement accessibles étant à même le texte suffisent à la prise en compte de la formation discursive. La mémoire du texte (les dernières heures de l'Andalousie musulmane contées par Hassan al-Wazzan), les textes antérieurs à l'œuvre (*Travels through Spain in the years 1775 and 1776* d'Henry Swinburne ainsi que les sources hispaniques citées par le professeur Mimoso-Ruiz (2008)) constituent un cadre idéal à la transposition historico-discursive entreprise dans l'ensemble du roman.

En outre, il était en amont question d'établir comme l'avais si bien suggéré Foucault une triple dimension alliant les données référentielles (faits historiques), la forme de l'énoncé (texte historique) et son unicité thématique (discours historique). Ce qui dont une certaine mesure va de paire avec le propos de Jean Michel Adam qui en paraphrasant la pensée de Rastier (Rastier, 1998, p. 106) affirme que la contextualité de l'écrit va de texte à texte (Adam, 2011, p. 40). Le discours dépend effectivement de l'activité d'arrière plan du lecteur (Stierle, 1977, p. 426) qui va puiser dans l'ensemble des formations discursives proches d'un point de vue référentiel, formel et thématique (Foucault, 1969, p.48-53) afin d'attribuer un schéma organisationnel final au discours tel qu'il est textualisé dans l'œuvre littéraire mais pas que. Celui-ci devrait être notamment capable d'établir les bases suivant lesquelles le discours s'ancre dans le texte (dans le cas échéant la mise en situation et l'ininterconnexité avec d'autres textes, d'autres discours).

Ainsi, le réel et le vraisemblable se rejoignent, l'histoire et la littérature ne font plus qu'un par la voie d'une discursivisation des principaux faits ou événements historiques que nous avons préalablement introduits. Une telle opération n'aboutirait probablement pas sans la mise en place d'une organisation interne de l'ensemble des productions verbales qui surgissent au fil de la trame afin de donner une profondeur historique à l'instar de ce que nous avons pu entrevoir en abordant l'étude d'un extrait énoncé par le protagoniste de cette première œuvre maaloufienne. En effet, l'occurrence de ces discours historiques n'est pas hasardeuse ; elle est sujette à un travail de longue haleine que nous synthétisons de la sorte.

En partant d'un co-texte (mémoire du texte soit *Léon l'Africain* ou encore des textes antérieurs à l'œuvre) le narrateur contextualise son discours en se servant d'un ancrage situationnel figurant dans un moment achevé par rapport à son énonciation. La formation discursive qui tisse des liens étroits avec d'autres énoncés comme nous l'avons pu le démontrer précédemment n'en demeure que plus palpable. Celle-ci requiert tout d'abord un co(n)texte nécessitant une (re)définition-schématization de sa situation d'énonciation (Adam, 2011, p. 42). Une somme de savoirs partiels ensuite, savoirs encyclopédiques partagés par un ensemble d'interlocuteurs (Berrendonner, 1983, p. 230). Enfin, la formation discursive doit être envisagée comme une finalité de toute interaction verbale (Adam, 2011, p. 42).

En somme, Hassan al-Wazzan en partant de ce qu'il avait déjà écrit ou lu au préalable, en se servant des nombreux récits historiques qu'il avait recueillis ; met en texte son discours et lui attribue une dimension historique. En rejoignant les formations discursives antérieures par une dynamique ternaire qui est référentielle, formelle et thématique à la fois ; le narrateur sème des indices afin que son lectorat puisse aisément retracer le fil événementiel sur la base d'un nombre de connaissances communément partagées avec ce dernier. Ce qui nous amène à émettre la réflexion qui suit. *Léon l'Africain* (1986) pose des formations discursives inhérentes à l'histoire de l'humanité et des hommes (Al Andalus et le Sultanat de Boabdil) actualisées par un narrateur sur la base d'une stratégie d'ancrage.

III.1.5. Léon l'Africain à Rome

En l'an 1518, un corsaire sicilien du nom de Pietro Bovadiglia capture Hassan al-Wazzan sur les côtes méditerranéennes et l'emmène à Rome comme l'atteste nos sources :

Le pauvre Hassan El Ouazzane se baladait gentiment sur la côte sud de la méditerranée en 1518, lorsque le corsaire sicilien Pietro Bovadiglia l'enleva et l'emmena en Italie. Il le vendit au pape. Celui-ci demanda à El Ouazzane de lui décrire son Afrique natale, après l'avoir baptisé Jean Léon l'Africain en 1520, pour gommer les résonances trop arabes de son nom. (Mernissi, 2004, p. 39)

Le rapt d'Al-Wazzan est notamment repris par de nombreux universitaires qui s'intéressent à cette figure mythique de la Renaissance. Il est vrai que la période s'étalant sur le XVe et XVIe siècle est grandement représentative d'une réflexion qui jaillit à travers l'apparition de nouveaux modes de diffusion de l'information

(l'imprimerie), la (re)lecture des textes fondateurs de la pensée humaine (l'Antiquité gréco-romaine) ainsi que par l'éclatement des arts et des genres. Cela amènera le Pontife de Rome à formuler une requête qui va dans le sens de cet esprit novateur :

Sa connaissance de l'espagnol, qu'il pouvait considérer comme sa langue maternelle, lui facilita tellement l'étude du latin et de l'italien qu'il put déferer au désir exprimé par le Souverain Pontife et entreprendre la traduction dans cette dernière langue, de sa « Description de l'Afrique ». Le texte arabe de cet ouvrage se trouvait parmi ses livres lorsqu'il fut réduit en captivité. (Léon Africain, 1529, p.14).

L'historienne et universitaire canadienne Nathalie Zemon Davis revient dans un ouvrage titré *Léon l'Africain : un lettré entre deux mondes* (2007, p. 70) sur cet évènement qui survient après le pèlerinage du diplomate maghrébin. Repris dans une publication universitaire intitulée « *Léon l'Africain à la « rencontre » de la Renaissance* » (Benslim, 2017), les faits sont rapportés de la sorte :

...Hassan el-Wazzan, un intellectuel arabo-andalou épris de découvertes et de voyages, et qui deviendra plus tard un diplomate, un traducteur ainsi qu'un éminent géographe, est fait prisonnier par un corsaire sicilien dont le nom est Pietro Bovadiglia le quel, pour expier ses crimes et autres torts de forban, l'offrit au pape Léon X en 1519. (Benslim, 2017, p. 2)

L'intérêt des historiens pour la figure de Léon l'Africain à travers l'étude des manuscrits anciens traitant de l'Afrique se concrétise dans *Le Maroc dans les premières années du XVI^e siècle* rédigé par Louis Massignon en 1906. L'étude a été entreprise en 1903-1904 et se veut innovante dans la mesure où son auteur éprouve le désir de « rétablir dans son intégrité le texte d'un document de premier ordre sur le XVI^e siècle marocain » (Massignon, 1906, introduction) à savoir *La Description de l'Afrique* rédigée en latin par la plume de Léon l'Africain au XVI^e siècle. En examinant cette œuvre majeure, Massignon retrace entre autres les sources directes servant à l'étude en question. D'après ce qu'il avance, Léon l'Africain de son vrai nom :

Al H'assan-Ibn-Moh'ammad Al ouazzân, (selon Casiri, 1, 172) né à Grenade, est élevé à fâs (t. ix, fin)... [...] Léon serait né en 1495. C'est cette date qui me paraît la bonne [...] Partant de cette date de 1495, nous avons le tableau suivant... (Massignon, 1906, p. 32)

Ce tableau en question (Massignon, 1906, pp. 33-34) retrace l'itinéraire et les périples du diplomate maghrébin. Nous choisissons ici de l'insérer afin d'attribuer un cadre temporel bien distinct à notre approche historico-discursive.

Ceci afin de fournir des éléments clés, vérifiables et qui figurent sur l'axe de temps relatif au vécu de Léon l'Africain.

Années et dates (calendrier hégirien/grégorien ponctuant le périple d'Al Wazzan	Evènements, anecdotes et lieux parcourus durant ses nombreux périples
901 = 21 sept. 1495-8 sept.1496	Naissance de Léon l'Africain.
914= 1508-09	Léon assiste au siège d'Arzilla ; il est à la fin de l'année à Salla.
915=1509-10	Il arrive à Tefza (Tedla), après la prise de la ville.
917=1511-12	Il va par le Dara à Tombouctou, allant à l'aller probablement par « Marocco », et revenant par Segelmesse, Ummelhesen et Dara, puis Magran, vers Fàs.
918 = 1512-13	Il va de « Marocco » à « Segelmesse » par le « Dedes » chargé d'une mission politique assez énigmatique. Il séjourna 7 mois à Mamun. Puis il rentra à Fez à la fin d'octobre.
919 = 1513-14	Il va de « Maroco » en « Hea », passant à Tagtessa (chute de sauterelles), et rejoignant le Serif prince d'Hea à Tesegdelt. Il l'accompagne à cheval par « Tefetne » dans le sous jusqu'à « Tagauost » ; de là il remonte au nord, assiste à la bataille de Bulahuan (fin de 919), et rentre à Marocco.
920 = 1514-15	Il est en Hea en avril (Teieut), puis, par Teculeth, il rejoint le S'arif en Guzzula par le col d'Amsmiz (après le 9 mai 1514). Il revint du Sous par le Demensira, et remontant vers Fàs, assiste à Mader Auuan et à Thagia à des entrevues entre le roi de Fàs et son frère Naçr. Il est à Thargia en été puisqu'il y signale une espèce singulière de fruits ; il est à l'automne à Azafi, chargé probablement de détourner lah'ia-b, -Tafouf, le chef des Doukkalah, de l'alliance portugaise (cf. dénonciation de Rabbi Abrão (11 sept. 1514) contre lah'ia.ap.Lopes, loc.cit. App. n°5). Sans y réussir, il l'accompagne dans une tournée d'impôts jusqu'à Tumgelast près de Marocco.
921= 1515-16	Léon, d'abord en Tedla (Eithiad), retrouve le roi de Fàs au Monte Verde, l'accompagne jusqu'à Elmadina et au Gebel el Hadid. Puis il assiste à la bataille de Mahmora (10 août) à l'embouchure de Sebou. De là il rentre à Fàs, d'où il part pour la Mecque par la route ordinaire de Teza, Dubdu, Tlemce, Tunis.
922 = 1516-17	Il part pour Stamboul. Voyage en Asie.
924 = 1518-19	Il est à Tripoli de Barbarie.
926 = 1519-20	Il est amené prisonnier par des corsaires siciliens à Naples.
930 = 1523-24	Il signe le manuscrit de son vocabulaire
932 = 1525-26	Il signe le manuscrit de l'Africa (la date de la fin de l'œuvre est confirmée à l'intérieur du livre : « Gartguessem » à (Agadir) prise il y a « 20 années » en 1505)
Avant 1550	Il revient probablement mourir à Tunis, en terre musulmane

Tableau 19 : datation de la vie de Léon l'Africain (Massignon, 1916, p. 33-34)

L'une des dates attire particulièrement notre attention car l'évènement (Léon est fait prisonnier par des corsaires siciliens à Naples) semble correspondre aux récits des extraits que nous avons précédemment fournis. 926 (calendrier hégirien) soit 1519-1520 (calendrier grégorien). Une seconde date concorde tout à fait avec l'année de parution de *La description de l'Afrique* soit 932 (calendrier hégirien) où 1525-1526 (calendrier grégorien). Année durant laquelle Léon l'Africain signe le manuscrit de l'Africa.

Effectivement d'après ce que nous venons de voir, les trois œuvres en présence traitent partiellement ou dans leur totalité du récit de vie d'Hassan al-Wazzan. Les faits historiques qu'elles exposent : la capture de Léon l'Africain puis la rédaction ainsi que l'achèvement de son œuvre majeure *La Description de l'Afrique* appartiennent à ce que nous qualifierons de dimension historique réelle³⁶.

III.1.6. *La Description de l'Afrique* : chef-d'œuvre d'Al Wazzan

Les deux évènements tirés de l'œuvre maaloufienne *Léon l'Africain* (1986) que nous allons ici même voir relève de la fiction. Evidemment nous avons affaire à une autobiographie romancée, un récit fictionnel qui est rédigé par Léon l'Africain, protagoniste principal de l'œuvre. C'est ce qui conforte l'hypothèse d'un parallélisme qui survient après l'établissement d'une concordance entre la trame événementielle fictive et les faits historiques réels introduits précédemment. La fin du *Livre du Caire* (troisième grand chapitre du roman) est ponctuée par l'enlèvement d'Hassan al-Wazzan. Voilà comment les faits nous sont parvenus :

Nous venions de dépasser quelques cabanes de pêcheurs quand, tout à coup [...] nous nous trouvâmes entourés d'une dizaine d'hommes armés d'épées et de poignards [...] L'instant d'après, nous étions projetés à terre. (Maalouf, 1986, p.278)

Jusqu'ici, le récit ne délivre pas vraiment d'élément correspondant avec le fait historique en question. Mais le narrateur prolonge sa description des faits dans le passage qui suit :

La cale où l'on m'avait jeté sentait le rat mort, les vaigres moisies, les corps de captifs qui avant moi l'avaient hantée. Ainsi j'étais esclave, mon fils [...] Mon ravisseur avait du renom et de pieuses frayeurs. Pietro Bovadiglia, vénérable pirate

³⁶ Léon l'Africain ainsi que les évènements majeurs de son récit de vie appartiennent ici à la dimension du réel. En effet à l'inverse de la figure du personnage maaloufien « Léon l'Africain » situé à un degré fictionnel ou fictif il est pris préliminairement tel un être fait de chair et d'os et non une entité de papier.

sicilien, déjà sexagénaire, maintes fois meurtrier [...] avait éprouvé le besoin de réparer ses crimes par une offrande à Dieu. Ou plutôt par un cadeau à Son représentant sur cette rive de la Méditerranée, Léon le dixième, souverain et pontife de Rome, commandeur de la chrétienté. (Maalouf, 1986, p. 282)

Plus loin, Léon l'Africain ajoute un second récit qui semble correspondre au fait historique relatif à la requête du Pontife de Rome :

Pour se faire pardonner d'avoir été, une fois de plus un messenger de malheur, Abbad m'avait rapporté de Tunis un coffret contenant mes volumineuses notes de voyage grâce auxquelles j'allais pouvoir me mettre à l'ouvrage qui m'avait souvent été réclamé depuis mon arrivée à Rome : une description de l'Afrique et des choses notables qui s'y trouvent. (Maalouf, 1986, p. 320)

Si nous prenons en considération les faits consignés dans le tableau de Louis Massignon élaboré à partir des six livres signés par Léon l'Africain, Hassan al-Wazzan fut capturé et emmené à Rome par des pirates siciliens dans un intervalle de temps situé entre 1519 et 1520 (calendrier grégorien) soit l'an 926 de l'hégire³⁷. Il aurait achevé quelques années plus tard soit entre 1525-1526 (calendrier grégorien), 932 de l'hégire sa *Description de l'Afrique* d'après les informations livrées par le géographe en personne. Au cœur du roman ses faits historiques, réels, vérifiables consignés dans l'œuvre majeure de Léon l'Africain et repris par de nombreux historiens, philologues et universitaires représentent au cœur du roman un calque scriptural, événementiel et fictif à la fois de part la teneur du discours et de l'instance d'énonciation.

Nous abordions au commencement de l'analyse en cours la mécanique d'ancrage du volet historique au sein de la composante discursive du roman objet d'étude. Nonobstant la réécriture des faits historiques attestés par les documents fournis plus haut, le narrateur n'hésite pas à faire appel à sa *Description de l'Afrique* pour assigner une valeur historique à son discours. L'intertexte prend effet dès lors que le lecteur arrive à identifier le contenu référentiel servant de point de départ pour la mise en discours. Un jeu de piste, une opération qui va de texte à texte, de discours en discours assurant une mise en situation idéale pour l'énonciation.

Ainsi Léon l'Africain, géographe et diplomate maghrébin du XVe siècle considéré dans la dimension historique (le réel) rejoint son calque, narrateur, voyageur intrépide qui offre une autobiographie fictive à ses lecteurs. Le réel et le fictif s'assemblent et créent cette impression de vraisemblance qui est chère à Amin Maalouf d'un point de vue

³⁷ C'est dans le troisième volume de *la Description de l'Afrique* que Louis Massignon découvre la date relative au rapt d'al-Wazzan.

esthétique. Afin de mieux illustrer cette interconnéxité dimensionnelle nous schématisons ci-dessous l'appareillage nécessaire à la discoursivisation de l'histoire au sein de l'œuvre littéraire :

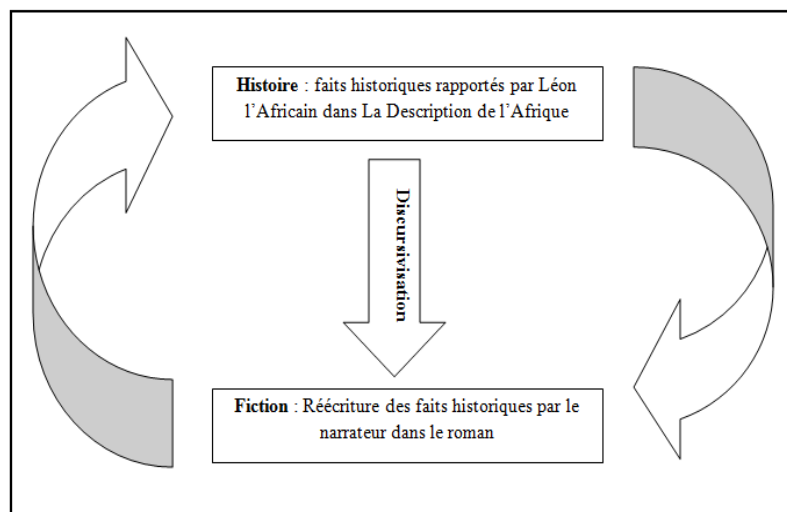


Figure 28 : La mise en discours de l'histoire dans *Léon l'Africain*

L'incursion de l'Histoire dans *Léon l'Africain* (1986) occasionne un passage interdimensionnel entre ce qui est propre à la réalité (événements – dates – circonstances - cadre spatiotemporel - textes historiques) et ce que le narrateur en fait (chronologie des événements - amplification des faits - relecture et réécriture de l'intertexte). Ce qui nous renvoie intrinsèquement à la tâche incombée par la discoursivisation dès lors que la plume du principal protagoniste du récit maaloufien s'empare de certains éléments fondamentaux à la mise en discours de l'Histoire telle que nous l'envisageons dans le cadre de l'étude en cours. Autrement dit, un vivier où des récits antéposés retraçant les événements notables de l'humanité mais aussi des individus roupillent tout en étant à l'affût d'une conjoncture favorable pour émerger. Une forme de renaissance des textes antérieurs que l'œuvre maaloufienne actualise et met au profit des lecteurs.

Cet élan que nous avons plus ou moins essayé de reproduire dans la figure précédente est incarné par ce jeu inévitable entre la dimension historique et la dimension romanesque. En effet, si nous prenons en considération les éléments référentiels recueillis et la manière dont ils ont été exploités par le narrateur ; il appert que la discoursivisation de l'Histoire demeure l'un des sentiers que nous emprunterons pour appréhender la formation des unités discursives ultérieurement.

Servant de canal à la transposition interdimensionnelle, la discoursivisation jouit d'une stature considérable en vue des mécanismes qu'elle met en branle et que nous aurons l'occasion de traiter dans un chapitre prochain.

III.2. *Samarcande* : le livre qui donna vie à l'Orient

D'autres fragments discursifs peuvent étayer notre argumentaire visant à cerner la situation d'énonciation au sein de laquelle toute formation discursive se trouvant au cœur du roman maaloufien peut être appréhendée. A commencer par un extrait tiré de *Samarcande* (1988), un roman qui nous ouvre les portes vers l'Orient d'Omar Khayyâm. Ce récit, relatant dans un premier moment l'épopée du poète persan et des *quatrains* (*Robaïyat*)³⁸ est consacré dans un second temps au voyage entrepris par le narrateur Benjamin Omar Lesage, un Américain parti en Perse à la recherche de l'ouvrage d'el Khayyâm. Ce dernier entame le récit de *Samarcande* ainsi :

Au fond de l'Atlantique il y' a un livre. C'est son histoire que je vais raconter.
(Maalouf, 1988, p. 9)

III.2.1. Le Titanic : naufrage du fleuron et des Quatrains

Au cœur de *Samarcande* (1988), les Quatrains incarnent la thématique centrale de la trame narrative mais pas que, l'Histoire de la Perse antique, de la Perse qui a vu naître Omar Khayyâm, l'épopée de la Dynastie Seldjoukide et de ses sultans qui ont régné en maître sur l'Orient à partir du Xe siècle. Le régime politique sous le règne des Chahs Qadjar allant même jusqu'aux faits qui avaient amené la fondation d'un parlement en Iran (assemblée consultative islamique). Tous cela à travers un récit où la vraisemblance est de mise.

La quête du manuscrit de *Samarcande* et donc des Rubaiyat débute avec un tragique accident survenu dans la première moitié du XIXe siècle : le naufrage du Titanic. Nous avons donc choisi de donner suite à l'étude en cours en partant de ce repère historique rapporté ainsi par le narrateur de *Samarcande* :

...Les journaux l'ont rapporté à l'époque, certains ouvrages l'on consigné depuis : lorsque le Titanic a sombré, dans la nuit du 14 au 15 avril 1912, au large de Terre-Neuve, la plus prestigieuse des victimes était un livre, exemplaire unique des Robaïyat d'Omar Khayyam, sage persan, poète, astronome. (Maalouf, 1988, p. 9)

³⁸ Un recueil de poésies écrit en persan traduit dans plusieurs langues à partir du XIXe siècle

A l'instar des récits véridiques repris par le narrateur de *Léon l'Africain* (1986) que nous avons pu entrevoir auparavant ; le narrateur de *Samarcande* (1988) établit un lien inhérent à la dimension historique. En effet, il ornemente d'emblée sa prise de parole en puisant dans le fond commun de l'humanité. Assurant une portée historique à la production littéraire (au roman), le discours de part la situation d'énonciation qui est de mise prend une allure réelle, enracinant ainsi le récit dans une composante qui va au-delà de sa dimension fictionnelle. Voyons de plus près l'étendu de nos propos grâce à une co(n)textualisation de l'extrait ci-dessus.

A travers les recherches que nous avons pu effectuer, de nombreux articles de presse traitant de la catastrophe du Titanic ont pu surgir. Nous en avons sélectionné un de *L'Humanité* de 1912 (en annexe) qui semblait correspondre plus aux faits tels qu'ils ont été reproduits par Benjamin Omar Lesage.

Nous ne reprendrons ici que les faits majeurs de l'article titré « Le Titanic a sombré, engloutissant près de 1,500 passagers » paru dans *L'Humanité* (1912, 17 avril) afin de démontrer l'incidence de quelques faits historiques qui soient sur le discours du narrateur maaloufien :

Un effroyable sinistre maritime, le plus grand de tous ceux que l'histoire ait enregistrés, vient de se produire. Le paquebot Titanic a sombré, engloutissant avec lui près de quinze cent personnes, passagers ou hommes de l'équipage [...] Les divers paquebots qui se portaient au secours du Titanic n'arrivèrent qu'après le naufrage qui se produisit à 2 heures 20 du matin, 6 heures à Paris, quatre heures environ après la collision [...] D'après les renseignements fournis par les bureaux de la White Star Line, à laquelle appartenait le paquebot naufragé, il y'avait à bord du Titanic 2.358 personnes. *L'Humanité* (1912, 17 avril)

Les deux énoncés en présence réfèrent à un seul et unique événement à savoir le naufrage du Titanic. Toutefois, la matérialité discursive diverge d'un énoncé à un autre (roman pour le premier extrait et article de presse pour le second extrait). En abordant la question sous cet angle précis, nous dirons que toute phrase ne peut constituer un même énoncé étant donné que son statut matériel, et son environnement immédiat et co(n)textuel diffèrent (Foucault, 1969, p. 132). Pour Bakhtine qui va dans le sens de cette réflexion, la proposition ne peut jamais être réitérée, il y'aura toujours un nouvel énoncé (Bakhtine, 1984, pp.316-317). Nous dirons donc que les deux formations discursives dépendent d'une part de la textualisation d'un fait historique tributaire d'une forme et d'une genericité et d'autre part d'une situation d'énonciation définie par le co(n)texte.

Le changement du régime propre à la matérialité discursive va de pair avec le transfert d'un contenu informationnel que nous qualifierons de vérifiable (en terme de véracité) vers une illusion créée à partir de ce même contenu mis en avant. Nous prenons évidemment acte de ce passage interdimensionnel (Histoire/réalité, littérature/fictionnalité) qui rappelons-le opère au cœur du récit par la discursivisation. Le narrateur de *Samarcande* (1988) inscrit justement son discours dans une conjoncture bien particulière que nous ferons en sorte d'explicitier dès à présent.

En mettant en relation l'objet central de sa quête (les Quatrains d'Omar Khayyam) avec les conditions dans lesquelles ce même recueil de poèmes fut englouti (le naufrage du paquebot), ajouté à cela la spatio-temporalité de l'évènement (la nuit du 14 au 15 avril 1912 au large de Terre Neuve) ; Benjamin O. Lesage tend à authentifier son écrit. Ceci en enchâssant son propre récit de vie dans des faits historiques dont le bien-fondé n'est plus à redéfinir.

Une position qui est confortée par le passage relatant le moment où le transatlantique commençait à sombrer :

Lorsque le paquebot heurta l'iceberg, je ne m'en rendis pas compte [...] Je crus me rappeler avoir entendu peu avant minuit comme le bruit d'un drap qui se déchirait dans une cabine proche [...] Pourtant, quand nous nous arrêâmes, à une distance qui me semblait adéquate, la vérité nous apparut soudain : le Titanic penchait nettement vers l'avant, peu à peu ses lumières faiblissaient [...] Le Titanic était maintenant en position verticale, ses lumières s'étaient estompées. Il resta ainsi cinq interminables minutes puis, avec solennité, il s'enfonça vers son destin. (Maalouf, 1988, p. 309-310)

Le narrateur estime qu'un tel témoignage ne peut et ne doit être rapporté qu'objectivement, avec un souci d'historicité au bout. Pourtant il s'agit bel et bien d'un récit fictionnel, où les faits en question se voient altérés par un second récit qui est enchâssé dans le premier. Le début du dernier extrait ainsi que certaines répliques telles que :

Il faut que tu te lèves, nous devons monter sur le pont [...] Le Manuscrit ! suppliait-elle [...] Nous risquerions de le perdre dans la cohue ! Il est mieux protégé dans le coffre-fort. (Maalouf, 1988, p. 308-309)

attestent d'un fait établi qui est le suivant : lorsque la mise en discours est sujette à une activité d'arrière plan qui détermine l'angle suivant lequel l'acte de lecture devrait être entrepris, le discours prend une allure tout à fait particulière, dans le sens où dès lors que l'intertexte que nous renvoyant à la somme d'articles de presse, de dépêches, de

récits, de témoignages et par extension au naufrage tel qu'il est ancré dans la mémoire de celles et ceux qui ont pris connaissance des détails liés à la catastrophe du Titanic est actualisé dans une trame romanesque ; il ne peut s'agir selon nous que d'une stratégie d'ancrage visant à introduire ce qui est propre à l'Histoire au sein d'une composante textuelle régie par les normes de la discoursivisation. Cela à pour effet de générer un contenu substantiel qui doit être considéré à l'aide d'un co-texte et d'un contexte régis par les formations discursives trouvant place dans le roman.

III.2.2. *Les Rubaiyat s'invitent en Occident*

Nous pouvons étendre notre étude historico-discursive vers d'autres fragments fortement révélateurs de cette dynamique qui alimente l'ancrage de l'Histoire dans l'œuvre maaloufienne. L'exemple des quelques quatrains d'Omar Khayyam figurant dans l'œuvre :

Passe le temps béni de ma jeunesse,
Pour oublier je me verse du vin.
Il est amer ? C'est ainsi qu'il me plait,
Cette amertume est le goût de ma vie (Maalouf, 1988, p. 78)

Goute d'eau qui tombe et se perd dans la mer.
Grain de poussière qui se fond dans la terre.
Que signifie notre passage en ce monde ?
Un vil insecte a paru, puis disparu (Maalouf, 1988, p. 153)

En insérant une traduction des quatrains d'Omar Khayyam initialement rédigés en persan d'après ce que nous livre le récit de *Samarcande* (1988) :

Comment pouvait-il savoir que le manuscrit qu'il avait feuilleté était l'œuvre authentique de Khayyam ? Il ne connaissait pas le persan. (Maalouf, 1988, p. 175)

Avec les deux références insérées : Jean Baptiste Nicolas, premier drogman de la légation de France en Perse qui avait publié dès 1867 la première traduction française des *Quatrains* mettant ainsi en doute la traduction anglaise d'Edward Fitzgerald parue en 1859 ; le narrateur met en relief l'Histoire de ces deux œuvres distinctes avec son propre récit que nous considérons comme fictionnel.

Lorsqu'Omar Khayyam fut interpellé par l'une des milices de Samarcande, l'un des hommes sabrés, leur meneur, lui récita l'un de ses quatrains :

Tu viens de briser ma cruche de vin, Seigneur.
Tu m'as barré la route du plaisir, Seigneur.
Sur le sol Tu as répandu mon vin grenat.
Dieu me pardonne, serais-Tu ivre, Seigneur. (Maalouf, 1988, p. 17)

Des vers que nous retrouverons dans une seconde traduction française réalisée par Charles Grolleau en 1902 répertoriés sous le chiffres romains CLXI soit 161 :

Seigneur ! Tu as brisé mon flacon de vin,
Seigneur ! Tu as refermé sur moi la porte du bonheur
Tu as répandu mon vin sur le sol
Que je meure ! Mais c'est toi qui es ivre, ô mon Seigneur ! (Grolleau, 1912, p.117)

De même pour un second quatrain cité par Benjamin O. Lesage lorsqu'il conte les déboires de Khayyam dans les ruelles obscures d'Ispahan. Le philosophe aurait proclamé :

Passe le temps béni de ma jeunesse,
Pour oublier je me verse du vin
Il est amer ? C'est ainsi qu'il me plaît,
Cette amertume est le goût de ma vie. (Maalouf, 1988, p. 78)

Là aussi, nous prenons acte de la présence de ces vers dans la traduction de Nicolas (1863) inscrits sous les chiffres romains XXVI soit 26. Le quatrain semble fournir à l'instar du précédant une matérialité discursive divergente de celle des vers insérés dans le roman :

Puisque c'est aujourd'hui mon tour de jeunesse, j'entends
Le passer à boire du vin, car telle est ma volonté. N'allez pas
Médire de ce jus divin à cause de son amertume, car il est
Agréable, et il n'est amer que parce qu'il est ma vie. (Nicolas, 1863, p. 19)

Le narrateur ne se contente pas uniquement de livrer des données bibliographiques nécessaires à l'insertion de l'Histoire au cœur de son discours, il met en jeu une réécriture des Quatrains initialement traduits par Nicolas et Fitzgerald. Ceci probablement en raison d'un esthétisme prétendu par le narrateur désirant offrir à ses lecteurs une autre conception syntaxique et sémantique à la poésie de Khayyam. Par ailleurs, l'histoire de ces traductions alimente la trame narrative de *Samarcande* (1988) puisque d'après ce qui est rapporté par Lesage, ses parents seraient tombés sous le

charme des quatrains dès leur première rencontre. En attestent les propos du père de Benjamin :

Nous étions sûr l'un et l'autre que nos lignes de vie venaient de se rejoindre, à aucun moment nous n'avons pensé qu'il pouvait s'agir d'une banale coïncidence de lecture. (Maalouf, 1988, p. 168)

Les circonstances même qui avaient suscité l'intérêt du jeune couple pour cette poésie venue du lointain Orient trouve aussi présence au cœur du récit :

La première fois que nous nous sommes retrouvés seuls [...] Ta mère serrait un livre contre son corsage [...] Ma mère venait d'acquérir les Quatrains de Khéyam, traduits du persan par J.-B Nicolas, ex-premier drogman de l'Ambassade française en Perse, publié en 1867 par l'imprimerie impériale. Mon père avait dans ses bagages *The Rubdiyd of Omar Khayyam* d'Edward Fitzgerald, édition de 1868. (Maalouf, 1988, p. 168)

A partir de la somme de fragments discursifs que nous venons de traiter, il appert que l'œuvre littéraire objet d'étude est tributaire d'un labyrinthe fait d'un tissu textuel et discursif multiple. Le narrateur tout en retraçant la genèse des Rubaiyat dans le vieux continent, trouve le moyen de mettre en valeur ce fait historique parallèlement à son récit. C'est le propre du romanesque, une incursion du réel dans l'imaginaire littéraire portée par la prise de parole du principal protagoniste de *Samarcande* (1988). D'ailleurs cette stratégie inhérente à ce second roman connaît une formidable mise en pratique au cœur du *Rocher de Tanios* (1993) autre chef d'œuvre d'Amin Maalouf paru aux éditions Grasset et prix Goncourt durant la même année.

III.3. Au cœur du Mont Liban

Le dernier chapitre de la première partie avait pour objectif de déceler la pratique hétérolingue au sein de l'œuvre maaloufienne. *Le Rocher de Tanios* (1993) nous livrait alors un panorama linguistique essentiellement en langue arabe et en anglais. Pourquoi dès lors revenir à ce propos ? Et bien ce n'est que pour asseoir l'argumentaire que nous aurons à tenir lors de l'étude du présent roman. En effet, les langues sources traversant le récit de Tanios auront permis de déboucher vers une multitude de textes fondateurs. Bien entendu, il faudrait prendre la conception du terme fondateur dans une démarche intertextuelle visant à établir une connexité entre le roman et les récits que le narrateur y incorpore. Nous verrons dès à présent ces textes clés qui articulent la mise en discours au cœur du *Rocher de Tanios* (1993).

III.3.1. L'histoire du Liban au service de la fiction

Quatre récits historiques et fictifs à la fois semblent prendre part au sein du roman en question. Tout d'abord l'œuvre d'un religieux décédé au lendemain de la seconde guerre mondiale : *La Chronique Montagnarde* du moine Elias de Kfaryabda. Un manuscrit de mille pages relatant l'Histoire de Kfaryabda, les hameaux et les fermes avoisinantes au village ainsi que les coutumes et les us perpétrés par les habitants du Mont Liban. Vint après le témoignage d'un octogénaire prénommé Gébrayel qui livre au narrateur d'ineestimables informations sur le vécu des villageois qu'il avait côtoyés par le passé, des indications sur certains événements qui font aujourd'hui l'histoire de ce patelin et bien sur un fabuleux témoignage sur la personne qu'était Tanios. Ancien instituteur et plus que jamais passionné par l'histoire locale, le vieux Gébrayel représente aux yeux du narrateur :

Le témoignage de cet ancien instituteur passionné d'histoire locale aura été le plus précieux de tous ; irremplaçable, en vérité. (Maalouf, 1993, p. 13)

Le narrateur mentionne deux autres récits tout aussi fictifs que leurs prédécesseurs qu'il insère au fil de son œuvre : *Les éphémérides* du révérend Jeremy Stolton, un pasteur anglais venu avec son épouse vers la fin de la première moitié du XIXe siècle pour fonder une école catholique³⁹ et la *Sagesse du muletier*, un cahier journalier tenu par Nader. Un marchand ambulant originaire de Kfaryabda qui avait pris l'habitude d'y consigner :

Des observations et des maximes de son cru, longues ou succinctes, transparentes ou sibyllines, généralement en vers ou alors dans une prose passablement maniérée. (Maalouf, 1993, p. 97)

Tous, ont en commun cet attachement particulier pour le village qui a vu naître Tanios, ce personnage mythique que nous offre le narrateur du roman. Lors d'un précédent chapitre nous affirmions que ces ouvrages servaient à ancrer la narration dans un bain sociohistorique qui vaudrait à l'acte d'écriture une certaine crédibilité⁴⁰. En effet, l'analyse de la composante linguistique inhérente à l'œuvre en question nous menait

³⁹Ses disciples devaient apprendre entre autre l'anglais et le turc en plus de la poésie arabe et de la rhétorique.

⁴⁰Voir à cet effet le chapitre troisième (première partie) au sein duquel figure l'analyse sociolinguistique du *Rocher de Tanios* (1993). Le lien apparent entre littérature, discours et histoire y est tissé (p158, 162, 165 et enfin 172).

déjà vers les sentiers d'une approche intertextuelle dont les hypotextes relèvent à l'unanimité du récit ou du témoignage historique. Evidemment c'est sur la base de ces faits rassemblés soigneusement par le narrateur bien avant l'acte d'écriture que la mise en texte de l'épopée de Tanios a vu le jour.

Une fois encore, des faits et des réalités historiques vus, lus ou perçus tels quels sont repris au cœur de l'œuvre maaloufienne. La discoursivisation, vecteur de ce passage historico-littéraire génère ce simulacre qui suscite chez le lecteur un intérêt certain pour ces faits qui déterminent jusqu'à un certain degré l'interprétation du texte comme tout signifiant.

III.3.2. Tanios, communautés et confessions

Nous prendrons le temps de considérer quelques extraits qui étayent la dynamique historico-discursive de l'œuvre. A commencer par le récit de la naissance de ce fils de Kfaryabda qui a suscité chez les uns comme chez les autres une vive émotion. Le passage qui relate les faits relatifs à la naissance de Tanios fut énoncé dans *la Chronique montagnarde* du moine Elias qui rapporte qu' :

En l'année 1821, vers la fin du mois du juin, Lamia épouse de Gérios, l'intendant du château, donna naissance à un garçon, qu'on prénomma d'abord Abbas, puis Tanios. Avant même d'ouvrir ses yeux innocents, il avait attiré sur le village un torrent de malveillance imméritée. C'est lui qui, plus tard, fut surnommé kichk, et connu le destin que l'on sait. Sa vie entière ne fut qu'une succession de passages. (Maalouf, 1993, p. 47)

Le moine Elias affirme que la venue au monde du fils de Lamia était synonyme de désastre. Le récit ou les récits engendrés par ce qui devait être un heureux événement sont romancés par le narrateur qui les saupoudre d'histoires vraisemblables survenues au Mont Liban. A vrai dire, le narrateur établit un champ réflexif sur la féodalité à l'époque des luttes confessionnelles qui avaient ravagé le Liban. La naissance en elle-même fut propice à l'éclatement communautaire si l'on se fie à un second extrait que voici :

Le cheikh demande à son intendant : - Comment penses-tu l'appeler ? [...] – Je n'y ai pas encore réfléchi. Tant qu'il n'était pas né... [...] – Eh bien moi, dit le cheikh, il y'a un nom qui a toujours eu ma préférence, c'est Abbas. (Maalouf, 1993, p. 51)

D'après les dires du narrateur, cela n'a pas vraiment eu l'effet escompté car le prénom d'Abbas n'était pas au goût du curé qui fronçait ses sourcils à l'écoute de ce prénom.

Sans doute il trouvait offensant le choix d'un tel prénom qui allait à l'encontre des préceptes du catholicisme (Maalouf, 1993, p. 51). Le narrateur livre plus de détails là-dessus et met en scène les enjeux communautaires et religieux pouvant amener un tel ou un autre à statuer sur le sujet. A Kfaryabda et ce depuis des générations, « ceux d'en bas⁴¹ » donnaient à leurs garçons des prénoms de saints : Gérios, Roukoz ou Wakim pour honorer Saint Pierre. Par contre « ceux d'en haut⁴² » soit la famille du Cheikh, avait pour habitude d'accorder des prénoms arabes évoquant la puissance : Sakhr, Raad, Hosn. (Maalouf, 1993, p. 52).

Il faudrait dire que les seigneurs de Kfaryabda (la famille chrétienne du Cheikh) ont toujours revendiqué leurs origines arabo-musulmanes : Abbas, oncle du Prophète Mohammed que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui ; ainsi qu'une bonne douzaine de califes (Maalouf, 1993, p. 52) seraient à priori les ancêtres du Cheikh Francis.

A l'évidence, il s'agit là d'un différend dont l'origine nous renvoie à l'appartenance religieuse des différents protagonistes présent à la naissance de Tanios. Des tensions communautaires sur fond confessionnel ou ethnique étaient visiblement au cœur du quotidien des seigneurs et des riverains. Le narrateur n'ignore pas ce fait avéré et semble composer avec des personnages qui incarnent à une échelle individuelle un courant religieux particulier.

III.3.3. Le Liban, objet de toutes les convoitises

Nous voudrions toutefois porter notre intérêt avant de passer à un dernier fragment discursif sur un point particulièrement propice à l'élaboration de ce qui pourrait être désigné par un simulacre discursif de l'Histoire. Ainsi, le narrateur pose un contenu historique tiré du monde réel et effectue une double discursivisation : la première en insérant des sources fictives qui ne renvoient aucunement à la réalité et dont il se sert pour attribuer une substance historique à sa fiction. La seconde en incorporant des éléments faisant partie du vécu de l'humanité à l'intérieur même de ces œuvres citées précédemment. D'où la teneur de l'extrait tiré de la note que nous relèverons à la fin du livre :

⁴¹Les villageois du royaume, les serviteurs du seigneur féodal, les paysans. Ceux qui ne peuvent prétendre à la noblesse.

⁴²La noblesse, les seigneurs féodaux ainsi que leur lignée ou descendance. Ceux qui édictent les droits et les devoirs de chacun.

Ce livre s'inspire très librement d'une histoire vraie : le meurtre d'un patriarche, commis au dix-neuvième siècle par un certain Aboukichk Maalouf. Réfugié à Chypre avec son fils, l'assassin avait été ramené au pays par la ruse d'un agent de l'émir, pour être exécuté. Le reste- le narrateur, son village, ses sources, ses personnages -, tout le reste n'est que pure fiction. (Maalouf, 1993, p. 305)

Autre fait qui pourrait étayer la piste de l'ancrage de la dimension historique au cœur des formations discursives dans cette œuvre maaloufienne c'est l'avènement de : la question d'Orient. Signé en 1774, le traité de Kutchuk-Kainardji est considéré comme le début des hostilités des grandes puissances mondiales pour établir leur contrôle ou leur influence sur l'Europe balkanique et les pays de la Méditerranée orientale contrôlés par l'empire Ottoman.

Le traité de Lausanne de 1923 représente quant à lui le point culminant de cette guerre qui avait tant duré⁴³. C'est à partir de 1840 que les Maronites (soutenus par la France) et les Druzes (soutenus par l'Angleterre) entamèrent plusieurs rébellions contre le patriarcat ottoman ainsi que des guerres ethniques et confessionnelles entre les diverses communautés du Mont Liban. « On assiste à un alignement progressif de l'affiliation confessionnelle des habitants du Mont-Liban sur l'affiliation politique » (Corm, 1992, p. 58).

Faisant rage dans les lointaines montagnes du Liban, ces conflits trouvent écho chez le narrateur qui tend à débroussailler l'Histoire de la région. Dans la trame narrative, celui-ci repart à la découverte d'un lointain passé à travers les personnages mythiques qu'il met en scène. C'est à travers ceux-là aussi que le lecteur arrive à obtenir au fil de la lecture des fragments de « la question d'Orient ». Nous verrons ainsi comment la somme de discours que nous mettrons à disposition agit comme un élément catalyseur de la composante historique. Au XVI^e siècle :

Le roi de France, ayant obtenu de Soliman le Magnifique un droit de regard sur les minorités chrétiennes [...] avait écrit aux chefs des grandes familles de la Montagne pour les assurer de sa protection. (Maalouf, 1993, p. 53)

Le narrateur revient préliminairement sur le pacte scellé entre la France et l'Empire Ottoman. Etant un territoire contrôlé par les Turcs, Kfaryabda n'échappe pas à la règle.

⁴³Un traité de paix signé le 24 juillet 1923 suite à la première guerre mondiale. Il met en jeu la reterritorialisation de l'espace géographique turque.

C'est ainsi que le Cheikh Francis doit son patronyme à l'un de ces ancêtres qui s'est vu accorder la protection de François I^{er} (Maalouf, 1993, p. 53). On voyait ainsi l'alliance franco-ottomane comme un renouveau du pôle islamo-chrétien.

III.3.4. Les hommes d'Orient

La mention dans le récit de Tanios des personnalités qui ont marqué le cours de l'Histoire du Liban représente aussi une stratégie pertinente pour le processus de discursivisation. En pourvoyant un contexte situationnel à son discours à travers l'incorporation à titre d'exemple d'un haut dignitaire britannique en l'honneur de Lord Ponsonby dans la construction romanesque, le narrateur va dans le sens de la dynamique historico-discursive. A priori, les faits qui avaient amené l'ambassadeur britannique auprès de la Sublime Porte sont là, au sein du *Rocher de Tanios* (1993) :

Il faut dire qu'en ces années-là les chancelleries européennes étaient préoccupées par un événement exceptionnel : Méhémet-Ali pacha, vice-roi d'Egypte, avait entrepris de bâtir en Orient, sur les décombres de l'Empire ottoman, une nouvelle puissance qui devait s'étendre des Balkans jusqu'aux sources du Nil, et contrôler la route des Indes. (Maalouf, 1993, p. 114)

Les Anglais avaient un objectif concis : inciter la Montagne à se rebeller contre les Egyptiens. Ils ne voulaient en aucun cas que Méhémet-Ali et son alliance avec les Français ne mettent en péril leurs projets expansionnistes. Cet ambassadeur qui répondait de l'Emir Béchir et de tous les autres cheikhs avait reçu du Lord Palmerston (membre du gouvernement) une dépêche qui semble assoir la conspiration dont il est question dans la trame narrative : « Je donne mon instruction à votre excellence de faire vos efforts pour décider la Porte, en temps opportun, à concéder aux Druses des privilèges et des exemptions (d'impôts apparemment) qui puissent raisonnablement satisfaire leurs désirs » (Dépêche du 21 avril 1840 dans la *Revue des deux mondes* : 283).

La stratégie était donc assez claire et le narrateur ne manque pas d'apporter sa propre lecture sur le sujet :

Et du jour au lendemain, toutes les chancelleries n'eurent plus d'yeux que pour ce coin de montagne. On n'avait jamais vu autant de missionnaires, de négociants, de peintres, de poètes, de médecins [...] (Maalouf, 1993, p. 115).

La visée d'une telle conceptualisation du rapport Histoire/Discours réside dans ce qui pourrait se rapporter à un enjeu esthétique du genre. La généricité de l'œuvre et le fait qu'elle soit répertoriée comme roman historique incombe à l'écriture certains stratagèmes pour la mise en discours de l'Histoire. Sachant que toute formation discursive est assujettie à un contexte d'énonciation bien distinct, nous sommes dans la mesure d'affirmer les hypothèses formulées à l'aube de la courante analyse du moins pour le volet historique. Nous nous devons toutefois de reprendre brièvement les points cardinaux de l'étude historico-discursive qui s'achèvera suite à ce récapitulatif.

III.4. L'historicité du discours maaloufien

Ainsi, à travers les trois œuvres traitées *Léon l'Africain* (1986), *Samarcande* (1988) et *Le Rocher de Tanios* (1993), la jonction entre le texte, le discours et l'environnement immédiat lié à la discursivisation qui nous avait d'ores et déjà parue palpable lors de l'étude des données sociolinguistiques de l'œuvre maaloufienne assure, jusqu'à une certaine mesure, l'ancrage de la dimension historique au sein des formations discursives. Les fragments discursifs mis à la disposition du lecteur confortent ce postulat et emboîtent le pas à une réflexion introduite dans le volet théorique : « D'un côté on met en relation du texte dans son appréhension immédiate avec une activité discursive à laquelle il renvoie ou plus précisément à laquelle on le fait renvoyer » (Ali-Bouacha, 1993, p. 47).

Considérés comme énoncés renvoyant à un vécu humain et social, les événements historiques insérés dans chaque œuvre représentent ce que Foucault désigne par « espace collatéral ». Toujours selon le chercheur, « un énoncé a toujours des marges peuplées d'autres énoncés » (Foucault, 1969, p. 128). Ce qui expliquerait la démarche prônée au fil de cette partie analytique. L'entrelacs des discours antérieurs à l'acte d'énonciation et de la somme de discours répartis au cœur des œuvres que nous avons pu voir se superposent pour ne former plus qu'un. L'épopée d'Hassan al-Wazzan, son rapt, sa conversion ; le récit d'Omar al-Khayyam et ses quatrains, le naufrage du Titanic ; la question orientale et les événements qui avaient amené la tractation confessionnelle au Liban. Toute une panoplie de textes, de discours antéposés qui ont servi à bâtir des fragments discursifs sur la base d'un contexte historique défini.

Nous dirons donc que le narrateur maaloufien⁴⁴ inscrit son discours dans la dimension historique en partant de la composante discursive. La scène d'énonciation est justifiée par les repères temporels qui la régissent. En outre, il se sert du postulat que nous reprendrons ici même pour donner du sens à notre vision interdimensionnelle : « L'œuvre se légitime à travers une boucle paradoxale : à travers le monde qu'elle met en place, il lui faut justifier tacitement la scène d'énonciation qu'elle impose » (Cossutta, 2004, p. 206). A vrai dire, ce monde que tout œuvre met en place ne pourrait toutefois se résumer à l'incorporation de la dimension historique en son sein. D'autres composantes entre en jeu dès lors que le processus de discursivisation prend effet au cœur de la structure textuelle.

IV. La religion telle un fond commun

Aborder l'enjeu énonciatif des formations discursives maaloufiennes ne se limite pas à des faits ou à des événements insérés à même le texte. La stratégie intertextuelle débouchant vers l'interdiscursivité dépend partiellement d'une toute autre dimension qu'il faudra impérativement prendre en compte si l'on veut bien saisir la dynamique discursive au sein de l'ensemble des œuvres traitées. Nous abordons lors d'une publication dans une revue nationale (Mouats et Boubakour, 2018) la problématique liée à la présence du religieux comme entités discursive et thématique dans le texte maaloufien. Le but était de déceler les mécanismes à travers lesquels la religion est transposée dans le discours du narrateur et celui des principaux personnages du récit de *Léon l'Africain* (1986). Il s'agira pour l'étude en cours de reprendre les principes de base de la mise en discours de la composante religieuse en traitant d'autres objets d'étude. Ceci pour avoir une vue d'ensemble sur le processus de discursivisation qui régit la dynamique discursive du roman maaloufien.

IV.1. L'Islam dans *Léon l'Africain*

Appréhender le discours comme un fait du langage reviendrait à le considérer comme une production signifiante qui fait appel aux ressources extratextuelles dont l'œuvre littéraire est porteuse. Dès lors, tout discours de par son origine, sa portée, et le contexte dans lequel il est énoncé représente une pièce maîtresse pour la prise en compte de la

⁴⁴Il faudrait penser le terme d'un point de vue fédérateur.

dynamique discursive au sein de l'œuvre littéraire. Marc Angénot en désignant le discours par « tout ce qui se dit, tout ce qui s'écrit à un état de société donné » (Angénot, 1984, p. 20) revient sur la dialectique du « dedans-dehors » qui est le socle de l'articulation de ce qui est discursif sur ce qui est textuel. Il rejoint ainsi d'une manière ou d'une autre Foucault qui postulait que tout « énoncé a toujours des marges peuplées d'autres énoncés » (Foucault, 1969, p. 128).

IV.1.1. Religion et fiction

L'instance d'écriture n'hésite pas à co(n)textualiser ses formations discursives tout comme celles des personnages qu'il fait interagir. Il faudrait toutefois aligner les circonstances qui ont pu engendrer l'ancrage de la dimension religieuse au sein de cette autobiographie fictive. L'avènement des religions monothéistes sur les terres ibériques cautionné bien évidemment par les livres saints, la domination de la pensée arabomusulmane et sa cohabitation avec celle des Juifs et des Chrétiens de l'Andalousie, la sacralisation des Califes et des Sultans andalous sans omettre la pratique religieuse et ses méandres constituent un tout qu'il nous faudra prendre en considération.

Ce n'est qu'à partir du XVII^e siècle que les modèles institutionnels dits modernes ont permis aux états nations de mettre fin à la domination de l'autorité religieuse. Avant cette période, les religions monothéistes étaient sous le joug des religieux qui plaçaient leurs dictats sous le couvert des Califes et des Papes dont le mode de gouvernance (principalement religieux) couvrait de vastes territoires où sévissaient dans la plupart du temps des guerres confessionnelles à l'image de l'Andalousie qui a vu naître Hassan Ibn Mohammed al-Wazzan.

Des directives relatives à la famille, au culte et à la pratique de la foi. L'émission de fatwas sur tel ou tel sujet faisant débat où même des indications afin de régler les conflits tribaux, ethniques et sociaux représentaient un faire-valoir pour la communauté religieuse dominante⁴⁵ aux premières heures d'Hassan al-Wazzan. Ces prises de décision à nature religieuse que nous considérons comme un amas ou un entassement de

⁴⁵ La dynastie nasride, Banû al-Ahmar. Une dynastie arabe dont le fondateur est un descendant médinois.

discours énoncés au niveau de l'argumentaire de Foucault⁴⁶ se renouvellent continuellement et sont mises à la disposition des porteurs discursifs.

L'exercice du pouvoir n'échappe donc pas à une intentionnalité et à une volonté de concevoir l'imaginaire social à travers des énoncés religieux. Ceci est visiblement palpable à travers le texte maaloufien qui concrétise la relation « discours-texte » comme nous l'avons préalablement structuré au sein de la figure 27 mais dans une tout autre conceptualisation de l'ancrage du discours dans le texte littéraire.

IV.1.2. Maalouf et le discours religieux

Tandis que le processus de discursivisation mettant en jeu les concepts d'Histoire et de Littérature passe par une réécriture d'un événement situé dans un espace-temps défini à même le texte littéraire ; celui assurant la jonction entre le texte littéraire et le fait religieux compose distinctement avec d'autres valeurs. Il appert ainsi que l'ancrage discursif de la religion et du fait religieux s'opère vraisemblablement dans l'intrigue à un premier degré par le biais d'une thématisation et par une discursivisation à un second degré. En somme, le choix des thèmes d'ordre théologique à traiter au fil de la trame narrative d'une part et une transposition matérielle visant à ouvrir une brèche du monde discursif réel à un autre fait d'encre et de papier d'autre part.

Tout aussi importante que les deux vecteurs étayés à l'instant, la visée illocutoire supposant un message transmis d'un Locuteur A (narrateur) à un Interlocuteur B (lecteur) ou d'un Locuteur C (personnage) à un Interlocuteur D (personnage) nous laisserait entreprendre un travail de signifiante dans la mesure où l'axe sur lequel s'articule l'analyse en cours demeure bilatéral. Nous partons assurément du postulat d'Emile Benveniste qui selon Adam arrive à dégager une linguistique du discours qui communique et dont l'unité est la phrase (Benveniste, 1969).

Nous dirons donc qu'entre discours et texte l'enjeu réside dans la situation d'énonciation qui prend en charge tout acte de discours (Adam, 2011, p. 42). Celle-ci, comme nous l'avons auparavant vu lors de la prise en compte de la composante historique, relève de la mémoire discursive soit de la mobilisation des savoirs partiels et des savoirs encyclopédiques. (Adam, 2011, p. 42).

⁴⁶La seconde hypothèse formulée par Foucault demeure une référence pour l'analyse en cours. En effet, le philosophe envisage le savoir tel un ensemble d'énoncés répartis dans le temps. L'exemple des énoncés médicaux ou juridiques qui se renouvellent continuellement (Foucault, 1969, pp. 48-49).

Ayant posé les fondements de l'analyse en cours, nous voici partis à la découverte d'une toute autre conception de la discursivisation que nous entamerons à l'instant par l'un des fragments discursifs figurant dans l'œuvre *Léon l'Africain* (1986).

IV.1.3. Le prédicateur de Grenade

Aux heures les plus graves de l'Andalousie subsistait une querelle entre un prédicateur musulman et un homme de sciences. Tous deux grenadins, tous deux exaltant une ardeur incommensurable pour éviter la chute du dernier royaume musulman dans l'hémisphère nord : Grenade. Le récit de la Reconquista tel qu'il nous est parvenu par la plume du narrateur Hassan al-Wazzan suscita un vif intérêt dans les rangs des croyants, à la cour du Sultan Boabdil, dans les mosquées et même au sein des foyers. Tout le monde craignait l'avènement d'une force armée chrétienne épaulée par sa sainteté le Pape, Pontife de Rome.

Enturbanné à la voix éraillée des prédicateurs de la Grande Mosquée, Cheikh Astaghfirullah dépité par l'attitude exécrationnelle des siens n'hésitait pas à manifester son écœurement face aux extravagances auxquelles s'adonnaient les locataires de l'Alhambra et les égarements des membres de sa communauté.

Ses discours, salués par l'ensemble des Grenadins lors du siège de la ville n'ont cessé d'attiser les plus fanatiques d'entre les croyants. Nous verrons comment cet orateur a pu entraîner ses congénères à se livrer bataille à défaut de prendre le glaive pour faire face aux infidèles :

En venant ce matin vers la mosquée, à travers la porte de la Sablière et le souk des fripiers, je suis passé devant quatre tavernes, astaghfirullah ! Où l'on vend en se cachant à peine du vin de Malaga, astaghfirullah ! Et d'autres boissons interdites dont je ne veux pas connaître le nom. (Maalouf, 1986, p. 39)

Le constat dressé par le muezzin de la grande mosquée de Grenade n'est pas fortuit. A vrai dire, il prend assise sur la tradition islamique qui constitue le second fondement de la religion musulmane. Il est dit dans la sunna (tradition prophétique, enseignement du Prophète Mahomet (que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui) que :

Dieu a maudit le vin, celui qui le boit, celui qui le sert, celui qui le vend, celui qui le presse, celui pour lequel il est pressé, celui qui le transporte, celui pour lequel il est transporté et celui qui jouit de l'argent qu'il en est tiré.
(<https://www.lahalletteauxvins.com/lislam-et-le-vin/>)

Le vin ainsi que les circonstances qui font que la liqueur soit servie à un tel ou à un autre sont prohibés. Astaghfirullah n'ignore pas cela et semble se référer au hadith en question lorsqu'il énonçait :

Ceux qui hantent ces lieux infâmes n'ont-ils pas appris, dès leurs plus jeune âge, que Dieu a maudit celui qui vend le vin et celui qui l'achète ? Qu'il a maudit celui qui le boit et celui qui le donne à boire ? Ils ont appris, mais ils ont oublié [...] Certains d'entre eux sont peut être parmi nous ce vendredi [...] entraîné de blasphémer contre Celui qui a interdit le vin, contre Celui qui a dit « Ne venez pas à la prière en état d'ivresse » Astaghfirullah. (Maalouf, 1986, p. 40)

Les propos tenus par le prédicateur tissent des liens étroits avec le hadith inséré. D'une part, la thématique (le vin) du fragment prophétique correspond en tout point à celui énoncé dans le roman. D'autre part, la matérialité de la formation discursive du hadith semble d'un point de vue linguistique similaire au discours du Cheikh Astaghfirullah⁴⁷. La situation d'énonciation n'est dès lors que plus ambiguë. L'énonciateur en faisant appel au hadith tend à accomplir un acte performatif du genre « fermez les tavernes » « ne buvez plus » « soyez maudit » qui peuvent livrer des clés de lecture à nous autres lecteurs et critiques.

Astaghfirullah (je) s'adresse aux fidèles (tu) dans une mosquée en Andalousie (où). A quelle fin ? Et bien, seul le texte pourra divulguer cet aspect là vu qu'il s'agira d'un acte perlocutoire qui devrait être accompli par un ou par des personnages figurant dans le roman.

Les Grenadins en étaient venus à se persuader que le cheikh avait eu raison dès le début [...] On ne vit plus alors dans la rue, même dans les quartiers pauvres, un seul visage de femme. Certaines, même des filles à peine pubères, se couvraient par crainte de Dieu, d'autres par craintes des hommes. (Maalouf, 1986, p. 42)

Nous apprendrons plus loin que des groupes de jeunes, armés de gourdins, avaient entrepris une démarche bien particulière. Ainsi, en faisant rappeler aux gens leurs devoirs en tant que Musulmans, plusieurs coutumes auxquelles les gens du royaume s'adonnaient allaient bien évidemment disparaître :

Plus aucune taverne n'osa ouvrir sa porte, même en cachette. Les prostitués quittèrent la ville en grand nombre [...] les libraires dérobèrent aux regards les ouvrages qui mettaient en doute les dogmes et les traditions. (Maalouf, 1986, p. 42)

⁴⁷ De par les unités lexicales.

Les propos d'Astaghfirullah ont donc fait mouche d'après la réaction des interlocuteurs qui ne tardèrent point à réagir. C'est ce qui nous renvoie vers la réalisation de l'acte illocutoire par le biais de la fonction perlocutoire du langage.

Il est à savoir que cette formation discursive serait proche d'un sermon d'un imam qui se voudrait moralisateur dans son rôle. La moralisation à travers le prêche a depuis toujours été l'un des moyens pour entraîner les foules à prendre conscience dans une certaine mesure.

Le fait de maudire tout ce qui s'apparente au vin réduirait les chances d'une probable sentence à néant, du moins c'est ce que nous relevons dans l'un des discours énoncé par ce personnage :

Pourquoi Dieu préserverait-Il Grenade des dangers qui la menacent quand, dans la vie des habitants de cette ville, se sont réinstallé les mœurs de l'âge de l'ignorance. (Maalouf, 1986, p. 40)

De fait, l'énonciation se verrait attribuer une matérialité textuelle connotant une signification mise dans un contexte religieux marquant la chute de l'Andalousie musulmane. Pour preuve, l'interjection « astaghfirullah » qui est en fait une demande de pardon au Dieu suprême⁴⁸ et sa redondance dans le fragment discursif relèverait plus d'un état que d'un tic comme le prétend le narrateur principal Hassan al-Wazzan :

Peu de Grenadins savaient son vrai nom. On dit que c'est sa propre mère qui l'avait affublé, en premier, de son sobriquet, en raison des cris effarouchés qu'il poussait dès son plus jeune âge qu'il jugeait répréhensible. (Maalouf, 1986, p. 38)

Le personnage Astaghfirullah hurlait à la simple vue du vin, d'un meurtre ou d'un vêtement de femme. Il était d'ailleurs moqué pour cela d'après ce qui est rapporté par le narrateur (Maalouf, 1986, p. 39). Ces prêches à la mosquée de Grenade sont une prise de position assez claire et sont un gage de révolte. D'abord envers les Grenadins de la fraction musulmane qui ne se conforment plus aux préceptes de leur religion. Ensuite, vis-à-vis des Chrétiens qui menacent la souveraineté du sultan et de ses sujets. Nous sommes enclins à dire que le texte littéraire est un catalyseur de la dimension religieuse qui entre en vigueur à l'instant même où le narrateur se décide à peindre un espace propice à une discursivisation d'un contenu religieux initialement faisant partie du réel.

⁴⁸ Chose que fait d'ailleurs tout musulman assez souvent

IV.1.4. Le médecin de Grenade

Une fois encore nous revenons vers la conception du vraisemblable au sein de l'œuvre maaloufienne. Nous étayons nos propos par la concordance du discours d'Astaghfirullah avec le contexte religieux de l'époque. Nous savons aujourd'hui que Grenade offrait l'hospitalité à l'image de l'Andalousie musulmane aux trois religions monothéistes. Cependant, cette coexistence prendra définitivement fin avec la chute de Grenade en 1492. Le lecteur devra faire appel à ses ressources encyclopédiques afin de cerner la teneur du fragment discursif énoncé par Astaghfirullah s'il veut prétendre à une signifiante d'un point de vue religieux de l'énoncé en question.

En incorporant la tradition prophétique (la sunna) au cœur de l'œuvre littéraire via une prise de parole de l'un des personnages, le narrateur met en jeu d'autres facteurs qui permettent de saisir l'enjeu discursif du récit. En effet, les conditions qui ont amené le narrateur à faire interagir l'un des porteurs discursifs de Grenade, le tableau religieux qu'il trace ainsi que la coexistence d'un ensemble de fragments qui font le tout signifiant de l'œuvre permettent d'envisager le contexte situationnel dans lequel le récit autobiographique évolue. Un contexte dont se sert l'instance narrative afin d'incorporer d'autres discours qui affiche clairement une énonciation résolument distincte de celle que nous venons d'entrevoir. A commencer par une formation discursive, celle d'un médecin portant le nom d'Abou-Amr, surnommé Abou-khamr par ses compères.

Abou-Khamr se plaignait d'ailleurs du fait que les pays musulmans produisaient moins de livres que par le passé, qu'il s'agissait surtout de simples reprises ou de résumés de livres anciens [...] Aux premiers siècles de l'islam répétait-il souvent avec amertume, on ne comptait plus en Orient les traités de philosophie, de mathématiques, de médecine ou d'astronomie. Les poètes eux-mêmes étaient bien plus nombreux et novateurs, dans le style comme dans le sens. (Maalouf, 1986, p.45)

Rapportés au discours indirect libre par le grand père du narrateur Hassan al-Wazzan, les propos du « tabib » révèlent une vision opposée à celle prônée par le Cheikh Astaghfirullah. Ce personnage représente l'antithèse et paraît bien enraciner dans une pensée bien plus ouverte que celle du prédicateur. Alors que le muezzin galvanise les fidèles en leur montrant ce que nous désignerons par « le droit chemin », Abou-Khamr déclame avec nostalgie les premiers siècles de l'Islam en termes de productions scientifique et littéraire, et il déplore le manque de création dans le genre.

La mésentente des deux protagonistes est mise en relief par le narrateur principal qui revient sur leurs origines respectives :

Astaghfirullah était le fils d'un chrétien converti, et c'est sans doute cela qui expliquait son zèle, alors qu'Abou-Khamr était fils et petit-fils de cadi, et par conséquent ne se sentait pas obligé de fournir la preuve de son attachement au dogme et à la tradition. (Maalouf, 1986, p. 43)

Le contenu informationnel fourni dans le cotexte par l'instance narrative propose une lecture manifestement intelligible. En effet, deux perspectives distinctes se confrontent à même le texte et s'unissent par une disjonction énonciative au niveau de la discoursivisation.

Tandis que l'orientation argumentative du Cheikh va dans le sens d'un sermon religieux à finalité religieuse absolue, celle qui se dégage visiblement du fragment discursif du médecin tend à éveiller les consciences d'une tout autre manière. Revenir à ce que fut l'Islam durant l'âge d'or, avoir une production scientifique et littéraire abondante et enfin, rechercher des idées nouvelles comme le témoigne l'affaire du canon :

On apprend qu'Abou-Khamr venait d'acquérir un canon, pris sur l'ennemi par une poignée de soldats téméraires [...] Astaghfirullah ne cessait de leur répéter que cette invention diabolique faisait plus de bruit que de mal. (Maalouf, 1986, p. 46)

Le médecin jouissant de sa prise inopinée ne manquait pas d'apostropher son farouche adversaire :

Allez dire au cheikh de venir, plutôt que de passer ses journées à la prière !
Demandez-lui s'il sait allumer une mèche aussi facilement qu'il brûle un livre.
(Maalouf, 1986, p. 47)

Ce n'est que par le canon pensait Abou-Khamr que les Musulmans parviendraient sans doute à vaincre leurs ennemis et leur royaume ne serait ainsi plus en danger. Astaghfirullah prêchait toute autre chose, le martyre et le combat au nom de la foi (Maalouf, 1986, p. 47). Le discours prôné par ces deux porteurs discursifs concrétise ce dont nous parlions précédemment. L'ancrage du discours au cœur de *Léon l'Africain* (1986) se fait en deux temps, une fois par une thématization qui débouche vers la légitimité thématique dont se réclame tout énoncé mis en étroite relation avec d'autres énoncés du même genre (Foucault, 1969, p. 53). Une seconde fois par le processus de discoursivisation dans lequel nous devons prendre en compte la situation d'énonciation, la visée illocutoire de l'énonciateur, l'orientation argumentative de toute formation discursive ainsi que l'acte d'énonciation en lui-même.

L'opération par laquelle tout lecteur tend à établir un sens final aux différents énoncés prend assise sur ce que nous venons de soulever à l'instant. Toutefois, il faudra tenir compte du « mouvement qui va d'un texte à un autre, de textes à textes au sein d'un ensemble défini » (Adam, 2011, p. 13). Le lien tissé entre la réalisation discursive et son environnement textuel immédiat n'est donc plus à définir. En puisant dans les enseignements du Prophète Mahomet, que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui, le texte amène son lecteur à envisager le contexte énonciatif dans lequel évoluent les formations discursives que nous avons pu entrevoir.

Au départ, c'était la question du vin qui alimentait le débat des deux personnages en présence. Vint par la suite l'affaire du canon qui ne manquait pas d'ailleurs de susciter chez nous une impression d'avoir entre les mains deux mondes mis en place par le processus de discoursivisation. L'un relatif à une pratique fondamentale de l'Islam et de ses préceptes incarnés par le prédicateur. L'autre, celui du médecin qui s'inscrit dans une démarche scientifique faite de progrès et qui n'envisagerait pas la religion comme une sorte de geôle.

Nous verrons plus tard lors d'un chapitre porté sur le volet polyphonique de l'œuvre maaloufienne, comment cette diversité discursive constitue elle aussi un élément clé pour l'étude de la dynamique régissant la mise en discours au sein des différents objets d'étude. Place désormais à de nouvelles formations discursives qui alimenteraient nos hypothèses formulées à l'aube de cette analyse.

IV.2. Il était une fois Samarcande

Face au Cadi des Cadis de Samarcande, Omar Khayyam ne manquait pas d'afficher sa quiétude. Suite à un incident survenu en ville, le philosophe fut contraint de comparer devant la plus haute instance juridique de la ville. Cela ne l'indispose pas bien au contraire, le penseur paraît impassible devant cette mauvaise posture. En échangeant quelques propos avec Abou-Tahar, Khayyam fait preuve de discernement et arrive à extérioriser son ressenti malgré l'invective du Cadi qui n'avait pas hésité à lui faire reprocher l'un de ses quatrains :

Je me rends parfois dans les mosquées où l'ombre est propice au sommeil.
(Maalouf, 1986, p. 22)

Aucune autre résolution pour l'homme le plus en vue de Khorassan que de réfuter les allégations du Cadi par le biais du discours ci-dessous :

Je ne suis pas de ceux dont la foi n'est que terreur du Jugement, dont la prière n'est que prosternation. Ma façon de prier ? Je contemple une rose, je compte les étoiles, je m'émerveille de la beauté de la création, de la perfection de son agencement, de l'homme, la plus belle œuvre du Créateur, de son cerveau assoiffé de connaissance, de son cœur assoiffé d'amour, de ses sens, tous ses sens, éveillés ou comblés. (Maalouf, 1986, p. 22)

La présence de ce discours au cœur de la trame narrative n'est pas le fruit du hasard, le narrateur met en jeu la conception théologique chez son personnage à travers des données essentielles à la compréhension du cadre énonciatif dans lequel évolue le discours énoncé. En effet, nous sommes inéluctablement plongés dans la dimension religieuse de la fiction maaloufienne qui nous offre le portrait psychologique de différents porteurs discursifs à l'instar d'Omar Khayyam qui en interrogeant son fort antérieur livre une conception de l'acte relatif à la prière quelque peu singulière. Il semblerait ainsi qu'il joint la parole du Créateur (le texte coranique) à la sienne si nous nous référons au verset :

En vérité, dans la création des cieux et de la terre, dans l'alternance de la nuit et du jour, les vaisseaux qui voguent sur la mer [avec des cargaisons] profitables aux hommes, l'eau de pluie que Dieu fait descendre du ciel pour redonner la vie à une terre morte, où il a disséminé toute espèce d'animaux, dans les variations des vents et des nuages soumis entre ciel et terre [à la volonté de Dieu], dans tout cela, il y'a des signes pour les hommes doués d'intelligence. (Coran, 2 : 164⁴⁹).

IV.2.1. La foi musulmane chez Khayyâm

La contemplation méditative (Al-tafakkur en arabe) partie intégrante du culte musulman permet d'atteindre une proximité divine, d'accroître notre foi tout en apaisant le cœur et l'esprit de tout croyant. Implicitement abordée par l'énonciateur dans son discours, la question relative à la foi envers un Dieu unique, Créateur de toute chose se révèle d'une importance capitale lors de la prise en compte de la signification du fragment discursif.

Pour Khayyam, la contemplation de la création divine (la rose, les étoiles, l'être humain) est une manière bien propre à lui pour faire sa prière. Le verset coranique extrait de sourate Al-Baqara évoquant « des signes pour des gens qui raisonnent » (Coran, 2 : 164) interpelle notre attention et nous laisserait croire que le philosophe

⁴⁹<http://www.coran-en-ligne.com/>

serait quelque part l'un de ceux qui raisonnent. Une personne capable de réfléchir sur l'univers, sur le monde et sur ce qui l'entoure.

En somme, une quête existentielle qui se révèle chez le protagoniste en présence et que nous retrouverons dans un tout autre verset coranique : « Nous leur montrerons nos signes à tous les horizons et en eux-mêmes, jusqu'à ce que la vérité éclate pour eux. Eh quoi ! Ne suffit-il pas que ton Seigneur soit le témoin de tout » (Coran, 41 : 53).

Omar Khayyam, loin du discours agitateur d'Astaghfirullah, envisage la foi non pas tel un martyr qui donnerait sa vie pour une quelconque cause mais bien comme un univers rationnel fait de tenants et d'aboutissants. A l'origine c'est cette vision qui avait animé le précédent roman objet d'étude lorsque la question de la pratique sociale de la religion (du religieux par extension) prenait une ampleur considérable à travers de nombreuses réalisations discursives⁵⁰. C'est elle aussi qui articule le présent roman objet d'étude *Samarcande* (1988) ; d'une part, par la voix d'Omar Khayyam, protagoniste principal lors de la première partie de l'œuvre. D'autre part par celle de l'homme sectaire à l'origine des Assassins⁵¹, Hassan Sabah désigné par le vieux de la montagne.

IV.2.2. La religion : toute une philosophie dans *Samarcande*

Le discours religieux au sein de l'œuvre maaloufienne n'est donc pas une composante amorphe. La formation discursive telle que l'a conçu Michel Foucault dans son aspectualisation thématique, interdiscursive et formelle se prête à une analyse sur la base de données intra et extra textuelles. Nous l'avons entrevu dans *Léon l'Africain* (1986), nous tâcherons de le concrétiser dans *Samarcande* (1988) à commencer par un discours énoncé par l'un des personnages de la trame : Hassan Sabbah. Fondateur de la secte des Assassins qui avait pris la forteresse d'Alamut⁵² comme bastion au XI^e siècle, le personnage fut connu pour ses convictions inébranlables. Lors d'un échange avec Khayyam portant sur la conversion en Islam, le chef spirituel de la secte d'Alamut répondit à la question que lui avait adressée son hôte :

⁵⁰ Les propos tenus par Astaghfirullah avant, durant et après la chute de Grenade. Nous pouvons ajouter à ceux-là le discours d'Abou-Khamr qui avait à sa manière remis en question l'autorité religieuse à travers une vision autre, plus cartésienne.

⁵¹ Une secte ismaélienne qui orchestrait des assassinats politiques dans le monde oriental entre le XI et le XIII^e siècle.

⁵² Hassan Sabbah avait payé pour prendre la forteresse.

Et que dis-tu à ceux que tu cherches à convertir ? (Maalouf, 1988, p. 101)

Par :

Je leur dis que la foi n'est rien sans un maître pour l'enseigner. Quand nous proclamons : « Il n'y a pas d'autre dieu que Dieu », nous ajoutons tout de suite : « Et Mohammed est son Messager » [...] Mais cet homme, ce Messager, ce Prophète, il est mort depuis longtemps, comment pouvons-nous savoir qu'il a existé et qu'il a parlé comme on nous l'a rapporté ? (Maalouf, 1988, p. 101)

A vrai dire, les propos tenus par Hassan Sabbah rejoignent dans un sens les dires d'Omar Khayyam et nous nous devons d'apporter des explications évidentes là-dessus. Ainsi, nous sommes enclins à penser que tous deux vont à l'encontre du fondamentalisme religieux en Islam malgré le fait qu'ils divergent dans leurs prises de positions respectives. Khayyam comme nous l'avons pu le voir n'est pas résolu à concevoir la pratique de la foi en Islam comme l'épée de Damoclès. Justement son discours d'un point de vue sémantique allait à l'encontre de ce que nous pouvons rapprocher de l'intégrisme ou au fondamentalisme religieux, deux concepts qui avaient vu le jour dans le contexte religieux chrétien.

IV.2.3. Celui qui voulait être l'élu : Hassan Sabah

Né aux Etats-Unis en 1919 sous l'impulsion des pasteurs presbytériens, les fondamentalistes soutenaient une interprétation littérale de la Bible. Pour ce qui est de l'intégrisme, notion qui avait fait son apparition en France en 1907 ; elle fut prônée par les Catholiques « intégraux » qui se proposaient naguère de défendre l'intégrité de la foi, ceci en figeant l'interprétation de la Révélation par rapport à un moment déterminé. *Le Monde* (2001, 8 octobre).

D'une manière ou d'une autre, le discours à connotation religieuse des deux personnages ne verse pas dans une pratique systématique ou un dictat spirituel en particulier. Omar Khayyam ne cloisonne pas sa réflexion théologique à l'acte de prière traditionnel, il va au-delà du cadre que lui avait tracé son interlocuteur. Hassan Sabbah, conteste ainsi la véracité des Hadiths qui sont transmis d'une génération à une autre. C'est donc toute la Sunna qu'il remet en cause et ceci aurait pour origine son appartenance confessionnelle. Etant Ismaélites à la base, il est considéré comme un chiite et est par là hétérodoxe. Hassan Sabah s'applique qui plus est à délivrer sa conviction intime par le biais d'un second discours que voici :

Pour vous les sunnites, il n'y a effectivement pas de preuve. Vous pensez que Mohammed est mort sans désigner d'héritier [...] C'est absurde. Nous pensons que le Messager de Dieu a nommé un successeur, un cousin, son presque frère : l'imam Ali. (Maalouf, 1988, p. 101)

La dissidence entre Sunnites (orthodoxes) et Chiites (hétérodoxes) est bien palpable à travers le fragment discursif en présence. En effet, nous savons aujourd'hui que deux grandes branches de la religion musulmane se font face et ce depuis le début du règne du Calife Omar (634 de l'hégire). La discorde s'est accentuée sous le Califat Otman Ibn Affân (644 de l'hégire) puis avec la succession et le pouvoir qui était aux mains des Omeyyades (cousins du Calife Otman) qui sont à l'origine de cette dissension étant donné que les Chiites rejettent catégoriquement les trois premiers califes musulmans (Abou-Bakr, Omar et Otman ibn affân). En réponse à cela, Khayyam fait remarquer à son compagnon sa vision parallèle à celle des Chiites. Chose à laquelle le chef religieux ne tarda pas à réagir :

La différence est grande entre ma foi et celle de mes parents. Ils m'ont toujours appris que nous devions subir patiemment le pouvoir de nos ennemis en attendant que revienne l'imam caché [...] Ma propre conviction, c'est qu'il faut agir dès à présent, préparer par tous les moyens l'avènement de notre imam en cette contrée. Je suis le précurseur... (Maalouf, 1988, p. 102)

Remettre en cause les fondements de l'Islam, du Califat et les préceptes sunnites tout en préparant l'avènement de l'imam caché ; tels sont les desseins d'Hassan ibn Sabbah qui se voyait tel un élu, l'imam tant attendu « El mahdi el mountadhar » dernier imam des Chiites. Mais avait-il une quelconque légitimité pour entreprendre sa démarche révisionniste ? Et bien oui, d'après ce qui est livré par le discours ci-dessous :

Ignorez-vous que le Prophète a parlé de moi ? [...] N'a-t-il pas dit « Un homme viendra de Kom, il appellera les gens à suivre le droit chemin, des hommes se rassembleront autour de lui, comme des fers de lance, le vent des tempêtes ne les dissipera pas, ils ne se laisseront pas de la guerre, ils ne faibliront pas, et sur Dieu ils s'appuieront. (Maalouf, 1988, p. 102)

Les divisions se font jour, et ce n'est que par le biais du discours que nous pouvons entreprendre notre démarche co(n)textuelle. Les éléments que le narrateur sème délibérément à gauche du texte c'est-à-dire au niveau du cotexte contribuent à contextualiser la somme de fragments soulevés à même le texte et que nous retrouverons à droite de celui-ci. Omar Khayyam, sa conception de la foi musulmane et la manière dont il prie qu'il livre à travers le premier discours que nous avons pu entrevoir. La conviction intime d'Hassan Sabbah (que nous relèverons au sein de ses

maintes productions) et les fondements qui l'ont conduit à fonder la secte des Assassins ainsi que sa position vis-à-vis de la fraction sunnite. Tout cela devrait amener lecteurs et critiques à faire du sens à partir des différents discours énoncés.

IV.2.4. Le discours de la discorde en Islam : Sunnites et Chiites

La discoursivisation du fait religieux incombe au lecteur une réception du discours en tenant compte de l'intentionnalité discursive (ce que Adam renvoie à la visée illocutoire) tout en co(n)textualisant le contenu discursif afin de cerner l'acte lié implicitement ou explicitement à toute réalisation discursive. Toutefois et ce afin de cerner la dynamique par laquelle s'effectue la mise en discours de la dimension religieuse au sein du corpus littéraire, nous sommes d'avis de mettre en exergue la démarche plébiscitée par le narrateur.

L'organisation du discours religieux au sein de *Samarcande* (1988) telle que nous la proposons ici repose sur une interconnéxité entre un contenu informationnel et textuel présent dans le Coran, dans la tradition prophétique mais aussi dans l'histoire relative à l'avènement de la religion musulmane et de ses fractions. Le narrateur fait en sorte de travailler son texte de façon à ce que ses porteurs discursifs puissent refléter lors de chaque apparition (ou prise de parole) un état, une vision ou encore un point de vue tiré d'une substance formelle, textuelle qui prend forme au sein du tout discursif. Nous désignons bien évidemment ici les sources textuelles religieuses sur lesquelles s'articulent les différentes formations discursives que nous avons pu entrevoir.

Le discours d'Omar et d'Hassan se rejoignent étant donné qu'ils font partie d'un stratagème ou pour être plus précis d'une discoursivisation actée. En effet, le narrateur afin de soulever les dissensions qui existeraient au sein même de l'Islam, pour mettre en exergue les deux fractions principales de cette religion et en vue de revoir la pensée théologique, chez les uns comme chez les autres, met à notre disposition l'enjeu religieux. Omar où la contemplation, Hassan et sa soif du sang. Deux vision distinctes et inséparables à la fois si nous prenons en compte le fait que toutes deux vont à l'encontre de l'Islam politique tel qu'il fut appliqué à l'aube de millénaire passé.

Le discours maaloufien prend cette fois-ci une teneur religieuse et révèle une autre facette de la mécanique d'ancrage. D'un point de vue thématique, les fragments insérés s'inscrivent dans un contexte islamique relatif à la domination des Sunnites en Perse qui

s'est étendue des siècles durant. Ce qui donnerait une envergure particulière au fragment discursif énoncé par Omar Khayyam et ceux énoncés par Hassan Sabbah qui parachevait la diffusion de l'Ismaélisme et de la pensée ismaélite. Nous percevons d'ailleurs cela à travers leurs réalisations discursives respectives qui s'apparentent à une visée illocutoire du genre « changer cet état de fait », « allez au-delà de la pensée courante ». Il nous semble ainsi que la bipolarité sunnite/chiite peut être considérée comme l'une des grandes thématiques proposées dans le roman.

D'un point de vue discursif, c'est l'interrelation entre le texte (Coran et tradition prophétique) et sa matérialisation au cœur de la trame narrative par le biais des formations discursives qui constituent à un premier degré l'un des pôles de la dynamique du discours religieux. La coexistence de ces mêmes réalisations discursives et le jeu de signifiante auquel elles peuvent se prêter alimentent à un second degré, l'autre pôle de cette même dynamique.

Nous sommes en effet à la croisée d'un ensemble de formations discursives qui nous ouvrent les portes vers une pratique interdiscursive au sein de l'œuvre Maaloufienne. Le sixième chapitre prendra d'ailleurs comme point de départ cette multiplicité qui alimente la dynamique discursive des romans maaloufiens que nous avons choisis pour objet d'étude. Pour l'heure, nous approcherons un nouveau récit toujours suivant la même perspective afin de donner plus d'écho au travail que nous entamions précédemment.

IV.3. Le Manichéen de Babel

Mani, où la quête du Bouddha des lumières qui avait entrepris un voyage au troisième siècle de notre ère dans l'une des plus majestueuses contrées en ce monde. Ses origines parthes, son initiation précoce aux préceptes de la palmerai, son enfance auprès des vêtements blancs et de leur maître à penser. Le fait qu'il se soit affranchi de l'emprise indéfectible de Sittaï et de l'endoctrinement qu'il avait eu à subir des années durant. Le message prôné par le Messie, le polythéisme de ses congénères et la voix de son double amèneront le fils de Babel à délivrer un message de paix que la citation que voici semble bien accréditer :

Je respecte toutes les croyances, et c'est bien cela mon crime aux yeux de tous. Les chrétiens n'écoutent pas le bien que je dis du Nazaréen, ils me reprochent de ne pas dire du mal des juifs et de Zoroastre. Les mages ne m'entendent pas lorsque je

fais l'éloge de leur prophète, ils veulent m'entendre maudire le Christ et le Bouddha. (Maalouf, 1991, p.148)

IV.3.1. Le message céleste de Mani

En effet, c'est de là que jaillit l'essence même de cette troisième œuvre maaloufienne édifiée sur la base d'une pratique constructiviste du discours religieux que nous tâcherons d'explicitier dès à présent. Vraisemblablement le narrateur dans *Les Jardins de Lumière* (1991) délivre le message de Mani non pas d'une manière définitive ou même absolue mais en privilégiant une construction plutôt amoncelée pour ses formations discursives. Ce qui nous amène à avancer le concept épistémologique du constructivisme que nous devons justifier succinctement.

Loin de nous l'idée de mettre sur un piédestal une analyse pédagogique et encore moins didactique, nous proposons par la brève incorporation du terme en question d'établir un lien entre les différentes formations discursives que nous soulèverons dans le présent roman et la construction de ces mêmes éléments d'un point de vue épistémique. Il faudrait toutefois annexer à la définition canonique voulant que l'épistémè soit un ensemble des connaissances propres à un groupe social ou à une époque la terminologie du discours. En d'autres termes, saisir la construction d'un sens non établi, non définitif et qui tend à se développer chez le lecteur à la manière du constructivisme qui veut :

Qu'une personne développe son intelligence et construit ses connaissances en action et en situation et par la réflexion sur l'action et ses résultats. La personne appréhende et comprend les situations nouvelles à travers ce qu'elle sait déjà et modifie ses connaissances antérieures afin de s'y adapter. (Masciotra, 2007, 48).

Le discours religieux est à priori une donnée en mouvement qui va de pair avec l'évolution sociale et psychologique du personnage. L'appréhension de l'organisation de l'ensemble des réalisations discursives permettra selon nous d'apporter des éléments de réponse à l'activité du sujet parlant. Nous privilégierons donc une approche constructiviste du discours et du personnage qui dans un sens comme dans l'autre évolue parallèlement à ses discours énoncés. Il est pourtant nécessaire de rappeler que notre point de départ demeure inchangé à savoir une prise en compte des principes de base de toute formation discursive formulés par Foucault ainsi que la notion de co(n)texte revisitée par Jean Michel Adam.

La jonction de ces éléments servant à la présente analyse avec le concept du constructivisme dans le discours nous apparaît essentielle à mettre en exergue la stratégie liée au processus de discursivisation entrepris par le narrateur.

IV.3.2. La construction du discours manichéen

L'acte de connaître dans la terminologie du constructivisme c'est aussi appliquer ses connaissances antérieures, celles que nous avons pu acquérir en ayant un temps de lecture conséquent ou encore simplement en emmagasinant les données fournies dans le cotexte.

Connaître le nouveau se fait toujours à partir de ce qu'on sait déjà en action. La connaissance se vit et se conquiert en mode d'action. On donne sens aux situations non pas en traitant des informations, mais en activant d'emblée ses connaissances antérieures. Sans cette activation, la situation dans laquelle on se trouve et tout ce qu'elle comprend (objets, personnes, etc.) n'aurait aucun sens. (Masciotra, 2007, p.48)

En abordant cette troisième œuvre littéraire qui fait objet de la présente étude, ce fut comme une évidence que de vouloir entreprendre une analyse à la lumière de l'évolution du discours manichéen. Pour nous lecteur, il s'agissait de comprendre au départ l'organisation du discours manichéen, de saisir la répartition des formations discursives au sein de la trame narrative. Puis, d'assigner à ces mêmes formations discursives une signifiante à même de saisir la visée illocutoire et l'acte discursif sur lesquels s'articule la dynamique du discours religieux au cœur des *Jardins de Lumière* (1991). Ayant au préalable postulé une hypothèse évolutive concernant le discours manichéen, nous nous devons désormais de l'étayer par le biais de maintes productions discursives. Nous nous intéresserons comme prévu à l'actualisation des éléments figurant dans le cotexte (connaissances antérieures) et à la contextualisation de ceux-là.

Le tout premier fragment discursif de nature religieuse fut énoncé par Mani juste après la révélation qu'il avait eu suite à l'incident chez le Grec. Ayant proposé à cette tierce personne de restaurer une peinture murale qui ornait l'une des vastes salles de sa maison ; Mani avait été pris de torpeur et avait quitté les lieux en maudissant cette fresque. En effet, la déesse Déméter, ou Artémis, ou peut-être même Dionysos d'après les dires de Charias le Grec y étaient représentés. Chose impie au regard du jeune vêtement-blanc auquel on aura appris à fuir les Grecs et leurs demeures (Maalouf, 1991, p. 54).

L'apparition du double de Mani (la voix de la révélation) surviendra bien évidemment après cette mésaventure qui marquera le renouveau du personnage. Ce qui amènera le personnage à proférer les présents propos :

Ecoute ce sifflement ! C'est l'air qui gémit parce que je l'ai offensé. Si tu savais l'écouter, tu l'entendrais dire : fais-toi plus léger sur cette terre, marche sans appuyer, évite les gestes brusques, ne tue ni les arbres ni les fleurs. Fais semblant de labourer le sol, mais ne le blesse pas, contente-toi de le caresser. Et quand les autres hurlent à tue-tête, remue les lèvres et ne hurle pas. (Maalouf, 1991, p. 57)

Le trait sémantique qui se dégage à première vue relève d'une vision spirituelle qui veut que l'homme soit en mesure de ne plus faire qu'un avec l'espace environnant. Les propositions énoncées « Si tu savais l'écouter » en parlant de l'air ; « fais-toi plus léger sur cette terre » ; « marche sans appuyer » en songeant à la terre ou au sol ; semblent accréditer ce postulat. Tout croyant se doit ainsi de respecter mère nature dans une sorte de rituel perpétré par tout un chacun. Le cas échéant, il faudrait compter avec l'intertexte religieux ainsi que le cotexte du récit afin d'attribuer une signifiante à ce tout premier discours énoncé par Mani. Un fragment discursif qui marque tout de même le début de la construction du discours religieux prôné par le fils de Babel.

Considérée comme religion syncrétique étant donné qu'elle puise dans de nombreux textes mazdéens regroupés dans l'Avesta (livre sacré dans la Perse antique) ainsi que dans le Zoroastrisme (religion monothéiste fondée par Zoroastre entre le VII^e et le VI^e siècle av. J –C), le Bouddhisme mais aussi dans le Christianisme ; nous sommes enclins à dire que ce sont ces mêmes textes fondateurs du manichéisme qui vont constituer une base de données textuelles pour le processus de discursivisation au sein de cette troisième œuvre maaloufienne. Ce verset biblique présent dans le Deutéronome⁵³ (second code de loi après celui de l'Exode) que nous retrouvons dans le site web dédié aux travaux en théologie de Louis Segond (<http://www.bible-en-ligne.net/bible,05O-20,deuteronomie.php>) affiche une certaine proximité thématique avec la formation discursive en cours d'étude. Un texte antéposé, faisant partie de la mémoire textuelle et discursive du discours manichéen comme nous allons le voir à l'instant :

Si tu fais un long siège pour t'emparer d'une ville avec laquelle tu es en guerre, tu ne détruiras point les arbres en y portant la hache, tu t'en nourriras et tu ne les abattras point; car l'arbre des champs est-il un homme pour être assiégé par toi? (Deutéronome, 20 :19).

⁵³Le cinquième livre de la Bible hébraïque ou Ancien Testament.

Le Deutéronome est à priori une source d'influence pour Mani. Ce long discours tenu par Moïse aux hébreux avant sa mort rappelle aux fidèles les règles auxquelles ils devront se plier. Ainsi, les Israélites reçoivent des directives évidentes concernant l'acte de guerroyer. Point d'atteinte à la nature qui est ici représentée par la symbolique de l'arbre. Toute chose créée par Dieu ne devrait pas subir d'altération, l'exemple du fait d'assiéger une ville en détruisant la flore va bien évidemment à l'encontre des préceptes hébraïques. Cette même réflexion vis-à-vis de la création divine trouve écho au sein de la réalisation discursive du manichéen. Se faire plus léger, marcher sans appuyer tout en évitant les gestes brusques qui risqueraient de troubler l'ordre naturel établi par le Créateur. Labourer la terre en la caressant sans oublier la voix qui doit être tout sauf crierde. Nous n'affirmons pas que les croyances du prophète de Babel sont les mêmes que l'enfant hébraïque, néanmoins il y'a tout de même une proximité thématique entre les deux fragments discursifs. Un rapprochement que le narrateur alimente par la voie d'une comparaison établie avec Jésus Christ.

N'est-ce pas à douze ans, au sortir de l'enfance, que se révèlent les Elus, que leur sagesse éclate à la face des aînés ? Tel Jésus devant les docteurs de la loi au Temple de Jérusalem, tel Mani ! (Maalouf, 1991, p. 61)

Ce dernier confirme donc, même d'une manière partielle, notre hypothèse qui admet l'existence d'une relation intrinsèque entre Mani et les autres prophètes ou hommes de foi qui l'ont précédé et la somme de discours qu'ils avaient énoncés.

Mani enlace bel et bien le jour de l'apparition du « double » ou de ce qu'il nomme lui-même mon « jumeau » une nouvelle conception spirituelle. D'après les données informationnelles mentionnées dans le cotexte du récit, ceci est le fruit d'une remise en cause effectuée par le personnage survenue suite à la vision du tableau impie chez le Grec. Cette période caractérisant la première révélation de Mani pourrait bien être considérée comme un élément déclencheur du processus de discursivisation qui prend effet au cœur de la trame narrative à partir de cet acte d'énonciation préliminaire. Ici, c'est la jonction avec *l'Ancien Testament* qui fait toute la profondeur du fragment. Nous verrons présentement grâce à un second extrait comment le discours manichéen s'inscrit dans un réseau intertextuel que le narrateur peaufine soigneusement au fur et à mesure de sa mise en texte.

...Au commencement de l'univers, deux mondes existaient, séparés l'un de l'autre : le monde de la Lumière et celui des Ténèbres. Dans les jardins de Lumières étaient toutes les choses désirables, dans les ténèbres résidaient le désir

[...] Et soudain, à la frontière des deux mondes, un choc se produisit, le plus violent et le plus terrifiant que l'univers ait connu. Les particules de la lumière se sont alors mêlées aux Ténèbres, de mille façons différentes, et c'est ainsi que sont apparus toutes les créatures, les corps célestes et les eaux, et la nature et l'homme... (Maalouf, 1991, p. 84)

La foi de Mani harmonise deux univers distincts qui sont à l'origine de la création de toute forme de vie sur terre. Ce récit relatant l'avènement du monde, tel que nous le connaissons, a effectivement pour fondement la symbolique universelle « lumière-ténèbres » que nous retrouverons dans les cinq premiers versets de la Genèse (<http://www.bible-en-ligne.net/bible,01O-1,genese.php>) qui débute par le récit des origines et la création du monde :

Au commencement, Dieu créa les cieux et la terre. La terre était informe et vide : il y avait des ténèbres à la surface de l'abîme, et l'esprit de Dieu se mouvait au-dessus des eaux. Dieu dit : « Que la lumière soit ! » Et la lumière fut. Dieu vit que la lumière était bonne ; et Dieu sépara la lumière d'avec les ténèbres. Dieu appela la lumière jour, et il appela les ténèbres nuit. Ainsi, il y eut un soir, et il y eut un matin : ce fut le premier jour. (Genèse, 1).

IV.3.3. La parole de Zoroastre et du Christ chez Mani

C'est de la lumière que jaillit la vie, Mani l'a bien compris. Lui-même se dit être respectueux envers les sages passés (Jésus Christ- Zoroastre – Bouddha) qui avaient évoqué cette pensée bien avant lui. Nous sommes bien évidemment partis à la recherche de ces textes qui présentent certaines similitudes avec les propos énoncés par le fondateur du Manichéisme. Les versets figurant dans *l'Ancien Testament* (la Bible juive ou hébraïque) dictée par Dieu à Moïse sur le Mont Sinaï semblent rejoindre l'un des fondements majeurs du prêche de Mani. En effet, Il est dit que Dieu créa le jour et la nuit, le matin et le soir à partir de la lumière.

Au départ, les ténèbres ne faisaient qu'un avec celle-ci, mais le Tout puissant en a voulu autrement « Dieu vit que la lumière était bonne ; et Dieu sépara la lumière d'avec les Ténèbres » (Genèse, 1:4). D'après le discours manichéen, la lumière est aussi à l'origine de la Création

Les particules de la lumière se sont alors mêlées aux Ténèbres, de mille façons différentes, et c'est ainsi que sont apparus toutes les créatures. (Maalouf, 1991, p. 84)

Toutefois et à l'inverse de ce qui est retranscrit dans la Genèse, il semblerait que celle-ci entretient un tout autre rapport avec le monde des ténèbres :

...Au commencement de l'univers, deux mondes existaient, séparés l'un de l'autre : le monde de la Lumière et celui des Ténèbres. (Maalouf, 1991, p. 84)

Pourtant les deux discours énoncés s'entrecroisent du fait de la proximité du moins partielle au niveau de la notion de « lumière ». C'est par elle et à travers elle que tout fut créé sur cette terre, réflexion plébiscitée par un autre fragment discursif religieux énoncé dans l'Avesta, le livre sacré des anciens Perses :

Je veux te le demander, dis-moi, en vérité, ô Ahura... Quel artisan parfait a constitué la lumière et les ténèbres ? Quel artisan parfait a formé le sommeil et la veille ? Quel est celui par qui l'aurore, le plein jour et la nuit (existent) ? Et les règles dirigeant l'interprète du droit ? (Avesta, 118).

Zoroastre posait en son ère diverses questions relatives à l'origine des choses et à la loi mazdéenne. C'est ainsi qu'il pria Ahura-Mazda (divinité puissante), une vieille divinité du ciel, maître de la foudre, de la même nature que le Zeus des Grecs et le Jupiter des Romains pour qu'il puisse l'éclairer. Une fois encore, le concept de lumière est présent dans l'un des textes fondateurs de l'antiquité à travers le discours de ce personnage mythique cité par Platon au IV^e siècle et par le fils de Babel au II^e siècle. Zoroastre articule sa pensée sur une structure bipolaire qui met en jeu les axes « lumière-ténèbres » « sommeil-veille » « jour-nuit ». Ce qui laisse entendre un rapport intrinsèque entre les trois fragments discursifs en présence.

L'Ancien Testament, l'Avesta et le Manichéisme parlent ainsi de « lumière » même d'une manière plutôt singulière. Là où la Genèse parle du fait que « Dieu appela la lumière jour, et il appela les ténèbres nuit. Ainsi, il y eut un soir, et il y eut un matin » (Genèse, 1 : 5) ; l'Avesta par la voix de Zoroastre abordent la question par des formulations du genre « quel artisan parfait a constitué la lumière et les ténèbres ? » ou encore « quel est celui par qui l'aurore, le plein jour et la nuit (existent) ? » (Avesta, 118). La jonction de la lumière et des ténèbres est bel et bien au centre du discours religieux manichéen qui s'articule sur des formations discursives antérieures dans une dynamique intertextuelle et interdiscursive à la fois.

A travers les éléments fournis dans le cotexte, l'énoncé objet d'étude s'inscrit dans ce que Michel Foucault désigne par le processus de renouvellement continu. En effet, divers énoncés répartis dans le temps doivent certainement se référer à un même objet qui se renouvelle continuellement. (Foucault, 1969, p. 48-49). Le cas échéant, le brassage des deux mondes dont il est question au sein des différents fragments

discursifs insérés mais aussi l'étroite relation qu'ils entretiennent incarnent sans aucun doute cet objet continuuel qui se réitère par et dans le discours manichéen.

Les sources interprétatives qui sont au cœur du texte maaloufien nous ouvrent les portes vers une contextualisation du discours manichéen. Traitées sur la base de connaissances encyclopédiques, les informations du contexte dans son appréhension la plus évidente « les sites d'où proviennent, soit directement, soit indirectement, c'est-à-dire par inférence, ces éléments » (Kleiber, 1994, p. 14) participent à la signification autrement dit à la construction du sens de tout énoncé.

Par ailleurs, c'est de texte à texte comme le préconise Jean Michel Adam qu'il faudrait entrevoir la contextualité de l'écrit (Adam, 2011, p. 40). Ce qui reviendrait à dire que l'interprétation découle d'une dynamique résultante d'une corrélation entre l'ensemble de ces réalisations discursives qui se joignent au discours manichéen dont est porteuse l'œuvre maaloufienne. À l'évidence, l'entrelacs des discours pris dans une réflexion adamienne serait une construction du sens à partir d'un ensemble de textes (Adam, 2011, p. 13).

IV.3.4. Éléments du discours manichéen

Le discours énoncé par Mani exige un travail minutieux afin de mettre en exergue ces énoncés autres qui sont palpables à même le discours. Il faudrait par contre rappeler le fait que la construction du discours manichéen s'appuie sur un ensemble de discours qui va de pair avec l'évolution du personnage au fil de la trame narrative. D'ailleurs, ce point fut soulevé dès le début de l'analyse en cours et sera repris ici afin d'étayer nos présents propos.

Le fragment discursif auparavant inséré (Maalouf, 1991, p. 57) démontre un lien intrinsèque entre le prophète et son environnement immédiat. Le protagoniste n'a pas encore atteint à ce stade de la narration le statut qui sera le sien bien des années après cette première révélation. Nous remarquerons par la suite une toute autre résolution, une mutation réflexive suivant les propos tenus par celui-ci (Maalouf, 1991, p. 84). Plus loin dans la narration, le discours prend de l'ampleur et semble s'inscrire dans le fond commun de toutes les croyances au temps du fils de Babel (Maalouf, 1991, p. 148).

A vrai dire il faudrait prendre en considération la double discoursivisation effectuée tout au long de l'œuvre objet d'étude afin d'attribuer une quelconque signifiante aux différents discours énoncés :

- La première discoursivisation, celle entreprise par le narrateur qui vise à mettre en branle le récit par le biais de diverses productions verbales attribuées à son personnage principal.
- La seconde discoursivisation (d'un tout autre ordre et dans une démarche différente) se veut être constructiviste à partir du moment où elle met en jeu le facteur évolutif du personnage par rapport à un contexte d'énonciation que nous définissons ainsi.

Le « je » première personne, embrayeur, indicateur ou indice d'énonciation délimite une dimension spatio-temporelle qui lui est propre. Ici, nous parlons de l'Orient à l'aube du premier millénaire après Jésus-Christ. En s'adressant à un ou à plusieurs interlocuteurs (d'une manière générale les Rois perses et ses disciples) avec une somme de discours conséquente, il ne pourrait subsister de doutes quant à sa visée illocutoire qui s'apparente à des actes de langages visant à convaincre ou à rallier des fidèles à sa cause. Ces assertions peuvent revêtir une signifiante particulière du genre : « voici ma religion » ; « suivez-moi » ; « croyez en ma foi ».

Le lecteur envisage ainsi sa réception en partant du cotexte qui assujettit la contextualisation des discours énoncés à une activité d'arrière-plan. La compréhension du cadre énonciatif dans lequel évolue le discours devient ainsi une condition sine qua non à l'interprétation de l'œuvre. Du reste, le contenu informationnel livré à gauche du texte, les connaissances encyclopédiques du lecteur et sa capacité à identifier le tissu intertextuel et interdiscursif, le rapprochement thématique des réalisations discursives et la dynamique suivant laquelle elles évoluent au niveau du texte rendent l'appréhension du discours religieux dans cette troisième œuvre maaloufienne possible.

IV.4. La double discoursivisation du discours maaloufien

Au final, il semblerait bien qu'il y ait une connexité entre l'ensemble des discours soulevés au cœur des trois œuvres articlant le présent chapitre. Un lien inhérent au discours romanesque maaloufien qui dans son volet historico-religieux semble se déployer à l'aide d'une même stratégie d'ancrage à la différence près. Ce qui reviendrait

à prendre en considération la double discursivisation propre au discours historique. Dans un premier temps, à travers des faits historiques fictifs qui n'ont pas vraiment de référent dans la dimension historique véridique et vérifiable et donc un ancrage dans la dimension du réel. Dans un deuxième temps, à partir des ressources historiques vraies recueillies par l'instance narrative et à leur incorporation dans le roman par le biais d'un ensemble de discours.

Le discours religieux dans le roman maaloufien semble tout aussi revêtir cette double discursivisation. Par la mise en évidence du discours prôné par un porteur discursif ayant fait partie d'une confrérie, d'une confession ou d'une secte (à l'instar de Mani ou d'Hassan Sabah).

Puis par la construction même du religieux au cœur du discours romanesque maaloufien. Ce qui s'était d'ailleurs révélé à nous lors de l'étude de l'évolution du personnage maaloufien d'un point de vue religieux. En somme, l'instance narrative ainsi que les différents énonciateurs présents au sein de l'œuvre d'Amin Maalouf participent à cette dynamique discursive d'ensemble qui alimentent l'hypothèse de départ du présent chapitre à savoir ; la conception du discours maaloufien à partir d'un fond commun historico-religieux dans une opération sociodiscursive d'ancrage codifiant par-là la mise en discours en question.

V. Entre actes de discours et valeur romanesque

Jean Michel Adam pense que « tout énoncé possède une valeur argumentative » (Adam, 2011, p. 95). D'après le linguiste, tout lecteur est orienté malgré lui vers une finalité particulière accomplie par un acte de discours. Il est à rappeler que le schéma présentant les niveaux ou paliers d'analyses textuelles comprend la notion d'orientation argumentative qui tout en étant inséparable d'une prise en charge énonciative amène le lecteur à interpréter toute proposition-énoncé.

Par ailleurs, Adam peaufine sa réflexion et ajoute que « toute proposition énoncée possède une valeur ou force illocutoire » (Adam, 2011, p. 97). Il présente en outre la théorie devenue classique depuis la philosophie analytique et les travaux de John L. Austin (1962) en avançant qu'« on distingue dans le « sens » d'un énoncé un contenu propositionnel (p) et une force illocutoire (F) » (Adam, 2011, p. 97).

Deux notions apparentes semblent inhérentes à l'acte de discours à savoir : l'orientation argumentative [ORarg] et la valeur ou force illocutoire (F). Toutes deux trouvent place dans le schéma qui suit résumant les composantes essentielles de la proposition énoncée.

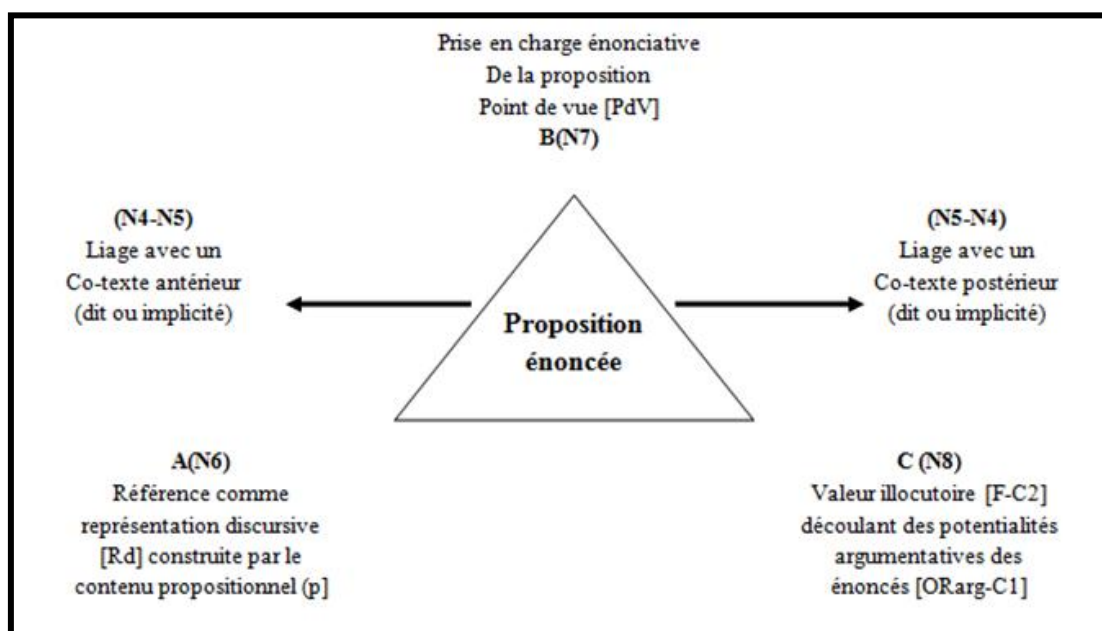


Figure 29 : représentation discursive et schématisation (Adam, 2011, p. 86)

L'unité minimale dite proposition-énoncé par Jean Michel Adam telle qu'elle trouve représentation dans la figure ci-dessus (Adam, 2011, p. 86) est le produit d'un acte d'énonciation. Dans ce sillage, Benveniste dans un article paru en 1970 parlait du locuteur qui :

S'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques [...] Mais immédiatement, dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'autre en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire. (Benveniste, 1974, p. 82)

Cette unité de base « proposition » ou « macro-proposition » comme le postule Adam est munie à la fois d'une micro-unité syntaxique et d'une micro-unité de sens désignée conventionnellement ci-après par des lettres comme p et q ainsi que par un indicateur de suite linéaire é1, é2, é3, etc., et par les propositions implicites entrant dans la compréhension du sens de l'énoncé de surface : é0, é00, etc. (Adam, 2011, p. 85).

Trois autres dimensions : la dimension énonciative [B], le contenu référentiel [A], la potentialité argumentative [ORarg] entre en jeux dès lors que le concept de proposition-énoncé est au centre de toute analyse discursive.

Suite à ce bref aperçu théorique qui servira de socle pour l'étude en cours, nous donnant écho à l'hypothèse qui voudrait que l'œuvre maaloufienne soit un terrain propice à des micro-actes de discours comme le formule Adam (Adam, 2011, p. 97). Il est question de prendre en charge la potentialité argumentative des différents fragments discursifs relevés précédemment sur la base des notions définies et énumérées ci-dessous.

V.1. Terminologie de l'acte de discours

Pour les besoins de l'analyse prétendue dans le cadre de la seconde partie de ce chapitre, nous nous devons d'apporter une définition intelligible qui saurait prendre en considération les multiples facettes de notre postulat.

V.1.1. L'acte illocutoire

Ce que tout locuteur vise à accomplir par le dire. Le principe d'exprimabilité que Searle avait ajouté à la théorie austinienne des actes de langage répond en majeure partie à cette définition :

Pour toute signification X et pour tout locuteur L ; chaque fois que L veut signifier (à l'intention de transmettre, désire communiquer, etc.) X, alors il est possible qu'existe une expression E, telle que E soit l'expression exacte ou la formulation exacte de X. (Searle, 1972, p. 56-57).

Le principe d'exprimabilité de Searle est basé sur l'intentionnalité du locuteur qui tout en s'adressant à son interlocuteur lui communique un certain contenu. Vraisemblablement, certaines expressions agissent directement ou indirectement sur leur destinataire.

V.1.2. L'orientation argumentative

Ce qu'est censé comprendre le destinataire lors de la réception d'un énoncé. Il fait à priori appel à un jeu de piste établi par l'énonciateur qui délivre certaines instructions orientant l'énoncé. Ce qui reviendrait à dire qu'« argumenter pour la conclusion C au moyen de l'énoncé A, c'est présenter A comme devant amener le destinataire à conclure

C » comme l'affirme Jean Pascal Simon dans son poster web (<https://fr.scribd.com/doc/123461921/orientation-argumentative>).

V.1.3. La valeur ou force illocutoire d'un énoncé

La capacité d'un énoncé à agir sur son environnement. Soit : « une action qui a un but illocutoire, un degré de puissance, un mode de réalisation, un contenu propositionnel, des conditions préparatoires, des conditions de sincérité et un degré de puissance de cette sincérité » (Searle et Vanderveken, 1985). La valeur illocutoire à la différence de l'orientation argumentative qui se trouve être liée à une axiologisation doit s'associer aux actes de discours à valeur performative. La force illocutoire vient s'ajouter au contenu propositionnel, c'est-à-dire à l'énoncé, pour constituer un acte de parole. Searle définit quatre critères essentiels à l'évaluation de la force illocutoire :

Un but illocutoire qui est la condition essentielle, une direction d'ajustement des mots avec le monde et du monde avec les mots (cette condition inclut également le statut des locuteurs), l'état psychologique exprimé qui est la condition de sincérité, et enfin le contenu propositionnel comme nous le disions plus haut qui permet la concrétisation de l'acte de parole. (<https://sites.google.com/site/definitionspedagogie/definitions/f/force-illocutoire-searle>).

C'est sur la base de ces concepts exposés à l'instant que nous entreprenons dès à présent l'étude de ces dimensions constitutives de la somme de discours recueillis au préalable. Ceci afin de démontrer que la dynamique du discours au sein de l'œuvre maaloufienne est aussi un ensemble de procédés actionnels qui vont dans le sens du texte comme acte de discours.

V.2. Histoire et religion : Un discours acté

L'attribution d'une valeur illocutoire à un énoncé reviendrait à le soumettre à une réalité du discours et de sa production/interprétation du sens. Un acte de langage selon Michel de Fournel est ou n'est pas un ordre, une menace, une promesse ou une recommandation, etc. (Adam, 2011, p. 99). Jean Michel Adam propose dans ce sillage un classement au sein duquel sont regroupés les actes de discours que nous résumerons comme suit :

1. **Assertifs-constatifs** : au moyen desquels tout énonciateur dit à autrui (de manière vraie ou fausse) comment sont ou seront les choses.

2. **Directifs** : au moyen desquels tout énonciateur agit sur autrui par le biais du faire/ne pas faire.
3. **Engageants** : au moyen desquels tout énonciateur s'engage à faire telle ou telle chose.
4. **Déclaratifs** : au moyen desquels tout énonciateur provoque un changement dans le monde.
5. **Expressifs** : au moyens desquels tout énonciateur exprime son ressenti, ses sentiments ou ses attitudes.

Ces actes de discours auxquels nous ajouterons les dimensions constituantes de la proposition-énoncé constitueront le socle de l'analyse en cours.

V.2.1. Pertinence et portée du discours historico-religieux

En parcourant l'ensemble des discours que nous avons eu comme objet d'analyse durant l'étude historico-religieuse, notre intérêt pour la réalisation des actes de discours à travers ces mêmes fragments n'en a été que plus grand. La pertinence de tout acte ainsi que les conditions liées à sa réalisation nous laisserait envisager une approche qui fait certes dans le descriptif mais dont les desseins concordent avec les concepts de base formulés précédemment. Toute réalisation discursive se verra ainsi allouer un acte de discours, deux actes voire plus en fonction du nombre de propositions-énoncés qui y figurent. Nous prendrons bien évidemment en compte l'orientation argumentative des énoncés et leur force illocutoire dans le but d'explicitier la prise en charge énonciative des énoncés. En effet, la finalité du discours qui diffère d'un fragment à un autre dépend de plusieurs facteurs tels que ceux renvoyant à la productivité, à l'acte illocutoire ou encore aux conditions qui régissent l'acte d'énonciation de manière plus générale.

Les énoncés qui, rappelons-le, sont soit à connotation historique, soit à connotation religieuse sont à priori hétérogènes. Ceci est visible d'une part au niveau de l'acte de discours en lui-même qui est assertif-constatif dans la majorité des discours historiques, directif, engageant ou expressif dans la plupart des discours religieux. D'autre part, au niveau de la force illocutoire ou la valeur illocutoire des énoncés inhérente à leur performativité confinée exclusivement dans le discours religieux. Mais aussi par l'orientation argumentative amenant le lectorat à découvrir ce qui semblerait être l'Histoire vraie de l'humanité ou du moins des bribes de celle-ci et à l'accepter comme

telle et par une prise de position catégorique par rapport au discours religieux qui loin d'inciter à la découverte sollicite nettement une prise de position franche de la part du lecteur.

V.2.2. L'assertif dans *Léon l'Africain*

Le narrateur dans *Léon l'Africain* (1986) assure grandement le volet historique du discours et cela est palpable dans de nombreux fragments discursifs :

Tous les habitants de la ville s'étaient persuadés que le premier responsable de ce malheur, l'homme qui avait attiré sur eux la colère divine, n'était autre que l'arrogant, le corrompu, l'injuste, le dépravé About-l-Hassan Ali, fils de Saad le Nasride, vingt et unième et avant dernier sultan de Grenade, que le Très-Haut efface son nom de toutes les mémoires. (Maalouf, 1986, p. 24)

Le présent énoncé laisse entrevoir un acte de discours assertif-constatif car l'énonciateur décrit un état. Celui des Grenadins qui soulèvent l'unique responsable de leur malheur. C'est les prédicats verbaux « s'étaient persuadés » et « avait attiré » ainsi que l'emploi de l'auxiliaire être à l'imparfait « n'était autre » qui en attestent. Le sémantisme généré par le verbe d'opinion et l'usage de l'auxiliaire confirme ce fait établi. Ainsi, l'énonciateur se veut dans la confidence et pense ce qu'il dit, il en est certain si nous nous référons à ces éléments du discours. La dernière partie de l'énoncé renferme quant à elle un directif car l'instance émet un vœu, ou fait une prière afin que le Très-Haut accède à sa requête : effacer le nom de Boabdil de la mémoire collective des Grenadins.

L'assertion demeure tout aussi évidente dans un tout autre discours énoncé par Hassan al Wazzan. Ce narrateur qui ne demande qu'à être crédible au vu de la nature de l'acte régissant sa prise de parole :

[Boabdil] partit donc vers l'oubli, riche mais misérable, et au moment où il traversait le dernier col [...] le sultan déchu y avait versé, dit-on quelques larmes. (Maalouf, 1986, p. 28)

C'est à travers les deux adjectifs l'un à connotation positive « riche » et l'autre à connotation négative « misérable » que le lecteur peut admettre le fait qu'il s'agit ici d'un acte de discours assertif-constatif dans la mesure où l'énonciateur rapporte un témoignage qui si l'on se réfère à la typologie textuelle concorde avec le texte descriptif. Nous pouvons conforter ce propos par l'emploi de l'imparfait de l'indicatif dont la valeur ici n'est plus à définir. Nous prenons acte d'ailleurs d'une démarche quasi similaire dont use le narrateur lors d'une énonciation caractérisée par une assertion :

Nous venions de dépasser quelques cabanes de pêcheurs quand, tout à coup [...] nous nous trouvâmes entourés d'une dizaine d'hommes armés d'épées et de poignards [...] L'instant d'après, nous étions projetés à terre. (Maalouf, 1986, p.278)

Ce fragment discursif à l'instar de celui qui contient le départ de Boabdil est aussi assertif-constatif. Le verbe « dépasser » qui permet d'avoir un aperçu sur la situation géographique (spatiale) de l'énonciateur, la description de ce mouvement effectué par cette même instance (dépasser quelques cabanes de pêcheurs, traversâmes, entourés d'une dizaine d'hommes) ainsi que les personnages qui y sont implicitement désignés par le pronom personnel de la première personne du pluriel « nous » consolident nos dires. La description opérée tend vers ce qu'est le propre de l'acte de discours en question.

V.2.3. L'assertif-constatif dans *Samarcande* et dans *Le Rocher de Tanios*

Benjamin O. Lesage, narrateur principal de *Samarcande* (1988) fait que son œuvre soit aussi l'ancre du discours historique. De même que les précédents énoncés, celui que nous insérons ci-dessous renferme un acte assertif-constatif :

Lorsque le paquebot heurta l'iceberg, je ne m'en rendis pas compte [...] Je crus me rappeler avoir entendu peu avant minuit comme le bruit d'un drap qui se déchirait dans une cabine proche [...] Pourtant, quand nous nous arrêâmes, à une distance qui me semblait adéquate, la vérité nous apparut soudain : le Titanic penchait nettement vers l'avant, peu à peu ses lumières faiblissaient [...] Le Titanic était maintenant en position verticale, ses lumières s'étaient estompées. Il resta ainsi cinq interminables minutes puis, avec solennité, il s'enfonça vers son destin. (Maalouf, 1988, p. 309-310)

Il y'a un état de fait, un constat établi par le personnage à propos de la collision du Titanic avec l'iceberg et du drame qui s'en était suivi. Les énoncés é1 « le paquebot heurta l'iceberg », é3 « je cru me rappeler avoir entendu peu avant minuit comme le bruit d'un drap », é7 « le Titanic était maintenant en position verticale », é9 « il resta ainsi cinq interminables minutes » et é10 « il s'enfonça vers son destin » attestent que l'acte de discours sous-jacent ne pourrait être qu'assertif étant donné que l'énonciateur rapporte le drame du titanique tel qu'il l'avait vu et vécu.

Le narrateur de *Samarcande* (1988) dans la peau d'un personnage aussi mirobolant que lui en l'honneur d'Omar Khayyam ; laisse jaillir toute la splendeur des quatrains de ce poète perse qui avait bercé son enfance :

Passe le temps béni de ma jeunesse,
Pour oublier je me verse du vin.
Il est amer ? C'est ainsi qu'il me plait,
Cette amertume est le goût de ma vie. (Maalouf, 1988, p. 78)

Le dernier vers du quatrain attribué à Omar Khayyam révèle un acte expressif. Cette amertume dont parle le poète et qu'il met en relation avec sa propre vie par une métaphore laisse entrevoir des sentiments de nostalgie pour sa jeunesse. Ce vin qu'il se verse dans la P1-é2 est d'un point de vue sémantique un sème faisant partie de l'isotopie « ivresse » qui surgit dès que les signes « verser », « amer », « goût » sont actualisés. Le narrateur nous livre au passage un acte de discours renfermé non pas dans ses propos mais dans ceux du poète ivre.

Toutefois le volet historique reste inhérent à un ensemble de discours qui se veulent être vrais. Cela est tout aussi valable pour un tout autre roman *Le Rocher de Tanios* (1993) où un Libanais revient vers son village natal histoire de renouer les liens jadis rompus. Ainsi, le personnage principal de cette biographie vraisemblable ou fictionnelle se voit accorder un contenu informationnel conséquent. Le narrateur voudrait bien qu'il soit perçu comme véridique ce qui le conduira à émettre un discours énoncé dont l'acte est assertif-constatif :

En l'année 1821, vers la fin du mois du juin, Lamia épouse de Gérios, l'intendant du château, donna naissance à un garçon, qu'on prénomma d'abord Abbas, puis Tanios. Avant même d'ouvrir ses yeux innocents, il avait attiré sur le village un torrent de malveillance imméritée. C'est lui qui, plus tard, fut surnommé kichk, et connut le destin que l'on sait. Sa vie entière ne fut qu'une succession de passages. (Maalouf, 1993, p. 47)

L'acte est ici assertif-constatif. En effet, l'instance d'énonciation livre des informations sur la naissance du principal protagoniste de l'histoire. Il s'adresse à ses interlocuteurs en pariant sur une certaine véracité contenue dans ses propos si nous nous référons à quelques indices tels que : la datation de l'évènement, les faits liés à sa venue au monde ainsi que son surnom. Pour dire qu'une fois encore l'acte de discours est comme dans chacun de ces discours que nous qualifions d'historique assertif-constatif.

L'orientation argumentative du discours historique tend à ce que l'interlocuteur (le lecteur) arrive à extraire un contenu faisant partie de la dimension du réel (du moins celle dispensée par le narrateur).

Le jeu de piste du locuteur (le narrateur) offrant des indices, détails, informations tels que des événements antérieurs à l'acte d'énonciation, des paraboles, des répliques authentiques (le cas de Boabdil quittant Grenade) ou des dates (la probable naissance de Tanios, personnage inspiré de près d'un Maalouf qui avait assassiné au XIXe siècle un patriarche), conduit le lecteur à se prononcer en faveur d'une version ou d'une autre de l'Histoire. Ceci en se référant à des sources extérieures à l'œuvre pour mettre en exergue ce qu'il reçoit d'une manière continue.

V.2.4. La performativité dans l'œuvre maaloufienne

Le volet religieux du discours maaloufien restreint aux trois actes de discours suivants : directif, engageant, déclaratif ; alimente tout à fait l'analyse en cours. Ainsi les fragments que nous verrons dès à présent relèvent plus de la performativité que de l'assertion. Chose que semblent confirmer les énoncés ci-dessous :

Ceux qui hantent ces lieux infâmes n'ont-ils pas appris, dès leurs plus jeune âge, que Dieu a maudit celui qui vend le vin et celui qui l'achète ? Qu'il a maudit celui qui le boit et celui qui le donne à boire ? Ils ont appris, mais ils ont oublié [...] Certains d'entre eux sont peut être parmi nous ce vendredi [...] entraînent de blasphémer contre Celui qui a interdit le vin, contre Celui qui a dit « Ne venez pas à la prière en état d'ivresse » Astaghfirullah. (Maalouf, 1986, p. 40)

L'acte est ici directif puisque l'énonciateur rapporte des préceptes de l'Islam auxquels tout croyant devrait s'y plier. Il prime dans les énoncés é1, é2 et é3 soit le début de l'énoncé. Le verbe « maudire » si nous prenons en considération le contexte d'énonciation semble suffire pour étayer la nature de cet acte de discours. « Maudire », « c'est jeter », « délaisser », « abandonner » à son sort et « accoler » une malédiction à quiconque oserait transgresser les directives. Le même acte se reproduit dans la proposition-énoncé qui suit :

Ne venez pas à la prière en état d'ivresse. (Maalouf, 1986, p. 40)

Parfois pourtant, il n'est pas si facile que cela de dégager un acte de discours rien qu'en se référant à la classification que nous proposons antérieurement :

Je ne suis pas de ceux dont la foi n'est que terreur du Jugement, dont la prière n'est que prosternation. Ma façon de prier ? Je contemple une rose, je compte les étoiles, je m'émerveille de la beauté de la création, de la perfection de son agencement, de l'homme, la plus belle œuvre du Créateur, de son cerveau assoiffé de connaissance, de son cœur assoiffé d'amour, de ses sens, tous ses sens, éveillés ou comblés. (Maalouf, 1988, p. 22)

En effet, l'Acte de la P1 est assertif-constatif :

Je ne suis pas de ceux dont la foi n'est que terreur du Jugement, dont la prière n'est que prosternation. (Maalouf, 1988, p. 22)

Toutefois il y'a un acte performatif explicite. Le simple fait de poser le prédicat « contempler une rose » ou encore « je m'émerveille de la beauté de la création » nous laisserait croire que l'énonciateur vise à accomplir un acte en terme de performativité. Il agit ainsi sur sa propre personne et tend à accomplir sa prière distinctement des autres croyants. Un tout autre cas de figure peut faire ici l'objet de notre analyse en raison de la difficulté liée à l'interprétation de l'acte de discours :

Je leur dis que la foi n'est rien sans un maître pour l'enseigner. Quand nous proclamons : « Il n'y a pas d'autre dieu que Dieu », nous ajoutons tout de suite : « Et Mohammed est son Messenger » [...] Mais cet homme, ce Messenger, ce Prophète, il est mort depuis longtemps, comment pouvons-nous savoir qu'il a existé et qu'il a parlé comme on nous l'a rapporté ? (Maalouf, 1988, p. 101)

Le discours énoncé par Hassan Sabbah (autre personnage de *Samarcande*) révèle un acte assertif-constatif. En effet, dans l'énoncé :

Je leur dis que la foi n'est rien sans un maître pour l'enseigner (Maalouf, 1988, p.101)

L'énonciateur présente à ses disciples une vérité, celle qui pourvoit au maître le pouvoir absolu pour l'enseignement de la foi. Implicitement un acte directif surgit sans qu'il n'y ait des éléments au sein de la proposition-énoncé pour consolider cette hypothèse. L'acte illocutoire que nous pourrions représenter ainsi « je suis votre maître, l'unique, le seul » ou par « vous n'aurez pas d'autres maîtres que moi » semble néanmoins soutenir la thèse liée ici à une présence potentielle d'un acte directif.

Par ailleurs, un acte engageant caractérise une toute autre réalisation discursive d'Hassan Sabbah qui ne décolère pas face à son éternel rival Omar Khayyam :

La différence est grande entre ma foi et celle de mes parents. Ils m'ont toujours appris que nous devons subir patiemment le pouvoir de nos ennemis en attendant que revienne l'imam caché [...] Ma propre conviction, c'est qu'il faut agir dès à présent, préparer par tous les moyens l'avènement de notre imam en cette contrée. Je suis le précurseur... (Maalouf, 1988, p. 102)

L'acte en P3 est engageant étant donné que l'énonciateur adopte une position assez claire vis-à-vis des membres de sa communauté et se veut d'ailleurs l'unificateur.

Il s'engage ainsi à préparer la prochaine apparition de l'imam et insiste sur le fait d'agir dès à présent. Nous reviendrons toutefois vers l'acte directif qui est indéniablement le socle du discours religieux.

Ecoute ce sifflement ! C'est l'air qui gémit parce que je l'ai offensé. Si tu savais l'écouter, tu l'entendrais dire : fais-toi plus léger sur cette terre, marche sans appuyer, évite les gestes brusques, ne tue ni les arbres ni les fleurs. Fais semblant de labourer le sol, mais ne le blesse pas, contente-toi de le caresser. Et quand les autres hurlent à tue-tête, remue les lèvres et ne hurle pas. (Maalouf, 1991, p. 57)

L'énonciateur cherche à amener son interlocuteur à accomplir une action en l'occurrence celle d'écouter. Deux propositions-énoncés dont se dégage un acte assertif-constatif « j'ai offensé », « tu l'entendrais dire » figurent au cœur même du premier acte. Nous soulèverons un retour vers l'acte directif justifié par l'énonciateur qui donne à voir une somme de préceptes du manichéisme que tout disciple devrait suivre à la lettre. A savoir « se faire léger », « marcher sans appuyer », « ne pas tuer les arbres », etc.

L'ensemble des discours renferment explicitement ou implicitement un acte performatif. Différents énonciateurs veulent contraindre leurs interlocuteurs à faire, à réaliser ou à suivre tel ou tel chemin de la foi. Cheikh Astaghfirullah, Hassan Sabbah, Omar Khayyam ou encore Mani n'ont cessé de proférer des discours parfois controversés par leur auditoire. Explicitement, c'est aux autres personnages que ces porteurs discursifs s'adressent. Implicitement, le narrateur en avançant les propos de ces religieux désire susciter chez son lecteur (interlocuteur) le désir de connaître. L'acte illocutoire global serait proche d'un « voici ce que disait tel ou tel » « vois lecteur comment les hommes de foi parlaient en leur temps » « es-tu en marge de cet ensemble de discours ? ».

Conclusion

Ce n'est qu'à partir des éléments de réponses fournis par l'étude de la mobilisation des savoirs encyclopédiques dans l'œuvre d'Amin Maalouf que les deux dimensions élémentaires soulevées hypothétiquement à l'aube du présent travail de recherche se concrétisent et se manifestent à même l'ensemble des discours scruté et analysé à la lumière des notions clés liées à la sociodiscursivité en tant que mouvement de la pensée dans le texte littéraire. En effet, l'actualisation des savoirs encyclopédiques à connotation historique ou religieuse fait surgir les représentations sociales du passé qui sont ancrées dans la mémoire collective ou individuelle du lecteur-critique.

Des formations discursives qui orientent le processus de lecture et qui déterminent le sens que toute lecture-critique attribuerait à tout énoncé vecteur d'une dimension historique ou religieuse. Nous retiendrons ainsi les événements et les discours religieux qui s'étaient construits dans la durée au fil des ères, de l'origine des croyances fondamentales et l'édification des empires et dont les actes de discours servent à la pertinence du texte-discours en termes de production-interprétation.

L'ancrage de l'histoire et de la religion au sein du texte et donc au cœur de la composante textuelle qui accueille un contenu informationnel conséquent. En prenant en considération les éléments cotextuels ou plutôt les données ou les informations immédiatement accessibles au lecteur, le critique est amené par la force des choses à fonder un lien concret entre plusieurs formations discursives à partir du tissu intertextuel. Il édifie ainsi son interprétation sur la base d'une actualisation des savoirs qui est au service de l'appréhension du discours. Le discours pose son contexte et ce n'est qu'ainsi que le roman est appréhendé soit à la croisée d'une réception de cette utopie informationnelle et la constitution de son cadre immédiat.

Cette interaction sociale sur fond intertextuel et interdiscursif opère dans une toute autre mesure parallèlement à une volonté et à une visée ou à un but final émanant d'un énonciateur qui concrétise le langage inhérent au discours romanesque en une activité pensante et discursive à la fois comme nous l'avons pu le voir tout au long du quatrième chapitre du présent travail de recherche. Pour dire que la dynamique du discours maaloufien s'articule en somme sur cette pluralité de faits qui demeurent un cadre romanesque pour l'ancrage du réel dans le vraisemblable.

CHAPITRE V. LES NIVEAUX DE L'ANALYSE TEXTUELLE DU DISCOURS MAALOUFIEN

Introduction

Tout porte à croire que les données recueillies, suite à la lecture du corpus objet d'étude, laisseraient entendre que le discours d'ensemble serait assujéti à une dynamique discursive qui nous renvoie intrinsèquement à une activité textuelle similaire d'un roman à un autre. Une pratique qui nous incombe une approche rigoureuse afin de prendre en considération l'ensemble des procédés textuels qui structurent le discours dans son ensemble. En effet, il semblerait que certaines unités qui opèrent à différents niveaux de textualisation prendraient en charge la mise en discours de l'instance d'écriture d'un roman à un autre. La structuration graduelle que nous situons à une échelle hypothétique tiendrait ainsi sur des unités de liage au niveau lexical, interphrastique et textuel mais aussi des procédés qui édifient la stratégie mise en place par l'auteur.

Quelques éléments dont l'éventualité demeure, tâcheraient somme toute de délimiter préliminairement la problématique de départ (du moins pour le présent chapitre) qui voudrait que certains procédés linguistiques entrent en vigueur dans l'acte d'écriture au niveau phrastique, interphrastique et textuel. Dès à priori qui semblent stratifier la mise en discours en l'organisant vraisemblablement dans un système de parole qui renverrait à un mouvement d'ensemble codifié, illustratif et très représentatif d'une dynamique plurielle du discours dans son tout. Ce que l'instance d'écriture paraît mûrement préparé par un lent travail de réflexion qui porterait à la fois sur l'agencement du contenu discursif et l'enchaînement des unités d'ensemble.

L'objectif du présent chapitre et de cerner l'univers discursif immédiat du romancier et le système d'unités de textualisation du discours qu'il met en place afin d'asseoir son esthétique du roman et ses aspirations romanesques envisagées par la conception du discours-texte. Identifier aussi ces micro-structures et ces macro-structures de base qui jetteraient les bases de la discursivisation à l'échelle phrastique, interphrastique et textuelle telle que nous l'avons pu l'entrevoir au fil de notre lecture analytique.

L'assise théorique de l'étude en cours aposte les principes de base de la linguistique textuelle pour l'analyse textuelle du discours dans un élan linguistico-discursif telle qu'elle fut envisagée par Jean Michel Adam. Il y est question d'un glissement du champ d'analyse du texte vers celui du discours en raison de la proximité de ces deux

vecteurs au sein de l'activité de textualisation. Étant tributaire d'un genre discursif donné (en l'occurrence le discours littéraire dans le cadre du présent travail de recherche), cette activité doit forcément dépendre de certaines résolutions propres aux considérations textuelles et discursives du corpus que nous aurons à étudier.

Dans le cadre de ce cinquième chapitre, nous développerons ainsi une réflexion sur les unités textuelles et sur les opérations de textualisation qui agencent le discours maaloufien. D'abord typographiquement, par la délimitation phrastique des énoncés via les signes de ponctuation mais aussi par le marquage de paragraphes, de strophes ou de parties du texte. Ensuite, sémantiquement, étant donné que ces mêmes unités textuelles (segmentées) sont reliées entre elles par des opérations de liage (qui représentent des constructions d'unités sémantiques) ; nous prendrons le temps de délimiter les bornes de la composante discursive (Adam, 2011, p. 47). Enfin structurellement parlant en nous approchons de près de l'organisation d'ensemble du discours maaloufien. La séquentialité du texte-discours sera en somme l'un de nos centres d'intérêt. Nous aurons à traiter dans le cadre du présent chapitre des différents niveaux textuels du discours maaloufien. Ce qui nous amènerait à établir un plan d'ensemble propre à l'organisation du discours à un niveau phrastique, inter-phrastique, périodique et séquentiel à la fois.

I. Les opérations de textualisation

A vrai dire, les opérations de textualisation qui alimentent l'étude en cours sont détaillées dans la figure qui suit (Adam, 2011, p. 48). Nous l'assortissons en outre par une brève mise au point de ses principales parties prenantes qui s'agencent au cœur de tout discours énoncé.

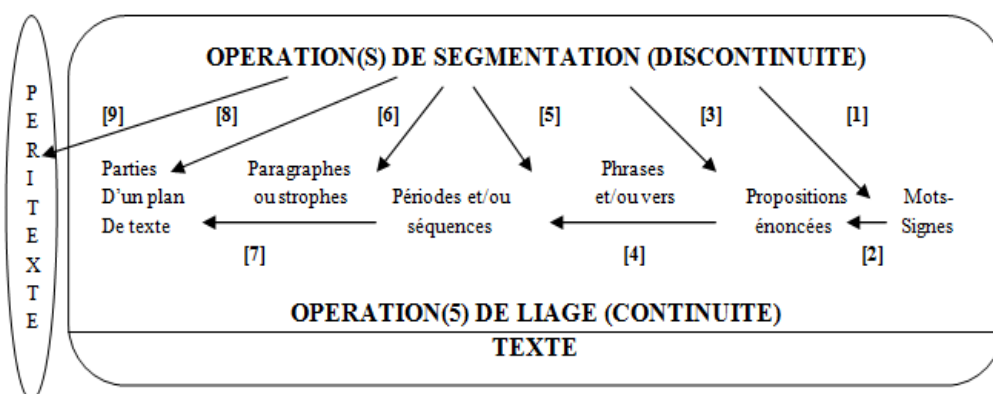


Figure 30 : Opérations de segmentation et de liage des unités textuelles (Adam, 2011, p.48)

En effet, la première segmentation [3] fait en sorte de découper les unités de premier rang qui sont reliées par une première opération de liage [4]. Cette dernière les assemble par la suite en unités d'un rang supérieur de complexité. Ces unités (périodes et/ou séquences) dites de rang supérieur sont sujettes à une nouvelle segmentation [6] qui délimite leurs bornes initiale et finale. Le liage [7] de ces unités de second rang débouche vers l'élaboration de paragraphes qui constituent à leur tour un plan de texte [8] et vers une unité textuelle dite péri-textuelle [9] qui fixe les frontières matérielles du texte (Adam, 2011, p. 48).

Jean Michel Adam affirme que sa position est constructiviste dans la mesure où « elle définit et explicite un nombre minimal d'opérations énonciatives fondamentales qui permettent de passer des notions et des schémas abstraits de la langue aux unités observées dans le texte » (Gardes Tamine, 2004, p. 6). Ce qui permettrait éventuellement d'analyser des faits linguistiques identifiables à même le texte littéraire. Henry Meschonnic non loin de cette pensée transdisciplinaire rejoint la réflexion adamienne qui voudrait que l'analyse textuelle des discours délimite les frontières de la textualité. L'idéal dans le processus de textualisation serait d'atteindre la conscience du fait que : « Ce qui bouge dans un texte, et par lui, c'est les notions du langage qu'il met en œuvre [...] A travers le bougé d'un texte, c'est la notion de texte elle-même qui bouge » (Meschonnic, 1999, p. 174).

Dire que le texte est un ensemble d'unités de rang différent, avoir affaire à des notions de linguistique faisant surface une fois que lecteurs et critiques s'adonnent à une étude du langage à proprement parlé, établir une connexité texte-discours inhérente à la pratique discursive du texte littéraire en débroussaillant les opérations majeures qui régissent une telle pratique ; serait admettre la posture adoptée par Jean Michel Adam lorsque il abordait la question de la place de la linguistique textuelle dans l'analyse du discours en partant du principe que « c'est sur de nouvelles bases que nous proposons de mettre aujourd'hui en relation une linguistique textuelle débarrassée de la grammaire de texte et une analyse de discours émancipée de l'analyse de discours française (ADF) » (Adam, 2011, p. 31).

A l'évidence, nous adhérons dans le cadre de l'étude dont fait l'objet le présent chapitre à la perspective adamienne et aux concepts définitoires qu'elle met en jeu. Emboitant le pas à la démarche méthodologique dont nous sommes tributaires dans le cadre du présent travail de recherche, nous privilégierons un questionnement de départ qui tend à

comprendre la textualisation du discours au sein de l'œuvre maaloufienne. Ceci en cautionnant l'appareil définitoire, méthodologique et opérationnel que le linguiste scrute à la loupe en s'inscrivant à sa façon dans le large domaine de l'analyse textuelle du discours.

Si dans un premier temps et ce dans le chapitre quatre nous avons pu démontrer un intérêt certain pour la transposition disciplinaire entre les deux domaines de recherche soulevés par Adam ; si nous avons eu aussi à considérer la formation des énoncés au sein de la composante « texte » sur la base d'une modélisation du discours actée par le passage de la dimension discursive vers la dimension textuelle. Si dans une toute autre mesure réflexive l'entrelacs des textes et des discours au cœur de l'œuvre maaloufienne était prépondérant à l'analyse en question (approche qui incombe une prise en charge du mouvement de construction interprétative du sens qui va de texte à texte) il serait évident cela va sans dire de donner une suite logique à ce que nous avons eu à entreprendre préalablement.

Autrement dit et dans une formulation bien moins insondable, nous soumettrons l'ensemble des œuvres maaloufiennes à une étude approfondie qui tâcherait de cerner l'agencement des unités textuelles et des grandes opérations qui règlent les liages de ces mêmes unités (figure 30) au sein du discours.

Il s'agira de poser les fondements de l'analyse en cours à travers la présentation des éléments, concepts et notions clés servant à l'analyse textuelle du discours. Nous désignons de fait la proposition-énoncé et les dimensions qu'elle prend en charge, les notions de période et de séquence, les indices (marqueurs) de l'énonciation, les bases du fonctionnement des temps verbaux ainsi que l'armature constitutive du liage des unités textuelles. En outre, autant de dispositifs au cœur de la textualisation du discours servant à comprendre la structure ou les structures organisationnelles qui régissent l'agencement des unités textuelles au sein du discours maaloufien.

II. Les automatismes discursifs

Jean Michel Adam affirme dans l'avant-propos de la troisième édition de *La linguistique Textuelle* (2011) que sa perspective s'établit sur la base d'un positionnement théorique et méthodologique offrant une nouvelle catégorisation aussi bien pour le texte que pour le discours. Il propose ainsi de situer la linguistique textuelle

dans le cadre englobant de l'analyse du discours en empruntant différents concepts aux sciences du langage tout en les pourvoyant d'un cadre neuf, cohésif et cohérent à la fois (Adam, 2011, p. 14).

II.1. L'unité textuelle élémentaire : La proposition-énoncé

Adam dit avoir métalinguistiquement besoin d'une unité textuelle minimale qui souligne la nature de produit d'une énonciation (énoncé) et d'ajouter une micro-unité syntactico-sémantique (proposition). Il est question dès lors de proposition-énoncé qui est « une unité textuelle de base, effectivement réalisée et produite par un acte d'énonciation, donc comme un énoncé minimal » (Adam, 2011, p. 83). Outre le choix épistémologique qu'il effectue ici, le linguiste opte pour la phrase (P) telle une conception typographique ayant une majuscule et un point qui signalent les deux bornes : le début et la fin de l'énoncé (Adam, 2011, p. 83).

La proposition-énoncé considérée comme l'unité minimale dans la perspective adamienne est le produit d'un acte d'énonciation (elle requiert donc un énonciateur et un co-énonciateur). Cette micro unité est à la fois une micro-unité syntaxique et une micro-unité de sens désignée respectivement par les lettres **p** et **q**. Cette unité de base « proposition » ou « macro-proposition » renferme également un indicateur de suite linéaire **é1, é2, é3**, etc., et des propositions implicitées entrant dans la compréhension du sens de l'énoncé de surface : **é0, é00**, etc. (Adam, 2011, p. 85). Trois autres dimensions : la dimension énonciative [**B**], le contenu référentiel [**A**], la potentialité argumentative [**ORarg**] entre en jeu dès lors que le concept de proposition-énoncé est au centre de toute analyse discursive.

Concernant la prise en charge énonciative ou ce que Jean Michel Adam renvoie à la notion de point de vue abrégée par la suite d'initiales **PDV** ; le linguiste assure que « très souvent, ces PdV sont signalés par des introducteurs de type : selon, d'après, pour, mais on trouve aussi des introducteurs plus spécifiques comme A Washington, A Paris » (Adam, 2011, p. 90).

Nous proposons de revenir en temps voulu sur ces médiatifs figurant dans les travaux de Zlatka Guentchéva (1994 et 1996) et dont dépend tout énoncé lorsqu'une médiation épistémique ou perceptuelle est au cœur de l'acte d'énonciation. Toujours est-il qu'un grand nombre d'unités de la langue marquent le degré de prise en charge énonciative

d'une proposition donnée. Les grandes catégories seront à l'évidence introduites afin de délimiter le champ opérationnel de ces formes linguistiques au sein de la composante discursive.

Nonobstant le volet énonciatif dont il est question en amont, les propositions-énoncés sont directement soumises à deux grands types de regroupements qui les font tenir ensemble : les périodes, soit les unités textuelles faiblement typées et les séquences qui désignent des unités plus complexes et typées. Deux notions développées suite à l'exposition des marqueurs énonciatives qui se réclament de l'appareil formel de l'énonciation mis au point par Emile Benveniste (1974, p.79-80).

II.2. Les médiatifs, marqueurs et grandes catégories

Sans pour autant fournir un inventaire exhaustif de ces formes linguistiques qui introduisent et relient à la fois les PdV, Adam distingue minimalement un nombre conséquent d'unités de langue sur la base des travaux de Benveniste. Nous prenons le soin de les exposer dès à présent.

II.2.1. Les indices de personne

Les pronoms possessifs marqueurs de la personne (mon, ton/votre, son livre), l'apostrophe d'un être absent ou d'un inanimé ainsi que les noms de qualité (abrutí, traître, etc.).

II.2.2. Les déictiques spatiaux et temporels

Comportant une référence absolue (précise ou vague) ou une référence anaphorique (co-texte) ou situationnelle (contexte). Les embrayeurs renvoyant aux conditions liées à la production des énoncés se présentent ainsi : adverbes (hier, demain, ici, aujourd'hui), groupes nominaux (ce matin, cette porte), groupe prépositionnel (dans dix minutes), adjectifs (la semaine dernière), certains pronoms (moi), certains déterminants (mon).

II.2.3. Les temps verbaux

Répartis en divers plans d'énonciation, les temps usités dans la conjugaison correspondent à des types de repérages relatifs à la position adoptée par tout énonciateur.

II.2.4. Les modalités

Il est à rappeler que la notion de modalité en linguistique est définie comme étant « l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé » (Le Querler, 1996, p. 14). Désireux dès lors d'explicitier la classification adamienne, nous proposons ce schéma qui donne à voir un éventail de modalités assorti d'exemples illustratifs.

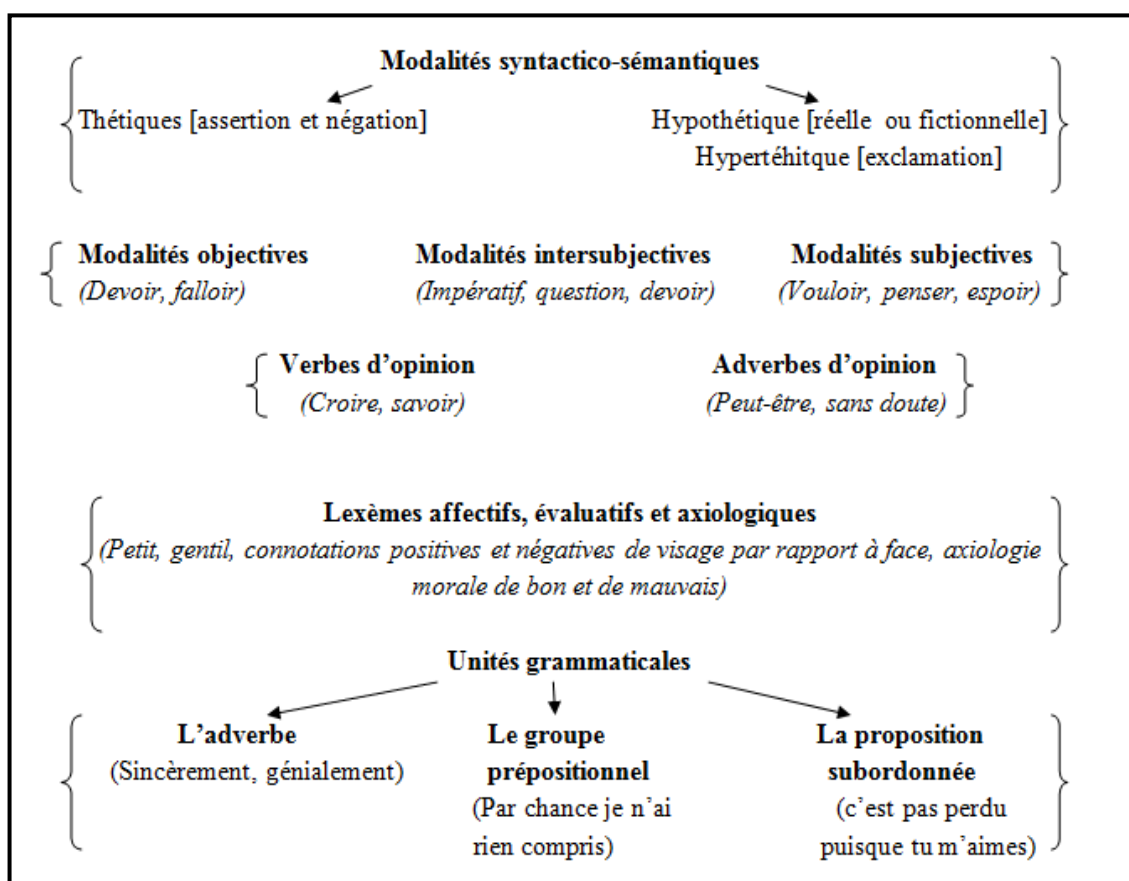


Figure 31 : Les modalités requises pour le contenu propositionnel de l'énoncé (Adam, 2011, p. 93)

II.2.5. Les différentes sortes de la représentation de la parole

Lorsque l'énonciateur fait en sorte de s'exprimer, il y'a une tension entre une continuité énonciative de la narration et les ruptures que le discours introduit une fois énoncé. Le discours direct (DD) et sa forme non marquée soit le discours direct libre (DDL) marque la discontinuité qui est tant soit peu atténuée par l'intégration du discours indirect (DI) et du discours narrativisé (DN). Tous deux garantissent la continuité des indices

référentiels nominaux, des déictiques et des temps verbaux. Une représentation de la parole qui n'est ni hétérogène (DD et DDL) ni homogène (DI et DN) est introduite par le discours indirect libre (DIL). Adam conclut en étant convaincu de la nécessité de ne pas « confondre ces premières formes de représentation de la parole (dite ou intérieure avec les modalisations en discours second ou fixations d'un cadre médiatif dont nous avons parlé plus haut) » (Adam, 2011, p. 93).

II.2.6. Les indications de cadres médiatifs

Pour ce qui est des cadres médiatifs⁵⁴, le linguiste fait appel à des marqueurs qui peuvent relever aussi bien du grammatical que du lexical et qu'il emprunte d'ailleurs aux approches polyphoniques ou dialogiques. Jean Michel Adam (2011) y inclura :

- Les marqueurs utilisés pour attribuer telle ou telle parole à un tiers énonciateur non spécifié comme : selon, il semble que, il paraît que, d'après et pour
- La modalisation par un mode verbal tel que le conditionnel.
- Le choix d'un verbe d'attribution de parole comme : il prétend que, il paraît que.
- Les reformulations du genre : c'est, en fait en réalité, et même, en tout cas.
- Le rapport d'opposition : certains pensent que, nous disons que, etc.

II.2.7. Les phénomènes de modalisation autonymique

La modalisation autonymique se conçoit comme une « capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuilletent énonciativement » (Détrie, Siblot, Verine et al, 2001, p. 83). Le concept d'autonymie que renferme la notion avancée désigne « un signe qui renvoie à lui-même en tant que signe et non à l'objet au monde (ex : soir et espoir dans Soir rime avec espoir ; Baguette est un nom féminin ; Robert se termine par un t) » (Dubois, 2002, p.60). Le dictionnaire offre une forme hors discours désignée généralement par (entrée). Les mots y sont ainsi illustrés (définitions, fragments, exemples d'usage). Une pratique

⁵⁴ Le terme de médiatif désigne une catégorie grammaticale fondée sur des oppositions formelles au sein du système grammatical d'une langue. Ceci englobe des formes verbales dont la fonction principale est de signaler que l'énonciateur présente une information dont il ne prend pas en charge la vérité du contenu propositionnel et laisse à son co-énonciateur la liberté de l'accepter, de la discuter ou de la rejeter, c'est-à-dire que l'énonciateur refuse de se prononcer sur le vrai ou le faux de l'information qu'il présente (Guentchéva 1996, p. 11)

qui représente le niveau métalinguistique, en d'autres termes « l'usage du code est appliqué réflexivement à un élément du code » (Dubois, 2002, p. 60).

Le dictionnaire de linguistique de Dubois met à notre disposition l'emploi de quelques autonymes que voici : J'ai dit « peut-être », je n'ai pas dit « oui ». A première vue, le locuteur émet une réflexion sur son propre discours. Par ailleurs, il se pourrait bien qu'un interlocuteur fasse en sorte d'incorporer un commentaire méta-énonciatif du genre : Vous me dites « tout de suite » : maintenant, dans une heure ? Nous soulèverons au passage le recours à l'italique et aux guillemets (Dubois, 2002, p. 60).

Jean Michel Adam en élaborant l'appareil formel nécessaire à l'appréhension du volet énonciatif du discours semble rejoindre la conceptualisation du marqueur énonciatif en vigueur tel que nous venons de l'entrevoir. En effet, le linguiste affirme en abordant les phénomènes de modalisation autonymique que :

tout énoncé ou fragment d'énoncé métaénonciatif qui, dans une boucle réflexive du dit sur le dire, manifeste la non-transparence et la non-évidence des mots [...] On parlera de modalisation autonymique lorsque se manifeste une non-coïncidence du discours à lui-même (comme on dit, pour employer un terme philosophique), une non-coïncidence entre les mots et les choses (pour ainsi dire, mieux vaut dire, je ne trouve pas le mot), une non-coïncidence des mots à eux-mêmes (au sens étymologique, dans les deux sens du terme), ou encore une non-coïncidence interlocutive (passez-moi l'expression, comme tu as l'habitude de dire). (Adam, 2011, p. 93).

II.2.8. Les indications d'un support de perceptions et de pensées rapportées

Un point de vue sur la base d'une focalisation perceptive (voir, entendre, sentir, toucher, goûter) ou sur une focalisation cognitive (savoir ou pensée représentée). Adam avance que « les formes de représentation de la pensée des personnages croisent les représentations de la parole par le biais des formes du discours intérieur ou endophasique » (Adam, 2011, p. 94).

II.3. Types de liages des unités textuelles de base

L'empaquetage des propositions-énoncés est assuré par cinq grands types d'opération. Celles-ci peuvent se combiner entre elles et ont une portée versatile en dépit de leur capacité à suppléer la défaillance occurrente. Adam dresse le schéma que voici (Adam, 2011, p. 103) et explicite ainsi un nombre considérable d'éléments-clés qui assoient la

cohérence de l'unité texte. Il est à savoir que « les savoirs relatifs à ses opérations sont des systèmes de connaissances linguistiques activés tant à la production qu'à l'interprétation » (Adam, 2011, p. 106). La réflexion adamienne démontre à cet endroit tout l'intérêt substantiel que nous aurions à déceler la dynamique textuelle du discours.

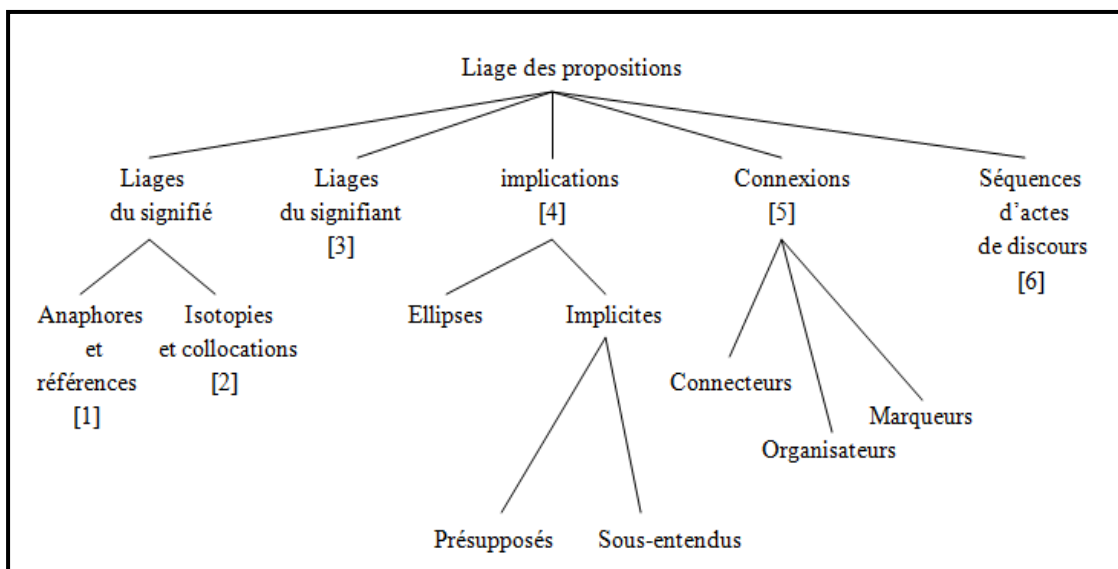


Figure 32 : Les opérations de liage assurant la continuité textuelle (Adam, 2011, p. 103)

En premier lieu, c'est de l'enchaînement des propositions-énoncés (unités de base) que jaillissent ces opérations de liage mises en série. Il est pourtant impératif d'aller au-delà de cette résolution en second lieu afin de passer à l'empaquetage sémantique de ces mêmes unités textuelles de niveaux croissants de complexité (Adam, 2011, p. 161). Nous verrons ultérieurement comment ces unités textuelles opèrent à différentes échelles une fois qu'elles sont situées dans des configurations plus complexes d'unités formant un tout.

II.3.1. Liages sémantiques : la construction textuelle de la référence

Des éléments introduits en mémoire assurent la continuité référentielle. Ces reprises textuelles sont rendues possibles par certaines propriétés de la langue que nous avons pu découvrir lors des deux premiers chapitres de la thèse en cours de réalisation. Il était question d'aborder la combinaison des unités phraséologiques dans le cadre de l'analyse textuelle sur la base des notions de base fournies par les deux linguistes Hasan et

Halliday (1976). Les notions de cohérence et de cohésion ainsi que les relations tissant d'étroits rapports entre les constituants de la phrase ont d'ailleurs été repris.

Adam introduit dans le cadre de son approche analytique ces relations sémantiques qu'entretiennent les signes et éléments de la proposition-énoncé : la pronominalisation, la définitivisation, la référentialisation, déictique co-textuelle, co-référence lexicale, les recouvrements présuppositionnels et les reprises d'inférences.

II.3.1.1. Co-référence et Anaphore

La co-référence est une relation entre deux signes ou plus sujets à une interprétation sémantique indépendamment les uns des autres. Adam livre un exemple (un court texte) dans lequel il explicite ce lien sémantique. Ainsi, le lecteur y trouvera le prédicat nominal « le petit garçon » repris bon nombre de fois dans le support par les reprises suivantes « un petit garçon » ; « le bambin » ; « du bambin » ; « l'enfant » ; « le garçonnet » ; « il » (Adam, 2011, p. 104) à côté de la présence pronominale du sujet (du thème) à travers les pronoms possessifs « sa patte » ; « son nounours » ; « sa maman » (Adam, 2011, p. 104). Quelques précisions sont apportées par le linguiste qui clarifie les relations sémantiques de co-référence qui sont :

Dites anaphoriques, dans la mesure où l'interprétation d'un signifiant dépend d'un autre présent dans le co-texte gauche (anaphore proprement dite) ou dans le co-texte droit (cataphore) [...] l'anaphore est dite fidèle si le même lexème est repris, infidèle si ce n'est pas exactement le même lexème. (Adam, 2011, p. 105)

Il distingue trois types d'anaphores qui assurent la continuité référentielle d'un signe au cœur du texte.

II.3.1.2. L'anaphore pronominale

L'anaphore pronominale ne peut qu'être fidèle car elle n'apporte pas de nouvelles indications ou propriétés à l'objet. Elle s'effectue via une pronominalisation comme suit :

Ayant terrassé L'AFFICHEUR ACHILLE, **ils** LE tirèrent sur toute la longueur de la passerelle d'Alfortville, puis LE précipitèrent (Adam, 2011, p. 106).

D'autres exemples fournis par le chercheur peuvent figurer tout à fait ici à l'instar de ces propositions-énoncés tirées d'un fait divers :

Dans le lac d'Annecy, **trois jeunes gens** nageaient. **L'un, Janinentti**, disparut. Plongeurs **des autres. Ils le** ramenèrent, mais mort (Adam, 2011, p. 106)

Ou bien dans cet énoncé extrait d'un article de presse paru dans *la Tribune de Genève* (1997, pp. 13-14) qui évoquait le décès d'une soprano :

La voix de Maria Callas s'est tue il y a vingt ans. **Elle** était adorée ou détestée [...] **La divine soprano** pouvait atteindre des sommets quand **elle** était inspirée (Adam, 2011, p.107).

II.3.1.3. L'anaphore définie

L'anaphore définie « apparaît généralement dans des enchaînements de type : introduction d'un référent sous forme indéfinie » (Adam, 2011, p. 109) : « un petit garçon », « **le** petit garçon » (Adam, 2011, p. 104). Cet objet du discours est comme nous l'observons ci-dessus introduit puis repris dans un énoncé ultérieur (en tant que thème ou topic). Cette relation sémantique est rendue possible lorsque le référent peut être identifié par inférence.

II.3.1.4. L'anaphore démonstrative

Enfin, l'anaphore démonstrative, autre relation sémantique établie entre un référent et sa reprise signalant d'après les dires de Jean Michel Adam : l'identification, la mise en rapport avec un segment mis en mémoire auparavant mais aussi la reclassification de l'objet du discours (Adam, 2011, p. 111) ; fait partie de ces procédés qui accordent une cohérence référentielle à un texte donnée. L'énoncé inséré présentement fera en sorte de déterminer le fonctionnement de ce lien en question :

Comme un ruban, **Le parfum** s'étirait le long de la rue de Seine, net et impossible à confondre [...] Grenouille sentit son cœur cogner dans sa poitrine et il sut que ce n'était pas l'effort d'avoir couru, mais l'excitation et le désarroi que lui causait la présence de **CE parfum** [...] **Ce parfum** avait de la fraîcheur [...] **CE parfum** était au mélange des deux, de ce qui passe et de ce qui pèse [...] **CE parfum**, indescriptible, impossible à classer d'aucune manière. (Süskind, 1986, p. 53-54).

Reste par la suite à prendre en considération la redondance des démonstratifs au sein de l'énoncé et les liens relationnels tissés entre les différentes propositions-énoncés. En abordant la problématique de ce premier liage sémantique, le linguiste clarifie le rôle des deux notions qu'il met en avant en affirmant que :

Toutes les formes d'anaphores et de chaînes de co-référence visent certes à maintenir un continuum homogène de signification, une isotopie minimale du discours par reprises-répétition, mais elles assurent, en même temps, la progression par spécifications nouvelles et mobilisation des références virtuelles des lexèmes convoqués. (Adam, 2011, p. 114)

Ces liens anaphoriques qui ont une fonction indéniable lors de la mise en place d'une cohésion au cœur de tout énoncé assurent la progression sémantique d'un référent lui procurant ainsi une forme d'évolution. Nous verrons lors de l'étude des romans maaloufiens comment ces liens sémantiques agencent les unités textuelles du discours.

II.3.2. Liages sémantiques : Isotopie du discours et Collocations

Greimas, en posant la question de l'« isotopie du message » ou « plan isotope du discours » (1966, p. 69-71) définit la cohésion textuelle en ces termes : « L'existence du discours et non d'une suite de phrases indépendantes ne peut être affirmée que l'on peut postuler à la totalité des phrases qui le constituent un isotope commune » (Greimas, 1976, p. 28). Le théoricien affirme que tout discours dit « logique » doit contenir un réseau de liens anaphoriques qui garantissent une constance thématique (celle du topique). La notion d'isotopie est aussi au centre de la réflexion d'Umberto Eco. Elle est définie comme « la constance d'un parcours de sens qu'un texte exhibe quand on le soumet à des règles de cohérence interprétative » (Eco, 1985, p. 131). L'unité isotope minimale est générée par la relation qu'établissent deux lexèmes soit au niveau phrastique ou transphrastique (Adam, 2011, p. 116).

II.3.2.1. Co-topie, Polyisotopie, Hétérotopie

Le concept d'isotopie permet selon Jean Michel Adam de distinguer des faits de co-topie, d'hétérotopie et de poly-isotopie. Adam ne propose pas vraiment une définition qui rendrait compte du mode opératoire de chacune des trois notions avancées. Néanmoins, sa démarche réflexive est assortie d'un modèle illustratif qui expliciterait l'élaboration d'une forme de cohésion sémantique au sein du discours. D'après les dires du chercheur, une parabole ou une fable animalière sont par définition, poly-isotopiques « en ce sens qu'elles sont lisibles à deux niveaux de sens : celui de l'anecdote relatée (animalière dans le second cas) et celui de sa signification religieuse (pour la première) ou sociale (pour la seconde) » (Adam, 2011, p. 117).

L'énoncé « c'est là que le bambin a été retrouvé, « avec sa patte et son nounours », selon le témoignage d'une commerçante voisine des lieux du drame » (Adam, 2011, p. 104) présente une relation de co-topie entre les signes « bambin » et « nounours » sur la base du lexème « patte » employé ici pour désigner une pièce de tissu (qui est d'ailleurs usité dans l'Est et le Sud-est de la France) (Adam, 2011, p. 116).

Le lecteur francophone ne peut préliminairement saisir l'intention sémantique de l'énonciateur sachant que le terme « patte » est à connotation régionale. Adam affirme qu'il est nécessaire de passer par l'isotopie du discours afin de mieux rendre compte de l'emploi du lexème (Adam, 2011, p. 116).

Pour ce qui est du lien sémantique d'hétérotopie, le linguiste soumet à l'analyse un énoncé que nous proposons comme suit :

Les Blonquet suaient l'alcool. Un cabaretier de Saint-Maur osa leur refuser à boire. Ils le frappèrent d'un poignard indigné (Adam, 2011, p. 116).

Afin d'explicité la notion en vigueur, le chercheur revient sur la relation sous-jacente entre le dernier syntagme nominal de l'extrait à savoir (un poignard indigné) et le sentiment d'indignation qu'ont eu les Blonquet. Ce syntagme serait inconcevable si le lecteur se réfère aux connaissances du monde dont il dispose. Toutefois, une fois que ce dernier veuille bien prendre en considération le glissement sémantique (l'indignation est projetée dont l'objet), l'énoncé aurait un sens que nous qualifierons de « recevable » pour nous autres.

II.3.2.2. Les collocations : Textualité et Intertextualité

Le concept de collocation désigne deux sortes de relations entre signes : les collocations en langue et les collocations propres à un texte. Les premiers désignent un ensemble de combinaison codés de lexèmes répertoriés dans le dictionnaire. Les seconds s'écartent de ce rapport associatif et se manifestent plutôt au sein du texte de par les répétitions de suites de lexèmes qui y sont associés⁵⁵. Chaque énonciateur (auteur, narrateur, personnage) tisse donc une toile d'unité sémantique attribuant ainsi de la cohésion au discours. L'association de ces lexèmes stimule par ailleurs la création de rapports collocatifs et articule la construction textuelle du sens.

Dans le cadre de sa perspective de recherche, Jean Michel Adam propose un support textuel qu'il soumet à une étude dont le but était l'examen des rapports collocatifs. Il arrive lors de l'analyse en question à dégager un premier adjectif « belle » qui est en collocation avec le pivot nominal « fille » ou « enfant ». Un second adjectif « pauvre »

⁵⁵ Jean Michel Adam parle de « groupements lexicaux » que le texte propose et qu'un programme de traitement informatique en décompte les occurrences afin de les mettre en évidence (Adam, 2011, p. 122).

établit en outre un rapport collocatif non seulement avec le premier lexème mais aussi avec un tout autre pivot nominal à savoir le vocable « fée ».

Nous expliciterons le rapport sémantique mis en valeur suite à l'insertion de l'extrait *des Fées* de Perrault (1679) :

Il estoit une fois une veuve qui avoit deux filles [...] La cadette qui estoit le vray portrait de son Père pour la douceur et pour l'honnesteté, estoit avec cela **une des plus belles filles** qu'on eust sçeu voir [...] Il fallait entre chose que **cette pauvre enfant** allât deux fois le jour puiser de l'eau à une grande demi-lieue du logis. (Adam, 2011, p. 123).

Ce n'est pas l'extrait en entier qui est repris dans le cadre de l'étude en cours de réalisation, l'intérêt ici revient à démontrer le liage sémantique qui prend part à l'énonciation. Un second extrait que nous livrons présentement serait néanmoins nécessaire à l'appréhension des collocations :

Lorsque **cette belle fille** arriva au logis, sa mere la gronda de revenir si tard de la fontaine. Je vous demande pardon, ma mere, dit **cette pauvre fille**, d'avoir tardé si long-temps [...] **La pauvre enfant** luya raconta naïvement tout ce qui luy estoit arrivé (Adam, 2011, p. 124)

Le schéma qui suit résume distinctement les collocations qui sont au cœur du conte de Perrault :

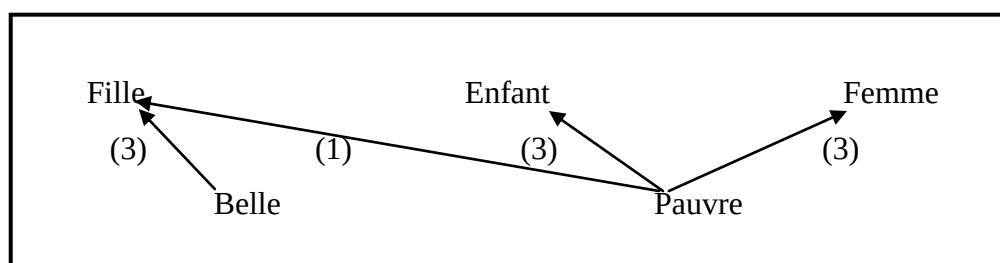


Figure 33 : les rapports collocatifs dans la fable *les Fées* de Perrault (Adam, 2011, p. 123)

En revenant sur le principe de la collocation entre lexèmes, Jean Michel Adam postule que « les associations lexicales établies dans un texte peuvent être tellement fortes qu'elles se stabilisent mémoriellement et deviennent les supports de connexions intertextuelles » (Adam, 2011, p. 126). Il avance pour étayer les propos qu'il tient ici l'exemple d'une saturation intertextuelle qui démontre la prépondérance du facteur de cohésion sémantique que représentent les collocations construites par un texte donné.

Jean-Marie Le Pen dans un prospectus électoral distribué entre les deux tours des élections présidentielles françaises de 2002 s'exprimait alors de la sorte : « J'ai fait un

rêve pour chacun d'entre vous. Le rêve d'une France retrouvée ». Le linguiste fait inévitablement le lien avec la célèbre allocution de Martin Luther King datant du 28 août 1963 « je fais un rêve⁵⁶ ».

Il s'agit d'après l'analyste d'un « discours politique sur un arrière-fond de mémoire collective » (Adam, 2011, p. 126). En approuvant le raisonnement proposé par Viprey qui soulignait que les collocations devraient être l'un des aspects décisifs de la texture (Viprey, 2006, p. 73) Adam renforce sa position quant au caractère mémoriel de ces liens sémantiques. En effet le linguiste réaffirme que « ce type de figement de collocations lexicales qui circulent dans l'interdiscours de l'état donné d'une formation sociale est très productif » (Adam, 2011, p. 126). Productif dans la mesure où l'agglomération des lexèmes confère au texte une cohésion d'ordre sémantique.

II.3.3. Le dit et le non dit : ellipse et implicite

Le discours se fixe l'incomplétude comme règle et fait appel à l'économie du langage qui implique un choix de la part de l'énonciateur (auteur, narrateur). Ce dernier peut ne pas retranscrire tout ce dont il est censé livrer à son lecteur par le moyen de diverses formes d'implicite. L'énonciataire est bien entendu prié de coopérer afin de donner sens à l'énoncé en dévoilant les non-dits inhérents à la langue en usage.

II.3.3.1. L'ellipse comme figure de construction textuelle

Jean Michel Adam propose une définition rhétorique du concept qu'il emprunte à Fontanier. Ce dernier fait de l'ellipse une « figure de construction par sous-entente » (Fontanier, 1968, p. 305-318). Elle consiste dans « la suppression de mots qui seraient nécessaires à la plénitude de la construction, mais ceux qui sont exprimés font assez entendre pour qu'il ne reste ni obscurité ni incertitude » (Fontanier, 1968, p. 305). L'ellipse permet comme le précise Adam d'éviter la répétition d'un pronom personnel anaphorique et elle est fréquente dans les séries énumératives. Une portion du texte est soumise vraisemblablement à une construction et à une structuration rythmique toutes

⁵⁶ “I have a dream that one day this nation will rise up and live out the true meaning of its creed: “We hold these truths to be self-evident, that all men are created equal [...] I have a dream that my four little children will one day live in a nation where they will not be judged by the color of their skin but by the content of their character” (Washington D.C. on August 28, 1963). (<http://lesgrandsdiscours.arte.tv/fr/i-have-a-dream-martin-luther-king>)

deux actées par le procédé grammatical donnant lieu ainsi à des effets formels et sémantiques à la fois (Adam, 2011, pp. 136-137).

II.3.3.2. Formes de l'implicite : présupposés et sous-entendus

Il faut distinguer lors de l'analyse du contenu implicite posé explicitement entre les contenus présupposés et les contenus sous-entendus. Afin d'explicitier le fonctionnement de ces deux concepts, il faudrait avoir à l'esprit la démarche qui voudrait que « l'interprétation sémantique d'un énoncé est l'ensemble des conséquences ou des conclusions qui peuvent être inférées à partir de cet énoncé » (Adam, 2011, p.138). Une suite de propositions ferait en sorte d'amener tout lecteur à déduire les informations explicitement posées à partir d'un contenu sémantique qui est dressé par les unités textuelles et leur corrélation.

Si nous nous référons à l'exemple communément inséré : « Lucky Luke a cessé de fumer », le présupposé (Lucky Luke avait pour habitude de fumer) fait surface. Pour qu'il y ait vraiment cohérence, il serait impératif de nouer entre les conséquences tirées des propositions successives à partir des unités lexicales (Adam, 2011, p. 139). Cela comme nous venons de le voir à travers cet aperçu laconique de l'inférence pragmatique dite « présupposé » est valable pour le second type du savoir énonciatif partagé⁵⁷.

Les sous-entendus font partie de l'énonciation comme acte et sont profondément ancrés dans le processus interprétatif (Adam, 2011, p. 139) au cours duquel l'acte d'énonciation serait proche de « Si elle ou il me dit » recevant ainsi une interprétation du genre « c'est qu'elle ou il veut me dire quelque chose d'autre » (Ducrot, 1977).

L'énoncé « Lucky Luke a cessé de fumer » sous-entend une idée unanimement reçue (Fumer nuit gravement à la santé) préconstruite et qui à l'inverse des présupposés (inférence pragmatique au niveau de la structure linguistique) ne sont pas impliqués au niveau de cette même structure. (Adam, 2011, p. 139). Par opposition aux présupposés, Kerbat-Orecchioni affirme que :

Les sous-entendus (qui par ailleurs ne partagent pas ces propriétés de non informativité, ou d'indifférence à la négation que l'on observe souvent chez les présupposés) se caractérisent par leur inconstance. On peut donc les déceler à l'aide de ce test de "cancellability" (annulation, neutralisation) auquel Grice fait

⁵⁷ Ce que tout un chacun est censé recevoir comme contenu informationnel lors d'un échange, d'une communication, d'une conversation.

appel pour identifier les implicatures conversationnelles. (Kerbrat-Orecchioni, 1986, p. 40).

Elle avance pour cela l'énoncé : « S'il fait beau, j'irai me promener » / S'il ne fait pas beau, je resterai chez moi.

Maingueneau joint sa voix à la linguiste est stipule que « les sous-entendus ne sont pas prédictibles hors contexte ; selon les contextes la même phrase pourra libérer des sous-entendus totalement différents » (Maingueneau, 1990, p. 90). Ce qui reviendrait à dire que les présupposés à la différence des sous-entendus ne prennent pas en considération la situation d'énonciation mais plutôt les non-dits posés au sein de la structure linguistique.

II.3.4. Formes et portée des connecteurs

Trois sortes de marqueurs de connexion appartiennent à la classe générale des connecteurs : les connecteurs argumentatifs, les organisateurs et marqueurs textuels et les marqueurs de prise en charge énonciative. D'après Jean Michel Adam, les organisateurs textuels relèvent du niveau 4 (N4) soit la texture (proposition énoncées et périodes) comme l'indique la figure 27 du chapitre premier⁵⁸. Les marqueurs de prise en charge surtout du niveau 7 (N7) soit l'énonciation (responsabilité énonciative et cohésion polyphonique). Le linguiste indique que seuls les connecteurs argumentatifs relèvent à la fois de la structuration textuelle (N4), de la prise en charge (N7) et de l'orientation argumentative (N8). (Adam, 2011, p. 141).

Ces connecteurs regroupent certaines conjonctions de coordination (mais, or, car), certaines conjonctions de subordination (parce que, comme), certains adverbes ou locutions adverbiales (en effet, par conséquent, ainsi) et des groupes nominaux ou propositionnels (malgré cela, etc.). Les marqueurs identifiés aux niveaux (N4-N7-N8) « remplissent une même fonction de liage sémantique entre unité de rangs différents (mots, propositions, paquets de propositions, voire portions larges d'un texte) » (Adam, 2011, p. 141). Ce qui les différencie, c'est qu'ils ajoutent ou non à cette connexion l'indication de prise en charge énonciative (PdV) et/ou orientation argumentative (ORarg). Par ailleurs, ils quadrillent une section déterminée du texte (plus ou moins longue). Adam désigne cela par le terme « portée » que nous renvoyons à l'étendue

⁵⁸Une figure qui présente les niveaux de l'analyse du discours et ceux de l'analyse textuelle.

sémantique que façonne un connecteur entre les composantes linguistiques de tout énoncé ou suite de propositions-énoncés.

L'exemple fourni par le linguiste devrait mettre en place des déterminations rigoureuses en vue d'appréhender la « portée » en tant que concept immanent :

Si je mourais là-bas sur le front de l'armée
Tu pleurerais un jour ô Lou ma bien aimée
Et puis mon souvenir s'éteindrait comme meurt
Un obus éclatant sur le front de l'armée
Un bel obus semblable aux mimosas en fleur. [...] (Adam, 2011, p. 141).

La portée du connecteur **SI** est en progression du début jusqu'à la fin de l'énoncé ci-dessus. Le linguiste présente la formule qui suit afin d'explicitier l'étendu de celle-ci : [Si p (vers 1) > q (vers 2) > q' (vers 3-4-5)]. Il ajoutera une seconde formule caractérisant la portée de l'organisateur temporel **ET PUIS** : [q < ET PUIS > q'] dont l'amplitude est dissoute de part la nature additive de l'articulateur. En somme, tandis que le SI hypothétique assure la linéarité du rapport sémantique, le ET PUIS n'englobe pas l'énoncé en entier mais uniquement une portion située entre les vers 2 et 4.

II.3.4.1. Organismes textuels

Les plans du texte sont bordés par un ensemble d'organismes qui d'une part, agencent les parties de la représentation discursive sur l'axe spatio-temporel et, d'autre part, structurent la progression du texte et indiquent ses différentes parties. Nous devons ainsi distinguer entre les deux types d'organismes dont il est question ici. Adam fait appel aux organismes spatiaux (plus loin, au dessus, devant, derrière, etc.) et aux organismes temporels (alors, puis, trois jours plus tard, le lendemain) dont la combinaison : « a pour but d'aider le lecteur à construire un tout cohérent » (Adam, 2011, p. 143). Mais aussi aux organismes énumératifs dont la tâche se résume au découpage et à l'ordre de la matière textuelle se distinguant entre les simples additifs (et, ou, aussi, de même) et les marqueurs d'intégration linéaire qui ouvre une série (d'une part, en premier lieu) ou sa fermeture (enfin, d'autre part) (Adam, 2011, p. 145).

Des marqueurs de changement de topicalisation (quant à, en ce qui concerne) soulignent par ailleurs le passage d'un objet du discours à un autre. « Ces organismes jouent un rôle important dans le soulignement d'un plan de texte [...] Ils ordonnent seulement les parties d'un texte donné » (Adam, 2011, p. 144). Ajoutons à cela les marqueurs

d'illustration et d'exemplification (par exemple, notamment, en particulier) qui se chargent d'introduire des exemples. « Le marqueur signale qu'un élément seulement a été retenu dans un ensemble » (Adam, 2011, p. 145).

II.3.4.2. Marqueurs de la portée d'une prise en charge énonciative

Jean Michel Adam y regroupe les indicateurs métonymiques (à Bruxelles, au Parti socialiste), les marqueurs du cadre médiatifs que nous avons pu entrevoir lors de l'étude des actes de discours (attribution d'une portion de texte à un point de vue). Il précise que c'est « la segmentation typographique, les temps verbaux et le recours à des connecteurs concessifs » (Adam, 2011, p. 147) qui quadrillent le cadre énonciatif.

Le chercheur propose quelques énoncés illustratifs à l'instar d'un extrait d'une brève de Félix Fénéon (1906) :

Selon la mère du petit Moureau, de Maubeuge, une bonne de 16 ans, Marthe Delvaux, a tenté d'empoisonner cet enfant idiot » (Fénéon, 1906). Mais aussi le passage : « Robin et Cugnein ont été ramassés blessés, à Versailles **[P1]**. Victimes d'une agression, **disent-il [P2]**. Duellistes au couteau, **croit-on [P3]** (Adam, 2011, p. 146).

Nous nous devons aussi de soulever les marqueurs de reformulation qui sert à modifier un PdV (point de vue) (c'est-à-dire, autrement dit), les marqueurs conclusifs (bref, en somme, finalement), les marqueurs de structuration de la conversation (bon, ben, pis, alors) et les phatiques (tu sais, tu vois, euh) (Adam, 2011, p. 147).

II.4. Périodes et Séquences : unités compositionnelles de base

Ces deux grands types de regroupements assurant le liage des propositions-énoncés sont présentés par Jean Michel Adam comme étant « des unités textuelles de niveaux croissants de complexité » (Adam, 2011, p. 161). Il faudrait toutefois et ce bien avant l'entame d'une quelconque approche définitoire des deux notions en présence ; articuler nos propos sur un état de lieu que linguiste fait en sorte d'étayer ainsi.

Les périodes sont des unités textuelles faiblement typées par rapport aux unités plus complexes et typées que sont les séquences. Toutes deux différentes aussi de part l'amplitude qui est moins importante au niveau des périodes. Le linguiste apporte en outre quelques précisions sur la disparité de ces deux unités composites : « Les périodes sont des unités qui entrent directement dans la composition des parties d'un plan de texte. Les séquences sont des unités textuelles complexes, composées d'un nombre

limité de paquets de propositions-énoncés : les macro-propositions » (Adam, 2011, p.161).

Le cheminement hiérarchique dressé par Adam établit de facto une structure compositionnelle à même le texte-énoncé. Cela expliquerait les propos du linguiste laissant entendre que les macro-propositions sont des sortes de périodes. Il reviendra d'ailleurs là-dessus disant que leur « propriété principale est d'être des unités liées à d'autres macro-propositions, occupant des positions précises au sein du tout ordonné de la séquence » (Adam, 2011, p. 161). Chaque macro-proposition prend dès lors son sens par rapport aux autres dans l'agencement hiérarchique complexe de la séquence. Nous expliciterons plus encore les deux unités en question suite à cette brève introduction.

II.4.1. La période

Etant faiblement typée comme le souligne le linguiste, la période ne peut qu'être une substance de second degré dont la charge principale serait de former l'unité séquence. En proposant une redéfinition de la notion à partir de la non-pertinence de la notion de phrase à l'oral, quelques chercheurs (Luzzati 1985, Blanche-Benveniste 1997, Berrendonner 2002) ont pu aboutir à un résultat pertinent qu'Adam reprend en ces termes : « Ces derniers ont eu besoin de définir des blocs d'unités entretenant entre elles des liens hiérarchiques de dépendance morphosyntaxiquement marqués » (Adam, 2011, p.164). Alain Berrendonner pense le concept tel un assemblage minimal de deux clauses (2002), Michel Charolles le considère comme un des plans d'organisation de la textualité (1988b).

Adam fait rappeler à ses lecteurs que la période fut jadis définie par Aristote dans le cadre d'une conception classique issue de la rhétorique oratoire. Pour le philosophe la période est une « forme d'élocution qui renferme en elle-même un commencement et une fin, ainsi qu'une étendue qui se laisse embrasser d'un coup d'œil » (Adam, 2011, p.165). Cette unité « agréable » n'est pas à fortiori indéterminée selon Aristote qui rejoint la position du lecteur en affirmant que celui-ci a le sentiment d'être en mesure d'appréhender le sens conclu de la période.

La notion s'est ensuite grammaticalisée au XVIII^e siècle et a su trouver place au sein des ouvrages de rhétorique qui l'ont alors défini comme étant « une phrase complexe dont l'ensemble forme « un sens complet » et dont chaque proposition constitue un

membre, la dernière formant une chute ou clausule » (Adam, 2011, p. 166). Pour en revenir à la conception aristotélicienne de la période, le philosophe parle de « période simple » et de « période complexe » dans son ouvrage Rhétorique (Adam, 2011, p.165). Adam parle plutôt de : « rythme simple lorsqu'une suite syntagmatique est interrompue par l'itération, la même place syntaxique, de deux, trois ou quatre termes » (Adam, 2011, p. 167). Et de « rythme complexe chaque fois qu'un retour vers une position syntaxique antérieur est nécessaire. » (Adam, 2011, p. 67). Le fragment 128 des *Caractères* de La Bruyère résume assez bien la pensée adamienne :

[A] L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible ;[B] ils ont comme une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et en effet ils sont des hommes ; [C] ils se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racine : [D] ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. (La Bruyère, 1696, p. 314).

Le linguiste segmente l'énoncé en quatre périodes qui s'articulent sur des séries énumératives, sur la répétition, sur une syntaxe similaire, mais aussi, sur une morphologie identique des unités (syntagme nominaux, adjectifs, relatives). Afin de mieux cerner la segmentation effectuée par Jean Michel Adam, nous reprendrons celle qu'il avait effectuée dans l'un de ses articles (Adam, 2003, p. 53).

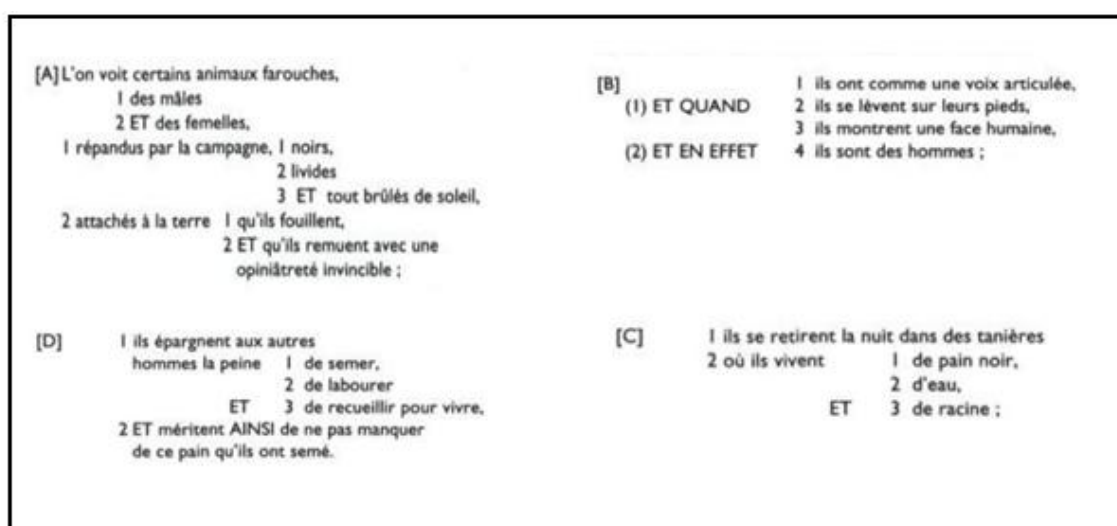


Figure 34 : Segmentation des périodes des *Caractères* de La Bruyère (Adam, 2003, p. 53)

Le rythme simple apparaît en A11>A12 « des mâles et des femelles » et en A21>A22>A23 « noirs, livides et tout brûlés du soleil ». Quant au rythme complexe, il

apparaît lorsque A2 et A3 soit respectivement « répandus par la campagne » et « attachés à la terre » reviennent au niveau de A1 « l'on voit certains animaux farouches ». C'est aussi le cas pour les périodes [B], [C], [D]. En outre, Adam dans ledit article (paru dans la revue Québec français en 2003) reprend la notion de période en s'intéressant à la grammaire des grammaires chère à Flaubert et l'Art d'écrire d'Albalat (1900). Il distingue ainsi plusieurs types de périodes que la grammaire du XIXe siècle a bel et bien établies. Tout d'abord les périodes à deux membres :

[1] Puisque, pour diminuer les peines, il importe beaucoup de les avoir vues d'avance et de s'y attendre [2] il faut donc que les maux inséparables de l'humanité soient toujours présents à l'esprit de l'homme (Girault-Duvivier, 1829, p. 482).

Puis les périodes à trois membres :

[1] Pourquoi voudriez-vous être respecté dans vos malheurs ; [2] Vous qui dans vos propriétés avez montré tant d'insolence ;[3] Vous qui n'avez jamais accordé une larme, un regard aux infortunés ? (Girault-Duvivier, 1829, p. 482).

Enfin les périodes à quatre membres :

[1] Qu'un père vous ait aimé, [2] — c'est un sentiment que la nature inspire; [3] mais qu'un père si éclairé vous ait témoigné cette confiance jusqu'au dernier soupir, [4] — c'est le plus beau témoignage que votre vertu pouvait remporter (Adam, 1990, p. 75).

II.4.2. La séquence

Les séquences sont d'après Jean Michel Adam, des unités textuelles complexes composées d'un nombre restreint de paquets de propositions-énoncés : les macro-propositions. Le linguiste fait rappeler à ses lecteurs et critiques que la théorie des séquences a vu le jour en réponse à l'aspect trop généraliste de la typologie textuelle (Werlich, 1975). Adam postule que ses propositions théoriques « s'inscrivaient dans le prolongement linguistique de la théorie psycho-cognitive des schémas » (Adam, 2011, p. 163).

Il en appelle d'ailleurs aux travaux de recherche du chercheur du britannique Bartlett (1932) qui fut le précurseur de la psychologie cognitive notamment par son ouvrage *Remembering* (une démarche analytique visant à étudier l'évolution de la mémoire chez l'être humain). Adam fait par ailleurs référence à la démarche de Michel Fayol (la psychologie du langage, 1985, 1997), à celle du Néerlandais Teun Van Dijk qui s'intéressait à la représentation et son apport à la compréhension/mémorisation des

textes (1983) mais aussi les résultats et les recherches en psychologie cognitive du traitement des textes menés par Pierre Coirier, membre de l'université de Poitiers dans un ouvrage collectif (Coirier, Gaonac'h, Passereau, 1996).

Suivant la démarche théorique dont sont porteurs les dits chercheurs ; reprise en partie par la réflexion adamienne, la théorie séquentielle s'édifie sur deux niveaux distincts que le linguiste résume ainsi :

À un premier niveau, un sens ou représentation propositionnelle et une valeur illocutoire sont assignés aux propositions. A un deuxième niveau, par cycles de traitement, des paquets de propositions sont condensés pour être stockés dans la mémoire de travail et permettre la poursuite de la construction du sens par intégration des énoncés suivants. (Adam, 2011, p. 163).

Cette construction ou empaquetage sémantique de second degré mentionné ici est rendu possible d'après le linguiste par l'identification à un dernier niveau des organisations conventionnelles ou schémas de textes désignés par la notion de « superstructures » proposée par Van Dijk :

A la différence des macrostructures, elles ne déterminent pas un « contenu » global, mais plutôt la « forme » globale d'un discours [...]. Les macro-propositions, au moins celles d'un niveau assez élevé, seront organisées par les catégories schématiques de la superstructure, par exemple, le schéma narratif. (Van Dijk, 1981, p. 26-27).

Selon Adam, tout texte peut être considéré comme une structure séquentielle. Ce qui expliquerait que la notion de séquence :

Peut être définie comme « une structure », autrement dit, « un réseau relationnel hiérarchique », une entité relativement autonome, dotée d'une organisation interne qui lui est propre et donc en relation de dépendance/indépendance avec l'ensemble plus vaste dont elle fait partie. (Adam, 1992, p. 28).

A la différence des simples périodes, les macro-propositions qui structurent une séquence relèvent de certains agencements que le linguiste répartit ainsi : « narratif », « argumentatif », « explicatif », « dialogal » et « descriptif ». Ces cinq types de base représentent dans la démarche adamienne des macro-actions sociodiscursives qu'il résume respectivement par l'acte de : raconter, argumenter, expliquer, dialoguer et décrire. (Adam, 2011, pp. 162-163). Les prototypes de séquence ou les modèles de séquences prototypiques qui assurent le liage des chaînes de propositions-énoncés (micro)⁵⁹ se morcellent en cinq types de séquences textuelles que nous choisissons

⁵⁹Les propositions-énoncés sont à leur tour regroupées dans des macro-propositions.

d'insérer sous forme de tableau afin de mieux étayer nos propos (www.analyse du discours.com) :

Séquence	Objectif	Marques	Structure
Dialogale	Interagir	Marqueurs d'énonciation	Ouverture/Interaction/Clôture
Narrative	Raconter	Marqueurs spatio-temporels	Etat Initial/Complication/Dynamique/Dénouement /Etat final
Explicative	Faire comprendre	Relateurs de cause à effet	Définition/cause/Manifestation/conséquence
Argumentative	Convaincre	Connecteurs argumentatifs	Thèse/Antithèse/Synthèse
Informative	Faire savoir	Marqueurs spatio-temporels	Qui? Quoi? Quand? Où? Pourquoi? Comment?
Descriptive	Présenter	organiseurs spatiaux	Division en parties et sous parties

Tableau 20 : les séquences textuelles, objectifs, marques et structures (www.analyse du discours.com)

II.4.2.1. Structure de la séquence narrative

Ce premier type de séquence est intimement lié au récit tel qu'il est envisagé par Umberto Eco. Adam en reprend les grands traits en débutant sa classification par une mise en relation entre le narratif, le textuel et le discursif : « En narrativité, le souffle n'est pas confié aux phrases mais à des macro-propositions plus amples, à des scansions d'événements » (Eco, 1985, p. 50).

Le récit selon Emma Kafalenos (professeur de littérature comparée aux Etats-Unis) est la « représentation séquentielle d'événements séquentiels, fictionnels ou autres, dans n'importe quel medium » (Kafalenos, 2006, VIII). Dans un cours de Killander porté vers l'analyse du roman *Eléments pour l'analyse du roman* (2013) disponible sur (<https://fr.scribd.com/doc/293168450/Elements-pour-l-analyse-du-roman-pdf>), le récit se veut aussi une mise en texte étant une réalisation :

Concrète de la fiction et de la narration, à travers le choix de mots, la construction des phrases, le choix des figures de style, le registre de langue utilisé. C'est l'objet d'étude de la linguistique et de la stylistique (Killander Cariboni, 2013, p. 5).

Roland Barthes suppose qu'il « Peut être supporté par le langage articulé, oral ou écrit, par l'image, fixe ou mobile, par le geste et par le mélange ordonné de toutes ces substances » (Barthes, 1966, p. 7).

Jean Michel Adam définit le récit au sens large du terme comme un exposé de faits réels ou imaginaires. Il revient sur la notion de faits qu'il fragmente en deux réalités distinctes : les événements et les actions. Le linguiste apporte plus d'indication sur le sujet et étaye sa définition préliminaire ainsi : « L'action se caractérise par la présence d'un agent-acteur humain ou anthropomorphe-qui provoque ou tente d'empêcher un changement. L'événement, advient sous l'effet de causes, sans intervention intentionnelle d'un agent » (Adam, 2011, p. 178).

La mise en récit peut prendre plusieurs formes en fonction du degré de narrativisation. En effet, est qualifié de faible tout récit dont l'enchaînement entre actions et événements s'avère d'un degré de narrativisation minime. Adam affirme que cette mise en intrigue :

Se présente comme une structure hiérarchique constituée de cinq macro-propositions narratives de base (Pn) qui correspondent aux cinq moments (m) de l'aspect : avant le procès (m1), le début du procès (m2), le cours du procès (m3), la fin du procès (m4) et enfin après le procès (m5). (Adam, 2011, p. 178)

Le linguiste nous livre un schéma dans lequel sont répertoriées ces macro-propositions narratives à côté des moments que la présente citation semble indiquer. D'après les analyses qu'il effectue, il s'agirait préliminairement d'une approche sur la base des deux notions de « période » et de « séquence ». Une simple période à titre d'exemple :

Ayant terrassé l'afficheur Achille [é1], ils se tirèrent sur toute la longueur de la passerelle d'Alfortville [é2], puis le précipitèrent [é3] (Adam, 2011, p. 179)

Ne peut revêtir les bornes du procès (début, nœud ou fin du procès) étant donné que ses actions ne relèvent pas d'une progression d'actions. Les propositions-énoncés sont effectivement liées typographiquement (la ponctuation) et sémantiquement par la présence du connecteur énumératif « puis » sans qu'elles ne soient porteuses d'une quelconque composante qui s'apparenterait aux macro-propositions ou aux différents moments. Deux éléments clés de la structure d'une structure narrative que voici (Adam, 2011, p. 179).

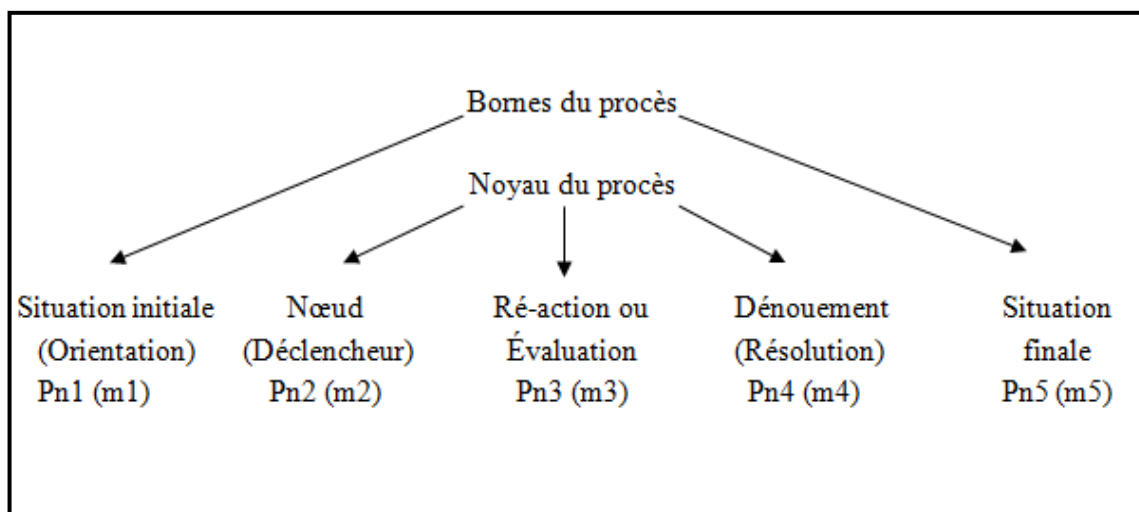


Figure 35 : Structure de la séquence narrative (Adam, 2011, p. 179)

Si nous revenons à l'énoncé adamien précédemment inséré, il n'y a manifestement aucune analogie à faire entre les actions de la période et les phases qui sont le propre de la segmentation de la séquence narrative. Par contre, un second énoncé fourni par le linguiste permet de s'adonner à la décomposition des macro-propositions et des moments de la mise en intrigue.

[P1] Dans le lac d'Annecy, trois jeunes gens nageaient **[é1]**. **[P2]** L'un Janinetti, disparut **[é2]**. **[P3]** Plongeon des autres **[é3]**. **[P4]** Ils le ramenèrent **[é4]**, mais mort **[é5]**. (Adam, 2011, p. 179)

L'énoncé est typographiquement découpé en une suite de phrases qui correspondent à des macro-propositions. Adam dégage ainsi : la situation initiale en [Pn1]. La disparition de Janinetti en [Pn2] qu'il désigne comme étant le nœud de l'intrigue. Le linguiste attribue l'énoncé « mais mort » à la macro-proposition Pn4 qui renvoie au dénouement (situation finale) de la suite de propositions-énoncés insérée ci-dessus.

La séquence narrative segmentée de la sorte (à l'aide de signes typographique et de connecteur/articulateur) permet de prendre en considération la structure ou le schéma suivant lequel s'articule la mise en intrigue. Adam ajoute que :

L'inscription d'une séquence narrative dans un co-texte dialogal (oral, théâtral ou d'une narration enchâssée dans une autre) se traduit par l'ajout, à l'ouverture, d'une Entrée-préface ou d'un simple Résumé (Pn0) et, au terme de la narration, d'une Evaluation finale (PnΩ) qui prend la forme de la MORALE des fables ou se réduit à une simple chute. (Adam, 2011, p. 179)

Afin de mettre en valeur ses propos, il pose une figure qui résume les macro-propositions et le mouvement narrative que toute séquence de ce type devrait porter en elle :

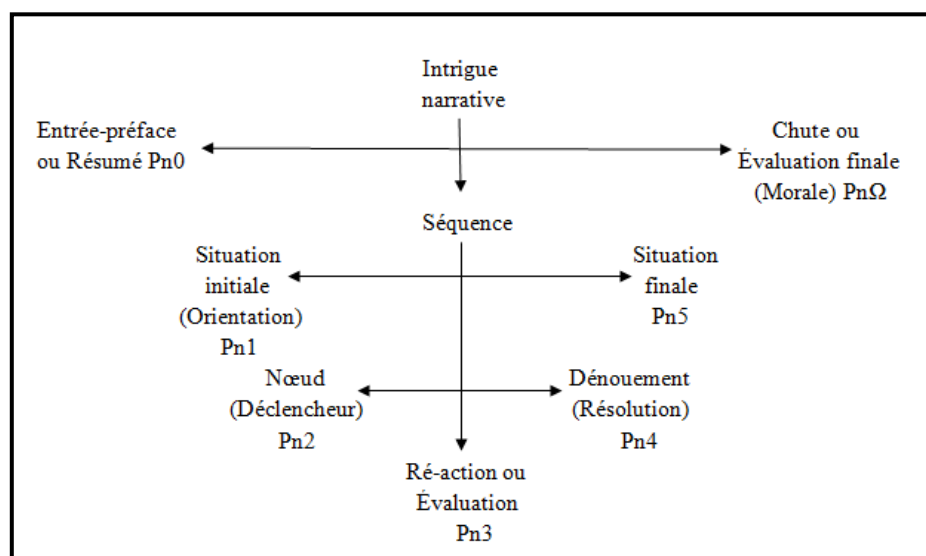


Figure 36 : la base de l'intrigue (Adam, 2011, p. 181)

II.4.2.2. Structure de la séquence argumentative

Chaque séquence à un agencement visible et distinct des autres unités textuelles séquentielles. A première vue, le linguiste semble se conformer à un schéma canonique pour la séquence dite narrative d'où le respect de la norme des moments constitutifs de la mise en intrigue d'une manière linéaire. A priori et d'après les données théoriques recueillies, le linguiste conçoit la même notion dans le cadre de l'analyse textuelle du discours comme suit.

Le premier niveau d'analyse consiste à regrouper les propositions-énoncés en une période explicite qu'il faudra ensuite mettre en relation dans un second niveau avec un réseau périodique. Cela aura l'effet escompté tant exploré par le chercheur, à savoir l'élaboration d'une structure évidente aboutissant vers un troisième niveau qui verrait la structuration séquentielle mise en valeur. C'est dire la complexité d'une telle démarche hiérarchisée par et dans le texte-discours.

La mise en exergue de la présente structure dite argumentative s'articule sur le passage de la simple période argumentative (suite de propositions liées par des connecteurs argumentatifs) à une séquence argumentative qui s'apparenterait au mode de composition décrit par Oswald Ducrot :

Un grand nombre de textes littéraires [...] se présentent comme des raisonnements. Leur objet est soit de démontrer, soit de réfuter une thèse. Pour ce faire, ils partent de prémisses, pas toujours explicites d'ailleurs, censées être incontestables, et ils essaient de montrer qu'on ne saurait admettre ces prémisses sans admettre aussi telle ou telle conclusion – la conclusion étant soit la thèse à démontrer, soit la négation de la thèse de leurs adversaires, soit encore la négation de certains arguments de leurs adversaires. (Ducrot, 1980, p. 81)

La citation s'achève sur une réflexion pertinente qui orchestre le propre de l'argumentation. Celle-ci postule que diverses démarches argumentatives sont la clé pour passer des prémisses (premiers actes argumentatifs) vers les conclusions (derniers actes argumentatifs). (Ducrot, 1980, p. 81). Selon Jean Michel Adam, cette citation aurait le mérite de soulever deux mouvements : démontrer/justifier une thèse ou bien de la réfuter.

Pour le linguiste, il s'agit dans les deux cas de figure de partir des prémisses (données, faits) qu'on ne saurait admettre sans admettre aussi telle ou telle conclusion-assertion (C) :

Entre les deux, le passage est assuré par des « démarches argumentatives » qui prennent l'allure d'enchaînements d'arguments-preuves correspondant soit aux supports d'une loi de passage, soit à des micro-chaînes d'arguments ou à des mouvements argumentatifs enchâssés (Adam, 2011, p. 185).

A partir des travaux de S. E. Toulmin (1993) et T. A. Van Dijk (1980, p. 119) Adam élabore un schéma récapitulatif que voici :

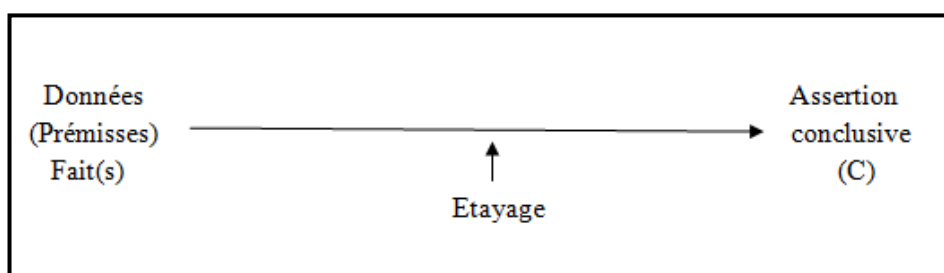


Figure 37 : la superstructure du texte argumentatif (Adam, 2011, p. 185)

Il complète son argumentaire par la mise en œuvre d'une séquence argumentative prototypique qui laisse une place à la contre-argumentation (Adam, 2011, p. 186).

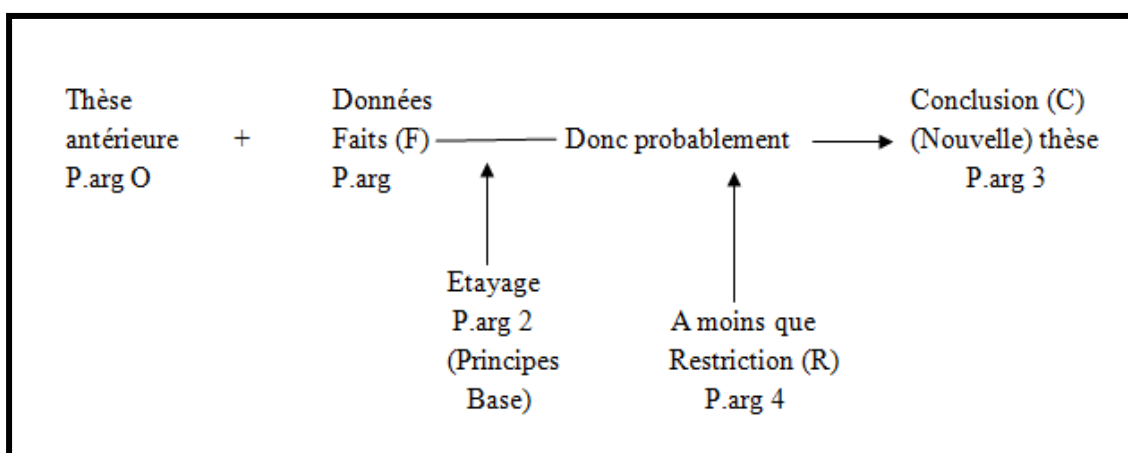


Figure 38 : la forme adamienne de la structure séquentielle argumentative (Adam, 2011, p.186)

Le schéma suivant comporte deux niveaux distincts :

- Justificatif (P.arg 1+ P.arg 2 + P.arg 3) : la prise en compte de l'interlocuteur est faible. Les connaissances rapportées sont disposées conformément à une thèse unique formulée.
- Dialogique ou contre-argumentatif (P.arg 0 et P.arg 4) : il y'a une contre-argumentation qui prend effet dès lors qu'une antithèse est posée à même le texte. Adam affirme que « la stratégie argumentative vise une transformation des connaissances » (Adam, 2011, p. 186).

L'ordre linéaire du mouvement argumentatif et la disposition des phases qui le structurent peuvent avoir un agencement autre que celui proposé ci-dessous. La (nouvelle) thèse (P.arg 3) peut bien être formulée au début de la séquence et reprise ou non dans la conclusion (Adam, 2011, p. 186).

II.4.2.3. Structure de la séquence descriptive

A la différence des autres types de séquences, la description a une faible caractérisation séquentielle. Jean Michel Adam étaye cette thèse par le fait que celle-ci ne dispose pas d'un ordre particulier de regroupement des propositions-énoncés en macro-proposition liées entre elles (Adam, 2011, p. 171). Du point de vue rhétorique, la description est repérable au niveau des énoncés minimaux. Chose à laquelle s'adonne le linguiste en prétendant qu'au niveau de la composition textuelle : « l'application d'un répertoire d'opérations de base engendre des propositions descriptives qui se regroupent en périodes d'étendue variable, ordonnées par un plan de texte » (Adam, 2011, p. 172).

Il n'en découlera pas moins de quatre macro-opérations regroupant neuf opérations descriptives qui donneraient lieu à une dizaine de types de propositions descriptives de base.

II.4.2.3.1. Opération de thématisation

C'est la macro-opération principale pouvant être appliquée de trois manières différentes.

- Tout d'abord par une opération d'ancrage dite : Pré-thématisation, une « dénomination immédiate de l'objet qui ouvre une période descriptive et annonce un tout » (Adam, 2011, p. 172). L'exemple de l'énoncé publicitaire : « **La Manta** [pd pré-Th]. De l'Allure. Et du tempérament ! » (Adam, 2011, p.172).
- Puis par une seconde opération d'affectation nommée : Post-thématisation qui consiste en une dénomination retardée de l'objet comme suit : « Cadre verdoyant, rocher franc et massif, **le Pas de l'Ours** [pd post-Th] a tout pour plaire » (*Le Nouveau Quotidien*, 1994, 19 février).
- Enfin par un procédé de reformulation ou ce que le chercheur désigne par : Re-thématisation soit une nouvelle nomination de l'objet. L'énoncé suivant fera en sorte d'explicitier cette troisième opération :
 - Pouvez-vous me décrire ce Yankee [1] ?
 - Hum... Pour autant que je m'en souviene, il s'agit **d'un type** [2] plutôt grand, aux cheveux roux... Il s'habille de façon voyante et fume de gros cigares : en somme, **l'américain typique** [3] » (Dargaud, 1984, planche 27, vignettes 1 et 2)⁶⁰.

II.4.2.3.2. Opération d'aspectualisation

Deux opérations de thématisation singularisent cette macro-opération :

- La première dite : Fragmentation, ou ce que le linguiste désigne par partition soit « une sélection de parties de l'objet de la description » (Adam, 2011, p. 174) comme le démontre la présente illustration : « **Silhouette** élancée, **visage** fin, grands **yeux** et jolie **bouche**, Sabine Azema a une **grâce** infinie » (Adam, 2011, p. 174). Cette décomposition de l'objet du discours a pour mérite de le rendre plus distinct aux yeux de l'interlocuteur ou du lecteur.

⁶⁰ A voir au niveau de l'annexe.

- La seconde dite : Qualification ou l'attribution de propriétés comme le postule Adam soit « la mise en évidence de propriétés du tout et/ou des parties sélectionnées par l'opération de fragmentation » (Adam, 2011, p. 174). Celle-ci est rendue possible par la structure du groupe nominal (nom+adjectif) et par le recours au prédicatif du verbe être : « Le rocher est très bon » (Adam, 2011, p.174).

II.4.2.3.3. Opération de mise en relation

Cette macro-opération regroupe deux autres opérations. Tout d'abord la relation de contiguïté qui consiste à mettre en situation l'objet du discours avec une temporalité (situer l'objet dans un temps historique ou individuel = pd R-Tps) ou avec un espace donné (relations de contiguïté entre l'objet du discours et d'autres objets thématiques en devenir = pd R-Loc). Adam affirme que « c'est dans le co-texte antérieur ou postérieur qu'on trouvera généralement, par le biais d'autres énoncés descriptifs, ces éléments de mise en relation temporelle et/ou spatiale » (Adam, 2011, p. 176).

L'exemple qu'il livre à ses lecteurs va justement dans le sens de la citation :

- Pouvez-vous me décrire ce yankee?- Hum... Pour autant que je m'en souviene, il s'agit d'un type plutôt grand, aux cheveux roux... Il s'habille de façon voyante et fume de gros cigares : en somme, l'Américain typique (Adam, 2011, p. 176).

A priori, l'interlocuteur britannique ne laissera pas échapper l'un des détails clés de l'énoncé (le cigare). En effet, ce yankee (objet de la description) n'est pas un fumeur de pipe contrairement aux deux interlocuteurs fumant des pipes british. Il faudrait toutefois prendre en considération le fait que le linguiste juxtapose la description du personnage avec l'espace british, caractéristique principale du club où a lieu l'échange entre les deux personnages. Ce qui reviendrait à admettre la formulation qu'une proposition-énoncé descriptive (pd) est en contiguïté temporelle (R-Tps) et/ou spatiale (R-Loc).

Pour plus de précision à ce sujet, Adam pose une suite de clichés : le chapeau et la canne de Charlot, la mèche et la moustache d'Hitler, la pipe de Popeye (Adam, 2011, p.176) et pense que ces objets représentent un tout pour la contiguïté spatiale d'un objet et d'un personnage. L'ornement est tout aussi corporel que l'enveloppe charnelle des personnages en présence.

Ensuite, la relation d'analogie permettant de « décrire le tout ou ses parties en les mettant en relation avec d'autres objets-individus (pd R-Analo) » (Adam, 2011, p. 176). L'énoncé « Belle **comme le Sahara**. La nouvelle Astra Coupé (Opel) » (Adam, 2011, p.176) alimente à l'évidence cette deuxième opération qui est le propre de la mise en relation au sein d'une séquence descriptive.

II.4.2.3.4. Opération d'expansion par sous-thématisation

Le principe de cette quatrième et dernière opération consiste en une greffe de deux opérations que nous avons précédemment présentées. Adam pose à ce titre un énoncé publicitaire afin d'étayer cette ultime opération caractérisant le liage des unités textuelles au sein de la séquence descriptive.

Hôtels Meridien Caraïbes

Bleu, blanc, frais

Bleu comme la mer parfois verte ou turquoise, ou mauve selon les heures. Blanc comme le sable, ou le soleil à midi. Bleu, blanc, frais comme les rafraîchissements au bord de la piscine. (Adam, 2011, p.176)

La succession des opérations donnerait lieu à un enchaînement du type : **Thématisation** (Hôtels Meridien Caraïbes [pd Pré-th]) **Aspectualisation** (Bleu, blanc, frais [pd Qual]) soit la sous-thématisation 1. **Aspectualisation** (parfois verte ou turquoise ou mauve [pd Qual]) **Mise en relation** (selon les heures [pd R-Tps]). Soit la combinaison de diverses opérations repérables et identifiables à même tout énoncé (ou suite de proposition-énoncé).

II.4.2.4. Structure de la séquence explicative

La schématisation de la séquence explicative dans sa disposition générale s'appuie sur deux opérateurs :

Un premier (POURQUOI) fait passer d'une schématisation initiale (Sch.i) qui présente un objet complexe à une schématisation qui fait problème (Sch.pb). Un second opérateur (PARCE QUE) permet de passer de l'objet problématique à une schématisation explicative (Sch.expl) (Adam, 2011, p. 193).

Cette définition posée par Jean-Blaize Grize est d'autant plus pertinente étant assortie d'une modélisation structurale de la sorte :

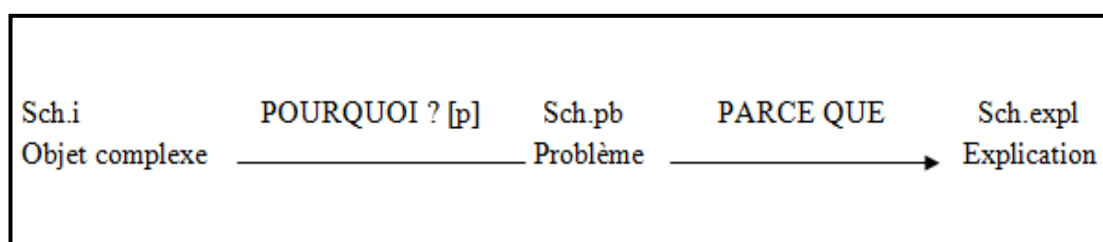


Figure 39 : la structure d'une séquence explicative (Adam, 2011, p. 194)

Une seconde structure envisagée par de nombreux chercheurs à l'instar de Coltier (1986, p. 8) donnera lieu au modèle ternaire qui suit :

Phase de questionnement + Phase résolutive + Phase conclusive

II.4.2.5. Structure de la séquence dialogale

Pour établir la structure de cette quatrième séquence, Jean Michel Adam puise dans les travaux de Goffman et sa définition interactionniste du texte dialogal-conversationnel qu'il propose en ces termes :

Les énonciations ne sont pas logées dans des paragraphes, mais dans des tours de parole qui sont autant d'occasions temporaires d'occuper alternativement la scène. Les tours sont eux-mêmes naturellement couplés sous forme d'échanges bipartites. Les échanges sont liés les uns aux autres en suites marquées par une certaine thématique. Une ou plusieurs suites thématiques forment le corps d'une conversation. (Goffman, 1987, p. 85)

Le linguiste se réfère aussi à la terminologie de Catherine Kerbrat-Orecchioni qui postule en faveur d'une combinaison des actes de langage. A vrai dire, ces mêmes actes génèrent des interventions produites par un seul et même locuteur qui interagit forcément avec un second locuteur créant à priori ce qui est communément désigné par l'échange. Les séquences formées à partir d'un nombre considérable d'échanges combinés qui en découlent se combinent à leur tour donnant lieu aux interactions, unités maximales de l'analyse (Kerbrat-Orecchioni, 1996, p. 36). Le passage dialogal qui suit tacherait d'explicitier la transaction dont il est question ci-dessus :

[Q-A1] Cendrillon, serais-tu bien aise d'aller au Bal ? **[R-B1]** – Hélas, Mesdemoiselles, vous vous moquez de moi, ce n'est pas là ce qu'il me faut. **[Eval-A2]** – Tu as raison, on rirait bien si on voyait un Cucendron aller au Bal (Adam, 2011, p. 198).

Un texte conversationnel élémentaire complet prendrait forme ainsi selon Adam :

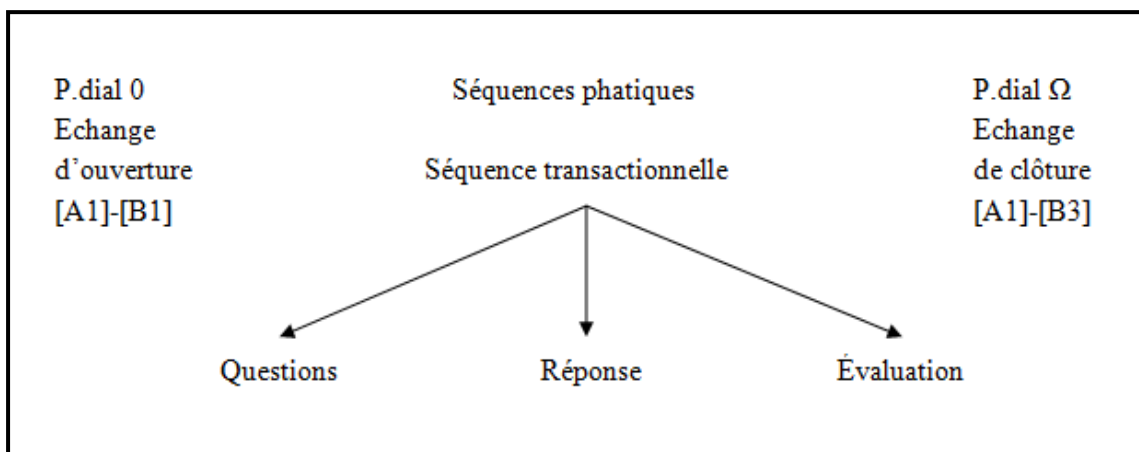


Figure 40 : la structure d'une séquence dialogale (Adam, 2011, p. 199)

L'ouverture de la séquence dialogale est prise en charge par un premier énonciateur (A) qui interagit avec un second énonciateur (B) formant ainsi une suite d'échanges (E) alternées à partir d'un jeu de questions (Q) réponses (R). Le linguiste insère le premier texte des *Petits poèmes en prose* de Baudelaire (1869, p. 5) en guise d'énoncé illustrant la structure ou le cheminement de la séquence argumentative :

L'Etranger

-Qui aimes-tu le mieux, homme énigmatique, dis ? Ton père, ta mère, ta sœur ou ton frère ?

- Je n'ai ni père, ni mère, ni sœur, ni frère.

- Tes amis ?

- Vous vous servez là d'une parole dont le sens m'est resté jusqu'à ce jour inconnu.

- Ta patrie ?

- J'ignore sous quelle latitude elle est située.

L'échange anodin entre l'étranger et le second interlocuteur dont l'identité n'est pas révélée ici ne comporte pas vraiment tous les éléments de la structure dialogale. Néanmoins l'alternance des répliques entre les personnages, le fait d'échanger même si la séquence n'est pas marquée par les formules de salutations d'usage (bonjour, bonsoir, salut, ravi de vous revoir, au revoir, à plus tard...) qui ouvrent ou ferment naturellement toute interaction discursive.

II.5. Les structurations compositionnelle et séquentielle des textes

Un texte peut être constitué de morceaux successifs formant des sous-ensembles à l'intérieur du texte. En effet, il est considéré comme un tout structuré qui suit un enchaînement délimité par des unités textuelles qui sont au cœur même de la textualité. A ce propos, Jean Michel Adam en revisitant le champ de la structuration textuelle affirme que :

La reconnaissance d'un texte comme un tout passe par la perception d'un plan de texte, avec ses parties constituées ou non de séquences identifiables. La perception d'une succession (Structure que nous dirons séquentielle au sens large du terme) est inséparable d'une compréhension synthétique des parties et de l'ensemble qu'elles forment. (Adam, 2011, p. 203)

Selon le chercheur, deux types d'opération font d'un texte un tout configuré : l'établissement d'une unité sémantique (thématique) globale et l'identification d'au moins un acte de discours dominant. Nous sommes dès lors certains que ce n'est que grâce à ces deux unités et à la détermination d'une cohérence sémantico-pragmatique du tout textuel que le liage prend forme.

Toutefois l'empaquetage des propositions n'aboutit pas toujours vers des séquences complètes et donc vers une macro-unité textuelle complexe que nous venons de voir à l'instant. Adam pour palier à cet effet de « non-aboutissement » structurel avance un facteur essentiel à l'unification de la structure compositionnelle : le plan de texte. (Adam, 2011, p. 205). Le linguiste statue en faveur de cette notion qu'il reprend au pluriel ainsi :

Les plans de textes jouent un rôle capital dans la composition macro-textuelle du sens. Ils correspondent à ce que la rhétorique rangeait dans la disposition, partie de l'art d'écrire et de l'art oratoire. (Adam, 2011, p. 205).

Pour comprendre l'organisation textuelle des différentes unités voici un schéma qui semble bien résumer les multiples constituants (Adam, 2011, p. 204).

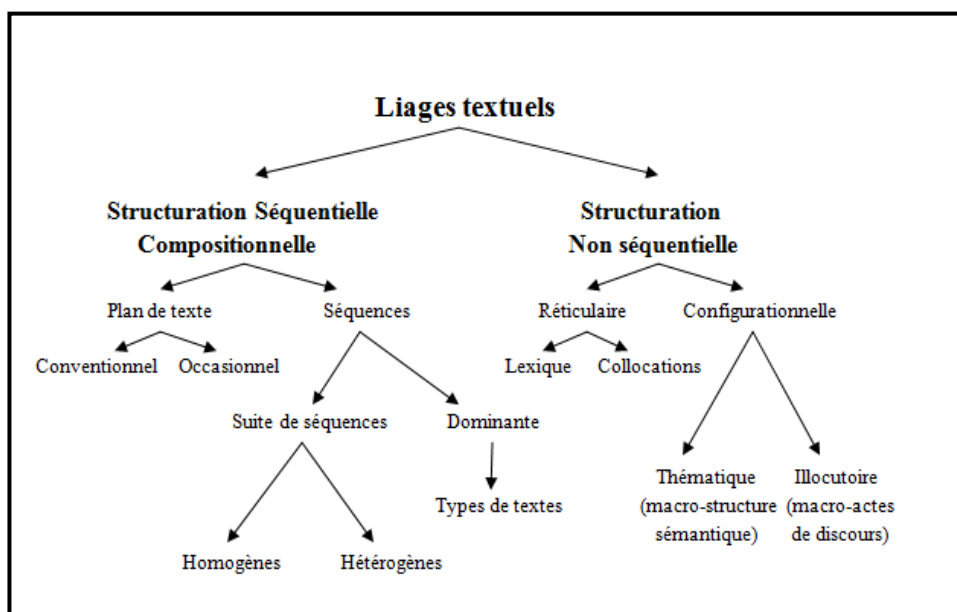


Figure 41 : Les unités de liage de haut niveau composant l'organisation textuelle (Adam, 2011, p. 204)

Ces plans de texte qui entre dans la structuration séquentielle compositionnelle se subdivisent en deux compositions : l'une conventionnelle (fixe) reprenant l'organisation globale d'un texte prescrite dans la norme du genre (théâtre, roman, poésie, etc.). L'exemple aussi de l'argumentation (essai, traité, dialogue d'idées, etc.) ou de la rédaction d'une simple lettre comme le pose Adam (Adam, 2011, p. 206) lorsqu'il met en valeur ce document qui dispose d'une structure organisationnelle stable, invariable dont les déterminations passent par un nombre de segments constitutifs (ouverture, exorde, corps de la lettre, péroration, clôture).

Nous dirons donc qu'un poème en alexandrin, un roman renvoyant à un agencement narratif particulier ou à une esthétique du genre, un pamphlet ou essai politique sur la base d'un argumentaire dont nous n'ignorons pas aujourd'hui la teneur constituent des plans de texte traditionnels, constants, définitifs mais qui connaissent une altération une fois que l'énonciateur (poète, écrivain, essayiste, etc.) décide de transgresser les règles du genre à des fins pluriels.

L'autre composition comme le démontre le schéma ci-dessous est quant à elle dite occasionnelle en raison de sa concaténation à un seul et unique texte. Le plan occasionnel est propre à un texte unique et la re(construction) du sens n'est pas aussi évidente que l'est celle disposant d'un plan canonique :

Cette opération de structuration s'appuie, d'une part, sur la macro-segmentation (alinéas et écarts marqués) et sur des données péritextuelles (intertitres, changements de parties ou de chapitres). (Adam, 2011, p. 209).

A priori, les séquences aboutissent vers un plan de texte défini par l'agencement de celles-ci. D'après Perramond « Il est didactiquement important de partir du plan, c'est-à-dire de la structure compositionnelle globale, avant d'examiner les séquences, leurs enchaînements et combinaisons. » (Perramond, 1997, p. 20).

II.5.1. La structuration séquentielle

L'agencement des séquences amène deux types de constructions bien distinctes. D'une part, les combinaisons identiques (de même type) et d'autre part les combinaisons différentes qui sont d'ailleurs les plus fréquentes. Adam aborde la question de la dominante et revient sur la structure séquentielle en soulignant que si l'on prend en considération certaines modalités :

Un mode de composition apparaît comme dominant. Le texte est alors plutôt narratif, plutôt descriptif, plutôt argumentatif, plutôt explicatif ou plutôt dialogal, en dépit de la présence de séquences d'autre type (Adam, 2011, p. 216).

Le linguiste résume les types ainsi que les combinaisons possibles dans un schéma que nous reproduirons ci-dessous.

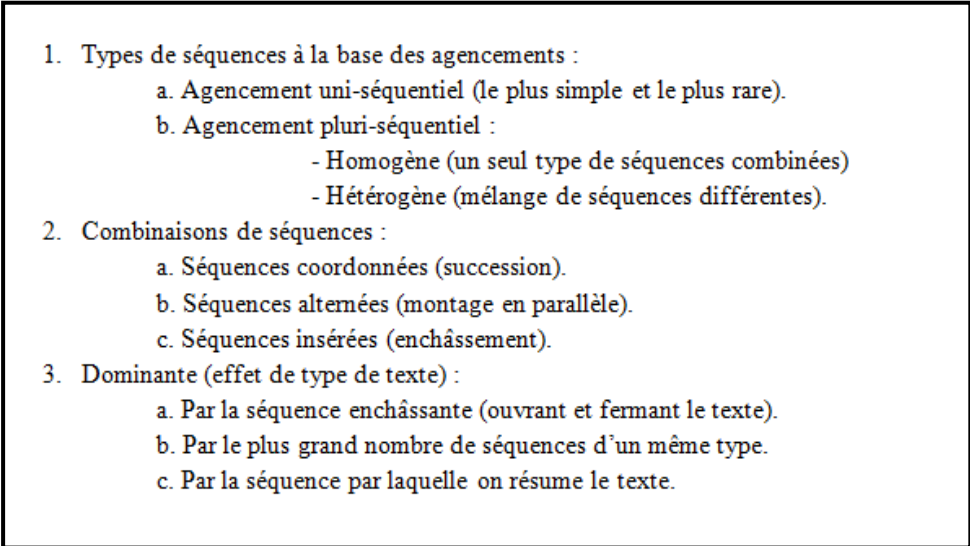
- 
1. Types de séquences à la base des agencements :
 - a. Agencement uni-séquentiel (le plus simple et le plus rare).
 - b. Agencement pluri-séquentiel :
 - Homogène (un seul type de séquences combinées)
 - Hétérogène (mélange de séquences différentes).
 2. Combinaisons de séquences :
 - a. Séquences coordonnées (succession).
 - b. Séquences alternées (montage en parallèle).
 - c. Séquences insérées (enchâssement).
 3. Dominante (effet de type de texte) :
 - a. Par la séquence enchâssante (ouvrant et fermant le texte).
 - b. Par le plus grand nombre de séquences d'un même type.
 - c. Par la séquence par laquelle on résume le texte.

Figure 42 : Agencements et combinaisons des séquences (Adam, 2011, p. 216)

II.5.2. Les combinaisons de séquences

Trois types d'agencement de base permettent de lier des séquences entre elles. D'abord les séquences coordonnées (succession) : **Séq.1 + Séq.2 + Séq.n**. Ensuite les séquences insérées (enchâssement) : **[Séq.1...[Séq.2]...Séq.1]**.

Enfin les séquences alternées (montages en parallèle) : **[Séq.1...[Séq.2...[Séq.1 suite [Séq.2 suite...Séq.1 fin] Séq.2 fin]**. (Adam, 2011, pp. 216-217).

II.5.3. La dominante

Le tout textuel en dépit de l'agencement des séquences et du fait qu'elles sont disposées de maintes façons demeure astreint à une caractérisation générale. L'effet de dominante qui en résulte donne lieu à un ensemble qui est plutôt narratif, argumentatif, explicatif, descriptif ou dialogal. Repris dans les travaux de Jean Michel Adam, Jakobson suscite un intérêt certain en ce qui concerne les effets qu'à la dominante sur la structure textuelle :

La dominante peut se définir comme l'élément focal d'une œuvre d'art : elle gouverne, détermine et transforme les autres éléments. C'est elle qui garantit la cohésion de la structure. [...] La dominante spécifie l'œuvre (Jakobson, 1973, p. 145).

Du point de vue de la séquentialité adamienne, la dominante est déterminée par le plus grand nombre de séquences typées (narrative, descriptive...etc.) qui se manifestent au sein du tout textuel ou bien par le type de séquence enchâssante qui ouvre et ferme un texte donné. Pour accréditer ce postulat, Adam revient sur les genres du conte et de la fable dont la dominante est narrative (type séquentiel enchâssant). Argumentatif aussi, étant donné que les genres en question disposent d'un enchâssement argumentatif posé par la maxime ou la morale. Le linguiste prend l'exemple du théâtre qui est un genre conversationnel par excellence appareillant le type dialogal dominant et enchâssant (Adam, 2011, p. 221). Les faits de dominante séquentielle sont en lien direct avec les genres et les sous-genres de discours qui établissent des relations hiérarchiques susceptibles d'être modifiées.

« Il existe bien des genres qui ont des dominantes préférentielles, c'est tout ce que l'on peut affirmer, en raison de l'extrême hétérogénéité constitutive des textes authentiques » (Adam, 2011, p. 221).

III. Les portiques du discours maaloufien

Ce n'est qu'à partir des éléments théoriques avancés que nous passons désormais à une étude approfondie visant à mettre en exergue la dynamique du discours maaloufien. Toutefois, il nous faut impérativement délimiter une zone opérationnelle qui embrasserait toutes les données recueillies et qui serviront d'ailleurs à la compréhension des stratégies de mise en discours au sein de l'œuvre maaloufienne. Si nous avons à résumer le volet théorique en une formulation concise, explicite incluant l'ensemble des notions dressées nous dirions que le discours tel qu'il est envisagé dans et par la perspective adamienne est mis en texte par le biais d'un nombre remarquable de procédés qu'il nous faudra préliminairement identifier puis traiter à la lumière des œuvres littéraires (objets d'étude).

Une grande partie réside dans la structure même de la proposition-énoncé (unité textuelle minimale d'analyse) et dans l'empaquetage des propositions-énoncés ainsi que leur enchaînement au sein de la composante « texte » faisant l'essence même de la textualité. Nous dénombrons, les déictiques, les modalités, les temps verbaux et les modalisations autonymiques qui renvoient à l'appareil formel de l'énonciation au niveau de la prise en charge énonciative de la proposition-énoncé.

Quant à l'empaquetage ou l'enchaînement de ces macro unités sémantico-syntaxiques, le linguiste pose plusieurs éléments susceptibles d'assurer le liage des unités à savoir : les procédés de continuité référentielle, les rapports de sens (isotopie, collocation) ou liage du signifié, la mise en place de l'objet de tout discours ou ce qu'Adam désigne par les implications (l'ellipse, l'implicite, les présupposés et les sous-entendus).

Adam en faisant de la proposition-énoncé son unité textuelle élémentaire penche en faveur d'un assemblage hiérarchique qu'il énonce ainsi :

Les propositions-énoncés sont directement soumises à deux grands types de regroupements qui les font tenir ensemble. On distinguera les unités textuelles faiblement typées, les périodes, des unités plus complexes et typées, les séquences » (Adam, 2011, p. 167).

Reste à envisager le mouvement en question qui consiste à passer des unités textuelles de base à leur empaquetage sémantique dans des unités plus complexes et supérieures d'un point de vue compositionnel. A fortiori, ces unités complexes dites séquences (composées d'un nombre limité de paquets de propositions-énoncés : les macro-propositions) formeront un ensemble cohérent à un dernier niveau pyramidal relatif à la

disposition générale d'un texte. Ce que le chercheur désigne par les structurations compositionnelle et séquentielle des textes soit : le plan dont tout texte est porteur.

L'approche textuelle du discours maaloufien servirait à mettre sous les feux des projecteurs la composante discursive afin d'en cerner la mécanique interne. L'enjeu est de taille et vise à comprendre comment le discours est mis en texte dans chacune des œuvres que nous citons à l'instant : *Le Périple de Baldassare* (2000) et *Les Echelles du Levant* (1996) ceci à travers l'assise théorique adamienne.

III.1. Anatomie du discours maaloufien dans le *Périple de Baldassare*

Nous partons d'un principe pyramidal qui voudrait que la textualisation du discours soit une suite d'enchaînement logique entre différentes unités textuelles que nous avons au préalable explicitées. Etant l'élément de départ sur lequel s'articule la pensée adamienne, la proposition-énoncé est au cœur de tout discours énoncé. Typographiquement, c'est une phrase plus ou moins d'une longueur moyenne. Elle suppose un énonciateur qui effectue un acte discursif, un acte de langage dans un but bien précis. Celle-ci est d'ailleurs porteuse d'un topique et d'un sens d'une manière plus générale. Sa prise en charge au sein du texte maaloufien passe bien évidemment par un ensemble de procédés que nous tenons à mettre en exergue afin d'étayer le présent propos.

III.1.1. Le premier niveau d'analyse : la proposition-énoncé

Au cœur de cette première œuvre qui fait l'objet de notre étude analytique, plusieurs énoncés renvoient à divers procédés de textualisation. A commencer par le discours qui suit :

P1Dans le combat qui oppose en moi la raison à la déraison, cette dernière a marqué des points. **P2**La raison proteste, ricane, s'entête, résiste, et j'ai encore suffisamment de lucidité pour observer cet affrontement avec quelque recul. **P3**Mais, justement, ce reste de lucidité me contraint à reconnaître que la déraison me gagne. **P4**Un jour, si cela continue, je ne serai plus capable d'écrire de telles phrases. **P5**Peut-être même reviendrai-je fouiller ces pages pour effacer ce que je viens d'écrire. **P6**Car ce que j'appelle aujourd'hui déraison sera devenu ma croyance. **P7**Ce personnage-là, ce Baldassare-là, s'il venait un jour à exister, à Dieu ne plaise !, je l'exècre et le méprise et le maudis avec tout ce qu'il me reste d'intelligence et d'honneur. (Maalouf, 2000, p. 20)

III.1.1.1. L'énonciation

Ce premier discours étant énoncé par le narrateur principal (Baldassare) comporte de nombreux indices de personne renvoyant à la figure de l'énonciateur : moi (en P1), je (de P2 à P7), me (en P3 et P7), ma (en P6). Il semblerait que cela conforte la présence du locuteur et atteste que sa mise en texte est soumise à une volonté du « je » première personne. Sachant que le récit est une forme de journal de bord d'après les indications fournies par celui-ci, le fragment discursif témoigne d'une volonté du personnage de prendre les rênes de l'intrigue.

Au niveau des déictiques, le fragment est marqué par l'emploi des adverbes temporels un jour (en P4 et en P6) et aujourd'hui (en P6). Tous deux renvoient à une référence vague connotant pour le cas du deuxième déictique en P6 le moment de l'énonciation. Ce qui laisserait entendre que l'énonciateur tend à mettre en étroite relation le discours énoncé avec un présent momentané d'où d'ailleurs le verbe « appeler » mis au temps de l'indicatif. Les autres marqueurs énonciatifs à savoir les modalités en l'occurrence l'adverbe d'opinion « peut-être » (en P5) et « suffisamment » en (P2) puis le si hypothétique (en P7) attestent d'une proximité entre le narrateur et son objet d'énonciation.

Le second discours que nous verrons présentement porte approximativement des caractéristiques assez similaires. Il est vrai que l'exploration de l'ensemble des énoncés ne peut aboutir à un même résultat lors de chaque analyse. Pour ce, nous tâcherons d'établir un rapprochement inhérent à plusieurs fragments discursifs.

P1 A midi, nous avons atteint Tripoli. **P2** Ce doit bien être ma vingtième visite, mais je ne franchis jamais ses portes sans que m'étreigne l'émotion. **P3** C'est ici que mes ancêtres ont posé les pieds pour la première fois sur le sol du Levant, il y'a plus d'un demi-millénaire. **P4** En ce temps-là, les croisés assiégeaient la ville, sans parvenir à le prendre. **P5** L'un de mes aïeux, Ansaldo Embriaco, les avait alors aidés à construire une citadelle capable de vaincre la résistance des assiégés, et avait offert le concours de ses navires pour interdire l'accès du port ; en récompense, il avait obtenu la seigneurie de Gibelet. (Maalouf, 2000, p. 46)

De prime abord, il est assez évident que l'énoncé soit ponctué par un ensemble de déictiques temporels qui structurent la mise en texte du discours. « A midi » (en P1), « un demi-millénaire » (en P3), « En ce temps-là » en (P4). Tout comme dans le premier discours énoncé, nous percevons une volonté de ponctuer temporellement le produit de l'énonciation.

Ainsi, c'est au fil de ses déplacements que le narrateur (Baldassare) pense à retranscrire ses moindres faits et gestes. De cette façon, la narration est quasi momentanée étant donné qu'à chaque nouveau périple une indication métaénonciative trouve place dans le texte. A l'instar de celle que nous insérons à l'instant :

Il restait dans mon cahier bon nombre de pages blanches, mais par ces lignes j'en inaugure un autre, que je viens d'acheter sur le port. Le premier n'est plus en ma possession [...] Mais il n'est pas égaré, j'ai simplement été contraint de le laisser au domicile de Barinelli, lorsque je l'ai quitté ce matin à la hâte, et j'ai bon espoir de la récupérer, dès cette nuit si Dieu le veut. (Maalouf, 2000, p. 167)

Certains indices permettent de prendre en charge la situation d'énonciation qui demeure assujettie à un narrateur préoccupé par le balisage temporel de sa mise en discours. Dans ce commentaire métaénonciatif, cette position est assez évidente car nous dénombrons à ce niveau divers marqueurs tels que : « ce matin », « cette nuit ». Nous estimons que l'incursion des déictiques temporels joue un rôle capital dans la mise en texte du discours. Le narrateur tend à rendre son récit cohérent à travers un ensemble de procédés que nous tâcherons d'explicitier plus encore dans les lignes qui vont suivre.

Nous nous sommes intéressés également à la mise en discours d'un point de vue spatial. Le titre de l'œuvre qui d'ailleurs est grandement révélateur nous a mis la puce à l'oreille. Le périple dont il est question tout au long de l'œuvre et le fait que le narrateur soit parti à la recherche d'un livre religieux donnait en effet lieu à une organisation particulière de l'espace géographique. Tout au long du récit, des propositions-énoncés subissent une contextualisation spatiale animée par des déictiques à l'image de ce premier fragment que voici :

P1 Au matin, quand il fallut reprendre la route, je n'avais guère dormi. **P2** Plus tard dans la journée, je m'assoupis à plusieurs reprises sur ma monture, et, faillis tomber ; fort heureusement, Hatem vint se mettre tout près de moi pour, de temps à autre, me soutenir. **P3** Brave homme, finalement, c'est à lui que j'en veux le moins. (Maalouf, 2000, p. 53)

Nous identifions la préposition « sur » (en P2) ainsi que la préposition « près de ». D'autres énoncés viennent renforcer l'idée qui voudrait que le narrateur prenne en considération certains procédés nécessaires à la mise en discours de son récit :

P1 Nous avons passé les Dardanelles et nous cinglons plein sud. **P2** la mer est calme et je me promène sur le pont, Marta à mon bras. (Maalouf, 2000, p. 178)

Ici le lecteur remarquera la présence des déictiques spatiaux « sud », « sur » et la préposition « à » qui renvoie à la position du second personnage inclus dans l'énoncé. Nous observerons dans un tout autre fragment l'emploi de ces marqueurs :

P1 C'est le crépuscule à midi, mais la mer ne nous secoue plus. **P2** Tout est paisible sur le bateau, les gens ne s'interpellent pas, et quand ils parlent, c'est à voix basse et craintive comme s'ils étaient au voisinage d'un roi. **P3** Des albatros volent bas au-dessus de nos têtes, et aussi d'autres oiseaux, à plumage noir, dont j'ignore le nom. (Maalouf, 2000, p. 183)

Là aussi, les déictiques « sur » (en P2), « bas » et « au-dessus » (en P3) donne une référence précise et font en sorte de localiser le déroulement de l'action en elle-même. Mais ce qui nous intrigue plus encore que la contextualisation parfois absolue (précise ou vague) et parfois situationnelle (contexte) ; c'est la combinaison effectuée entre l'espace et le temps dans chaque proposition-énoncé.

Ainsi, pour ne reprendre que la dernière citation ; des déictiques temporels : « à midi » (en P1) ; « quand » (en P2) cohabitent avec les déictiques spatiaux relevés précédemment donnant lieu à une situation d'énonciation qui tout en gardant le même procédé de mise en discours mue et se renouvelle à chaque fois. Il faudrait revenir sur les autres énoncés, l'exemple du second discours énoncé où l'on s'aperçoit que les marqueurs temporels : « Au matin », « plus tard », « de temps à autre » (Maalouf, 2000, p. 53) s'harmonisent avec les indices de lieu « sur » et « près de » afin de rendre compte des conditions propres à une ossature discursive similaire d'une proposition-énoncé à une autre.

III.1.1.2. L'attitude de l'énonciateur (modalisation et opinion)

La question relative à la trace du narrateur au sein de l'œuvre comme nous avons pu le voir au début de l'analyse en cours ; n'est pas uniquement du ressort des indices de l'énonciateur, en l'occurrence les pronoms personnels, possessifs. Certaines modalités comme celles que nous verrons à l'instant signalent la présence ainsi que le ressenti du narrateur du *Périple de Baldassare* (2000) qui nous livre, par le biais de son voyage, les détails de son périple régulé par un ensemble de modalités :

P1 Jour après jour, imperceptiblement, je me suis accoutumé à sa présence, au point que je ne l'appelle plus guère « la veuve », comme si ce sobriquet n'était plus digne d'elle ; c'est pourtant dans le but d'obtenir la preuve de son veuvage que nous partons pour Smyrne. **P2** Elle est persuadée qu'elle obtiendra satisfaction ; je suis, quant à moi, plus sceptique. **P3** Je crains que nous ne retombions entre les mains de quelques fonctionnaires vénaux qui nous soutireront piastre après piastre

tout l'argent qui nous reste. **P4** Dans ce cas, mieux vaudra suivre le conseil que m'avait donné Hatem, et obtenir un faux certificat de décès. **P5** Je n'aime toujours pas cette solution mais je ne l'exclus pas. (Maalouf, 2000, p. 179)

Personnage central de l'œuvre objet d'étude, Baldassare se remet assez souvent en question. Il lui arrive d'effectuer un examen soit sur les démarches qu'il a ou qu'il devrait entamées, soit sur sa propre personne. Parfois aussi, le voyageur laisse jaillir ses émotions ; le cas du fragment ci-dessus. En effet, devant un dilemme qui lui fait face à savoir l'obtention ou non de l'acte de décès du mari de son amante (présupposé mort à ce stade du récit) l'énonciateur semble avoir une vision des choses controversée. Ce n'est que grâce aux modalités subjectives : « persuadée » (en P2), « crains » (en P3), « aimer » (en P5). Les modalités objectives : « vaudra » (en P4) et les adverbes à l'instar de « imperceptiblement » (en P1) que nous arrivons à déceler ce fait en question.

Un second discours serait à priori nécessaire pour parvenir à mettre en exergue l'attitude de l'énonciateur face à son produit :

P1 Le pressentiment de Marta était faux, nous sommes arrivés à Smyrne. **P2** Puisque j'ai les pieds maintenant sur la terre ferme, je peux enfin l'écrire sans que ma main tremble : j'avais, moi aussi, tout au long de la traversée, la même impression qu'elle [...] **P3** J'avais, oui, le sentiment de m'être embarqué pour mon dernier voyage, mais il ne se sera pas achevé avant l'étape de Smyrne. **P4** Je me demandais seulement comment la fin surviendrait. **P5** Au début, quand la tempête s'était déchainée, je m'étais persuadé que nous allions périr dans un naufrage [...] **P6** Je suis convaincu que tous mes compagnons de traversée avaient le même sentiment. (Maalouf, 2000, p. 185)

Le narrateur au niveau de la P4 évoque la fin de son voyage et se pose des questions là-dessus. Pour ce, il introduit le verbe « demander » connotant une interrogation faisant partie des modalités intersubjectives. Le verbe passif « être persuadé » en P5 affiche clairement l'opinion de l'auteur et marque tout aussi les impressions ou le ressenti de l'auteur quant à la situation d'énonciation. Chose que nous soulèverons d'ailleurs par le biais d'un second verbe d'opinion « être convaincu » en P6.

En somme, ces marqueurs opérant au sein de la proposition-énoncé assurent la prise en charge énonciative de cette unité textuelle de base. Les propos tenus par Baldassare une fois mis en texte, se traduisent par un ensemble de procédés qui sont assez similaires d'un énoncé à un autre. Ceci est tout à fait visible non seulement d'une proposition-énoncé à une autre mais dans l'enchaînement même de cette composante textuelle. Nous le verrons somme toute dans l'analyse des stratégies de liage que nous tâcherons d'explicitier à l'instant.

III.1.2. Le deuxième niveau d'analyse : l'empaquetage des propositions-énoncés dans le discours maaloufien

Il est à savoir que l'empaquetage des propositions-énoncés est pris en considération par cinq grands types d'opération : les liages du signifié, les liages du signifiant, les implications, les connexions et les séquences d'actes de discours. Prenons comme point de départ ce fragment inséré précédemment.

P1 A midi, nous avons atteint Tripoli. **P2** Ce doit bien être ma vingtième visite, mais je ne franchis jamais ses portes sans que m'étreigne l'émotion. **P3** C'est ici que mes ancêtres ont posé les pieds pour la première fois sur le sol du Levant, il y'a plus d'un demi-millénaire. **P4** En ce temps-là, les croisés assiégeaient la ville, sans parvenir à le prendre. **P5** L'un de mes aïeux, Ansaldo Embriaco, les avait alors aidés à construire une citadelle capable de vaincre la résistance des assiégés, et avait offert le concours de ses navires pour interdire l'accès du port ; en récompense, il avait obtenu la seigneurie de Gibelet. (Maalouf, 2000, p. 46)

III.1.2.1. Les liages sémantiques

La co-référence et l'anaphore instaurent le tout premier liage sémantique entre un ensemble de signifié disposé dans l'énoncé ci-dessus. Il serait dès lors intéressant de voir la construction de la référence au cœur de l'enchaînement des unités textuelles de base. L'objet du discours qui est ici la ville de Tripoli revient en tant que topique à plusieurs reprises : En P2 tout d'abord, à travers le pronom possessif « ses portes » renvoyant à une partie du tout (la ville). En P3, l'adverbe de localisation « ici ». Le groupe nominal « le sol du Levant » en P3 contenant l'expansion nominale (complément du nom) « du Levant » indiquant d'une manière plus ou moins précise le lieu mis en valeur. Nous inclurons par ailleurs la reprise anaphorique « ville » en P4 qui est dite infidèle vu que ce n'est pas le même lexème qui est usité ici.

Nous soulèverons une seconde suite de propositions-énoncés où l'anaphore joue un rôle prépondérant dans l'enchaînement des unités textuelles de base. Le but ici est de démontrer que le discours maaloufien s'articule largement sur l'élaboration d'une cohérence sémantique attribuée à un grand nombre d'énoncés.

P1 Nous nous rendîmes chez le voïvode en fin d'après-midi, à l'heure où les gens se lèvent de leur sieste [...] **P2** Somptueuse au milieu des maisons turques qui l'entourent, la résidence du voïvode de Valachie usurpe quelque peu son appellation de palais ; nul doute qu'elle la doit à la qualité de son propriétaire plus qu'à son architecture ; on eût dit une demeure de cordonnier agrandie douze fois [...] **P3** C'est par le nom de palais que chacun la désigne. (Maalouf, 2000, p. 147)

A vrai dire, le narrateur use des reprises anaphoriques dès qu'il est question d'un lieu ou d'un personnage à décrire. Nous avons pu observer cela à maintes reprises et nous pensons que ce fait est dû à la récurrence de l'objet du discours décrit dans une portion du texte assez peu volumineuse (le cas d'une suite de proposition-énoncés). Dans le fragment ci-dessous, Baldassare est l'hôte d'une personnalité notable et prend le temps de livrer quelques détails sur sa maison.

Le personnage fait allusion à l'endroit indiqué au tout début de l'énoncé via la proposition « chez » en P1. En P2, nous remarquerons sa réitération par le pronom personnel C.O.D. « l' » qui renvoie à la demeure du voïvode que nous retrouverons dans une anaphore définie « la résidence du voïvode ». L'anaphore pronominale revient une fois de plus toujours en P2 par le biais du pronom personnel « elle » ainsi qu'à la fin du fragment par le pronom personnel C.O.D. « la ».

III.1.2.2. Discours et parcours isotopiques

L'isotopie minimale du discours est ainsi mise à l'évidence par ses reprises et assure la progression des références qui sont soit à gauche ou à droite du texte. Entrant dans le cadre des liages sémantiques de second niveau, le plan isotope du discours fait d'ailleurs partie de l'approche adamienne. La constance thématique (celle du topique) est d'après ce que nous venons de voir une affaire de réseau de liens anaphoriques qui structure l'ensemble des discours énoncés. Dans le cadre de l'étude en cours les rapports isotopiques relèvent du niveau phrastique, transphrastique (comme le suggère Jean Michel Adam) mais nous pensons qu'il serait plus judicieux d'aller au-delà de ces deux composantes textuelles. En effet, nous désirons ainsi voir le concept de l'isotopie du discours d'une manière plus ample en ouvrant le champ vers un réseau sémantique étendu sur l'ensemble de l'œuvre objet d'étude.

A priori, plusieurs topiques émergent dès lors que nous soumettons le texte à certaines règles de cohérence interprétative. A savoir : la religion, le voyage, les origines. Préliminairement, c'est au niveau des enchaînements transphrastiques que nous prétendons à une telle hypothèse. Le discours ci-dessous semble s'aligner sur les propos tenus à l'instant :

P1 Nul n'ignore que, dans le Coran, sont mentionnées quatre-vingt-dix-neuf noms de Dieu, certains préfèrent dire des « épithètes ». **P2** Le miséricordieux, le Vengeur, le Subtil, l'Apparent, l'Omniscient, l'Arbitre, l'Héritier [...] **P3** N'y aurait-il pas, pour compléter ce nombre, un centième nom, caché ? **P4** Des citations du Prophète, que certains docteurs de la loi contestent mais que d'autres reconnaissent pour authentiques, affirment qu'il y'a bien un centième nom suprême qu'il suffirait de prononcer pour écarter n'importe quel danger, pour obtenir du Ciel n'importe quelle faveur. **P5** Noé le connaissant, dit-on, et c'est ainsi qu'il avait pu se sauver avec les siens lors du Déluge. (Maalouf, 2000, p. 17-18)

Le liage des différentes propositions-énoncés est assuré dans le cadre de la cohérence sémantique par un parcours de sens qui demeure du début à la fin de l'énoncé constant. Ainsi, la constance du topique relatif à « la religion musulmane » connaît une redondance sémique au sein du fragment discursif. Un réseau de sens établi entre différents lexèmes crée par ailleurs un parcours cohérent dans la lecture de l'énoncé-texte en question.

Les rapports associatifs qui immergent sont dès lors le fruit de l'assemblage des signes : « Coran », « Dieu », « épithètes » en P1 ; « Le miséricordieux », « le Vengeur », « le Subtil », « l'Apparent », « l'Omniscient », « l'Arbitre », « l'Héritier » en P2 ; « centième nom » en P3 ; « citations », « Prophètes », « docteurs », « suprême », « Ciel » en P4 ; « Noé », « Déluge » en P5.

D'après Schmitt et Viala, les isotopies simples peuvent être de nature lexicale à travers l'élaboration d'une relation entre divers mots qui se rapporte à un sujet unique et univoque au sein du discours :

Les réseaux de signes reliés entre eux dans un texte par leur appartenance à de mêmes catégories textuelles sont nommés des isotopies (grec, iso : même, - topos : lieu). [...] On peut distinguer des isotopies simples et d'autres plus complexes. Les plus simples rassemblent des éléments d'une même nature : sonore, morphologique (mots de même famille ou classe), lexicale (mots se rapportant à un même sujet), sémantique (signes ayant des sèmes communs). Les plus complexes combinent des éléments de ces quatre catégories, et qui peuvent relever d'aspects différents du texte. (Schmitt et Viala, 1982, p. 28)

Les rapports de co-topie identifiés au sein du discours délimitent les associations même de l'isotopie attribuant ainsi une cohérence à l'énoncé. Au-delà de ce qui s'apparenterait à la mise en place d'un champ lexical, l'isotopie intègre des valeurs connotatives dans la construction du sens. En effet, si nous prenons en considération le fragment ci-dessous il appert que le lexème « Prophète » à titre d'exemple renvoie forcément au dernier messenger de Dieu qui n'est autre que Mohamed (que la paix et la bénédiction de Dieu

soient sur lui). Des réseaux extratextuels sont bien entendu activés, c'est dire la complexité de ces rapports associatifs à l'instar de la parabole de Noé.

Le lecteur devra avoir une vue d'ensemble sur le livre sacré des Musulmans ainsi que sur le périple des différents prophètes ou messagers afin de comprendre l'enjeu qu'avait le narrateur derrière la mise en relation du centième nom, livre sur lequel s'articule la trame narrative et les rapports sémantiques de nature religieuse dont il est question ici.

Nous affirmions plus haut que le discours maaloufien était poly-isotopique autrement dit, les textes qui représentent un support graphique pour un ensemble d'actes de parole (dans leur forme écrite) disposent d'un caractère poly-isotopique qui « est déterminé par le fait qu'ils comportent plusieurs (c'est-à-dire au moins deux) isotopies du contenu » (Arrivé, 1973, p. 54). En somme, nous proposons un autre fragment qui serait à même de fournir d'autres éléments de réponse sur le sujet.

P1 L'étape d'aujourd'hui aura été moins ardue que les précédentes. **P2** Après quatre journées sur les chemins montants du Taurus, avec des passages souvent exigus, périlleux, nous avons atteint le plateau d'Anatolie ; et après des khans mal tenus, infestés de janissaires soudards, chargés en principe de nous protéger des coupeurs de routes mais dont la présence, plutôt que de nous rassurer, nous obligeait à nous enfermer dans nos quartiers, nous avons eu la bonne fortune d'atterrir dans une auberge convenable, seulement fréquentée par des marchands de passage. (Maalouf, 2000, p. 98)

Le topique relatif à l'isotopie du « voyage » de « *l'itinérance* » ou du « déplacement » est maintenu par une cohérence sémantique. L'association des signes « étape » en P1 ainsi que « journées », « chemins », « montants », « Taurus », « passages », « plateau », « Anatolie », « Khans », « routes », « quartiers », « atterrir », « auberge », « marchandes » et enfin « passage » en P2 ; donne lieu à un réseau de sens situé à un niveau transphrastique. La continuité référentielle du topique se construit définitivement sur la récurrence de termes renvoyant à l'isotopie en vigueur. Chose que nous démontrerons à l'aide d'un autre fragment que voici.

A midi nous avons atteint Tripoli [...] C'est ici que mes ancêtres ont posé les pieds pour la première fois sur le sol du Levant, il y'a plus d'un demi millénaire [...] L'un de mes aïeux, Ansaldo Embriaco, les avait alors aidés à construire une citadelle capable de vaincre la résistance des assiégés [...] Nous avons été parmi les tout premiers croisés à arriver, nous fûmes les derniers à partir [...] Ce qui restait de la famille décida de retourner à Gênes. Retourner n'est pas le mot qui convient, ils étaient tous nés au Levant, et la plupart n'avaient jamais mis les pieds dans leur cité d'origine. (Maalouf, 2000, p. 46)

En raison de la longueur du présent fragment, nous dûmes le contracter afin d'avoir une vue d'ensemble sur les rapports associatifs qui le régissent. En effet, si nous reprenons les concepts de base posés par Jean Michel Adam, l'énoncé qui suit du moins sémantiquement parlant, s'articule sur un réseau lexical à l'instar des deux autres discours insérés précédemment. Nous avons pu démontrer que l'isotopie de « la religion » et celle du « voyage » faisaient partie du champ discursif de l'œuvre maaloufienne. Celle « des origines » vient s'accoler à ses deux éléments et s'agence au niveau de l'enchaînement transphrastique. Ainsi les signes : « ancêtres », « sol », « Levant », « aïeux », « croisés », « famille », « Gênes », « cité » et « origine » assurent la continuité référentielle et génèrent un lien de co-topie. L'énoncé renverrait tout aussi bien à un fait poly-isotopique, soit la présence de deux isotopies voir plus. Ceci est palpable dans la mesure où le lecteur pourra identifier dans un premier temps l'isotopie renvoyant aux « origines » et dans un second temps une isotopie située à un autre niveau de sens.

Nous désignons ici la signification engendrée une fois que l'on s'approche de plus près de la structure sémantique de l'enchaînement des propositions-énoncés. A vrai dire, l'isotopie « nostalgie » se construit ici même s'il n'y a pas un nombre conséquent de mots qui réfèrent à celle-ci. Le narrateur est à priori mélancolique et regrette le fait que ses ancêtres aient pu partir de leur patrie orientale. Les propositions-énoncés ci-dessous accréditent ce fait établi.

Nous avons été parmi les tout premiers croisés à arriver, nous fûmes les derniers à partir (Maalouf, 2000, p. 46)

Ils étaient tous nés au Levant, et la plupart n'avaient jamais mis les pieds dans leur cité d'origine (Maalouf, 2000, p. 46)

III.1.2.3. Discours, implicite et non dit

Les non-dits qui relèvent ici du sous-entendu, l'une des formes de l'implicite ; sont ancrées dans le processus interprétatif du discours. Le narrateur évoque une idée unanimement reçue, celle de la situation des Croisés qui furent chassés par les Musulmans. L'extrait qui suit est grandement révélateur :

Ansaldo Embriaco [...] avait obtenu la seigneurie de Gibelet. Celle-ci demeura pendant deux bons siècles l'apanage des miens. Et même lorsque le dernier état franc du Levant fut détruit, les Embriaci surent obtenir des mamelouks triomphants le droit de conserver leur fief quelques années de plus. (Maalouf, 2000, p. 46)

Ce qui semble caractérisé aussi le discours maaloufien c'est l'organisation des faits historiques connus ou supposés. A travers une énonciation qui met en jeu un ensemble de procédés visant à déceler les marqueurs de l'énonciation, l'espace-temps, l'organisation du discours ainsi que la continuité référentielle du topique ; le narrateur crée un espace discursif qui lui est propre de façon à ce que tout acte de parole ou toute énonciation ait une structure qui sans pour autant être identique à chaque fois semble portée des éléments assez similaires. Nous observons cela à travers un nombre conséquent de non-dits qui constituent à leur niveau une composante quasi capitale dans l'œuvre en question. A vrai dire, une suite de propositions-énoncés telle que celle-ci requiert un effort intertextuel (dans le co-texte ou suivant le contexte) :

Ainsi, il y aurait en pays ottoman des fonctionnaires intègres ? Je n'ose encore l'affirmer, et c'est déjà fort incongru que je puisse seulement me poser la question. (Maalouf, 2000, p. 217)

Celle-ci aussi détermine un certain cadre sémantique qu'il faudra mettre en exergue étant implicite ou supposé :

C'est demain la fête de la Croix [...] L'un des voyageurs, un très vieil homme [...] était en train de demander au caravanier à quelle heure nous partirions demain parce qu'il aimerait passer, ne serait-ce qu'un moment, à l'église de la Croix [...] L'homme avait parlé timidement [...] Ce qui excita, semble-t-il, la morgue de notre caravanier, qui lui répondit du ton le plus méprisant que [...] Nous n'avions pas de temps à perdre dans des églises, et que s'il tenait à voir un morceau de bois, il n'avait qu'à ramasser celui-ci et il lui désigna sur le sol un bout de souche pourrie. (Maalouf, 2000, p. 73-74)

L'appréhension du narrateur par rapport au fait que les ottomans ne soient pas dignes de confiance apparaît dans les deux énoncés insérés. Si nous prenons en considération les propositions :

- Ainsi, il y aurait en pays ottoman des fonctionnaires intègres.
- Ce qui excita, semble-t-il, la morgue de notre caravanier, qui lui répondit du ton le plus méprisant
- S'il tenait à voir un morceau de bois, il n'avait qu'à ramasser celui-ci et il lui désigna sur le sol un bout de souche pourrie (Maalouf, 2000, p. 73-74)

Il serait évident que le propos tenu est loin de la simple remarque d'usage, ou du commentaire de circonstance. Dès lors, ceci nous porte à croire en un second niveau sémantique qui reviendrait à admettre la chose de la sorte : l'implicite dans les deux cas de figure qui seraient proches de « On ne saurait faire confiance à un ottoman ».

Ce qui supposerait l'une des idées communes aux différents narrateurs des œuvres maaloufiennes « L'ottoman est symbole de perfidie, de fourberie faisant preuve de déloyauté ». D'autres énoncés pourraient bien faire l'objet d'une analyse plus détaillée mais là n'est pas le socle de notre argumentaire.

A priori, nous voulons à travers l'identification des procédés relatifs aux non-dits mettre en valeur le pouvoir évocateur du discours maaloufien qui ne répond pas uniquement des exigences d'une énonciation structurée, loin de là. Il est peu probable qu'une œuvre puisse se limiter à un nombre restreint de sous-entendus ou de présupposés. C'est la clé de lecture d'ailleurs du discours littéraire qui est profondément ancré dans une pratique imaginaire de la parole. Nous y reviendrons ultérieurement dans l'approche analytique de la seconde œuvre objet d'étude.

En somme, tout porte à croire que du point de vue des procédés de liages des unités textuelles de base, rien n'est fortuit. Certes le narrateur fait preuve d'une subjectivité absolue lors de sa mise en discours mais qui ne l'empêche pas d'avoir une démarche précise, régulière qui semble être en adéquation avec le discours tenu par d'autres narrateurs maaloufiens que nous verrons plus tard.

III.1.3. Le troisième niveau d'analyse : la structuration séquentielle

Passé les procédés visant à rendre compte de l'appareil énonciatif au sein de la proposition-énoncé ainsi que ceux qui assurent l'empaquetage de ces mêmes unités textuelles au sein de l'organisation du discours au sein de cette œuvre maaloufienne ; nous voici parti vers un troisième niveau d'analyse qui consiste à déterminer les modèles de séquences prototypiques qui charpentent la mise en discours. Suivant les modalités théoriques antéposées, deux grands types de regroupements à savoir les périodes et les séquences représentent hiérarchiquement parlant les opérations les plus complexes qui entrent en compte dans la composition du plan d'un texte. En effet, d'après la mise au point de Jean Michel Adam,

Les périodes sont des unités qui entrent directement dans la composition des parties d'un plan de texte. Les séquences sont des unités textuelles complexes, composées d'un nombre limité de paquets de propositions-énoncés : les macro-propositions. (Adam, 2011, p. 161)

La majorité des études analytiques dans *Introduction à l'analyse textuelle du discours* (Adam, 2005) avaient comme objet des énoncés assez courts qui semblaient répondre aux exigences théoriques. Dans le cadre de l'étude en cours, nous privilégierons une approche bien plus prépondérante en ce sens que les différents énoncés font partie d'un ensemble plus vaste en l'occurrence le roman objet d'étude.

Au sein du *Périple de Baldassare* (2000), il est peu évident de prétendre à une analyse qui s'articulerait préliminairement (comme le préconise Adam) sur la détermination d'un ensemble de périodes qui seraient à leur tour regroupées en séquences prototypiques. Le roman à la différence de la poésie ou du simple article journalistique ou encore d'une élocution politique ou autre n'est pas propice à ce type d'approche. Toutefois, nous envisageons de fonder notre analyse à partir des macro-propositions qui agencent la structure d'une séquence suivant les modalités préconisées par Jean Michel Adam.

Nous dénombrons un ensemble de périodes au cœur du roman qui n'ont pas vraiment d'incidence étant faiblement typées sur la construction des séquences prototypiques. Dès lors nous nous pencherons sur la question des périodes dans le cadre de l'étude visant à mettre sous les feux des projecteurs la disposition des séquences au sein du roman. Il est à rappeler que la conceptualisation des notions de période et de séquence s'édifie sur deux niveaux distincts comme l'affirme le linguiste :

À un premier niveau, un sens ou représentation propositionnelle et une valeur illocutoire sont assignés aux propositions. A un deuxième niveau, par cycles de traitement, des paquets de propositions sont condensés pour être stockés dans la mémoire de travail et permettre la poursuite de la construction du sens par intégration des énoncés suivants. (Adam, 2011, p. 163)

Les paquets de propositions dont il est question au cœur de cette réflexion adamienne constituent un ensemble, un tout qui est susceptible de donner lieu à une séquence prédéfinie puis à un enchaînement de plusieurs séquences par agencement ou par combinaison.

III.1.3.1. La séquence narrative enchâssante dans le *Périple de Baldassare*

Au sein du roman objet d'étude il s'agit d'identifier de prime abord la séquence enchâssante qui entre dans le cadre des combinaisons des séquences dites insérées. En effet, le roman prend comme structure séquentielle le modèle narratif.

Etant liée au récit, la narrativité est confiée à des macro-propositions, à des scansions d'évènements (Eco, 1985, p. 50). Ce qui nous laisserait envisager l'agencement du discours maaloufien suivant les modalités de la théorie de séquentialité. D'après le postulat de Jean Michel Adam, cinq propositions narratives majeures représentent les bornes de la trame : la situation initiale (orientation), le nœud (déclencheur), la ré-action (évaluation), le dénouement (résolution) et enfin la situation finale.

Dans *le Périple de Baldassare* (2000) le discours du narrateur principal s'articule sur la structure narrative que nous venons d'avancer. Toutefois, il est dit que la séquence renvoie à un empaquetage de macro-propositions pour le moins restreint dans la mesure où le repérage du modèle séquentiel en vigueur est inhérent à cette pratique. Un fragment discursif par contre permettrait de mettre en exergue les bornes de la trame ainsi que ces différents noyaux. La dominante narrative qui est ici sous-jacente est assurée par cette séquence qui résume en quelque sorte l'étendu du texte/discours :

Sur les traces de ce livre, j'ai parcouru le monde par mer et par ter, mais au sortir de l'année 1666, si je faisais le bilan de mes pérégrinations, je n'ai fait qu'aller de Gibelet à Gênes par un détour. Il est midi au clocher de l'église voisine. Je vais poser ma plume pour la dernière fois, refermer ce cahier, replier mon écritoire, puis ouvrir grand cette fenêtre pour que le soleil m'envahisse avec les bruits de Gênes. (Maalouf, 2000, p. 506)

Le roman, étant un récit plus ou moins long, connaît un degré de narrativisation considérable. Ceci en raison de l'enchaînement des actions et des évènements qui y figurent. Ce qui est intéressant dans le fragment qui suit résulte du fait que le narrateur insère les deux bornes de la trame principale : la situation initiale et la situation finale qui sont respectivement le départ de la seigneurie du Gibelet et l'arrivée vers Gênes ainsi que le nœud de celle-ci : l'évaluation, à travers l'allusion à ses différentes pérégrinations. Au cœur du récit il faudra par contre repérer les séquences qui renvoient au cinq moment narratifs afin de prétendre à l'identification de la séquence enchâssante.

III.1.3.2. La situation initiale et le nœud (l'élément déclencheur)

Nous dirons donc que la séquence suivante renverrait à la situation initiale et à la première partie du nœud de la trame :

Jusqu'ici j'avais vécu dans la sérénité. Je prospérais, embonpoint et fortune, un peu plus chaque saison ; je ne convoitais rien qui ne fût à portée de ma main ; mes voisins m'adulaient plus qu'ils ne me jalousaient. Et soudain, tout se précipite autour de moi. Ce livre étrange qui apparaît, puis disparaît par ma faute. (Maalouf, 2000, p. 12)

Certes l'intégralité des moments ou périodes narratives ne figure pas ici mais nous insistons sur le fait que pour l'heure, il s'agit de dégager la séquence enchâssante qui structure l'intégralité de la prise de parole du narrateur.

III.1.3.3. La ré-action (évaluation)

A vrai dire, passée la situation initiale qui s'apparenterait ici à un état immuable du personnage altéré par un élément modificateur en l'occurrence la disparition du centième nom (livre dont il est question au fil de l'œuvre) il est essentiel de dégager le noyau de la trame ainsi que la résolution. Ces deux moments clés assurant le régime de la narrativité, nous les retrouverons au cœur du discours maaloufien et les deux discours en présence semblent étayer nos propos :

Nous partirons à quatre, moi, mes neveux, ainsi que Hatem, mon commis, qui s'occupera de l'attelage des provisions. Nous aurons dix mulets, pas un de moins. Quatre nous serviront uniquement de montures, les autres portant les bagages. Ainsi, aucune bête ne sera trop chargée, et nous irons, si Dieu le veut, à bonne allure. (Maalouf, 2000, p. 37)

Je suis à Gênes depuis dix jours et c'est la première fois que je me promène à travers la ville. Jusqu'ici je n'avais pas quitté la résidence de mon hôte et le jardin qui l'entoure, prostré, quelquefois alité, me traînant péniblement d'une chaise à l'autre, d'un banc à l'autre. C'est lorsque j'ai fait l'effort de me remettre à écrire que j'ai recommencé à vivre. Les mots sont redevenus des mots, et les roses des roses. (Maalouf, 2000, p. 297)

Le départ de la seigneurie de Gibelet constitue la toute première action entreprise par le narrateur. La séquence enchâssante dispose bien évidemment d'un noyau soit un ensemble d'actions et d'événements qui s'étalent jusque vers la fin de la mise en discours. Il est à signaler que c'est à travers les commentaires méta-discursifs que tout lecteur serait à même de repérer les moments du récit.

L'exemple du fragment ci-dessous qui indique que l'instance d'énonciation livre les conditions, les faits qui l'ont conduit à entamer son récit :

Aujourd'hui, j'ai passé ma journée à écrire, mais pas sur ce nouveau cahier. Une longue lettre à ma sœur Plaisance. (Maalouf, 2000, p. 296)

Ou bien de l'extrait suivant qui revient sur la prise de parole ou simplement pour marquer le degré d'avancement où la durée de son histoire (l'exemple des cinq mois cités dans le dernier énoncé) :

Pendant cinq mois j'ai relaté chaque jour, ou presque, les péripéties du voyage, et je n'ai plus la moindre trace de tout ce que j'ai écrit. Un premier cahier est resté chez Barinelli, à Constantinople ; et le deuxième au couvent de Chio. (Maalouf, 2000, p. 275)

III.1.3.4. Le dénouement (la résolution)

Vint alors le quatrième moment, la résolution qui est clairement signalée à travers le discours énoncé suivant :

Je me levai. J'écartai cérémonieusement la tenture sombre et poussiéreuse qu'il m'avait désignée. Le livre était bien là. Le Centième Nom. (Maalouf, 2000, p. 394)

Le personnage principal de la trame arrive enfin à retrouver l'objet de sa quête ce qui reviendrait à dire que le quatrième moment de la séquence narrative enchâssante prend effet.

III.1.3.5. La situation finale

Ce passage est ici considéré comme le dernier acte de cette grande séquence structurant la mise en discours :

Le Centième nom est à mes côtés, qui apporte encore de temps à autre le trouble de mes pensées. Je l'ai désiré, je l'ai trouvé, je l'ai repris, mais lorsque je l'ai ouvert il est demeuré clos. (Maalouf, 2000, p. 505)

A l'évidence tout en nous inscrivant dans la pensée adamienne, nous prétendons à travers le repérage de cette première séquence enchâssante à un plan général de la discursivité. Ceci en raison de l'étendue de la trame qui à la différence d'une simple fable (qui est disons-le un récit assez court) ne se prête pas vraiment à une analyse analogue à celle effectuée par le chercheur. Par contre, notre intérêt pour la structuration du discours au sein de l'œuvre maaloufienne à travers la théorie de séquentialité est consolidé par la présence d'agencements et de combinaisons séquentielles que nous mettrons au clair dès maintenant. Nous proposons le schéma qui suit pour rendre mieux accessible les bornes et le noyau de la séquence narrative que nous venons d'explicitier :

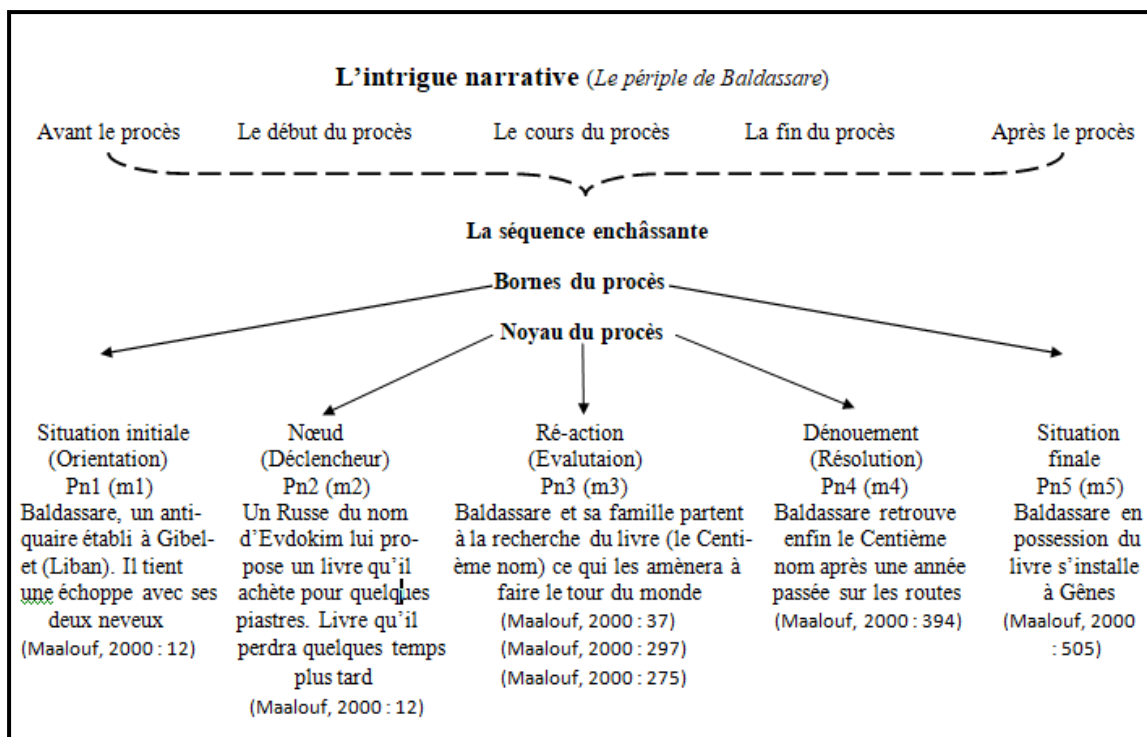


Figure 43 : La séquence narrative enchâssante dans *Le Périple de Baldassare*

III.1.3.6. L'alternance séquentielle

En effet, à l'intérieur de la séquence narrative enchâssante nous découvrons un agencement pluri-séquentiel dit hétérogène étant donné que différentes séquences s'y mélangent. Toutefois, nous sommes résolus non pas à établir une simple identification ou un constat qui ne rendraient pas vraiment compte de la séquentialité de l'œuvre mais bel et bien à saisir les choix séquentiels effectués par le narrateur dans sa mise en discours du récit.

Ainsi, les séquences descriptives qui ont une faible caractérisation séquentielle ne disposent pas d'un ordre particulier, ce qui ne les empêche pas d'avoir une organisation interne via des opérations de thématisation, d'aspectualisation ou de mise en relation.

Voyons de plus près la teneur des propos que nous venons d'avoir à l'instant :

P1 Nous avons passé les Dardanelles et nous cinglons plein sud. **P2** La mer est calme et je me promène sur le pont, Marta à mon bras, comme une dame de France. **P3** Les hommes d'équipage la regardent furtivement, juste ce qu'il faut pour me faire sentir à quel point ils m'envient, et en demeurant des plus respectueux, si bien que j'arrive à être fier de leur attitude sans en être jaloux. (Maalouf, 2000, p. 178)

La post-thématisation de l'objet de la description qui est ici apparent en P2 (la mer) consiste en une dénomination retardée, autrement dit, le topique apparaît en second lieu après la première proposition-énoncé. La seconde opération dite de Pré-thématisation, visible par la présence d'une seconde macro-proposition en P3 dont l'objet de la description est (les hommes) de l'équipage ouvre d'emblée la description dans la mesure où ceux-là sont qualifiés de respectueux vis-à-vis du personnage et de sa compagne bien après l'introduction de leur dénomination.

Nous pouvons bien entendu insérer un second extrait pour voir de plus près ces séquences descriptives qui s'agencent au sein de la séquence enchâssante :

P1Après la courte éclaircie de dimanche, nous nous retrouvons au milieu des intempéries. **P2** Je ne sais si intempéries est le mot qui convient, le phénomène est si étrange... **P3** Le capitaine me dit qu'en vingt-six ans de navigation sur toutes les mers, il n'avait jamais vu cela. **P4** Certainement pas sur la mer Egée, en tout cas. **P5** Cette espèce de brouillard poisseux qui stagne pesamment, et que le vent ne chasse pas. **P6** L'air s'est épaissi et il a pris une couleur de cendre. (Maalouf, 2000, p. 182)

L'objet de la description qui est introduit par une opération de Post-thématisation en P1 est réitéré en P2 par une Re-thématisation à travers l'emploi du signe « phénomène ». Nous observerons ce même postulat en P5 à travers l'expression « cette espèce de brouillard poisseux ». Il est à noter qu'une aspectualisation à travers la fragmentation du lexème « intempérie » en plusieurs partitions, soit le fait que le narrateur répartit l'objet de la description. De ce fait, les signes : « vent », « air » font partie intégrante du phénomène naturel.

La séquence descriptive ne prend pas uniquement effet par des passages dans lesquels le narrateur retranscrit à chaque fois le décor inhérent à ses déplacements. La mise en relation de l'objet de la description avec un espace géographique ce que Jean Michel Adam renverrait à la notion de contiguïté spatiale (R-Loc) n'est toujours pas usitée. Il s'avère que la description ne se limite pas à des séquences dont l'objet serait uniquement d'ordre spatial, géographique comme nous venons de le voir. L'énoncé qui suit se détache des deux précédents dans la mesure où nous remarquons une autre focalisation descriptive effectuée par le narrateur :

P1 Notre escorte nous conduisit vers la demeure d'un personnage apparemment important, Morched Agha [...] **P2** Ce que je remarquai en premier chez lui, ce furent ses dents. **P3** Elles étaient si fines, si élimées, qu'elles semblaient n'être qu'une rangée d'aiguilles noires. **P4** L'aspect m'en parut répugnant, mais lui-même n'en concevait, à l'évidence, ni honte ni embarras.

P5 Il les découvrait largement à chaque sourire, et il souriait sans arrêt. **P6** Il est vrai que pour le reste, son apparence était celle d'un homme respectable, bedonnant comme moi, cheveux gris sous un bonnet blanc, liséré d'argent et sans tache, barbe soignée, manières accueillantes. (Maalouf, 2000, pp. 154-155)

Vraisemblablement, l'objet de la description qui est ici « les dents » introduit préliminairement en P2 connaît une opération de Pré-thématisation. Il est ensuite repris par le procédé de Re-thématisation en P3, P4 et P5 à travers des adjectifs (fines, élimées) ce qui est le cas dans P3 ou encore par le biais d'une comparaison par le biais du syntagme nominal « une rangée d'aiguilles noires » en P3. Du reste, l'énoncé dispose d'une opération d'aspectualisation en P6 dans la mesure où l'objet second de la description à savoir « le corps » est fragmenté en plusieurs parties : « apparence », « cheveux », « barbe », « manières ».

En somme, la description via ces macro-propositions regroupées par le principe de séquentialité sont d'après ce que nous venons de voir soit d'une nature géographique soit d'une nature humaine. Le narrateur crée ainsi un espace référentiel qui lui est propre grâce à un ensemble de procédés. Afin de créer un cadre spatial pour son récit, il met à la disposition du lecteur à chaque fois des séquences descriptives. Ceci est tout aussi valable pour le cadre social étant donné que les personnages clés de la trame sont assez bien décrits. Par ailleurs et ce pour mieux asseoir l'hétérogénéité séquentielle de son discours, d'autres séquences faisant partie de l'agencement sont à voir au sein du roman à l'instar de la séquence dite dialogale. D'après Goffman :

Les énonciations ne sont pas logées dans des paragraphes, mais dans des tours de parole [...] les échanges sont liés les uns aux autres en suites marquées par une certaine thématique. Une ou plusieurs suites thématiques forment le corps d'une conversation. (Goffman, 1987, p. 85)

Adam ajoute que l'ouverture de la séquence dialogale est prise en charge par un premier énonciateur qui interagit avec un second énonciateur. Ce qui importe par contre dans le cadre du présent travail de recherche ce n'est pas uniquement l'identification de ce type séquentiel. A travers le travail de repérage que nous tenons à effectuer ici c'est l'alternance séquentielle qui est au cœur de notre problématique. Soit le discours énoncé qui suit :

P1 Un bijoutier juif d'Alep, du nom de Maïmoun Toleitili, est venu me trouver ce matin. **P2** Il avait entendu parler, dit-il de ma grande érudition, et brûlait d'impatience de me connaître. **P3** Pourquoi ne m'avait-il pas abordé plus tôt ? Lui demandai-je. **P4** Il eut un silence gêné. Je compris aussitôt qu'il avait préféré laisser passer la fête de la Croix ; il est vrai que certains de mes coreligionnaires,

quand ils rencontrent un juif pendant cette journée, se croient obligés de se montrer haineux à son égard, comme s'il s'agissait là d'un acte de juste vengeance, et de grande piété. **P5** Je lui fis comprendre, avec les mots qui convenaient, que je n'étais pas ainsi. **P6** Et lui expliquait que si j'avais exigé qu'on s'arrête un jour à Alexandrette, ce n'était pas pour prévaloir ma religion sur celle des autres, mais simplement pour me faire respecter. **P7** « Vous avez bien fait, me dit-il. Le monde est ainsi... ». **P8** « Le monde est ainsi, répétais-je. S'il avait été différent, j'aurais proclamé mes doutes plutôt que mes croyances ». (Maalouf, 2000, p. 77-78)

Tout d'abord, il appert que l'extrait qui suit relève d'une combinaison séquentielle entre trois séquences répondant à une logique coordonnées : [Séquence narrative + Séquence explicative + Séquence Dialogale] que nous situerons respectivement de la sorte :

Séquences	Propositions-énoncés
Séq1. Narrative	P1+P2
Séq2. Explicative	P3+P4
Séq3. Dialogale	P5+P6+P7+P8

Tableau 21 : Agencement séquentiel (séquences narrative, explicative, dialogale) d'un fragment discursif dans *Le Périple de Baldassare* (Maalouf, 2000, p. 77-78)

L'agencement séquentiel s'ouvre ici sur une séquence narrative qui a une valeur introductive sachant que la prise de parole nécessite une situation d'énonciation. Dès lors le narrateur introduit des détails tels que le nom de son interlocuteur « Maïmoun » son appartenance religieuse : juive, ainsi que ses origines : Alep.

Vint après une séquence explicative qui s'appuie dans sa disposition générale sur deux opérateurs : le « Pourquoi » et le « Parce que ». Baldassare est curieux de savoir la raison qui avait amenait Maïmoun à venir l'aborder si tardivement. Cette requête est palpable à travers la proposition-énoncée en P3 « Pourquoi ne m'avait-il pas abordé plus tôt ? ».

Du reste, la séquence dialogale survient après cette mise en situation effectuée par le locuteur qui entame un échange non ponctué textuellement avec son vis-à-vis. Il est à noter que la représentation de la parole en P5 et P6 relève d'une rupture de la narration sous forme de discours indirect. C'est dire que les propositions-énoncés ne présentent pas de marques apparentes (les guillemets, les tirets). Chose que nous soulèverons par contre en P7 et P8 où la ponctuation joue un rôle primordial dans la mise en texte du discours situé au sein de la séquence dialogale.

Cet enchaînement séquentiel coordonné si nous excluons la séquence explicative qui est ici factuelle caractérise le socle du discours romanesque maaloufien. Le plus grand nombre de séquences identifiées au cœur du *Périple de Baldassare* (2000) obéissent à cette logique qui voudrait que les agencements soit pluri-séquentiels, hétérogènes (mélange de séquences différentes) et qui se combinent par le biais d'une coordination des séquences (succession). Un second extrait serait toutefois nécessaire afin de mettre en valeur nos présents propos.

Je commençai à m'impatisser, d'autant que le prince était toujours dans la rue. A un moment, n'y tenant plus, je me levai, et ouvris la porte par laquelle le jeune homme était sorti. Il se trouvait là, à m'épier par la fente, et il sursaute comme un damné en me voyant.

- **P1** Peut-être suis-je venu à un moment qui ne vous convient pas, lui dis-je poliment. Si vous voulez, je reviendrai demain. **P2** Notre bateau vient tout juste d'arriver, et nous restons à Lisbonne jusqu'à dimanche.»
- **P3-** Etes-vous des amis du père Vieira ?
- **P4-** Non, nous ne le connaissons pas encore, mais nous avons entendu parler de ses écrits.
- **P5-** Les avez-vous lus ?
- **P6-** Non, hélas, pas encore.
- **P7-** Savez-vous où il réside en ce moment ?
- **P8** Je commençai à le trouver irritant. **P9** Et à me dire que j'étais sans doute tombé sur un faible d'esprit. (Maalouf, 2000, p. 370)

A l'instar de l'enchaînement séquentiel précédemment étudié, le présent énoncé débute par une mise en situation via une séquence narrative à travers laquelle l'énonciateur tend à établir les éléments de l'énonciation. Suite aux deux propositions énoncées P1 et P2 la séquence dialogale prend effet dès lors que Baldassare ouvre l'échange en P3. Un jeu de question réponse entre un locuteur A et un locuteur B est à soulever ici. La prise en compte de la structure dialogale aboutirait à une analyse qui voudrait que les séquences phatiques (ouverture et fermeture de l'échange) soit P1 et P7 encadrent la séquence transactionnelle qui s'articule sur un ensemble de questions (P3 + P5 + P7) avec une évaluation finale en P8 et en P9.

Séquences	Propositions-énoncés
Séq1. Narrative	P1+P2
Séq2. Dialogale	P3+P7
Séq3. Descriptive	P8+P9

Tableau 22 : Agencement séquentiel (séquences narrative, dialogale, descriptive) d'un fragment discursif dans *Le Périple de Baldassare* (Maalouf, 2000, p. 370)

Il appert ainsi que l'agencement des séquences du type narratif et dialogal obéissent à la règle de l'hétérogénéité autrement dit, à un mélange de séquences différentes mais aussi à la logique des séquences insérées (enchâssées) si nous nous référons à un ensemble de macro-propositions disposées au cœur du *Périple de Baldassare* (2000).

Du point de vue discursif, la pratique romanesque de la mise en discours répond à la norme du genre et nous expliquons ce fait établi de la sorte. Dans toute œuvre littéraire, il ne peut y avoir une homogénéité séquentielle parfaite ceci en raison des sentiers discursifs empruntés par le narrateur. En effet et d'après les données recueillies au cœur de cette première œuvre maaloufienne, l'instance d'énonciation varie sa prise de parole dans la mesure où nous avons pu dénombrer de nombreux enchaînements, combinaisons et agencements séquentiels.

III.1.3.7. Mise au point

A vrai dire, il faudrait afin d'appréhender la mise en discours et les stratégies liées à cette pratique au sein du texte littéraire mettre en relation d'un côté les procédés propres à l'appareil formel de l'énonciation que nous retrouverons au sein de l'unité textuelle de base qui est la proposition-énoncé. De l'autre, les opérations de segmentation qui marquent la discontinuité⁶¹. Ceci en passant par les opérations de liage marquant la continuité du tout discursif servant à structurer l'unité sémantique et énonciative du discours. En somme et ce avant d'entamer l'analyse ou l'étude d'une seconde œuvre maaloufienne, il serait indispensable de présenter les résultats de la courante analyse.

Nous dirons donc que le discours maaloufien est d'un point de vue énonciatif assujetti à un récit à la première personne (le narrateur) porté par un ensemble de déictiques spatio-temporels ainsi que des modalités qui traduisent soit la perception événementielle ou encore la prise de position de l'énonciateur (point de vue, opinion).

⁶¹ Revoir la figure numéro 30 présentant les opérations de segmentation.

Quant au liage des unités textuelles de base, nous remarquerons l'emploi des relations de co-référence, les liens anaphoriques ainsi que l'isotopie sur le plan sémantique. L'empaquetage des propositions-énoncés en un ensemble d'unités textuelles complexes s'effectue par un ensemble de macro-propositions prises en compte tout au long de la présente étude suivant les préceptes de la théorie séquentielle.

III.2. Anatomie du discours maaloufien dans *Les Echelles du Levant*

Ce qui est intéressant dans *les Echelles du Levant* (1996) (par rapport aux autres romans maaloufiens) c'est d'avoir deux narrateurs. Le premier rapporte ses entrevues avec le second énonciateur en étant le plus fidèle possible. Le second, un révolutionnaire originaire d'Orient s'exprimant à la première personne, raconte sa vie au fil de la trame et livre les détails qui l'amènèrent jusqu'à cette rencontre.

Nous dirons donc qu'un narrateur homodiégétique (narrateur et personnage dans l'histoire) évoluant à un niveau narratif métadiégétique (le narrateur passe la parole à son personnage) puis extradiégétique (un narrateur qui juge et s'incruste à tout moment dans la narration) interagit avec son vis-à-vis Ossyane, soit un second narrateur homodiégétique évoluant à un niveau narratif dit intradiégétique (à l'intérieur de la diégèse).

III.2.1. Le premier niveau d'analyse : la proposition-énoncé

Nous aurons préliminairement à prendre en considération les modalités de l'énonciation dans l'unité textuelle minimale d'analyse du discours maaloufien. L'énonciation sera donc au cœur de ce premier niveau d'analyse.

III.2.1.1. L'(es) énonciateur (s) (le narrateur, Ossyane)

Si nous nous intéressons de près à l'appareil formel de l'énonciation nous soulèverons de prime abord les indices de la première personne relatifs aux deux personnages. Plusieurs discours attestent de cela à l'instar de :

P1 D'après mes notes je l'avais rencontré un mercredi. **P2** Le lendemain matin, dès neuf heures, nous étions dans sa chambre d'hôtel, étroite mais haute de plafond, sur les murs une étoffe de couleur d'herbe semée de marguerites plates ; étrange gazon

vertical... **P3** Il m'invita à m'asseoir sur l'unique fauteuil, préférant quant à lui arpenter la pièce. (Maalouf, 1996, p. 23).

Le premier narrateur si nous prenons en considération les données en place renvoie ici à une instance narrative située au niveau métadiégétique. Préférant donner la parole à son personnage plus loin, celui-ci renonce à son statut de narrateur clairement visible à travers les indices tels que : « je », « nous », « m' » pour laisser son interlocuteur s'exprimer :

- **P1** Il m'invita à m'asseoir sur l'unique fauteuil, préférant quant à lui arpenter la pièce.
- **P2** De quoi voudriez-vous que nous parlions en premier ? demanda-t-il.
- **P3** Le plus simple serait de commencer par le commencement. Votre naissance...
- **P4** Il déambula deux bonnes minutes en silence. Puis répondit par une question.
- **P5** Etes-vous certain que la vie d'un homme commence à la naissance ?
- **P6** Il n'attendait pas de réponse.
- **P7** C'était seulement une manière d'introduire son récit.
- **P8** Je lui laissai donc la parole, me promettant d'intervenir le moins souvent possible. (Maalouf, 1996, p. 23)

Il y'a une médiation narrative entre la figure du personnage et celle du narrateur. Etant préliminairement situé au rang de simple interlocuteur à la troisième personne, Ossyane fait place au narrateur principal et entame son récit. Nous remarquerons du côté des indices de l'énonciation que celui-ci est désigné par le narrateur premier par les pronoms personnels de la troisième personne du singulier : « Il », « lui », « son ». Chose que nous ne remarquerons pas une fois que la parole lui est attribuée :

P1 Ma vie a commencé, dit-il, un demi-siècle avant ma naissance, dans une chambre que je n'ai jamais visitée, sur les rives du Bosphore. **P2** Un drame s'est produit, un cri a retenti, une onde de folie s'est propagée, qui ne devait plus s'interrompre. **P3** Si bien qu'à ma venue au monde, ma vie était déjà largement entamée. (Maalouf, 1996, p. 23)

En effet, Ossyane devient l'énonciateur et prend la posture du narrateur principal du récit. Les indices de personne de la première personne du singulier le démontre à l'instar de : « ma », « je » en P1, et « ma » en P3. C'est ce qui dévoile le souci de fidélité événementielle prétendu par le narrateur premier. En choisissant un discours direct à la première personne (en l'occurrence la figure du personnage) porté par des

marqueurs de la première personne, il se met à l'écart de son objet (le texte, le discours) effectuant ainsi une distanciation énonciative⁶².

III.2.1.2. Les enjeux d'une énonciation subjectivée

Par ailleurs, c'est à travers un ensemble de modalisateurs que nous arriverons à déceler les enjeux d'une énonciation à la première personne.

P1 Cette histoire ne m'appartient pas, elle raconte la vie d'un autre. **P2** Avec ses propres mots, que j'ai seulement agencés quand ils m'ont paru manquer de clarté ou de cohérence [...] **P3** M'aurait-il menti quelquefois ? **P4** Je l'ignore. **P5** Pas sur elle, en tout cas, pas sur la femme qu'il a aimée [...] de cela j'ai la preuve. **P6** Mais sur ses propres motivations à chaque étape de sa vie, sur sa famille si peu commune, sur cette étrange marée de sa raison – je veux dire ces flux et reflux incessant de la folie à la sagesse, de la sagesse à la folie, il est possible qu'il ne m'ait pas tout dit. **P7** Cependant je le pense de bonne foi. **P8** Mal assuré sans doute dans sa mémoire comme dans son jugement, je veux bien l'admettre. Mais constamment de bonne foi. (Maalouf, 1996, p. 9)

L'attitude du locuteur demeure palpable tout au long du présent discours si l'on se fie à l'ensemble des modalisateurs qui l'articulent. A priori le narrateur premier a une opinion plutôt controversée sur les vérités livrées par son interlocuteur. Il est vrai que celui-ci le formule clairement en P1 puisque il explicite assez bien le rôle qui est le sien à travers une négation puis d'une assertion qui représentent ici des modalités syntactico-sémantiques thétiques dans la mesure où le lecteur prend pour vrai l'information posée au sein du discours.

Sa réticence quant au bien fondé du récit d'Ossyane, nous la retrouverons aussi par la voie des expressions et des verbes qui marquent son point de vue à l'instar de : « il est possible que » en P6 où l'adjectif inscrit la proposition-énoncé dans un contexte de doute. A l'aide aussi du verbe « penser » en « P7 » et la locution adverbiale « sans doute » en P8. Et enfin, par le biais d'une modalité subjective que nous identifierons au niveau du verbe « vouloir » en P8.

⁶²Le narrateur principal est énonciativement distant. Nous n'entendons pas ici le fait que les événements soient posés sans que le locuteur ne se manifeste. Par le terme « distanciation » nous désignons l'absence du premier narrateur dans certaines parties du récit qui s'apparenterait dans la logique de l'approche narratologique du roman à la notion de « métadiégèse ».

III.2.1.3. Modalisation et opinion

Afin de voir mieux encore la prise en charge énonciative au cœur de l'unité textuelle de base, nous nous devons de faire appel à des fragments discursifs énoncés par le second narrateur. A commencer par un énoncé dans lequel Ossyane revient sur ses exploits en tant que révolutionnaire modeste de la première heure :

P1 Cela dit, il faut ramener mes prétendus exploits à leur juste mesure : pas une fois je n'ai pris part à une vraie bataille. **P2** Je ne portais d'ailleurs jamais d'armes sur moi, cela aurait seulement rendu mes déplacements plus hasardeux. **P3** C'est pourquoi, lorsque vous me demandiez, hier, si j'avais « pris les armes », je ne pouvais honnêtement pas dire « oui » ; ni même « pris le maquis », ce ne sont pas les mots qui conviennent. **P4** J'ai surtout beaucoup pris le train ! **P5** J'ai parfois l'impression d'avoir passé la guerre dans les trains, avec ma sacoche... **P6** J'étais un postier, en somme, un facteur, le coursier de l'ombre. (Maalouf, 1996, p. 95)

Les modalités syntactico-sémantiques thétiques représentent ici une valeur sûre pour la prise en charge énonciative du fragment. En P1 par exemple, la négation « pas une fois je n'ai pris part à une vraie bataille » démontre que le locuteur effectue une mise à nu. Il dévoile son fort intérieur et veut être honnête avec l'autre. Chose que nous soulèverons d'ailleurs en P2 toujours à travers une négation : « Je ne portais d'ailleurs jamais d'armes sur moi » mais aussi par une assertion à la fin de l'énoncé, soit en P6 « j'étais un postier, en somme, un facteur, le coursier de l'ombre ». Des modalités objectives (le verbe falloir en P1) et subjectives (l'expression « j'ai parfois l'impression » attestent par ailleurs du degré de la prise en charge énonciative.

La suite du discours énoncé par Ossyane (le second narrateur) pourrait servir de base à l'analyse de l'appareil formel du discours maaloufien. Ainsi, les propositions-énoncés qui suivent présentent même sommairement des indices relatifs à une énonciation discursive ou marquée qui impliquerait le locuteur dans l'acte de la mise en discours.

P1 Ma contribution était utile, je crois, tout en restant modeste. **P2** Elle me convenait. **P3** N'en déplaise à la mémoire de mon père, je n'ai jamais su jouer les « dirigeants », ni les héros. **P4** Je n'ai jamais été autre chose qu'un garçon appliqué, consciencieux. **P5** Un tâcheron de la Résistance. **P6** Il en faut, vous savez... (Maalouf, 1996, p. 95)

L'assertion et la négation nous amènent une fois encore à considérer du point de vue syntactico-sémantique cet énoncé comme vrai, du moins les informations posées au fil des propositions-énoncés sont censées créer l'effet escompté par l'énonciateur. La négation du groupe verbal par l'adverbe « ne » en P3 et en P4 contribue grandement à la teneur de nos propos.

Ajoutons à cela les assertions en P1, P2, P5 et P6 qui peuvent être considérés comme étant des marqueurs énonciatifs. Au passage, il est tout aussi bon de savoir que le verbe d'opinion « croire » en P1 consoliderait notre postulat. Du reste, d'autres marqueurs énonciatifs semblent structurer la dynamique discursive des énoncés de cette seconde œuvre maaloufienne.

III.2.1.4. L'espace-temps au cœur de l'énonciation

Le discours romanesque dans *Les Échelles du Levant* (1996) dispose d'une dimension spatio-temporelle et semble à l'évidence opérer dans un espace-temps que nous tâcherons de mettre en exergue. À commencer par l'étude de ce discours énoncé au tout début de l'œuvre où le narrateur dont nous ignorons le nom revient sur sa toute première rencontre avec Ossyane bien avant qu'il ne devienne son hôte.

P1 C'était à Paris que je l'ai croisé, pur hasard, dans une rame de métro, en juin 1976. **P2** Je me souviens d'avoir murmuré : « c'est lui ! » **P3** Il m'avait fallu quelques secondes à peine pour le reconnaître. (Maalouf, 1996, p. 9)

Tout porte à croire que l'énonciateur tend à inscrire sa prise de parole à travers un enchâssement spatio-temporel des récits puisque il délivre des indices qui vont dans ce sens. En effet, avant d'entamer ses divers entretiens avec Ossyane, celui-ci préférerait d'abord relater les circonstances qui l'avaient amené à le rencontrer. Les déictiques temporels « juin », « secondes » en P1 et en P3 et les déictiques spatiaux « Paris », « rame de métro » en P1 renvoient aux conditions liées à la production de l'énoncé en cours d'analyse.

L'ancrage du discours dans un espace-temps est tout à fait justifié sachant que tout récit et donc toute énonciation est assujettie à une telle pratique. Un second discours énoncé par le narrateur principal de l'œuvre objet d'étude nous aiderait à mieux appréhender cette pratique discursive au sein de l'unité textuelle de base.

P1 Mes souvenirs remontent jusqu'au milieu des années cinquante ; l'époque dont Ossyane venait de me parler était déjà lointaine. **P2** Mais il m'est arrivé de lire dans de vieilles revues, dans de vieux catalogues d'art, et d'entendre mentionner dans des conversations autour de moi, le nom de la maison Ketabdar. **P3** Elle est restée dans les mémoires comme un haut lieu de la vie artistique au Levant dans l'entre-deux-guerres. **P4** Des vernissages s'y tenaient, des concerts, des soirées poétiques ; sans doute aussi des expositions de photos, j'imagine... (Maalouf, 1996, p. 67)

C'est avec justesse et précision que nous découvrons un narrateur habité par le détail de sorte que la mise en discours prenne des proportions particulières. A priori, le fait de poser un cadre spatio-temporel permettrait aux lecteurs d'envisager l'organisation du discours et par là les faits et les événements notables de l'ensemble du récit.

Les souvenirs du narrateur qui sont antérieurs par rapport aux moments de l'énonciation de la trame (de la mise en discours) connaissent une disposition temporelle palpable en P1 grâce à l'adverbe « jusqu' », par l'indicateur temporel « années cinquante ». Pour ce qui est de l'ancrage spatial des énoncés produits par le narrateur, l'énoncé qui suit devrait répondre aux exigences de la présente étude :

P1 Sa maison, bâtie en pierre ocre sur la Colline des Pins, je l'ai connue. **P2** Sans y être jamais entré ; mais je passais chaque jour devant sa grille, en car, sur le chemin de l'école. **P3** Je la revois bien, elle ne ressemblait à aucune autre. (Maalouf, 1996, p. 67)

En faisant allusion à ses années de jeunesse, l'énonciateur arrive à situer la maison de son interlocuteur Ossyane. Les déictiques « sur » en P1 indiquant une position élevée suivi du groupe nominal « la Colline des Pins » ainsi que la préposition « devant » donnent certaines indications qui vont dans le sillage de la description établie. La dite maison, nous la retrouverons au niveau d'un second fragment cette fois-ci énoncé par Ossyane, soit le second narrateur du récit maaloufien :

P1 Elle s'élevait au centre de la ville, et cependant à l'écart. **P2** Elle avait de hauts murs et un jardin d'arbres sombres. **P3** Bâtie en pierre de sable, elle rougissait sous la pluie et s'entourait, par temps sec, d'une fine poussière ocre. **P4** Les gens passaient près d'elle en affectant de ne pas la voir. (Maalouf, 1996, p. 32)

Il serait juste de dire que c'est au niveau des propositions-énoncés situées dans les périodes ou les séquences du type descriptif que la majorité des déictiques spatiaux apparaissent. Le lecteur se familiarise bien mieux avec l'œuvre une fois qu'un contenu informationnel relevant des principaux lieux dans lesquels les personnages de la trame évoluent est mis en sa disposition. Nous identifierons au cœur de ce dernier discours les embrayeurs spatiaux « au centre » et « à l'écart » en P1 ; « sous » en P3 et enfin « près » en P4. A l'évidence, l'énonciateur demeure fidèle à sa mise en discours sachant que son intérêt premier est de créer du vraisemblable, en indiquant les hauts lieux du récit qui encadrent l'ensemble de l'œuvre.

Pour parfaire cette dynamique spatio-temporelle, de petits détours s'imposaient à Ossyane qui sans trop faire dans l'étalage arrivait à peindre ses moindres déplacements. D'abord lors de son passage à la capitale française :

P1 A Paris, tout s'est déroulé comme prévu, et un peu mieux encore. **P2** Nous sommes arrivés, Clara et moi, près des tourelles au même instant, elle d'un côté du quai et moi de l'autre. (Maalouf, 1996, p. 149)

En suite à Marseille :

P1 Je me souviens de la première fois où je m'étais attablé à la terrasse d'un bistrot, sous un auvent. **P2** A Marseille, peu après l'arrivée du bateau, avant de prendre le train pour Montpellier. (Maalouf, 1996, p. 68)

Nous soulèverons au niveau de l'énoncé premier les déictiques spatio-temporels suivant : « à » préposition indiquant la destination en P1, « près » adverbe utilisé pour marquer la distance en P2, « au même instant » au niveau de la même proposition relevant des embrayeurs temporels ou encore « d'un côté » « de l'autre » qui à l'image des premiers déictiques soulevés ici signalent l'espace dans lequel l'action progresse.

Le second extrait connaît la présence du « à » prépositionnel et marqueur spatial, des adverbes de temps « après » et « avant » en P2 ainsi que la préposition « pour » vers la fin du discours énoncé indiquant le lieu vers lequel le narrateur semble se diriger. En somme, la dynamique spatio-temporelle dont est porteur la panoplie d'énoncés que nous venons de mettre en exergue démontre qu'il y'a une intention certaine de vouloir baliser non pas l'ensemble du récit mais des lambeaux qui demeurent indispensable pour la contextualisation de la trame.

Reprendre les procédés caractérisant l'appareil énonciatif propre au discours maaloufien reviendrait à admettre que l'instance d'énonciation opère suivant une dynamique particulière. Les données mobilisées à partir des énoncés nous laisseraient envisager une structure discursive dont le socle serait édifié sur des unités de langues qui marquent le degré de la prise en charge énonciative de l'unité textuelle de base. Il appert ainsi que les fragments traités à partir du roman *Les Echelles du Levant* (1996) présentent certaines similarités.

La présence d'un narrateur à la première personne lors de chaque mise en discours qui apparaît à travers les indices de personnes (pronoms possessifs, marqueurs de la personne, les noms de qualité ou adjectifs). L'ancrage spatio-temporel des productions émises par les deux narrateurs de l'œuvre que nous identifions à travers les déictiques

spatiaux et les déictiques temporels. Par ailleurs, d'autres médiatifs à l'instar des modalités syntactico-sémantiques, des verbes marqueurs d'opinion, de subjectivité ou encore des lexèmes affectifs, évaluatifs et axiologiques comme nous avons pu le voir attestent que l'énonciateur est résolument à proximité de son produit soit l'énoncé ou le discours. Ces formes linguistiques ne sont pas les seules à mettre en évidence la mise en discours et les stratégies épousées lors de toute énonciation. Nous verrons à l'instant d'autres grandes catégories de médiatifs et de marqueurs qui déterminent l'appareil énonciatif au cœur du discours maaloufien.

III.2.1.5. D'autres marqueurs énonciatifs (les représentations de la parole)

Nous abordions lors de l'analyse ou l'étude du précédent roman *Le Périple de Baldassare* (2000) la problématique de la continuité narrative et de son interruption inévitable par le discours. En effet, la représentation de la parole est l'une des formes essentielles que tout lecteur devrait prendre en considération afin de cerner cette tension qui convulse la mise en discours.

Au cœur des *Echelles du Levant* (1996) nous remarquons que l'énonciateur premier use du discours direct libre qui est la forme non-marquée du discours direct lorsqu'il s'adresse directement à ses lecteurs. Par contre, ses échanges avec Ossyane, soit le second narrateur ; sont d'une manière plus générale formulés au discours direct. Nous retrouverons d'ailleurs la ponctuation (tirets, guillemets...) qui permet de saisir le jeu de rôle mis en place par l'énonciateur. Notre appréciation analytique aurait plus d'écho avec l'énoncé qui suit :

D'après mes notes, je l'avais rencontré un mercredi. Le lendemain matin, dès neuf heures, nous étions dans sa chambre d'hôtel, étroite mais haute de plafond, sur les murs une étoffe couleur d'herbe semée de marguerites plates ; étrange gazon vertical...Il m'invita à m'asseoir sur l'unique fauteuil, préférant quant à lui arpenter la pièce

- De quoi voudriez-vous que nous parlions en premier ?demanda-t-il.

- Le plus simple serait de commencer par le commencement. Votre naissance...

Il déambula deux bonnes minutes en silence. Puis répondit par une question.

- Etes-vous certain que la vie d'un homme commence à la naissance ?

- Il n'attendait pas de réponse. C'était seulement une manière d'introduire son récit. Je lui laissai donc la parole, me promettant d'intervenir le moins souvent possible. (Maalouf, 1996, p. 23)

La première partie du discours même si elle ne comporte pas de verbe introducteur de parole marquant l'intention de l'énonciateur vis-à-vis de son interlocuteur mais aussi de la situation d'énonciation serait considérée à priori comme un discours direct. L'émetteur s'adresse à son interlocuteur qui n'est autre que le lecteur. Il dresse ainsi le cadre situationnel (temps, espace) qui l'amena à la discussion qui allait suivre cette brève introduction. Ici, il n'est pas nécessaire de marquer la prise de parole par les signes de ponctuation car la norme du genre (le roman) suppose qu'un locuteur A (le narrateur) s'adresse et entre en interaction avec un interlocuteur (B) via un message en l'occurrence le contenu et une forme (le livre, roman, l'objet, la matière). L'extrait s'avère tout à fait intéressant étant donné que les diverses formes de la réalisation de la parole sont ici présentes.

La suite de l'énoncé est à l'inverse de la partie du haut marquée par l'emploi des tirets. Nous soulèverons au passage l'absence des guillemets qui nous le pensons est un choix effectué par l'instance narrative. Il semblerait que l'intérêt du narrateur premier était d'abord de mettre en valeur le tour de rôle (un personnage A prenant la parole en interagissant avec un personnage B). Les verbes introducteurs sont clairement visibles pour ne citer que « demanda » et « répondit ».

Quant à la forme indirecte du discours, celle-ci apparaît à la fin du fragment quoique d'une manière plutôt implicite. Ainsi la dernière proposition-énoncé soit : « Je lui laissai donc la parole, me promettant d'intervenir le moins souvent possible » est en premier lieu un discours direct puisque le narrateur s'adresse à son lecteur et lui indique le fait que désormais c'est à son interlocuteur (Ossyane) de prendre la parole.

Puis et ce dans le second segment de la proposition-énoncé « me promettant d'intervenir le moins souvent » il y'a là les traces d'un discours indirect libre, non marqué, adressé non pas au lecteur mais au second narrateur. Il prendrait entre autre la formulation au discours indirect classique suivante : je lui ai promis d'intervenir le moins souvent possible. Toutefois, cette forme ne trouve pas vraiment de place au cœur du roman étant donné que le narrateur préfère établir un lien direct avec son interlocuteur.

En marquant ces nombreux échanges, il insiste sur le volet dialogique cru donnant ainsi l'impression que l'on assiste vraiment aux nombreuses conversations. Nous étayerons cet argumentaire par divers discours à la forme directe afin de démontrer que le narrateur premier use de ce genre de réalisation de la parole dans sa mise en discours

mais pas que. Derrière il y'a une certaine convenance ou autrement dit, une démarche discursive qui se réitère dans un but bien précis.

A travers le discours direct et sa forme libre l'énonciateur tend à s'adresser en alternance avec ses lecteurs et son interlocuteur. La forme est certes conforme à l'usage de ce genre de production mais le fond est tout autre. L'énoncé que voici fera en sorte d'éclairer la présente réflexion du moment où il renvoie aux propos que nous venons d'avoir :

- A partir de demain, nous ne pourrons plus nous voir, m'avertit Ossyane quand je revins à son hôtel samedi, après l'heure de la sieste.
- Et si votre récit n'était pas encore terminé ?
- Je vous raconterai ce soir tout ce que j'aurai le temps de raconter, nous veillerons aussi tard que possible. Et s'il y'a encore des choses à dire, et bien, elles demeureront en suspens.
- Pour une autre fois, peut-être ?
- Ne perdons plus de temps, dit-il, je vais essayer d'aller vite... (Maalouf, 1996, p.199)

L'on devine assez rapidement par le jeu de questions / réponses que deux personnages sont en interaction directe. Cela est aussi marqué par les tirets qui font office d'introducteurs de discours annonçant ainsi le tour de parole. La situation d'énonciation est située dans un espace-temps qui obéirait à la logique du (Je-tu-ici-maintenant) ce qui s'apparenterait à un ancrage de l'énonciateur et de l'énonciataire dans la situation d'énonciation. Par ailleurs, la forme attribuée par le narrateur premier à ces nombreux échanges avec Ossyane a aussi un rôle prépondérant dans la prise en compte de ce type de réalisation discursive. Enfin et étant détachés du texte, les fragments posés au discours direct affichent une affection toute particulière de la part du narrateur. A priori, celui-ci opère une disjonction entre les propos d'Ossyane et ses propres interventions d'une part, et, d'autre part, les dialogues auxquels nous faisons référence présentement.

En somme, il y'a là une volonté de créer l'imaginaire discursif à partir de plusieurs situations d'énonciation. Les dialogues au discours direct comme nous avons pu le voir donnent effectivement une certaine profondeur et une forme de véracité au récit d'Ossyane. L'occasion pour le narrateur premier d'avoir une certaine proximité avec son interlocuteur marquée à l'écrit par une démarche assez visible. Vraisemblablement, les traces de la réalisation de parole au cœur de l'œuvre maaloufienne visent à plonger le lecteur dans un imaginaire discursif. Face à la somme de discours disposés au sein du

roman objet d'étude, le lecteur ne saurait rester impassible ; d'où d'ailleurs cette conception riveraine du discours.

III.2.1.6. Mise au point

Nous sommes dès lors enclins à dire que loin d'être une impression, le fait de se sentir plus près que jamais des deux protagonistes maaloufiens n'est pas le fruit d'un simple hasard, bien au contraire. C'est là une manière voire une stratégie de concevoir le discours qui d'un point de vue textuel et ce d'après notre position adamienne est assujetti à un ensemble de procédés au niveau de l'unité de base à savoir la proposition-énoncé et de l'enchaînement d'un ensemble d'unités de base (la dimension périodique et séquentielle du discours).

III.2.2. Le deuxième niveau d'analyse : l'empaquetage des propositions-énoncés

Passé la première phase analytique visant à mettre en exergue l'unité textuelle de base, nous passons vers l'étude de l'empaquetage des propositions-énoncés. A commencer par le liage sémantique de ces unités que nous tâcherons d'explicitier via ce tout premier fragment discursif :

P1 De toute ma famille, il n'y avait là que mon père. **P2** Les autres, où étaient-ils ? **P3** Et d'abord mon grand-père, le meilleur photographe du pays, qui était là en toutes occasions, à nous aligner, à nous houspiller, à nous éblouir de son flash. Pour rien au monde il n'aurait voulu manquer ce cliché ! **P4** Oui, c'est d'abord cela qui gâchait ma joie, de cette photo était absent le photographe ! **P5** En montant dans la voiture qui m'attendait, je le cherchais encore des yeux. « **P6** Où est grand-père je ne le vois pas ? », « **P7** Noubar est parti ». **P8** Sombre expression lorsqu'elle concerne un homme de soixante-dix ans. **P9** Je n'osais plus rien dire, de peur d'entendre les mots que je redoutais. **P10** Retarder de quelques secondes la vérité, les larmes... **P11** Alors mon père a ajouté : « **P12** Il est parti en Amérique, avec ta grand-mère et ton oncle Aram. » (Maalouf, 1996, p. 115)

III.2.2.1. Le liage sémantique dans *Les Echelles du Levant*

A première vue le topic (objet du discours) ici est maintenu par une relation de co-référence présentant des liens anaphoriques entre divers lexèmes et syntagmes nominaux. Sur la base du signe « grand père » qui apparaît une toute première fois en P3, le lien anaphorique est assuré par les reprises suivantes : « meilleur photographe du pays » au sein de la même proposition-énoncé ou encore le « il » troisième personne. « Photographe » en P4, le pronom personnel C.O.D « le » en P5 et en P6. « Noubar » en

P7 et « homme de soixante-dix ans » en P8. La nature même de toute énonciation fait que tout discours se doit d'être cohérent. Ceci en privilégiant la réitération d'un signifié par un ensemble de signes qui assurent la continuité référentielle. Nous soulèverons ici l'anaphore pronominale « il » et l'anaphore définie « le meilleur photographe ».

A vrai dire, la constante thématique qui est assujettie à ce type d'opération sémantique prend d'ailleurs effet une fois qu'un contenu donné trouve reprise au cœur de toute énonciation. Au niveau du liage sémantique, d'autres associations sémantiques entretiennent la cohérence du discours à l'image des collocations ou des isotopies qui octroient une logique thématique au texte. Nous verrons à l'aide d'un ensemble d'énoncés recueillis les deux rapports dont il est question ici.

III.2.2.2. Discours et parcours isotopiques (départ, révolution, voyage)

Les Echelles du Levant (1996) comporte des relations lexicales qui s'établissent par delà la proposition-énoncé. En effet, l'enchaînement des unités textuelles de base est souvent le lieu propice à l'élaboration de liens interphrastiques. A commencer par la répétition des sèmes assurant l'homogénéité sémantique du discours. Il semblerait bien que plusieurs isotopies renvoient à une redondance sémique que nous percevons à même la composante discursive. Ainsi, nous arrivons à dégager les isotopies les plus en vue : « départ », « révolution » et « voyage » à partir d'un nombre de fragments que nous tâcherons d'étudier.

Tout est une affaire de déplacement, ou de délocalisation pour nos deux narrateurs. Partir du Levant pour un jour y revenir ou pas, cela demeure un départ, une échappée. Les circonstances qui amenèrent Ossyane à prendre le bateau pour la France où celles qui l'avaient amené à rejoindre sa patrie natale sont transposées au cœur de l'empaquetage des propositions-énoncés porteuses d'un contenu sémantique isotopique. Aussi, l'avènement de la pensée révolutionnaire d'Ossyane et le récit d'une enfance passée auprès de sa famille au Levant trouvent écho au cœur du récit ce qui nous laisserait entreprendre une analyse à partir d'une panoplie de discours dont le liage sémantique est borné par une multitude de signes qui, pris dans leur totalité renvoient à certains choix thématiques et donc à une isotopie du discours.

Le discours qui suit est alimenté par un réseau sémantique basé sur le principe de la récurrence. La cohérence et la constance thématique sont établies d'une proposition-

énoncé à une autre. Le sème « départ » est ici fructifié au cœur de l'unité textuelle de base comme nous le verrons présentement :

P1 Le pays me manquait parfois, c'est certain. Mais pas la maison familiale. Je n'étais nullement pressé de la retrouver. **P2** Ainsi, le premier été, il était convenu que je reviendrais y passer un mois ou deux. **P3** Seulement, à l'approche des vacances, j'avais écrit à mon père pour lui dire que j'envisageais plutôt de visiter le Maroc et l'Algérie. **P4** J'avais un tel désir de découvrir ces contrées que je sentais si proches de moi, mais que je connaissais seulement par les livres et par l'imagerie... **P5** Finalement, je n'y suis pas allé non plus. **P6** Des problèmes de santé m'avaient contraint à garder la chambre tout l'été. (Maalouf, 1996, p. 72)

L'isotopie du départ est clairement visible par l'emploi de nombreux verbes à commencer par le verbe « retrouver » en P1, « reviendrais » et « passer » en P2, « visiter » en P3, « découvrir » en P4 et enfin « allé » en P5. Il faudrait dire que le narrateur fut contraint à maintes reprises de mettre les voiles, ceci donnera lieu à plusieurs discours énoncés sur la base d'un contenu isotopique relatif au départ. Afin d'étayer d'avantage nos propos, un second extrait sera inséré puis étudié dès à présent :

P1 Je suis allé à Montpellier. **P2** Mais pas tout de suite ; Bertrand m'avait gardé auprès de lui pendant trois mois, à Lyon, pour diverses missions. **P3** Quand j'ai pu enfin m'y rendre, c'était un peu comme un premier retour chez moi. **P4** J'étais curieux de me retrouver dans un lieu où j'avais vécu avant la guerre, lorsque je n'étais pas encore Bakou. (Maalouf, 1996, p. 96)

Prendre en compte la constance thématique du thème du départ reviendrait à soulever les indices qui alimentent l'isotopie en place. « Allé » en P1, « gardé » en P2, « rendre » en P3, « retrouver » et « vécu » en P4. Ajoutons à ceux-là « missions » et « retour » en P3 qui à l'instar des verbes identifiés au sein du fragment ci-dessus fondent le réseau sémantique mis en exergue par le narrateur, énonciateur. Le passage est ici un espace sémantique où évolue une tension entre une position statique, soit une absence de mouvement ou d'état clairement visible au niveau de la P2 « garder », de la P3 « retour », « vécu » et une position animée, caractérisée par une tendance vers le départ, vers l'ailleurs palpable à travers le reste des données recueillies.

Cette première isotopie qui n'est pas tout à fait prépondérante au sein du roman objet d'étude voit d'autres isotopies ayant une progression bien plus évidente au cœur du discours maaloufien s'instaurer. Citons la redondance des catégories sémantiques renvoyant à l'isotopie révolution.

A vrai dire, c'est à partir du récit d'Ossyane que nous pouvons prétendre au parcours sémantique qui suit. Durant son enfance, son père voyait en lui un fervent opposant et

un porteur idéologique aguerri. Lors de sa venue en France qui plus est, il entra dans une cellule révolutionnaire comme courrier chargé de transporter divers documents (principalement des lettres). D'après ce qui est livré dans *Les Echelles du Levant* (1996) c'est lors de l'éclatement de la seconde guerre mondiale que les hauts faits d'armes sous-entendus s'étaient déroulés. Le lecteur devinera assez vite que des événements tels que la débâcle où l'investiture du gouvernement sous Vichy à partir de 1940 font partie intégrante de la situation d'énonciation.

Le narrateur second insiste d'avantage sur le combat qu'il avait mené en France et cela se concrétise au cœur de sa prise de parole. Le fragment qui suit tâchera de mettre en évidence nos présents propos.

P1 Au lendemain de la Libération, il y avait eu des centaines de réunions, à tous les niveaux, entre les différents mouvements de résistance, et avec les autorités qui se mettaient en place, pour régler une kyrielle de problèmes : l'épuration et ses dérapages, le sort des déportés, le désarmement des résistants, le ravitaillement, etc. **P2** A l'une de ces réunions, comme aucun des responsables du réseau Liberté ! N'était disponible, Bertrand m'avait demandé d'aller faire acte de présence, et de prendre note de ce qui se disait. **P3** Contrairement à ses prévisions, certains autres mouvements avaient décidé d'y envoyer des dirigeants de premier rang ; de plus, les photographes de la presse lyonnaise étaient là. **P4** C'est qu'on avait réunion, à l'origine routinière, avait pris soudain de l'importance aux yeux de l'opinion. **P5** Je m'étais ainsi retrouvé avec ma photo en première page du Progrès, présenté comme l'un des dirigeants cachés de la Résistance. (Maalouf, 1996, p. 110)

Le croisement sémantique généré par les unités lexicales « Libération », « réunions », « mouvements », « résistance », « autorités », « épuration », « désarmement », « résistants », « déportés », « ravitaillement » en P1. « Réunions », « responsables », « réseau » en P2. « Mouvements », « dirigeants », « rang » en P3. « Réunion », « opinion » en P4 et enfin « Dirigeants » et « résistance » en P5 forment un tout lexical qui perdure au fil de l'enchaînement des propositions-énoncés. Ainsi, l'isotopie de la « révolution » que nous identifions à même plusieurs fragments discursifs se trouve au cœur de la composante discursive qui d'un point de vue sémantique est alimentée par un réseau lexical. Cela est aussi visible à travers un second discours que nous insérons ci-dessous :

P1 Ce que je faisais, concrètement ? **P2** Entre les dirigeants nationaux de notre réseau, les responsables régionaux, et les différents groupes isolés de résistants, il fallait bien communiquer, transmettre des ordres, des documents, des faux papiers, parfois, plus rarement, une arme de poing, ou un chargeur ; on avait donc besoin d'un certain nombre d'hommes de confiance jeunes, infatigables, débrouillards. (Maalouf, 1996, p. 94)

A vrai dire, tout comme le précédent passage, le narrateur revient sur les exploits qui ont forgé le révolutionnaire. En effet, il décrit ici à travers une description relative à la fonction qu'il lui ait été donné de faire la hiérarchie du mouvement révolutionnaire. Les signes « réseau », « responsables », « régionaux », « groupes », « résistants », « communiquer », « transmettre », « ordres », « documents », « faux papiers », « arme », « poing », « chargeur » en P2 appartenant à la même classe grammaticale soit le nom, sont au cœur de l'évolution du parcours thématique qui connaît une constance considérable tout au long du roman.

La mise en discours est sur le plan isotopique articulée par un ensemble d'unités linguistiques de différentes classes. L'énonciateur tend semblerait-il à accorder une certaine cohérence à son discours d'où la stratégie d'ancrage thématique auquel il s'adonne.

Sur le plan isotopique, les trois procédés majeurs que nous avons introduits dans la partie théorique figurent bel et bien au sein des extraits parcourus, lus mais aussi étudiés. A vrai dire, des faits co-topiques sont à identifier au cœur du roman. Des unités sémantiques entretiendraient une étroite relation à l'instar du tout premier discours inséré renvoyant à l'isotopie du « départ ».

Les rapports lexicaux maintenus tout au long de ce fragment discursif ne peuvent qu'affirmer l'isotopie en place. Pour ne reprendre que le signe « vacances » qui rappelons-le est en emphase avec l'isotopie en question par le biais des unités linguistiques suivantes : « reviendrais », « découvrir », « allé ». Le lecteur ayant en tête ce contenu informationnel n'aura qu'à suivre ce parcours thématique pour attribuer un sens final à l'énoncé via l'élaboration de liens co-topiques au sein même du discours énoncé.

III.2.2.3. Le parcours poly-isotopique au cœur du discours maaloufien

Le discours maaloufien qui plus est, suppose un contenu sémantique poly-isotopique dans la mesure où il dispose de plusieurs isotopies du contenu. Nous venons de voir à l'instant quatre énoncés renvoyant respectivement aux isotopies « départ » et « révolution ». Nous en ajouterons d'autres encore afin de mieux expliciter les différents parcours thématiques qui arborent l'empaquetage des unités textuelles de base. Ces isotopies (départ et révolution) font ainsi place à une troisième composante isotopique en l'occurrence l'isotopie du « voyage ».

Le voyage effectué par les deux narrateurs du roman qui s'était d'ailleurs soldé par leur rencontre fortuite donnait lieu au cœur du récit à un tout premier discours énoncé que voici :

P1 On m'a affirmé qu'il y avait à Paris trente-neuf rues ou avenues ou places qui portent des noms de résistants. **P2** J'en avais visité vingt et une avant celle-ci. Il m'en reste dix-sept. Seize et j'exclus la place Charles-de-Gaulle, que j'ai traversée autrefois, quand elle s'appelait « l'Etoile ». (Maalouf, 1996, p. 14)

Les signes « Paris », « rues », « avenues », « places » en P1, « visité » et « traversée » en P2 laisseraient entrevoir un parcours thématique cohérent ayant l'isotopie du « voyage » comme vecteur sémantique. Chose que nous retrouvons à travers bon nombre de discours énoncés à l'instar de celui-ci :

P1 Dans la dernière partie du trajet, en Galilée, les bruits s'étaient rapprochés, et précisés. **P2** Il y avait des coups de feu, des explosions, et une odeur de brûlé. Mais il était trop tard pour rebrousser chemin. **P3** Alors que nous étions déjà à l'entrée de Haïfa, entre la rue Fayçal et le Kingsway, non loin du chemin de fer... **P4** Si vous ne connaissez pas Haïfa, tout cela ne vous dira rien... **P5** Bref, donc à l'entrée nord de la ville, deux balles perdues viennent percuter la voiture. (Maalouf, 1996, p. 167)

L'énonciateur maintient sa stratégie visant à établir au cœur du discours romanesque une certaine constance thématique qui aurait pour base ou comme structure d'ensemble les trois isotopies citées ci-haut. Au sein de ce dernier discours énoncé l'empaquetage des propositions-énoncés connaît une récurrence sémantique via les signes « trajet », « Galilée » et « rapprochés » en P1 « rebrousser » et « chemin » en P2 ; « entrée », « Haïfa » et « rue » en P3 ; « entrée », « nord » et ville en P5. Ce qui donne l'impression d'une étroite connexité entre les unités textuelles de base du moment où celles-ci connaissent un liage d'ordre sémantique qui ne saurait se résumer à la création ou à la mise en place des isotopies. Vraisemblablement d'autres facteurs compositionnels figurant dans l'empaquetage des propositions-énoncés entrent en vigueur si nous nous intéressons de plus près à la composante discursive de ce second roman maaloufien.

III.2.2.4. Discours, implicite et non-dit

Nous désignons ici les rapports relevant des non-dits qui arborent le corps du discours. A travers les deux procédés introduits lors de la formulation du postulat théorique qui sont les sous-entendus et les présupposés, nous voulons revenir sur le volet implicite du discours maaloufien qui est grandement révélateur.

Le discours littéraire répond aux exigences de la norme et du genre étant donné qu'il se meut tout au long du processus visant à ancrer ce dernier au cœur de l'imaginaire littéraire. Fruit d'une association d'images et d'une représentation de la parole qui verrait un contenu sémantique éludé, les deux procédés opérant par inférence ou par déduction font tous deux partie de l'acte d'énonciation.

A l'intérieur de la composante discursive des *Echelles du Levant* (1996), plusieurs suites de propositions-énoncés sont porteuses d'un contenu voilé à même la composante linguistique. La concrétisation d'une telle hypothèse et son affirmation passent forcément par la prise en charge d'un extrait qui comporterait une telle pratique discursive. Nous verrons ainsi cela à travers l'enchaînement des propositions-énoncés qui suit :

P1 Je ne l'avais jamais rencontré jusque-là, ni entendu son nom. **P2** J'avais seulement vu une image de lui dans un livre, des années plus tôt. **P3** Ce n'était pas un homme illustre. **P4** Enfin si, en un sens il l'était, puisqu'il avait sa photo dans mon manuel d'histoire. **P5** Mais il ne s'agissait pas du portrait d'un grand personnage avec son nom inscrit dessous. **P6** La photo montrait une foule rassemblée sur un quai, à l'arrière-plan un paquebot qui emplissait l'horizon, sauf pour un carré de ciel ; la légende disait que pendant la Seconde Guerre, quelques hommes du Vieux Pays étaient allés se battre en Europe, dans les rangs de la Résistance, et qu'à leur retour, ils avaient été accueillis en héros. (Maalouf, 1996, p. 10)

A priori, c'est au niveau de la P1 que nous sommes projetés d'emblée dans un présupposé matérialisé à même la structure linguistique par une opération de pronominalisation. Le « l' » pronom personnel et le « son » possessif démontrent qu'il s'agit d'une personne dont on ignore le nom du moins à ce moment-ci de la trame. D'autres informations seront ajoutées en P2 et P3 permettant d'éclairer le lecteur tout en diminuant l'effet de ce procédé sémantique. Toutefois, c'est au cœur de la P6 que l'énonciateur met en relief le jeu sémantique en optant pour une seconde stratégie d'inférence pragmatique.

Désireux de transmettre un contenu informationnel d'une importance notable sans l'assortir d'un ensemble de faits ou de productions verbales, l'énonciateur revient sur l'un des faits marquants de la seconde guerre mondiale. En parcourant l'Histoire, tout lecteur fera en sorte de contextualiser l'allusion dont il est question ici. Nous même, avons dû remonter le fil du temps afin d'appréhender ce contenu sémantique insinué par la dernière proposition-énoncé.

A l'issue de la première guerre mondiale, le Mont Liban ainsi que ses périphéries ont été placés sous protection française suite aux accords secrets de Sykes-Picot. Le partage du Proche-Orient entre Français et Anglais prévoyant entre autres le découpage de la zone comprise entre la mer Noire, la mer Méditerranée, la mer Rouge, l'océan Indien et la mer Caspienne fera couler beaucoup d'encre. L'invasion du Levant qui était alors sous le gouvernement Vichy par les Britanniques en 1941 allait engendrer une bataille féroce sur les terres orientales. La lutte contre l'Allemagne Nazie s'étendait par ailleurs sur le sol français. Face à la Wehrmacht, les révolutionnaires et l'armée française libre décident d'intégrer au sein de leurs rangs des Musulmans venus d'ailleurs. Une poignée d'hommes du Vieux-pays rejoignent ainsi le camp de la résistance.

L'énonciateur ne livre pas explicitement l'enjeu de la guerre franco-britannique ni les événements relatifs à la débâcle de l'armée française face aux Allemands. Le rôle du Levant qui était au cœur du conflit entre les Alliés et l'Axe ne figure pas à même le discours posé. Toutefois, c'est la contextualisation de cette suite de propositions-énoncés qui libère le contenu sémantique occulté par la structure linguistique.

L'extrait prendrait par ailleurs tout son sens s'il se traduit en un sous-entendu communément adopté qui voudrait que la formulation suivante : la France a vu des hommes d'Orient entrer dans les rangs des rétracteurs du régime de Vichy. Etant sous protectorat français, le Mont-Liban offrait certaines facilités pour ces citoyens désireux d'aller poursuivre leurs études en France.

Pour en revenir aux non-dits qui arborent le discours maaloufien, nous sommes absolument convaincus que le narrateur premier omettra de mentionner du moins l'intégralité des faits, ou des événements mais aussi certaines vérités historiques qui demeurent pour le moins obscurs étant rangées au fond d'un tiroir à jamais en attendant qu'elles soient rétablies. Le conflit israélo-palestinien est d'ailleurs tacitement introduit si nous nous référons au discours énoncé qui suit :

P1 Au lendemain de la défaite du nazisme, deux peuples détestés par Hitler se dressent l'un contre l'autre, en arrivent à s'entre-tuer, chacun étant persuadé d'être parfaitement dans son droit et unique victime d'une injustice. **P2** Les Juifs parce qu'ils venaient de subir ce qu'un peuple peut connaître de pire, une tentative d'anéantissement, et qu'ils étaient déterminés à tout mettre en œuvre pour qu'une telle chose ne se reproduise plus jamais ; les Arabes parce que la réparation du mal, en quelque sorte, se faisait à leurs dépens, alors qu'ils n'étaient pour rien dans le crime perpétré en Europe. (Maalouf, 1996, p. 134)

Partageant les idéaux ainsi que les prises de position de sa compagne, le narrateur second (Ossyane) n'hésite pas à afficher clairement son penchant révolutionnaire et c'est peut être l'une des raisons qui l'amena à choisir les camps de la résistance en France. La rencontre entre un Musulman, digne héritier d'une famille turque régente déchue et une Juive autrichienne déportée durant la guerre servira de fief pour un énonciateur qui pose un regard critique sur la guerre israélo-palestinienne.

D'une part, c'est au cœur du récit que nous décelons les traces de cette dissension ethnique et religieuse. Le fait est par exemple qu'Ossyane ne puisse pas rejoindre Clara à Haïfa à cause de la guerre n'en est que le début. D'autre part, c'est à travers les non-dits qui sont une composante sémantique inhérente au discours maaloufien que le contenu informationnel hermétique remonterait à la surface.

Si nous mettons sous la loupe la proposition-énoncé (P1), l'énonciateur fait allusion aux « deux peuples détestés par Hitler ». L'on distingue clairement un sous-entendu qui voudrait qu'une action ait été menée préalablement par le dirigeant allemand. Ce qui d'ailleurs lui octroya son statut historique de raciste ou de fasciste. Le terme désigne ici l'idéologie suivant laquelle il y'aurait plusieurs races ; les unes dites supérieures, les autres qualifiées d'inférieures. Dans ce contexte, les Arabes et les Juifs étaient tous deux considérés comme de la mauvaise graine, des sous-fifres qu'il fallait impérativement éliminer. Le présupposé prend ainsi effet au cœur de l'énoncé en question.

L'empaquetage des propositions-énoncés du présent discours révèle par ailleurs que l'implicite est un artifice que le narrateur dresse au cœur de la composante discursive afin de créer une certaine symbolique. En P2, nous remarquerons que le syntagme nominal « une tentative d'anéantissement » renvoie à la Shoah, soit le génocide juif survenu pendant la seconde guerre mondiale. Par extension, le lecteur s'achemine vers un second épisode historique à savoir celui des camps de concentration. Le narrateur ne s'aventure vraisemblablement pas d'un point de vue sémantique puisque il ne livre pas de contenu informationnel explicite. Il insinue certes que de graves actes ont été commis en Europe dominée alors par l'idéologie nazie sans pour autant mentionner les faits, le déroulement ni l'espace-temps de ces mêmes épisodes historiques.

Toute œuvre littéraire plébiscitée par le lectorat ainsi que par la critique ne tient forcément pas qu'à la langue en usage ou à la justesse du vers d'un point de vue linguistique ; ni à l'organisation des faits et des événements du côté de la narrativité ;

encore moins à l'esthétique du genre auquel elle est assujettie. Une roman car c'est là notre objet d'étude ; est aussi considéré comme un coup de maître si nous y découvrons cette subtilité et cette finesse qui font que l'instance d'énonciation qui est à l'origine du discours romanesque joue sur le pouvoir évocateur du produit de l'énonciation.

En somme, plonger au cœur du discours maaloufien à travers les discours préalablement soulevés dans *Les Echelles du Levant* (1996) donnerait lieu à un parcours sémantique ponctué par un ensemble de présuppositions et de sous-entendus qu'il faudrait tirer à la surface afin d'appréhender pleinement la composante discursive. Ainsi, les deux grands thèmes développés dans l'œuvre en question en l'occurrence : la seconde guerre mondiale et le conflit israélo-palestinien connaissent une récurrence assez palpable mais qui requiert une certaine habileté pour cerner ce tout sémantique.

Les références à certaines idées communément reçues, à des événements historiques, à des lieux ou à des personnes plus précisément (Hitler dans le second discours) font bel et bien partie du contenu informationnel implicite. Nous sommes dès lors convaincus que le discours maaloufien tranche avec la pratique du discours romanesque à connotation historique habituel. Rien n'est pour acquis à première vue, le contenu sémantique est opaque même au niveau de la présupposition qui est un type d'inférence pragmatique élémentaire ou du sous-entendu qui par contre est plus accessible que son vis-à-vis.

III.2.2.5. La spatio-temporalité au niveau du plan du texte

Passé l'étude du volet sémantique à travers les deux grandes opérations qui prennent en charge le contenu informationnel du discours maaloufien, nous nous intéresserons dès à présent à l'organisation spatio-temporelle de la composante discursive qui comme nous venons de le voir est caractérisée par un degré de complexité croissant. Aborder l'espace-temps reviendrait à prendre en considération des discours énoncés du point de vue des marqueurs textuels de temps et de lieu mais pas que. A priori, si nous nous référons à l'étude du premier roman qui a fait l'objet de notre étude pour le courant chapitre ; l'identification de ces embrayeurs nécessite un travail de fond afin de cerner l'emploi de ces composantes textuelles posées à même le discours maaloufien.

Le plan du texte est bordé par un ensemble d'organiseurs qui agencent les portions de la représentation discursive sur l'axe spatio-temporel d'une part ; et d'autre part, structurent la progression du texte. Nous pouvons bien évidemment aborder les autres

marqueurs ou organisateurs textuels à l'instar des organisateurs énumératifs, des simples additifs ou encore les organisateurs marquant : l'illustration ou le changement de topicalisation. Mais étant donné que le discours se limite à un emploi non-exhaustif des organisateurs textuels (du moins pour ce roman) et par extension à une typologie textuelle qui n'accueille pas d'organismes énumératifs ou d'exemplification qui sont plus du ressort de l'argumentation que de la narration ; nous sommes donc amenés à étudier les embrayeurs spatio-temporels que le reste des composantes textuelles citées à l'instant.

Dès lors, passons à l'étude de cet élément qui agence l'emballage des unités textuelles de base, à savoirs l'enchaînement des propositions-énoncés à l'aide d'un ensemble de discours tirés de l'œuvre objet d'étude :

P1 A présent, le dieu était là. **P2** Devant moi, à Paris, debout dans le métro, agrippé à un pilier métallique, inconnu cerné par une foule d'inconnus. **P3** Mais toujours ce regard ébloui, ces traits lisses de vieil enfant, cette tête aux cheveux clairs, aujourd'hui blancs, hier peut-être blonds. **P4** Et toujours ce cou tendu sur le côté, comment ne pas le reconnaître. **P5** Quand il descendit à la station Volontaires, je lui emboîtai le pas. J'allais à un rendez-vous, ce jour-là, mais j'avais fait mon choix : la personne que je devais voir, je pourrais toujours le rappeler en fin d'après midi, où le lendemain. (Maalouf, 1996, p. 11)

La suite de propositions-énoncés que nous venons d'insérer est articulée par un ensemble d'embrayeurs. Nous identifierons donc les organisateurs textuels de temps « à présent » en P1, « aujourd'hui » en P3, « quand », « ce jour-là », « fin d'après midi » et « lendemain » en P5. Pour ce qui est des organisateurs textuels de lieu, nous relèverons « devant », « dans », « à » en P2 ; « sur le côté », en P4 et « à » en P5. D'autres extraits plus axés sur les embrayeurs servant à quadriller l'espace ou le lieu permettent de mieux voir l'impact de ces unités textuelles sur le discours :

La chambre, au troisième étage, avait une grande fenêtre qui donnait, à gauche, sur les bâtiments du port, à droite sur la ligne de côte et l'étendue marine. (Maalouf, 1996, p. 147)

Nous remarquerons que l'enchaînement des unités textuelles est ici assuré par l'emploi des embrayeurs spatiaux tels que : « au » suivi du syntagme nominal « troisième étage » ; ou encore les locutions adverbiales « à gauche » et « à droite » avec la présence vers la fin de l'énoncé de la préposition « sur ».

Un discours énoncé par Ossyane semble avoir pour socle ces organisateurs qui à priori vont de paire avec le processus de description :

P1 Je suis revenu au salon, m'asseoir à côté de mon père. **P2** Les gens qui étaient arrivés en mon absence, et qui avaient pris place tout autour de la pièce, s'approchaient de moi, les uns après les autres, pour m'embrasser, échanger quelques propos de circonstance. **P3** J'essayais d'être aimable avec chacun, tout en ayant la tête ailleurs. (Maalouf, 1996, p. 130)

Il appert que les unités linguistiques « au » et « à côté » en P1 ; « autour » en P2 renvoient à un espace défini. Ceci permet non seulement de créer un imaginaire spatial chez le lecteur mais situe l'action romanesque à travers un discours dominé par la description. Nous affirmons dès lors que c'est au niveau des séquences descriptives que nous arrivons à identifier un ensemble d'organiseurs qui régissent l'empaquetage des propositions-énoncés, bien avant qu'elles ne soient prises en charge au sein d'un troisième niveau d'analyse. Pour rappel, celui-ci consiste à établir à l'exactitude les modèles de séquences prototypiques qui articulent la mise en discours au cœur de ce second roman maaloufien. Ceci à travers les deux notions que nous avons eu à introduire préliminairement au sein du volet théorique à savoir, les concepts de période et de séquence.

III.2.3. Le troisième niveau d'analyse : la structuration séquentielle

Jean Michel Adam décrit ces deux éléments et affirme que si les périodes sont « des unités qui entrent directement dans la composition des parties d'un plan de texte » (Adam, 2011, p.161) ; les séquences s'apparenteraient à « des unités textuelles complexes, composées d'un nombre limité de paquets de propositions-énoncés : les macro-propositions » (Adam, 2011, p. 161).

L'approche qui est la nôtre privilégie une analyse ayant pour objet d'étude des énoncés assez vastes comparés à ceux traités par Jean Michel Adam lors de l'élaboration de sa réflexion théorique.

Le roman à la différence de la poésie ou du simple article journalistique ou encore d'une élocution politique ou autre n'est pas propice à ce type d'approche. C'est à partir des macro-propositions articulant la structure séquentielle que nous essayerons donc de mettre en exergue un nombre conséquent de séquences prototypiques.

Ceci nous ramène à penser que la généricité qui est une « mise en relation d'un texte avec des catégories génériques ouvertes » soit un texte qui « est mis à la production comme à la réception-interprétation, en relation à un ou plusieurs genres » (Baroni,

2009, p. 2) est intimement liée à la présente étude en raison de la nature des séquences que nous aurons à traiter. Ce qui nous laisserait entrevoir une approche qui associerait la notion du genre aux deux concepts caractérisant le troisième niveau d'analyse.

Le roman est considéré dans le cadre de notre analyse comme étant vecteur d'un nombre de séquences typées. Nous abordons dès lors l'analyse du discours littéraire au cœur de cette deuxième œuvre maaloufienne en partant de ce point de vue là. Il s'agira en effet de mettre sous le feu des projecteurs l'agencement des séquences, leur combinaison ainsi que l'identification d'une dominante qui verrait l'un des types de texte alloué à la composante discursive. Passé le second degré d'analyse qui est le propre de l'empaquetage des propositions-énoncés, nous voici donc projeter dans un troisième niveau où ces mêmes paquets de propositions constituant un tout susceptible de donner lieu à un enchaînement séquentiel prime sur le volet analytique.

Le roman objet d'étude *Les Echelles du Levant* (1996) répond aux normes de la mise en récit à l'aune d'une mise en discours assujettie à une structure séquentielle si ce n'est à des structures séquentielles. Ayant comme structure séquentielle primaire le modèle narratif, le discours maaloufien au sein du présent roman dispose d'une armature composée de macro-propositions étroitement liée au déroulement de la trame. Se pencher en faveur de la théorie de séquentialité reviendrait à prendre en considération la réflexion adamienne qui postule pour en revenir à la structure séquentielle narrative ces cinq propositions narratives majeures : la situation initiale (orientation), le nœud (déclencheur), la ré-action (évaluation), le dénouement (résolution) et enfin la situation finale.

Nous entamerons dès lors cette dernière phase ou plutôt l'analyse de ce troisième niveau par l'identification de la séquence narrative enchâssante afin de baliser le récit ainsi que la séquence qui le régit.

III.2.3.1. La séquence narrative enchâssante

La nature de la mise en discours dans *Les Echelles du Levant* (1996) fait que le récit soit une suite d'actions et d'événements qui sont portés dans la conception séquentielle du discours par la séquence du type narrative. Ayant cinq macro-propositions de base qui sont en lien direct avec les moments clés de la trame situés entre la situation initiale et la situation finale, la dite séquence est bel et bien l'élément phare qui articule ce troisième niveau d'analyse. A première vue, la première proposition narrative met en jeu

l'orientation de la fiction. Le tout début de la trame est là, mis à la disposition du lecteur à travers une suite de propositions-énoncés donnant lieu au début de la séquence enchâssante :

[P1] C'est à Paris que je l'ai croisé, pur hasard, dans une rame de métro, en juin 1976. Je me souviens d'avoir murmuré : « C'est lui ! » [é1]. [P2] Il m'avait fallu quelques secondes à peine pour le reconnaître [é2]. [P3] Je ne l'avais jamais rencontré jusque-là, ni entendu son nom [é3]. [P4] J'avais seulement vu une image de lui dans un livre, des années plus tôt [é4]. (Maalouf, 1996, p. 9)

III.2.3.2. La situation initiale

Le narrateur premier revient sur sa toute première rencontre avec Ossyane, le révolutionnaire dans la capitale française. Nous sommes enclins à dire que ce fragment marque le début de la mise en récit. Non pas celui d'Ossyane mais les faits articulant la rencontre ainsi que les échanges des deux narrateurs qui se soldent d'ailleurs par un heureux évènement. Le narrateur premier revient d'ailleurs sur le propre de son récit et affirme à l'aube du roman :

Cette histoire ne m'appartient pas, elle raconte la vie d'un autre. Avec ses propres mots, que j'ai seulement agencés quand ils m'ont paru manquer de clarté ou de cohérence. Avec ses propres vérités, qui valent ce que valent toutes les vérités. (Maalouf, 1996, p. 9)

Si nous sommes tant soit peu attentifs à l'extrait du haut, nous aurons plus de chance de cerner la dimension narrative du discours. D'après les éléments livrés ici par les organisateurs textuels, la trame se déroule à Paris en plein milieu des années 1970. Un narrateur premier vient à la rencontre d'un personnage qui devient à son tour un narrateur second ; effectuant ainsi une mise en discours parallèlement à celle de l'instance d'énonciation primaire. C'est en P1 que le lecteur identifie ces indications qui permettent de situer le discours de l'énonciateur dans un contexte temporel ou spatial. En somme, le récit se met en branle à travers une situation initiale qui présente les faits qui ont déclenché la mise en discours.

Nous remarquons par ailleurs que l'enchaînement des propositions-énoncés ne permet pas de situer la séquence enchâssante qui est bien plus prépondérante que l'extrait inséré. Il faudrait parcourir l'ensemble de l'œuvre afin d'identifier celle-ci étant donné qu'elle est fondée sur un ensemble de propositions-énoncés dont l'attrait commun est la constance du récit. Nous étayons ce dernier point à la lumière des principaux moments (m) dont parlait Adam à savoir : « avant le procès (m1), le début du procès (m2), le

cours du procès (m3), la fin du procès (m4) et enfin après le procès (m5) » (Adam, 2011, p. 178).

Il est vrai que cela peut prêter à confusion dans la mesure où les modalités théoriques postulées par Jean Michel Adam dans le cadre du troisième niveau d'analyse sont fondées sur l'enchaînement des propositions-énoncés. A croire que le linguiste hésitait à prendre en charge les macro-propositions qui sont une unité textuelle bien plus prépondérante que l'unité textuelle de base étant donné qu'il s'était résigné à décrire la séquence narrative uniquement par le biais de l'empaquetage phrastique. C'est de là qu'est d'ailleurs venue l'idée d'un possible parcours narratif qui aurait pour support textuel non pas un énoncé relativement court mais bel et bien un objet d'étude dans le volume et la matérialité sont propices à l'exploration de nouveaux procédés d'analyse.

III.2.3.3. Le nœud (l'élément déclencheur)

Toujours dans la continuité d'une approche textuelle du discours, nous nous sommes attelés durant la première et la seconde analyse, qui est en cours, à mettre en valeur la composante discursive tout au long des deux œuvres traitées. En somme, pour en revenir à l'étude séquentielle suite à cette brève mise au point qui s'imposait, nous dirons que l'extrait préalablement inséré constitue le porte-drapeau de la séquence enchâssante qui tout en accueillant en son sein un nombre considérable de séquences de différents types s'articule sur des moments que nous tâcherons d'illustrer. A commencer par le fragment discursif qui suit renvoyant à l'élément modificateur ou déclencheur de la dite séquence :

[P1] Il serait fastidieux de dire comment j'ai obtenu son accord **[é1]**. **[P2]** Fastidieux et trompeur, car aujourd'hui je sais que s'il a bien voulu se prêter au jeu, ce fut pour une raison qui n'a rien à voir avec mes arguments ou mes habiletés **[é2]**. (Maalouf, 1996, p. 19)

Le récit ne pouvait débiter sans ce second moment posé ici par l'enchaînement de deux propositions-énoncés. Ainsi le narrateur premier effectue un passage d'une situation de départ anodine vers une concrétisation du souhait qui était le sien, en l'occurrence l'entretien qu'il prévoyait de mener avec Ossyane. Il revient d'ailleurs sur l'idée en question dans le fragment discursif que voici :

A quel moment précis ai-je eu l'idée de lui faire raconter sa vie, tout entière d'un bout à l'autre ? Dès nos premiers échanges, me semble-t-il. (Maalouf, 1996, p. 18)

Ce qui nous amènerait à penser que le fait de convaincre son interlocuteur du bien fondé d'un tel échange (raconter sa vie à un autre) et le pousser à le faire serait vraisemblablement un élément déclencheur de la séquence enchâssante qui rappelons-le répond aux exigences narratives du narrateur premier. La séquence s'ouvre donc sur la rencontre des deux énonciateurs du récit :

[P1] C'est à Paris que je l'ai croisé, pur hasard, dans une rame de métro, en juin 1976. Je me souviens d'avoir murmuré : « C'est lui ! » [é1]. (Maalouf, 1996, p. 9)

III.2.3.4. La ré-action (évaluation)

Puis prend un détour majeur qui est l'accord passé entre le narrateur premier et Ossyane « Il serait fastidieux de dire comment j'ai obtenu son accord [é1] » dont il faudra tenir les conséquences pour la suite de la mise en récit qui dispose d'un ensemble d'énoncés qui renvoie à l'évolution de la trame. Il y'a donc là une ré-action, une suite d'évènement qui sous l'impulsion de l'élément déclencheur prend effet au sein de la composante textuelle à travers le discours énoncé par l'instance d'énonciation primaire.

Le troisième moment qui s'apparente relativement au cours du récit (m3) est posé à même le récit via un tout premier fragment :

D'après mes notes, je l'avais rencontré un mercredi. Le lendemain matin, dès neuf heures, nous étions dans sa chambre d'hôtel, étroite mais haute de plafond, sur les murs une étoffe couleur d'herbe semée de marguerites plates ; étrange gazon vertical... Il m'invita à m'asseoir sur l'unique fauteuil, préférant quant à lui arpenter la pièce. (Maalouf, 1996, p. 23)

L'énonciateur après avoir obtenu l'accord d'Ossyane rencontre ce dernier et entame son interview. Quelques détails permettent d'avoir une vue générale sur le déroulement des évènements du moins à leur début. Citons, la datation, le lieu de la rencontre ainsi que la disposition intérieur ou l'aménagement de la chambre d'hôtel. Toutefois, peu d'éléments susceptibles de donner une profondeur à la trame sont mis à la disposition du lecteur (du moins dans ce premier fragment). Nous partons à la recherche de ces énoncés qui semblent plus versés dans la composition médiane du récit à l'instar de ce second fragment :

Notre première séance avait duré cinq bonnes heures. Parfois sur le mode de la conversation, un véritable échange même si j'ai rarement consigné mes questions ; mais le plus souvent il dictait, je ne faisais que transcrire un texte déjà rédigé dans sa tête. (Maalouf, 1996, p. 68)

Les informations fournies ici donnent un aperçu sur le déroulement de l'une des entrevues menées par l'énonciateur premier. Ainsi, nous remarquons des indications temporelles et spatiales qui nous invitent à entrer au cœur du roman. Sans vraiment apporter un élan à la trame, ce fragment est grandement révélateur d'un point de vue narratif. Nous sommes en effet enclins à dire que l'extrait ci-dessus marque le début du troisième moment de la séquence enchâssante qui comme nous l'avons formulé préalablement est fractionnée tout au long de la composante discursive.

Par ailleurs, d'autres extraits que nous attribuerons à la phase narrative en question peuvent faire ici l'objet d'une analyse concrète. Nous en choisirons les plus notoires, ceux qui sont à même d'avoir une incidence sur le cours de l'histoire.

Nous tenons toutefois et ce bien avant d'avancer ces fragments discursifs relatifs au troisième moment (m3)⁶³ à clarifier le développement de l'intrigue qui repose sur une stratégie discursive et textuelle à la fois bien distincte.

Il faudrait dire que le roman est morcelé en huit parties (chapitres) qui s'étalent sur une durée fictive de quatre jours. De jeudi matin à dimanche soir, l'énonciateur consigne sur son journal les moindres faits et gestes de son interlocuteur, ses répliques, ses pensées, son vécu, ses expériences, son parcours académique et professionnel, ses déboires en France. Il met en scène ses années de lutte dans les rangs des révolutionnaires à l'aube de la seconde guerre mondiale.

L'énonciateur y inclut les amours d'Ossyane et ses noces avec Clara Emden, une jeune juive rencontrée dans les réseaux de la résistance française. Toutefois, les prises de parole du narrateur premier n'accélèrent par le rythme de la narration à l'inverse de l'énonciation d'Ossyane. Néanmoins, la phase évolutive de la séquence dite de ré-action est tout à fait visible au sein d'un troisième fragment que nous incorporant à l'instant :

[P1] Bien avant que nous nous fûmes quittés [é1], en relisant un jour mes notes [é2], l'envie me prit de regarder les choses de plus près [é3]. **[P2]** Je partis dans le midi de la France [é1], à la recherche de celles et ceux qui avaient vécu cette époque trouble, ses maquis, ses rafles, ses chuchotements, ses réseaux [é2]. **[P3]** Au bout d'un mois d'étonnantes rencontres, d'interrogations naïves et de recoupements, j'avais acquis la conviction qu'il y'avait bien eu, dans certains milieux, une légende liée au nom de « Bakou » [é1], et que le rôle de ce dernier de la Résistance n'avait pas été, tout au long, celui de simple « courrier » [é2]... (Maalouf, 1996, p. 113)

⁶³Revoir la figure 35 explicitant la structure de la séquence narrative.

Cette simple séquence narrative que nous mettons en relation avec la séquence enchâssante est elle-même un modèle en soi. En effet, suivant les données recueillies ici, il appert que celle-ci dispose des cinq moments narratifs que nous abordions auparavant. Nous remarquons en outre qu'à l'intérieur même de la séquence enchâssante, d'autres séquences de types narratifs entrent en vigueur à l'instar de celle que nous venons d'insérer. Relevons en P1, la situation initiale (orientation), en P1, é2 le nœud ou l'élément déclencheur ou modificateur, en P3, la réaction ou l'évaluation ainsi que le dénouement (résolution). L'absence de la situation finale (dernière composante de noyau du procès⁶⁴) qui nous renvoie à la proposition narrative Pn5 (m5) n'a pas d'incidence sur l'ossature de la séquence étant donné que la Pn4 (m4) donne un aperçu sur la chute du mouvement narratif et séquentiel.

III.2.3.5. Le dénouement (la résolution)

Plus loin toujours au cœur des *Echelles du Levant* (1996) un fragment tout autre semble revêtir les préceptes du dénouement (résolution) soit de la proposition narrative précédant la clausule séquentielle. A vrai dire la Pn4 (m4) annonce la résolution de l'intrigue et amène le ou les personnages (énonciateurs) à un état final. Dans le roman objet d'étude, le dénouement à l'instar des autres moments étudiés n'est pas du ressort de la proposition-énoncé en tant qu'unité textuelle éparse. Elle découle d'un parcours de sens engendré par l'empaquetage des propositions-énoncés au niveau sémantique.

Toutefois, toute séquence obéit à un principe de base cher à Jean Michel Adam qui nous renvoie à la conception canonique de la séquence narrative. Celui du morcellement de la séquence en une suite de propositions-énoncés partant du principe du schéma narratif qui est le propre des théories de la narrativité. Nous ne cachons pas notre désir de développer ce postulat théorique en partant du principe d'effusion⁶⁵. Ainsi, le schéma narratif ne se limite pas qu'à l'empaquetage des propositions-énoncés et va au-delà de l'organisation qui régit l'enchaînement de ces unités textuelles de base. C'est au niveau de l'œuvre qu'il faudrait envisager le discours en tant qu'une organisation qui serait en analogie avec le schéma narratif.

⁶⁴ La figure 35 relative à la disposition de la séquence narrative.

⁶⁵ Le terme désigne : le fait de répandre un liquide. Dans le contexte inhérent à l'étude en cours, le sens d'effusion prend effet dès lors que nous considérons la structure d'une séquence dans deux plans distincts : au niveau de deux grands types de regroupements (période et séquence) et au niveau de l'organisation du discours.

La présente réflexion est en accord avec le quatrième moment auquel nous faisons allusion précédemment et que nous choisirons d'insérer à l'instant :

P1 Nous nous sommes quittés à l'aube. **P2** Une poignée de main, chaleureuse, reconnaissante, de part et d'autre, mais sans idée de se revoir. **P3** Et sans cette question à laquelle je me serai attendu : qu'avais-je l'intention de faire de ces notes que j'avais accumulées, six calepins à l'écriture hâtive. **P4** J'aurais répondu que je n'en savais rien encore comment aurais-je deviné que histoire allait dormir vingt ans dans une chemise ? **P5** Mais il n'a rien demandé. **P6** Il avait pris, je crois, l'habitude de verser sa vie sur sa route sans jamais s'arrêter pour la ramasser. (Maalouf, 1996, p. 251)

Avant de clore la séquence enchâssante, le narrateur met un terme au récit d'Ossyane et le signale en P1. Il quitte donc son compagnon sur une poignée de main, la dernière, si nous nous référons au contenu informationnel en P2. Un fragment survenant juste après celui-ci donne plus de précision sur ce dénouement et permet au lecteur de se situer par rapport aux différents moments narratifs.

A présent, il souhaitait que je le laisse. J'ai quitté sa chambre d'hôtel. (Maalouf, 1996, p. 251)

III.2.3.6. La situation finale

Il ne reste plus qu'à soulever la situation finale que nous identifierons à même l'énoncé qui suit :

En m'engageant sur le pont au Change, je jette un coup d'œil à l'homme, qui est toujours immobile, et un autre coup d'œil à ma montre. Midi neuf. Je presse le pas. Arrivé au milieu du pont, je m'immobilise. Je retiens mon souffle. Une felle est devant lui. Menue, les cheveux gris, une robe sévère mais le visage rieur et les yeux déjà clos. Lui à toujours la tête baissée, et le dos appuyé sur la frise, il ne l'a pas vue. Elle s'approche. Murmure quelques mots, je suppose. Car Ossyane relève la tête. Ses deux bras s'élèvent aussi, lentement, comme les ailes d'un oiseau qui se serait longtemps déshabitué de voler. Ils sont maintenant l'un contre l'autre, collés. Ils secouent leurs têtes de la même manière, à l'unisson, comme pour faire honte au destin qui les a séparés. (Maalouf, 1996, p. 254)

Le narrateur clôt à priori la séquence enchâssante par une action finale qu'il énonçait vers la fin de l'œuvre. Il met ainsi fin à un parcours narratif qui s'inscrit dans l'empaquetage des propositions-énoncés puis au niveau de la séquence enchâssante. Celle-ci est empli d'ailleurs de séquences narratives énoncées par le second narrateur du récit qui s'agencent et se combinent avec d'autres séquences du type descriptif et dialogal comme nous le verrons présentement :

P1 Je quittai Ossyane à cette minute-là. **P2** Sous un prétexte quelconque – un rendez-vous que je n'avais pu annuler... **P3** Je sentais que je devais m'éclipser. **P4** Le laisser seul avec cette image remontée à la surface de ses yeux. **P5** Le laisser prolonger l'instant, réentendre les mots, revoir encore et encore le visage de la femme aimé. **P6** La suite viendrait bien assez vite. **P7** Il m'ouvrit la porte avec gratitude et fit même quelques pas avec moi jusqu'à l'ascenseur sur l'étroit tapis jaune et poussière du couloir. **P8** A mon retour, en fin d'après-midi, sa joie n'était pas encore éteinte. **P9** Et s'il me demanda : « Où en étais-je, ce matin ? » **é1**, ce n'était pas parce qu'il avait perdu le fil **é2**, mais seulement, je crois, pour m'entendre répliquer : - Elle venait de dire : « Oui ! » **é3**. **P10** J'avais alors décapuchonné mon stylo **é1**, et ouvert un calepin neuf **é2**, comme je l'avais fait au début des trois séances précédentes **é3**. **P11** J'avais écrit « Vendredi soir » sur la première page, avant de la tourner. **P12** Cependant que l'homme semblait encore chercher ses mots. **P13** Pourrais-je vous demander de ne pas recommencer à écrire tout de suite ? **P14** Je refermai le stylo. J'attendis. **P15** J'attendis. **P16** Sa voix me parvint alors, comme lointaine. (Maalouf, 1996, p. 145)

La séquence narrative qui débute par une situation initiale située en Pn1 «Je quittai Ossyane à cette minute-là » s'achève par une situation finale que nous identifions en P16 « Sa voix me parvint alors, comme lointaine ». Entre le début et la fin des bornes du noyau narratif, la séquence s'appuie sur l'élément déclencheur ou le nœud, puis sur la ré-action ou l'évaluation et enfin le dénouement ou résolution et la situation finale qui s'agencent respectivement au cœur de l'enchaînement des propositions-énoncés comme suit : P2 (le nœud) – [P3...P12] (évolution) - P13 (dénouement) - P14 (situation finale). A l'intérieur de cette séquence narrative, des dialogues scindent l'unité textuelle en place. Il n'y a qu'à voir les propositions-énoncés P9 (é1 et é2) et P13 pour se rendre pleinement compte de l'association séquentielle générée par les deux séquences en vigueur : narrative et dialogale.

Nous insérons à présent un schéma récapitulant le développement de la séquence narrative et son évolution afin de mieux cerner les bornes de cette séquence discursive ainsi que la stratégie mise en place par le narrateur afin d'organiser son discours :

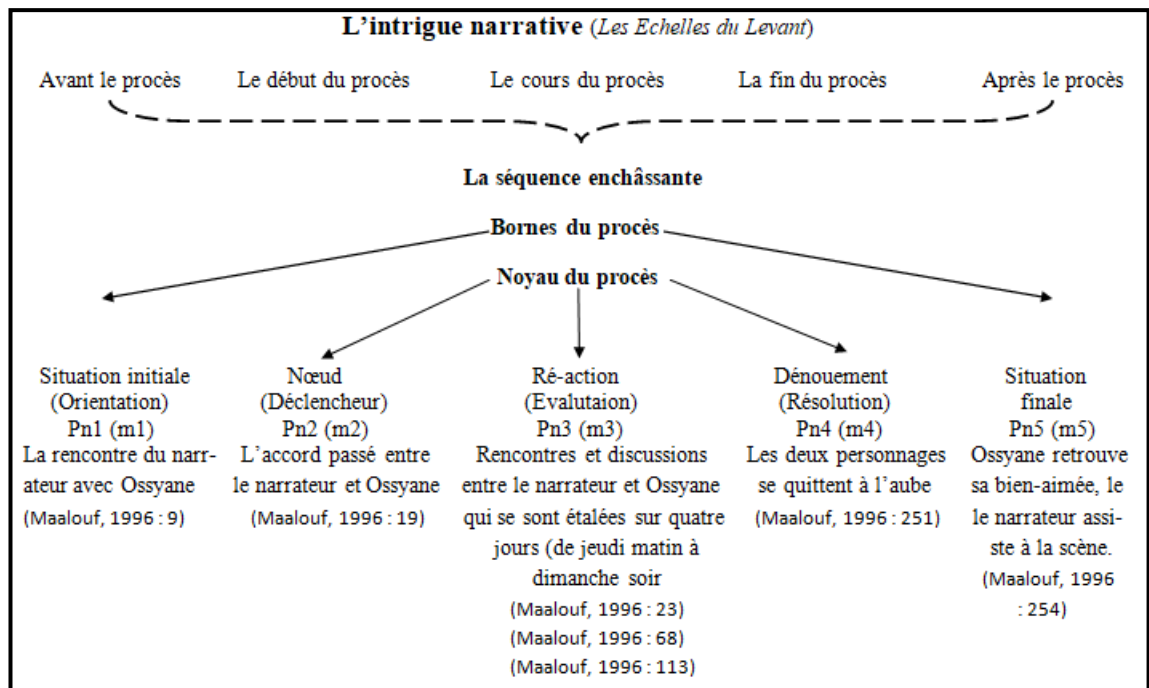


Figure 44 : la séquence narrative enchâssante dans *Les Echelles du Levant*

III.2.3.7. L'enchaînement séquentiel

De même que l'extrait en cour d'analyse, un tout autre fragment permet au lecteur de s'adonner pleinement à l'étude de la structure séquentielle du discours :

P1 En arrivant à l'adresse indiquée, je n'avais rien remarqué d'inquiétant. **P2** J'avais donc pris les escaliers. **P3** Ils étaient couverts d'un tapis rouge bordeaux sur lequel j'avais décelé des traces de boue. **P4** Rien d'anormal, puisqu'il avait plu dans la journée. **P5** J'avais pris cependant, comme je le faisais parfois, une précaution de routine. **P6** L'officier habitait au troisième étage. **P7** Je m'étais arrêté au deuxième **é1**, j'avais sorti le pli de ma serviette, pour le glisser sous le paillason **é2** ; je pouvais toujours le récupérer en dix secondes lorsque j'aurais vérifié que « la voie était libre » **é3**. **P8** En l'occurrence, elle ne l'était pas. **P9** L'homme qui m'avait ouvert portait l'habit de la Milice. **P9** Un pistolet à la main. « Est-ce que le docteur est là ? ». « Quel docteur ? ». **P10** « Le docteur Lefèvre. **P11** Je viens réparer le cardiographe. Il m'attend... ». **P12** « Il n'y a pas de docteur Lefèvre. » **P13** « Ah bon, on m'avait bien dit au numéro dix, troisième, étage. ». « Ici, c'est le huit ». **P14** « Excusez-moi, j'ai dû confondre... ». **P15** J'ai bien cru que j'allais m'en tirer. **P16** Même quand l'homme m'a demandé d'ouvrir ma sacoche. **P17** Je savais qu'elle ne contenait rien de compromettant. **P18** Il jetait un coup d'œil ensommeillé sur les prospectus, lorsqu'une voix de l'intérieur a crié « Amène-le ». (Maalouf, 1996, p. 96-97)

Basée sur l'agencement pluri-séquentiel du type hétérogène, la présente séquence connaît aussi une combinaison de séquences insérées suivant le principe de l'enchâssement. Ainsi le début de la séquence narrative que nous identifierons en P1 et que nous assimilons à la situation initiale (d'après la structure séquentielle adamienne)

s'achève en P18 avec une situation finale précédée par le noyau de la séquence qui s'étend de P2 à P17. Des dialogues jonchent le passage et relèvent donc de la séquence dialogale qui s'articule sur l'intervention de deux énonciateurs lors d'un échange qui prend pour socle la structure séquentielle dialogale soit : un échange d'ouverture et un échange de clôture (séquences phatiques) qui balisent le reste de la structure séquentielle (questions-réponses-évaluation). Il appert que la dite séquence est le propre des proposition-énoncés situées entre P9 et P14.

Un autre type de séquence est à identifier à l'intérieur du fragment en l'occurrence en P3 et P4. Nous remarquerons que les opérations relatives à la séquence descriptive à l'instar d'une re-thématisation en P3 par le biais du pronom personnel (ils) qui reprend le thème de la P2 ainsi qu'une thématisation en P4 par l'emploi du signe « pluie ». Celui-ci d'ailleurs reprend le sémantisme de la P3 ou le terme « boue » s'étend jusqu'au niveau de la P4. Nous sommes ainsi enclins à dire qu'au cœur de l'œuvre maaloufienne plusieurs combinaisons et agencements séquentiels sont ici disposées afin d'assurer une certaine hétérogénéité au discours.

Séquences	Propositions-énoncées
Séq1. Narrative (enchâssante)	Bornes (P1-P18) / Noyau (P2-P17)
Séq2. Dialogale	P9-P14
Séq3. Descriptive	P3+P4

Tableau 23 : Agencement séquentiel (séquences narrative, dialogale, descriptive) d'un fragment discursif dans *Les Echelles du Levant* (Maalouf, 1996, p. 96-97)

III.2.3.8. Mise au point

L'hétérogénéité en question est à voir non seulement au niveau du choix des structures séquentielles choisies mais aussi au sein de l'organisation de la composante discursive. Nous revenons donc vers ce qui fait l'essence du présent chapitre, à savoir les stratégies discursives déployées tout au long de l'œuvre objet d'étude que nous avons pris le soin de mettre en exergue lors de l'analyse. Arrivés à terme de celle-ci, nous ne voulons laisser de zones d'ombre qui puissent rendre difforme les résultats que nous exposerons à l'instant. Dès lors, il s'agit de fournir un récapitulatif qui tend à éclairer nos lecteurs sur les principaux points abordés durant l'étude en question.

Conclusion

Désireux de mettre sur un piédestal une délimitation organique du discours maaloufien à partir d'un ensemble de données recueillies suite à la lecture des deux romans, que nous avons choisis dans le cadre du présent chapitre, nous dûmes porter une attention particulière à l'ensemble des niveaux qui façonnent le tissu textuel du discours maaloufien. Ainsi, nous posons certaines considérations en rapport à la démarche analytique qui alimentait l'approche textuelle du discours maaloufien.

En effet, le discours maaloufien est porteur d'un ensemble de micro-unités textuelles que nous avons pu identifier au fur et à mesure de l'étude des deux romans objets d'étude. Trois niveaux d'analyse textuelle du discours furent nécessaires à l'appréhension du discours organique à savoir un premier niveau d'analyse (la proposition-énoncé), un deuxième niveau d'analyse (l'empaquetage des propositions-énoncés) et un troisième niveau d'analyse (la structuration séquentielle). Trois niveaux d'analyse textuelle du discours maaloufien qui s'articulent sur des dispositions à l'échelle énonciative (n1), puis sémantique (n2) et enfin textuelle (n3).

L'examen du premier niveau a servi de base pour la prise en compte énonciatif de l'unité textuelle minimale d'analyse se situant au sein du discours maaloufien soit la proposition-énoncé. Unité marquée par un énonciateur à la première personne palpable à travers les indices référentiels comme nous avons pu le percevoir dans *Le Périple de Baldassare* (2000) et *Les Echelles du Levant* (1996) et par des déictiques spatiotemporels qui sont l'une des composantes linguistiques clés du discours en raison du rôle dont elles jouissent pour la contextualisation de la situation d'énonciation.

Etant par ailleurs une micro-unité syntaxique et à la fois une micro-unité de sens, la proposition-énoncé dont il est question ici dispose de plusieurs modalités syntactico-sémantiques telles que les modalités intersubjectives, les modalités objectives et subjectives, ajoutons à ceux-là les adverbes et les verbes d'opinion qui témoignent de l'attitude de l'énonciateur maaloufien par rapport au contenu propositionnel de son énoncé.

L'enjeu relevait aussi de la prise en charge de la parole modélisée par la présence du discours direct lors des échanges entre les énonciateurs ou du discours indirect lorsqu'un énonciateur rapporte les propos tenus par son interlocuteur **mais** aussi par

l'inclusion des supports de perception et de pensées rapportées qui donnent à voir le point de vue de l'énonciateur sur la base d'une focalisation perceptive ou cognitive.

En situant le discours maaloufien à un premier degré d'analyse et en partant de l'étude du volet énonciatif, il appert que l'unité textuelle minimale révèle un énonciateur à la première personne qui ancre sa prise de parole dans un espace-temps défini. Un narrateur subjectif aussi puisque il revient sur son propre vécu, ce qui l'a vu ou entendu. Un narrateur qui se remet d'ailleurs en question et qui se dévoile tout en ayant à chaque fois une opinion sur lui ou sur les autres (le cas de Baldassare avec son amante ou d'Ossyane avec Clara pour ne citer que ces deux exemples).

Nous abordions en outre ce postulat lors de la prise en compte des modalités subjectives et des indicateurs de la perception et de la pensée rapportée. Un énonciateur qui focalise sa production sur des représentations de la parole en discours direct, lorsqu'il s'agit d'un échange entre lui et le reste des personnages ou bien simplement des dialogues de personnages différents. Des représentations de la parole au discours indirect généralement lorsque l'échange est anodin et qu'il ne bouscule pas la trame narrative. Un énonciateur, narrateur qui est doublement présent : d'une part dans le volet énonciatif et d'autre part au cœur de la trame narrative en tant que personnage majeur de celle-ci.

Passé l'appareil énonciatif, le discours maaloufien repose au niveau de l'enchaînement ou le liage des unités textuelles de base sur certaines opérations que nous avons pu voir tout au long de l'analyse. A vrai dire, les énoncés s'articulent sur le principe de la continuité référentielle. Les composantes linguistiques de la proposition-énoncé entretiennent ainsi des relations sémantiques à travers divers procédés tels que les reprises d'inférence, les déictiques co-textuels ou la co-référence lexicale. Le réseau anaphorique est par ailleurs fort présent au sein de la composante discursive maaloufienne. Ces rapports sémantiques évoluant à un niveau interphrastique d'un point de vue typographique sont aussi rendus possibles par un second type de liage. En effet, l'isotopie sur le plan discursif qui reprend majoritairement les thèmes du voyage, de la famille ou encore de la religion est au centre de la construction du discours maaloufien. Celle-ci nous a d'ailleurs amenés à considérer les rapports collocatifs au cœur des deux romans objets d'étude ainsi que le réseau intertextuel tissé dans les énoncés que nous avons eu à voir.

C'est d'ailleurs par le biais des procédés relevant du dit et du non-dit que nous avons eu à établir certaines déductions qui nous ont sollicités à prendre en considération la notion de l'intertexte. L'ellipse ou encore l'implicite considérés comme des figures de construction textuelle ont attribué à la composante discursive maaloufienne une teneur particulière. Ainsi, le discours maaloufien renferme des sous-entendus et fait allusion à des données informationnelles capitales pour l'appréhension du tout discursif.

Finalement, c'est au niveau des deux grands types de regroupements assurant le liage des propositions-énoncés que les similitudes font jour. Les énoncés parcourus, insérés et étudiés se prêtent plus au second type de regroupement à savoir la séquence. En effet, le discours maaloufien repose sur de nombreuses structures séquentielles que nous avons choisies de mettre en exergue afin d'appréhender la dynamique textuelle sur laquelle repose l'œuvre maaloufienne. Les résultats de recherche démontrent qu'il est question d'un mouvement séquentiel qui structure la composante discursive.

En somme, une séquence enchâssante ouvre et ferme la trame séquentielle tandis que de nombreuses combinaisons sont déployées citons : l'agencement des séquences narratives et dialogales, l'agencement des séquences narratives et descriptives sans omettre l'annexion de séquences isolées, à l'instar de la séquence narrative (pour les récits secondaires), la séquence explicative (pour distiller un contenu donné), la séquence descriptive (lorsque il s'agit d'introduire un personnage ou un lieu à titre d'exemple). Le discours maaloufien est donc au centre d'une dynamique textuelle fondée sur un nombre de procédés relevant de plusieurs niveaux d'analyse. D'abord, au niveau de la proposition-énoncé, unité textuelle de base. Ensuite, au cœur de l'empaquetage des unités textuelles de base. Enfin, au niveau de la structure séquentielle.

Pour en revenir à l'objectif qui était le notre, durant ce cinquième chapitre faisant partie de la deuxième partie du présent travail de recherche, Jean Michel Adam résume la problématique qui anime le corps de l'analyse, en affirmant que sa vision textuelle du discours revient à définir et à expliciter : « un nombre minimal d'opérations énonciatives fondamentales qui permettent de passer des notions et des schémas abstraits de la langue aux unités observées dans le texte » (Gardes , 2004, p. 6).

Partir sur de nouvelles bases de l'analyse du discours en ayant comme objet d'étude du texte, soit un ensemble d'unités de différents rangs, assemblées à même la composante

discursive et qui se prêtent à une étude visant à débroussailler les opérations majeures. Ces unités régissant le discours maaloufien semblent être en harmonie avec le postulat de Jean Michel Adam qui affirme que : « c'est sur de nouvelles bases que nous proposons de mettre aujourd'hui en relation une linguistique textuelle débarrassée de la grammaire de texte et une analyse de discours émancipée de l'analyse de discours française (ADF) » (Adam, 2011, p. 31).

Nous dirons au final que la transposition disciplinaire entre la linguistique qui s'intéresse au texte et l'analyse du discours est ainsi mieux palpable dès lors que la vision du quatrième chapitre trouve écho au sein du cinquième chapitre que nous achevons à l'instant. La notion de discours au centre de l'œuvre littéraire ne se cantonne pas uniquement au niveau linguistique ou textuel chose que nous verrons lors du sixième et dernier chapitre de cette thèse dédiée grandement à l'approche textuelle du discours maaloufien.

CHAPITRE VI. L'INTERDISCOURS
AU CŒUR DU ROMAN
MAALOUFIEN

Introduction

Le roman maaloufien disposerait d'un corridor de choix accueillant un ensemble de langues, de langages et de dialectes. A première vue, des mécanismes et des automatismes discursifs prennent en charge cette composante linguistique et la transpose en une composante discursive harmonisante pour la production linguistico-discursive du roman notamment par l'édification du principe dialogique. Un objet en somme pour l'actualisation des structures langagières dont il est question ici à la faveur de ces porteurs discursifs (ces personnages, ces voix) qui institueraient cela va sans dire cette discursivisation in situ.

Nonobstant le volet transdisciplinaire que nous avons eu à voir préliminairement et l'axiome voulant que le roman maaloufien soit une modélisation textuelle d'une dimension discursive patente, il semblerait bien que les œuvres objets d'étude présentent une hétérogénéité au niveau de la composante discursive sous-entendue au départ par l'une de nos positions hypothétiques. Celle-ci voudrait ainsi que le roman soit une écriture polyphonique et carnavalesque cautionnée par une pratique plurilinguale et plurivocale du discours romanesque qui demeure l'expression linguistique et discursive de cette pluralité probable.

A vrai dire, l'univers discursif du roman maaloufien se rapprocherait d'une esplanade où diverses voix aussi disparates les unes que les autres converseraient. Chacune d'elles disposerait à priori d'une tonalité, d'une assise linguistique et d'une armature langagière assez distincte. Des voix qui paraissent évoluer dans une réalité inhérente à un espace conflictuel en particulier ou encore dans le cadre d'un milieu et d'une condition sociale qui impliqueraient de fait certaines prédispositions et des exigences particulières. Des conditions ou des prérequis autrement dit allant d'une manière d'être ou de s'exprimer en passant par un dire concordant avec la sphère dans laquelle tout acteur, tout porteur discursif et donc tout personnage maaloufien prendrait part au vestibule. A plus forte raison, le plurilinguisme (pluralité des langues) et la plurivocalité (pluralité des voix) seraient l'une des aspirations esthètes du genre romanesque d'Amin Maalouf qui envisagerait l'univers romanesque tel un tremplin idéal pour sa mise en discours.

La mise en discours de l'ensemble des langues, langages, dialectes s'effectue donc à priori par une dialogisation au niveau de l'instance d'écriture et d'énonciation et au sein de l'espace romanesque commun aux personnages de chacune de ces œuvres que nous

avons eu à voir. Ce serait quelque part une expérience esthétique à laquelle se livrerait le romancier qui n'envisagerait qu'ainsi l'introduction de la dimension orientale et occidentale au cœur de ses œuvres avec tout ce que cela pourrait entendre : civilisations, sociétés, Histoire et religion. Un esthétisme dont l'enjeu serait pour le prosateur de mettre au diapason son discours avec l'espace inhérent à sa production et le champ immédiat dans lequel évolue son roman notamment par l'organisation de la parole autour d'un ensemble de porteurs discursifs qui évoluent tels ses sonorités qui se juxtaposent lors de l'exécution d'un mouvement mélodique polyphonique⁶⁶. Un conciliabule dont le rendu final (soit le roman en tant que création artistique) que nous désignerons dans le cadre du présent travail de recherche par « l'œuvre diapason ». Une concaténation des passions, une contenance manifeste de certaines sources informationnelles humaines, historiques, religieuses, sociales et linguistiques mais peut être aussi un chœur en harmonisation constante.

L'objectif majeur du dernier chapitre reviendrait tout compte fait à jeter les bases de l'esthétique polyphonique du roman maaloufien à partir d'une perspective bakhtinienne qui tend à cerner l'interaction plurilingue et plurivocale de ces voix qui érigent la mise en discours en l'occurrence : l'auteur, le narrateur et les personnages. Il est aussi question d'appréhender l'univers intrinsèque à l'organisation de la mise en discours et son ancrage pluridimensionnel dans un second temps à la lumière d'une vision romanesque nouvelle à la croisée de la musicologie et de la critique littéraire. Une lecture interdisciplinaire qui en appelle à des notions-clés de la musique universelle autour de la conception de « l'œuvre diapason » dont les fondements reposent sur cette jonction entre l'esthétique du roman bakhtinien et la théorie de la musique occidentale telle que nous l'envisageons pour approcher de plus près encore l'interdiscours comme stratégie d'écriture chez le romancier.

I. Éléments de base du discours maaloufien

Le cadre théorique fera en sorte d'introduire les unités de base du discours à la lumière de la réflexion bakhtinienne telle qu'elle est envisagée dans son esthétique et théorie du roman. Des composantes inhérentes à l'aspect pluriel du discours romanesque et de

⁶⁶ L'exemple du chœur et de l'harmonie des structures mélodiques dans les genres de la musique religieuse (liturgique, chant grégorien, musique sacrée, gospel) et des compositions musicales à partir du XVII (Vivaldi, Mozart, Haendel, Bach, Beethoven).

l'interdiscours restent un terrain propice à l'évolution des langues et des voix et l'écriture hybride que nous tâcherons de mettre en avant.

I.1. Les unités compositionnelles de base du discours romanesque

Le langage n'est rien en dehors de la parole si nous nous référons à l'un des postulats théoriques de Mikhaïl Bakhtine (Bakhtine, 1978, p.16). Partant de ce point de vue là, le roman, genre majeur privilégié par le penseur est une représentation matérielle de la composante linguistique et discursive. La parole à son tour n'est rien en dehors du langage, elle meurt, cesse et se fige, (Bakhtine, 1978, p. 16). Langage, parole et discours ; en voilà des concepts que nous retrouverons d'ailleurs assez souvent en parcourant *l'Esthétique et théorie du roman* (1978).

I.1.1. La poétique bakhtinienne du roman

Pour Bakhtine, la caractéristique fondamentale du discours romanesque relève d'une « exploitation consciente et systématique des structures « dialogiques » du langage, de la « plurivocalité » du mot, de la présence simultanée, dans un même énoncé, de ma voix et de celle d'autrui » (Bakhtine, 1978, p. 16). C'est dire la bipolarité soutenue ici par cette double intention, ce double langage porté par deux instances énonciatrices bien distinctes.

Le penseur à vrai dire pose par l'introduction du terme « plurivocalité » l'une des conditions sine qua non à la mise en place d'un quelconque discours romanesque. Il y aborde la place de l'autre en tant que vecteur idéologique et social (souvent personnage, héros) qui se distingue du monde linguistique, idéologique et social de l'auteur qui pourrait bien aussi communier un nombre de voix et donc de mondes, de langages, d'idéologies possibles suivant le principe de « polyphonie » emprunté à la théorie de la musique qui voudrait qu'un ensemble de mélodies se superposent harmonieusement. Toutefois, la polyphonie bakhtinienne est plus un « reflet d'un état de la société où coexistent et interagissent différentes forces sociales » (Tylkowski, 2011, p. 63) qu'un entrelacs sonore ou mélodique.

Ce qui amène le chercheur à formuler le concept de plurivocalité ou la pluralité des voix qui consiste « dans la présence dans la confrontation, dans l'entrelacement, etc., des

« voix » (de l'auteur et des personnages) dans le tout verbal de l'œuvre littéraire (dans le mot d'auteur et des personnages) » (Tylkowski, 2011, p. 59). La poétique du roman envisagée par Bakhtine repose ainsi sur une stylistique systématique et fonctionnelle qui à la base met en vigueur « des rapports qui peuvent s'instaurer, dans un même texte, un même énoncé, à la limite un même mot, entre une intention et l'intention d'autrui » (Bakhtine, 1978, p. 17).

Ce principe bipolaire du discours trouve chez Mikhaïl Bakhtine une résonnance stylistique particulière. Avant le XXe siècle, il n'y a pas eu d'approches fondées sur l'originalité stylistique du discours dans la prose littéraire. Bakhtine, en partant de ce point de vue là et s'approchant de plus près d'une stylistique du genre, présente les principaux types de ces unités compositionnelles et stylistiques, formant habituellement les diverses parties de l'ensemble romanesque. Le penseur désignait alors, la narration directe (littéraire) ; la stylisation de la narration orale (récit direct), la stylisation de la narration écrite semi-littéraire (journaux intimes, lettres), divers formes littéraires du discours d'auteur (écrits moraux, philosophiques, etc.) et enfin les discours des personnages, stylistiquement individualisés (Bakhtine, 1978, p. 88).

En somme, le langage, la parole, le discours, le plurilinguisme littéraire porté par une pluralité des voix (soit la plurivocalité) forment avec les unités compositionnelles que nous venons d'entrevoir un ensemble harmonieux. Bakhtine se prononce d'ailleurs en faveur de l'originalité stylistique du genre romanesque qui « réside dans l'assemblage de ces unités dépendantes, mais relativement autonomes (parfois même plurilingues) dans l'unité suprême du « tout » : parfois du roman, c'est un système de « langues » » (Bakhtine, 1978, p. 88). Il ajoute que chacun des éléments du langage romanesque se définit par rapport aux unités stylistiques qu'il intègre. L'exemple du discours stylistiquement individualisé du personnage, du récit familial du narrateur ou bien de celui que l'on retrouve de coutume dans les lettres (Bakhtine, 1978, p. 88).

Grâce à cette bipolarité linguistique (le plurilinguisme) et discursive (la plurivocalité) à la fois, le roman conçoit son univers, orchestre ses thèmes et acquiert une signifiante représentée et exprimée. Ce n'est que par l'ensemble des unités compositionnelles de base (discours de l'auteur et des narrateurs, les genres intercalaires, les paroles des personnages) que cela est rendu possible. En abordant la question de ces unités composites le penseur affirme que :

Chacune d'elles admet les multiples résonnances des voix sociales et leurs diverses liaisons et corrélation, toujours plus ou moins dialogisées. Ces liaisons, ces corrélations spéciales entre les énoncés et les langages, ce mouvement du thème qui passe à travers les langages et les discours, sa fragmentation en courants et gouttelettes, sa dialogisation, enfin, telle se présente la singularité première de la stylistique du roman. (Bakhtine, 1978, p. 89)

I.1.2. Le style romanesque chez Bakhtine

C'est alors que Bakhtine assortit sa réflexion stylistique d'un postulat qui saurait répondre à ses exigences théoriques. En rejetant l'approche traditionnelle de la stylistique qui ignore ce genre d'assemblage des langages et des styles au sein du roman, il introduit deux manières de concevoir le style romanesque :

Dans un premier cas, au lieu d'analyser le style du roman, on décrit la langue du romancier (au meilleur cas, les « langues » du roman). Dans un second cas, on met en avant l'un des styles subordonnés, qu'on analyse comme style de l'ensemble. (Bakhtine, 1978, p. 89)

Dans un premier temps, le style se voit détaché du genre et de l'œuvre étant considéré comme un phénomène langagier. Ainsi, « l'unité de style devient l'unité d'un certain langage (« dialecte individuel »), ou d'une parole individuelle » (Bakhtine, 1978, p. 89). C'est de là que l'individualité du locuteur entre en jeu, primordiale à la formation du style et à la transformation du phénomène linguistique et verbal en une unité stylistique. En postulant pour une conception « vraie » de la prose romanesque, le penseur affirme que les conditions d'unicité et d'individualité linguistique ne sont pas exigées dans ce qu'il désigne par « l'unité du style » (Bakhtine, 1978, p. 90). Celui-ci renvoie plutôt ses lecteurs à « la stratification interne du langage, la diversité des langages sociaux et la divergence des voix individuelles qui y résonnent » (Bakhtine, 1978, p. 90).

Dans un deuxième temps, l'analyste mettra en jeu certains éléments du style romanesque (la subjectivité de l'élément narratif, les éléments dramatiques) et donc une fixation sur le style du roman (Bakhtine, 1978, p. 91).

Ce qui nous amènerait à considérer plus le premier degré de stylisation romanesque en raison de l'enjeu linguistique sur lequel s'articule la dialogisation du plurilinguisme au sein de la conception romanesque envisagée par Mikhaïl Bakhtine.

Les unités compositionnelles de base du discours romanesque pourraient se résumer à un nombre d'acteurs et de facteurs clés à l'élaboration de l'interdiscours et à l'enchevêtrement des voix. L'auteur, le narrateur ou les narrateurs, les paroles des

personnages, les genres intercalaires (lettre, journal intime, confession, etc.) qui sont à priori non romanesques et qui se font une place dans le roman⁶⁷. Ces unités sont chargées de permettre au plurilinguisme de pénétrer dans le roman. Elles s'inspirent des voix sociales, de leurs liaisons dialogisées. Bakhtine à ce sujet assure que la singularité stylistique du roman tient pour base :

Les corrélations spéciales entre les énoncés et les langages, ce mouvement du thème qui passe à travers les langages et les discours, sa fragmentation en courants et gouttelettes, sa dialogisation (Bakhtine, 1978, p. 89).

Suite à l'introduction de ces unités compositionnelles de base, nous serions enclins à penser que l'essence même du discours romanesque bakhtinien tient pour assise les trois composantes citées présentement :

- D'une part, nous tenons compte du langage en tant que matérialisation de la pensée humaine et de tout ce que cela pourrait signifier (réflexion, idéologie, expression, etc.) mis en œuvre par le discours romanesque.
- D'autre part, le discours et les différents genres discursifs qu'il peut emprunter ou vêtir prenant ainsi en charge ce même langage dont nous parlions à l'instant.
- Enfin, le style romanesque ou l'ensemble des codes et des normes que le prosateur se doit d'actionner afin d'accorder une profondeur linguistique globale (langue du romancier) ou individuelle (les langues du roman) à sa production.

Nous tâcherons d'explicitier nos propos en déterminant les bornes et les carrefours inhérents à cette triple dimension propre au genre romanesque.

I.2. Entre langage, style et discours romanesque

Nous avons précédemment introduit les unités compositionnelles et stylistiques qui forment en règle générale les diverses parties de l'ensemble romanesque (Bakhtine, 1978, p. 88). En dépit de leur hétérogénéité, celles-ci forment un système littéraire harmonieux et accordent une certaine originalité stylistique au genre romanesque qui « réside dans l'assemblage de ces unités dépendantes, mais relativement autonomes (parfois même plurilingues) dans l'unité suprême du « tout » » (Bakhtine, 1978, p. 88). A vrai dire, Bakhtine désigne par les unités dépendantes : la narration littéraire, la

⁶⁷ La présence d'un genre de discours donné dans un autre : l'exemple d'un poème dans le roman, d'un article de presse ou d'une lettre qui sont considérés comme des genres discursifs non romanesques.

narration courante, la narration orale, les discours d'auteur et enfin les discours des personnages. Autant de discours qui pénètrent dans le roman.

Le penseur met en jeu d'abord le lien entre le style et le langage en affirmant que le style du roman est un assemblage de styles tandis que le langage du roman est un système de langues (Bakhtine, 1978, p. 88). D'après ce dernier « chacun des éléments du langage du roman est défini directement aux unités stylistiques dans lesquelles il s'intègre directement » (Bakhtine, 1978, p. 88). Les exemples fusent, en l'occurrence : le discours stylistiquement individualisé du personnage, le récit familial du narrateur, les lettres, etc. L'assemblage des styles et des langues formant une unité supérieure a longtemps été marginalisé.

Ce qui avait conduit le chercheur à bâtir les fondements de son esthétique du roman sur ce genre d'orchestration. Afin de cerner l'enjeu réel d'une telle connexité, la présence d'un troisième élément demeure indispensable. En effet, le discours qui tient une position notoire dans la vision esthète de Bakhtine, se fraye un chemin vers son sens et son expression en traversant un milieu empli d'expressions et d'accents qui lui sont étrangers. « Il est à l'unisson avec certains de ses éléments, en désaccord avec d'autres, et dans ce processus de dialogisation, il peut donner forme à son image et à son ton stylistique » (Bakhtine, 1978, p. 101).

Cette position conforte la pensée dont nous sommes porteurs et permet de formuler un lien évident entre les trois composantes dont il est question ici. Linguistiquement, le sens d'un énoncé est dressé à partir du langage tandis que son sens réel puise dans le fond commun qu'il partage avec d'autres énoncés, d'autres opinions, points de vue ou appréciations en langages divers. Le théoricien dit alors qu'il s'agit là d'une « nouvelle rencontre de l'énoncé et de la parole d'autrui » (Bakhtine, 1978, p. 104).

Ainsi, le milieu plurilingual généré par l'entrelacs des langues n'est rendu possible que par le discours qui conceptualise son objet grâce au dialogue. Dès lors, le prosateur met en évidence divers langages énoncés par un ensemble de discours, ce qui lui permet d'ailleurs « de dire dans le langage d'autrui ce qui le concerne personnellement (par exemple, le langage non littéraire d'un narrateur, d'un représentant de tel groupe socio-idéologique) » (Bakhtine, 1978, p. 109).

Les multiples voix qui traversent le roman présentent chacune des particularités linguistiques. Celle-ci se distinguent les unes des autres de part le langage qu'elles

mettent en valeur. C'est là l'une des facettes de la relation qu'entretiennent le langage et le discours envisagée par Mikhaïl Bakhtine. A ce propos, le théoricien présente le roman comme une « diversité sociale de langages, parfois de langues et de voix individuelles, diversité littérairement organisée » (Bakhtine, 1978, p. 88). Il associe d'ailleurs le rapprochement entre le langage et le discours au plurilinguisme (antérieurement désigné par le phénomène de polyphonie) dans la mesure où divers énoncés, langages et discours attribuent une stylistique particulière au roman (Bakhtine, 1978, p. 89).

En résumé, la diversité des discours devient une diversité des langages et c'est d'ailleurs ce dont se réclame cette stylistique contemporaine du roman à laquelle Bakhtine fait allusion⁶⁸. Le plurilinguisme est de ce fait étroitement conditionné par l'interdiscours inhérent au discours romanesque. La prose via le genre romanesque repose sur certains éléments de base qui font que le discours relève d'une complexité apparente et ce à différents niveaux. Pour l'heure, c'est à la pluralité des voix sur laquelle repose le discours romanesque et à la pratique de l'interdiscours que nous nous intéresserons d'après le postulat Bakhtinien.

I.3. L'interdiscours à la lumière de Mikhaïl Bakhtine

Le théoricien assujettit sa marque de fabrique soit le plurilinguisme à une activité discursive qui prend en charge cette multitude de langues, de langages, de dialectes, d'accents et d'expressions qui traversent le discours romanesque.

Faisant du prosateur le centre de gravité de ce vestibule linguistico-discursif, l'attraction résultante n'en est pas moindre. Au cœur de ce vestibule, le prosateur est désigné comme étant le centre de gravité qui exerce une attraction bilatérale ; d'une part, sur la somme de langages et d'autre part sur l'ensemble des voix qu'il met en discours. Selon les termes du penseur, il s'agit là d'une « confusion de Babel » faisant ici référence au mythe de la célèbre tour qui est à l'origine de la diversité linguistique et par là celle des voix.

⁶⁸ Bakhtine livre au cœur de l'une de ses études réalisées dans le cadre de l'œuvre *Esthétique et théorie du roman* (1978) (la deuxième pour être plus précis, qu'il nomma « Du discours romanesque ») un aperçu sur la stylistique contemporaine, du moins celle qui traversa son époque. Le fondement même du style que l'on attribue à l'étude romanesque vient du fait que le roman soit un phénomène pluristylistique, plurilingual et plurivocal.

1.3.1. Le plurilinguisme dans le roman

Il subsiste par contre un trouble quant à la définition même de la notion du plurilinguisme qui s'avère ardu à déchiffrer pour le lectorat francophone. Partant de la traduction française de la réflexion bakhtinienne, le concept :

Equivaut à trois concepts différents : *raznorechie* (la différence des points de vue), *raznojazychie* (la différence des langues) et *raznogolosie* (la différence des voix) (Simard, 2014, p. 3).

Une triple dimension qui ne se limite donc pas uniquement au volet linguistique s'ouvrant vers une pluralité de voix et d'idéologies.

Bakhtine en s'intéressant à la figure du prosateur dit que ce dernier est impérativement imprégné par son espace environnant, un espace social, linguistique et discursif à la fois. Pour reprendre les propos exacts du théoricien, il est dit que :

Le prosateur découvre autour de lui des langages sociaux divers [...] L'artiste-prosateur érige ce plurilinguisme social à l'entour de l'objet jusqu'à l'image parachevée, imprégnée par la plénitude des résonances dialogiques » (Bakhtine, 1978, p. 102).

Il y'a par ailleurs l'idée de l'orientation dialogique qui découle de ces « résonances dialogiques ». Ce qui se traduit par le fait qu'aucun discours de la prose littéraire, qu'il soit quotidien, rhétorique ou encore scientifique mais pas que, ne manque pas de s'orienter cela va sans dire dans le « déjà dit » (Bakhtine, 1978, p. 102).

D'après le postulat Bakhtinien, seul l'Adam mythique avait pu au tout début de l'humanité éviter cette orientation dialogique car il avait abordé un monde qui n'était pas encore remis en question, vierge ne disposant pas de toile discursive⁶⁹ voire du « déjà dit ». La formulation choisie par le chercheur pour illustrer ses propos voudrait que l'orientation dialogique du discours soit :

Un phénomène propre à tout discours [...] Une fixation naturelle de toute parole vivante. Sur toutes ses voies vers l'objet, dans toutes les directions, le discours en rencontre un autre « étranger » (Bakhtine, 1978, p. 102).

⁶⁹ Concept que nous considérons à la lumière de cette représentation épistémologique de la toile d'araignée que nous mettons en exergue présentement. La toile discursive soit: un réseau de fils discursifs, un ensemble de discours, un tissu de voix que le prosateur tisse en mettant à sa disposition divers discours passés, présents ou futurs.

I.3.2. Le principe du fil dialogique ou de la bivocalité

Une autre vision proche de la toile discursive dont nous parlions précédemment a été largement exposée par Bakhtine qui affirmait qu'un énoncé vivant : « Surgit à un moment historique et dans un milieu social déterminés, ne peut manquer de toucher à des milliers de fils dialogiques vivants, tissés par la conscience socio-idéologiques » (Bakhtine, 1978, p. 100).

Ces fils dialogiques tissant la toile d'araignée dont le centre est le discours du prosateur (qui joint sa parole à celle de l'autre et donc à celle de ses personnages) sont le fondement même de l'interdiscours et du caractère plurivocalique de la prose suivant la vision bakhtinienne du discours romanesque. A ce titre, le théoricien pose le concept de bivocalité faisant ainsi écho à la pratique de l'interdiscours dans l'œuvre romanesque.

Cette bivocalité loin de toute ambigüité liée de sa dialogisation ne puise pas sa force dans les dissonances ou les contradictions individuelles. Elle aurait plutôt des racines qui vont vers les profondeurs de la diversité des discours. (Bakhtine, 1978, p. 146). Outre le fait que le discours romanesque ait une résonnance particulière de par la diversité vocalique que le prosateur lui accorde, il est préformé dans le langage. Bakhtine empruntant la voie menant à cette logique est certain que cette bivocalité, pré découverte et mise en œuvre par le romancier dans le plurilinguisme et la plurivocalité repose sur un ensemble de postulats indispensables qu'il regroupe ainsi :

La relativisation de la conscience linguistique, sa participation essentielle à la multiplicité et à la diversité sociales des langages en devenir, les tâtonnements des intentions et desseins sémantiques et expressifs de cette conscience parmi les langages (également interprétés, également objectifs), l'inéluctabilité pour elle d'un parler indirect, restrictif, réfracté. (Bakhtine, 1978, p. 146)

I.3.3. La parole humaine dans le roman

En abordant la problématique de la parole humaine, *L'Esthétique et théorie du roman* (1978) ouvre les portes vers une pratique du discours littéraire au cœur du roman. Ainsi, le genre romanesque jouit d'une certaine singularité dans la mesure où l'homme, dans le roman « est essentiellement un homme qui parle ; le roman a besoin de locuteurs qui lui apportent son discours idéologique original, son langage propre » (Bakhtine, 1978, p.152). La référence à la dimension sociolinguistique inhérente à la prose est une fois

encore mise en avant par le facteur idéologique et langagier. C'est l'homme qui en est le centre et c'est sa parole qui est en action.

L'un des thèmes majeurs par ailleurs qu'inspire cette même parole humaine est celui de la transmission et de la discussion du discours et des paroles d'autrui : « Dans tous les domaines de la vie et de la création idéologique, nos paroles contiennent en abondance les mots d'autrui ». (Bakhtine, 1978, p. 157). L'homme s'exprime dans la parole de l'autre, à travers elle. Le prosateur en fait de même, joignant sa parole à celle de ses personnages, à celle de sa communauté de locuteurs créant ainsi une toile, un tissu de fils, un truchement discursif, un interdiscours.

I.3.4. Au cœur de l'interdiscours

D'un point de vue formel, l'interdiscours prend forme au sein de la prose littéraire sur la base d'un discours étranger à celui qui est en usage, soit celui du prosateur voire celui qui domine :

La mise en forme syntaxique de ce discours « étranger » transmis ne s'arrête pas aux poncifs grammaticaux du discours direct et indirect : les manières de l'introduire, de l'élaborer et de l'éclairer sont fort variées. Il faut en tenir compte pour apprécier à sa juste valeur cette affirmation : parmi toutes les paroles que nous prononçons dans la vie courante, une bonne moitié nous vient d'autrui. (Bakhtine, 1978, p. 158)

En somme, le prosateur sculpte le discours romanesque sur la base d'une réflexion plurielle et joint ainsi sa voix à celle des autres résonances dialogiques (celle de ses personnages). La bivocalité dont il est ici question repose sur le plurilinguisme et la plurivocalité que le romancier façonne tout au long de sa mise en discours. Ce n'est qu'à travers la parole que l'analyste ou le lecteur accèdent à ce champ composite et se rend compte que plusieurs locuteurs conversent et tissent cette toile d'araignée ou plus précisément ces fils dialogiques dont le centre demeure immuable soit ; un prosateur qui embrasse l'espace social (idéologique, linguistique et vocalique à la fois).

Notre prochain postulat théorique s'articule sur cette bipolarité entretenue par le volet linguistico-discursif⁷⁰ qui semble au centre de la réflexion bakhtinienne du discours romanesque. Nous reviendrons au demeurant sur les liens intrinsèques au discours

⁷⁰Bakhtine choisit le terme « bivocalité » pour désigner l'entrelacs des discours. Il ajoute par ailleurs que celle-ci est préformée dans le langage. Ce qui explique le rapprochement que nous établissons entre le linguistique, le vocalique et le discursif.

romanesque animés par les deux dimensions : linguistique et discursive toujours dans une optique plurielle.

II. Esthétique et concepts du roman dialogique

Chaque création littéraire obéit à des normes formelles, à certaines dispositions et à une réalité éditoriale qui incombent au créateur une certaine esthétique du genre. Considéré comme étant un produit normé, disposant à la fois d'une dimension plurilingue et d'une dimension plurivocale ; le roman est conçu sur un nombre considérable de constances du moins dans son volet linguistico-discursif. Ce n'est qu'à la lumière de la pensée bakhtinienne que nous développerons à partir des postulats théoriques puisés dans *l'Esthétique et théorie du roman* (1978) une réflexion qui voudrait que l'objet de notre étude soit régi par des règles et des normes versées dans une pratique plurilingue et plurivocale du discours romanesque.

Pour ce, il nous faudrait exposer de prime abord les concepts clés, nécessaire à l'analyse linguistique et discursive de l'œuvre maaloufienne à l'instar du plurilinguisme, la plurivocalité, sans oublier l'œuvre diapason, une notion que nous tâcherons de mettre en exergue pour la première fois à partir de la réflexion bakhtinienne.

II.1. Plurilinguisme et Plurivocalité

Tenir compte des tenants et des aboutissants de la pratique linguistique et discursive au sein du discours romanesque reviendrait à identifier les sentiers parcourus par tout prosateur lors de la mise en discours de l'univers social, linguistique et discursif qu'il côtoie. Il faudrait par ailleurs tenir compte des différentes positions théoriques ancrées dans la philosophie bakhtinienne du langage afin de cerner les enjeux majeurs liés à l'usage du langage et à son actualisation⁷¹.

Chemin faisant, les unités compositionnelles de base du discours romanesque⁷² relevant de la norme, de l'esthétique romanesque et de la conception du récit devraient servir à l'ancrage de cette dimension plurielle que nous abordions lors de l'introduction de ces constantes à savoir : l'auteur, le narrateur ou les narrateurs, les paroles des personnages

⁷¹ Le terme renvoie ici au fait que le langage prend forme et se matérialise dans et à travers la parole, soit celle de l'auteur/narrateur ou de ses personnages.

⁷² Un ensemble de prérequis pour l'élaboration du discours romanesque.

et les genres intercalaires (lettre, journal intime, confession, etc.). Ce que Mikhaïl Bakhtine traduit par une approche bipolaire centrée à la fois sur l'hétérogénéité du langage et la diversité des voix qui arborent le roman.

II.1.1. Diversité des discours et des langages

En portant un regard esthétique sur l'œuvre romanesque, le théoricien pose les fondements de la relation entre le créateur et son produit sur la base d'un postulat social, idéologiques, linguistique et discursif à la fois. A vrai dire, Bakhtine harmonise tout ce beau monde et conjugue cette réalité inhérente au prosateur en embrassant pleinement les concepts de Plurilinguisme et de Plurivocalité. Deux notions adjacentes et contigües, agglomérées par « la diversité des discours, la diversité des langages essentiellement sociolinguistique » (Bakhtine, 1978, p. 146). Assurément, dans le roman aussi « le plurilinguisme est toujours personnifié, incarné, dans les figures des êtres humains aux désaccords et aux contradictions individualisés » (Bakhtine, 1978, p. 146).

Afin d'explicitier la dimension dialogique de tout énoncé, Bakhtine nous renvoie à l'orientation des énoncés telle que nous avons pu l'aborder précédemment. Le locuteur-prosateur devient en effet un parti pris qui réalise sa parole et sa mise en discours à travers des énoncés antérieurs qui partagent le même objet de discours avec le sien. C'est là que le facteur linguistique entre en considération connaissant la nature hétérogène du discours romanesque. Dès lors, le dialogique apparaît par le biais d'un énoncé produit :

Au contact d'autres énoncés, il en sera marqué ; il portera la trace de cette interaction sous des formes très diverses, mais qui ont toutes en commun de faire ou de laisser entendre une / d'autres voix que celle du locuteur, la/ les voix des énoncés avec lesquels s'est produite l'interaction. (Bres, 2005, p. 48)

L'interaction dont parle Bres s'établit principalement sur le langage comme l'une des formes diverses signalées ici. Par la voix d'un autre locuteur autre que le prosateur, nous découvrons un second énoncé distinctement de celui posé par le créateur. Lorsque le chercheur aborde en outre la question du dialogisme, il affirme d'abord son choix épistémologique entre les deux notions : polyphonie et dialogisme et affiche distinctement ensuite sa préférence en disant que la seconde serait plus fidèle au texte bakhtinien car elle :

Maintient le lien, de par sa racine dialog- avec la notion de dialogue, et permet de mettre en relation les phénomènes étudiés sous ce vocable avec la notion d'interaction verbale » (Bres, 2005, p.54).

Afin de cerner toutefois cette composante dialogique, Bakhtine établit un lien étroit entre la plurivocalité et le langage dans sa dimension plurielle. En effet, le roman serait appréhendé dans une diversité sociale de langages qui verrait chaque langue se stratifier en dialectes sociaux, en jargons professionnels, langages des genres, parler des générations et des âges, des écoles, des autorités, en langages sociaux, politiques et ce à tout moment de son existence historique (Bakhtine, 1978, p. 88). Les exemples ne manquent pas et le théoricien n'hésite pas à asseoir sa vision en faisant appel au bouffon qui sur les tréteaux des baraques et des foires résonnaient le plurilinguisme raillant tous les langues et dialectes :

Il n'y avait là aucun centre linguistique, mais on y jouait au jeu vivant des poètes, des savants, des moines, des chevaliers, tous les « langages » y étaient des masques (Bakhtine, 1978, p. 96).

II.1.2. La stratification du langage par la voix du romancier

C'est de là que naît le concept de « plurilinguisme dialogisé » qui repose sur une divergence des styles du discours, fruit d'une conjoncture sociale (historique, culturelle) disposant de forces centripètes qui se chargent de l'unification et de la standardisation du langage et des forces centrifuges qui mettent en valeur la pluralité des voix. Les genres en prose et plus particulièrement le roman versent plutôt dans une décentralisation du langage ouvrant la voie vers une polyphonie du discours romanesque. (Bakhtine, 1978, p. 96).

A vrai dire, le langage littéraire demeure l'essence même de cette vision étant stratifié et plurilingual. Une stratification déterminée d'abord par les organismes spécifiques des genres, autrement dit, le fait de rattacher un trait particulier d'un langage (lexicologique, sémantique, syntaxique ou autre) à un système de genre défini et stable (journalistique, romanesque). Ensuite, une stratification professionnelle du langage (langage de l'avocat, du médecin, de l'instituteur, etc.). Langages qui se distinguent par le vocabulaire en usage et qui impliquent des formes d'orientation intentionnelle et des formes d'interprétation concrètes. Bakhtine ajoutera par ailleurs que les langages du poète et du romancier peuvent à leur manière être considérés comme un jargon professionnel (Bakhtine, 1978, p. 111).

Le langage littéraire est assimilé à la conscience linguistique de l'homme dans la conception bakhtinienne du discours romanesque. L'homme, créateur, prosateur et artiste fait dialoguer un ensemble de langages et en lui « la diversité intensionnelle des discours (qui existe en tout dialecte vivant et fermé), devient diversité des langages » (Bakhtine, 1978, p. 115). Ce qui laisserait entendre que la conscience linguistique active découvre des langages et non un langage unique et clos. Les langages s'assemblent mais ne se ressemblent pas et chaque langage détient une place établie et indiscutable. En vérité « le passage de l'un à l'autre est aussi prévu et automatique que celui d'une chambre à l'autre » (Bakhtine, 1978, p. 116).

Afin d'illustrer le rapprochement entre la conscience linguistique et le plurilinguisme dialogisé, Bakhtine livre une seconde matérialisation du plurilinguisme à travers la figure du paysan moyenâgeux. Celui-ci vivait au milieu de plusieurs systèmes linguistiques et arrivait à congédier automatiquement voire instinctivement entre ces différents langages :

Il priait Dieu dans une langue (le slavon d'Eglise), il chantait dans une autre, en famille, il en parlait une troisième et, quand il commençait à dicter à l'écrivain public une pétition pour les autorités du district rural, il s'essayait à une quatrième langue (officielle, correcte, paperassière). (Bakhtine, 1978, p. 116)

Nous sommes enclins à dire que le discours romanesque serait disposé à accueillir divers langages, celui du monde de la prière, de la chanson en passant par le système linguistique de l'administration. Il serait aussi le chef lieu d'une interactivité des jargons professionnels pour ne citer que le monde de l'ouvrier, du citadin, du paysan à titre d'exemple. L'œuvre littéraire disposerait, cela va de soi, d'une profondeur qui contribuerait à la prise de conscience et à l'individualisation du créateur. Sans nul doute possible :

Le prosateur-romancier (et, en général, quasiment tout prosateur) emprunte un chemin tout différent. Il accueille le plurilinguisme et la plurivocalité du langage littéraire et non littéraire dans son œuvre, sans que celle-ci en soit affaiblie (Bakhtine, 1978, p. 119).

II.1.3. L'hétéroclisme linguistique

Ces liens apparents qui s'établissent à même le discours romanesque aboutissent à des énoncés hétéroclites, composés et à la fois complexes. Mikhaïl Bakhtine propose à ce sujet la notion de construction hybride qui est en soi :

Un énoncé qui, d'après ses indices grammaticaux (syntaxiques) et compositionnels, appartient au seul locuteur, mais où se confondent en réalité, deux énoncés, deux manières de parler, deux styles, deux « langues », deux perspectives sémantiques et sociologiques (Bakhtine, 1978, p. 126).

En partant du roman dans son registre comique, humoristique ; le théoricien pose deux particularités propices à l'introduction du plurilinguisme dans l'œuvre littéraire :

- Il y'aurait ainsi l'incursion des langues et des perspectives littéraires et idéologiques multiformes, des genres, des professions et des groupes sociaux d'une part.
- D'autre part, la réfraction des intentions de l'auteur par l'investiture de ces langages et perspectives socio-idéologiques introduits qui deviennent des réalités fausses. (Bakhtine, 1978, p. 132).

Bakhtine en empruntant la pratique plurilingue et plurivocale au roman humoristique dessine les reliefs d'une jonction entre le linguistique et le discursif, entre le langage et ses formes, entre le langage et les autres systèmes linguistiques qu'il accueille et surtout entre le langage et la voix qui le porte et qui le modélise. A ce propos, le chercheur affirme sa position et fonde son dialogisme sur un ensemble de voix qui se confrontent. Celles de l'auteur, du narrateur ou des narrateurs sans omettre celles des personnages.

II.1.4. La voix du personnage

Mais ce dernier semble s'intéresser bien plus à la figure du personnage car d'après ses dires l'organisation et l'introduction du polylinguisme dans le roman s'effectue aussi par les paroles des personnages :

Les paroles des personnages, disposant à divers degrés d'indépendance littéraire et sémantique et d'une perspective propre, sont des paroles d'autrui dans un langage étranger » (Bakhtine, 1978, p. 136).

Elles servent jusqu'à un certain point de second langage pour l'auteur. Ces paroles parsèment le discours de l'auteur de mots étrangers, elles le stratifient et y introduisent le polylinguisme.

Cette diversité vocalique et linguistique, Bakhtine l'identifie chez Tourguéniev qui introduit la pluralité linguistique d'une société à travers le discours des personnages. (Bakhtine, 1978, p.136). Le personnage aurait en effet un rôle cathédral dans l'incorporation du langage et d'un discours dont il est le porteur. Bakhtine parle d'une

zone particulière qui est « le rayon d'action de la voix du personnage mêlée d'une façon ou d'une autre à celle de l'auteur » (Bakhtine, 1978, p. 137).

Plusieurs formes élémentaires, et tout à fait fondamentales, permettent à l'évidence l'introduction et l'organisation du plurilinguisme. Nous abordions précédemment l'introduction par l'auteur des langues et des perspectives socio-idéologiques et littéraires multiformes qui se réalisent à travers la figure du narrateur (son discours, son langage) ; les paroles des personnages qui stratifient le polylinguisme et ce à différents degrés d'indépendance littéraire et sémantique.

II.1.5. Les genres intercalaires

Nous verrons présentement une troisième forme, celle des genres intercalaires. Ainsi, le roman permet d'introduire des genres littéraires (nouvelles, poésies, poèmes) et d'autres extra-littéraires (études de mœurs, textes rhétoriques, scientifiques, religieux, etc.). Bakhtine affirme que ces genres « conservent habituellement leur élasticité, leur indépendance, leur organisation linguistique et stylistique » (Bakhtine, 1978, p. 141).

A vrai dire, il n'est pas anodin que le chercheur indique la nature élastique des genres intercalaires. Ceux-là ont un rôle constructif et déterminent même parfois la structure de l'ensemble du roman (le journal intime, la biographie, les lettres). Le roman peut aussi revêtir une certaine forme à l'instar du roman-confession, le roman-journal ou le roman épistolaire). Par ailleurs, ces genres intercalaires ont tous une forme verbale et sémantique qui leurs sont propres d'où la réflexion bakhtinienne qui voudrait que « Tous ces genres qui entrent dans le roman, y introduisent leur langages propres, stratifiant donc son unité linguistique, et approfondissant de façon nouvelle la diversité des langages » (Bakhtine, 1978, p. 141).

Du reste, le jeu romanesque des langages, les discours et zones des personnages à côté des genres intercalaires ; telles sont les formes fondamentales permettant d'introduire le plurilinguisme dans le roman. L'enjeu de l'interaction entre l'auteur et son ou ses narrateurs, entre l'auteur et ses personnages, entre le narrateur et ses personnages ou encore entre les personnages à même le discours romanesque repose sur cette pluralité linguistique. Ce qui amènera Bakhtine à formuler le concept de « plurilinguisme dialogisé » (Bakhtine, 1978, p. 96) soit la mise en prose d'un ensemble de langues, de langages, de dialectes et de styles via une pluralité de voix :

Le polylinguisme introduit dans le roman (quelles que soient les formes de son introduction), c'est le discours d'autrui dans le langage d'autrui, servant à réfracter l'expression et des intentions de l'auteur » (Bakhtine, 1978, p. 144).

II.1.6. Le discours romanesque plurilingual et plurivocal

Nous l'aurons compris, le discours romanesque est plurilingual et plurivocal d'où l'approche théorique bipolaire assise par l'hétérogénéité du langage et la diversité des voix qui arborent le roman.

Pour en revenir maintenant à la conception plurilinguale et plurivocale du discours romanesque, il est question dans la perspective bakhtinienne d'un discours qui connaît une stratification tout d'abord au niveau des organismes spécifiques des genres puis à l'échelle de la stratification professionnelle du langage. Ajoutons à cela le fait que le langage littéraire ne se résumerait certainement pas à une seule langue, à un seul langage unique, fini et clos, qui ignorerait les contours des autres systèmes linguistiques auxquels il est forcément congloméré.

C'est là l'intime conviction de Mikhaïl Bakhtine qui met en orbite sa réflexion plurilinguale du discours romanesque sur un nombre de prérequis que nous avons eu à exposer précédemment. Ainsi, la pluralité des langues, langages, dialectes et styles linguistiques est assujettie à certaines formes élémentaires et tout à fait fondamentales permettant l'introduction et l'organisation du plurilinguisme : l'introduction par l'auteur des langues, des perspectives socio-idéologiques et littéraires multiformes qui se réalisent par le biais du narrateur (de son langage, de son discours) ; les paroles des personnages et enfin les genres intercalaires.

Toutefois ce qui semble caractériser les enjeux d'une telle conception plurielle c'est la personnification du plurilinguisme par une pluralité de voix qui conversent, des êtres de papiers qui traduisent une position sociolinguistique et socio-idéologique, des porteurs d'énoncés aux mille tonalités. La voix de l'auteur rejoint celle de ses locuteurs créant une harmonie discursive fondée donc sur l'entrelacement des énoncés. Bakhtine enfantera ainsi le « plurilinguisme dialogisé » qui repose sur des forces centripètes unifiant le langage et d'autres forces centrifuges qui mettent en valeur la pluralité des voix. En somme, ce n'est que dans, par et à travers le discours romanesque que l'interaction linguistique et l'interaction discursive sont rendues possible conformément au principe du discours romanesque chez le penseur.

II.2. Entre théorie de la musique et théorie de la littérature

A la lumière de la réflexion bakhtinienne du discours romanesque et des fondements théoriques qui dressent l'approche plurilinguale et plurivocale de l'œuvre romanesque ; nous proposons une notion singulière, fruit d'une conception éclectique du discours littéraire dans son versant historique, social, linguistique et discursif à la fois que nous nommons « l'œuvre diapason ». A vrai dire, c'est à partir de la conception dialogique du roman élaborée par Mikhaïl Bakhtine que celle-ci fut élaborée à partir aussi des sentiers explorés par le chercheur qui avait accordé une importance particulière à l'une des notions clés de la musique occidentale à savoir la polyphonie.

La dialogisation du discours dans le roman telle qu'elle fut appréhendée par Bakhtine emboîte le pas à la tradition musicale occidentale. D'abord d'un point de vue esthétique, en raison de la création du monde discursif de l'ensemble des personnages qui demeure assujetti aux principes de la plurivocalité⁷³. Ensuite d'un point de vue discursif, si nous nous référons à la modélisation des tissus discursifs au cœur d'une vision plurielle des discours. Nous renvoyons le premier postulat à la création musicale en Occident et à ses modes de réalisation polyphonique. Le second, au fait que celle-ci soit le fruit d'un amas de mélodies et de sonorités antérieures qui l'ont précédée. Esthétiquement et discursivement parlant (si nous étendons à l'évidence la notion d'interdiscours à la théorie de la musique⁷⁴) les fondements de l'œuvre diapason tiennent du moins à leur genèse à cette jonction entre l'esthétique du roman bakhtinien et la théorie de la musique occidentale.

D'un point de vue méthodologique, nous poserons de prime abord les bases définitoires du concept en vigueur que nous étayerons par certaines propositions voire par des hypothèses qui demeurent le point de départ d'une résolution scientifique de l'objet en question.

Nous tâcherons d'apporter des modèles pertinents puisés dans la littérature monde afin de concrétiser cet archétype suite à cela. Rappelons qu'il s'agit là d'un concept que nous tenons à introduire afin de répondre à des questions de fond relatives à la stratification du discours littéraire et à son appréhension.

⁷³ Revoir le concept introduit précédemment.

⁷⁴ Bakhtine avait fait le chemin inverse en faisant appel à la polyphonie.

II.2.1. De la théorie de la musique vers le roman

L'étude scientifique de la musique en tant que domaine des sciences humaines s'intéresse à tout ce qui attrait de près ou de loin à la normalisation et à la codification de cet art. A vrai dire, les prémices d'une approche analytique rigoureuse de l'univers musical remontent à la Mésopotamie où des tablettes sumériennes et akkadiennes datant de 1500 ans avant notre ère furent découvertes (Kilmer, 1971). Pythagore à l'instar des Grecs contribuera grandement par la suite à établir les bases du système régissant la grammaire de la musique qui connaîtra avec l'avènement de la théorie de la musique occidentale au XVIII^e siècle une avancée notable. Les Arabes et les Chinois contribuèrent à leur manière au fond commun de l'élaboration d'une musique savante sans pour autant avoir l'effet escompté, du moins pas dans un environnement immédiat fondé sur un raisonnement scientifique. Les uns comme les autres s'étaient plutôt intéressés à la mise en place d'un système de notation primaire et versaient plus dans la spiritualité et dans l'étude de l'Histoire de la musique.

En partant d'une théorie de la musique dite « savante » qui se veut scientifique, dénuée de toute subjectivité et de tout superflu, nous voici résolus à établir une connexité entre la présente recherche à caractère linguistique et littéraire à la fois, et le cercle rationnel et savant de la musique occidentale avec ses déterminations scientifiques. A priori, l'intérêt porté par la littérature à la musique et l'étude des relations entre ces deux disciplines n'est pas nouveau. Musique et poésie allaient de pair au Moyen âge⁷⁵ et même bien avant avec Aristote et Platon. Par ailleurs, le « mariage des arts » dont parle Dragonetti dans *la Musique et les lettres. Études de littérature médiévale* (1986) sera le terrain bien plus tard au XX^e siècle de maintes recherches centrées non pas sur l'esthétique ou l'approche historique mais bel et bien sur les études métriques⁷⁶, sur les relations entre texte et musique⁷⁷ avec le souci méthodologique qui apparaît toujours en filigrane.

⁷⁵ Voir Roger Dragonetti, *La Musique et les lettres. Études de littérature médiévale*, Genève, Droz, 1986.

⁷⁶ Voir les travaux menés conjointement par Jacques Roubaud et Pierre Lusson, en particulier de ce dernier, « Les rapports parole-musique : fondements et programmes possibles pour une discipline à créer », dans la revue *Analyse musicale*, 1987, 4^e trimestre, p. 53-56.

⁷⁷ Voir *Doctoral Dissertation in Musicology* de Cecil Atkins et Alis Dickinson. Le *Répertoire international de littérature musicale* (RILM) intègre quant à lui, depuis ses origines dans les années 1960, une rubrique consacrée aux relations entre littérature et autres arts.

Les traits communs inhérents à cette collaboration littérature-musique sont clairement établis par Calvin S. Brown et par Steven Paul (1984) repris par Isabelle Piette (1987) et par Michel Gribenski en dernier lieu qui affirme qu' :

On peut globalement distinguer trois points de rencontre entre littérature et musique, et, partant, trois perspectives dans les études musico-littéraires : collaboration de la musique et de la littérature, présence de la musique dans la littérature, enfin présence de la littérature dans la musique. (Gribenski, 2004, pp. 115-116).

Cette vision des choses semble correspondre à notre démarche étant donné que nous ouvrons les portes à la théorie de la musique afin de concrétiser nos desseins littéraires. La coopération interdisciplinaire soulevée par Gribenski demeure par ailleurs une condition sine qua non à l'esquisse qui est la notre, autrement dit, l'élaboration et la conceptualisation d'une représentation substantielle d'un objet théorique et esthétique à la fois. N'allons pas plus loin, il ne s'agit là que d'un emprunt interdisciplinaire qui tend à germer une notion à la lisière des arts et des sciences humaines.

De fait, les notions que nous aurons à explorer afin d'embrasser pleinement le concept de l'œuvre diapason tiennent plus à la musicologie qu'à la littérature, ce qui n'est pas une contrainte tout au contraire. De toute évidence, ce n'est qu'à travers une approche musicologique de la littérature que nous arriverons à mettre sur piédestal le concept dont nous sommes porteurs.

Le concept de l'œuvre diapason s'articule sur cet objet métallique qu'est le diapason ; un outil produisant un son, servant de référence à l'accord des instruments de musique. Cet instrument se présentant sous la forme d'une fourche vibrante à deux branches permet aux musiciens d'être à bon entendeur. Leurs instruments doivent ainsi éviter toute forme de dissonance qui remettrait en cause la qualité de la prestation ou la justesse de leur jeu. En somme, établir un rapport exact à l'instar de l'interprète qui accorde parfaitement sa voix avec le piano. Le mécanisme est à la fois conventionnel, communément admis et tout à fait ingénieux. Ainsi, une note référentielle soit le « *La* » avec une fréquence de 440 Hz sert de point de départ pour accorder⁷⁸ son instrument.

Le musicien accordera son violon en commençant par sa deuxième corde sur un nombre de quatre soit le « *La* ». Sachant qu'il est généralement accordé à la quinte (un intervalle

⁷⁸L'accord se fait par la modification de la tension d'une corde.

entre deux notes séparées par cinq degrés)⁷⁹, l'instrumentiste n'aura qu'à trouver les quatre autres notes en procédant selon les bases du système d'intervalle.

En somme, le diapason rejette toute imperfection et instaure une harmonie au niveau individuel et collectif. L'instrument du musicien et son jeu ne sont pas faussés et la polyphonie de l'ensemble musical en est assurée. Ce qui amènera les musiciens à jouer une partition⁸⁰ sans qu'il n'y ait de discordance, sans qu'il n'y ait de heurts à l'échelle sonore grâce à cet outil révolutionnaire qu'est le diapason. Mais ce qui crée l'harmonie à laquelle nous faisons allusion ici en dehors du fait d'accorder ses violons, c'est la polyphonie, cet autre concept clé qui est quelque part l'antre de l'œuvre diapason ou du moins son coffre fort.

Nous joignons ainsi notre voix à celle de Michel Butor qui s'était fait le chantre du dialogue entre les arts notamment à travers la mise en page de certains de ses livres. Toutefois, la portée du propos théorique qui nous anime est fondée non pas sur l'aspect compositionnel relevant de l'agencement, de la composition et de la mise en forme d'une œuvre donnée, mais plutôt sur une représentation métaphorique d'un concept musicologique fruit d'une mécanique primaire que nous avons présentée ci-dessus et son volet littéraire qui apparaît à différents niveaux interactionnels.

II.2.2. La polyphonie entre Musique et Littérature

Au départ, la polyphonie désignait la superposition des voix, celles des interprètes (chantres, chœur) dont la tâche principale se résumait à l'agencement de plusieurs mélodies disparates et cohérentes à la fois. Le terme s'oppose tout naturellement à la monodie, un chant unique, une mélodie reprise par une seule voix. La notion est décrite comme étant une musique :

Où se font entendre simultanément plusieurs parties différentes. Toutefois, le terme s'emploie surtout lorsqu'on veut mettre en relief le fait que ces parties, qu'elles s'accordent ou non harmoniquement, sont mélodiquement indépendantes, ce qui oppose polyphonie à hétérophonie, où l'une des voix est une variante d'une autre. (<https://www.larousse.fr/encyclopedie/musdico/polyphonie/169635>)

⁷⁹ Le degré désigne la place d'une note dans une échelle musicale.

⁸⁰ Un document dans lequel le langage musical est transcrit sous forme écrite (portées, notations musicales, signes typographiques relatifs aux temps, aux silences...etc.).

II.2.2.1. A l'origine de la polyphonie

Historiquement, les tenants de la musique classique nous renvoient à la période du Moyen âge et à la Renaissance. A ses origines (IXe siècle), la polyphonie « n'était guère qu'un artifice quelque peu fonctionnel de solennisation ou d'ornementation des textes monodiques préexistants, liturgiques ou non » (Larousse, 2005, p. 2871). Ce n'est que vers la fin du XIIe siècle qu'elle devient une œuvre d'art à part entière, puis, un art autonome avec l'avènement de la musique occidentale qui se stratifie à l'inverse des musiques orientales sur des structures mélodiques polyphoniques (<https://www.larousse.fr/encyclopedie/musdico/polyphonie/169635>).

Au départ, celle-ci prend donc la forme de l'organum et devient une manière d'orner le chant ecclésiastique grégorien en improvisant plusieurs voix de contrepoint⁸¹ à partir d'une mélodie préexistante. Le rapprochement entre le concept de polyphonie et celui du contrepoint semble d'ailleurs plus qu'évident. Le professeur Anne-Claire Gignoux résume assez bien le principe du contrepoint en expliquant que :

La voix ajoutée, la vox organalis, doit être consonante avec la voix préexistante, la vox principalis. Il ne s'agit évidemment pas de produire une cacophonie avec deux chanteurs qui chanteraient chacun leur chant : il s'agit de produire plusieurs voix en même temps, mais plusieurs voix consonantes ou en harmonie entre elles, donc interdépendantes. (Gignoux, 2018, p. 4).

Le sens moderne attribué au concept consiste en un ensemble de : « Voix simultanées, ayant chacune une dynamique propre (plusieurs mélodies ensemble) [...] la musique est harmonisée et chantante dans ses voix. Il s'agit avant tout d'une hiérarchie dans l'exposition du chant » (www.musicologie.org). L'idée de la superposition des voix suscitée par le principe ou par la logique de la simultanéité nous ramène à la réflexion polyphonique dans la théorie de la musique.

Aborder la polyphonie dans le cadre de la musique savante reviendrait à prendre en considération l'aspect formel d'un canon transcrit sur partition. Le musicien détient un appareil théorique conséquent ainsi qu'un bon nombre d'artifices indispensables à l'élaboration d'un contenu sonore et mélodique consonant⁸², harmonieux et polyphonique. De même que cet artiste polyphone qui attribue un rythme à son canon

⁸¹En musique le contrepoint est un thème secondaire qui se superpose à autre chose soit la superposition de deux ou plusieurs lignes mélodiques (Larousse en ligne / <https://www.larousse.fr/>).

⁸²En musique, une consonance est une synergie résultante du fait de la résonnance simultanée de deux sons qui peuvent tout aussi bien se mélanger.

sur la base d'une suite de notes agencées à l'unisson et en chœur de façon à obtenir un dessin musical (un thème) ; un motif qui est le propre d'une composition musicale ornée de figures, de silences, de signes et de durées ; l'auteur-écrivain accouche d'un texte mélodieux jusqu'à ses moindres retranchements.

La langue en est le vecteur à l'instar du solfège⁸³, le rythme est palpable au niveau des constructions phrastiques par la réitération d'un ensemble d'éléments grammaticaux syntaxiquement semblables ; l'imaginaire ainsi que la représentation du monde à travers le prisme de la littérature font en sorte d'en donner le timbre, le motif, le sujet et le thème. Entre musicien et écrivain, les remparts n'ont plus lieu d'être dans la mesure où les arts se côtoient intimement, affluent par ce corridor et débouchent vers une réflexion éclectique⁸⁴ de l'art. Chose que nous retrouvons dans la pensée butorienne qui va de pair avec l'idée d'une réciprocité active de ce conciliabule.

II.2.2.2. De la polyphonie musicale à la polyphonie littéraire

Michel Butor est un musicien dans l'âme, deux créations musicales le démontrent assez clairement : *Votre Faust* (1969) et *La Rose des voix* (1985). Son œuvre est elle aussi un lieu de rencontre propice à l'interdisciplinarité et au dialogue des arts. Il y'aurait ainsi une interaction entre le texte et de la musique ou entre la musique et du texte. Le sens de notre propos théorique prend pour assise une telle proximité, celle de deux arts qui ne se toisent pas mais bien au contraire, ont appris à se connaître.

L'intérêt que porte Butor à la polyphonie (pour en revenir à la notion) est tout d'abord énonciatif. Ceci en raison d'un style plurivocal qui fait interagir plusieurs voix dans des romans à l'énonciation troublée. Le professeur Anne-Claire Gignoux (2018) qui s'était intéressée de près aux enjeux, aux formes et aux valeurs du nouveau roman, en appelle à *La Modification* (1957) et à *L'Emploi du temps* (1956), soit une nouvelle manière de concevoir le roman. Écrit à la deuxième personne du pluriel, *La Modification* (1957) interpelle immédiatement le lectorat tandis que *L'Emploi du temps* (1956) mêle plusieurs époques temporelles et donc plusieurs voix narratives d'un point de vue chronologique. Quant à *Degrés* (1960), Butor y renonce au roman en offrant trois

⁸³Un système, un ensemble de principes élémentaires permettant de transcrire une mélodie et à l'adapter pour que le médium, l'instrumentiste ou l'interprète puisse la déchiffrer (la lire).

⁸⁴Dans le sens d'un rapprochement entre les arts. Une vision tirée d'une attitude philosophique qui consiste à choisir dans divers systèmes philosophiques les thèses qui paraissent les plus acceptables, pour en former un corps de doctrine (Larousse en ligne).

narrateurs successifs en privilégiant des formes nouvelles : « Où de nombreuses voix se font entendre et s'affichent sur la page. Tous ces phénomènes de brouillage des voix énonciatives, la critique a pris l'habitude de les regrouper sous le terme de polyphonie » (Gignoux, 2018, p. 2).

Ce transfert théorique effectué en partant de la polyphonie musicale vers la polyphonie littéraire s'opère au sein du discours littéraire, et de ses énoncés dans lesquels plusieurs voix se superposent. En se réappropriant la pensée bakhtinienne, le professeur Gignoux définit le principe même du roman polyphonique à partir des travaux de Ducrot (1984) et de Bakhtine (1978) et affirme qu'il : « se caractérise ainsi, d'une part, par une multiplicité de voix indépendantes et, d'autre part, par l'interaction entre les différentes voix » (Gignoux, 2018, p. 11).

Ce qu'avait par ailleurs formulé Ducrot en baptisant sa théorie de l'énonciation : théorie de la polyphonie qui va à l'encontre de l'unité du sujet parlant et donc au fait que l'énoncé ne soit rapporté qu'à un seul énonciateur (locuteur). Postulat développé par Alexandra Nowakowska dans un article intitulé « Polyphonie » paru dans le dictionnaire des *Termes et concepts pour l'analyse du discours* (Détrie et Sibilot, 2001, p. 256).

Concrètement parlant, la polyphonie littéraire ou ce que nous rapportant à une polyphonie textuelle ou encore à une polyphonie discursive⁸⁵ apparaît chez Gignoux comme une constitutive de phénomènes divers où :

S'entend la voix d'autres énonciateurs que le locuteur : cela va de l'interaction du narrateur avec l'auteur, du narrateur avec ses personnages notamment dans les discours rapportés directs ou indirects ; à la présence dans l'énoncé de discours sociaux pastichés ou parodiés, d'éléments de la doxa (lieux communs, stéréotypes), d'autres genres littéraires (lettres ou poèmes insérés dans des romans par exemples) ; en passant bien sûr par les phénomènes de citation et d'ironie, éventuellement signalés par les guillemets, les italiques... (Gignoux, 2018, p. 12)

II.2.2.3. L'écriture polyphonique chez Butor

Ce que nous retiendrons à travers cette vision interdisciplinaire de la notion de polyphonie, c'est la consonance des voix qui se superposent, à l'unisson et en chœur (ensemble) prenant un aspect dialogal dans la mesure où elles entretiennent des relations d'interrelation les unes entre les autres. Ce qui se traduit par l'écriture polyphonique

⁸⁵Dans le sens de superposer plusieurs discours, faire retentir divers discours par diverses voix toutes aussi disparates les unes que les autres.

bien explicitée par le professeur Gignoux qui donne l'exemple de Butor et de sa mise en page sous forme de livres-partitions, le jeu des voix dans *6 810 000 litres d'eau par seconde* (Gallimard, 1965) qui est une œuvre pensée comme un livre à lire telle une partition (le speaker et le lecteur surgissent tour à tour et d'autres voix viennent se prêter au jeu).

Ainsi la première voix présentant les chutes du Niagara est suivie par des extraits, des citations de Châteaubriand portées vers la révolution et l'histoire de la nation. Butor met ainsi en jeu les deux textes sur divers plans aussi bien formels, esthétiques que linguistiques. Des personnages par paires incarnent la simultanéité des voix, des couples en général que Butor intègre délibérément afin de mettre en exergue le volet musical si cher à ses yeux.

Du reste, le concept de polyphonie demeure l'une des valeurs sûres articulant le roman butorien qui à l'instar du roman maaloufien qui est considéré comme polyphonique. Nous retiendrons par ailleurs le fait que la coprésence de plusieurs voix ne suffit pas à générer ce que l'on désigne par polyphonie. Il y a la question de la consonance qui harmonise et qui structure les voix ainsi que l'aspect dialogal qui semble donner lieu à une interrelation vocale entre les voix qui traversent le texte littéraire. Le principe même du roman polyphonique voudrait que la trame narrative ait comme point d'ancrage, durant les pauses, des dialogues, des échanges entre les personnages du récit. C'est d'ailleurs le socle de la dialogisation et de la superposition des voix à différents niveaux d'analyse.

III. L'œuvre diapason

Nous avons tout au long du présent propos exploré quelques notions nécessaires à la conceptualisation de notre approche théorique dont l'essence est la notion de l'œuvre diapason. Nous ne pouvons prétendre à une formulation périlleuse et hasardeuse à la fois sans introduire les bases de celle-ci. Chose à laquelle nous nous sommes attelés une fois que tous les éléments étaient réunis. Nous procéderons dès lors à la mise en orbite du concept de l'œuvre diapason par le biais d'une définition littéraire dans un premier moment. Puis d'une mise en avant grâce à des illustrations tirées de la théorie de la musique dans un second temps, et enfin, à l'exposition des procédés d'ancrage qui

permettent à la notion en vigueur de s'épanouir avec plénitude dans le champs de recherche qui anime le présent travail de recherche.

III.1. La notion en question

L'œuvre diapason, loin de toute conception absolue et achevée qui l'apposerait sur une vision immuable du fait littéraire semble se définir à la lisière d'une démarche alliant la théorie de la musique et le texte littéraire. Elle est une idylle⁸⁶ traversée par un univers harmonieux où la *parole* n'aurait point de retranchement étant à la croisée des voix. Le *chœur* y est une condition sine qua non et la polyphonie en est le dessin. Son premier demeure un outil révolutionnaire pour la cohérence de ce tout vocal, soit le diapason. Son second n'est autre que le reflet d'un *canon* où des voix consonantes dépendraient des unes et des autres créant ainsi une tonalité harmonique.

Ces voix assurément indépendantes lors de l'harmonisation des structures musicales (agencement formel des cellules musicales de nature mélodique essentiellement) répondent toutefois à la norme du « la » diapason précédemment abordée. En effet en abordant la définition ainsi que le concept du diapason nous avons à l'esprit l'élaboration d'une analogie entre les deux disciplines en vigueur, à savoir la musique et la littérature. Une analogie qui reste un socle et un point de départ pour la conceptualisation de l'œuvre diapason. Nous tâcherons d'explicitier la pensée qui nous anime en transposant cette figure théorique musicale vers sa réplique conçu sur les bases d'une approche musico-littéraire.

A priori, l'auteur-écrivain met en jeu un ensemble de préalables nécessaires à la mise en récit et à l'élaboration d'une œuvre au caractère polyphonique. Bien avant de parvenir à la superposition des voix que l'instance d'énonciation fait délibérément converser pour des raisons qui lui sont propres, l'œuvre doit d'abord s'accorder avec certaines exigences. Celles-ci sont esthétiques, normatives, narratives, linguistiques, historiques, géographiques religieuses, idéologiques et socioculturelles. En somme, des dispositions qui régissent l'univers pluriel du roman.

⁸⁶Nous attribuons au terme la signification qui suit : Relation rêvée dans un climat idéal de bonne foi et de bonne entente

III.2. Éléments de base pour l'œuvre diapason

Nous désignons dès lors cet appareil conjonctuel comme étant un « La », autrement dit, une structure extratextuelle sur laquelle se fonde l'œuvre littéraire permettant au tout textuel de s'accorder avec son environnement immédiat. Ces exigences apparentées au « La » note de référence pour tout musicien sont en fait un modèle sur lequel est conçu le roman polyphone qui fait objet de notre étude théorique. L'auteur-écrivain s'adonne à sa mise en texte avec plénitude ayant un cadre référentiel à partir du quel il peut accorder son produit avec un contexte ou une conjoncture particulière mais aussi un accord entre les différents énonciateurs, voix, personnages qui incarnent à leur manière l'appareil conjonctuel dont il est question ici. Reste toutefois à identifier ces conditions inhérentes à la mise en pratique de l'œuvre diapason.

Cette première figure que nous incérons ci-dessus explicitera le premier propos tenu à l'instant, à savoir l'accord d'un instrument de musique avec un diapason :

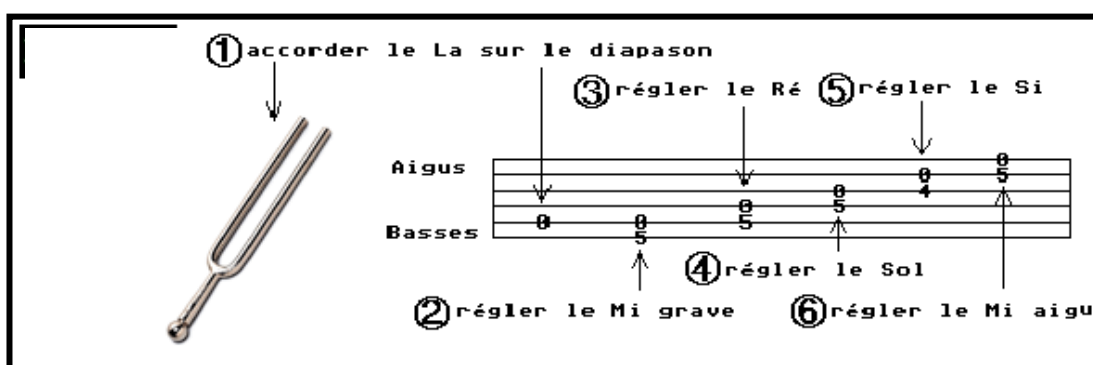


Figure 45 : le principe du diapason (<https://sites.google.com/site/guitareallstyle/>)

Sans doute est-ce là et ce jusqu'à nos jours, l'unique manière adéquate (à côté du diapason électronique) pour accorder son instrument. Pourtant, il ne peut y'avoir en littérature parallèlement au concept du diapason en théorie musicale qu'un seul point référentiel afin d'accorder le tout. L'œuvre ne se met pas au diapason à travers une figure sonore unique, loin de là. Ce « La » référentiel doit être envisagé dans le cadre de notre théorème comme une modalité plurielle qui est à la disposition de l'auteur. Afin de comprendre ce postulat une seconde figure suivra le présent propos afin de mettre en valeur la réflexion interdisciplinaire que nous tenons à expliciter présentement.

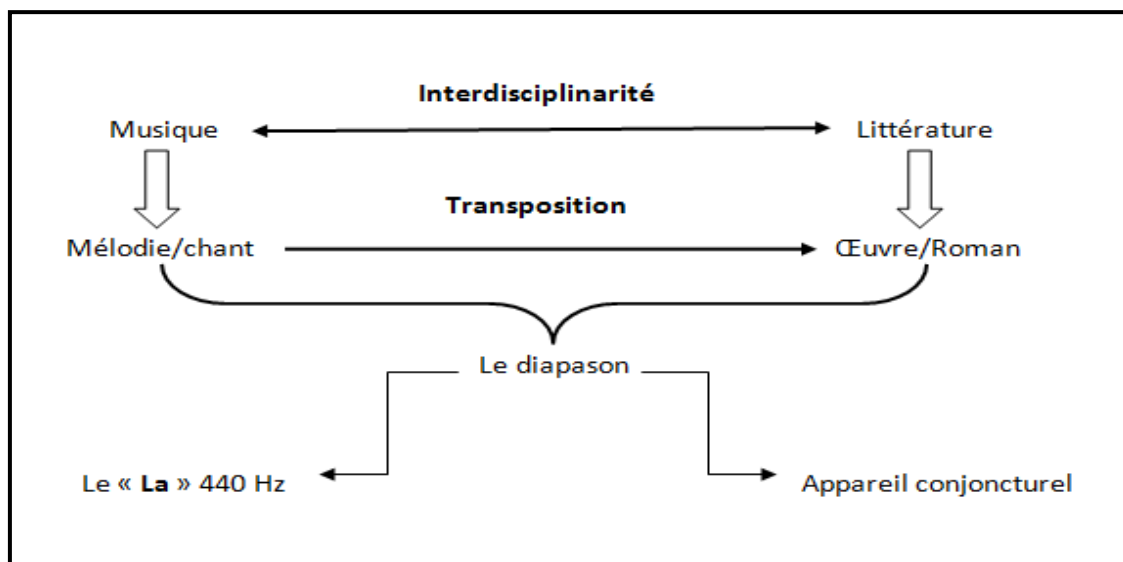


Figure 46 : éléments de base pour l'œuvre diapason

Partant du principe fondateur voulant que le roman s'inscrive dans son volet extratextuel sur une quasi-homologie réflexive, le postulat qui suit tiendrait compte de la bipolarité des disciplines pour en faire un acquis mais aussi une assise notionnelle. Dès lors que l'amarrage théorique ait le diapason comme objet commun, la question de sa convenance ou de son adéquation s'invite et nous incombe d'ailleurs une mise au point.

Ainsi, tandis que le diapason accommode les éléments clés à la création de mélodies ou à la production musicale dans le domaine de la théorie de la musique ; cet outil se meut en littérature et sert de base arrière à l'œuvre littéraire qui s'articule sur un contexte d'émergence et un ensemble d'exigences que voici.

III.2.1. Le contexte d'émergence et l'espace ambiant du roman

Il subsiste pour ainsi dire les choses une conjoncture permettant au lecteur d'appréhender l'œuvre littéraire dans son tout. Ceci est tout à fait possible en la situant par rapport à la filiation de l'écrivain ou à ses influences ; en posant un regard avide sur les marques d'affiliation ou d'adhésion de ce dernier à un courant, à une école artistique ou même à une esthétique littéraire assez évidente.

Dominique Maingueneau dans le sillage de ce qui vient d'être énoncé envisage le statut de l'écrivain dans le champ littéraire par divers modes d'insertion. Il affirme que ce n'est que « par rapport à lui que doivent être pensés l'appartenance des œuvres et des

genreset à des courants esthétiques, mais aussi les tracés biographiques d’auteurs » (Maingueneau, 1993, p. 18).

Demeure la question des éléments référentiels (événements historiques, lieux géographiques, textes sacrés ou convictions religieuses, positions idéologiques et points de vue socioculturels) qui traversent le texte littéraire. A vrai dire, ces repères extratextuels prennent part au texte à l’aide d’une simple note de bas de page illustrant le propos de l’énonciateur, par une séquence explicative voire descriptive ou par incursion dialogale⁸⁷. Des références historiques, géographiques ou socioculturelles ancrées textuellement au cœur du récit, de la trame mais aussi au niveau de l’imaginaire du créateur.

Un monde parallèle, illusoire et faussé emboîte ainsi le pas à une réalité, celle de l’instance d’énonciation. Nous savons aujourd’hui que l’approche historique de l’œuvre littéraire est quasiment révolue, l’intérêt porté par la critique au contexte de l’œuvre, à ce qui l’entoure, aux événements qui l’environnent ainsi qu’à son espace-temps n’est plus à redéfinir. Sans pour autant remettre en cause les grandes questions de l’Histoire littéraire, il nous semble pertinent de revendiquer le lien intrinsèque régnant entre l’œuvre littéraire et son cadre extérieur. Ce qui nous amène à établir un postulat catégorique quant à la vision dénotative de l’œuvre diapason.

III.2.2. La forme élémentaire

L’œuvre diapason s’impose non pas comme un simple concept ou une notion voire un théorème auquel nous ferions appel à des fins méthodologiques, mais bien plus comme une finalité que tout écrivain désireux d’enraciner son produit littéraire dans une dimension dialogique et polyphonique devrait atteindre. L’écrivain se met au diapason à l’instar du musicien qui accorde son instrument pour pallier à toute dissonance. Il s’empare de l’appareil conjoncturel⁸⁸ pour en faire une matière substantielle et un noyau pour la mise en texte et l’œuvre d’une manière générale. Il tisse une harmonie interdimensionnelle entre les constituantes de l’appareil conjoncturel et en fait une

⁸⁷ Le lecteur dispose d’une large panoplie (repères historiques, religieux, socioculturels ou idéologiques) présente dans la dimension discursive de l’œuvre, entre autres, la somme de discours ou de production verbales d’un ou de plusieurs personnages.

⁸⁸ Nous le définissons comme étant le cadre immédiat auquel le lecteur ou le critique est renvoyé lors de son acte de lecture ou de sa réception de l’œuvre. Il comporte divers dimensions : esthétiques, normatives, narratives, linguistiques, historiques, géographiques religieuses, idéologiques et socioculturelles.

masse qui pèse sur l'acte de lecture ainsi que sur la réception et l'appréhension immédiate de l'œuvre.

L'auteur accorde son imaginaire avec ce qui semble lui être proche, un espace inhérent à sa production littéraire et une somme de connaissances qu'il met à profit de son lecteur. Le paysage qu'il peint comporte cela va de soi les fragments d'un monde historique et réel ou un autre authentique et fictif. Il ne peut ainsi y avoir de création sans préalables, sans exigences, sans ingrédients agrémentant la signifiante d'un texte.

Le romancier ne fait dès lors plus qu'un avec sa « boîte à rêves » du moment où il répand son contenu dans sa production à différents niveaux : le récit, les personnages, le discours. Nous sommes ainsi enclins à dire que l'écrivain accorde son œuvre avec une sphère interdimensionnelle et met au monde l'œuvre diapason du moins dans sa « forme élémentaire ». Une forme préliminaire épaulée par une toute autre manifestation de la norme diapasonique au sein de l'œuvre littéraire que nous verrons à l'instant.

III.2.3. La forme complexe

Nous désignons cet autre facteur nécessaire à l'aboutissement de l'œuvre diapason comme étant sa « forme complexe ». Une seconde forme qui est propice à une interaction plus directe, plus souple et moins totalitaire dans la mesure où l'appareil conjoncturel n'est pas acté au niveau de l'ensemble de l'œuvre mais bel et bien à travers des productions verbales singulières. Le lecteur traitera non pas un contenu sémantique posé entre les deux bornes narratives de la trame mais des discours émanant du narrateur ou encore des personnages. Des voix conversent, s'harmonisent et se mettent au diapason en étant de surcroît en accord avec l'appareil conjoncturel. Ce n'est qu'à travers le discours de ces porteurs discursifs que nous délimiterons le champ d'action de la seconde forme de l'œuvre diapason.

A vrai dire, les exigences qui font que l'appareil conjoncturel soit une référence notoire pour l'élaboration de l'intrigue servent aussi de matière première pour alimenter la somme de discours de maintes façons. En effet, un narrateur-énonciateur est en mesure de tenir une position idéologique particulière qui correspond à une attitude socioculturelle fruit d'une histoire commune et individuelle ; partagée entre les membres d'une même communauté linguistique dans un espace géographique distinct.

Un personnage entrant en interaction avec ce narrateur en question énonce des discours qui renvoient à un tout autre univers discursif. N'ayant pas les mêmes positions idéologiques, socioculturelles, linguistiques ; et étant loin de l'espace-temps dans lequel a évolué le premier locuteur, celui-ci s'inscrit de facto dans une opposition visiblement intentionnelle. Il peut bien évidemment au contraire avoir une toute autre attitude vis-à-vis de l'instance d'énonciation primaire et tenir compte de l'ensemble de ces exigences. Ce que nous désignons dans le cadre de l'élaboration du concept de l'œuvre diapason par : le premier degré cognitif du discours.

III.2.3.1. Le premier degré cognitif du discours diapason

Cette formulation repose sur une approche de la cognition sociale du discours développée par Marie-Anne Paveau (2007) à partir du tournant cognitif de l'analyse du discours qui réexamine la question du contexte dans les disciplines texte-discours. Fondée sur l'idée d'une cognition externe postulant l'extériorité de l'esprit, cette conception du contexte dans son volet externe s'approprie selon les dires de la chercheuse « des réalités extérieures de notre environnement matériel concret (décors naturels ou artificiels, espaces, objets culturels et techniques, artefacts, supports, etc.) » (Paveau, 2007, p. 09). Des données environnementales qui se constituent « à la fois de cadres internes (les prédiscours comme cadres de savoirs, de croyances et de pratiques) eux-mêmes informés par les données externes » (Paveau, 2007, p. 24).

Le concept de cognition sociale est un lieu où émerge le concept de « prédiscours » que Paveau définit comme : « Des données propagées par une mémoire cognitivo-discursive, résultat d'un retravail du concept de « mémoire discursive » et distribuées par un certain nombre d'agents internes et externes comme les artefacts ou les technologies cognitives » (Paveau, 2007, p. 24).

Par les termes : artefact et technologies cognitives, la professeure entend les techniques, artefacts ou objets qui configurent, formatent, et informent les prédiscours en vue de l'élaboration des discours (Paveau, 2007, p. 16). Elle y regroupe ainsi les listes lexicales et grammaires, les manuels, les dictionnaires et plus largement les blocs notes ou les carnets d'adresse.

III.2.3.2. La mémoire cognitivo-discursive

Toutefois, la mémoire cognitivo-discursive ne pourrait se résumer à ces artefacts et ces technologies cognitives. Dans le cadre du postulat théorique visant à établir les fondements scientifiques de l'œuvre diapason, nous joignons notre voix à celle de Kerbrat-Orecchioni (1986) qui désigne à ce titre la « mémoire cognitivo-discursive » par « Boîte noire ». Une notion qui désigne un ensemble de données encyclopédiques et environnementales que l'énonciateur (auteur, narrateur, personnage) mobilise pour la production des discours. Ce qui relève bien évidemment d'un effort cognitivo-discursif étant donné que l'instance d'énonciation recourt à son environnement immédiat et fait appel à sa mémoire lors du processus de discursivisation de l'œuvre diapason.

III.2.3.3. Le deuxième degré cognitif du discours diapason

Néanmoins il faudrait prendre en considération le fait que c'est dans le collectif que celle-ci devient palpable. Là réside le « second degré cognitif du discours » que nous mettons en étroite relation avec l'œuvre diapason. Ainsi, des voix conversent et sont en constante interaction à un second niveau opérationnel. Des personnages hétérogènes du point de vue idéologique ou socioculturel à titre d'exemple dialoguent, actualisent leur mémoire cognitivo-discursive respective et sont en étroite relation avec la figure du narrateur.

A la différence du premier degré cognitif du discours où le narrateur-énonciateur interagit avec un personnage voire plusieurs personnages créant ce qui s'apparente à une relation bilatérale, le second degré cognitif du discours est plus centré vers la pluralité des voix qui convergent les unes vers les autres. Elles peuvent tout aussi bien entrer en interaction avec le narrateur mais l'essence de ce second degré demeure la multiplicité des voix et des personnages. Afin d'appréhender la teneur de nos propos, nous proposons deux figures ou schémas qui résumeront l'appareil théorique et conceptuel pour la mise en pratique de l'œuvre diapason.

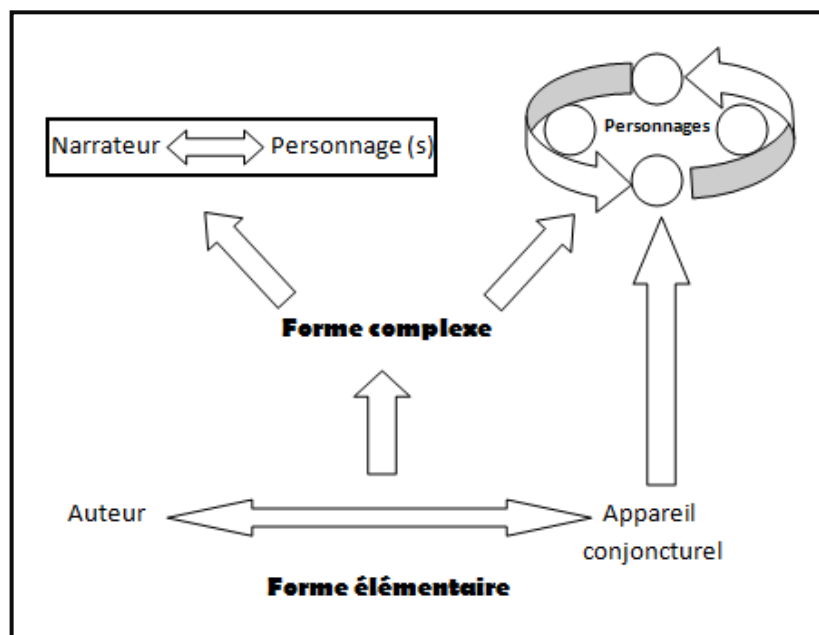


Figure 47 : Dispositif de l'œuvre diapason (Mouats, 2019)

En somme, nous dirons que deux formes peuvent rendre compte de l'aboutissement de ce que nous désignons par l'œuvre diapason :

- L'une élémentaire où l'auteur fait en sorte de se mettre au diapason avec un appareil conjoncturel défini.
- L'autre complexe qui voit dans un premier degré cognitif du discours, le narrateur établissant des liens étroits avec les personnages de diverses manières (faits, événements, dialogues) puis dans un second degré cognitif du discours, c'est la pluralité des voix qui prend en charge la concrétisation de l'ensemble des exigences ou des dimensions figurant dans cet appareil conjoncturel.

Pour les besoins de l'analyse en cours et afin d'apporter des éléments de réponses quant à la dynamique polyphonique et dialogique du discours littéraire de l'œuvre maaloufienne, nous passons à l'examen et à l'étude des données recueillies dans les différents corpus que nous avons eu à étudier.

IV. Les voix dans l'œuvre d'Amin Maalouf

Donner suite à la présente ébauche reviendrait à apporter des éléments de réponse à nos interrogations formulées à l'aube de ce chapitre. Des questions qui portent principalement sur l'organisation de l'interdiscours au cœur de l'œuvre d'Amin

Maalouf que nous avons émises suite à l'identification de certains traits analogues d'un roman à un autre. Ce qui nous avait amené à affiner notre réflexion sur la coexistence des discours au cœur du corpus maaloufien. En redécouvrant dans un premier temps l'héritage théorique bakhtinien légué entre autres dans son *Esthétique et théorie du roman* (1978). Puis par la l'élaboration d'un concept et d'une vision esthétique du discours autour de la notion de « l'œuvre diapason » qui découle d'une lecture plurielle des travaux de Mikhaël Bakhtine.

En s'inscrivant ainsi dans la perspective bakhtinienne de l'esthétique du roman, l'analyse qui suivra le présent propos sera étroitement liée à ce que nous venons d'avancer. A vrai dire, l'organisation du discours romanesque maaloufien dans son volet plurilingual et plurivocal est l'essence même de notre réflexion. En effet, il s'agit d'identifier les stratégies mises en place par l'instance d'écriture dans la mise en discours de l'œuvre maaloufienne et la pratique de l'interdiscours qui demeure avec les deux notions de polyphonie et de dialogisme un vecteur propice à l'appréhension du tout discursif. Les œuvres que nous aurons à traiter respectivement sont : *Léon l'Africain* (1986) ; *Samarcande* (1988) ; *Le Jardins des Lumières* (1991) ; *Le Rocher de Tanios* (1993) ; *Les Echelles du Levant* (1996) ; *Le périple de Baldassare* (2000).

IV.1. Le discours romanesque dans *Léon l'Africain*

Nous prenons acte dès l'abord du premier roman maaloufien à savoir *Léon l'Africain* (1986) du rapport tangible établi entre l'esthétique du roman postulé par Mikhaïl Bakhtine et la conception du discours romanesque chez Amin Maalouf. A priori, il serait vraisemblablement primordial de partir d'un postulat bakhtinien qui voudrait que le roman soit une création artistique à la fois plurilinguale et plurivocale. Ce qui nous amènerait à penser que des langues, des langages et des dialectes trouvent une résonance particulière au sein du discours romanesque maaloufien. Chose qui est de mise dans ce tout premier roman qui fait ici l'objet d'une étude linguistico-discursive.

IV.1.1. Ainsi négociait Hassan al Wazzan

L'Andalousie musulmane, patrie natale d'Hassan dit ibn Mohamed al Wazzan, un Grenadin déchu exilé à Fès à l'instar d'une partie de la communauté musulmane. La trame débute ainsi, par un exil, celui de la famille du principal protagoniste du récit.

Le drame est relaté par la voix de ce personnage mirobolant, à la fois maître du négoce, émissaire auprès des grands royaumes de son temps, un lettré initié aux préceptes de deux grandes religions monothéistes. Un cadre imaginaire opportun à la mise en discours du plurilinguisme en tant que pratique fondamentale du roman maaloufien.

IV.1.1.1. Le langage du négoce

En effet, nous arrivons à identifier de prime abord divers langages et styles du discours qui traversent le roman. A commencer par le langage du négoce propre à Hassan al Wazzan que nous retrouvons lors de sa rencontre avec messire Thomasso de Marino, un vieux commerçant de Fès originaire de Gènes. Il était question alors d'un marché passé entre les deux hommes dont les termes étaient rapportés ainsi par la voix d'al Wazzan :

Je réserverais deux mille dinars, mille huit cents pour acheter la marchandise, à raison d'un dinar par burnous, au pris de gros, le solde pour mes frais et ma peine. Si je parvenais à obtenir des fabricants un meilleur prix, ma part serait plus grande ; si je devais acheter plus cher, je serais obligé de payer avec mon propre argent. (Maalouf, 1986, p. 188)

Un second passage témoigne de la posture langagière adoptée par le personnage lorsqu'il s'adonnait à la pratique du négoce. Ainsi, face aux sollicitations des riches dignitaires et des plus grosses fortunes de Tefza qui étaient en proie à l'armée ennemie, le commerçant andalou allait vite dicter ses conditions :

J'exigeai d'obtenir, en échange de mes sabres, mille huit cents burnous, pas un de moins ; après quelques palabres, l'un des commerçants, un juif, finit par accepter. Ainsi, le jour même de mon arrivée, avais-je déjà en ma possession toute la marchandise demandée par messire de Marino, sans avoir touché l'argent qu'il m'avait confié. (Maalouf, 1986, p. 191)

Au cœur du récit de Fès soit le deuxième chapitre de *Léon l'Africain* (1986), le prosateur introduit une nouvelle fois le langage du négoce mis en valeur par la voix du narrateur. L'armée de Fès venait à la conquête des richesses de Tefza mais l'Africain était résolu à prendre position en faveur des notables de la ville. Il disait alors à l'officier qui commandait l'armée royale qu' :

Il y'a dans ce pays des richesses insoupçonnées, mais les gens les cachent et ne cherchent pas à les faire fructifier, ils ont peut d'être dépouillés par les gouvernants. [...] Si tu promets aux notables de Tefza la vie sauve et le respect des coutumes de leurs cités, je les persuaderai de payer la somme. (Maalouf, 1986, p.192)

IV.1.1.2. Le négoce, toute une rhétorique

A vrai dire, chaque langage se distingue d'un autre par le vocabulaire en usage et les traits particuliers qu'il porte (sémantiques, syntaxiques, grammaticaux). Or les précédents énoncés disposent d'un contenu lexical conséquent, citons les mots, syntagmes nominaux ou verbaux, propositions, phrases ou expressions soulevés dans le premier extrait : « réserverais », « dinars », « acheter », « marchandise », « au prix de gros », « le solde », « frais », « Si je parvenais à obtenir des fabricants un meilleur prix, ma part serait plus grande », « Si je devais acheter plus cher, je serai obligé de payer avec mon propre argent » (Maalouf, 1986, p. 188).

Puis ceux que nous identifions au cœur du deuxième extrait : « exigeai », « obtenir », « en échange de », « pas un de moins », « commerçant », « en ma possession », « la marchandise », « argent » (Maalouf, 1988, p. 191). Et enfin ceux du troisième et dernier extrait à savoir : « richesses », « fructifier », « dépouillés », « je les persuaderai », « payer la somme » (Maalouf, 1986, p. 192).

Par ailleurs, le registre de langue (pour en revenir au mode d'expression adapté à la situation de communication incombée au personnage lors de ses nombreux marchandages) relève de certains choix syntaxiques. En effet, les parties du discours (les noms, les groupes nominaux, les verbes, les adverbes, les types de phrases, les formes de la phrases) sont disposées de façon à inscrire le discours énoncé par al Wazzan dans le registre de la langue courante.

Des phrases correctes du point de vue lexical et syntaxique, des phrases à la forme affirmative, l'enchaînement des éléments de la phrase est bien respecté, ajouté à cela un jargon propre au langage en vigueur. Un échange professionnel entre le narrateur et les négociateurs sur la base d'un vocabulaire bien précis. Ce qui nous renvoie à la stratification professionnelle du langage abordée par Bakhtine qui implique à côté du lexique dominant des formes d'orientation intentionnelle et des formes d'interprétation.

Dans le rapprochement effectué par Mikhaïl Bakhtine entre le langage, le discours et le style, il est dit qu'un ensemble de langages est énoncé par des styles de discours différents. Ce qui permet au prosateur « de dire dans le langage d'autrui ce qui le concerne personnellement » (Bakhtine, 1978, p. 109) et de rejoindre sur le fond comme sur la forme son narrateur principal dans la mesure où il incruste son discours à lui à travers la parole de l'autre.

Cela est d'ailleurs palpable au cœur de l'œuvre qui dispose d'une large panoplie de langues, langages, dialectes et styles de discours que nous mettrons en évidence afin de concrétiser la réflexion en marche.

IV.1.2. Le discours de la foi musulmane

Dans le sillage de ce qui vient d'être énoncé, nous dirons que suite à une étude portant sur l'ensemble des productions verbales émanant du narrateur et des principaux personnages de la présente œuvre maaloufienne ; nous disposons de plusieurs données linguistico-discursives susceptibles de générer une dynamique plurilingue propre au roman. A priori, un second langage aux abords de celui usité par Hassan en qualité de négociateur surgit, attisant ainsi l'intérêt que nous portons au volet plurilingue du roman maaloufien. Nous soulèverons dès lors un tout autre langage, celui que les « religieux » ont coutume d'employer dans leurs prêches, sermons, testaments, ou dans les moments de communion soit avec le Créateur ou bien entre les membres d'une même communauté dans le cadre des enseignements sacrés ou des pratiques quotidiennes.

IV.1.2.1. Le testament de l'oncle

Hassan al Wazzan découvre le testament de son oncle qu'il désigne par « Khâli » l'équivalent du mot en langue arabe. Une lettre attachée avec un fil doré qui débutait ainsi :

Au nom d'Allah, le clément, le miséricordieux, maître du jour du Jugement, Celui qui envoie aux hommes dont la vie s'achève des signes dans leurs corps et dans leur esprit afin qu'ils s'apprêtent à rencontrer sa face resplendissante. (Maalouf, 1986, p. 170)

Cette célébration du Nom divin « Au nom du Dieu clément et miséricordieux » « bismi-llahi r-Rahmani r-Rahim » précède la récitation de chacune des Sourates du Coran, livre sacré des Musulmans. La formule est aussi de mise lors de l'inauguration des actes rituels et les moments importants de la vie du croyant. La « Basmala » destinée à introduire la sourate ou encore à prémunir le Musulman contre les mauvais esprits est ici suivie par des louanges au Dieu Créateur de l'univers et du jour dernier. L'oncle d'Hassan sentant sa dernière heure arrivée en appelle donc à la miséricorde d'Allah. Ses derniers vœux s'imprègnent donc de la religion musulmane et du langage que devrait tenir tout croyant dans de telles circonstances.

Au niveau lexical les termes « Allah », « Clément », « Miséricordieux », « Maître », « signes », « esprit » renvoient clairement au Dieu Créateur auquel tout Musulman devrait se soumettre. Les formules « Au nom d'Allah », « Maître du jour du Jugement », « Celui qui envoie aux hommes dont la vie s'achèvent des signes » indiquent l'adoration du personnage envers son Dieu et la fatalité de la mort.

Par le fait de « rencontrer sa face resplendissante » ou la face resplendissante d'Allah, l'oncle semble décidé à partir en paix. Du point de vue syntaxique, les éléments constitutifs de la phrase révèlent un souci du bien faire ou du bien dire. L'emploi de la subordonnée relative : « Celui qui envoie aux hommes... » précédée par un pronom relatif et un substitut grammatical en majuscule « Celui » prouve le caractère suprême attribué par le locuteur à son Créateur. Du reste le personnage revêt un second aspect professionnel du langage.

IV.1.2.2. Le prêche d'Astaghfirullah

Plus loin dans le récit maaloufien, Léon l'Africain, narrateur principal de l'autobiographie fictive introduit l'un des personnages majeurs de la trame à savoir Astaghfirullah, un prédicateur redouté par les Grenadins. Ce dernier prend la parole et s'inscrit dans un registre similaire à celui de l'oncle d'Al Wazzan en optant pour le langage religieux. Suite à son intronisation au troisième chapitre du Livre premier (Livre de Grenade) coïncidant avec l'an 896 de l'Hégire, le personnage énonçait de nombreux discours sur la base d'un registre conforme au langage tenu par les religieux à savoir celui que nous retrouvons dans la prédication, durant l'accomplissement des rituels sacrés ou encore durant les prières. Nous pouvons étendre l'index jusqu'à prendre l'exemple des préceptes journaliers ou des échanges à nature religieuse.

Furieux contre les tenanciers des tavernes qui sont issus de la communauté musulmane, le Cheikh lançait des réprobations à l'adresse de ceux qui n'hésitaient pas à déroger à la règle en transgressant le Hadith du Prophète Mohamed (que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui) qui disait qu' :

Allah Maudit les boissons alcoolisées, celui qui les boit, celui qui cueille, celui qui les vend, celui qui les achète, celui pour qui on presse, celui qui on presse, celui qui les porte et celui qui on les portes⁸⁹

⁸⁹Rapporté par Abou Daoud dans ses Sounan n°3674 et authentifié par Cheikh Albani dans sa correction de Sounan Abi Daoud

Astaghfirullah était au courant des extravagances de ceux qui fréquentaient ces lieux infâmes et affirmait que :

Ceux qui hantent ces lieux infâmes n'ont-ils pas appris dès leur plus jeune âge, que Dieu a maudit celui qui vend le vin et celui qui l'achète ? Qu'il a maudit celui qui le boit et celui qui le donne à boire ? Ils ont appris, mais ils ont oublié. (Maalouf, 1986, p. 41)

Il revient à la charge plus loin en parlant des croyants prosternés durant la prière du vendredi alors même qu'ils étaient ivres la veille. Il en appelle au verset de la sourate An-Nisa, Les Femmes :

Ô vous qui croyez ! N'approchez pas de la prière, alors que vous êtes ivres — attendez de savoir ce que vous dites ! (Coran, 4:43).

Le narrateur donne une tribune à ce personnage controversé par ses compères, un homme qui reprochait à ce titre au sien le déclin du dernier bastion de l'Andalousie musulmane. Les dépenses onéreuses, les extravagances et les goûts artistiques des princes du royaume jugés impies, les Musulmans qui s'étaient écartés de la voie de l'Islam et des enseignements du prophète ainsi que ceux de ses compagnons, le refus de vivre dans une terre suée par les mécréants ; autant de préalables qui avait amené Cheikh Astaghfirullah à prendre la parole. Le langage qu'il tient dans le récit de Léon l'Africain est purement religieux si nous nous référons à ces nombreux discours énoncés. Sur les dépenses et les richesses dont disposaient les uns et les autres en croyant cela éternel, le Cheikh était catégorique :

La richesse, frères croyants, ne se mesure pas aux choses qu'on possède mais à celles dont on sait se passer. Craignez Dieu ! Craignez Dieu ! Craignez-Le quand vous êtes vieux, mais aussi quand vous êtes jeune ! Craignez-Le quand vous êtes faible, mais aussi quand vous êtes puissant ! Je dirais même que vous devez Le craindre bien davantage quand vous êtes puissant, car pour vous Dieu sera encore plus impitoyable. (Maalouf, 1986, p. 41)

Cet argent aurait :

Assouvi la faim de mille pauvres et rendu le sourire à mille orphelins. (Maalouf, 1986, p. 41)

Cet argent :

Extorqué aux croyants et jeté aux pieds des danseuses. (Malouf, 1986, p. 41)

Servait à rétribuer les prestations des musiciens et des danseuses pendant que le peuple criait famine. Astaghfirullah était lucide là-dessus et savait que lorsque le regard du Très-haut traverse les enceintes du palais, il voit que

Les chanteuses sont plus écoutées que les docteurs de la Loi, que le son du luth empêche les hommes d'entendre l'appel à la prière, qu'on ne distingue plus un homme d'une femme ni dans l'habit ni dans la démarche. (Maalouf, 1986, p. 41)

Une piètre réalité survenant à l'heure où la Reconquista bâtit son plein et que la capitale andalouse était aux mains des Chrétiens qui aspiraient à l'exil de l'ensemble des Musulmans d'Occident. Enhardi par l'angoisse de ses interlocuteurs, le Cheikh n'y allait pas de main morte et exhortait les membres de sa communauté à quitter L'Andalousie ainsi :

Partez, émigrez, laissez Dieu guider vos pas, car si vous acceptez de vivre dans la soumission et l'humiliation, si vous acceptez de vivre dans un pays où sont bafoués les préceptes de la Foi, où sont insultés chaque jour le Livre et le Prophète, prière et salut sur lui ! – vous donnerez de l'islam une image avilissante dont le Très-Haut vous demandera des comptes au jour du Jugement. (Maalouf, 1986, p. 77)

Astaghfirullah citait le Coran et interpellait les croyants à propos de l'ange de la mort qui les interrogera de ce fait le jour de la rétribution :

La terre de Dieu n'est elle pas assez vaste ? Ne pouviez-vous pas quitter votre pays pour chercher asile ailleurs ? (Maalouf, 1986, p. 77)

Ce qui correspond au verset de la sourate An-Nisa, Les Femmes :

Ceux qui ont fait du tort à eux-mêmes, les Anges enlèveront leurs âmes en disant: «Où en étiez-vous?» (À propos de votre religion) - «Nous étions impuissants sur terre», dirent-ils. Alors les Anges diront: «La terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre d'émigrer ?» Voilà bien ceux dont le refuge est l'Enfer. Et quelle mauvaise destination! (Coran, 4 : 97)

IV.1.2.3. Au cœur du registre religieux

C'est sur la base de ses enseignements coraniques que le Cheikh émet un ensemble de discours à connotation religieuse. Le ton est fort et cela est assez palpable au niveau linguistique et énonciatif. Ainsi le lexique semble correspondre au langage religieux ou du moins au registre faisant partie de la dimension du sacré. Les signes « Dieu », « maudit » (Maalouf, 1986, p. 41) du premier passage : « frères », « croyants » (Maalouf, 1986, p. 41) du deuxième passage, « Loi », « prière » (Maalouf, 1986, p. 41) du troisième passage et enfin « préceptes », « Foi », « Livre », « Prophète », « Islam »,

« Très-haut » et « jugement » dans le quatrième et dernier passage attestent du postulat qui est le nôtre. Il faudrait par ailleurs et ce afin de corroborer nos dires prendre en considération la dimension syntaxique et l'agencement des différents éléments de la composante phrastique.

L'emploi des subordonnées relatives « Ceux qui hantent ces lieux infâmes » (Maalouf, 1986, p. 41), « si vous acceptez de vivre dans un pays où sont bafoués les préceptes de la Foi » (Maalouf, 1986, p. 77) démontre l'intérêt du locuteur à mettre en évidence la sacralité du culte musulman. Ceci en attribuant dans la première subordonnée une connotation péjorative aux croyants qui s'adonnaient à divers plaisirs la nuit tombée à travers une subordonnée qui complète le sens de son antécédent. Puis, c'est par le biais d'une subordonnée de condition avec « Si » générant au passage une contradiction sémantique entre le fait de « vivre en Andalousie » et le fait de « quitter l'Andalousie » ainsi que l'amplification du sens de l'antécédent de la subordonnée relative introduite par « où » soit « un pays où sont bafoués les préceptes de la Foi » que l'ambiguïté du discours religieux prend part ici.

L'emploi du mode impératif par la formule réitérée « Craignez Dieu », « Craignez-Le » (Maalouf, 1986, p. 41) reviendrait à admettre un certain degré d'autoritarisme ou l'expression d'une manœuvre visant à faire rappeler aux croyants de Grenade leurs devoirs envers le Dieu suprême. En sa qualité d'imam ou de prédicateur zélé, le Cheikh dispose d'une certaine autorité religieuse et morale qui lui permet de s'adresser ainsi à ses congénères.

Nonobstant la notion de l'ordre qui fonde ici l'impératif religieux il serait tout aussi intéressant de voir le parallélisme lexicale et sémantique établi par le locuteur « Craignez-le quand vous êtes vieux, mais aussi quand vous êtes jeune ! Craignez-Le quand vous êtes faible, mais aussi quand vous êtes puissant ! » (Maalouf, 1986, p. 41) d'abord à travers les termes « vieux » et « jeune » puis les mots « faible » et « puissant ». Ensuite via la conjonction « mais aussi » qui renchérit ce qui la précède introduisant au passage une certaine logique relative à la force ou à la faiblesse du croyant⁹⁰ en mettant en étroite relation l'entité créatrice avec l'objet de sa création. En somme, des propos qui du point de vue sémantique et lexical donnent en terme de religiosité une profondeur aux différents sujets abordés par le personnage. Des propos

⁹⁰Dans la religion musulmane, le croyant se soumet à son créateur et doit ainsi se plier aux préceptes de l'Islam. Delà découle le mot d'ordre d'Astaghfirullah où le fait de Craindre le Très-Haut.

qui sont tout aussi fondés sur une grammaire et une syntaxe illustrées à travers le langage religieux.

IV.1.2.4. L'esthétique du discours maaloufien dans *Léon l'Africain*

Le langage du personnage s'inscrit cela va sans dire dans l'entrejeu des éléments constitutifs du plurilinguisme et de la plurivocalité romanesque. En effet, à la lisière des trois notions de base sur lesquelles se fonde le discours littéraire du roman à savoir, le langage, le style et le discours romanesque, l'ensemble des énoncés à portée religieuse que nous venons d'insérer répond à l'esthétique bakhtinienne du roman. Pour Bakhtine, le style du roman est un assemblage de style chose qui se concrétise au cœur même des énoncés maaloufiens comme nous venons de le voir. Le langage des deux précédents personnages mis en action par les paroles des deux précédents personnages à savoir l'oncle d'Al Wazzan et le Cheikh Astaghfirullah bien qu'il maintient le même registre de langue s'articule sur des éléments linguistiques qui du point de vue sémantique et stylistique sont bien différents.

A ce propos, Bakhtine pose comme principe du roman polyphonique ce genre d'orchestration qui passe par l'assemblage des styles et des langues. Deux styles et deux langages différents s'harmonisent de prime abord, d'un côté le langage professionnel du « négoce » et d'un autre le langage « religieux ». Un assemblage au niveau des voix qui présentent des particularités linguistiques disparates concrétise de fait la relation intrinsèque entre le langage et le discours.

Nous reprendrons à cet effet la définition du théoricien qui présente le roman comme une « diversité sociale de langages, parfois de langues et de voix individuelles, diversité littérairement organisée » (Bakhtine, 1978, p. 88). La stylistique contemporaine de Bakhtine est d'ailleurs fondée sur les présents propos dès lors que la diversité des discours devient une diversité des langages. Il serait par ailleurs plus juste de parcourir cette première œuvre objet d'étude davantage afin de cerner la multitude de langues, langages, styles et discours qui la traversent.

IV.1.3. L'historicisation du discours

Parallèlement aux deux langages, styles et discours que nous venons d'entrevoir à savoir le langage professionnel du « négoce » et le langage « religieux », une troisième composante vient rejoindre la pratique du plurilinguisme romanesque à savoir le

langage usité par les historiens ou plus communément le langage « historique » et ce par la somme de discours énoncés que nous aurons à analyser. Celle-ci est au centre du champ gravitationnel linguistico-discursif que met en jeu le prosateur. D'une part par les langages qu'il met en valeur et d'autre part par les voix qu'il fait délibérément converser érigeant ainsi le plurilinguisme et la plurivocalité au cœur du roman.

IV.1.3.1. Sultanat et festivités à Grenade vers 1063

Tout au long du récit de l'Africain, l'instance d'écriture ou d'énonciation livre des indices, des subtilités, des informations mais aussi des repères historiques qui alimentent la trame de son début à sa fin. Dès le premier chapitre relatant l'épopée de la famille d'Al Wazzan à Grenade et le sort qui était le leur, le narrateur n'a cessé d'épandre des événements, des dates, des périodes d'année en année suivant les deux calendriers. C'est d'ailleurs ce qui semble se dégager à partir de ce tout premier chapitre riche du point de vue historique. Ainsi Léon étant l'un des Maures déchus de l'Andalousie musulmane joue un rôle primordial dans la mise en récit d'éléments historiques forts intéressants. C'est ce qui nous amène à prendre en considération bon nombre de ses discours énoncés tout au long du récit.

L'Andalous nous rapporte ainsi par la voix de sa mère les festivités organisées en son honneur à l'occasion de sa circoncision. Il ponctue la narration de celle-ci par des parenthèses qui donnent à voir certains faits marquant de l'épopée andalouse des Musulmans. A Grenade comme en toute terre musulmane, la circoncision marque une étape cruciale dans la vie du croyant. Nonobstant la cérémonie, organisée en la présence des membres de la famille du circoncis, il est à noter que le Musulman entre par cet acte religieux dans la communauté des croyants. L'occasion pour les proches de sanctifier ce passage. A l'instar de l'émir Ibn Dhoul-Noun qui avait organisé la circoncision de son petit-fils en la célébrant avec faste d'après les dires des historiens cités par Al Wazzan :

La circoncision a toujours fourni, au pays de l'Andalous, l'occasion de fêtes où l'on oubliait entièrement l'acte religieux qu'on célébrait. Ne cite-t-on pas encore de nos jours la cérémonie la plus somptueuse de toutes, celle qu'organisa jadis l'émir Ibn Dhoul-Noun à Tolède pour la circoncision de son petit-fils, et que chacun cherche depuis à imiter sans jamais y parvenir ? N'y avait-on pas versé à flots vins et liqueurs, pendant que des centaines de belles esclaves dansaient aux rythmes de l'orchestre de Dany-le-juif ? (Maalouf, 1986, p. 18)

Descendant de la tribu berbère des Hawära qui s'était établie à l'Est de Tolède et dont l'ancêtre al-Samh aurait participé à la conquête d'al-Andalus d'après nos sources (Arié, 1990, p. 3) l'émir Ibn Dhoul-Noun ne déroge pas la règle et perpétue cette tradition musulmane. Des musiciens, des poètes et des festivités qui duraient jusque tard dans la nuit, c'est cela dont nous parle l'Africain dans son récit. Une parabole que l'on retrouve dans un travail de recherche qui revient sur la consommation du vin en Andalousie durant les fêtes et festivités :

Je crois que le plus simple, pour en donner un aperçu, est de citer en entier la description d'un *mağlis al-uns*, ou salon de sociabilité. Celui-ci s'est tenu à Tolède en 1063, dans le cadre de la fête offerte par le roi Yaḥyā Ibn Dī l-Nūn al-Ma'mūn à l'occasion de la circoncision de son petit-fils Yaḥyā, le futur Yaḥyā II al-Qādir. (Clément, 2014, p. 9)

L'intérêt que nous portons à cet énoncé que nous rangeons soigneusement dans le langage historique vient du fait que le narrateur s'inscrit dans une réalité humaine, sociale et historique à la fois. Il incorpore ainsi la dimension historique au cœur de sa prise de parole faisant appel au langage historique ou le langage des « historiens ». L'énonciateur s'adonne ainsi à une description qui comporte certains éléments relevant du fait historique dont il est question dans l'extrait préalablement inséré.

A vrai dire, nous désignons ici le syntagme nominal « au pays de l'Andalous » qui ne peut être qu'une réalité révolue et abstraite de nos jours. Sémantiquement, il faudrait actualiser les données informationnelles relatives à l'épopée des arabo-musulmans en Europe afin de cerner avec plénitude l'évènement rapporté ici. L'affirmation qui suit « Ne cite-t-on pas encore de nos jours » pour en revenir à la syntaxe du présent énoncé, précédée par le « Ne » adverbe explétif ne marque en aucune manière la négation. Sa présence n'est bien évidemment pas obligatoire mais elle joue un tout autre rôle si nous prenons en considération l'emploi du verbe « citer » qui renvoie au vocabulaire historique. N'a-t-on pas lu ou entendu un Historien qui ne tienne de propos sans évoquer un tel ou un tel, sans étayer les faits qu'il expose de peur qu'il ne soit conspué ou qu'il tombe en désuétude. Il en va de sa crédibilité et du bon sens dont il fera preuve s'il veut que son écrit soit plausible.

Al Wazzan respecte cette logique fondamentale aux historiens et au langage qu'ils doivent tenir et c'est ce qui semble se dégager des propos recueillis. Par ailleurs, deux indices jouent un rôle prépondérant dans l'appréhension du langage historique tenu par l'instance d'écriture ou plutôt deux noms. Le premier est celui d'un émir de Tolède, le

second est celui d'un musicien célèbre datant de l'époque. Une stratégie d'écriture qui consiste à contextualiser ses dires en partant d'éléments historiques perçus comme vrais, ayant existés et donc vérifiables. Ce qui apparaît en outre dans d'autres discours énoncés que nous aurons à traiter.

IV.1.3.2. Grenade sous le règne d'Abu al-Hasan Ali (1464-1482)

A partir des récits de Grenade que lui contait sa mère, Hassan relate les hauts faits qui s'étaient déroulés durant les années précédant la chute de la capitale andalouse. C'est ainsi que le

22 moharram 883, qui tombait le 25 avril de l'année du Christ 1478. (Maalouf, 1986, p. 20)

Durant le dernier jour de la parade organisée par le Sultan Abou-l-Hassan Ali, des trombes d'eau s'abattirent sur les Grenadins. A ce stade de la narration, al Wazzan n'a pas encore pris la parole. Les propos de sa mère sont rapportés sans que ce dernier n'intervienne. Celle-ci affirme que :

Ce sultan avait fait construire sur la colline rouge de l'Alhambra, près de la porte de la Trahison, des gradins où il s'installait chaque matin avec son entourage, recevait ses serviteurs et traitait des affaires de l'Etat, pendant que des détachements de soldats venant de tous les coins du royaume, de Ronda à Basta et de Malaga à Almería, défilaient sans arrêt [...] Les habitants de Grenade et des villages alentour avaient pris l'habitude de se rassembler grands et petits, sur les pentes de la Sabika, au pied de l'Alhambra, près du cimetière. (Maalouf, 1986, p.20)

Suite au récit du torrent qui s'était abattu sur Grenade que nous venons d'entrevoir, l'Africain reprend le fil de la trame et intronise un commentaire qui a son pesant d'or dans l'analyse du langage historique développé présentement. Selon ses dires, tous les habitants de la ville étaient persuadés que le premier responsable de ce malheur était sans aucun doute possible

L'arrogant, le corrompu, l'injuste, le dépravé Abou-l-Hassan Ali, fils de Saad Nasride, vingt et unième et avant-dernier sultan de Grenade, que le Très haut efface son nom de toutes les mémoires. (Maalouf, 1986, p. 24)

Le narrateur ajoute que :

Pour monter sur le trône, il avait renversé et emprisonné son propre père. Pour consolider son pouvoir, il avait fait tranché la tête des fils des plus nobles familles du royaume ; parmi lesquels les valeureux Abencérages. Pourtant, aux yeux de ma mère, le crime impardonnable du sultan était d'avoir délaissé sa femme libre, sa

cousine Fatima, fille de Mohamed-le-Gaucher, pour une captive chrétienne appelée Isabel de Solis, qu'il avait nommée Soraya. (Maalouf, 1986, p. 24)

Des hauts lieux de Grenade sont cités par le narrateur qui enfle le costume de l'Historien une fois encore. Nous découvrons à travers son discours le palais de l'« Alhambra », « la porte de la Trahison », « la Sabika » ainsi que le cimetière de la ville (Maalouf, 1986, p. 24). Il faudrait dire que le Sultan Abū al-Ḥasan 'Alī ben Sa'd I appelé Moulay Hasan, Muley Hacén ou Mulhacén par les Castillans, vingt et unième émir nasride de Grenade avait ses habitudes. Al Wazzan ne manque pas de le rappeler et expose ô combien le maître nasride aimait bien les festivités. Toutefois, pour monter sur le trône l'émir n'hésita pas à trahir son propre père Sa'd al-Musta'in (Ciriza) avec le soutien des Abencérages⁹¹.

Le prosateur par la voix de l'Africain met en jeu l'essence même du langage historique, ceci par le biais d'une prise de parole ou d'un discours renvoyant à des faits réels, vérifiables et sans équivoque. L'histoire des derniers descendants nasrides et de la prise du pouvoir de l'un deux est ici insérée. L'on fait d'ailleurs allusion à trois émirs : Abū al-Ḥasan 'Alī ben Sa'd I, Sa'd al-Musta'in et Mohammed IX as-Saghîr ben Nasr. Le fictif et le réel s'entremêlent créant ainsi du vraisemblable soit une dimension à la lisière de la construction romanesque de l'Histoire et de l'Histoire en tant que mémoire de l'humanité faite d'événements passés, de faits de guerres, de fêtes nationales, de conquêtes qui sont répertoriés, sources constituant ainsi un trésor de choix pour tout prosateur.

IV.1.3.3. Selim I^{er}, le sultan parricide

Le langage professionnel de l'Histoire ou de l'historien est palpable tout au long de l'œuvre objet d'étude. Le prosateur par la voix du narrateur ou d'un personnage qu'il fait converser livre des hauts faits d'Histoire. A l'instar du récit de l'émir Aladin d'Egypte, neveu du Grand-Turc qui s'était fait tuer au cœur d'une guerre de succession. Hassan al Wazzan, narrateur fictif de l'œuvre maaloufienne ouvre une brèche lors du troisième chapitre intitulé « *Le livre du Caire* » et instaure un cadre idéal pour la prise en compte de la dimension historique du langage romanesque.

Au Caire, nul n'ignorait le drame de cet Aldin. Il avait pris part à la guerre fratricide qui avait opposé les héritiers du sultan Bayazid. Il avait même paru

⁹¹ Une tribu arabo-mauresque du royaume de Grenade.

trionpher, un moment, lorsqu'il s'était emparé de la ville de Brousse et avait menacé de prendre Constantinople. Mais son oncle Sélim avait fini par l'emporter. (Maalouf, 1986, p. 234)

Sa rencontre avec la veuve de l'émir assassiné par Selim le I^{er}, l'amena à parcourir le récit d'Aladin l'infortuné. Ce neveu téméraire qui osa prendre les armes contre le Grand Turc :

Selim, qui étoit monté sur le trône des Turcs par le parricide de fon Per Bajazer, & par le meurtre de fes deux frères, & de fept de leurs enfans, voulant augmenter fon Etat, porta la Guerre contre Campion, Sultan d'Egypte & de Syrie, parce qu'il avoit donné retraite à un de fes neveux, nommé Aladin & il le défit près d'Alep (Benigne Bossuet, 1681, p. 132)

Le prosateur par le biais de son narrateur ouvre bel et bien une brèche dans l'épopée des Sultans ottomans en Egypte et fait appel à ses sources extratextuelles afin de saupoudrer son récit fictif d'événements historiques tirés de l'histoire des civilisations et des hommes.

IV.1.3.4. L'émir Aladin, le prince factieux

La guerre fratricide dont il est question au cœur du présent énoncé fut l'un des sujets abordés par Joseph-Marie Jouannin, un orientaliste français et un interprète qui sous les ordres du haut commandement de l'état inspecte la situation politique de la Mer noire où se battaient Turcs, Russes et Persans vers 1802. Son témoignage est tout à fait intéressant dans la mesure où il concorde avec les faits posés à même l'œuvre romanesque par le prosateur qui s'inspire indéniablement de l'apogée de l'Empire Ottoman et des principaux faits datant de la conquête des terres orientales et occidentales par Sélim le brave.

A peine Sultan-Sèlim était-il assis sur le trône si indignement enlevé à son père, que le dangereux exemple qu'il avait donné porta ses fruits ; son neveu Ala-eddin, fils du prince Ahmed, gouverneur d'Amassia, s'empara de Brousse, et préleva sur les habitants une taxe énorme. A cette nouvelle, Sultan-Sèlim confia les rênes du gouvernement à son fils Suleïman et marcha, à la tête d'une armée de soixante et dix mille hommes, contre son frère. (Jouannin, 1840, p. 116)

L'ancrage du roman dans l'Histoire des émirs ottomans et de leurs guerres sert de base pour l'élaboration de la trame. Le récit d'Al Wazzan s'imprègne de cette composante qui lui est vraisemblablement inhérente, ce qui d'ailleurs tend à expliquer le registre de langue et le style du discours ou des propos tenus par le narrateur. En effet, le champ sémantique ainsi que les signes articulant l'énoncé renvoient à un discours romanesque pensé à la lumière de la langue usitée par les adeptes de l'Histoire humaine. Le régime

grammatical, syntaxique et lexical bien distinct déployé par l'instance d'écriture est aussi essentiel à l'appréhension de la dimension historique du langage romanesque.

IV.1.3.5. La textualisation du langage historique

Des noms propres marquent des hauts faits d'armes survenus entre Sélim Ier et Alaedine à l'instar des deux villes de Brousse et de Constantinople. Des verbes ou locution adverbiales désignent indéniablement la sémantique du langage historique à savoir « prendre part », « opposé », « triompher », « s'était emparé », « emporter ». Des phrases à la forme déclarative sont plutôt privilégiées afin de raffermir la véridictionnalité des faits avancés que le prosateur élabore sur la base des temps verbaux (imparfait et plus que parfait) qui traduisent cet intérêt en attribuant une dimension passée, révolue et antérieure à l'énoncé.

Nous l'aurons compris, Amin Maalouf accorde une importance capitale à l'intronisation du volet historique dans le langage romanesque. Une harmonisation des langages, des langues, des styles et des discours que diverses voix animent et que nous aurons à voir une fois encore à travers un tout dernier langage professionnel présent au cœur de *Léon l'Africain* (1986).

IV.1.4. Léon l'Africain, le géographe

A présent, nous portons notre regard vers un autre langage propre au discours tenu par Léon l'Africain lors de sa quête entre Orient et Occident à savoir le langage du géographe ou de la géographie. Nous identifions ainsi de prime abord un tout premier discours énoncé au cœur du récit lors du premier voyage d'al Wazzan. Ayant pris la route en direction des pays de l'Afrique subsaharienne en compagnie de son oncle pour porter un message au souverain du Soudan, le narrateur trace son itinéraire tantôt brièvement tantôt d'une manière plus rigoureuse et détaillée.

IV.1.4.1. Le langage de la géographie

Plusieurs lieux sont ainsi présentés, décrits et peints à travers le langage d'un géographe structuré dans une optique linguistique qui lui est propre. A l'instar des villes qu'il découvre au pied de l'Atlas :

Le jour même de notre départ, nous avons traversé la ville de Sefrou, située au pied de l'Atlas, à quinze milles de Fès. Les habitants sont riches, mais ils s'habillent

pauvrement, les vêtements tout tachés d'huile [...] Non loin de Sefrou, la Caravane emprunta le col par lequel passe la route de Numidie. Deux jours plus tard, nous étions en pleine forêt, près des ruines d'une ville ancienne appelée Aïnel-Asnam, la Source des Idoles. (Maalouf, 1986, p. 156)

Il faudrait afin de dégager les particularités linguistiques du langage de la géographie soulever un ensemble d'indices qui organisent la mise en texte de ce langage. Sémantiquement, le contenu informationnel livré permet à priori de situer thématiquement l'énoncé en question. Les marqueurs de lieu « Sefrou », « au pied de l'Atlas », « à quinze milles de Fès », « Non loin de Sefrou », « Numidie », « en pleine forêt », « la Source des Idoles » qui charpentent l'extrait mettent en orbite le champ sémantique de la géographie qui s'appuie par ailleurs sur des indicateurs temporels « Le jour », « Deux jours plus tard » qui donnent une certaine cohésion et cohérence à l'itinéraire arpenté par l'Africain. La spatialisation de l'énoncé et son ancrage temporel attestent d'un intérêt certain pour l'intronisation de la description en tant que stratégie d'écriture employée par le narrateur.

IV.1.4.2. Espace géographique et espace linguistique

Nous scrutons pour les besoins de l'analyse en cours un autre discours énoncé par l'instance narrative afin d'appréhender avec plénitude le langage de la géographie. En effet, ce langage professionnel du géographe est assujéti à une structure linguistique ainsi qu'à un style d'écriture bien distinct. Le narrateur dans cette large panoplie langagière au confluent des langages, des styles et des discours maintient ce régime linguistique qui est le sien et qui consiste à tisser en filigrane une toile plurilingue et plurivocale à la fois.

Deux jours plus tard, nous passâmes près d'un village de montagne parsemé de vestiges antiques. On l'appelle « Les Cents Puits », parce qu'on trouve dans son voisinage des puits d'une telle profondeur qu'on dirait des grottes. On raconte que l'un d'eux a plusieurs étages avec, à l'intérieur, des salles murées, certaines grandes, d'autres petites, mais également aménagées [...] Une semaine après avoir quitté Fès, nous traversâmes une localité appelée Oum Jounaiba, où subsiste une coutume étrange [...] Nous étions déjà dans les hautes montagnes, sur lesquelles souffle, même en automne, un vent du nord glacial et imprévisible. Je ne m'attendais pas à trouver, en des lieux aussi élevés, au climat si rude, des gens aussi bien habillés ni surtout aussi instruits... (Maalouf, 1986, p. 156)

L'ancrage spatiotemporel de l'énoncé à travers des marqueurs de temps : « Deux jours plus tard », « une semaine après avoir quitté Fès » et de lieu : « près d'une montagne », « Les Cents Puits », « Fès », « Oum Jounaiba », « dans les hautes montagnes », l'emploi

des descriptions d'un point de vue stylistique : « on trouve dans son voisinage des puits d'une telle profondeur qu'on dirait des grottes » ; « sur lesquelles souffle, même en automne, un vent du nord glacial et imprévisible » ; « des lieux aussi élevés, au climat si rude, des gens aussi bien habillés ni surtout aussi instruits » ainsi que le sémantisme qui se dégage des corrélations lexicales à l'instar des relations de nature verbale ou nominale « passâmes », « quitté », « traversâmes » soit des verbes de mouvements que nous retrouvons assez souvent dans les récits des géographes ; « village », « montagne », « voisinage », « grottes », « localité », « nord », « climat » qui sont des noms désignant un lieu ou indiquant une localisation laisseraient entrevoir un langage fruit d'une volonté certaine de transposer la dimension géographique au cœur de l'œuvre littéraire.

IV.1.4.3. Une sémantique pour le discours géographique

Il faudrait tenir compte aussi des indices entreposés par le narrateur relatifs à l'écriture de ses aventures. Du point de vue temporel, ce dernier effectue soit une rétrospection en faisant appel à sa mémoire pour peindre les paysages qui lui ont été donnés de voir. Soit une écriture instantanée et immédiate qui se déroule au fur et à mesure de ses déplacements. Nous sommes enclins à dire que l'espace géographique est indéniablement présent au cœur de *Léon l'Africain* (1986) au niveau de la composante linguistique. Chose qui se traduit par une sémantique de la géographie, par un style d'écriture ornementé par des phases de description ainsi que par une spatiotemporalité nécessaire à l'appréhension du contenu informationnel livré par le narrateur.

IV.1.4.4. Optimisation des résultats d'analyse

Le discours romanesque propre à cette première œuvre objet d'étude s'organise autour des unités compositionnelles de base qui le structurent. Préliminairement c'est au niveau du langage, première composante de base du discours romanesque que l'harmonisation des ressources linguistiques et vocales prend acte.

En effet, les langages professionnels que nous venons de découvrir « langage de l'historien », « langage du géographe », « langage du religieux », « langage du négociateur » relèvent d'une originalité stylistique propre au roman soulevée lors des différentes analyses que nous avons eu à faire. Les discours énoncés par le narrateur ainsi que ceux des personnages mitoyens au sein de la trame se définissent par rapport à un langage et à un style individualisés par un locuteur.

L'aspect pluriel de ces discours en question s'inscrit dans le propre de l'esthétique du roman bakhtinienne qui s'intéresse de près à la stylistique du roman par le prisme de ces unités compositionnelles de base :

Chacune d'elles admet les multiples résonnances des voix sociales et leurs diverses liaisons et corrélations [...] Ces liaisons, ces corrélations spéciales entre les énoncés et les langages, ce mouvement du thème qui passe à travers les langages et les discours [...] Telle se présente la singularité première de la stylistique du roman. (Bakhtine, 1978, p. 89)

Il appert ainsi que le discours romanesque se concrétise à travers un ensemble de langages disparates porté par une pluralité de voix. Des voix qui présentent des particularités linguistiques disparates à la lisière de la relation entretenue par le langage et le discours. Cette diversité sociale de langages et de voix individuelles comme le précise Mikhaïl Bakhtine n'est pas uniquement située au niveau du langage professionnel. Le prosateur en érigeant le plurilinguisme (la polyphonie bakhtinienne) à travers la plurivocalité (la pluralité des voix) met en jeu un univers social codifié dans son volet linguistique par une multitude de langues.

IV.1.5. L'édification du plurilinguisme dans *Léon l'Africain*

Le plurilinguisme dans le roman « est toujours personnifié, incarné, dans les figures des humains » (Bakhtine, 1978, p. 146) et donc des personnages qui intègrent le récit. Toutefois, il serait plus juste de prendre en considération cette composante dialogique parallèlement au plurilinguisme si nous voulons appréhender la diversité sociale des langages. Chaque langue se stratifie ainsi de diverses manières au cœur du roman. Nous avons pris le temps de nous approcher de plus près de l'une de ses manifestations (le langage professionnel). D'autres formes de réalisation sont à voir (dialectes sociaux, langages sociaux, politiques...) au cœur de ce tout premier roman.

IV.1.5.1. Le plurilinguisme dialogisé

Plusieurs langues se côtoient et s'agencent dans le roman maaloufien concrétisant ainsi le concept bakhtinien de plurilinguisme dialogisé. Ainsi, des forces centripètes se chargent de l'unification et de la standardisation du langage et d'autres forces centrifuges mettent en valeur la pluralité des voix. Etant à la lisière du roman

francophone et d'un contexte sociolinguistique pluriel⁹², le roman maaloufien ouvre la voie vers une polyphonie du discours romanesque.

L'essence même de cette vision plurilingue et plurivocale à la fois du discours est codifiée par la présence de plusieurs langues étrangères à celle du prosateur rentrant dans le cadre d'une stratification du langage que l'on rattache à un genre défini. À côté d'une stratification professionnelle du langage que nous avons pris le temps de mettre sur pied afin de cerner ces forces centrifuges et ces forces centripètes qui sont une valeur sûre pour la stratification du langage.

Nous avons d'ores et déjà consacré un chapitre à l'étude de ces langues venues d'ailleurs qui arborent le texte maaloufien. Nous affirmions ainsi que ces langues étaient effectives et qu'elles étaient présentes dans le roman maaloufien du point de vue lexical étant formellement identifiables à travers des procédés que nous avons pris le soin d'introduire et d'étayer. Toutefois, celles-ci ne prennent pas de dispositions syntaxiques ou grammaticales concrètes ce qui s'est traduit d'ailleurs par une approche des différentes formes du transpolinguisme au sein de l'œuvre d'Amin Maalouf.

IV.1.5.2. La langue arabe, de Grenade au Caire.

Nous ne reprendrons pas ici l'analyse de ces langues qui traversent le roman maaloufien mais il faudrait néanmoins tenir compte du cadre théorique bakhtinien que nous avons posé plus tôt. En effet, à côté de ces langages professionnels qui sont le dénominateur commun de la stratification du langage à l'échelle du discours romanesque ; subsiste des langues étrangères qui participent à l'élaboration du plurilinguisme. À l'instar de la langue arabe dont la présence est indissociable de l'emploi de certains signes : *mujabbanât* (Maalouf, 1986, p. 18), *moharram* (Maalouf, 1986, p. 20), *Roumiyya* (Maalouf, 1986, p. 26), *mihrajan* (Maalouf, 1986, p.70), *Rif* (Maalouf, 1986, p.133) soit à travers un ensemble d'énoncés qui laisserait entendre la manifestation du code linguistique en usage suivant les données informationnelles livrées par le narrateur.

Le narrateur (étant un Grenadin musulman) s'exprimait dès son plus jeune âge en langue arabe. D'autres personnages usaient aussi de cette langue dans de nombreux

⁹²Amin Maalouf a choisi d'écrire en français. L'arabe est sa langue maternelle. Il maîtrise aussi bien l'anglais que ces deux langues en présence. Ces œuvres s'inscrivent ainsi dans cette vision sociolinguistique hétérogène.

énoncés que nous avons au préalable soulevés. Hassan le faisait couramment à Fès, là où tout le monde avait aussi l'arabe en commun⁹³.

D'une manière générale, les discours énoncés dans les trois premiers livres du roman, « *Le Livre de Grenade* », « *Le Livre de Fès* », « *Le Livre du Caire* » portent en eux respectivement des traces de la langue arabe. Al Wazzan ainsi que d'autres personnages conversent en arabe, citons : Astaghfirullah, Abou-Khamr, Mohammed al Wazzan, l'oncle d'Hassan, Meriem, Haroun etc.

Nous prendrons quelques exemples pour étayer nos propos à partir du roman maaloufien qui fait ici l'objet d'une étude plurilingue et plurivocale à la fois. La mère d'al Wazzan s'adressant à son fils à propos de la chrétienne qu'avait ramené son père disait alors :

J'étais libre et elle était esclave, me dit ma mère, et entre nous le combat était inégal. Elle pouvait user à sa guise de toutes les armes de séduction [...] Alors que j'étais tenue, de par ma position, de ne jamais me départir de ma réserve. (Maalouf, 1986, p. 14)

Astaghfirullah autre grande figure du *Livre de Grenade* s'exprimait aussi à travers cette langue et ne manquait pas de pousser au paroxysme l'emploi de celle-ci :

Regardez, criait-il à ses voisins mal réveillés, c'est votre tombeau qui se construit là-bas, sur la route de Loja, et vous êtes couchés ici à attendre que l'on vienne vous ensevelir ! [...] Venez voir ces murs qui se sont élevés en un seul jour par la puissance d'Ibliss-le-Malin ! (Maalouf, 1986, p. 38)

Le Livre de Fès s'articule autour de la présence non effective de la langue arabe. N'étant pas palpable formellement du point de vue graphique ou syntaxique, celle-ci de par le contenu informationnel livré demeure bien apparente toutefois. Des versets du livre sacré des Musulmans le Coran sont rapportés par un devin bien étrange :

Il y'a sur cette terre des signes, pour eux dont la foi est solide. Il y en a aussi en vous-mêmes, ne les voyez-vous pas ? Il y a dans le Ciel les biens qui vous sont destinés. Et aussi ce dont vous êtes menacés. (Maalouf, 1986, p. 103)

Haroun le furet, Ahmed et d'autres personnages s'expriment aussi dans la langue du Saint Coran ce qui nous amène à penser que le récit de Fès à l'instar de celui de Grenade accorde une importance capitale à l'instauration d'un cadre sociolinguistique propice à l'émergence de la langue en présence. Chose que nous remarquerons tout aussi naturellement dans le troisième livre du roman. Arrivé en Egypte, l'Africain

⁹³Il avait entre autres appris les rudiments de l'Islam et la pratique du culte musulman en langue arabe.

rencontre plusieurs personnages qui semblent partager avec lui cette langue si chère aux yeux du prosateur.

Les mots de la circassienne, veuve du prince Ala-eddine dont nous avons rapporté le récit plus haut raisonnent à l'oreille du narrateur. Se souvenant des paroles de cette dame qu'il avait rencontrée au Caire, Al Wazzan choisit de les reprendre ainsi :

Le prince échafaude des plans dans son palais, sans savoir qu'au même moment, dans une mesure, les doigts d'un artisan tissent déjà son linceul. (Maalouf, 1986, p.235)

Le narrateur signale d'ailleurs le fait que celle-ci s'est exprimée à travers la langue en présence :

Elle avait prononcé ces mots en arabe, mais avec cet accent circassien que tous les Cairotes reconnaissent sans peine. (Maalouf, 1986, p. 235)

IV.1.5.3. Au confluent des langues romanes

D'autres langues se départagent l'espace linguistique avec la langue arabe à savoir, l'italien que nous retrouvons au cœur du discours des personnages du récit de Rome. D'abord Bovadiglia :

Nous sommes en territoire espagnol. Si les soldats voyaient un Maure sans chaînes, Ils s'en prendraient à lui. (Maalouf, 1986, p. 283)

Puis par la voix du Pape de Rome Léon X qui baptisait Hassan al Wazzan en ces termes :

En cette journée de l'Epiphanie, où nous fêtons le baptême du Christ des mains de Jean-Baptiste [...] Quel plus grand honneur pour nous d'accueillir au sein de Notre sainte Eglise, un nouveau roi Mage. (Maalouf, 1986, p. 289)

Nous pouvons aussi citer la présence dans l'imaginaire linguistique du roman du Castillan, le parler Toscan, le latin ainsi que le turc qui saupoudrent délibérément le roman. Ces langues non-effectives et qui rappelons-le empruntent à la langue française sa syntaxe et sa grammaire pour être véhiculées, demeurent à côté des différents langages professionnels identifiés dans le roman un enjeu majeur pour l'élaboration de la polyphonie ou du plurilinguisme du roman maaloufien.

IV.1.6. Langues et voix dans *Léon l'Africain*

A priori, la conscience linguistique est assimilée au langage littéraire dans la conception bakhtinienne du discours romanesque. Le prosateur fait ainsi dialoguer ses personnages qui s'expriment dans des langues et des langages qui diffèrent d'un discours à un autre. Langues et langages détiennent donc une place incontestable dans l'œuvre maaloufienne sans pour autant évincer les autres composantes linguistiques avec qui ils ou elles cohabitent. Ces langages et ces langues s'assemblent mais ne se ressemblent pas à l'image du langage du paysan moyenâgeux cité auparavant (Bakhtine, 1978, p. 116).

Le discours romanesque maaloufien est d'après les éléments que nous avons pu recueillir au cœur de cette première œuvre objet d'étude est plurilingual et plurivocal à la fois. Ainsi, le prosateur dresse un espace linguistique pluriel à travers les diverses voix qu'il fait converser. Le lecteur trempe dans un bassin plurilingual étant au contact des langages, des langues et des genres de discours qui stratifient le langage littéraire. Autrement dit, l'activité linguistique et discursive relative aux jargons professionnels, à l'ensemble des langages qui nous ait été donné de voir et aux genres de discours institutionnels qui subsistent à même le roman maaloufien est soumise à l'autorité vocalique en tant que mère nourricière du plurilinguisme dialogisé.

La voix du prosateur qui se mêle à celle de son narrateur principal, une instance d'énonciation qui emboîte la pas à l'instance d'écriture dans une tentative de peindre une polyphonie harmonieuse. Ces porteurs de langages, ces entités imaginaires créées de toutes pièces qui nouent indélébilement des liens ; tout un monde en soi. Les composantes de base du discours romanesque sont ainsi au service d'un prosateur dont la finalité semble se convertir à la lisière des deux concepts phares que nous avons pu entrevoir à savoir le plurilinguisme et la plurivocalité. Nous sommes à l'évidence en adéquation avec notre hypothèse qui voudrait que l'œuvre d'Amin Maalouf soit plurielle dans son volet linguistique mais aussi dans sa dimension discursive par la somme de personnages (voix dans la conception bakhtinienne du discours) que celle-ci nous livre. Or, nos interrogations formulées à l'aube de ce chapitre vont dans ce sens, autrement dit, un cheminement réflexif qui se veut à la fois une tentative d'identification de la dynamique linguistique et langagière à la lumière de ce que nous avons pu avancer dans le postulat théorique.

Puis une esquisse afin de mettre en évidence l'enjeu interdiscursif du discours romanesque (ou les enjeux interdiscursifs liés à celle-ci). Chose que nous avons essayé de démontrer en présentant les langages majeurs qui articulent la première œuvre objet d'étude *Léon l'Africain* (1986) qui est animée au demeurant par une dynamique langagière portée vers plusieurs langages, style de discours et jargons professionnels.

En somme, le roman maaloufien demeure une production complexe au niveau linguistique et discursif à la fois. Un travail sur la réception de l'œuvre qui incombe une lecture aigüe avec un soupçon de perspicacité pour l'appréhension du volet plurilingual et plurivocal du discours romanesque. Du reste, l'étude que nous aurons à mener sur *Le Rocher de Tanios* (1993) reprendra les points soulevés dans l'analyse du premier roman objet d'étude en confortant nos différents postulats avancés à savoir : la pluralité des langages, des langues et des discours.

IV.2. Le discours romanesque dans *le Rocher de Tanios*

Le Rocher de Tanios (1993) est à l'image de *Léon l'Africain* (1986) imbibé par un ensemble de langues, de langages et de discours qui se déploie au fur et à mesure de la trame. Plusieurs personnages conversent là aussi et livrent un contenu linguistique intéressant dans la mesure où celui-ci se définit aux abords de cette harmonie langagière et linguistique à la fois. Le roman est à l'évidence en adéquation avec le tout premier roman maaloufien dont la parution avait précédé celui dont nous aurons à tirer les ficelles à l'instant.

Tanios Kichk, un jeune garçon de Kfaryabda voit le jour dans des circonstances particulières qui s'étaient selon les dires des natifs du village conjuguées en années de disette. Dans ce hameau situé au cœur même de la Montagne libanaise, l'histoire de l'enfant à la chevelure grisonnante et les faits majeurs qui avaient à une époque marqué toute la communauté de cette partie du Mont Levant conduisirent le narrateur à partir à la conquête du Liban. Le mystère qui entoure sa naissance, l'identité de son vrai père, le conflit turco-anglais et les tractations turco-égyptiennes qui départageaient les villageois si nous y ajoutons le meurtre du patriarche servent de socle pour la mise en texte.

C'est dans cette agglomération circonstancielle qui est à la fois thématique et référentielle que le prosateur tisse ingénieusement sa trame. Plusieurs voix se font face, convergent et différent à la fois dans un conciliabule plurilingue que nous verrons à

l'instant. Plusieurs langages ou jargons professionnels partagent le même espace linguistique à savoir le roman. Une multitude harmonieuse de personnages qui concrétisent le plurilinguisme et la plurivocalité au sein de l'œuvre littéraire.

IV.2.1. Propos d'un journaliste

Le premier langage professionnel palpable est celui du journaliste, autrement dit le prosateur s'impose de par son style comme un investigateur revenu dans son village natal afin de renouer des liens familiaux jadis rompus. C'est ainsi que débute la trame avec un soupçon d'aveu que nous renvoyons à la posture langagière en question. C'est à travers un tout premier personnage nommé Gébrayel (cousin du narrateur fictif) que nous découvrons la posture journalistique et le langage lié à sa pratique. En présentant ce dernier, le narrateur affirme que :

C'est un cousin de mon grand-père et il a aujourd'hui quatre-vingt-seize ans. Si je le nomme [...] c'est surtout parce que le témoignage de cet ancien instituteur passionné d'histoire locale aura été le plus précieux de tous. (Maalouf, 1993, p. 13)

Il ajoutera par la suite que ce n'est qu' :

À travers ces mots que je m'apprête à écrire, c'est souvent sa voix qu'il faudra écouter. (Maalouf, 1993, p. 14)

Ce personnage est aussi l'un des derniers à avoir connu Tanios et se livre, à cœur ouvert, à son interlocuteur qui ne cesse de recueillir les ficelles de l'histoire de ce jeune montagnard.

Les preuves sont venues plus tard. Lorsque, la chance aidant, je pus enfin mettre la main sur d'authentiques documents [...] Deux qui émanent de personnages ayant connu Tanios de près. Et un troisième plus récent. (Maalouf, 1993, p. 14)

Partons des extraits que nous venons d'insérer nous pouvons prétendre que le narrateur et ce bien avant d'entamer le récit de Tanios et la somme d'histoires qui alimentent sa trame, choisit de se positionner comme un enquêteur qui à partir d'un ensemble d'éléments concordants fait en sorte de mettre sur papier les divers témoignages qu'il a pu avoir. Un journaliste livre ses sources, il en garantit la crédibilité et prétend à leur véracité. D'abord, en insérant un contenu informationnel à l'image de ce qui se fait dans les articles de presses « le témoignage de cet ancien instituteur passionné d'histoire locale aura été le plus précieux de tous » ; « Les preuves sont venues plus tard. Lorsque, la chance aidant, je pus enfin mettre la main sur d'authentiques documents ».

Ensuite par le biais d'un contexte situationnel qu'il nous livre dans une tentative de peindre sans doute la réalité qui entoure l'enquête qu'il avait eu à mener. Le lieu qui alimentait le récit n'était pas anodin, c'est le fief où avait grandi le présumé narrateur et qui allait servir d'espace conjoncturel à sa narration. Il est ainsi présenté dès le début du roman :

Dans le village où je suis né, les rochers ont un nom. Il y'a le Vaisseau, la Tête de l'ours, l'Embuscade, le Mur, et aussi les Jumeaux [...] Pourtant lorsque il m'arrive de revoir en songe le paysage de mon enfance c'est un autre rocher qui m'apparaît [...] Il est le seul, je crois à porter un nom d'homme, le Rocher de Tanios. (Maalouf, 1993, p. 11)

Autre trait distinctif de cette spatialisation et qui d'après nous relève des prémices d'une enquête journalistique, le nombre de détails qu'il intronise ponctuant sa narration qui à vrai dire s'inscrit plus dans un registre plutôt littéraire. Dans *le Rocher de Tanios* (1993), ce ne sont pas uniquement des indices de lecture mais bel et bien des faits qu'il transcrit, vérifie et commente éventuellement. Nous en relevons ici pour les besoins de l'analyse en cours quelques uns pour étayer ce que nous venons de formuler :

Mais les gens de mon village ne regardaient pas si haut. Pour eux, « leur » cheikh était déjà un personnage considérable. (Maalouf, 1993, p. 19)

Dans le parler des gens du pays, le même mot Kaff, désignait parfois la main et la gifle. (Maalouf, 1993, p. 21)

Les femmes me dit le vieux Gébrayel, et dans visage de buse s'allumèrent des yeux carnassiers. Les femmes ! Le cheikh les convoitait toutes, et il en séduisait une chaque soir. (Maalouf, 1993, p. 24)

Des confidences ainsi que des éléments clés que l'imaginaire littéraire conçoit bien évidemment mais pas dans un langage littéraire pur. Ceci est d'après ce que nous avons pu voir un dessein purement journalistique. D'une part, par le raisonnement et la mise en place des informations que voici. D'autre part, au moyen de ces témoignages auxquels il fait appel à l'aube de chaque chapitre. Ces propos à connotation historique ou sociale que le prosateur puise dans le fond commun de ce village oriental sont de prime abord tenus pour vrais mais il appert que ces éléments sont fictionnalisés dans la mesure où ces repères en question sont jonchés de faits plus ou moins vraisemblables.

L'emboîtement des récits se fait ainsi sentir dans le récit qui s'appuie sur ces mêmes témoignages. Parfois, c'est le début du chapitre qui est marqué par les sources, disons, externes au roman.

Le Préambule de *la Chronique montagnarde* (œuvre du moine Elias de Kfaryabda) incarne cette volonté qu'a le prosateur de vouloir ancrer le langage qu'il tient dans la perspective journalistique :

Puisse le Très-Haut m'accorder Son pardon pour les heures et les journées que je vais devoir dérober au temps béni de la prière et des Saintes lectures afin d'écrire cette histoire imparfaite des gens de ma contrée. (Maalouf, 1993, p. 17)

Il le fait d'ailleurs assez souvent si nous prenons en considération ces divers passages qui ponctuent le début de chaque chapitre. Le deuxième passage (chapitre) nommé : *L'été des sauterelles*, dans lequel nous identifions une fois encore la Chronique montagnarde

En l'année 1821, vers la fin du mois de juin, Lamia épouse de Gérios, l'intendant du château, donna naissance à un garçon. (Maalouf, 1993, p. 46)

Le troisième passage : *Le destin sur les lèvres du fou*, où Nader (une autre figure du roman) nous est présenté comme une source référentielle pour le récit de Tanios :

La parole du sage s'écoule dans la clarté. Mais de tout temps les hommes ont préféré boire l'eau qui jaillit des grottes les plus obscures. (Maalouf, 1993, p. 77)

Le quatrième passage : *L'école du pasteur anglais*, qui débute par un extrait d'une lettre du Révérend Ishaac (directeur de l'Ecole anglaise de Sahlaïn) qui est en soi une autre source externe au roman :

Je suis heureux de vous confirmer, en réponse à votre lettre, qu'il y avait bien, parmi les tout premiers élèves de l'école de Sahlaïn, un dénommé Tanios Gérios, de Kfaryabda. (Maalouf, 1993, p. 107)

Le prosateur à l'instar d'un grand reporter collecte un nombre conséquent d'informations sur son pays natal qu'il intègre au récit par des stratagèmes narratifs et linguistiques à la fois. Des ressources informationnelles palpables dans des énoncés minimes relatifs à chaque personnage introduit mais encore au niveau de la mise en texte des différentes parties du récit (passages ou chapitres). Des faits sont rapportés avec précision et le prosateur y revient en affirmant vers la fin de l'œuvre que son livre s'inspire :

D'une histoire vraie : le meurtre d'un patriarche, commis au dix-neuvième siècle par un certain Abou-Kichk Maalouf. Réfugié à Chypre avec son fils, l'assassin avait été ramené au pays par la ruse d'un agent de l'émir, pour être exécuté. (Maalouf, 1993, p. 305)

Il y'a par ailleurs un ordre qui les régit, du général au particulier, des faits les plus anodins à ceux qui structurent le récit. Le prosateur peint ainsi une image d'ensemble en posant la conjoncture sociale, historique, géographique et géostratégique datant de l'époque de ces hauts faits d'armes survenus à la Montagne :

Le village entier appartenait alors à un même seigneur féodal [...] Ce n'était pas, loin s'en faut, l'un des personnages les plus puissants du pays [...] Au-dessus de lui et de ses pairs, il y'avait l'émir de la Montagne, et au-dessus de l'émir les pachas de province, ceux de Tripoli, de Damas, de Saïda ou d'Acre. Et plus haut encore [...] Il y'avait le sultan d'Istanbul. (Maalouf, 1993, p. 19)

Il enchaîne ensuite par l'intronisation des témoignages clés qu'il rapporte tout en les mettant en relation avec cette conjoncture dont nous parlions précédemment. Chose qui est tout à fait intéressante au niveau de la mise en texte du récit qui va crescendo. Il est question de la Montagne, de la politique interne, des relations entretenues entre ce hameau et les villages qui lui sont périphériques. Puis en second lieu, des personnages, de cohabitation et enfin de récits ancestraux à l'instar de celui de Tanios, ou encore l'assassinat du patriarche. En somme, une véritable investigation d'un point de vue journalistique menée par le prosateur qui est une valeur sûre pour la pérennité du langage journalistique. Au cœur de ce jargon professionnel, l'explication :

Avant de renouer le fil de l'histoire, je voudrais m'arrêter un instant sur les lignes mises en exergue, et notamment sur ce mot énigmatique, oubour, que j'ai traduit par passage. (Maalouf, 1993, p. 46)

Et la description est au service de la narration :

En ce temps-là, le ciel était si bas qu'aucun homme n'osait se dresser de toute sa taille. Cependant, il y'avait la vie, il y'avait des désirs et des fêtes. (Maalouf, 1993, p. 19)

Sont au service de la narration. Par ailleurs, les réflexions du prosateur qui devient journaliste par intermittence ainsi que le langage qu'il pose à même le roman servent à peindre le langage professionnel dont il est question ici. La langue aussi épaula cette conjoncture si l'on croit l'objectivité du prosateur lors des passages à connotation journalistique :

On rapporte encore au village cette phrase qu'il répétait « il faut être un âne pour se coucher au côté d'une ânesse ». (Maalouf, 1993, p. 26)

En abordant la personnalité quelque peu controversée du Cheikh Francis ou encore par ce passage :

Un incident, juste un incident, rien de plus insista Gébrayel. (Maalouf, 1993, p. 34)

En parlant de l'acte qui avait amené la naissance de Tanios. La part de subjectivité demeure d'ailleurs et c'est là aussi où le langage journalistique du prosateur se concrétise le plus. Choix lors de l'exposition des faits, émettre certains jugements sur des événements insérés :

Je me souviens d'avoir été surpris, et plus d'une fois indigné, par la manière affectueuse dont certains villageois évoquaient ce cheikh et son règne. (Maalouf, 1993, p. 21)

On était depuis des siècles sous le règne de l'arbitraire, et si jamais il y'avait eu jadis un âge d'équité, plus personne n'en avait gardé le souvenir. (Maalouf, 1993, p. 21)

L'emploi du discours direct à l'instar des fois où Gébrayel se mettait à raconter les anecdotes de Kfaryabda :

- Crois-tu vraiment qu'elle était aussi belle qu'on le dit ? Ma question était presque sacrilège.

- Et plus belle encore ! La plus belle des femmes ! Gracieuse, de la nuque aux chevilles. Ses mains longues et fines, ses cheveux si noirs qui tombaient lisses jusqu'au milieu du dos. (Maalouf, 1993, p. 40)

L'emploi du discours indirect :

On avait souvent indiqué devant moi ce personnage, héros de tant d'historiettes locales, et toujours son nom m'avait intrigué. Tanios, j'entendais bien, c'était l'une des nombreuses variantes locales d'Antoine. (Maalouf, 1993, p. 12)

Ainsi que l'usage d'un vocabulaire connotatif au genre journalistique semblent étayer aussi cette démarche prônée par le prosateur. Toute une stratégie narrative et linguistique à la fois qui nous permet de prétendre à la prédominance du langage propre au journalisme et à sa pratique.

IV.2.2. Paroles d'historien

A côté de ce tout premier langage que nous venons d'entrevoir, un deuxième jargon professionnel subsiste et assure la pérennité du plurilinguisme dans le roman maaloufien. Etant ancré dans une dimension historique, *Le Rocher de Tanios* (1993) possède en effet une base langagière qui nous renvoie indéniablement au langage de l'historien qu'on avait pu voir auparavant dans *Léon l'Africain* (1986).

IV.2.2.1. Langage et Histoire

C'est au cœur du Liban multiconfessionnel que le prosateur choisit d'emmener ses lecteurs au fil de l'exposition du récit de Tanios et des péripéties des gens du village de Kfaryabda. Bien entendu il s'agit de plusieurs indices, repères historiques ou anecdotes qui laisseraient entrevoir la présence du langage professionnel de l'historien. Nous pensons que les récits de Gébrayel, du Révérend Stolton, du Moine Elias ou du mulétier, quatre personnages donc du *Rocher de Tanios* (1993) sont purement historiques. Le prosateur s'en inspire, son narrateur fait en sorte de les concrétiser ouvrant la voie de l'intronisation du langage historique.

Il était écrit que les malheurs qui ont frappé notre village devaient culminer en un acte abominable, portant malédiction : le meurtre du patriarche triplement vénéré, par des mains qui ne semblaient pourtant nullement faites pour le crime. (Maalouf, 1993, p. 162)

Le Moine Elias fut témoin d'après le fragment historique ci-dessus des malheurs du village de Kfaryabda. Le prosateur semble aussi partager le désarroi de ce personnage, sans doute s'était-il enfin décidé à revenir dans ses terres natales afin de renouer avec son Mont Liban. En tissant des liens étroits entre le récit de Tanios et l'Histoire du Liban ainsi que les convoitises territoriales des puissances mondiales de l'époque à travers une trame propice à cela (la présence du révérend anglais, les décisions du Sultan d'Istanbul, la venue des armées égyptiennes et l'intérêt français pour ces terres orientales) le prosateur pose les bases d'un langage historique qui prend comme point de départ le passage qui suit :

Sur les pas invisibles de Tanios, que d'hommes sont partis du village depuis. Pour les mêmes raisons ? Par la même impulsion, plutôt et sous la même poussée. Ma Montagne est ainsi. Attachement au sol et aspiration au départ. Lieu de refuge, lieu de passage. Terre du lait et du miel et du sang. Ni paradis ni enfer. Purgatoire. (Maalouf, 1993, p. 303)

C'est dans cette perspective territoriale et universelle à la fois qu'Amin Maalouf choisit de bâtir son œuvre à la lumière de l'histoire de Tanios, ce jeune garçon qui à l'image du prosateur a pris la route de l'exil.

Plus qu'un lien inhérent à cette deuxième œuvre maaloufienne, l'histoire et le récit ne font qu'un et forment une entité bipolaire que nous arrivons à percevoir au niveau linguistique. La trame est ainsi ponctuée par des locutions adverbiales, des marqueurs temporels ou des déictiques temporels qui mettent en branle le langage historique « En

ce temps-là » (Maalouf, 1993, p. 19) ; « un jour » (Maalouf, 1993, p. 37) ; « A l'époque » (Maalouf, 1993, p. 81) ; « Ce jour-là » (Maalouf, 1993, p. 81) ; « à cet instant » (Maalouf, 1993, p. 81) ; « c'est ainsi qu'un jour » (Maalouf, 1993, p. 86) ; « depuis ce jour, deux ans plutôt » (Maalouf, 1993, p. 151) ; « l'année trente-huit » (Maalouf, 1993, p. 165).

IV.2.2.2. Anatomie du langage historique

Le langage historique se conçoit par ailleurs sur un registre de langue soutenu, des phrases assez longues pourvues d'une syntaxe complexe qui d'un point de vue esthétique respectent la norme du genre. Nous aurons au passage dans l'extrait qui suit un aperçu sur l'état d'âme du maître de Kfaryabda quant à ses relations complexes avec sa belle-famille. Une manière toute autre de montrer la complexité des relations qu'avaient pu entretenir les familles féodales libanaises à l'aube du XIX^e siècle :

Pourquoi alors ne régissaient-ils pas ? Ce n'était certes pas l'envie qui leur manquait, et ce n'était pas non plus la prétendue « intouchabilité des invités » qui les retenait-oh non, ils les auraient embrochés jusqu'au dernier en toute bonne conscience dès l'instant où ces « invités » avait sciemment enfreint les règles de l'hospitalité. (Maalouf, 1993, p. 68)

A l'école du révérend Stolton, les cours se donnaient dans la partie la plus ancienne du bâtiment, le kabou, formé de deux salles voûtées, à peu près identiques, allongées, plutôt obscures pour des lieux d'étude. (Maalouf, 1993, p. 127)

Bien entendu, plusieurs exemples peuvent être rapportés ici mais ces deux échantillons sont grandement révélateurs. Les deux ont une connotation historique et s'inscrivent dans la panoplie de discours prônant le langage proche de celui qu'ont les historiens. Le premier revient sur la vie de château des leaders politiques et religieux de Kfaryabda. Le second sur l'instauration d'une école anglicane et les enjeux de la Grande Bretagne qui incitait la Montagne à se rebeller contre les Egyptiens. Le vocabulaire est aussi de mise, l'emploi d'un nombre conséquents de mots assez singuliers caractérisant le langage historique :

- « utopistes » dans :

Des utopistes français étaient allés vivre en Egypte dans l'espoir d'y bâtir la première société socialiste. (Maalouf, 1993, p. 114)

- « allégresse » dans :

L'exécrable féodal est à terre. Le peuple est dans l'allégresse. (Maalouf, 1993, p.240)

Pour ne citer que ceux-là car ce vocabulaire littéraire jonche le roman. Par ailleurs, le langage historique s'appuie aussi sur d'autres éléments du registre soutenu, citons l'emploi des temps verbaux qui façonnent le volet historique : l'imparfait

En ce temps-là, le ciel était si bas qu'aucun homme n'osait se dresser de toute sa taille » (Maalouf, 1993, p. 19)

Le village entier appartenait alors à un même seigneur féodal. (Maalouf, 1993, p.19)

De cela, les Anglais ne voulaient à aucun prix, et ils étaient prêts à tout pour l'empêcher. Les Français, en revanche, voyaient en Méhémet-Ali l'homme providentiel qui allait sortir l'Orient de sa léthargie. (Maalouf, 1993, p. 114)

Le prosateur concrétise au passage l'intronisation du langage professionnel de l'histoire en respectant la logique fondamentale de tout historien, celle qui reprend à l'intégral ou partiellement ; d'une manière objective ou plutôt subjective les faits majeurs marquant l'histoire de l'humanité et des civilisations. La prise de parole du narrateur tient au fait que le prosateur s'inspirant des références qu'il avait eu à recueillir décide de les modeler via l'instance d'énonciation primaire (narrateur dont on ignore l'identité). Des bribes d'histoires, des anecdotes, des récits lus ou entendus raisonnent au sein du roman et c'est d'ailleurs l'une des stratégies d'écriture de l'instance d'écriture qui avait dès le début indiqué cela :

Il en est trois que je citerai souvent. Deux qui émanent de personnages ayant connu Tanios⁹⁴ de près. Et un troisième plus récent⁹⁵ (Maalouf, 1993, p. 14).

Des passages ou des énoncés qui répondent à cette exigence esthétique traversent le roman à l'image de ceux que nous insérons ici :

Ce jour-là, écrit l'auteur de la Chronique montagnarde, leur destin à tous fut consigné et scellé ; comme un parchemin il n'aurait plus qu'à se dérouler. (Maalouf, 1993, p. 52)

Il faut dire à Kfaryabda, et depuis des générations, il y'avait des coutumes précises en matière de prénoms. Les villageois « ceux d'en bas » comme on les appelait, donnaient à leurs garçons des prénoms de saints, Boutros, Boulos, Gérios, Roukoz, Hanna, Frem ou Wakim pour honorer Pierre, Paul, Georges, Roch, Jean, Ephrem, ou Joachim ; parfois aussi des prénoms bibliques, tels Ayyoubn Moussé ou Toubiyya, pour Job, Moïse et Tobie.(Maalouf, 1993, p. 52)

Les lieux ont peu changé. La grande-place a gardé le même aspect et la même appellation, « Blata », qui veut dire « dalle ». On ne se donne pas rendez-vous « sur la place », mais « sur la dalle ». (Maalouf, 1993, p. 79)

⁹⁴ En faisant référence à Nader le muletier (un confident de Tanios, marchand ambulant) et le révérend Stolton (maître de Tanios à Kfaryabda).

⁹⁵ La chronique montagnarde du moine Elias.

Le prosateur par le biais de son narrateur endosse la tunique de l'historien, il prend ainsi le temps de livrer des détails fort intéressants à partir de l'ensemble des documents (supposés) qu'il détient. Le langage professionnel de l'Histoire ou de l'historien demeure palpable tout au long de l'œuvre objet d'étude. Le prosateur fait converser ses personnages qui font partie ou qui présentent les faits majeurs qui s'étaient déroulés à l'aube du XIXe siècle au Mont Liban.

IV.2.3. Dynamique plurilingue et personnages

A côté des langages historique et journalistique qui nous renvoient indéniablement à la pratique du langage professionnel subsiste plusieurs langues qui intègrent au fur et à mesure la trame. Bakhtine affirme que le prosateur fait dialoguer plusieurs personnages ce qui donne une panoplie de langues étrangères qui structurent le plurilinguisme au cœur du discours maaloufien.

Par ailleurs, c'est par le biais du narrateur du *Rocher de Tanios* (1993) que le ton est donné car c'est lui, en fin de compte, qui entre en interaction soit avec les personnages soit avec les récits qu'il a pu amassés. Ceci à travers les fragments auxquels il fait appel afin d'étayer son investigation. La toute première langue à voir c'est l'arabe dans sa forme dialectale à travers le dialecte de la Montagne. Des passages tels que :

Tanios était le fils de Lamia. Tu as sûrement entendu parler d'elle. C'était très loin dans le passé, même moi je n'étais pas encore né, et mon père non plus. (Maalouf, 1993, p. 12)

Un discours énoncé par le grand père du narrateur, un Libanais s'exprimant dans le dialecte local du Mont Liban à l'instar du passage :

Elle était jeune, Lamia, et encore belle, et sa gorge était celle de l'agnelle confiante. (Maalouf, 1993, p. 186)

Par la voix de Gébrayel, l'un des personnages du roman natif du village de Kfaryabda ou encore celui énoncé par le Cheikh Francis :

Ce n'est donc que cela ? Alors Tanios peut être tranquille. Tu vas lui dire de ma part que, moi vivant, ce mariage ne se fera pas, et que mon fils s'obstine, je le déshérite. (Maalouf, 1993, p. 180)

Une autre langue intègre le roman à travers les propos du révérend Stolton, ceux tenus par Lord Ponsonby mais aussi par Richard Wood ; trois personnages qui ont en commun l'emploi de la langue anglaise incorporée dans la trame principale afin de

tisser la pratique du plurilinguisme au cœur de son discours. En effet, le fragment énoncé par Jeremy Stolton :

Dans les jours qui suivirent cette arrivée soudaine, nous observâmes, Mrs Stolton et moi, un phénomène des plus étranges. Les cheveux de Tanios, jusque-là de couleur noire avec des reflets auburn, se mire à blanchir à une vitesse qui nous inquiéta. (Maalouf, 1993, p. 141)

Ainsi que les deux autres discours émanant respectivement de Richard Wood et de Lord Pononsby :

Les représentants des puissances ont longuement délibéré au sujet de la Montagne et de son avenir. Tous apprécient l'ordre et la prospérité que le sage gouvernement de votre Altesse a assurés. (Maalouf, 1993, p. 269)

C'est ici que l'empire de Méhémet-Ali se fera ou se défera, c'est ici que sera livrée la bataille ! (Maalouf, 1993, p. 115)

Demeurent une valeur sûre pour la mise en place d'une seconde langue qui n'apparaît certes pas graphiquement mais qui demeure palpable à travers les éléments informationnels livrés par le narrateur (statut social, appartenance, religion, langue).

En somme, le prosateur fait en sorte de dialogiser les deux langues dont il est question ici à savoir, l'arabe dialectal ou du moins le parler arabe du Liban usité par les gens de la Montagne (Cheikh Francis, Lamia, Gérios, Nader, Roukoz ce qui permet d'avoir, à vue d'œil, le dialecte de la région) et l'anglais (le révérend Jeremy Stolton, Lord Pononsby et Richard Woord). Le prosateur joint ainsi sa voix à celle du narrateur en bâtissant le discours romanesque sur la base d'une hétérogénéité linguistique faite de langages professionnels et de langues étrangères.

IV.2.4. Le langage : de *Léon l'Africain* au *Rocher de Tanios*

La pratique du plurilinguisme dans l'œuvre maaloufienne prend acte à partir de ces personnages romanesques qui ne cessent de converser. Nous l'avons vu, au cœur de *Léon l'Africain* (1986), nous venons de le voir au sein du *Rocher de Tanios* (1993) ; l'œuvre maaloufienne représente un idéal pour la mise en branle d'une pratique langagière à la lisière des langues, des langages et des dialectes. Préliminairement, ce roman objet d'étude a fait l'objet d'une étude sur la base d'une approche plurilingue du discours littéraire. Toutefois, nous en concluons qu'Amin Maalouf à l'inverse de *Léon l'Africain* (1986) où il avait pris le temps d'établir toute une panoplie de langues, langages et dialectes autour du personnage principal et des principaux protagonistes de

l'histoire ; s'était plutôt intéressé dans *Le Rocher de Tanios* (1993) à ce qui lui était cher, sa patrie natale.

Les indices qui se font jour démontrent que le prosateur s'est attaché à ce qui fait l'essence même du Levant maaloufien à savoir, une Histoire faite de tensions intercommunautaires et internationales à la fois et une tension vers tout ce qui a attiré de près ou de loin à l'esprit communautaire d'une région hétéroclite d'un point de vue sociolinguistique. Avec une ingéniosité journalistique en filigrane, ce dernier tisse un espace conjoncturel propice à l'épanouissement d'un contenu linguistique fort intéressant. Ainsi, tandis que le langage historique tâchait d'ancrer l'œuvre dans un imaginaire littéraire à la lisière de faits s'étant produits jadis (l'assassinat d'un patriarche par un Maalouf) et le vraisemblable (le récit de Gérios et de son fils Tanios, le meurtre commis et leur fuite) ; le langage journalistique prenait l'ascendant en donnant le ton qu'il fallait adopter pour lire cette seconde œuvre maaloufienne objet d'étude.

Ce n'est pas anodin si le prosateur procède par la mise en place d'une série de questions pour Gébrayel, son cousin qui est quelque part le garant de la mémoire de Kfaryabda. Ce n'est pas arbitraire aussi que l'instance d'écriture ait une optique journalistique dans la mesure où la teneur du discours comme nous l'avons vu précédemment permet de prétendre à cela. En somme, le langage maaloufien bipolaire au cœur du *Rocher de Tanios*(1993) est acté par un ensemble de personnages et de voix.

Chose qui est tout aussi incarnée par la présence des langues étrangères que donnent à voir le roman, sans doute une tout autre stratégie afin de mettre sur pied le plurilinguisme dans le discours romanesque. Du reste, nous passons désormais à l'analyse d'une troisième œuvre majeure qui se conclura par une étude non-exhaustive de l'ensemble de l'œuvre maaloufienne.

IV.3. Logos à Samarcande

La parution de *Samarcande* en 1988, deuxième roman d'Amin Maalouf enracine l'œuvre maaloufienne indéniablement dans une dimension linguistique et discursive à la fois qui est à la lisière d'une vision bipolaire du discours littéraire. Entre un Occident enchanteur et un Orient millénaire, le prosateur met en branle un récit attractif à l'échelle thématique, linguistique et discursive à la fois. A l'instar des deux premiers

romans objets d'étude *Léon l'Africain* (1986) et *Le Rocher de Tanios* (1993), *Samarcande* (1988) est un corridor de choix pour la pratique du discours littéraire plurilingue et plurivocal.

En effet, plusieurs langues, langages et dialectes sont véhiculés à même la trame par le biais d'une panoplie de personnages que le prosateur fait converser. Nous nous intéresserons une fois encore à ces langages professionnels qui structurent le discours littéraire maaloufien ainsi qu'à ces langues et ces dialectes locaux qui le traversent.

Ainsi, *Samarcande* (1988) est fondé sur deux grands langages professionnels à savoir le langage historique que nous avons pu entrevoir lors des deux premières études en cours et le langage journalistique dont nous avons exposé les tenants et aboutissants lors de la précédente étude.

IV.3.1. Un récit journalistique et historique à la fois

En faisant appel une fois encore à des personnages (Omar Khayyam, le vieux de la montagne Hassan Sabbah ou Nizam al-Mulk) à des hauts faits d'armes (l'apogée de la dynastie souldjoukide sur les terres perses et à sa tête Malikshah I^{er} du nom⁹⁶ ainsi qu'à des événements ayant marqué l'histoire issus de l'Orient médiéval (les conflits internes et les assassinats commis par la secte des Assassins) ; le prosateur ne se dérobe pas et donne le ton par un langage historique déroutant.

La seconde partie du roman est toutefois consacrée au récit de voyage de Benjamin O. Lessage où nous découvrons une mise en discours marquée par un langage journalistique. Deux langages professionnels qui opèrent parallèlement à d'autres composantes linguistiques que nous aurons à traiter dans le cadre de l'analyse de ce troisième roman objet d'étude.

Omar Khayyam, un philosophe lettré, astrologue et mathématicien à ses heures de gloire, poète libre qui renonça à l'art des palais et des harems reste une référence en matière de pensée contemporaine. Avant-gardiste au verbe haut et facile, un illuminé que l'on sait aujourd'hui être un grand adorateur du vin et des boissons alcoolisées. L'enfant de Nichapour vit le jour en Occident par la plume et la traduction de J.B Nicolas (Nicolas, 1863) puis en version finale (Nicolas, 1867). D'une rive à l'autre,

⁹⁶ Qui avait annexé la Transoxiane et s'était fait l'ennemi de Bagdad vers la fin de son règne en se montrant hostile à l'égard de son calife.

d'un continent à un autre, de l'Orient médiéval à l'Occident moderne, tel est le destin des *Rubaiyat*.

IV.3.1.1. Le Titanic, les Assassins, vers une écriture de l'Histoire chez Maalouf

Au cœur de *Samarcande* (1988), le prosateur revient sur le récit de l'homme qui fut l'ami des Shahs jadis. Un personnage éveillé avec toute la subtilité que nous lui attribuons de nos jours. Un scientifique dont l'ingéniosité n'est plus à démontrer⁹⁷. Un lettré surdoué si l'on prend le temps de lire son œuvre qui avait inspirée tant de lettrés à l'instar du Libanais Amin Maalouf qui nous emmène en terres ancestrales où régnaient autrefois en seuls maîtres les Achéménides puis les Seldjoukides venus tout droit des steppes de l'Anatolie centrale.

Le roman s'ouvre sur le naufrage du Titanic et du prestigieux livre d'Omar Khayyam au fond de l'Atlantique. Cela n'est vrai qu'en partie car l'œuvre d'al Khayyam la plus en vogue demeure celle qui est conservée à la Bodleian Library d'Oxford. Une œuvre entièrement rédigée en persan ayant servi à Charles Grolleau (1902) comme texte source pour sa traduction des *Quatrains d'Omar Khayyam*. Le prosateur à travers les propos de son narrateur fictif s'inscrit d'emblée dans le registre du vraisemblable, quoi de plus évident lorsque nous tenons entre nos mains l'une des œuvres maaloufiennes.

A ce titre, l'histoire de ce manuscrit en question et de son véritable détenteur nous est romancée par le prosateur qui tient à l'instar des deux premiers romans analysés à instaurer une dynamique plurilingue et plurivocale au sein du discours littéraire.

C'est d'un tel incident que va naître le manuscrit des Robaïyat », en l'été 1072. Omar Khayyam a vingt-quatre ans, il est depuis peu à Samarcande. Se rend-il à la taverne, ce soir-là, ou est-ce le hasard des flâneries qui le porte ? (Maalouf, 1988, p. 13)

Le prosateur élabore sa trame sur un langage historique qui prend acte sur une base informationnelle qu'il livre tout au long du récit. Nous découvrons ainsi l'histoire de la genèse de l'Empire souldjoukide en Perse à travers l'histoire de Toghrul-Beg dit « le prince épervier » et de son frère Tchagri-Beg tous deux fils de Mikaël fils de Seldjouk.

⁹⁷ Omar Khayyam avait écrit un *Traité sur l'algèbre* vers 1070 traduit par Wœpcke, F. (1851). *L'Algèbre d'Omar Alkhayyâmî*. Paris, France : Benjamin Duprat, Librairie de l'Institut.

C'est ainsi que l'épopée turque sur les terres de l'Asie de l'Ouest nous est rapportée dans *Samarcande* :

Cela se passait dix ans avant sa naissance, les gens de Nichapour s'étaient réveillés un matin, leur ville totalement encerclée par des guerriers turcs. A leur tête deux frères, Tughrul-Beg, « le Faucon », et Tchagri-Beg « l'Epervier », fils de Mikaël, fils de Seldjouk, alors d'obscurs chefs de clan nomades tout récemment convertis à l'islam [...] Forfanteries, fréquentes au moment des sièges. Les dignitaires de Nichapour ne hâtèrent néanmoins de capituler, contre promesse que les habitants auraient la vie sauve. (Maalouf, 1988, p. 44)

Sur un fond historique, le discours romanesque de *Samarcande* (1988) verse dans une pratique langagière qui comme nous l'avons signalé lors des précédentes études met en jeu plusieurs particularités linguistiques, énonciatives et discursives.

Ainsi, nous remarquons dans ce passage mais aussi dans d'autres fragments similaires que le champ sémantique s'apparente à la notion d'Histoire. Les termes « naissance », « ville », « encerclé », « guerriers », « chefs », « clan », « convertis », « islam », « sièges », « Nichapour », « capituler » connotent une terminologie pour l'écriture des conquêtes qui font partie intégrante de l'Histoire des Turcs en Perse. L'emploi des temps verbaux passés tels que l'imparfait « passait » ou le plus que parfait « s'étaient réveillés » permet d'ailleurs de voir l'étendu du langage historique dans le roman. Chose que nous soulèverons au passage au niveau des autres énoncés porteur du langage historique :

Nous sommes à la fin du XI^e siècle, très exactement le 6 septembre 1090. Hassan Sabbah, génial fondateur de l'ordre des Assassins, est sur le point de s'emparer de la forteresse qui sera, pendant 166 ans, le siège de la secte la plus redoutable de l'Histoire. Or il est là, assis en tailleur en face du gouverneur, à qui il répète, sans hausser le ton : - je suis venu prendre possession d'Alamout [...] Hassan Sabah prend un papier et écrit : « Veuillez payer la somme de trois mille dinar-or à Mahdi l'Alaouite pour prix de la forteresse d'Alamout. (Maalouf, 1988, p. 111)

Là-dessus, tant de choses peuvent être dites car en dehors du langage en question subsiste un espace-temps qui contextualise ces propos. Nous détenons une date, le « 6 septembre 1090 » qui correspond à la chute de la forteresse d'Alamout et la naissance de la secte des Assassins ou « al-assassiyoun » désignant les adeptes de l'hérésie d'Hassan Sabbah. Le prosateur ne manque pas de revenir sur l'évènement en question à

travers l'énoncé précédemment inséré mais aussi en livrant des détails subtilement recueillis dans le fond commun propre à l'Histoire de la secte ismaélite⁹⁸ :

D'après les textes qui nous sont parvenus d'Alamout, Hassan aimait à appeler ses adeptes Assassiyoun, ceux qui sont fidèles au Assas, au « Fondement » de la foi, et c'est ce mot, mal compris des voyageurs étrangers, qui a semblé avoir des relents de haschisch. (Maalouf, 1988, p. 124)

Une temporalité et un espace communs à une histoire digne des Mille et une nuits que nous retrouvons tout au long de l'œuvre. À côté du champ sémantique, de la mécanique verbale et de contextualisation des énoncés en faisant appel à un espace-temps bien précis qui puisse rendre compte de l'ampleur du récit ; subsiste une toute autre manière d'exécuter ou de mettre en branle le langage historique. En effet, plusieurs figures de style ponctuent la présence de ces discours à connotation historique qui arborent *Samarcande* (1988). Si nous prenons en considération le passage qui suit nous nous devons de dégager ce qui fait l'essence esthétique du langage historique maaloufien :

Esfahane, Nesf-é djahane ! disent aujourd'hui les Persans. « Ispahan, la moitié du monde ! » L'expression est née bien après l'âge de Khayyam, mais déjà, en 1074, que de mots pour vanter la ville : « ses pierres de la galène, ses mouches des abeilles, son herbe du safran », « son air est si pur, si sain, ses greniers ne connaissent par la calandre, aucune chair ne s'y décompose ». Il est vrai qu'elle est située à cinq mille pieds d'altitude. Mais Ispahan abrite aussi soixante caravansérails, deux cents banquiers et changeurs, d'interminables bazars couverts. Ses ateliers filent la soie et le coton. Ses tapis, ses tissus, ses cadenas s'exportent vers les plus lointaines contrées. (Maalouf, 1988, p. 71)

Ainsi l'emploi de l'accumulation qui consiste à mettre en place une série de mots de même nature grammaticale créant cet effet de l'amplification : « ses pierres de la galène, ses mouches des abeilles, son herbe du safran », « son air est si pur, si sain, ses greniers ne connaissent par la calandre, aucune chair ne s'y décompose » est introduite ici à des fins esthétiques. Elle serait proche ici de l'anaphore nous renvoyant alors au procédé de répétition. Nous relevons au passage une métaphore « Ispahan, la moitié du monde ! », une personnification « ses ateliers filent la soie et le coton » où l'objet revêt l'apparat ou le rôle d'un personnage, sujet ou actant. Pour dire que le langage historique ne relève pas uniquement d'une préoccupation syntaxique ou lexicale mais aussi esthétique à travers l'emploi de ces figures de styles.

⁹⁸ L'ismaélisme est une mouvance chiite dont le nom provient du septième Imam du chiisme Ismaïl ben Jafar.

IV.3.1.2. Langage historique et écriture de l'histoire de l'Iran

Le langage historique repose par ailleurs sur un fond politique propre à la tentative de démocratisation du pays qui a pris une tournure particulière vers le début du XXe siècle. En effet le narrateur principal (Benjamin O. Lessage) oriente le lectorat vers un bon nombre de faits marquants cette période cruciale qu'avait traversait l'Iran. Des passages tels que ceux rapportant la mort du Shah Nassereddine :

Le monarque s'était rendu, à midi, au sanctuaire de Shah-Abdol-Azim pour la prière du Vendredi [...] Les épouses royales s'avancent. Entre elles un homme s'est faufilé [...] Il tient un papier, le tend au bout de la main [...] Le pistolet était caché par la feuille. Le souverain est atteint en plein cœur. (Maalouf, 1988, p. 200)

D'autres qui relatent les tensions politiques marquant le début du XXe siècle en Iran :

La révolution persane s'est déclenchée lorsqu'un ministre belge a eu la désastreuse idée de se déguiser en mollah (Maalouf, 1988, p. 22)

Le premier parlement de l'histoire de la Perse se réunit dès le 7 octobre. Pour prononcer le discours du trône, le shah dépêcha judicieusement un opposant de la première heure (Maalouf, 1988, p. 227)

Une constitution venait en effet d'être promulguée, ainsi qu'une charte des journaux aussi, quatre-vingt-dix quotidiens et hebdomadaires en quelques mois (Maalouf, 1988, p. 228)

Baskerville, cet enseignant fougueux et brave à la fois incarne un idéal historique, celui de la démocratisation des terres d'orient, il en avait fait sa mission ou plutôt celle de son gouvernement américain. Le prosateur le met en étroite relation avec son narrateur et c'est une particularité voire un stratagème devenu une pratique maaloufienne courante. Ainsi, suite à de nombreux pamphlets politiques sur l'un des journaux iraniens, Benjamin reçoit plusieurs lettres et :

L'une d'elle portait la signature d'un certain Howard C. Baskerville, étudiant à l'université de Princeton, New Jersey (Maalouf, 1988, p. 229)

L'occasion pour introduire, développer et mettre fin au récit de Baskerville, cet Américain qui rejoindra sans hésiter les rangs des constitutionnalistes pour l'avènement d'un nouvel ordre politique iranien.

IV.3.1.3. L'élite moderniste et la laïcité

De leur côté, les Anglais avaient tout intérêt à ce qu'il y ait une entente voire une relation amicale avec la Perse, chose qui les poussa d'ailleurs à agir en faveur de cela. Toutefois, ceci fut plutôt une forme d'ingérence dans les affaires internes du pays que toute autre

chose. Il faudrait dire que depuis l'avènement du modèle européen et anglo-saxon d'une politique où tout un chacun aurait son mot à dire par le biais d'une lutte idéologique et partisane, l'Orient n'a eu de cesse de revendiquer du moins par une fraction de son élite intellectuelle une pensée nouvelle du pouvoir :

Autour de Fazel, l'élite moderniste ; ils n'étaient pas qu'une poignée, mais des centaines [...] Leurs propos revenaient sans cesse sur le Japon, la Russie, la France surtout, dont ils parlaient journaux, la France de Saint-Simon, de Robespierre, de Rousseau [...] Fazel avait soigneusement découpé le texte de loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat voté un an plutôt à Paris, il l'avait traduit et distribué à ses amis, ils en débattaient avec ardeur. Mais à voix basse, car non loin de leur cercle se tenait une assemblée de mollahs. (Maalouf, 1988, p. 226)

Cette élite intellectuelle irait à l'encontre des prérogatives du Shah dans sa pleine domination d'une part et ferait face à l'impérialisme et aux plus grandes forces mondiales d'autre part. C'est dans ce registre contrasté que l'histoire de Djameleddine Al-Afghani est introduite au cœur de Samarcande :

J'ai eu la chance de rencontrer un personnage extraordinaire, un de ces êtres qui traversent l'Histoire avec la volonté de laisser leur empreinte sur les générations à venir. (Maalouf, 1988, p. 175)

Disait Rochefort, un ami de Benjamin. C'est suite à son appel à la révolte que les Egyptiens s'étaient soulevés contre les Anglais en suscitant un formidable mouvement d'opinion :

Le sultan de la Turquie le craint et le courtise, le shah de Perse tremble à la seule mention de son nom. (Maalouf, 1988, p. 175)

C'est Mirza Reza, l'un des partisans du réformateur qui se chargera de l'une des plus basses besognes de l'histoire persane à savoir l'assassinat de Nassereddine Shah en 1896 qui d'un point de vue politique s'alignait sur les décisions britanniques. L'insurrection du peuple contre la dynastie Qajar amena ainsi la révolution constitutionnelle d'Iran qui fut marquée par le fameux siège de Tabriz rapporté dans le roman ainsi :

Les combats n'avaient pas encore cessé dans la capitale lorsque éclata à Tabriz la première fusillade [...] Nous ne nous étions pas encore engagés dans le labyrinthe du bazar lorsque des coups de feu se firent entendre, apparemment proches [...] A mort la Constitution ! A mort le parlement ! A mort les athées ! Vive le shah ! [...] Le colonel Liakhov a fait son coup d'Etat, il s'est proclamé gouverneur militaire de Téhéran et y a imposé le couvre-feu. Depuis ce matin, la chasse aux partisans de la constitution est ouverte. (Maalouf, 1988, p. 248-249)

La mort de Baskerville durant le siège de Tabriz :

Foudroyé, dès les premières salves. (Maalouf, 1988, p. 263)

Trouve aussi présence au sein de la panoplie de discours qui s'inscrit dans le champ du langage historique. Le prosateur offre à ce personnage avide de démocratie et de liberté une place de choix au sein de son récit. C'est à Benjamin O. Lesage que le mérite revient, ce narrateur-personnage qui demeure l'élément moteur du langage historique :

De tous ceux qui sont morts en ces mois de souffrances, pourquoi ai-je choisi d'évoquer Baskerville ? Parce qu'il était mon ami et mon compatriote ? Sans doute. Aussi parce qu'il n'avait d'autre ambition que de voir naître à la liberté et à la démocratie cet Orient qui lui était pourtant étranger. (Maalouf, 1988, p. 269)

Ces événements qui trouvent écho au sein de *Samarcande* (1988) se sont bel et bien déroulés : l'appel à la révolution persane par Djameleddine Al-Afghani, l'assassinat de Nassereddine Shah par Mirza Reza, le déclenchement de la révolution persane, la venue de Baskerville et son action politique en Iran ajouté à la somme de faits historiques que nous avons eu à voir à côté de l'ensemble des personnages qui s'y développent : Omar Khayyam, Hassan Sabbah, Nizâm-Al-Molk, Malikshah, Djameleddine, Reza et enfin Baskerville sont un appareillage nécessaire à la concrétisation du langage historique.

Au niveau sémantique, l'ensemble des champs lexicaux mis en place sont à connotation historique, la datation des événements et les espaces géographiques où se développe le langage historique demeurent comme nous l'avons pu le percevoir auparavant une nécessité. Si nous avons pu remarquer au passage la réitération de cette mécanique linguistique qui fait que le langage soit assujéti à un ensemble de prérequis c'est justement le propre du prosateur maaloufien qui en fait sa substance élémentaire. Chose à laquelle il s'adonne tout aussi bien avec le second langage professionnel présent dans *Samarcande* (1988) celui que nous rapportons au journalisme ou au langage du journaliste.

IV.3.2. Le langage journalistique par Benjamin O. Lesage

Au cœur de cette troisième œuvre objet d'étude le prosateur change de ton du point de vue langagier et oriente son lectorat dès la deuxième partie du roman vers un langage que nous avons pu entrevoir lors de la précédente étude. En effet, il choisit la posture du journaliste pour rapporter les faits majeurs qu'avait connus la Perse à l'aube du XXe siècle à travers un narrateur en itinérance. Ce dernier sillonne le monde à la recherche

du manuscrit d'Omar Khayyam et il en fait son but ultime. Ceci donne à voir un ensemble de discours dans lesquels évolue le langage journalistique.

Le narrateur, Benjamin O. Lesage rapporte ses moindres déplacements qui l'avait eu à faire depuis son départ des Etats-Unis d'Amérique, sa traversée de l'océan pacifique jusqu'en Iran. Il met en scène via un langage qui lui est propre ses moindres faits et gestes d'une manière objective tout en prêtant attention à tout ce que les personnages en présence font en sorte de lui transmettre : anecdotes, histoires courtes, récit d'un jour. Des passages peuvent attester de cela et c'est sur une pratique journalistique que ceux-là semblent sans aucun doute possible être introduits :

C'est en 1895, à la fin de l'été, que je n'embarquai pour le vieux continent. Mon grand-père venait de fêter ses soixante-seize ans, il m'avait écrit, ainsi qu'à ma mère, des lettres larmoyantes [...] Grand père m'attendait à Cherbourg. Je crois le revoir, quai de Caligny, plus droit que sa canne. (Maalouf, 1988, p. 171)

IV.3.2.1. Journal d'un voyage à haut risque

A l'image d'un grand reporter, O. Lesage part à la recherche du manuscrit de Khayyam une première fois avant de revenir une seconde fois lors des tractations politiques qu'avait connues la Perse. Le narrateur se rend sur les terres du génie iranien afin de voir de ses propres yeux le mouvement de contestation populaire qui secoue le pays. A propos de sa première désillusion qui s'acheva par une fuite vers Constantinople, c'est de la sorte que celle-ci est rapportée :

Enfin hors de Perse, et sauf ! Restait un long mois en mer, pour aller en voilier de Fao à Bahreïn, longer la côte des Pirates jusqu'à Aden, remonter la mer Rouge et le canal de Suez jusqu'à Alexandrie, pour finalement traverser la Méditerranée dans un vieux paquebot turc jusqu'à Constantinople. (Maalouf, 1988, p. 209)

Ce langage fait appel à une syntaxe bien en place et à un lexique précis qui permet de remonter le fil des événements relatés avec une certaine aisance. Il est d'ailleurs économique et nous pouvons se référer à Martinet et à sa conception de l'économie du langage dans la mesure où il véhicule un nombre conséquent d'information sans pour autant accoucher d'un nombre incalculable de signes ou de phrases. A l'inverse aussi du langage historique que nous avons eu à voir, le langage journalistique permet un accès direct à l'information sans aller chercher dans des sources extérieures à l'énoncé produit. Le narrateur dans cette posture tend à livrer un maximum d'informations à un large public à travers une enquête sur le terrain, il peut se permettre par ailleurs de reprendre les principales étapes qu'il avait eu à faire.

Chose à laquelle il s'est adonné lors de sa visite à Téhéran et à Tabriz :

Un jardinier persan vint à ma rencontre, pour me conduire au bureau du pasteur, un grand homme barbu et roux aux allures marines, à la poignée ferme et hospitalière. Avant même de m'inviter à m'asseoir, il me proposa un lit pour la durée de mon séjour. (Maalouf, 1988, p. 231)

En effet, comme je l'ai appris par la suite c'est vers quatre heures du matin, ce mercredi-là, 23 juin 1908, qu'un contingent de mille Cosaques, commandé par le colonel Liakhov, fit mouvement vers le Baharistan, le siège du parlement, au cœur de Téhéran. (Maalouf, 1988, p. 247)

IV.3.2.2. Carnet d'exploration d'un reporter en terres inconnues

La pratique du langage journalistique est d'autant plus accrue par les éléments scénaristiques qui structurent la trame. Nous soulevons ici le fait que Benjamin O. Lesage fait ses débuts comme journaliste à *l'Annapolis Gazette and Herald* sous la direction de Matthias Webb et de fait légitime sa prise de parole dans un registre journalistique trop souvent partant de là. Toutefois ce langage se distingue de celui du *Rocher de Tanios* (1993) où l'enquête de terrain est plus ponctuée par les us et les coutumes ainsi que les événements majeurs qui ont eu lieu à Kfaryabda que par des courts récits, des descriptions ainsi que des notes de voyages qui semblent articulées le langage journalistique de *Léon l'Africain* (1986) et de *Samarcande* (1988).

Plus proche du carnet de voyage que de l'exercice du journalisme au sens propre du terme, les fragments journalistiques sont à la lisière d'un genre littéraire que Pascale Argod cité dans un article désigne ainsi : « le carnet de voyage est le récit visuel et littéraire d'une exploration, qui oscille entre l'art graphique, le journalisme, les sciences humaines et la poésie » (*Libération*, 2004, 5 décembre).

Ainsi les deux passages que nous verrons à l'instant rapportent respectivement le tout premier voyage de Benjamin vers les terres orientales en direction vers Trébizonde et l'arrivée de ce dernier à la capitale actuelle de l'Azerbaïdjan dont l'histoire débute au I^{er} millénaire avant Jésus-Christ :

En voilier jusqu'à Trébizonde, la mer Noire est calme, trop calme, le vent souffle peu, on contemple pendant des heures le même point de côte, le même rocher, le même bosquet anatolien (Maalouf, 1988, p. 191)

Le quatrième jour, je trouvai place à bord d'un paquebot des Messageries maritimes qui faisait la ligne Marseille-Constantinople-Trébizonde, jusqu'à Baturn, le port russe à l'est de la mer Noire, d'où je pris le chemin de fer transcaucasien. Pour Bakou. Sur la Caspienne (Maalouf, 1988, p. 193)

IV.3.2.3. Le récit de voyage, entre écriture et esthétique du langage

Evoquer son voyage et le mettre sur papier a depuis toujours servi la noble cause de la littérature à travers de nombreux récits qui sont considérés aujourd'hui comme des chefs-d'œuvre en la matière pour ne citer que : *Le livre des merveilles du monde* (2005) de Marco Polo, *Voyages et périples choisis* (1992) de Ibn Batouta, *Voyage en Orient* (2006) de Gustave Flaubert, *Au pays des sables* (1902) d'Isabelle Eberhardt sans oublier *Voyage au Congo, carnet de route suivi de Le Retour au Tchad* (1981) d'André Gide. Quelques éléments esthétiques, stylistiques mais aussi linguistiques permettent de situer les discours de la seconde partie de *Samarcande* (1988) dans ce genre littéraire.

Le carnet de voyage est connu pour son aspect peu commun, on y trouve ainsi des illustrations, des croquis, des cartes pour tracer son itinéraire ou bien pour donner une parfaite réplique des reliefs d'un pays ou d'une région. A ce titre, *Samarcande* (1988) n'offre certainement pas cette panoplie d'éléments que voici mais dispose d'une carte géographique insérée à la fin du roman montrant l'Eurasie où les principaux lieux mentionnés dans le roman. Sauf que la question de l'instantanéité est posée dès lors que le narrateur ne met pas en prose son voyage d'une manière régulière voire quotidienne. C'est par rétrospection que ce dernier opère afin de relater les principaux événements qui ont marqué son périple persan. Un passage en atteste :

Jusqu'à cette page, j'ai peu parlé de moi-même, je tenais à exposer, le plus fidèlement, ce que le Manuscrit de Samarcande révèle de Khayyam, de ceux qu'il a connus, de quelques événements qu'il a côtoyés. Reste à dire de quelle façon cet ouvrage égaré au temps des Mongols a reparu au cœur de notre époque, au travers de quelles aventures j'ai pu en prendre possession, et, commençons là, par quel facétieux hasard j'ai appris son existence. (Maalouf, 1988, p. 165)

Le voyage est considéré comme l'objet commun entre l'auteur et le lecteur qui est transporté par la force des choses vers l'espace façonné par l'instance d'écriture. Nous parlons certes de carnets de voyage mais certains passages sont plus proches du récit de voyage qui se distingue à l'évidence de son genre homologue. En effet, une narration linéaire semble articuler en grande partie le récit de Benjamin qui se base sur une esthétique du genre à savoir : la vraisemblance, dans la mesure où de vrais événements sont rapportés par la voix du narrateur sous l'impulsion d'un prosateur à la lisière des genres littéraire :

Le premier parlement de l'histoire de la Perse se réunit dès le 7 octobre. Pour prononcer le discours du trône, le shah dépêcha judicieusement un opposant de la première heure, le prince Malkom Khan. (Maalouf, 1988, p. 227)

La présence d'éléments concrets dont la perception est immédiatement palpable à l'instar des descriptions :

De la ville assoupie montaient des bruits de paresse, la poussière était chaude, étincelante au soleil, c'était une journée persane tout en langueur, un repas de poulets aux abricots, un vin frais de Chiraz, une sieste aveugle sur le balcon. (Maalouf, 1988, p. 199)

L'usage de la première personne :

Jusqu'à cette page, j'ai peu parlé de moi-même, je tenais à exposer, le plus fidèlement, ce que le manuscrit de Samarcande révèle de Khayyam [...] Au travers de quelles aventures j'ai pu en prendre possession. (Maalouf, 1988, p. 165)

La structure en boucle du récit ou le fait qu'un départ et un retour ou une fin ponctue le voyage en question :

C'est en 1895, à la fin de l'été, que j'embarquai pour le vieux continent. (Maalouf, 1988, p. 171)

Marquant le début du voyage de Benjamin et :

Le soleil du 15 avril nous surprit étendus, épuisés, entourés de visages apitoyés. Nous étions à bord du Carpathia qui, à la réception d'un message de détresse, avait accouru pour recueillir les naufragés. (Maalouf, 1988, p. 310)

Indiquant la fin du périple du narrateur et la perte du manuscrit d'Omar Khayyam. Entre son départ vers l'Europe en 1895 et le naufrage du Titanic survenu dans la nuit du 14 et du 15 avril 1912 ; Benjamin fait en sorte de retranscrire son voyage par le biais d'un récit qui répond en tout point à l'esthétique du récit de voyage. Le langage journalistique prôné par l'instance d'écriture n'en est ainsi que plus consolidé si nous mettons en exergue l'ensemble des caractéristiques qui font que ce second langage professionnel soit en quelque sorte un fond commun entre les trois œuvres objets d'études en présence. Partant du principe que l'œuvre maaloufienne dispose d'une panoplie de langues, langages et de dialectes ce présent postulat demeure un acquis qui semble structurer le discours romanesque plurilingual et plurivocal du roman maaloufien.

IV.3.2.4. La caravane linguistique de *Samarcande*

Le roman maaloufien pris en considération dans la perspective bakhtinienne visant à établir une esthétique linguistique du roman (entre autres) tend vers une pluralité de langues qui à côté du langage professionnel en présence que nous avons eu à entrevoir articule la dynamique du discours romanesque. D'après Bakhtine, le plurilinguisme réside dans le rapprochement du langage et du discours dans la mesure où divers énoncés, langages et discours attribuent une stylistique particulière au roman (Bakhtine, 1978, p. 89). La diversité des discours devient une diversité des langages de sorte que le roman soit :

Une diversité sociale de langages, parfois de langues et de voix individuelles.
(Maalouf, 1988, p. 88)

Dans ce sillage, nous sommes enclins à penser que le discours romanesque maaloufien s'appuie sur une harmonisation des langues étrangères qui demeurent palpable à travers les discours énoncés par un ensemble de personnages et donc de voix. Des idiomes qui ne connaissent aucune manifestation grammaticale, syntaxique ou formelle (à l'échelle graphique, morphologique et scripturale) mais que nous identifions au niveau lexical du discours romanesque⁹⁹. Nous avons pu constater cela en abordant la pratique de l'hétérolinguisme dans le roman maaloufien précédemment.

Nous partons donc à la découverte de ces langues autres qui dynamisent la composante linguistique du roman maaloufien à commencer par le persan moderne. C'est à partir du VIII^e et du IX^e siècle que les Iraniens ont mis en place une nouvelle langue à partir du vieux persan et du moyen persan. L'invasion de cette partie de l'Asie par les Arabo-musulmans amena ces derniers à effectuer un nombre conséquent de changements au niveau de la syntaxe, de la grammaire. Au niveau de *Samarcande* (1988), celle-ci apparaît dans le discours de nombreux personnages à l'instar d'Omar Khayyam :

La vie de cour n'est pas pour moi ; mon seul rêve et ma seule ambition est d'avoir
un jour un observateur avec un jardin de rose, et de contempler éperdument le ciel.
(Maalouf, 1988, p. 38)

Nous retrouvons par ailleurs le néo-persan ou le Farsi dans d'autres discours dans le cadre d'échanges anodins entre divers personnages de la première partie du roman à

⁹⁹ La présence des items lexicaux et des emprunts (xénismes et pérégrinismes) à un niveau lexical permet aussi de prendre en considération la manifestation des langues étrangères dans l'œuvre maaloufienne.

l'image de Nizam-al-Mulk qui offre gîte et couvert à Khayyam en échange de ses services :

Pour te loger, je t'offre l'une des plus belles maisons d'Ispahan. J'y ai résidé moi-même durant la construction de ce palais. Elle sera tienne avec jardins, vergers, tapis, serviteurs et servantes. (Maalouf, 1992, p. 75)

La langue mise en discours par Hassan Sabbah est la même dont il est question dans les deux précédents fragments :

Crois-tu qu'on n'identifie les gens qu'à leur nom ? On les reconnaît à leur regard, à la démarche, à l'allure et au ton qu'ils affectent. Dès que tu es entré, j'ai su que tu étais un homme de connaissance. (Maalouf, 1988, p. 69)

En échangeant pour la toute première fois avec son grand rival Khayyam, le vieux de la Montagne s'exprime en persan et c'est dans la logique des faits que cela est rendu possible dans le roman.

Il n'est pas question d'une présence matérielle ou effective (visible) de cette langue au cœur de cette troisième œuvre objet d'étude. Nous en avons parlé lors du chapitre consacré à l'hétérolinguisme et à sa pratique dans le roman maaloufien. Ce qui importe pour l'heure ce sont ces langues que nous arrivons à identifier à travers le contenu informationnel livré par le prosateur. L'espace géographique, les caractéristiques sociolinguistiques et parfois les mentions¹⁰⁰ impliquent une appréhension immédiate de la langue en usage et les circonstances qui font que cela soit rendu possible dans un énoncé comme dans un autre.

A côté du persan, nous sommes enclins à dire que l'Anglais dans sa version américaine se manifeste au cœur du roman et ce au niveau de plusieurs discours énoncés. Ceux que le prosateur aligne lors des échanges entre Benjamin O. Lesage et Howard Baskerville :

Il faut oublier me disait-il, les litres, les kilos, les onces et les pintes. Ici on parle de djaw [...] – Le djaw est donc la plus petite unité de mesure. (Maalouf, 1988, p. 254)

Ceux aussi qui prennent place au sein du discours romanesque maaloufien par le biais des discours émanant de certains personnages à l'instar du ministre plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique Charles W. Russel :

¹⁰⁰Le prosateur mentionne que tel ou tel personnage s'exprime ou interagit avec un autre par le biais d'une langue donnée. Le fait aussi que le prosateur insère des mots et mentionne leur origine voire leur langue source.

Cher M. Lesage, Je serai très honoré si vous pouviez venir à la légation cet après-midi à quatre heures. Il s'agit d'une affaire importante et urgente. J'ai demandé à mon chauffeur de rester à votre disposition. (Maalouf, 1988, p. 282)

D'autres dialectes à l'instar du turco-mongol qui caractérise la prise de parole du maître de la Transoxiane :

C'est par le glaive que le Prophète a réduit l'arrogance des Mecquois, c'est par le glaive que je réduirai l'arrogance des gens de Samarcande. (Maalouf, 1988, p. 30)

Ou de l'Azéri, le parler turc des gens de Tabriz :

A mort la Constitution ! A mort le parlement ! A mort les athées ! Vive le shah. (Maalouf, 1988, p. 249)

Nous ajouterons à l'évidence le Russe à la panoplie de langues et de dialectes qui structurent le discours romanesque pluriel du prosateur maaloufien, ceci à travers un discours énoncé par un archéologue russe rencontré à Samarcande lors de sa toute dernière expédition en Orient :

A Samarcande, le temps se déroule de cataclysme en cataclysme, de table rase en table rase. Quand les Mongols ont détruit la ville au XIII^e siècle, les quartiers habités sont devenus amas de ruines et de cadavres. (Maalouf, 1988, p. 279)

Samarcande (1988) est bel et bien à la lisière des langages professionnels, des langues et des dialectes qui alimentent la mise en prose du discours des personnages en présence. De prime abord, le roman s'articule à l'instar de *Léon l'Africain* (1986) et le *Rocher de Tanios* (1993) sur une polyphonie de langues, de langages, de dialectes et de voix. De fait, le texte revêt le costume d'apparat et se pare pour l'intronisation d'une composante linguistique à la lisière d'un ensemble de codes. Ces mêmes langues, langages et dialectes qui sans être pourvus d'une enveloppe charnelle¹⁰¹ trouvent un point d'ancrage dans le discours romanesque maaloufien à travers une pluralité de voix.

IV.3.2.5. Harmonisation des discours maaloufiens

C'est cela dont nous avons parlé lors des deux premières analyses qui se réclament de l'approche dialogique et polyphonique développée dans le cadre de l'élaboration de l'esthétique du roman de Bakhtine. Ainsi, le discours romanesque maaloufien, plurilingual et plurivocal chose que nous ne pouvons ignorer à présent semble se concevoir sur une esthétique du « dire » que nous explicitons de la sorte.

¹⁰¹ Dans le sens où nous étions dans l'impossibilité de retrouver les structures de la parole (la grammaire, la syntaxe).

Nous sommes enclins à penser que le roman maaloufien ne peut qu'être qu'harmonieux et harmonisant à la fois du moment où l'ensemble de ses tenants et de ses aboutissants tendent vers la conception d'un univers romanesque pluriel, polyphonique, plurilingue, plurivocal qui orchestre un ensemble de thèmes et acquiert une signifiante d'un roman à un autre. Ceci en partant d'abord du principe que le théoricien envisage le discours de la prose ou du roman sur la base de l'harmonisation des unités compositionnelles de base que nous avons eu à introduire¹⁰².

Sachant ensuite que le genre romanesque prétend à une certaine originalité stylistique qui réside dans l'assemblage de ces unités dépendantes, mais relativement autonomes (parfois même plurilingues) dans l'unité suprême du « tout » et parfois du roman car c'est « un système de langues » stimulant cette bipolarité linguistique (le plurilinguisme) et discursive (plurivocalité) à la fois (Bakhtine, 1978, p. 88). C'est le principe adjacent de la conception ou de l'esthétique du roman maaloufien qui est par excellence comme le dit si bien Bakhtine une « diversité sociales de langages, de langues et de voix individuelles » (Bakhtine, 1978, p. 88).

La pluralité de langues et des voix qui arborent l'œuvre maaloufienne n'est pas uniquement une stratégie linguistico-discursive propre aux trois romans que nous venons d'entrevoir, soit *Léon l'Africain* (1986) ; *Samarcande* (1988) ; *Le Rocher de Tanios* (1993). Les œuvres que nous avons eu à voir durant les deux premières parties du travail de recherche en cours d'élaboration mettent en valeur un discours romanesque à la croisée des langues et des porteurs discursifs, ces voix qui actualisent différentes composantes linguistiques soit par la mise en évidence d'un langage professionnel soit par l'usage ou l'emploi d'une langue donnée voire d'un langage ou simplement d'un dialecte.

Il subsiste toutefois une harmonie conjoncturelle dont Maalouf se sert (nous avons pu d'ailleurs déceler cela dans le présent chapitre) afin de concrétiser la conception du discours romanesque plurilingue et plurivocal. Ainsi, c'est sur la base de deux langages professionnels que le discours maaloufien prend effet. D'une part le langage historique, celui que les historiens déploient lors de l'écriture des faits survenus dans telle ou telle société ou nation à un moment donné de l'histoire de l'humanité ; et d'autre part, le langage journalistique adopté par les plus grands reporters, consultants, investigateurs et

¹⁰² Citons : le langage, la parole, le discours, le plurilinguisme littéraire porté par une pluralité de voix (soit la plurivocalité), le discours de l'auteur et des narrateurs, les genres intercalaires).

voyageurs qui arborent le monde pour le dire, le raconter ou encore pour mettre noir sur blanc leurs péripéties.

Nous en avons eu les préceptes à travers les différents narrateurs qui ont fait l'objet d'une analyse linguistico-discursive : Hassan al-Wazzan, rapportant l'histoire de la chute de Grenade et de Rome dans *Léon l'Africain* (1986) qui à l'instar des grands voyageurs met en scène son périple et nous livre des informations capitales sur son ère. L'inconnu (si ce n'est autre que Maalouf se voilant derrière un narrateur auquel il ne donne point de nom) qui revient sur les traces du Mont Liban. Une intrigue qui tient aussi bien au livre d'histoire (des hauts faits d'armes, des trahisons, des prises de pouvoir et des alliances sont rapportés et parfois datés avec précision) qu'à l'enquête journalistique (le jeu de question-réponse établi par le narrateur avec ses personnages, la découverte de plusieurs manuscrits, la citation d'un nombre conséquent de poètes, l'itinérance, le déplacement). Enfin, Benjamin O. Lesage qui dans un premier temps narre l'épopée d'Omar Khayyam et de son manuscrit *Les Quatrains/Rubaiyat* et qui part ensuite à la recherche de ce recueil en question au fin fond de l'Asie centrale. Périple consigné dans un registre journalistique qui fut pour un temps l'objet de notre étude.

L'harmonie que nous abordions plus haut s'articule à un tout autre niveau par le biais d'un ensemble de langues étrangères à celle que met en valeur le roman maaloufien (du moins d'une manière formelle, par une graphie, un vocabulaire, une grammaire et une syntaxe bien perceptibles). Citons : l'italien, le latin, l'arabe dans ses deux formes principales (classique et dialectale), le castillan dans *Léon l'Africain* (1986). Le persan (Farsi), l'arabe, le turco persan, le russe et l'anglais américain dans *Samarcande* (1988). Enfin, l'arabe dialectal du Mont Liban sous ses diverses formes ainsi que l'anglais dans *Le Rocher de Tanios* (1993).

IV.4. Baldassare, l'antiquaire en déroute

Cette double articulation de la polyphonie basée dans un premier temps sur le langage professionnel et dans un second temps sur une panoplie de langues, langages et dialectes marque par ailleurs d'autres romans maaloufiens que voici.

IV.4.1. Byblos, cité perdue à jamais

Ainsi dans *Le Périple de Baldassare* (2000), le narrateur signor Baldassare revient sur le débarquement des Embriacci, ses aïeux génois sur les terres du Gibelet. Une région connue depuis l'antiquité sous le nom de Byblos et qui se situe de nos jours sur le site de la ville moderne de Jbeil au Nord-est de la capitale Beyrouth. En effet, le narrateur dit en atteignant Tripoli que :

C'est ici que mes ancêtres ont posé les pieds pour la première fois sur le sol du Levant [...] L'un de mes aïeux, Ansaldo Embriaco, les avait alors aidés à construire une citadelle capable de vaincre la résistance des assiégés. (Maalouf, 2000, p. 46)

« Les » désigne « les croisés » qui avaient assiégé la ville sans parvenir à la prendre. Nous pouvons lire sur le site d'Etienne Pattou, un passionné d'histoire que La seigneurie du Gibelet :

Un des fiefs vassaux du comté de Tripoli - l'ancienne ville antique de Byblos (actuelle J'baïl), fut prise par les croisés en 1104. Le fief fut donné ensuite aux Embriaco, d'origine génoise, qui le gardèrent jusqu'en 1302 (racineshistoire.free.fr).

IV.4.2. Itinéraire d'un voyageur d'Orient

A côté du langage professionnel de l'histoire nous identifions le langage et le registre journalistique. D'abord à travers la datation de l'itinéraire de Baldassare qui au passage emploie une langue que nous retrouvons dans le récit de voyage ou dans le carnet de bord :

A midi nous avons atteint Tripoli. (Maalouf, 2000, p. 46)

A Alep, le 6 septembre. Arrivés hier soir, nous avons dû passer cette journée entière à marchander avec un caravanier avide et retors (Maalouf, 2000, p. 64)

Le 17 septembre. Notre caravanier a décidé aujourd'hui de nous faire quitter la route habituelle pour nous mener au bord du golfe d'Alexandrette. (Maalouf, 2000, p. 78)

IV.4.3. Repères géographiques et langage

En somme les deux langages qui caractérisent le plus le discours romanesque maaloufien sont au cœur du *Périple de Baldassare* (2000). Si nous prenons en considération le langage de la géographie ou géographique que nous avons eu à voir dans *Léon l'Africain* (1986) et qui prend effet dans le présent roman à travers un ensemble de discours pour ne citer que deux exemples :

S'approcher en bateau de Chio, voir se dessiner peu à peu la ligne de côte, les montagnes à l'arrière et au voisinage de la mer les innombrables moulins, cela devrait alléger le cœur du voyageur comme une lente récompense. (Maalouf, 2000, p. 260)

Il y'a deux manières de se rendre dans l'île en partant de Smyrne. Par la route jusqu'à l'extrémité de la péninsule, après quoi on n'aurait que le détroit à franchir. (Maalouf, 2000, p. 259)

Si nous tenons compte par ailleurs du langage du négoce usitée par Léon et que nous retrouvons aussi dans *le Périple de Baldassare* (2000) :

Il en vaut quinze cents ! Je ne vais quand même pas vous vendre ce faux à un tel prix [...] Pour les deux amants ils ne sont pas à vendre, je vous les offre. Prenez-en soin (Maalouf, 2000, p. 32)

IV.4.4. Langues et dialectes dans le récit de Baldassare

Nous pouvons prétendre à une forme de constance langagière dans le roman maaloufien en partant du principe que le prosateur tient à ce que ses produits littéraires soient harmonieux et harmoniques à la fois¹⁰³. Une immutabilité dans un certain sens mais aussi une valeur sûre qui caractérise le roman maaloufien. Cette forme de continuité, nous la retrouvons aussi au niveau de ces langues et dialectes qui viennent se joindre à la pratique plurilingue du discours romanesque du prosateur maaloufien.

Dans *le Périple de Baldassare* (2000) à titre d'exemple, nous avons pu déceler bon nombre de langues à l'instar du grec :

J'aimerais parler au signor Tommaso. C'était mon père, dis-je. Il est décédé en juillet (Maalouf, 2000, p. 12)

Un idiome mentionné par le narrateur qui affirme que cet échange en question :

Avait eu lieu en grec, notre unique langue commune. (Maalouf, 2000, p. 12)

Notons la présence de l'arabe :

Le monde est comme une lampe, il a consommé l'huile qui lui était allouée, il ne reste que la dernière goutte (Maalouf, 2000, p. 23)

Du turc-ottoman :

¹⁰³ Du moment que l'instance d'écriture met en discours les mêmes langages professionnels, chose que nous avons pu d'ailleurs déceler au niveau des langues autres qui traversent ce roman francophone.

C'est votre fils ? » Demanda l'homme en désignant la personne qui me suivait. Non, je suis son neveu. Et cette femme ? C'est son épouse » dit Habib. Vous pouvez passer ! » (Maalouf, 2000, p. 51)

De l'italien :

J'ai un exemplaire de ce livre, envoyé par le patriarche Nikon en personne, que j'ai connu jadis, dans ma jeunesse, à Nijni-Novgorod. (Maalouf, 2000, p. 150)

Toutes ces langues étrangères intronisées à même le texte maaloufien sont à l'instar de l'espagnol :

J'ai rencontré Meliselda la fille du roi radieuse et belle (Maalouf, 2000, p. 198)

Et de l'anglais :

Pour le cas où nous arriverions bientôt au règne du chaos, dit-il avec une certaine emphase, j'aimerais savoir qu'une âme noble veille sur ma maison (Maalouf, 2000, p. 207)

Une condition sine qua non à l'élaboration du plurilinguisme au cœur du discours maaloufien. Des porteurs discursifs qui d'une manière générale ont un background (nom, prénom, histoire, appartenance, origine socioculturelle, langue, langage ou dialecte) et qui sont en étroite relation avec ces langues respectives.

Ce n'est qu'à travers le contenu informationnel et parfois à travers la mention du prosateur que nous lecteur arrivons à déceler la langue en présence. Ceci génère l'aspect polyphonique de l'œuvre qui est le socle de la pratique plurilingue et plurivocale de l'œuvre maaloufienne dans la perspective de Bakhtine.

IV.5. Le manichéisme, voix et langage de Babylone

Les Jardins de Lumière (1991) s'avère à l'instar des autres corpus traités, un nid pour la pratique plurilingue et plurivocale du discours romanesque maaloufien. Nous prendrons le temps de voir cela dans les lignes qui vont suivre.

IV.5.1. De l'Histoire à Ctésiphon

Au niveau du langage professionnel, la démarche linguistique se juxtapose sur celles des précédents romans à savoir un langage historique qui pose une base informationnelle vérifiable et fiable à la fois. Un langage qui s'articule pour rappel sur des constructions phrastiques assez complexes, un registre soutenu ainsi que des temps

verbaux (le passé simple ou composé, l'imparfait ainsi que le présent de narration) et des modes (l'indicatif) qui lui accordent une portée historique inhérente à l'écriture maaloufienne. Si nous ajoutons la datation et les déictiques temporels, l'histoire est décelable au niveau de ce langage employé tout au long du roman en question.

Des énoncés tels que ceux que nous insérons suite à nos présent propos s'inscrivent dans cette perspective langagière. Nous noterons au passage la concrétisation des principales caractéristiques du langage historique :

L'histoire de Mani commence à l'aube de l'ère chrétienne, moins de deux siècles après la mort de Jésus. Sur les bords du Tigre s'attarde encore une foule de dieux. Certains ont émergé du déluge et des premières écritures, les autres sont venus avec les conquérants, ou avec les marchands. (Maalouf, 1991, p. 8)

D'autres énoncés tels que ceux insérés en aval vont dans le sens du postulat qui est le nôtre :

On dit qu'il est né en l'an 527 des astronomes de Babel, le huitième jour du mois de Nissan – pour l'ère chrétienne le 14 avril 216, un dimanche. A Ctésiphon trônait Artaban, le dernier souverain parthe, et à Rome sévissait Caracalla (Maalouf, 1991, p. 25)

Un jour donc Caracalla arriva, vêtu de sa longue blouse gauloise, serré de près par ses prétoriens [...] C'est alors qu'Artaban et les chefs des sept grandes familles rassemblèrent, dit-on, leurs troupes dans le parc d'Aspanabr afin de repousser les envahisseurs. (Maalouf, 1991, p. 31)

Autrement dit, ce langage tient à une certaine esthétique, celle d'un langage qui met en jeu un style, une syntaxe, un vocabulaire qui lui sont propres. Il faudrait à l'évidence tenir compte de l'intronisation de la dimension historique et des sentiers réflexifs entrepris par le prosateur. Ainsi, ce dernier à la manière d'un historien essaie objectivement dans un premier temps de reprendre des bribes d'histoire, de les contextualiser et de les mettre en valeur.

Le narrateur ou les personnages jouent le jeu et assurent une certaine pérennité au langage historique dont il est question ici. Ce n'est qu'à travers des énoncés rapportant des faits vérifiables, vrais et donc réels que nous retrouvons assez facilement dans le fond commun (mais pas toujours) de l'histoire de l'humanité et des civilisations que cela est palpable.

Des récits, des anecdotes, des histoires courtes sont déposés à même le texte. Citons le conflit et l'entrée en guerre de Caracalla avec le Royaume Parthe en 216 de l'ère chrétienne :

C'était le signal convenu pour que chaque Romain se jette, sabre brandi, sur le Parthe le plus proche. Les fils de la noblesse, fardés et gainés dans leurs tenues d'apparat, furent massacrés. (Maalouf, 1991, p. 31)

Revenons aussi sur le retour de Mani à Ctésiphon où il prêcha suite à deux révélations, du moins c'est ce qui semble être rapporté notamment par François Decret¹⁰⁴, dans *Regard sur le manichéisme* (septembre 2003) et qui trouve écho chez le prosateur Maaloufien ainsi :

Ce fut au mois d'avril de l'an 240 qu'il quitta pour toujours la palmeraie des Vêtements-Blancs [...] Sa première étape fut Ctésiphon. (Maalouf, 1991, p. 79)

Nous pourrions bel et bien aussi aborder le récit du roi Philippe à travers un fragment d'histoire inséré soigneusement par le prosateur. L'évêque Eusèbe de Césarée, historien de l'Eglise affirme que Philippe :

Fut, bien avant Constantin le premier empereur chrétien, qu'il se rendait en secret dans les catacombes, se confessait avec le commun des pénitents ; seule la fragilité de sa position à la tête de l'Empire l'aurait empêché de clamer tout haut ce qui se chuchotait dans les bas-quartiers d'au-delà du Tibre. (Maalouf, 1991, p. 178)

L'histoire s'invite donc thématiquement puis linguistiquement au niveau du discours romanesque maaloufien qui accueille cette composante externe à travers la mise en texte du langage historique. Nous dirons donc que cela demeure une stratégie linguistique et discursive à la fois développée tout au long de l'œuvre à l'image des autres romans que nous avons eu à voir.

IV.5.2. Du Zoroastrisme au Christianisme en passant par Bouddha

Un deuxième langage prend acte au niveau de cette cinquième œuvre objet d'étude qui rejoint du moins dans son volet langagier la toute première œuvre analysée *Léon l'Africain* (1986). Le langage religieux tient ainsi une place de choix au cœur du roman en raison de l'ancrage thématique du discours maaloufien qui est orienté vers une base informationnelle basée sur les préceptes du manichéisme.

Cela est clairement visible dès la fin de la première partie du roman qui revient sur les deux premières révélations de Mani dans la palmeraie des vêtements blancs. Il est dit que Mani commençait suite à l'incident survenu au lac marquant le début de sa

¹⁰⁴Professeur honoraire des universités. Ancien professeur à l'Institut « Augustinianum », université du Latran, Rome. A lire sur : https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/regards_sur_le_manicheisme.asp.

Révélation à avoir un comportement un tant soit peu étrange vis-à-vis des adeptes de la palmeraie.

En effet, le jeune garçon doutait, se posait constamment des questions, se lamentait sur son sort, rejetait pour la première fois les traditions de ses pères et était décidé à ne plus suivre les admonitions de son géniteur. Ceci allait être les prémices de la foi prêchée par le chantre du Manichéisme. A ce propos plusieurs discours énoncés relevant du langage religieux peuvent être identifiés à l'instar de :

C'est pure superstition que de parler d'aliments purs et impurs ; c'est pour sottise que de parler d'hommes purs ou impurs, en toute chose et en chacun de nous se côtoient Lumière et Ténèbres. (Maalouf, 1991, p. 73)

Où l'un des fondements clés de cette religion voit pour la première fois le jour à savoir la bipolarité ou l'équilibre entre l'univers de la Lumière et celui des Ténèbres. Des passages tels que :

Nebu, fils de Mardouk, nous attendons tes paroles ! De toutes les contrées, nous sommes venus te contempler ! Quand nous demandons, c'est toi qui protèges ! Tu es celui qui sait, tu es celui qui dit ! (Maalouf, 1991, p. 12)

Qui relève d'une incantation, des paroles sacralisées par un cérémonial, un chant qui en appelle à la force occulte d'une puissance supérieure ou une entité à l'instar de Mardouk, dieu babylonien vénéré par les Mésopotamiens environs mille ans avant Jésus Christ ; des fragments religieux portés par un langage qui n'est plus à définir ponctuant le récit en ouvrant à chaque fois une brèche dans l'univers du mysticisme et la spiritualité :

Ecoute ce sifflement ! C'est l'air qui gémit parce que je l'ai offensé. Si tu savais l'écouter, tu l'entendrais dire : fais-toi plus léger sur cette terre, marche sans appuyer, évite les gestes brusques, ne tue ni les arbres ni les fleurs. Fais semblant de labourer le sol, mais ne le blesse pas, contente-toi de le caresser. Et quand les autres hurlent à tue-tête, remue les lèvres et ne hurle pas. (Maalouf, 1991, p. 57)

Le prosateur fait ainsi raisonner la voix de Mani et ce plus d'une fois et c'est là l'une des stratégies visant à mettre à l'œuvre le langage religieux. Chose que nous avons pu déceler préalablement chez Hassan al Wazzan, narrateur de *Léon l'Africain* (1986) ainsi que Baldassare Embriaco, narrateur du *Périple de Baldassare* (2000) ou encore Omar Khayam et son grand rival Hassan Sabbah, tous deux personnages dans *Samarcande* (1988). D'autres énoncés sont aussi à voir au cœur du roman *Les Jardins de Lumières* (1991) :

Au commencement de l'univers, deux mondes existaient, séparés l'un de l'autre : le monde de la Lumière et celui des Ténèbres. Dans les Jardins de Lumière étaient toutes les choses désirables, dans les ténèbres résidait le désir, un désir puissant, impérieux, rugissant. Et soudain à la frontière des deux mondes, un choc se produisit, le plus violent et le plus terrifiant que l'univers ait connu. Les particules de Lumière se sont alors mêlées aux Ténèbres, de mille façons différentes, et c'est ainsi que sont apparus toutes les créatures, les corps célestes et les eaux, et la nature et l'homme. (Maalouf, 1991, p. 84)

Le récit de la création est fondamentalement ancré dans les préceptes du Manichéisme, si nous nous référons à l'Avesta qui aborde grandement l'histoire de la naissance de l'univers et des forces qui le régissent. Il y est aussi question de Lumière et de Ténèbres, cet équilibre qui fait l'essence de l'univers dans la philosophie religieuse du prophète de Babylone. Le langage religieux tel que nous le voyons à même le texte maaloufien crée à côté du langage historique que nous avons eu à voir un tout qui met en œuvre la pratique polyphonique du langage. Les voix porteuses de ses langages professionnels façonnent le langage romanesque du roman maaloufien qui fait que cette composante langagière soit omniprésente tout au long du roman. Le langage historique qui sert de point de repère aux lecteurs dans la majorité des cas cohabite avec un langage religieux qui tend à expliciter la pensée manichéenne.

D'abord c'est au niveau du vocabulaire et du champ sémantique que cela serait intéressant à voir. Le précédent fragment à titre d'exemple se caractérise par un ensemble de signes qui résume assez bien ce que nous venons d'avancer : « commencement » ; « Lumière » ; « Ténèbres » ; « particules » ; « créatures » ; « corps célestes » ; « eaux » ; « nature » ; « l'homme ». Ces signes qui nous renvoient forcément à la création de l'univers répondent à une certaine exigence religieuse du moins d'un point de vue langagier, à l'évidence par le thème de la « Création » ainsi que celui de la dualité ou du dualisme : « Lumière et Ténèbres ». L'on se retrouve dans ce que nous désignons par la sacralisation du langage. Parler de l'invisible, de ce que tout être ne peut voir, aborder la question de l'existence de toute trace de vie sur terre d'une manière pédagogique en utilisant des tournures de style qui vraisemblablement alimentent le langage en question.

L'énoncé pour en revenir à sa conception linguistique et langagière débute par une formule que nous retrouvons dans de la Genèse « Au commencement ». Marquant le début du récit de la Création dans le verset « Au commencement, Dieu créa les cieux et la terre » (Genèse, 1, 1) le nom précédé par la préposition « au » introduit un repère temporel incertain. Chose qui laisserait entendre que le monde du moins celui que nous

connaissions ne date pas d'hier et que c'est dans le sens de la présente pensée que s'inscrit le précepte manichéen.

Si nous tenons compte de la sacralité de l'énoncé qui est à voir au niveau des rapports lexicaux entretenus entre les signes « Dieu » ; « cieux » ; « terre », le lien intrinsèque qu'établit l'énoncé avec le registre du divin de par ce langage religieux qu'il met en action demeure certain. L'emploi du verbe créer qui nous renvoie forcément à l'œuvre du Créateur et donc au fait qu'une entité ou une force occulte et incommensurablement puissante avait donné l'existence au monde tel que nous l'arborons ; est par ailleurs le point commun entre la religion du fils de Babel et de Jésus.

Le prosateur avance d'ailleurs ce détail qui vaut son pesant d'or, chose que nous retrouverons aussi dans la quatrième de couverture qui met en lumière la relation entre Le nazaréen et le babylonien. Celle-ci se concrétise le mieux par la voix des Egyptiens qui désignent Mani par « l'apôtre de Jésus ». La relation entre Christianisme et Manichéisme est bel et bien là, et ce n'est qu'à travers le langage mis en avant que nous arrivons à tenir le présent propos.

Nous dirons que deux langages professionnels caractérisent le fond langagier du roman *Le Jardins de Lumière* (1991) à savoir le langage historique et le langage religieux. Nous affirmons par ailleurs que ce n'est que le premier niveau d'analyse qui prend effet ici même car comme nous l'avons au préalable vu dans les précédentes œuvres objets d'études, un second niveau d'analyse serait intéressant à voir.

IV.5.3. Ces langues autres qui jonchent le texte

Nous désignons de fait ces langues étrangères présentes au cœur du texte francophone qui tout en ayant comme base graphique, syntaxique, grammaticale la langue française qui accueille une multitude de langues autres qui viennent parfaire la pratique polyphonique du roman maaloufien. Celles-ci peuvent aussi être identifiées par la présence de mots, phrases retranscrites par les lettres romanes. Chose qui semble caractériser le présent roman.

Dans *Jardins de Lumière* (1991) nous avons pu identifier l'araméen « Mârâm Barekh » voulant dire Seigneur, bénis, (Maalouf, 1991, p. 42) ou encore « hallé héwaré » désignant les vêtements blancs (Maalouf, 1991, p. 25). Le deuxième terme ou appellation est accompagnée par une indication qui explicite la langue en usage :

Dans la langue du pays, ils se nommaient hallé héwaré, des mots araméens qui veulent dire « Vêtements-blancs » (Maalouf, 1991, p. 25)

La présence de l'arabe « tayyaye » (Maalouf, 1991, p. 107) désignant un arabe, du Sanskrit « stupa » (Maalouf, 1991, p. 111), du moyen persan « padham » qui est un mouchoir blanc usité à l'approche d'un objet sacré pour ne pas le souiller avec le souffle des mortels et le grec :

Si le divin maître redoute quelque piège, j'en répons sur ma vie. Je resterai ici pendant que l'attaque se déroulera, et qu'au moindre soupçon de trahison de ma part ma tête soit le prix (Maalouf, 1991, p. 12)

L'œuvre maaloufienne est, une fois encore, au centre d'une stratégie linguistique et discursive à la fois, si nous tenons compte des discours hétérogènes que nous avons eu à voir.

V. La dynamique plurivocale du discours maaloufien

La polyphonie résultante¹⁰⁵ ou ce que Bakhtine désignait par le plurilinguisme n'en est que plus apparente, plus visible, plus crue. Les voix qui conversent et qui donnent à voir une panoplie de langues issues aussi bien de l'Orient que de l'Occident font en sorte de concrétiser la stratégie du prosateur. Ce dernier tisse d'étroites relations entre ses personnages et les langues et langages qu'il met en œuvre. Le background est là pour permettre au lecteur d'appréhender ce jeu linguistique et discursif à la fois dans une tentative de cerner la pratique d'un discours romanesque maaloufien plurilingual et plurivocal à la fois. Mais là réside le tout premier stratagème développé par l'instance d'écriture.

V.1. Des voix qui conversent

Dans la vision bakhtinienne du discours romanesque, d'autres sentiers peuvent être explorés. Nous proposons à ce titre de poursuivre notre analyse du roman maaloufien en axant désormais notre problématique de recherche vers ces préceptes qui font que le discours maaloufien soit au diapason. C'est dire l'importance du théorème et de l'ébauche théorique dont nous sommes porteurs et que nous allons mettre désormais au profit de l'étude en cours.

¹⁰⁵ Qui est à l'origine une notion musicale.

Dans la conception bakhtinienne du discours romanesque, l'œuvre est à la lisière du langage (ou des langages) du style (ou des styles) et d'une esthétique du dire que le prosateur tisse tout au long de son produit. En effet, le système de langues dont parle Bakhtine (1978, p. 88) est à la fois un ensemble de langages professionnels que nous avons eu à voir et une multitude de langues étrangères qui s'amoncellent au cœur du discours tout en formant un tout cohérent et cohésif à la fois. Ainsi et dans la perspective linguistique, discursive et esthétique qui se dégage ici un élément clé nous permet de prétendre à une esthétique du roman maaloufien. Une poétique dans le sens créateur du terme qui allierait cette composante langagière au discours du narrateur et des personnages qui divergent d'un point de vue sociolinguistique, thématique et stylistique.

Le discours maaloufien pris sous un angle bakhtinien se fraye un chemin vers son sens et son expression en traversant un milieu hétérogène où des langages, des langues et des discours s'entremêlent. Le discours romanesque est de fait « à l'unisson avec certains de ses éléments, en désaccord avec d'autres et dans ce processus de dialogisation, il peut donner forme à son image et à son ton stylistique » (Bakhtine, 1978, p. 101). Des voix s'emparent de cette composante linguistique plurielle et la mettent en valeur chacune avec des caractéristiques et des particularités qui lui sont propres.

V.1.1. La confusion de Babel, une stratégie pour l'interdiscours

Le plurilinguisme et la plurivocalité participent dès lors à la mise en œuvre du discours romanesque du moment où toutes les conditions nécessaires leurs sont favorables. Tous deux sont conditionnés par l'interdiscours inhérent au discours romanesque, qui prend en charge cette multitude de langues et de voix.

Cette « confusion de Babel » désignée par Bakhtine fait que ces voix sont au service du prosateur dans la mesure où il joint sa parole à celle de l'autre (narrateur ou personnage).

Des paroles d'autrui connaissent pour ainsi dire les choses, une transmission au sein du discours romanesque. Le prosateur s'exprime ainsi à travers la parole de l'autre créant par là un truchement discursif sur la base de la pratique de l'interdiscours. C'est le principe même de la polyphonie telle qu'elle est envisagée dans le cadre de l'esthétique du roman bakhtinienne. Une vision que nous partageons et que nous mettons au profit

du concept ou de la notion de « l'œuvre diapason » que nous avons pu au préalable introduire.

Partant du principe de l'harmonisation du discours romanesque à travers les notions de « plurilinguisme » et de « plurivocalité » qui sont toutes deux agglomérées par « la diversité des discours, la diversité des langages essentiellement sociolinguistique » (Bakhtine, 1978, p. 146) ; nous empruntons le sentier de cette bipolarité afin de concevoir notre objet d'analyse qui vise à dégager une esthétique romanesque propre à l'œuvre maaloufienne.

V.1.2. Discours et constructions hybrides

Les liens apparents qui s'établissent à même le discours romanesque et que nous avons au préalable mis en exergue sont de fait le germe de ce que Bakhtine désigne par des « constructions hybrides ». Soit des énoncés hétéroclites, composés et à la fois complexes.

Le roman maaloufien en est une concrétisation parfaite de par son caractère plurilingue et plurivocale. *Léon l'Africain* (1986), *Samarcande* (1988), *Le Rocher de Tanios* (1993), *Le Périple de Baldassare* (2000) ou encore *Les Jardins de Lumière* (1991) relèvent tous d'une pratique linguistique et discursive plurielle qui est à la croisée d'une pluralité de langues et de perspectives littéraires et idéologiques multiformes ; des genres, des professions et des groupes sociaux.

Nous l'avons remarqué, le discours maaloufien accueille divers langages tels que ceux de la religion (Hassan al Wazzan, Astaghfirullah, le Pape Léon X ou son successeur) dans *Léon l'Africain* (1986) ; (Hassan Sabah, Malik Shah, Omar Khayyam) dans *Samarcande* (1988), (Baldassare, son neveu, Evdokim) dans *Le Périple de Baldassare* (2000) ; (Mani, Sitaï, Patik) dans *Les Jardins de Lumière* (1991).

V.2. Langues, langages et voix : entre Histoire, religion et journalisme.

Le langage que l'on réserve à la mise en texte de l'histoire de l'humanité ou à l'Histoire d'une manière générale est tout aussi présent (récit de la chute de Grenade par *Léon l'Africain* ou la tentative de démocratisation de la Perse moderne rapportée par Benjamin O. Lesage). Le discours romanesque maaloufien est par ailleurs le chef lieu

d'une interactivité de jargons professionnels tels que ceux du *négoce* (Baldassare lors de ses nombreuses ventes ou achats) ou du journalisme (Benjamin O. Lesage qui emploie un jargon spécifique ainsi que des stratégies propres aux journalistes).

Des genres intercalaires que nous avons pu identifier au passage (Le récit autobiographique chez Léon l'Africain – Le manuscrit et les peintures chez Mani – Le journal intime chez Benjamin O. Lesage et Baldassare) seraient tout aussi intéressants à voir du moment où ils introduisent leurs propres langages (Historique, journalistique à titre d'exemple) stratifiant donc l'unité linguistique et jouant un rôle dans la diversité des langages (Bakhtine, 1978, p. 141). Mikhaïl Bakhtine avait bien résumé cela en affirmant que :

Le prosateur-romancier (et en général, quasiment tout prosateur) emprunte un chemin tout différent. Il accueille le plurilinguisme et la plurivocalité du langage littéraire et non littéraire dans son œuvre, sans que celle-ci ne soit affaiblie (Bakhtine, 1978, p. 119).

En somme, cette jonction entre le langage et la voix demeure le socle de l'esthétique maaloufienne du discours romanesque. Dès lors, les figures du prosateur, du narrateur et du personnage se confondent et s'harmonisent à la fois fondant ainsi un dialogisme qui trouve écho dans notre conception de « l'œuvre diapason ».

Les enjeux d'une telle aspiration littéraire alliant le plurilinguisme et une pluralité de voix qui conversent passent par une pratique interdisciplinaire au sein même de l'œuvre romanesque et du discours plus particulièrement. Le mariage des arts sous entendu ici prend acte dès lors que la théorie de la musique occidentale et la théorie de la littérature convergent vers la notion de « l'œuvre diapason » introduite précédemment. Celle-ci relève en effet d'une vision novatrice où le roman maaloufien serait au centre d'une perspective de recherche musico-littéraire.

A l'évidence, c'est dans la dénomination même du concept proposé ici que réside la clé de voûte vers l'appréhension du roman maaloufien en tant que représentation artistique à la lisière de deux disciplines complémentaires.

L'œuvre diapason s'articule sur la polyphonie qui désigne en musique la superposition des voix et qui trouve écho au sein du champ disciplinaire de l'analyse du discours à travers la notion d'interdiscours. Là n'est qu'un postulat préliminaire qui repose sur une explication que voici : « il s'agit de produire plusieurs voix en même temps, mais plusieurs voix consonantes ou en harmonie entre elles, donc interdépendantes » (Gignoux, 2018, p. 4). En littérature il est question d'une multitude de personnages qui

conversent dans différentes situations de communication élaborées par le prosateur et sous l'impulsion d'un narrateur parfois omniprésent.

Les personnages de l'œuvre maaloufienne n'échappent pas à cette règle et semblent répondre à cette exigence esthétique. Ces voix qui ont chacune une dynamique propre s'harmonisent pourtant à l'image du chœur dans l'interprétation musicale où « la musique est harmonisée et chantante dans ses voix. Il ne s'agit avant tout d'une hiérarchie dans l'exposition du chant » (www.musicologie.org). Alors que les voix interprètent une partition, une suite de notes retranscrites à l'aide du solfège (un système permettant de retranscrire toute mélodie), les personnages s'expriment non pas à travers le chant mais par un langage ou dans une langue qui les caractérise.

Les romans maaloufiens versent à ce titre dans ce rapprochement interdisciplinaire. *Léon l'Africain* (1986) est une arène où plusieurs voix se superposent et ont un rôle prépondérant chacune : Hassan Al Wazzan, le Grenadin, le Fassi, le Maure déchu, cet Arabe qui a grandi dans une communauté musulmane s'affranchit et pose son regard sur d'autres cieux. L'Égypte où il rencontre Tumanbey, le dernier Sultan Mamelouk. Rome où il fait la connaissance de Léon X, Pontife de Rome à ses heures de gloires ainsi que des Médicis et des personnalités les plus influentes de l'époque : Jean des bandes noires ou Michel-Ange à titre d'exemple. Le temps pour le lecteur de découvrir ce contraste qui s'instaure au fil du récit : des divergences sociolinguistiques, religieuses, idéologiques et linguistiques qui font toute la disparité du discours romanesque maaloufien.

Les exemples fusent, Omar Khayyam dans *Samarcande* (1988), poète et adorateur du vin faisant face au monde et à la pensée rétrograde des Assassins d'Hassan Sabah, ce religieux, extrémiste, un Ismaélite acharné qui trouva refuge à Alamut, cette forteresse qui fut pour longtemps inébranlable. Une lutte sur un fond religieux alimentée par un ensemble de discours énoncés. Une diversité incarnée dans le cadre du langage et du discours politique prôné par divers personnages : Djamel Eddine el Afghani, Howard Baskerville, le Shah de la Perse. La dynamique linguistique qui est à voir demeure l'un des piliers de cette polyphonie littéraire.

Au cœur du *Périple de Baldassare* (2000), la polyphonie est aussi un vecteur de cette dynamique linguistico-discursive, si nous nous référons aux porteurs discursifs, à ces personnages ou à ces voix qui traversent le roman. En l'occurrence : Baldassare, cet

homme d'orient originaire de Gênes, Chrétien de confession qui parcourt le bassin méditerranéen à la recherche d'un livre inédit. Des personnages conversent et instaurent une pratique polyphonique visible à même le texte. Ceci par le biais du jeu des personnages ou des nombreux échanges qui jonchent le discours romanesque : Baldassare, Jaber son neveu, le voïvode de Valachie, le chevalier franc Hugues de Marmontel. Une divergence sur fond idéologique, religieux parsemée par des indications ou des références historiques (l'incendie de Londres survenu en 1666) ou l'épopée du présumé prophète Sabbataï Tsevi (1626-1676).

Chose que nous avons pu voir aussi au sein des *Jardins de Lumière* (1991) où la voix de Mani raisonne à côté de celles de : Patig, son père, Sitaï, son maître spirituel, Shapur I^{er} le Roi des rois, l'héritier de l'empire et de la dynastie des Sassanides. A l'instar des autres romans objets d'études la polyphonie est à prendre en considération au niveau de la somme de discours répartis tout le long du récit. Discours à connotation religieuse, idéologique, philosophique qui font aussi toute la splendeur du *Rocher de Tanios* (1993). Le narrateur dont on ignore l'identité dans la trame tend à établir un lien apparent entre une panoplie de personnages sur un fond polyphonique. En effet, sa voix se mêle à celles des autres porteurs discursifs ce qui engendre un univers pluriel.

La voix de Cheikh Francis, le seigneur catholique du village qui est l'âme de Kfaryabda ; ce village libanais incarnant les valeurs culturelles de la région où une forte cohabitation ethnique et religieuse et à voir ; raisonne à côté de celle du révérend Stolton, un pasteur anglais venu au Liban accompagné par son épouse afin d'y ouvrir une école protestante. D'autres voix conversent et s'harmonisent au cœur de la composante discursive, celle de Bouna Boutros le curé, celle de Nader le muletier qui est comme nous l'avons vu lors des précédents chapitres une mémoire du village à sa manière. Gébrayel l'est aussi, à côté du moine Elias qui sans pour autant faire partie de la trame (il n'est pas un personnage interagissant avec Tanios ou les autres voix) participe à cette harmonisation des discours et des voix.

Cette stratégie, d'après les éléments théoriques que nous avançons à l'aube de ce chapitre est une dynamique qui alimente l'œuvre maaloufienne. La finalité est la même, immuable, fondamentale, réfléchi et fidèle à la conception de l'œuvre dialogique ou polyphonique de Bakhtine (1978).

D'autres voix que celle du locuteur (le prosateur) sont à voir, Gignoux en est convaincu et avance que :

Cela va de l'interaction du narrateur avec l'auteur, du narrateur avec ses personnages [...] à la présence dans l'énoncé de discours sociaux pastichés ou parodiés, d'éléments de la doxa (lieux communs, stéréotypes) (Gignoux, 2018, p. 12).

Ce qui se traduit par l'écriture polyphonique dont parle le professeur Gignoux dans son approche de l'esthétique butorienne.

V.3. L'œuvre diapason, une évidence chez Maalouf

Ces voix qui s'harmonisent, conversent tout en traversant le discours romanesque d'une œuvre à une autre semblent s'articuler sur un postulat théorique dont nous sommes porteur et qui est le socle de cette dernière partie de l'analyse en cours. C'est dans la définition de l'œuvre diapason que l'œuvre maaloufienne prendrait tout son sens dans la mesure où le concept développé ici répond aux exigences d'une dynamique linguistico-discursive plurielle. Une vision immuable du fait littéraire, un univers harmonieux où la parole n'aurait point de retranchement et le chœur, condition sine qua non pour déboucher vers l'œuvre diapason ayant la polyphonie pour dessin.

Mais ce qui importe le plus c'est le diapason, cet outil révolutionnaire, point de départ du prosateur maaloufien qui accorde son œuvre avec son univers immédiat sur la base d'un appareil conjoncturel symbolisant l'essence même de l'esthétique de l'œuvre maaloufienne. À l'image d'un musicien ou d'un instrumentiste qui accorde son instrument en partant d'une note référentielle, Maalouf fait de même et accorde son œuvre avec des préalables nécessaires à la mise en récit et à l'élaboration d'une œuvre au caractère polyphone.

Dans notre vision des choses, l'œuvre maaloufienne est une œuvre diapason faisant la jonction entre ce qui est littéraire et musical à la fois. Le prosateur y superpose certes des voix, celle d'un narrateur qui converse avec un ensemble de personnages ou encore la sienne qui se joint implicitement au récit. Mais cette polyphonie n'aurait de sens du moins dans son volet littéraire sans certaines exigences esthétiques, normatives, narratives, linguistiques, historiques, géographiques, religieuses, idéologiques et socioculturelles que nous renvoyons au concept d'appareil conjoncturel introduit précédemment pour les besoins théoriques de l'œuvre diapason. Nous avons pris le soin

de le mentionner dans l'élaboration de la démarche propre à l'œuvre diapason nous le démontrons ici même.

V.3.1. L'appareil conjoncturel

La démarche en question repose sur cet appareil conjoncturel qui incite Maalouf à partir d'un cadre référentiel bien précis, et ce au niveau de la composante narrative préliminairement. Un narrateur à la première personne (Léon l'Africain, Baldassare Embriaco, Benjamin O. Lesage) qui peut également se mettre en retrait (l'inconnu du *Rocher de Tanios* (1993) ou des *Jardins de Lumière* (1991).

V.3.1.1. L'Histoire

L'ouverture d'une brèche vers l'histoire de l'humanité (les civilisations, les hauts faits d'armes, l'histoire des nations et des hommes). La Reconquista, la chute de Grenade, le fanatisme en Andalousie, la lutte entre les différentes fractions religieuses, l'histoire de Mamlouks et la chute de l'Egypte sous le joug ottoman, le sac de Rome par les lansquenets luthériens ou encore l'histoire de cet imminent penseur méditerranéen, ce Maure déchu qui se convertit à la foi chrétienne alors qu'il était de naissance musulmane, à savoir Hassan Ibn Mohammed Al Wazzan dit Léon l'Africain dans *Léon l'Africain* (1986).

L'histoire de la venue des marins génois à la seigneurie du Gibelet désignée par Byblos à l'Antiquité. Ce fief du comté de Tripoli (l'un des états latins d'Orient) situé dans l'actuel Liban et dont Maalouf se sert pour élaborer le cadre spatial ou géographique du *Périple de Baldassare* (2000). Le récit du Grand incendie de Londres en 1666, le périple de Sabbataï Tsevi considéré en son temps comme un prophète par les Juifs, inspirateur de la secte des sabbatéens font aussi partie de ce fond historique qui alimente le roman maaloufien.

Chose qui caractérise le récit de *Samarcande* (1988) soit l'épopée d'Omar Khayyam, ce philosophe et poète du deuxième millénaire. L'histoire de la Perse médiévale et des ses rois, de la création de la secte des Assassins par Hassan Sabbah ou bien de la mise en place d'un système politique et législatif sous l'impulsion de Nizam el Molk. Les événements relatifs à la tentative de démocratisation de l'Iran à travers la révolution constitutionnelle persane survenue en 1905 ou la chronique du naufrage du Titanic en 1912. Autant d'événements, d'anecdotes et de récits historiques qui font partie de cet

appareil conjoncturel dans son volet historique. L'histoire ou la composante historique référentielle est aussi à voir au sein du *Rocher de Tanios* (1993) à travers l'histoire d'un ancêtre d'Amin Maalouf du nom d'Abou-kichk Maalouf qui avait ôté la vie à un patriarche. Réfugié à Chypre avec son fils

L'assassin avait été ramené au pays par la ruse d'un agent de l'émir, pour être exécuté. (Maalouf, 1993, p. 305)

L'œuvre connaît aussi l'incursion de bon nombre d'éléments faisant partie de l'Histoire du Liban, à savoir : la présence du Christianisme dans le Mont Liban, la lutte territoriale menée entre la France et l'Angleterre dans la région ainsi que la domination du territoire par l'Empire Ottoman et l'Egypte.

Les Jardins de Lumière (1991) est à l'instar des autres romans étudiés fait d'histoires et de récit historiques : l'épopée de Mani, enfant de Babel considéré comme un prophète en son temps, digne héritier de la volonté du Christ et de Zoroastre. Le récit du massacre des habitants de Ctésiphon en 216 menée par l'empereur romain Caracalla qui avait profité de ses noces avec la fille d'Artaban, roi des Parthes pour égorger tout le monde. L'histoire de la conquête des terres romaines en 260 par Shabur I^{er} du nom, empereur des Sassanides est aussi à l'ordre du jour dans ce roman maaloufien. Pour dire que l'appareil conjoncturel dans son volet historique est à voir aussi au sein de l'œuvre en question.

V.3.1.2. La religion

Subsiste dans cet appareil conjoncturel qui sert de base arrière à l'élaboration de l'œuvre diapason une deuxième composante référentielle à savoir la religion qui à l'instar des autres éléments de base de l'appareil conjoncturel demeure un modèle ou une stratégie d'ancrage qui va d'un roman à un autre. C'est ainsi que nous découvrons les trois grandes religions monothéistes et ce au niveau de plusieurs roman maaloufien :

- **l'Islam** dans *Léon l'Africain* (1986) et dans *Samarcande* (1988) présent à même le texte par des citations directes ou par la création d'un univers religieux, islamique derrière un personnage, des personnages ou toute une communauté (les Maures de Grenades, l'Islam à l'époque de Khayyam).

Hassan Ibn Mouhamed al Wazzan nous présente l'un des tenants du pouvoir religieux à Grenade en la personne de Cheikh Astaghfirullah qui fut le guide

spirituel des personnages introduits durant la chute de Grenade. Le prosateur met en scène par ailleurs dans Samarcande une pluralité de tendance ou de mouvance religieuse à travers l'intronisation de plusieurs voix contradictoires. Omar Khayyam (un Sunnite non pratiquant), Hassan Sabbah (un Ismaélite).

En somme, prédications, interdits, discours à connotation religieuse, débats sur fond religieux et préceptes de l'Islam sont à voir au cœur des discours islamiques qui traversent les deux romans en présence. Nous en avons longuement parlé au cœur de l'un de nos précédents chapitres. Ce fut l'occasion pour mettre sous la loupe un ensemble de discours religieux à travers une approche linguistico-discursive.

- **Le Christianisme** est aussi à voir au cœur du récit de Baldassare, lui-même Chrétien non pratiquant mais ne prend pas autant d'ampleur que dans *Léon l'Africain* (1986). Il n'y a pas vraiment de discours qui puisse revêtir les préceptes de la religion en question. Le contenu informationnel est quasi inexistant (l'appartenance religieuse, la religion dominante, le milieu religieux du personnage).

Dans *le Rocher de Tanios* (1993) le christianisme nous est livré par contre à travers (l'appartenance religieuse de Cheikh Francis, la présence de l'école protestante au Mont Liban et le discours du révérend Stolon).

Dans *Léon l'Africain* (1986) (la conversion de Léon l'Africain, le discours du Pape Léon X, celui de Clément VII, les échanges de Hans (l'Allemand de saxe) avec Léon ou encore Jean des Bandes noires et Maddalena qui embrassent tous la foi chrétienne. Leurs discours s'imprègnent de la foi de Jésus et de ses apôtres ce qui amène le narrateur-personnage à s'ouvrir vers une foi nouvelle autre que sa religion primaire.

Dans *Les Jardins de Lumière* (1991), la religion est confortée par la présence des préceptes religieux des Elkhasaïtes adeptes du prophète Alkhasaï (100 ap. J. -C) qui sont en quelques sortes Judéo-chrétiens.

- **Le Zoroastrisme** est ancré dans *Les Jardins de Lumière* (1991) par le biais de la reprise de quelques passages de l'Avesta. Les préceptes religieux des Elkhasaïtes adeptes du prophète Alkhasaï (100 ap. J. -C) qui sont en quelques sortes Judéo-chrétiens sont par ailleurs à retrouver dans le roman.

Dans *Samarcande*, Shabur I^{er} du nom (un Zoroastrien) emboîte les préceptes de l'Avesta. Dans la deuxième partie du roman, Le personnage Howard Baskerville (un Protestant calviniste) est introduit à côté de l'un des amis des parents de Benjamin O. Lesage, Rochefort (Chrétien) et Djamel Eddine Al Afghani, grand réformateur d'Orient, un Chiite de naissance qui s'est tourné par la suite vers le sunnisme sous les service de l'émir Dost Mohammad Khan en Afghanistan.

- **Le Judaïsme** fait aussi partie du roman maaloufien, un Juif du nom de Sabbataï s'étant proclamé Messie, annonce la fin du monde en 1666 et arrive à semer le chao dans les milieux religieux et sectaires. Peu de discours toutefois permettent d'appréhender la religion en question ce qui ne conforte pas vraiment la présence du judaïsme dans l'œuvre d'Amin Maalouf.

V.3.1.3. La langue

Citons les langues étrangères que nous avons eu à voir et qui correspondent tout à fait à la vision polyphonique du roman maaloufien. En effet, l'appareil conjoncturel repose sur une panoplie de locuteurs, de personnages et donc de voix qui sont disparates linguistiquement parlant. Dans *Léon l'Africain* (1986) à titre d'exemple nous passons de l'arabe dialectal grenadin vers le castillan des Hispaniques. Du Latin par la bouche du Pape, ou de ses successeurs Adrien VI et Clément VII.

Dans *Samarcande* (1988), le lecteur prendra le temps de découvrir des personnages s'exprimant en moyen persan, en arabe classique (Omar Khayyam ou Hassan Sabbah), en anglais aussi (Benjamin O. Lesage ou Howard Baskerville). Dans *Le Rocher de Tanios* (1993) il est question de voix conversant en arabe dialectal de la région du Mont Liban, du turc ainsi que de l'anglais que nous retrouvons une fois encore. Dans *Le Périple de Baldassare* (2000) nous noterons la présence de l'arabe dialectal de Byblos, du turc, de l'hébreu et de l'italien ; des langues actualisées par bon nombre de voix. Enfin, *Les Jardins de Lumière* (1991) est tout aussi intéressant à voir dans la mesure où le lecteur se familiarisera avec des voix qui conversent en persan, en araméen et en latin.

V.3.1.4. L'espace géographique

L'appareil conjoncturel est aussi un univers référentiel qui est fait d'espaces géographiques dont la particularité première est d'être des régions méditerranéennes :

L'Andalousie (Grenade), l'Empire Ottoman (Constantinople, Smyrne), une partie de l'Empire Sassanide, L'Italie (Rome, Florence, Gênes), la France (Paris), l'Égypte (le Caire), le Liban (Le Mont Liban), l'actuel Bagdad en Irak (Ctésiphon), la Perse (Samarcande, Nichapour, Téhéran, Tabriz) ainsi que d'autres lieux : l'Angleterre (Londres) Chypre, Tunis (Djerba), le Maroc (Fès et ses alentours, ses montagnes, ses bourgades et ses villages riverains), l'Algérie (Alger, Jijel). En somme, des pays et des régions qui bordent la méditerranée et qui s'imprègnent les unes des autres. L'espace géographique dans lequel la trame ou les trames maaloufiennes se développent donc est méditerranéen.

L'ensemble des narrateurs que nous avons eu à voir tendent vers cet ailleurs qui constitue un espace référentiel pour la mise en prose du récit maaloufien. Léon le Grenadin qui avait grandi en Andalousie émigre en compagnie de sa famille au Maghreb. Il découvre l'Afrique subsaharienne, parcourt les rives de l'Atlantique, vit quelque temps en Égypte et se convertit au Christianisme à Rome.

Benjamin O. Lesage, narrateur de *Samarcande* (1988) revient sur la vie et l'épopée d'Omar Khayyam ce qui amènera le lecteur à découvrir les régions mythiques de la Perse : le Khorasan, Nichapour, Ispahan. Le prosateur mettra son narrateur dans le même espace géographique mais un millénaire plus tard ce qui nous donnera un aperçu de Tabriz, de Téhéran et de l'univers spatial dans lequel le récit évolue.

Baldassare, consigne dans son journal quotidien ses moindres faits et gestes. C'est avec intérêt que nous avons pris le soin de relever son itinéraire dont le point de départ et le Gibelet (Byblos). Il arborera plusieurs villes et régions : l'Oronte¹⁰⁶, Tripoli, Alep, Tarse¹⁰⁷, Konya (en Turquie), Constantinople, Lisbonne et met pied à terre à Gênes vers la fin de son périple.

Le narrateur du *Rocher de Tanios* (1993) originaire du Liban revient vers son pays et effectue un reportage avec Gébrayel, l'un de ses cousins qui est en quelque sorte la mémoire de sa tribu. Il en profitera pour rapporter le récit de Tanios qui se déroule à Kfaryabda. Le parcours de Tanios mènera le lecteur dans la Montagne, dans un Liban révolu et qui n'est plus que l'ombre de lui-même mais qui demeure présent à travers les récits des aïeux. L'on est alors plongé dans un espace fait de rochers, de maison de

¹⁰⁶ Un fleuve du Proche-Orient qui prend sa source au centre du Liban, traversant la Syrie occidentale pour se déverser en mer méditerranéenne.

¹⁰⁷ Une ville de la région historique de Cilicie, ancienne province romaine (en Anatolie).

campagne, de terres ancestrales, de chaînes de montagnes dominant la mer méditerranée. Ce qui nous ramène à la jonction que tend à établir Amin Maalouf d'un roman à un autre en façonnant l'univers romanesque de ses romans autour de la Méditerranée. Cette mer arborée par les personnages maaloufiens qui n'hésitent pas à la traverser vers d'autres cieux.

Le narrateur des *Jardins de Lumière* (1991) nous fait découvrir l'antique Ctésiphon, cette ancienne ville parthe qui fait face à Séleucie du Tigre, sur la rive gauche du Tigre. Cette ville ou région berceau du Manichéisme. Le lecteur prendra le temps de découvrir à travers l'épopée et le récit de Mani la Mésopotamie, région se situant entre le Tigre et l'Euphrate, le foyer asiatique des rois de l'antiquité. La carte insérée à la fin du roman¹⁰⁸ nous permet d'ailleurs d'avoir un aperçu des principales régions citées dans le roman. Ce qui rend bien plus facile l'appréhension des différents déplacements de Mani. L'espace géographique est une fois encore le socle de l'évolution du personnage qui arbore diverses régions afin de prêcher sa foi.

V.3.2. Du prosateur au (x) narrateur (s) : un idéal en soi

L'histoire, la géographie ou l'espace, la religion, les langues autres qui traversent le roman maaloufien ainsi que les normes qui codifient le récit et la trame se font donc jour. L'appareil conjoncturel est aussi un univers propre au prosateur maaloufien qui trouve sa substance première dans cet ensemble référentiel. Si nous ajoutons à cela les idéaux qui animent les différents narrateurs du roman maaloufien, pour ne reprendre que Léon l'Africain, l'homme qui tend vers le dehors, le géographe qui part à la conquête du monde par dégoût ou pour pallier au sédentarisme qui tarit tout esprit de voyage. Citons aussi le désir de Baldassare à remettre de l'ordre dans ses pensées et ses croyances les plus intimes. Ce descendant génois qui traverse l'Asie mineure par conviction, cherchant à apporter des réponses à ses questions et mettre fin à sa tourmente. Ce libre penseur qui a foi en un monde qui perdurera au-delà de l'an 1666 et qui part à la recherche du Centième nom, nom d'un livre que l'on croit être sacré ou saint faisant référence aux noms d'Allah dans la religion musulmane.

L'emprise idéologique du prosateur sur son narrateur apparaît peut être plus encore à travers *Le Rocher de Tanios* (1993). En effet, le narrateur et le prosateur se rejoignent et ne font plus qu'un, ce qui laisserait entrevoir un volet idéologique fort intéressant. Amin

¹⁰⁸ Une carte à retrouver au niveau de l'annexe.

Maalouf à la fois prosateur et narrateur se livre à cœur ouvert et campe sur ses positions. L'ingérence des grandes nations impériales dans les affaires internes du Levant. L'intolérance entre les fractions religieuses du Mont Liban. Le Christianisme en tant que solution (qui n'est certes pas durable). La guerre par procuration de l'Empire Ottoman et de l'Emir de l'Egypte sans omettre la naïveté qu'ont eu les natifs du village de Kfaryabda, ce village fictif qui incarne quelque part l'âme du Liban et qui fut malmené politiquement parlant et socialement par des querelles incessantes.

La logique maaloufienne et l'ensemble des idées qu'il tend à retranscrire à l'instar du dialogue des religions, du dialogue entre les deux rives, Orient et Occident, le plurilinguisme qui est une arme aux mains de celles et ceux qui veulent bien être nomades, la tolérance envers les différentes croyances et les adeptes que l'on aura à côtoyer. Le respect de la pensée et de l'héritage des aïeux et des ancêtres, le libre arbitre, l'esprit, la raison, la religion et tout un ensemble de composantes idéologiques que le prosateur véhicule par la voie de ses personnages ou du narrateur maaloufien. Léon s'ouvre vers la religion de l'autre, accepte préliminairement sa conversion vit et arbore l'espace religieux de Rome et tend à établir un lien entre sa foi première qui est l'Islam et le Christianisme.

Mani se proclame prophète et se considère comme fondateur du Manichéisme, une religion à la croisée des tendances, des courants et des croyances religieuses. Il est convaincu que son jumeau le conduira là où il devra être à chaque fois dans une ère marquée par la montée du Christianisme et la fin du Zoroastrisme et de son livre l'Avesta en Orient.

Benjamin O. Lessage l'Américain pro démocrate qui se rend en Iran pour concrétiser une vision longtemps portée par ses propres parents, celle d'un Orient libre, sublime et ingénieux à l'instar d'Omar Khayyam et de ses quatrains. L'Iran avait eu l'occasion de s'offrir une démocratie par le biais d'un parlement au début du siècle passé. Le prosateur revient sur les événements en question en prenant partie implicitement. C'est le narrateur Benjamin qui se charge d'insuffler cette dimension idéologique en entrant en interaction avec les différents personnages du roman. Ce qui donne à voir des contrastes, des contradictions et des prises de position en faveur ou non de la création d'un parlement. Howard Baskerville ira même à donner sa vie pour ses convictions au nom d'une démocratie qu'il chérissait tant.

En partant de la composante idéologique faisant partie de cet appareil conjoncturel dont il était question précédemment, le prosateur amène ses lecteurs à découvrir un ensemble de discours porté par des voix (les personnages) contradictoires qui conversent parallèlement à un narrateur dont la voix est omniprésente. Lui aussi d'ailleurs répond à cette norme idéologique et semble ne plus faire qu'un avec les stratégies d'écritures du prosateur qui de ce point de vue là met en branle les éléments internes de l'œuvre diapason.

V.3.3. Le roman maaloufien se met au diapason

La conception même de l'œuvre maaloufienne sur les bases théoriques de l'œuvre diapason que nous avons pris le soin de développer s'articule à ce titre sur cet ensemble cohérent et cohésif. En effet, pour rendre véritablement compte de cet appareil conjoncturel, nous devons désormais tirer au clair les stratégies déployées par le prosateur afin de concrétiser ce tout. Nous affirmions à l'aube du présent chapitre que le prosateur accorde son œuvre avec un ensemble d'éléments référentiels (à l'instar du musicien qui met son instrument au diapason) que nous avons regroupés sous la notion d'appareil conjoncturel.

V.3.3.1. Au commencement était Maalouf

Dominique Maingueneau dans le sillage de cette conjoncture permettant au lecteur d'appréhender l'œuvre littéraire et le discours prôné par son prosateur affirme que ce n'est que « par rapport à lui que doivent être pensées l'appartenance des œuvres et des genres et à des courants esthétiques, mais aussi les tracés biographiques d'auteurs » (Maingueneau, 1993, p. 18). Dans le cas échéant, Maalouf d'origine libanaise ayant choisi de quitter sa patrie natale lors de la guerre des deux ans en partance pour la France. Ce journaliste de formation qui exerça d'abord en Orient avant de rejoindre l'autre rive. Cet être cosmopolite issu d'une famille melkite¹⁰⁹ dont la mère est maronite¹¹⁰, descendante d'une famille ou d'une branche d'Istanbul ayant un lien étroit avec la branche égyptienne. L'éternel étranger, ce chrétien d'Orient, cet Arabe d'Occident n'est que l'élément moteur de la fiction et du discours romanesque que nous avons eu à étudier.

¹⁰⁹ En référence à L'Église grecque-catholique melkite : l'une des églises catholiques d'Orient.

¹¹⁰ Chrétienne catholique d'Orient.

V.3.3.2. L'univers référentiel de l'œuvre maaloufienne

Certains repères sociologiques, historiques, géographiques, linguistiques, idéologiques s'harmonisent au cœur du texte. Passant de la simple note de bas de page illustrant les propos de l'énonciateur, en passant par une séquence explicative voire descriptive ou dialogale en allant vers un ancrage textuel palpable à même les traces qui subsistent : événements historiques, espaces géographiques, références religieuses et citations des livres sacrés qui ponctuent la trame et qui deviennent un élément faisant partie de l'imaginaire romanesque à l'instant même où le prosateur les met en texte. L'univers discursif maaloufien est donc assujéti à cet appareil conjoncturel qui prend acte au sein de l'œuvre et qui repose sur d'autres enjeux que nous verrons présentement.

V.3.3.3. Les formes de l'œuvre diapason dans le roman maaloufien

Deux formes de l'œuvre diapason permettent d'appréhender les enjeux inhérents à la référentialité du roman maaloufien dans la mesure où la relation prosateur-monde référentielle, puis la relation narrateur-personnages sont envisagées dans le cadre de l'élaboration du concept d'œuvre diapason comme étant respectivement une forme élémentaire et une autre complexe de cette même notion.

V.3.3.3.1. La forme élémentaire

A l'évidence, l'œuvre maaloufienne répond aux exigences théoriques de l'œuvre diapason et semble donc disposer d'une forme simple illustrée par l'ensemble des éléments constitutifs de cet appareil conjoncturel dont nous parlions à l'instant. Autrement dit le fait que l'auteur-prosateur met en accord son imaginaire avec l'univers inhérent à sa production littéraire¹¹¹ (connaissances qu'il met à profit de son lectorat, fragments du monde historique, du monde réel, anecdotes, récits, événements, guerres ou révolutions, avènement des croyances et des religions, prises de position idéologiques, culturelles et linguistiques).

Une première forme donc élémentaire, à travers laquelle l'écrivain accorde son œuvre avec une sphère interdimensionnelle et référentielle à la fois « une boîte à rêves » convoitée par tout romancier désireux de mettre en place certaines stratégies nécessaires à l'élaboration de l'œuvre diapason.

¹¹¹ Nous désignons ici l'ensemble des composantes référentielles de l'appareil conjoncturel que nous avons eu à explorer précédemment.

V.3.3.3.2. La forme complexe

Bien évidemment, cette forme élémentaire établie dans un premier temps sur les bases d'une relation entre le romancier et son monde extérieur, entre le romancier et sa mémoire collective ou individuelle ainsi qu'entre l'univers inhérent et sa personne (réel ou imaginaire) ; laisserait entrevoir une forme complexe que nous désignons comme étant une interaction plus directe, plus souple et moins totalitaire dans la mesure où l'appareil conjoncturel n'est pas acté au niveau de l'ensemble de l'œuvre mais bel et bien à travers des productions verbales singulières.

Au niveau de cette forme complexe de l'œuvre diapason, deux degrés de cognition sont à prendre en considération afin d'appréhender la teneur du discours et des propos tenus par le narrateur ou les différents personnages de la trame. Un premier degré cognitif du discours qui s'inscrit dans la perspective de Marie-Anne Paveau (pour une extériorité de l'esprit ainsi qu'une formulation d'une cognition externe) qui réexamine à partir du tournant cognitif de l'analyse du discours la question du contexte dans les disciplines texte-discours en affirmant entre autres que le prosateur se réapproprie : « Des réalités extérieures de notre environnement matériel concret (décors naturels ou artificiels, espaces, objets culturels et techniques, artefacts, supports, etc.) » (Paveau, 2007, p. 9).

Des données environnementales qui se constituent vraisemblablement : « A la fois de cadres internes (les prédiscours comme cadres de savoirs, de croyances et de pratiques) eux-mêmes informés par les données externes » (Paveau, 2007, p. 8).

D'ailleurs le concept même du prédiscours se définit comme étant : « des données propagées par une mémoire cognitivo-discursive, résultat d'un retravail du concept de « mémoire discursive » (Paveau, 2007, p. 11). Concept qui est à voir chez Kerbrat-Orecchioni (1986) qui postule en faveur d'une boîte noire autrement dit ; cet ensemble de données encyclopédiques et environnementales que l'énonciateur (auteur, narrateur, personnage) mobilise pour la production des discours découlant ainsi la mise en discours de la mémoire-cognitive de l'instance d'écriture.

Une forme complexe de l'œuvre diapason qui passe par un second degré cognitif du discours où l'interaction n'est plus à voir entre le narrateur et les personnages en présence mais bel et bien au sein même de ce corridor que nous offre l'œuvre maaloufienne et dont les fondements résident au cœur de la conception de l'œuvre diapason.

Centré vers la pluralité de voix qui convergent les unes vers les autres, ce second degré voit une multiplicité de voix concrétiser cette fois-ci l'ensemble des exigences ou des dimensions figurant dans cet appareil conjoncturel. Ce qui d'ailleurs participe à l'harmonisation de ces données informationnelles livrées par le romancier avec des porteurs discursifs pluriels.

V.3.4. Les degrés cognitifs du discours dans le roman maaloufien

Amin Maalouf que nous situons à l'entrelacs des différentes notions avancées ici même répond à cette norme discursive. D'une part en actualisant un ensemble de réalités extérieures à l'œuvre littéraire, dans un premier degré cognitif du discours, à travers la relation narrateur-personnage (s), chose que nous avons pu entrevoir par le biais du concept de l'appareil conjoncturel. D'autre part en posant à même le discours romanesque ces mêmes données encyclopédiques enfuies dans la boîte noire, à travers le discours des personnages (voix) en présence. A ce titre, le second degré cognitif du discours entre en considération sachant que ce n'est que par et à travers cette multiplicité des voix qu'il est rendu possible.

V.3.4.1. Le premier degré

Nous reprendrons à ce titre l'actualisation des réalités extérieurs ou de l'appareil conjoncturel par le prosateur et son narrateur dans *Léon l'Africain* (1986) où Hassan al Wazzan revient sur les événements majeurs de son siècle (la chute de Grenade et le sac de Rome en particulier) et sa capacité à peindre ce paysage en tissant d'étroites relations avec les personnages environnant. Chose à laquelle s'adonne dans *Le Périple de Baldassare* (2000) Baldassare Embriaco qui met en scène son ère mouvementée à l'heure des grandes questions religieuses et du débat porté vers la fin du monde. Ce qui l'avait amené à faire la connaissance de divers personnages plus intéressants les uns que les autres. En effet, son périple donne à voir un ensemble de voix qui se confrontent, qui se distinguent les unes des autres mais qui accentuent cette dynamique discursive.

Ce que nous retrouvons d'ailleurs dans *Le Rocher de Tanios* (1993) où le narrateur maaloufien peint le paysage socioculturel et religieux du XIXe siècle au Liban en rapportant bon nombre d'informations collectées à partir de l'entretien avec l'un des personnages du roman Gébrayel. Ce qui conforte la relation narrateur-personnage et permet au lecteur d'aller à la rencontre de cette partie de l'Orient ainsi que de la vie

dans son ensemble. L'espace multiconfessionnel libanais dans lequel plusieurs croyances se partagent un même espace géographique, l'avènement des guerres par procuration des grandes puissances mondiales de l'époque, la lutte des castes inférieures contre le despotisme, l'organisation de la société rurale libanaise et donc orientale, le système féodal au cœur du Mont Liban et de ses régions avoisinantes. Soit une multitude de réalités que le prosateur injecte dans son œuvre, tissant ainsi un lien étroit entre l'instance d'énonciation et l'instance d'écriture.

Samarcande (1988) donne aussi à voir le premier degré cognitif du discours qui est le propre désormais de la conception de l'œuvre diapason. En effet, Benjamin O. Lessage interagit avec un ensemble de personnages qu'il met en avant, citons : Djameleddine Al Afghani, Henry Rochefort qui sont des hauts personnages de leur époque sans omettre Howard Baskerville qui fut l'une des victimes de l'escalade idéologique en Iran à l'aube du XXe siècle. Le prosateur par le biais d'un narrateur situé à proximité des personnages en présence et aussi disparates soient-ils (notamment dans la seconde partie du roman) tend à concrétiser une stratégie d'ancrage essentielle à l'instauration du cadre référentiel dont nous parlions plus haut. Stratégie qui prend effet au niveau du premier degré cognitif du discours préliminairement.

Dès lors nous sommes enclins à dire que l'ensemble des personnages hétérogènes qui arborent l'œuvre maaloufienne façonnent le second degré cognitif du discours qui à l'encontre de son prédécesseur (porté vers le lien narrateur-personnages) est plus centré vers cette pluralité de voix. En d'autres termes, la dynamique plurivocale du roman maaloufien est rendue possible de prime abord et ce à un premier degré cognitif par l'instance d'énonciation et son ou ses lien(s) avec les porteurs discursifs qu'elle met en avant. Puis à un second degré cognitif au niveau de ces multiples voix qui s'harmonisent tout en étant disparates.

V.3.4.2. Le second degré

Ainsi, Omar Khayyam, poète, philosophe poète, mathématicien et grand adorateur du vin incarne l'homme qui s'éveille à la pensée universelle d'où sa quête du savoir. Il tend bien évidemment à appréhender le monde inhérent à son siècle et fait face à plusieurs protagonistes qui s'inscrivent dans une opposition palpable. Opposition sur un fond politique, religieux, social, idéologique entre autres, incarnée à titre d'exemple par

Hassan Sabbah, maître de la secte des Assassins qui est aux antipodes de la tolérance religieuse prônée par Khayyam.

Ce personnage sectaire et cruel à la fois est introduit comme étant l'autre visage de cet Orient enchanteur que le prosateur tend à peindre dès les premières pages du roman. Assassinats, meurtres de personnalités, endoctrinement des masses soit ; une manière de dire que l'emprise de l'un comme de l'autre sur la paysage oriental n'est pas tout à fait la même. Nizam al Molk, Malik Shah, Djahane alimentent à l'évidence cet ensemble harmonieux à leur manière puisque leurs voix se joignent à celle d'Omar Khayyam bien que des divergences notables sont à soulever et ce à différents niveaux.

Hassan Al Wazzan dans *Léon l'Africain* (1986) s'inscrit dans ce torrent conversationnel qui rassemble des voix et les harmonisent au fil d'un récit fait de voyages et de quêtes. Al Wazzan fera la rencontre d'une panoplie de personnage confortant de la sorte la mise en action du second degré cognitif du discours. Des voix retentissent plus fortes les unes que les autres, plus assourdissantes et plus disparates aussi.

Cheikh Astaghfirullah avec son zèle religieux lance les débats face à un docteur qui va à l'encontre de sa ligne de défense. Abou-khamr surnommé ainsi par son vis-à-vis prône la raison et a plus foi en l'homme que dans la vision spirituelle de l'imam qui n'apporte pas vraiment de solution en ces temps de guerre. L'histoire du canon le démontre et c'est ce qui attisera le discours romanesque maaloufien.

Léon fera la rencontre de Haroun surnommé « le furet », un Maghrébin, un Fassi, un digne héritier de la volonté des Numides, un Africain du nord qui incarne la volonté d'un peuple qui a longtemps arboré le sol du continent. Il côtoiera Tumenbay, le dernier Sultan Mamlouk qu'il rencontrera en Egypte où il apprendra d'ailleurs à ses dépens les lourds secrets de l'Empire Ottoman quant à sa présence en Egypte.

Il sera fait prisonnier par Léon X Pape de Rome, un Pontife éclairé qui le fera catéchiser lors d'un cérémonial digne des plus grandes personnalités religieuses. Ce Pape dont la foi est à l'encontre de celle prônée par Charles Quint qui ordonnera le sac de Rome en 1527. Ce Pape aussi qui avait longuement discuté avec Hassan al Wazzan à propos de sa conversion et de ses attentes quant à son intégration en Italie. Enfin, Hans le Saxe, incarne la figure du protestantisme à Rome et entre en interaction avec le narrateur ce qui conforte plus encore la pluralité des voix qui arborent le roman.

L'actualisation de l'appareil conjoncturel est aussi à voir au cœur des autres œuvres objets d'étude. *Samarcande* (1988) où Omar Khayyam (le poète, influencé par le Soufisme, astrologue et fin penseur) converse avec Hassan Sabbah (un Ismaélite fondateur de la secte des Assassins, un religieux et politologue à la fois) et Nizam Al Molk (vizir des Sultans Seldjoukides Arp Arslan et Malik Shah Ier, grand politicien et descendant de la dynastie des Ghaznévides) dans un premier temps.

Puis Djamel Eddine al Afghani (grand réformateur d'Orient), Henry Rochefort (grand polémiste français et rédacteur en chef de l'*Intransigeant*, un célèbre journal d'opposition de gauche), Howard Baskerville (un professeur américain à l'école de la mission presbytérienne à Tabriz qui participa au fameux siège de Tabriz) dans un second temps.

Les Jardins de Lumière (1991) donne aussi à voir le second degré cognitif du discours par la présence de plusieurs personnages qui mettent en branle ce deuxième niveau de la forme complexe de l'œuvre diapason. Pattig (père de Mani, un descendant parthe qui rejoint les vêtements blancs)¹¹², Sitaï (maître spirituel au sein de la secte), le mage Kirdir (un zoroastrien proche de Shabur Ier du nom), Shabur Ier (roi des rois, un Sassanide qui est ouvert à toute les propositions en matière de religion d'où sa tolérance envers la foi prônée par Mani). Une panoplie de voix qui s'harmonisent au cœur de l'œuvre littéraire tout en s'inscrivant dans un univers bien distinct à savoir politique, idéologique, social, etc. Ce qui donne à voir un ensemble cohérent que Maalouf tend à peindre d'une œuvre à une autre dans le but de mettre sur piédestal un fond commun pluriel en partant de l'appareil conjoncturel.

Des personnages qui ne partagent pas les mêmes idéaux, qui ont une identité, une appartenance et un vécu qui ne sauraient être le même en raison de la dimension plurivocale du discours maaloufien. Des voix qui retentissent à même le discours romanesque maaloufien et qui font que l'œuvre diapason ait une dimension discursive plurielle. Des voix qui ne partagent pas la même langue parfois, pas la même manière de s'exprimer, pas le même univers linguistique. Des voix qui n'ont pas la même foi et parfois le même Dieu. Des voix qui nous renvoient à une réalité historique ou à des réalités historiques mais différemment et selon des perspectives qui leurs sont propres.

¹¹²Des elkhasaïtes, adeptes de la doctrine répandue dans le « pays des Parthes », vers l'année 100, par le prophète Alkhasaï.

Des voix enfin qui sont à la croisée de la pensée maaloufienne et de l'univers romanesque que nous avons eu à voir tout au long de l'analyse en cours.

Pourtant, l'ensemble des romans parcourus témoigne d'une harmonisation discursive qui passe par une multitude de discours émanant d'une pluralité de voix disparates qui actualisent l'appareil conjoncturel. C'est la seconde base de la forme complexe de l'œuvre diapason qui voit l'ensemble du contenu référentiel extérieur à l'œuvre être mis au devant de la scène par le discours des personnages et le fait qu'ils conversent tout au long du récit. En somme, l'œuvre maaloufienne est à l'évidence une œuvre diapason rejoignant ainsi notre hypothèse de départ qui partait du principe que la pluralité linguistique et vocale au sein du roman maaloufien ne pouvait aboutir qu'à une conceptualisation de l'univers romanesque harmonique et harmonieuse.

La mise en discours de l'ensemble des langues, langages, dialectes et jargons s'effectue par une dialogisation au niveau de l'instance d'écriture et d'énonciation ainsi qu'au niveau des personnages en présence. Chose que nous développons à l'aube de l'étude en question qui avait démontré notre intérêt certain pour la figure du narrateur et des langues, langages, dialectes ou jargons professionnels qu'il mettait en discours. Un point cardinal que nous avons pris le temps de revoir aussi par le biais de l'exposition des caractéristiques linguistiques propres à chaque personnage faisant partie des œuvres étudiées.

C'est dans l'esthétique bakhtinienne du roman que l'œuvre maaloufienne francophone se meut en un ensemble normé et régulé par la vision dialogique et polyphonique du roman. Les concepts bakhtiniens avancés au préalable nous ont été très utiles pour aboutir au concept de l'œuvre diapason qui est à plus forte raison une vision esthète du roman francophone. Nous sommes enclins à dire en dernier lieu que l'œuvre diapason a su concrétiser nos aspirations quant à l'objectif terminal de la présente étude, autrement dit, la stratification des bases théoriques et esthétiques qui permettent d'appréhender le roman francophone en partant du roman maaloufien comme objet d'étude.

Conclusion

En partant des unités compositionnelles de base du discours à la lumière de l'approche bakhtinienne du discours romanesque et en s'acheminant vers les notions-clés de « l'œuvre diapason », il nous était possible d'une part de dégager ces langues, langages

et dialectes supposés hypothétiquement à l'aube du présent chapitre et de cerner d'autre part la dynamique polyphonique du roman maaloufien. Nous avons pu entrevoir ainsi les traces d'une écriture plurilinguale et plurivocale à la fois par le biais de la présence de plusieurs langages articulant le discours d'ensemble de chaque roman. Discours qu'il faudrait mettre en étroite relation avec les narrateurs et personnages en présence afin de cerner l'imaginaire discursif mis en place par l'instance d'écriture.

Il était fort probable au départ que cette dynamique discursive soit assujettie au principe du roman dialogique et les résultats de la recherche sont venus conforter ce postulat en question. A vrai dire, nous nous sommes rendus compte que l'enchevêtrement des voix, (celle du narrateur-personnage d'abord puis celles des autres personnages en présence) crée un espace commun entre l'instance d'énonciation primaire et les autres instances qui sont à l'instar du narrateur initial dépositaires d'une langue, d'un langage voire d'un dialecte et d'un style qui sont d'ailleurs l'une des conditions sine qua non à l'œuvre diapason.

A priori, le narrateur et le personnage maaloufien prennent des postures langagières aussi disparates les unes que les autres, passant du langage historique ou religieux tel que nous l'avons pu soulevé dans *Le Rocher de Tanios* (1991) par les figures du Cheikh Francis, Tanios ou Roukoz mais aussi le vieux Gébrayel ou le pasteur Jeremy Stolton. Dans *Léon l'Africain* (1986) par les discours de Mohammed Al Wazzan, de sa femme (mère de Léon l'Africain), par les fragments discursifs des deux papes de Rome Léon et Clément VII ou encore de Hans le saxe ; allant vers un langage qui est le propre du négoce comme pour Baldassare, Léon l'Africain, narrateur du tout premier roman maaloufien qui fait aussi appel au langage géographique que nous retrouverons principalement dans *Le Périple de Baldassare* (2000). Sans omettre au passage le langage journalistique qui au départ est une assise linguistique ancrée chez l'auteur même de part l'exercice de ses fonctions de journaliste au Liban puis en France et dans le monde.

Samarcande (1988) en est une parfaite expression si nous tenons compte du langage journalistique qui prédomine le roman. Benjamin O. Lessage incarne d'ailleurs la figure d'un journaliste à la poursuite d'une histoire perdue, celle d'Omar Khayyam et ses Quatrains ce qui laisserait tout aussi croire que le langage historique fasse bien partie de la dynamique langagière de ce roman maaloufien qui a fait l'objet de notre étude tout au long des différents chapitres.

Toutes ces dispositions langagières que nous décelons de fait dans le roman d'Amin Maalouf s'organisent dans une sorte de vestibule qui donne à voir une dynamique plurivocale que nous avons pris le temps de développer à partir d'une vision nouvelle que nous posons dans un élan musico-littéraire. Il nous fallait à priori emprunter un cheminement analogique qui prend tout son sens dans l'élaboration de la conception de l'œuvre diapason. Une vision et une notion en soi qui délimite l'espace plurivocal de l'ensemble des œuvres maaloufiennes traitées.

L'œuvre diapason a su trouver dans le roman maaloufien un terrain d'expérimentation riche en ressources langagière articulées par une pluralité de voix (narrateur ou personnages). La démarche prônée vers la fin du sixième et dernier chapitre revient largement sur l'enchevêtrement de ces voix qui font partie du système que nous avons mis en place dans le cadre de l'élaboration du concept et de la vision de l'œuvre diapason. En effet, la mise en texte de l'appareil conjoncturel (concept développé pour l'œuvre diapason) et sa discursivisation par la voix du narrateur puis par celles des personnages maaloufiens (différents procédés élaborés à cet effet) nous avaient amenés à étudier de près l'interdiscours et sa pratique dans le roman d'Amin Maalouf.

Il ne nous reste plus qu'à insister en dernier lieu sur un fait établi tout au long de ce tout dernier chapitre à savoir que le roman maaloufien ne pourrait être que pluriel à la croisée des civilisations et des cultures, à la lisière des langues, des langages et des dialectes. Un espace tout à fait propice à l'évolution de ces voix dissonantes, de leur jonction et de l'infinité des discours qu'elles mettent en valeur à partir d'un système que nous avons pris le temps d'introduire dans un élan réflexif et théorique à la fois. Nous l'avons vu au cœur de la première partie lors de l'étude de l'hétérolinguisme. Nous venons de le mettre en évidence par l'analyse portée vers l'interdiscours.

Cela conforte l'hypothèse sur l'aspect hétérogène du discours maaloufien qui vient en réponse à nos questions de départ qui interrogent les modalités mises en œuvre par le romancier pour l'édification de l'hétérogénéité du discours romanesque d'ensemble. Nous l'avons vu au cœur de la première partie par l'étude de l'hétérolinguisme. Nous venons de le mettre en évidence par l'analyse portée vers l'interdiscours et l'analyse de l'organisation polyphonique du texte-discours.

Conclusion de la deuxième partie

En posant les matériaux de base pour une lecture intertextuelle, interdiscursive, plurilinguale sur l'œuvre d'Amin Maalouf, plusieurs pistes dont les éléments hypothétiques furent posés en amont auront servi de socle à la réflexion sur la dynamique discursive d'ensemble. L'élaboration par ailleurs du second volet analytique, de la recherche en cours, répond en partie aux interrogations autour de l'édification et l'organisation du discours d'ensemble ; de l'identification et la détermination des procédés linguistiques qui entrent en vigueur dans l'acte d'écriture au niveau phrastique, interphrastique et textuel et enfin à la question de l'hétérogénéité du roman maaloufien.

L'essence du roman maaloufien semblait s'articuler au départ sur des formations discursives qui favoriseraient l'ancrage de deux dimensions principales identifiées à même le texte. En l'occurrence la dimension historique et la dimension religieuse qui traversent l'œuvre du romancier depuis son tout premier roman. Deux discours supposés attribuer une valeur illocutoire et une orientation argumentative qui soumettrait à priori tout fragment discursif à une production/interprétation d'une réalité historico-religieuse inhérente à l'œuvre.

Certaines considérations attestent à partir des résultats de l'analyse menée dans le cadre du premier chapitre du second versant de l'étude en cours que les romans objets d'étude connaissent l'incursion de multiples fragments discursifs puisés dans la mémoire collective et individuelle des hommes et des nations. L'œuvre maaloufienne est de fait assujettie à une relation intrinsèque entre des formations discursives allogènes et leur socialisation-discursivisation dans le discours romanesque. Des formations discursives dont la portée pragmatique détermine vraisemblablement l'orientation du discours et son interprétation globale. Le discours maaloufien est dans le sillage de ce qui vient d'être avancé foncièrement imprégné d'un fond commun historique et religieux à la fois qui serait à voir au cœur du discours-texte. Un espace environnant en somme dans lequel évolue l'auteur et sa création mais aussi un monde où la réalité offre au créateur des fragments de discours émis par des instances officielles, par des journaux, par des affiches et des pancartes, par des dires de tous les jours dans le cadre d'échanges ou de conversations.

Des textes aussi, littéraires, historiques, géographiques, religieux qui portent en eux l'héritage des hommes et la mémoire d'un cycle de vie, d'une ère, d'une époque, d'une nation, d'une patrie, d'un pays, d'une bourgade, d'un foyer, d'un chez Soi que nous avons eu à explorer faisant ainsi d'un texte à un autre, d'un discours à un autre. Ceci dans un tout premier niveau d'analyse que nous avons jugé à même d'élucider les traces du discours humain, civilisationnel, culturel et historique au cœur du roman maaloufien. C'est dire l'impact de la sociodiscursivité sur la mise en discours dans le roman maaloufien et la composante discursive d'ensemble qui présente des similitudes dans l'ancrage historico-religieux d'un roman à un autre.

La mise en discours dans le roman maaloufien supposait dans une toute autre mesure un ensemble d'unités qui régissent fort probablement la mise en discours et qui opèrent sur différents niveaux de textualisation. Des unités de liage à l'échelle lexicale, interphrastique et textuelle qui laisseraient entendre une textualisation du discours romanesque tributaire d'une structuration graduelle.

L'analyse des données textuelles du discours maaloufien dans une perspective adamienne avait permis dans les faits à l'entame d'un deuxième niveau d'analyse qui aura permis de dégager l'organisation d'ensemble des unités textuelles de base qui font que la prise de parole du narrateur ou de ces personnages réponde à certaines modalités et obéisse à des mécanismes aussi bien au niveau de la phrase et de l'enchaînement des phrases qu'au niveau du texte. Un système de corrélation ou de liage élaboré sur la base de certaines opérations de textualisation et d'une segmentation des unités textuelles tout à fait remarquable qui repose préliminairement sur l'unité textuelle minimale du discours : « la proposition-énoncé » marquée par un énonciateur à la première personne, par un ensemble de déictiques spatio-temporels, par des modalités aussi bien objectives que subjectives mais aussi par des supports de perception.

Cela se traduit par un ensemble de narrateur à l'instar de Léon l'Africain, de Benjamin Omar Lessage, de Baldassare et d'Ossyane qui prennent chacun la parole d'une manière directe en interagissant avec d'autres personnages tout en adoptant une posture énonciative, celle du « je » première personne. Tout est donc vécu, rapporté et relaté par la voix d'un énonciateur à la première personne. Un narrateur-personnage itinérant (présence des déictiques spatio-temporels) qui n'hésite pas à livrer ses impressions (les modalités objectives et subjectives) en portant un regard tout à fait particulier sur les

lieux qu'il traverse, les gens (personnages) qu'il rencontre, les récits qu'on lui raconte et sur ses doutes, ses questions existentielles et sa vision des choses.

Un système discursif qui repose en deuxième lieu sur le liage de ces mêmes composantes textuelles que nous avons vu plus en détail lors de l'étude de « la proposition-énoncé ». Des opérations assurant la continuité référentielle, l'établissement d'un réseau anaphorique et l'expression des rapports sémantiques évoluant à un niveau interphrastique. Des regroupements rendus aussi possibles par la présence des médiatifs et à travers des organisateurs textuels et des unités plus prépondérantes encore comme nous l'avions stipulé hypothétiquement au départ.

Des combinaisons assurées par la présence effective de l'instance d'énonciation d'un énoncé à un autre à l'instar de Léon l'Africain ou de Baldassare qui envahissent la scène énonciative par des unités lexicales référentielles (pronoms personnels, pronoms possessifs...), par les reprises d'inférence à un niveau sémantique et des isotopies mises en place au cœur de l'enchaînement phrastique (voyage, traversée, géographie, histoire et religion). Enchaînement renforcé par d'autres types de liage tels que l'implicite, les non-dits ou les sous-entendus inhérents à déceler les données informationnelles (faits historiques, récits anecdotiques, doctrines religieuses, lectures et appréciations) prises en charge lors de l'actualisation des tissus intertextuels et interdiscursifs. Une toute autre préoccupation reprise dans le cadre de l'esthétique du discours romanesque maaloufien.

Un système discursif renforcé en dernier lieu par des structures périodiques et séquentielles qui délimitent la mise en discours. Des bornes et des paliers sur lesquels repose le discours romanesque, autrement-dit, une séquence narrative qui ouvre et qui ferme le récit. L'arrivée d'Hassan Al Wazzan à Fès et son escale à Tunis marquant la fin de la séquence narrative, le début du périple de Baldassare dans le comté du Gibelet et le récit de son arrivée à Gênes marquant la fin du récit et par là celle de la séquence narrative, le début du voyage de Benjamin Omar Lessage à la poursuite des Quatrains d'Omar Khayyam et le naufrage du Titanic, scellant son avenir et celui du livre en question qu'il aura tant cherché.

Des séquences narratives bornant des séquences d'une toute autre classification, allant des séquences dialogales (les échanges narrateur-personnage, personnage-personnage), en passant par des séquences explicatives (Léon l'africain qui revient sur la foi

musulmane et chrétienne, Baldassare qui livre les raisons qui le pousse à la recherche du Centième nom, Benjamin O. Lessage qui explique la différence entre la version française et anglaise des quatrains), des séquences descriptives (l'Andalousie et ses fêtes, les déserts de l'Afrique sub-saharienne, Rome et ses fresques dans *Léon l'Africain* (1986). Londres et ses bourgades, Gênes et son effervescence, la Turquie et ses mosquées dans *le Périple de Baldassare* (2000). Téhéran et ses bas-fonds, Tabriz et sa place, les révolutionnaires et leur appareil dans *Samarcande*).

Nous supposons par ailleurs que l'univers romanesque du roman maaloufien était propice à l'émergence de diverses voix aussi disparates les unes que les autres d'après les données de lecture recueillies. Chacune d'elles disposerait à *fortiori* d'une tonalité, d'une assise linguistique et langagière assez distincte, évidente, livrant une réalité qui demeure attachée à un milieu donné ou à une condition sociale qui leurs est propre. Ce à quoi le troisième chapitre analytique s'atèle en explorant ainsi la composante linguistique et langagière plurielle qui anime les romans objets d'étude.

En effet, plusieurs postures langagières où stratégies lexicales, syntaxiques et sémantiques nous avaient amenés à déceler divers langages autour desquels s'organisent la mise en discours. Le langage historique de Léon l'Africain, le langage religieux de Mani, le langage de la géographie chez Baldassare, le langage journalistique par la voix de Benjamin Omar Lessage ; à cotés d'une panoplie d'autres langages qui arpentent chaque roman. Nous nous en tenions aux principaux langages, langues et dialectes en présence et à cette autre philosophie du discours ainsi qu'à l'organisation du tissu linguistique au final qui caractérise l'hétérogénéité du discours romanesque maaloufien.

La pratique plurilingue telle qu'elle fut envisagée dans cette seconde partie se devait d'avoir une suite logique en raison de cet ensemble de langages soulevés. Leur origine tient tout au plus à ses voix façonnées pour les besoins de la trame. Des personnages auxquels l'auteur incombe les éléments informationnels que nous avons développé à travers le concept de « l'appareil conjoncturel ». Une expérience à laquelle se livrerait le romancier qui envisage de la sorte l'introduction de la dimension orientale et occidentale au cœur de ses œuvres avec tout ce que cela pourrait entendre : civilisations, sociétés, Histoire et religion. Des esprits qui rodent, qui conversent, qui viennent tout en actualisant ce système de signification au cœur du discours romanesque.

Le prosateur met ainsi au diapason son discours avec l'espace inhérent à sa production et le champ immédiat dans lequel évolue son roman notamment par l'organisation de la parole autour d'un ensemble de porteurs discursifs qui évoluent tel un mouvement mélodique polyphonique. En attribuant à Léon l'Africain la figure du porteur civilisationnel et culturel, en mettant à l'épreuve les connaissances religieuses de Mani face à ses détracteurs, en confrontant Omar Khayyam aux mages et aux sultans à partir des récits anciens, en allouant un temps de paroles à la mémoire individuelle et collective du Mont Liban à l'époque féodale, en ouvrant les portes à cette pluralité de langues aussi bien orientales qu'occidentales ; l'auteur s'achemine vers la pratique de « *l'œuvre diapason* » du moins dans sa forme simple.

Ce n'est qu'à un deuxième degré de discursivité que l'harmonisation de ses voix opèrent comme nous l'avons perçu vers la fin du dernier chapitre à travers les différentes interactions mises en avant. Des personnages aussi disparates les uns que les autres de part leur race, leur ethnie, leur physionomie, leur rang social, leur croyance et la langue ou le langage qu'ils utilisent. Une autre manière aussi de conforter l'hétérogénéité sous-entendue et ce conciliabule qui nous renvoient intrinsèquement au concept de « *l'œuvre diapason* » et à cet espace conversationnel mis en place par l'auteur, matérialisé par l'enchevêtrement des voix et les possibles interactions qui s'établissent à la lumière des concepts avancés lors de l'introduction de la notion de « *l'œuvre diapason* ». Une démarche mise en place à partir d'une lecture à la croisée de la musicologie et de la littérature dont les résultats apportent quelques pistes prometteuses mais non définitives.

En droite ligne avec les interrogations que nous avons eu à soulever et les sentiers hypothétique entrepris, le deuxième volet analytique de la recherche en cours de finalisation s'est attaché à rendre bien moins opaques les sinuosités de l'œuvre maaloufienne qui paraissaient quelque peu périssables, agissant tel un dôme qui oblitérait la dynamique discursive de l'objet d'étude. Les résultats de l'étude exposés ci-devant tiennent en effet compte d'un ensemble de postulats que nous retrouverons à l'évidence dans la conclusion générale qui parachève ce travail.

CONCLUSION GENERALE

Le projet de recherche dont nous sommes porteurs vient concrétiser un ensemble d'aspirations autour de l'œuvre du franco-libanais Amin Maalouf et ce à partir d'une réflexion entamée il y'a de cela quelques années. La nouvelle critique a su manifestement rompre avec des acquis en matière d'analyse du texte littéraire et incarne au jour d'aujourd'hui une session qui n'est pas des plus moindres. Une toute autre manière d'appréhender la littérature en dehors des sentiers arborés et loin du champ théorique ou analytique commun à l'approche du roman maaloufien qui ne résout d'ailleurs que partiellement les questions majeures que tout quôteur de sens devrait émettre sur la littérature francophone et la poétique de l'œuvre maaloufienne.

De la scientificité au cœur des préoccupations inhérentes à la production littéraire et à la création ainsi qu'à la mise en place d'une étude qui se veut exhaustive à un certain degré. Un intérêt certain pour la langue et le langage en littérature, une préoccupation majeure accordée aux données linguistico-discursives découlant d'une orientation théorique puisée dans une linguistique systématique qui s'intéressait aussi bien au discours littéraire, à ses ramifications, au langage humain et à ces langues antiques ou ancestrales, mais aussi bien à la reconstitution de ces langues anciennes qu'à l'élaboration d'un champ disciplinaire dans l'antre des sciences humaines autour d'un consensus commun. L'intérêt ne portait donc plus sur une perspective analytique historique qui était le propre des approches du texte littéraire autrefois mais bien plus sur le discours littéraire, le langage humain et plus particulièrement sur l'écriture romanesque en tant qu'élément vecteur pour le texte-discours.

Le présent travail de recherche porte sur l'œuvre maaloufienne et puise sa substance première dans le tournant linguistico-discursif ayant marqué de près ou de loin le champ de la critique analytique, et se situe à la croisée des sciences du langage et de l'analyse du discours française dans un premier temps. Des sciences du texte littéraire, de la grammaire du texte et de la linguistique textuelle dans un second temps.

Nous posons à l'aube du présent travail de recherche une problématique de recherche en adéquation avec les sentiers que nous étions désireux d'arpenter. Il s'agissait de mener un travail de réflexion sur l'œuvre maaloufienne, qui face à la multitude des études académiques qui s'y sont rapportées et qui présentaient des lectures non immanentes montrant la recherche d'une certaine harmonie et équilibre au sein de l'univers maaloufien, nous avons voulu savoir dans quelles mesures pourrions-nous retrouver l'harmonie et l'équilibre que suggère le texte maaloufien, par le biais de

l'application d'une approche immanente linguistico-discursive ? Un questionnement de départ qui ne peut qu'avoir des ramifications connaissant la nature épistémologique et terminologique du sujet qui est au centre de la recherche en vigueur.

Les interrogations dites « secondaires », « partielles » ou « parallèles » portaient d'ailleurs sur les stratégies linguistico-discursives dont il est question lorsque l'auteur met en discours l'univers qui est le sien, sur les procédés discursifs et les mécanismes phrastiques, interphrastiques et textuels qui jalonnent sa stratégie scripturale et enfin sur l'hétérogénéité du discours romanesque de l'œuvre ainsi que de l'univers dialogique et dialogal qu'elle abrite en son sein.

Quelques éléments hypothétiques laissaient ainsi entendre que l'œuvre d'Amin Maalouf disposait d'un appareil linguistico-discursif assez complexe, d'une dynamique intertextuelle et interdiscursive tout à fait remarquable, d'une écriture aux connotations historiques, religieuses et culturelle omniprésentes et qu'elle entretenait parfaitement la pratique de l'œuvre polyphonique. Une sensibilité qui se traduit par une étude sur la forme comme sur le fond et qui tient tout à fait compte de toutes ces interrogations formulées en amont ainsi que de l'harmonie et de l'équilibre tant recherchés par l'auteur.

C'est au niveau de la phrase et du texte que la matérialité première du discours maaloufien semblait prendre part. Le fait est que le narrateur maaloufien privilégierait certains schémas cohésifs, certaines combinaisons lexico-sémantiques et lexico-grammaticales, le fait est aussi que le passage d'un niveau primaire phrastique vers un niveau second inter-phrastique au cœur de la composante discursive puisse répondre à une stratégie mise en place par l'instance d'écriture ou d'énonciation constituaient les éléments hypothétiques posés à l'aube du présent travail de recherche.

A priori, des modalités sémantiques, lexico-grammaticales ainsi que des structures cohésives et cohérentes étaient à l'origine de la mise en discours dans le roman maaloufien du moins dans un degré premier. Nous avons d'ailleurs émis quelques doutes dans le tout premier chapitre quant à la matérialité première du discours maaloufien qui était à voir au niveau de la phrase, au cœur même de ces composantes lexico-grammaticales et sémantiques, mais aussi, dans la construction des faits cohésifs. Hypothèse confortée par l'établissement d'une cohérence interphrastique sur la base des éléments cohésifs que nous avançons à l'instant.

L'étude de la mécanique discursive du roman maaloufien reposait dans un premier temps sur la démarche analytique des composantes de l'unité phrase à partir de la réflexion développée par Hassan et Halliday (1976). Ce n'est qu'à partir de l'étude de ces occurrences relationnelles du discours dont il était question à l'aube du premier chapitre que l'étude du premier niveau analytique du discours maaloufien fut possible.

En effet, les résultats de l'analyse préliminaire montrent certaines dispositions prises par le prosateur au niveau phrastique. Un narrateur omniprésent par l'emploi des références personnelles soit une réitération de l'instance d'énonciation qui incombe une présence totale du locuteur au niveau lexico-sémantique. Une cooccurrence par le choix d'une perspective sémantique portée par un ensemble de signes renvoyant à différents traits sémantiques explorés par l'instance d'écriture mais aussi par l'organisation des sèmes au cœur du discours.

D'un roman à un autre, les similitudes se font jour et ce n'est pas uniquement l'interlocuteur qui dispose d'une proximité énonciative comme nous venons de le voir. Le rythme phraséologique et le parallélisme inhérents à cette cohésion cyclique que nous avons soulevée est aussi un trait distinctif de l'énoncé maaloufien. Par ailleurs, si convergence il y'a, ce serait bien plus par la contextualisation du dire par des marqueurs spatiotemporels qui ponctuent l'ensemble des discours traités que par l'enchaînement des unités de la phrase elle-même.

Certes l'enchaînement des unités peut être sujet à une contigüité évidente (les propos tenus par les narrateurs et personnages maaloufiens) mais ce qui caractérise bien plus encore le premier niveau d'analyse c'est la dynamique instaurée par la forte présence de l'instance d'énonciation et les embrayeurs spatiotemporels. Ce qui conforte l'une de nos premières hypothèses qui voudrait que le discours maaloufien ait une matérialité première assujettie à des structures cohésives, à des modalités sémantiques et d'autres lexico-grammaticales.

L'appareil linguistico-discursif de l'œuvre maaloufienne laisserait place, dans un tout autre degré d'analyse, à un exercice sur le texte-discours à partir d'une grammaire textuelle mis à l'épreuve dans un contexte maaloufien. Autrement dit, le roman aurait une conception du discours inhérente à une nouvelle conception du texte-discours à l'orée d'une texture thématique, sémantique et pragmatique à la fois.

Une dynamique discursive qui servirait de bastion à la mise en place d'une prise de parole cohésive et cohérente à la fois qui mettrait en branle tout un système corrélatif établi à différents niveaux. La démarche que le prosateur semble amener crescendo à l'image de ses récits serait alors en lien direct avec une hiérarchisation du texte-discours inhérente à une énonciation tant soit peu complexe mais aussi à une structuration du dire sur le dit d'où l'ancrage du discours dans une perspective à la fois thématique, sémantique et pragmatique, éléments analysés au niveau des deux premiers chapitres de cette étude.

En passant dans une toute autre mesure de la phrase à l'enchaînement des phrases au sein du discours-texte à la lumière de l'étude menée par la linguiste Lita Lundquist sur la cohérence textuelle (1980), nous dûmes porter un intérêt certain pour les structures interphrastiques du discours romanesque maaloufien. Bien des conclusions peuvent ainsi être tirées à partir des données analytiques obtenues suite à l'étude menée au cœur du deuxième chapitre.

Tout d'abord, il est à savoir qu'au-delà de la structure phrastique maaloufienne (énonciateur, rythme, parallélisme et embrayeurs spatiaux temporels) subsiste une logique interphrastique thématique, sémantique et pragmatique à la fois. Celle-ci prend pour assise les aspects référentiels, énonciatifs et pragmatiques de la phrase. Les trois niveaux de la phrase participent donc à l'élaboration d'une cohérence textuelle

Ce qui nous renvoie respectivement à l'ancrage thématique effectué par le biais d'un référent ou d'un sujet énonciateur, à la progression thématique à côté d'une organisation informationnelle semblable d'un roman à un autre. Des procédés anaphoriques tels que la pronominalisation et la répétition pour l'ancrage référentiel d'une part et l'enchaînement thème-rhème pour ce qui est de la progression thématique et l'organisation de l'information d'autre part en sont une substance et une matérialisation manifeste.

Sur le plan sémantique, l'enchaînement interphrastique du discours maaloufien et ce dans une logique casuelle montre une récurrence de certains cas. Nous désignons de fait les cas : Agent, Objet concret, Objet abstrait, Localisation et Moment qui se réfèrent majoritairement à : l'énonciateur (le narrateur ou l'un des personnages à l'instar d'Hassan al Wazzan, Mani, Omar Khayyam), son milieu social (ses connaissances, les choses qu'il vénère, les objets accompagnant sa quête, les endroits et les lieux qu'il

fréquente), sa dévotion à un culte, à une croyance à une pensée (le manichéisme pour Mani, l'Islam pour Hassan Al Wazzan et Omar Khayyam, le Christianisme pour Baldassare), les lieux qu'il arbore et là où il réside (localités, régions, villes, pays, quartiers, maisons) ainsi que le moment de son énonciation où celui d'un évènement qu'il rapporte à ses interlocuteurs.

L'organisation des cas dans le discours maaloufien révèle par ailleurs des liens tissés par des items lexicaux (pouvant occuper plusieurs rôles parfois) qui permettent au lecteur de s'adonner à un jeu de sens. L'énonciateur maaloufien qui demeure l'Agent dans la composition interphrastique en est le vecteur. Un centre sur lequel gravite une pluralité de cas qui assurent cette deuxième forme de cohérence textuelle au discours maaloufien. C'est donc au niveau de la structure syntaxico-sémantique des différents fragments que nous avons eu à voir que réside la cohérence textuelle du discours maaloufien à une échelle sémantique qui rappelons-le est entretenue par des items linguistiques que nous avons mis en évidence par la logique des cas.

La cohérence textuelle au niveau pragmatique enfin livre un contenu modal conséquent, identifié à même les fragments discursifs traités. En effet, les indices de personnes attestent d'une stratégie énonciative particulièrement intéressante à voir dans la mesure où le prosateur alterne entre un énonciateur-narrateur et un énonciateur-personnage. L'ambivalence des deux énonciations (histoire/discours) tend vers une forme de résolution entreprise par le sujet parlant qui est assujetti préliminairement aux normes du genre romanesque maaloufien (roman historique). Il devient ainsi narrateur par intermittence, ensuite dans un second temps, l'énonciateur en relation avec les autres voix présentes dans le tout textuel devenant alors un porteur de discours et énonciateur dont la fonction première est d'allouer une matérialité, des paroles, des dire, un échange donc et non des faits ou des évènements qu'il rapporterait soigneusement. Tous deux sont parfois une seule et même voix à l'instar de Baldassare dans *Le Périple de Baldassare* (2000) et Benjamin O. Lessage dans *Samarcande* (1988).

L'énonciateur maaloufien s'emploie aussi à adopter plusieurs modes et temps verbaux en fonction des possibilités énonciatives qui s'offrent à lui. L'indicatif pour les discours assertifs (Omar Khayyam et ses quatrains adoreurs du vin, Baldassare et ses allégations sur le Centième nom ou Léon l'Africain qui décrit les lieux arborés), le conditionnel pour l'incertitude et la probabilité (les fragments historiques de la chute de

Grenade) constituent les deux modes majeures de ce dernier niveau assurant la cohérence textuelle du discours maaloufien.

D'autre part, des temps de la narration tels que l'imparfait et le passé simple employés lors des séquences narratives marquent les récits ou les faits consignés ponctuant les bornes du récit : la chute de Grenade dans *Léon l'Africain* (1986), le récit des Génois d'Orient dans *Le Périple de Baldassare* (2000) , la mort d'Howard Baskerville dans *Samarcande* (1988) ; et les temps du discours tels que le présent de l'indicatif et le passé composé qui marquent une énonciation directe tintée par une prise de parole immédiate dans une situation d'énonciation à laquelle le locuteur participe : Omar Khayyam qui s'adresse à Hassan Sabbah dans *Samarcande* (1988), Hassan Al Wazzan qui s'adresse à Tumenbay dans *Léon l'Africain* (1986).

En somme, les niveaux de la phrase (référentiel, énonciatif, pragmatique) prennent une dimension nouvelle dès lors qu'ils se trouvent de plain-pied dans la structure textuelle par l'enchaînement interphrastique qui s'articule bien entendu autour des trois structures : thématique, sémantique et pragmatique à la fois. Une analogie des structures phrastiques et interphrastiques qui débouche bien entendu sur une dynamique discursive fondée sur le principe de la cohérence textuelle du moins dans les rapports soulevés au cœur des fragments que nous avons pris en considération tout au long du deuxième chapitre.

L'intérêt démontré pour la cohésion et la cohérence du discours maaloufien à travers l'étude de la cohésion structurale et non structurale dans un premier temps ainsi que l'examen des structures textuelles (thématique, sémantique et pragmatique) dans un deuxième temps apporte certes des réponses à certaines interrogations d'ordre lexicogrammatical ou d'ordre syntaxique sans pour autant déterminer l'enjeu véritable d'une dynamique discursive passé l'échelle cohésive et cohérente du discours.

En dehors des considérations relatives à la cohésion-cohérence du discours maaloufien d'ensemble, l'œuvre accueillait vraisemblablement une base de données lexicographiques (des signes, des mots et l'emploi d'un vocabulaire plurilingue) et diverses langues sous-entendues ou présumées tirées depuis le fond commun de plusieurs langues d'Orient et d'Occident. Le romancier en a fait une stratégie pour embellir la prise de parole et la rendre plus réaliste et plus proche d'un espace-temps qui

lui incombe pour chaque récit une appropriation d'une composante linguistique donnée voire de plusieurs à la fois.

Le romancier s'aventure dans le temps mais aussi dans l'espace à la recherche de ses composantes linguistiques anciennes ou modernes qu'il incorpore au sein même de son discours de par ses connotations linguistiques hétérogènes. Il y verrait une accointance qui plus est entre les différents récits historiques qu'il dresse et les langues qui caractérisent les espaces géographiques dans lesquels évoluent les porteurs discursifs, là où se conçoit la trame. L'harmonisation spatio-culturelle et spatio-linguistique se rapporte à une stratégie d'ensemble qui réactualise un héritage linguistique commun aux Nations et aux Peuples. Cette partie de notre réflexion a été menée à la lumière des travaux de recherche portés vers la pratique hétérolingue du discours ou plus communément sur l'hétérolinguisme chez Renier Grutman (2006) et Lawson-Hellu Tensei (2011).

L'imaginaire linguistique maaloufien repose sur l'intronisation de ces langues étrangères considérées en fonction d'un nombre de stratégies textuelles d'ancrage permettant à ces mêmes codes étrangers à la langue porteuse du roman de prendre part à la dynamique linguistique en place. L'étude de la dimension hétérolingue de l'œuvre maaloufienne menée dans le cadre du troisième chapitre révèle donc d'une part une matérialisation visible de ces idiomes en question par les modalités du xénisme et du pérégrinisme et d'autre part une matérialisation non-visible dite transposition hétérolinguistique ou transpolinguisme.

L'analyse de ces manifestations visibles et non-visibles qui traversent le discours maaloufien nous avait permis d'identifier plusieurs langues étrangères parfaitement agencées au cœur même du français langue d'écriture. Citons : l'arabe, le persan, l'hébreu, le latin, l'italien vulgaire, le toscan, le grec, l'anglais, le castillan, le turc, l'araméen et enfin le parthe. Des codes linguistiques venus d'ailleurs, puisés dans le fond commun de l'humanité, des civilisations et des cultures de ce monde.

Des mots, des expressions venues d'ailleurs aussi bien en arabe qu'en turc, en araméen qu'en persan. Des discours transposés matériellement dans la langue cible (le français) à partir d'une pluralité de langues sources : l'italien vulgaire, le toscan, le castillan ou encore le latin. Des composantes hétérolingues qui façonnent en somme l'un des versants du discours maaloufien en mettant en place tout un dispositif et tout un réseau

de signes et d'expressions adoptés par le narrateur et les personnages de chacune des œuvres que nous avons eu à voir.

Le roman maaloufien s'inscrit cela va sans dire dans une pratique hétérolingue régie par une multitude de langues d'Orient et d'Occident qui renforcent cette écriture maaloufienne plurielle. Une écriture qui fait montre d'un véritable enjeu linguistique dans la mesure où le prosateur pose les préceptes du roman francophone hétérolingue comme nous l'avons supposé au départ. Une hypothèse confortée matériellement à même le texte par les procédés d'emprunt (le xénisme et le pérégrinisme) et de transposition (le transpolinguisme) qui demeurent au final une composante inhérente au discours maaloufien.

L'étude de la dimension linguistico-discursive du roman maaloufien ne pouvait toutefois se résoudre à des considérations à l'échelle de la cohésion et de la cohérence du discours où encore à la dimension lexico-syntaxique que nous révèle le texte hétérolingue. Les éléments de réponse livrés dans le cadre de la première partie apportent certes de la clarté en ce qui concerne la dynamique d'écriture d'Amin Maalouf et ce à différents niveaux.

Il nous fallait donc bien après les sentiers arpentés au départ, tenir compte de cette conjoncture et de ces assertions émises en réponse à certaines interrogations relatives à la sociodiscursivité, à l'organisation du discours romanesque et à l'interdiscours. Ce n'est qu'à la lumière d'une certaine complémentarité épistémologique du discours unissant la vision sociale du discours mise en œuvre par Michel Foucault (1968), l'organisation des éléments de base du discours dans une terminologie propre à la linguistique d'énonciation et à la linguistique textuelle du discours de Jean-Michel Adam (2005) ainsi qu'au vu des considérations théoriques pour la pratique polyphonique du discours romanesque élaborées par Mikhaïl Bakhtine (1978) que certaines pistes ont pu être arpentées.

Des pistes qui auront le mérite d'avoir apporté des réponses susceptibles de cerner la dynamique du discours maaloufien à un degré d'analyse bien plus prépondérant que celui précédemment abordé. Eléments que nous exposerons dès à présent afin de rendre compte des résultats de la recherche menée au fil des trois chapitres constitutifs de la deuxième partie grandement dédiée à l'ancrage sociodiscursif des énoncés maaloufiens,

à l'organisation du discours et à la pratique de l'interdiscours au cœur de l'œuvre d'Amin Maalouf.

Il faudrait ainsi souligner que le roman maaloufien met en œuvre certaines formations discursives qui favoriseraient l'ancrage de deux dimensions principales identifiées à même le texte, à savoir la dimension historique, de par les nombreux événements, faits, conflits, anecdotes disposés à même le discours romanesque maaloufien et la dimension religieuse par l'enracinement de ce même discours dans l'héritage commun des religions qui traversent l'œuvre du romancier depuis son tout premier roman. Une composante discursive disposée à même des discours fragmentaires émis par des narrateurs ou des personnages imprégnés par une sphère religieuse voire par plusieurs. Ainsi, tout fragment discursif porte à priori en lui une somme de connaissances historiques ou religieuses établie aux abords du roman qui est le produit et le réceptacle de ces mêmes tissus encyclopédiques qui érigent la dynamique du discours romanesque maaloufien.

Des formations discursives qui orientent le processus de lecture et qui déterminent l'actualisation et l'interprétation de tout énoncé vecteur d'une dimension historique ou religieuse. Entre Histoire et Légendes, Mythes et Religions, le discours maaloufien s'inscrit vraisemblablement dans une dynamique référentielle historico-religieuse. Les fragments discursifs seraient donc selon une pragmatique du texte maaloufien, des actes de discours formulés et prédisposés de façon à agir sur le lecteur et évidemment sur son acte de lecture établissant ainsi un rapport étroit entre l'instance d'écriture et l'instance de lecture. Nous retiendrons ainsi les événements et les discours religieux qui s'étaient construits dans la durée au fil des ères, de l'origine des croyances fondamentales et l'édification des empires et dont les actes de discours serviraient à la pertinence du texte-discours en termes de production-interprétation.

Le traitement des données encyclopédiques renfermées par les fragments discursifs étudiés nous renvoie à deux dimensions élémentaires, l'Histoire et la religion. En effet, la composante textuelle accueille un contenu informationnel conséquent que nous discernons à partir du co-texte et de la contextualisation des données recueillies. La mobilisation des connaissances encyclopédiques et l'actualisation de la mémoire discursive en sont une manœuvre essentielle à l'appréhension du tissu intertextuel qui se manifeste et constitue outre mesure une stratégie d'écriture et de mise en discours en soi.

L'interprétation même de l'œuvre maaloufienne en dépend du moment que l'actualisation des savoirs livre les clés pour une lecture plénière du roman. L'œuvre d'Amin Maalouf dispose donc d'un nombre de faits historiques et de positions religieuses portés par un discours dont la dynamique d'ancrage opère du dehors vers le dedans, du réel vers le vraisemblable sur une pratique intertextuelle palpable.

L'introduction dans *Léon l'Africain* (1986) de l'histoire de la dynastie des Nasrides, la succession de Boabdil (dernier sultan de Grenade) à son père Mulhey Hacen et les circonstances qui amenèrent la chute du dernier bastion de l'Andalousie musulmane sont bien évidemment considérés à la lumière des fragments discursifs antérieurs à l'écriture du roman. L'exemple du « soupire du maure », le dernier soubresaut de Boabdil sur la montagne du Padul que le voyageur anglais Henry Swinburne (1783) assure à la postérité et que nous soulèveront au cœur du discours d'Hassan al Wazzan ; est l'illustration parfaite d'un tissu intertextuel sur fond historique. Le discours historique, réel et vérifiable rejoint la dimension romanesque, fictionnelle et discursive du roman maaloufien et ce n'est qu'à travers le texte que la percée de l'Histoire vers le discours romanesque est rendue possible.

L'ancrage de la dimension historique dans le roman maaloufien fait montre d'une stratégie textuelle manifeste de la part du prosateur qui actualise des discours antérieurs au moment de l'énonciation. Ce qui nous permet de prétendre pleinement à une lecture intertextuelle du roman maaloufien en tenant compte du fait que l'œuvre s'énonce en présupposant une scène de parole qu'elle valide à travers l'ensemble des fragments discursifs à connotation historique étudiés. Le cadre spatiotemporel et les données contextuelles immédiatement accessibles à l'analyste en sont des modalités, des éléments informationnels qui nous permettent de remonter le fil du discours.

Une véritable actualisation des formations discursives qui s'établit d'un texte à un autre, sur une triple dimension alliant les données référentielles (les faits historiques), la forme de l'énoncé (texte historique) et son unicité thématique (discours historique). Le discours maaloufien dépend ainsi de l'activité d'arrière plan du lecteur que nous mettions à profit de l'analyse en puisant dans ces formations discursives proches des fragments discursifs maaloufiens d'un point de vue référentiel, formel et thématique à la fois. Nous désignons une fois encore, la mise en place d'une stratégie d'ancrage de la dimension historique par une discursivisation de faits et d'événements notables faisant partie de l'histoire de l'humanité et des nations.

Le naufrage du Titanic dans *Samarcande* (1988) et son lien intrinsèque avec la presse du début du siècle répond parfaitement au processus de discoursivisation dont il est ici question. Un évènement qui avait défrayé la chronique jusqu'aux pages de *l'Humanité* (1912) que nous avons parcouru afin de donner suite au postulat dont nous sommes porteurs. A l'instar de l'histoire des deux premières éditions des *Quatrains* d'Omar Khayyam rapportées par le narrateur Benjamin O. Lesage dont la mise en relief de trois discours historiques référentiels est tout à fait remarquable. En l'occurrence : la découverte du recueil de Khayyam par Fitzgerald et sa traduction anglaise des *Quatrains*, la traduction française de Nicolas Jean Baptiste et le doute qui plane sur l'originalité de la première édition ainsi que le discours énoncé par le narrateur du roman qui se rejoignent dans une écriture autoréférentielle à la lisière du dit, du déjà dit et du dire à autrui.

Les quatre récits historiques identifiés dans *Le Rocher de Tanios* (1993) : la chronique du moine Elias, le témoignage de Gébrayel, les Ephémérides du révérend Jeremy Stolton et le Cahier journalier de Nader le mulattier sont une assise référentielle qui sert à modéliser l'écriture de l'histoire du Liban. La discoursivisation est bel et bien actée à partir de ces fragments d'histoire que le prosateur dispose tout au long du récit. Toutefois, l'ancrage référentiel diffère de celui des deux premiers romans du moins dans la véracité des faits, ceci en raison de ce que nous désignons par la « double discoursivisation ». La première en insérant des sources fictives qui ne renvoient aucunement à la réalité et dont il se sert pour attribuer une substance historique à sa fiction. La seconde en incorporant des éléments faisant partis du vécu de l'humanité à l'intérieur même de ces œuvres citées précédemment.

Ainsi, les témoignages historiques servant de contenu informationnel pour la mise en discours de l'Histoire du Mont Liban sont un simulacre, ils ne sont pas présents dans le fond commun de l'humanité ni dans la mémoire des hommes. Ces récits nous renvoient par contre à une réalité, celle des enjeux territoriaux, ethniques et religieux à l'heure du système de fermage ottoman (*iltizem*) sous l'Emirat du Mont-Liban au XVI^e siècle. La population, constituée de diverses clans et familles qui ne partageaient pas forcément les mêmes références religieuses ni la même descendance ; était tiraillée par les intérêts des grandes nations qui voyaient l'entité politico-juridique du Mont-Liban relativement autonome de l'Empire ottoman d'un mauvais œil. Un conflit politico-religieux entre la France, l'Egypte et l'Angleterre attisé par les dissensions tribales et communautaires des

familles locales. Un contexte particulièrement historique que nous décelons partiellement et fragmentairement dans les témoignages fictifs situés à un premier degré de discursivisation.

La sociodiscursivité du discours à l'actualisation des ressources encyclopédiques dans *Le Rocher de Tanios* (1993) attestent d'une dynamique d'écriture qui va d'un versant à un autre, du prosateur vers le lecteur dans une sorte de coopération lors de l'acte de lecture. Un processus qui ne se fonde pas majoritairement sur des faits inspirés mais sur l'identification de faits vérifiables à même les discours énoncés dans le roman à l'instar de l'intronisation par la voix du narrateur de la « Question d'Orient » et du fameux traité de Kutchuk-Kaïnardji (signé en 1774) marquant le début des hostilités des grandes puissances mondiales pour étendre leur zone d'influence vers l'Europe balkanique et les pays de la Méditerranée orientale contrôlés par l'Empire Ottoman.

Le roman maaloufien accueille à l'évidence une composante encyclopédique historique conséquente située au cœur de l'ensemble des discours que nous avons eu à voir. La schématisation de ces différents énoncés pourvus d'une charge informationnelle implique ainsi un travail sur la productivité qui est proche d'une pragmatique du texte-discours. Les fragments discursifs à connotation historique sont donc étroitement liés à une volonté du prosateur d'ancrer son discours dans le fond commun des hommes et des nations en parcourant la mémoire collective et individuelle via des faits et des événements ayant marqué l'évolution du genre humain.

Une interaction entre l'instance d'écriture et le lecteur en somme, sur la base de ressources intertextuelles dont la visée informationnelle, poétique, pragmatique et énonciative se concrétise dans une dynamique discursive particulièrement intéressante à voir. Une pratique du discours romanesque actée par une seconde dimension inhérente à la sociodiscursivité de l'œuvre et à l'actualisation des savoirs encyclopédiques à connotation religieuse.

A priori, la question relative à l'enjeu religieux des formations discursives maaloufiennes emboîte le pas à l'incorporation de la dimension historique dans le roman. L'appréhension des mécanismes régissant la transposition du discours religieux dans l'œuvre fut d'ailleurs une priorité. Ceci en raison du tissu intertextuel véhément que le prosateur met à la disposition de ses lecteurs d'un énoncé à un autre. Des discours dont l'origine, la portée et le contexte nous renvoient à une différenciation

religieuse que le roman maaloufien met en avant par des stratégies d'ancrage et une mécanique qui se rapproche de la discoursivisation de l'Histoire.

L'avènement des religions monothéistes sur les terres ibériques cautionnées bien évidemment par les Livres Saints, la domination de la pensée arabo-musulmane et sa cohabitation avec la pensée judéo-chrétienne de l'Andalousie, la sacralisation des Califes et des Sultans andalous ainsi que la pratique religieuse et ses méandres constituent l'entrée en vigueur de la dimension religieuse dans *Léon l'Africain* (1986). Des directives relatives au code de la famille, au culte et à la pratique de la foi ainsi que l'émission des Fatwas dans l'espace social et des décisions politico-juridiques raisonnent au cœur de ce roman dont l'amas discursif est cautionné par ces porteurs aussi disparates soient-ils.

Si la discoursivisation de l'Histoire passe par une réécriture d'un ensemble d'événements et de faits puisés dans un espace-temps défini, celle qui assure la jonction entre le texte littéraire et le religieux ne répond pas à la même dynamique en place. Il appert ainsi que l'ancrage discursif de la religion et du fait religieux soit rendu possible en deux temps. D'abord par la délimitation des thèmes théologiques à traiter au fil de la trame narrative et ensuite par une transposition matérielle qui sert de socle pour l'organisation du discours religieux et son ancrage dans la dimension discursive du roman.

La querelle entre le prédicateur Astaghfirullah et le scientifique Abou-khamr autour de l'application de la loi islamique à Grenade pour l'un, et la nostalgie des premiers siècles de l'Islam abandonnés en terme de productions poétiques, philosophiques, médicales, astronomiques ou mathématiques pour l'autre. La dépravation des mœurs au sein de la société et l'application des préceptes musulmans dans le discours de l'un, face à la nécessité de s'armer de savoir et de connaissances dans le discours de l'autre. L'orientation argumentative du cheikh qui se rapproche plus du sermon religieux que celle du médecin qui tend plutôt à éveiller les consciences par la lecture des ouvrages scientifiques, autant de sujets que de thèmes qui affirment la discoursivisation de la dimension religieuse au sein du roman maaloufien.

Plusieurs fragments révèlent ainsi un contenu thématique à connotation religieuse considérable que le roman accueille par un processus de discoursivisation soumis à une dynamique référentielle (le prosateur mobilise des connaissances, savoirs, préceptes religieux dans son discours) et une dynamique énonciative (le discours de l'énonciateur

détient une visée illocutoire et une orientation argumentative caractérisées par l'ancrage de la dimension religieuse dans l'acte d'énonciation).

Le discours littéraire prôné dans le roman maaloufien catalyse la dimension religieuse que le prosateur transpose à même le texte par un ensemble de discours évoluant dans un espace propice à la discoursivisation des ressources encyclopédiques à connotation religieuse. Une stratégie d'ancrage qui offre une pluralité de fragments discursifs religieux dont l'orientation argumentative et la visée illocutoire sont partiellement dissemblables. Nous le distinguons dans *Samarcande* (1988) à travers la conception théologique du fait religieux tel qu'il est conçu par Omar Khayyam.

Des données informationnelles nécessaires à la compréhension du cadre énonciatif de l'œuvre sont semées tout au long de l'œuvre par le prosateur. Tantôt par la voix de Khayyam, tantôt par celles des autres personnages qu'il rencontre (du moins dans la première partie du roman). La prière, la relation avec le Créateur, la contemplation de la création divine, l'Islam et la foi ; de la matérialité référentielle pour assoir une discoursivisation du fait religieux au niveau des énoncés. Le prosateur introduit le contre-discours religieux par la voix d'Hassan Sabbah, un personnage tonitruant que tout oppose au principal protagoniste. Le lecteur y verra une fois n'est pas coutume les dissensions entre deux courants religieux.

L'organisation du discours religieux dans *Samarcande* (1988) repose ainsi sur une interconnéxité entre un contenu informationnel et un contenu textuel présent dans le *Coran*, dans la tradition prophétique mais aussi dans l'histoire de l'avènement de la religion musulmane et ses fractions. Le roman propose une actualisation de certaines positions, lectures et idéologies religieuses que le prosateur met en discours afin de soulever les dissensions qui peuvent exister dans une seule et unique religion. Tout porte à croire aussi que la discoursivisation du religieux va dans le sens d'une écriture fragmentaire, actée par une bipolarité incarnée principalement par Omar Khayyam et Hassan Sabbah.

Pour ce qui est des *Jardins de Lumière* (1991), le discours religieux évolue dans une sorte de mouvement qui va de pair avec la construction socio-psychologique de Mani. Le prosateur nous fait découvrir la vie du personnage et privilégie une discoursivisation progressive. Les discours religieux sont autrement dit un processus en soi dans la mesure qu'ils incombent au lecteur un travail sur la signification de la doctrine du

Manichéisme. Rien ne se construit en un instant, cela se fait tout au long de l'œuvre. Or, la particularité des fragments traités suggère l'application des connaissances antérieures, du co-texte en faisant appel à des ressources encyclopédiques tirées des religions limitrophes au Manichéisme (Zoroastrisme, Bouddhisme et Christianisme). Des données informationnelles qui s'agencent d'un discours à un autre, d'un récit à un autre sans pour autant changer le socle du discours religieux.

Notre hypothèse évolutive au tour de la construction et l'organisation du discours religieux dans ce roman subsiste. Le prosateur construit la réflexion religieuse de son personnage au fil du récit. Un travail sur la forme comme sur le fond introduit progressivement dans la trame.

D'abord, la révélation et l'éveil (lorsque Mani rencontre son double près du lac). Ensuite, la rébellion et le départ définitif du personnage de la confrérie des vêtements blancs. Enfin, le prêche du Manichéisme. Chaque étape est grandement révélatrice en matière de ressources intertextuelles posées à même un ensemble d'énoncés. Ainsi, l'éveil de Mani et son dialogue avec son double, nous renvoie directement à la révélation de Moïse l'hébraïque ou celle de Jésus de Nazareth. Un rapprochement que le prosateur met en avant lors du départ de Mani et le début de son prêche. La jonction entre les propos de son personnage et des traditions religieuses qui lui sont intérieurs en est une manifestation qui donne à voir une analogie considérable.

La foi prônée par Mani est fondée sur l'harmonisation de deux univers distincts qui sont à l'origine de la création, les Ténèbres et la Lumière. Dieu jeta donc la lumière sur les ténèbres, la Genèse l'affirme. L'homme ne fait plus qu'un avec l'espace environnant dans le Manichéisme, l'Avesta le proclame. Le croyant se doit impérativement de veiller sur la création, nul arbre ne devrait être abattu en temps de siège, nul ne doit offenser les éléments de la nature selon la foi de Mani. Une devise que le Manichéisme puise dans le Deutéronome qui demeure à l'instar de l'Avesta et de la *Bible* une source d'influence pour la discursivisation de la réflexion religieuse de l'enfant de Babel. Un processus qui s'inscrit au passage dans une continuité référentielle que le personnage actualise dans l'un de ses discours où il évoque son respect pour les religions du monde, de son époque, et des hommes qui en sont porteurs : Jésus Christ, Zoroastre et Bouddha.

La dynamique discursive de la dimension religieuse dans *Les Jardins de Lumière* (1991) est donc au cœur de la trame (par l'évolution du personnage dans l'espace-

temps) et dans l'ensemble de ces discours dont l'orientation argumentative et la visée illocutoire se rapprochent des préceptes religieux du Christianisme et du Zoroastrisme tout particulièrement. La charge informationnelle conséquente livrée par ces discours formulés et prédisposés de façon à agir sur le lecteur qui ne peut qu'effectuer une lecture intertextuelle allant d'un texte à un autre (d'un discours à un autre) ; établissent au final un rapport étroit avec un prosateur maaloufien volubile.

Entre *Léon l'Africain* (1986), *Samarcande* (1988) et *Les Jardins de Lumière* (1991) la mise en discours de la dimension religieuse affiche un lien intrinsèque entre le texte-discours et des ressources encyclopédiques musulmanes (sunnites et chiites), chrétiennes, manichéennes et zoroastriennes.

Chaque fragment discursif recueilli porte en lui une somme de connaissances établie aux abords du roman et de l'énonciation du prosateur. Une textualisation du discours par le biais d'une considération extratextuelle et un travail sur la trame et sur le discours. L'œuvre d'Amin Maalouf demeure ainsi un réceptacle qui abrite ces tissus intertextuels et interdiscursifs qui érigent la dynamique du discours religieux chez l'auteur.

Entre Histoire et religion, l'enjeu est esthétique, narratif et discursif à la fois. Maalouf ancre son discours dans un espace-temps historique et ontologique à la lisière de l'Orient et de l'Occident. Des personnages guides, penseurs et lettrés mettent en branle cet héritage ancestral au cœur du récit. Hassan Al Wazzan, Omar Khayyam et Mani en sont les vecteurs et ce n'est qu'à travers la prise en charge du contenu informationnel livré dans leurs discours énoncés que nous pouvons prétendre à une discursivisation des deux dimensions en présence.

Le prosateur agit par ailleurs sur son lectorat par la pertinence de son propos, tantôt assertif-constatif (le discours historique), tantôt directif (le discours religieux) ce qui reviendrait à dire que l'acte assertif est pour le discours historique ce que l'acte directif est pour le discours religieux. L'instance d'écriture arrive à alterner entre ces actes énonciatifs qui sont pourvus d'une volonté manifeste à interagir avec le lecteur, d'une orientation argumentative pour chaque fragment discursif et d'une visée illocutoire établie d'un discours à un autre que le tout énonciatif concrétise en un acte de discours global soit la mise en discours dans le roman.

La dynamique du discours maaloufien est le fruit de ce cadre romanesque qui puise dans le vécu des hommes et des nations pour passer de ce qui est vrai (l'encyclopédie) à ce qui est vraisemblable (le discours romanesque). Passer du dehors vers le dedans, partir d'un contenu informationnel tenu pour vrai et le romancer n'aurait donc lieu d'être sans un travail de fond qui mobiliserait toutes les facettes du discours à la fois textuelles et discursives. C'est là le sens de notre argumentaire que nous aurons tenu à l'aube de la deuxième partie du présent travail de recherche.

La mise en discours des romans maaloufiens opèrent à partir d'un ensemble d'unités sises à différents niveaux de textualisation. Des unités de liage à l'échelle lexicale, interphrastique et textuelle qui mettraient en branle la textualisation du discours romanesque graduellement. Une ossature pour une mise en discours stratifiée par des stratégies qui façonnent et qui organisent toute prise de parole au cœur du roman maaloufien qui renverrait de la sorte à un mouvement d'ensemble codifié, illustratif et très représentatif d'une dynamique plurielle du discours dans son tout. Une véritable stratégie scripturale qui tiendrait pour fait la hiérarchisation textuelle du discours littéraire. Ce que l'instance d'écriture paraît mûrement préparé par travail de réflexion qui porterait à la fois sur l'agencement du contenu discursif et l'enchaînement des unités d'ensemble qui relèvent de micro-structures et de macro-structures de base édifiant le discours d'ensemble.

La mobilisation des ressources encyclopédiques pour l'appréhension du discours maaloufien dans son volet historique et religieux fait donc place à une toute autre préoccupation majeure à savoir la structuration de la mise en discours au sein du roman. La lecture de l'œuvre maaloufienne à la lumière des travaux de recherche du linguiste Jean Michel Adam répond à l'une de nos pistes de recherches posées en amont.

Les résultats de la recherche rendent ainsi possible l'appréhension de ces procédés linguistico-discursifs qui nous renvoient à la structuration de la mise en discours effectuée par le prosateur. Des micro-unités textuelles s'enchaînent et se constituent en des macro-unités sémantico-syntaxiques qui évoluent à une échelle supérieure à un premier niveau d'analyse, celui de la proposition-énoncé.

Cette première unité de base révèle une composante énonciative marquée par un narrateur-énonciateur à la première personne qui se manifeste par des indices référentiels (pronom personnels et pronom possessifs et tout ce qui renvoie au « je »

énonciatif) à l'instar des propositions-énoncés qui composent la prise de parole de Baldassare Embriaco dans *le Périple de Baldassare* (2000) ou celle d'Ossyane dans *Les Echelles du Levant* (1996). Des déictiques spatio-temporels sont par ailleurs l'une des composantes linguistiques clés du discours à un premier degré en raison du rôle dont elles jouissent pour la contextualisation de la situation d'énonciation dans chaque proposition-énoncé.

Le narrateur arrive ainsi à situer de la sorte l'énonciation dans un temps défini par le contexte énonciatif de la proposition-énoncé et par l'espace géographique pré-construit auquel il se réfère pour construire son discours ou celui dans lequel il évolue. Des unités textuelles de base dans le *Périple de Baldassare* (2000) indiquent une énonciation sise aussi bien au Gibelet, qu'en Turquie ou à Gênes. Une démarche concrétisée dans *Les Echelles du Levant* (1996) par le maintien partiel de l'espace énonciatif (la chambre d'hôtel) et l'avancée temporelle (quatre jours pour mener l'interview). Des subtilités énonciatives qui sont à voir au niveau de la proposition-énoncé et ce dans un premier niveau d'analyse.

Le volet énonciatif de la proposition énoncé compose, qui plus est, avec plusieurs modalités syntaxico-sémantiques étant donné que l'unité textuelle en présence est à la fois une micro-unité syntaxique et une micro-unité de sens. Des modalités intersubjectives, des modalités objectives et subjectives, des adverbes et des verbes d'opinion matérialisent la signifiante du discours prôné par Baldassare et l'interlocuteur d'Ossyane en déterminant l'attitude de l'énonciateur maaloufien par rapport au contenu propositionnel de son énoncé.

A priori, le narrateur maaloufien se remet assez souvent en question. Cela lui arrive aussi de se livrer à autrui en exprimant ses pensées et ses émotions les plus profondes. Les impressions et le ressenti de Baldassare lors de ses différents voyages, ses différents points de vue ou prises de positions, l'opinion controversée du narrateur des *Echelles du Levant* (1996) face aux vérités historiques d'Ossyane et sa réticence à croire en lui sont l'emprunte et la trace indélébile qui conforte l'élaboration d'une stratégie énonciative au cœur de l'unité minimale du discours maaloufien.

Le premier niveau d'analyse laisserait, par ailleurs, entrevoir une représentation de la parole sur la base d'un discours direct, lors des échanges immédiats entre deux interlocuteurs voire plus (Baldassare et Maria, Ossyane et Bertrand, Clara et Ossyane),.

D'un discours direct libre, forme non-marquée du discours direct que le narrateur emploie pour s'adresser à ses lecteurs ou un autre locuteur fictif (le narrateur dans *Les Echelles du Levant* (1996) qui nous informe sur les circonstances de sa toute première rencontre avec Ossyane avec ce même vis-à-vis). Et d'un discours indirect libre tantôt lorsque le narrateur cède la parole à l'un des personnages en présence (Ossyane qui dit « je » dès lors que le narrateur s'efface après avoir formulé sa question).

En somme, l'interaction verbale participe aussi au cadre énonciatif de la proposition-énoncé et semble étroitement liée à la mise en discours à un niveau élémentaire. Il y'a là une volonté de créer l'imaginaire discursif à partir de plusieurs situations d'énonciation. Les dialogues au discours direct, au discours direct libre, au discours indirect et indirect libre donnent effectivement une certaine profondeur et une forme de véracité ou de fictionnalité au discours maaloufien. L'occasion pour le narrateur premier d'avoir une certaine proximité avec son interlocuteur et une interaction avec le lecteur marquée à l'écrit par une démarche assez visible. Vraisemblablement, les traces de la réalisation de parole au cœur de l'œuvre maaloufienne visent à plonger le lecteur dans un imaginaire discursif qu'il se doit de soulever à un premier niveau d'analyse.

L'analyse de l'enchaînement des proposition-énoncés et le liage de ces unités textuelles de base, à un tout autre niveau d'analyse, révèlent un principe de référentialité assuré par des procédés tels que les reprises d'inférence, les déictiques co-textuels et la co-référence lexicale qui entretiennent ce réseau anaphorique en question. L'empaquetage des propositions-énoncés dans *Le Périple de Baldassare* (2000) opère à travers ces reprises anaphoriques dès qu'il est question de la description d'un lieu ou d'un personnage. La récurrence de l'objet du discours en est le vecteur, chose que nous observerons dans *Les Echelles du Levant* (1996) par les opérations de thématisation et la constance ou la continuité référentielle déployées dans l'empaquetage des propositions-énoncés.

Au niveau du liage sémantique, ces deux œuvres présentent d'autres associations référentielles qui entretiennent l'enchaînement des propositions-énoncés à l'image des collocations ou des isotopies qui octroient une logique et une continuité thématique au tissu interphrastique. Le plan isotope du discours des deux œuvres nous renvoie intrinsèquement à plusieurs topiques qui immergent une fois que le texte est soumis à certaines règles de cohérence interprétative. Des prérequis lexico-sémantiques et co-

topiques qui permettent une appréhension absolue de l’empaquetage des unités textuelles.

Le parcours isotopique repose donc sur les structures référentielles relatives à plusieurs isotopies en place : la religion, le voyage, les origines, le départ et la révolution qui confortent notre réflexion poly-isotopique autour du discours maaloufien dans les deux œuvres objet d’étude. L’enchaînement des unités textuelles de base est souvent propice à l’élaboration de liens interphrastiques, sur la base de la répétition des sèmes assurant l’homogénéité sémantique du discours. Nous soulèverons par ailleurs d’autres procédés à l’intérieur de l’empaquetage des propositions-énoncés qui façonnent l’ensemble des discours étudiés à savoir l’implicite, les sous-entendus, les présupposés et le non-dit. Des stratégies mises en place par un énonciateur qui crée un espace discursif qui lui est propre de façon à ce que tout acte de parole ou toute énonciation ait une structure, qui sans pour autant être identique à chaque fois semble porter des éléments assez similaires.

Un travail sur le co-texte et une lecture assidue à partir de ces mêmes procédés en présence illustrent le pouvoir évocateur du discours maaloufien grandement révélateur, dans la mesure où l’imaginaire littéraire de l’œuvre se construit à partir de ces omissions volontaires et de ces informations hachées ou détournées. Le contenu sémantique occulté à chaque fois à l’instar des enjeux de la guerre franco-britannique dans *Les Echelles du Levant* (1996) ou de la situation des Croisés chassés par les Musulmans d’Orient dans *Le Périples de Baldassare* (2000) ne peut être dévoilé sans un travail sur ce qui est dit (à même le texte) et ce qui est supposé être dit (au-delà du texte).

Ces procédés qui arborent le discours maaloufien aident le narrateur à omettre de mentionner certains faits sociohistoriques, religieux ou autres qui demeurent pour le moins obscurs, et étant soigneusement rangées au fond d’un tiroir en attendant qu’elles soient rétablies. Le conflit israélo-palestinien implicitement en est une parfaite démonstration. D’autres faits marquant la transcendance de l’œuvre maaloufienne ont été introduits dans le cadre du deuxième niveau analytique.

L’ensemble des procédés que nous venons d’entrevoir participent à l’édification d’une dynamique du discours propre à l’empaquetage des propositions-énoncés au cœur du discours romanesque maaloufien. Les anaphores, les références, les isotopies et collocations, l’ellipse et l’implicite assurent le liage de ces propositions et traduisent, à

un deuxième niveau analytique, les aspirations du prosateur qui élabore sa prise de parole ou celle de ses narrateurs-personnages à partir d'un dispositif qui explicite un nombre minimal d'opérations énonciatives fondamentales pour le passage de la dimension linguistique à la dimension textuelle. L'analyse textuelle des discours délimite ainsi les frontières du texte maaloufien à un niveau interphrastique pris en charge par les savoirs relatifs à ses opérations qui sont des systèmes de connaissances linguistiques établies par le locuteur (auteur-prosateur).

Des systèmes que l'interlocuteur (le lecteur-critique) active et actualise dans la mesure où l'interprétation du tout discursif passe par un acte de réception étroitement lié à la prise en charge des opérations de liage, de ces unités textuelles situées à une échelle pré-textuelle qui précèdent les deux grands types de regroupement (les périodes et les séquences).

La structuration séquentielle demeure à ce titre l'opération textuelle de regroupement la plus complexe en raison de l'étendue et de la portée des deux unités textuelles et leurs niveaux croissants de complexité. L'étude de la composition des paquets de propositions-énoncé où plus précisément des macro-propositions du discours maaloufien fournit des éléments de réponse à même de cerner l'ordre des séquences, leur disposition et l'enchaînement des prototypes séquentiels à partir de l'agencement hiérarchique de ces unités qui forment l'unité séquence et le plan du texte dans une toute autre mesure.

L'édification du discours romanesque dans l'œuvre d'Amin Maalouf ne peut se résoudre à l'élaboration de l'unité séquence par des périodes faiblement typées. Cette unité textuelle ne saurait définir l'essence de toute séquence (narrative, argumentative, dialogale, explicative ou descriptive) n'étant pas tout à fait pertinente pour l'analyse textuelle du discours maaloufien telle que nous l'avions envisagée. Sa conception classique issue de la rhétorique oratoire serait bien plus utile encore à l'oral qu'à l'écrit. Or, l'objet de notre étude ne porte pas plus sur l'aspect phonétique ou phonologique voir rhétorique du discours que sur les enjeux périphériques à la dimension orale du discours.

La segmentation de l'unité période n'a pas donc abouti à des résultats pertinents à l'instar de la séquentialité qui détermine l'organisation du discours romanesque. Les énoncés parcourus, insérés et étudiés se prêtent bien plus au second type de

regroupement (la séquence). Nous dénombrons certes un ensemble de périodes au cœur du *Périple de Baldassare* (2000) sans pour autant qu'ils n'aient d'incidence (étant faiblement typées) sur la construction des séquences prototypiques. Nous dirons une fois encore qu'à la différence de la poésie ou du simple article journalistique ou encore d'une élocution politique ou autre ; le roman n'est pas propice à ce type d'approche. Du reste, plusieurs séquences structurent bien entendu la prise de parole de l'énonciateur et ce dans un mouvement assez complexe.

Nous avons choisi de donner suite au troisième niveau analytique à partir des deux romans étudiés à l'aube de l'avant dernier chapitre, en l'occurrence : *Le périple de Baldassare* (2000) et *Les Echelles du Levant* (1996). Tous deux sont porteurs d'une organisation séquentielle qui se présente comme suit. Une séquence narrative enchâssante marquant le début et la fin du récit caractérisée par une progression linéaire des événements. L'intrigue (l'avant, le début, le cours, la fin et l'après du procès) est donc délimitée par des bornes (la situation initiale, le nœud, la ré-action, le dénouement, la situation finale) qui sont tout à fait palpables. D'autres séquences narratives assez courtes structurent elles aussi le récit dans une moindre mesure.

A l'intérieur de cette séquence narrative de base qui caractérise les deux intrigues (le voyage de Baldassare et l'entretien du narrateur avec Ossyane) nous découvrons un agencement pluri-séquentiel dit hétérogène (la disposition de plusieurs séquences) qui édifie l'alternance séquentielle. Si les séquences descriptives à faible caractérisation séquentielle (qui n'ont pas vraiment d'ordre particulier dans la séquentialité) s'organisent par des opérations de thématisation ou d'aspectualisation ou encore de mise en relation de l'objet de la description (reprise des thèmes décrits, des lieux, des personnages) ; les séquences dialogales mettent en valeur deux énonciateurs voire plus par un jeu de rôle et une prise de parole actée par des échanges qui marquent la discontinuité du récit.

De multiples combinaisons séquentielles sont à voir dans l'organisation du discours des deux romans. Celles que nous venons de soulever en sont l'armature connaissant la nature du discours littéraire. En effet la séquence narrative enchâssante est le socle de l'intrigue qui évolue d'un point A à un point B. D'autres séquences narratives secondaires organisent aussi l'élaboration du récit. L'imaginaire du prosateur est conçu par des séquences descriptives qui permettent au lecteur de concevoir l'univers romanesque par ces lieux et ces personnages. Les séquences dialogales enfin donnent à

voir des échanges entre le narrateur et les personnages auxquels le prosateur donne vie en peuplant le roman par des discours énoncés par ces mêmes entités.

Le plus grand nombre de séquences identifiées au cœur du *Périple de Baldassare* (2000) et dans *Les Echelles du Levant* (1996) obéissent à cette logique qui voudrait que la base des agencements soit pluri-séquentielle, hétérogène (mélange de séquences différentes) qui se combinent par le biais d'une coordination des séquences (succession). Il appert ainsi que l'agencement des séquences du type narratif et dialogal obéissent à la règle de l'hétérogénéité mais aussi à la logique des séquences insérées (enchâssées), si nous nous référons à un ensemble de macro-propositions disposées au cœur du roman. L'hétérogénéité en question est à voir non seulement au niveau du choix des structures séquentielles choisies, mais aussi au sein de l'organisation de la composante discursive.

Nous aurons porté tout au long du présent travail de recherche un intérêt indéniable pour la mise en discours au cœur de l'œuvre d'Amin Maalouf, en décelant les stratégies et les procédés linguistico-discursifs déployés par le prosateur lors de l'acte d'écriture. Les résultats de l'étude attestent d'une hétérogénéité du discours maaloufien à bien des égards, ce qui nous amène à penser que le discours prôné dans l'œuvre du romancier se détache d'une pratique discursive canonique. De par la différenciation des éléments à l'origine de ce sémantisme sociohistorique du discours maaloufien, au vu de la disparité des ressources culturelles qui investissent l'espace romanesque et des pratiques sociolinguistiques qui font que l'univers discursif se détache d'une pratique discursive canonique.

A proprement parler, l'hétérogénéité du discours maaloufien réside à plus forte raison et ce passé la dimension grammaticale, sociolinguistique, énonciative et discursive du texte dans une écriture cautionnée par une pratique plurilinguale et plurivocale du discours romanesque. L'univers dialogal et dialogique du roman maaloufien serait proche d'une esplanade où diverses voix aussi disparates les unes que les autres converseraient. Chacune d'elles disposerait à fortiori d'une tonalité, d'une assise linguistique et langagière assez distincte, évidente, livrant une réalité qui demeure attachée à un milieu donné ou à une condition sociale qui incomberait certaines prédispositions et des exigences particulières allant d'une manière d'être ou de s'exprimer en passant par un dire concordant avec la sphère dans laquelle tout acteur, tout porteur discursif et donc tout personnage maaloufien évoluerait.

A priori, l'écriture polyphonique dans le roman d'Amin Maalouf serait un processus qui consisterait en une harmonisation d'un côté des structures romanesques et d'un autre l'environnement immédiat du romancier. Cela reviendrait aussi à croire en un univers dialogique et un univers dialogal ancrés dans l'œuvre romanesque sachant que les phénomènes dialogaux (alternances des locuteurs) et les phénomènes dialogiques (l'interaction de l'énoncé avec d'autres énoncés) seraient parties prenantes de la discursivisation, ce qui renforcerait l'hypothèse d'un discours « mis au diapason » avec l'univers extrinsèque au roman.

Le romancier envisagerait ainsi l'introduction de la dimension orientale et occidentale au cœur de son œuvre avec tout ce que cela pourrait entendre : civilisations, sociétés, Histoire et religion. Une esthétique pour le roman dont l'enjeu serait pour le prosateur de mettre au diapason son discours avec l'espace inhérent à sa production et le champ immédiat dans lequel évolue son roman. Un conciliabule dont le rendu final (soit le roman en tant que création artistique) serait désigné dans le cadre du présent travail de recherche par « l'œuvre diapason » soit une contenance manifeste de certaines sources informationnelles humaines, historiques, religieuses, sociales et linguistiques mais aussi une probable harmonisation des structures pluridimensionnelles qui traversent le corpus objet d'étude. Des sentiers entrepris dans le chapitre final à la croisée de l'approche bakhtinienne du roman et des théories de la musique occidentale et plus particulièrement des principes de canon et de polyphonie.

Nous émettons dans le cadre de l'élaboration du dernier chapitre et ce en parfaite analogie aux propos que nous venons d'avoir certains postulats de base parallèlement aux préoccupations qui alimenteraient l'hétérogénéité du discours romanesque dans son acception plurilinguale et plurivocale. Autant de discours pour autant d'intervenants et d'acteurs dont la portée culturelle et la portée linguistique sont nettement patentes d'un énoncé à un autre, d'un langage à un autre, d'une langue à une autre, d'un discours à un autre, d'un roman à un autre. En somme, l'univers dialogal et dialogique du roman maaloufien est une tourelle où diverses voix aussi disparates les unes que les autres conversent dans une réalité langagière parfois complexe.

En partant des unités compositionnelles de base du discours romanesque à partir de l'approche bakhtinienne, certains éléments de réponse peuvent être alignés. Il appert ainsi que la pratique du discours maaloufien est à la croisée d'une écriture qui intègre plusieurs langages, langues et dialectes portés par des voix que le prosateur fait

interagir. Le discours romanesque du *Rocher de Tanios* (1993) à titre illustratif est porté par un narrateur et des personnages qui prennent des postures langagières aussi disparates les unes que les autres, passant du langage historique au langage religieux tels que nous les avons identifiés par les discours énoncés du Cheikh Francis, de Tanios, ceux de Roukoz, de Gébrayel ou encore les énoncés émis par Jeremy Stolton, le pasteur anglais.

L'autobiographie fictive *Léon l'Africain* (1986) nous dévoile un narrateur à la lisière du langage historique (le récit de la chute de Grenade ou du sac de Rome), du langage religieux (le discours d'Hassan al Wazzan avec Hans le Sax à propos du Prophète de l'Islam), du langage de négoce (les énoncés qui caractérisent les nombreux périple de l'Andalous) et plus particulièrement géographique connaissant la dynamique spatiale du personnage qui évolue d'un lieu à un autre, d'un continent à un autre s'accaparant de l'espace romanesque par ce genre langagier omniprésent. D'autres voix raisonnent aussi et posent un contenu langagier tout à fait pertinent : Selma la mère du narrateur et le langage historique, le Pape Léon X et le registre religieux et tant d'autres personnages que nous pouvons répertorier dès lors que les discours énoncés sont porteurs d'une sensibilité langagière apparente.

L'essence du discours romanesque du *Périple de Baldassare* (2000) ne peut être que plurilinguale à l'image des deux autres romans étudiés si nous nous en tenons au journal du narrateur qui oscille entre le langage historique (le récit des Embriaco, l'histoire du Gibelet) et le langage de la géographie (la description des territoires parcourus ou le récit du périple) qui représentent une matérialité langagière concrète pour le roman. Une pratique plurilinguale et plurivocale du discours que nous retrouverons dans *Samarcande* (1988).

L'assise linguistique de cet autre roman maaloufien est journalistique dans la mesure où Benjamin O. Lessage est un journaliste, un grand reporter parti à la poursuite d'une histoire perdue, celle des *Quatrains* d'Omar Khayyam. Nous avons pris connaissance du langage proche de l'anecdote, du court récit journalistique, du récit d'un jour, du journal de bord, du carnet de voyage, du carnet de route enfin. Benjamin retranscrit ses moindres déplacements, son départ des Etats-Unis d'Amérique, sa traversée du pacifique jusqu'en Iran. C'est par un langage propre à la presse que nous avons accès directement à une somme d'informations qui ne prêtent pas à équivoque. Tout est posé fluidement, clairement et le lecteur n'éprouve pas le besoin de s'adonner à une

contextualisation des faits comme nous l'avons observé au niveau du langage historique ou géographique. A travers le langage professionnel du journalisme, le prosateur inscrit son roman dans une tradition littéraire perpétrée depuis des siècles par des auteurs, des géographes, des voyageurs pour ne citer que : *La description du monde* (2005) de Marco Polo, *Voyages et périples choisis* (1992) de Ibn Batouta, *Voyage en Orient* (1851) de Gustave Flaubert, *Au pays des sables* (1944) d'Isabelle Eberhardt sans oublier *Voyage au Congo suivi de Le Retour au Tchad* (1928) d'André Gide.

Les Jardins de Lumière (1991) est fidèle à la démarche linguistique du roman maaloufien qui met en jeu un langage historique qui s'appuie sur une base informationnelle vérifiable et fiable à la fois (L'histoire de Mani et les événements survenus durant son siècle, sa révélation et sa prophétie, ses périples) à côté d'un langage religieux qui intronise les préceptes du Manichéisme, du Zoroastrisme ou du Christianisme dans le roman. Une pratique plurilinguale du discours romanesque que nous soulèverons (au-delà de l'ensemble des langages en présence) au niveau des ces langues autres qui traversent le discours maaloufien.

La perspective bakhtinienne du discours romanesque tend à côté de ces langages professionnels que nous venons d'entrevoir une pluralité de langues étrangères. L'étude des différents corpus révélera la présence de l'arabe, du turque, du persan moderne, du grec, du latin, du toscan, de l'italien, du castillan, de l'anglais palpables au sein de différents discours énoncés. Le prosateur rattache par ailleurs chaque production à son contexte social ou historique par le biais d'un narrateur et de plusieurs personnages qui nous renvoient intrinsèquement à une langue étrangère singulière. Hassan al Wazzan et l'arabe, Benjamin O. Lessage et l'anglais, le Pape Léon X et le latin, Mani et le moyen persan pour ne reprendre que ceux-là. Une pluralité de voix qui répond à une pratique du discours que nous avons pris le temps de développer à partir de l'élaboration d'une approche inédite de la plurivocalité du discours romanesque que nous avons nommé « l'œuvre diapason ».

Elaborée sur la base d'une forme élémentaire (simple) et d'une forme complexe, la conception de l'œuvre diapason telle que nous l'avons envisagée tient compte du travail effectué par le romancier Amin Maalouf sur l'harmonisation de ces discours hétérogènes. C'est dans la définition de l'œuvre diapason que l'œuvre maaloufienne prendrait tout son sens dans la mesure où le concept développé ici répond aux exigences en matière de dynamique linguistico-discursive plurielle. Une vision immuable du fait

littéraire, un univers harmonieux ou la parole n'aurait point de retranchement et le chœur, condition sine qua non pour déboucher vers l'œuvre diapason ayant la polyphonie pour dessein.

En effet, le prosateur met au diapason son discours avec un « appareil conjoncturel », autre notion développée dans le cadre de la conception de « l'œuvre diapason ». Maalouf part donc d'un cadre référentiel (histoire, religion, culture, société, langue et géographie) et inscrit d'emblée son narrateur dans le fond commun des hommes et des nations. Les données informationnelles dans l'ensemble des romans que nous avons étudiés attestent d'une conjoncture qui demeure un point d'attache entre le créateur, son environnement immédiat, sa mémoire et le discours romanesque dont il est porteur. Le romancier conditionne ainsi sa prise de parole avec l'appareil conjoncturel, ce que nous désignons par la forme élémentaire de l'œuvre diapason.

Bien évidemment, cette forme élémentaire qui prend en charge la relation entre le romancier et son monde extérieur, le romancier et sa mémoire collective ou individuelle l'univers inhérent à l'œuvre et lui laisserait entrevoir une deuxième forme de l'œuvre diapason dite complexe. Une forme fondée sur deux degrés cognitifs du discours, un premier degré porté vers le lien « narrateur-personnages » et un deuxième degré porté vers ces voix qui conversent. A vrai dire, une forme avec une interaction plus directe, plus souple et moins totalitaire dans la mesure où l'appareil conjoncturel n'est pas acté au niveau de l'ensemble de l'œuvre et par la relation « auteur-appareil conjoncturel » mais bel et bien à travers des productions verbales singulières émises par une pluralité de voix.

Maalouf choisit bien avant d'entamer l'écriture de ses romans d'accorder son récit, ses narrateurs, ses personnages, son langage ou ses langages ainsi que son univers imaginaire et discursif avec un appareil conjoncturel puisé dans les civilisations aussi bien orientales qu'occidentales. De Grenade au Gibelet, de Samarcande à Gênes, de Ctésiphon à Rome. De Fès à Smyrne, du Caire à Tombouctou, de Paris à Annapolis. Autant de lieux à découvrir que d'histoires à raconter. La Reconquista et l'exil des derniers Maures d'Andalousie, le sac de Rome, l'histoire de Mamlouks et la chute de l'Égypte, le sac de Rome par les Lansquenets luthériens dans *Léon l'Africain* (1986).

L'histoire de la venue des marins génois à Byblos dans *Le Périples de Baldassare* (2000). L'épopée d'Omar Khayyam ce philosophe de Nichapour, l'histoire de la Perse

médiévale et de ses rois, la création de la secte des Assassins par Hassan Sabbah et leurs desseins. Les événements relatifs à la tentative de démocratisation de l'Iran à travers la révolution constitutionnelle persane survenue en 1905 ou la chronique du naufrage du Titanic en 1912 dans *Samarcande* (1988). Le récit de cet ancêtre d'Amin Maalouf, d'Abou-kichk Maalouf qui avait ôté la vie à un patriarche puis s'était réfugié à Chypre, la présence du Christianisme au Mont Liban, la domination du territoire par les Ottomans et la convoitise des Européens dans *Le Rocher de Tanios* (1993). Enfin, la pérégrination de Mani, chantre du Manichéisme, la guerre des Parthes et des Romains, la conquête des terres romaines par Shabur I^{er} dans *Les Jardins de Lumière* (1991).

L'Islam, le Christianisme, le Judaïsme et le Zoroastrisme dans le volet religieux. La langue arabe, le latin, le castillan, le moyen persan, le toscan et bien d'autres langues étrangères dans le volet linguistique. Pour dire que le discours maaloufien est à la croisée d'une histoire des hommes et des nations, d'une pratique des langues aussi bien anciennes que contemporaines et d'une assise religieuse palpables d'un roman à un autre. Un ancrage que narrateurs et personnages maaloufiens mettent en branle dans une dynamique discursive prise en considération dans le cadre du dernier chapitre du présent travail de recherche.

Les résultats de l'étude menée sur l'œuvre d'Amin Maalouf viennent ainsi d'être exposés. Nous aurons pris le temps de considérer de multiples facettes du roman maaloufien à partir de certains postulats à la lumière d'une assise théorique nécessaire à l'élaboration de la démarche analytique. Il était question d'avoir un regard tant soit peu avant-gardiste sur le texte maaloufien par un recours à une approche immanente linguistico-discursive du texte littéraire à partir d'une conviction que nous situons à la croisée des sciences du langage et de l'analyse du discours française dans un premier temps. Des sciences du texte littéraire, de la grammaire du texte et de la linguistique textuelle dans un second temps, et où des formes d'harmonisation et d'équilibre ont été présentées en fonction de différents niveaux du texte maaloufien.

D'autres aspects de l'œuvre d'Amin Maalouf peuvent bien évidemment être explorés à partir des résultats livrés tout au long de cette étude linguistico-discursive. L'analyse des procédés rhétoriques au cœur de l'œuvre maaloufienne, l'étude des procédés littéraires, les modes de composition, les traits expressifs propre à l'écriture maaloufienne, celle relative à la formation d'un jargon maaloufien pour la création d'un langage historico-religieux à la croisée de l'Orient et de l'Occident. Un intérêt tout à fait

notoire pour la mise en discours des croyances, des idéologies, des traditions et des coutumes pourrait aussi représenter un cheminement tout à fait plausible pour tout quêteur de sens désireux d'étudier l'espace intime de l'œuvre.

Des recherches donneraient probablement lieu dans les années à venir, si ce n'est déjà fait, à des études menées dans le sens d'une historicité du roman maaloufien, à la réécriture de l'histoire, à ses embouchures, à l'analyse du discours historique à la lumière des données textuelles que les chercheurs sauront soulever et surtout contextualiser. D'autres sentiers pourraient s'ouvrir à l'évidence connaissant la nature évolutionniste des recherches en sciences humaines et plus particulièrement en littérature francophone au Maghreb et au Moyen ou Proche-Orient à l'instar des études interculturelles sur l'œuvre d'Amin Maalouf.

LISTE DE REFERENCES

Corpus

- Maalouf, A. (1986). *Léon l'Africain* (35^e éd). Paris : Jean Claude Lattès.
- Maalouf, A. (1988). *Samarcande* (33^e éd). Paris : Jean Claude Lattès.
- Maalouf, A. (1991). *Les Jardins de Lumière* (20^e éd). Paris : Jean Claude Lattès.
- Maalouf, A. (1993). *Le Rocher de Tanios* (21^e éd). Paris : Grasset & Fasquelle.
- Maalouf, A. (1996). *Les Echelles du Levant* (18^e éd). Paris : Grasset.
- Maalouf, A. (2000). *Le Périple de Baldassare* (17^e éd). Paris : Jean Claude Lattès.

Livres

- Adam, J. M et Goldenstein, J. P. (1976). *Linguistique et discours littéraire, théorie et pratique des textes*. Paris : Larousse.
- Adam, J. M. (1990). *Eléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*. Liège : P. Mardaga.
- Adam, J. M. (2005). *La linguistique textuelle, Introduction à l'analyse textuelle du discours* (1^{ère} éd). Paris : Armand Colin.
- Adam, J. M. (2011). *La linguistique textuelle* (3^{ème} éd). Paris : Armand Colin.
- Anglade, J. (1976). *La vie quotidienne des immigrés en France de 1919 à nos jours*. Paris : Hachette littérature.
- Anscombre, J., Oppermann-Marsaux, E., & Rodriguez Somolinos, A. (Eds.) (2014). *Médiativité, polyphonie et modalité en français : Etudes synchroniques et diachroniques*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle. Tiré de <http://books.openedition.org/psn/2851>
- Antoine, G. (1958). *La coordination en français*. Paris : Editions d'Artrey.
- Apothéloz, D. (1995) *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle* (1^{ère} édition). Genève : Librairie Droz.
- Apothéloz, D. (2002). *La construction du lexique français*. Paris : Éditions ORPHYS.
- Arié, R. (1990). *Etudes sur la civilisation de l'Espagne musulmane*. Leiden : E. J. Brill.
- Aristote (1991). *Rhétorique III*. Paris : Gallimard.
- Bakhtine, M. (1978). *Esthétique et théorie du roman* (traduit du russe par Daria Olivier). Paris : Gallimard.

- Bakhtine, M. (1984). *Esthétique de la création verbale* (traduit du russe par Aucouturier, M). Paris : Gallimard.
- Bally, C. (1951). *Traité de stylistique française*, 2 vol. Paris : Georg et Cie- C. Klincksieck.
- Bartlett, S. F. C. (1932). *Remembering*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Baudelaire, C. (1857). *Les fleurs du mal*. Alençon : Auguste Poulet-Malassis.
- Baudelaire, C. (1869). *Petits poèmes en prose*. Paris : Calmann-Lévy.
- Beaugrande, R et Dressler, W. (1981). *Introduction to texte Linguistics*. London-New York : Longman.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- Benveniste, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale II*. Paris : Gallimard.
- Bossuet, J. B. (1753). *Continuation de l'Histoire Universelle, tome second : Depuis l'an 800. De Nôtre Seigneur jusqu'à l'an 1687, inclusivement*. Amsterdam : Etienne Roger.
- Brock, S. P. (2006). *An Introduction to Syriac Studies*. Piscataway, New Jersey : Gorgias Press.
- Brown, C, S. (1948). *Music and Literature. A Comparison of the Arts*. Athens (Georgia, EU), the University of Georgia Press.
- Butor, M. (1956). *L'Emploi du temps*. Paris : Les Editions de Minuit.
- Butor, M. (1957). *La modification*. Paris : Les Editions de Minuit.
- Butor, M. (1960) *Degrés*. Paris : Gallimard.
- Butor, M. (1965). *6 810 000 litres d'eau par seconde*. Paris : Gallimard.
- Détrie,C, Sibilot,P et Verine,B (dir) (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours : une approche praximatique*. Paris : Honoré Champion.
- Chuquet, H et Paillard, M. (1989). *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*. Paris : Editions OPHRYS.
- Coirier, P et Gaonac'h, D et Passerault J. M. (1996). *Psycholinguistique textuelle*. Paris : Armand Colin.
- Combe, D. (1995). *Poétiques francophones*. Paris : Hachette.

- Corm, G. (1992). *Liban : Les guerres de l'Europe et de l'Orient 1840-1992*. Paris : Gallimard.
- Danes, F. et al. (1976). *Probleme der Textgrammatik*. Berlin : Akademie-Verlag.
- Detrie, C. et Siblot, P. et Verine, B. (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours une approche praxématique*. Paris : Honoré Champion.
- Deutéronome. Chapitre 6 (verset 14-15).
- Dragonetti, R. (1986). *La Musique et les lettres. Études de littérature médiévale*. Genève : Droz.
- Ducrot, O. (1972). Préface à Searle (J.R.) *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage* (traduit de l'anglais par Pauchard, H). Paris : Hermann.
- Ducrot, O. (1980). *Les mots du discours*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Eberhardt, I. (1944). *Au pays des sables*. Paris : Fernand Sorlot.
- Eco, U. (1985). *Lector in Fabula*. Paris : Grasset.
- Fayol, M. (1985). *Le récit et sa construction*. Paris : Delachaux et Niestlé.
- Fayol, M. (1997). *Des idées au texte*. Paris : PUF.
- Fénéon, F. (1998). *Nouvelles en trois lignes*. Paris : Mercure de France.
- Flaubert, G. (2006). *Voyage en Orient*. Paris : Gallimard.
- Fontanier, P. (1968). *Les figures du discours*. Paris : Flammarion.
- Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris, France : Gallimard.
- Gardez, T. J. (2004). *Pour une grammaire de l'écrit*. Paris : Belin.
- Gauvin, L. (2000). *Langagement, l'écrivain et la langue au Québec*. Montréal : Boréal.
- Gide, A. (1929). *Voyage au Congo, carnet de route suivi de Le Retour au Tchad*. Paris : Gallimard.
- Giraut-Duvivier. (1829). *Encyclopédie élémentaire de l'antiquité, ou Origine, progrès, état de perfection des arts et des sciences chez les anciens, d'après les meilleurs écrivains, remarques critiques et littéraires*, Paris : Janet et Cotelte, Libraires.
- Goffman, I. (1987). *Façon de parler*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Greimas, A. J. (1986). *Sémantique structurale*. Paris : Larousse.

- Grutman, R. (1997). *Des Langues qui résonnent : l'hétérolinguisme au XIXe siècle québécois*. Québec : Fides.
- Gunetchéva, Z. (1996). *L'Enonciation médiatisée*. Paris : Peeters.
- Halliday, M. et Hassan, R. (1976). *Cohesion in English*. New York : Routledge, Taylor & Francis Group.
- Ibn Battuta. (1992). *Voyages et Périples choisis* (traduit de l'arabe par Charles-Dominique Paule). Paris : Gallimard.
- Jouannin, M. J. M. (1840). *Turquie*. Paris : Firmin-Didot frères.
- Kafalenos, E. (2006). *Narrative Causalities*, Ohio : Ohio State University Press.
- Kalhana, P. (1740). *Râdjatragini* (traduit par Troyer, M. A ; vol 2). La société asiatique de Paris.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). *L'implicite*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1996). *La Conversation*. Paris : Seuil.
- Khayyam, P. (1851). *L'Algèbre d'Omar Alkhayyami* (traduit par Wœpcke, F). Paris : Benjamin Duprat, Librairie de l'Institut.
- Khayyam, O. (1863). *Les Quatrains de Khayam* (traduit du persan par Nicolas, J. B). Paris : Duprat.
- Khayyam, O. (1867). *Les Quatrains de Khéyam* (traduit du persan par Nicolas, J. B). Paris : Imprimerie Impériale.
- Khayyam, O. (1902). *Les Quatrains d'Omar Khayyam* (traduit par Grolleau, C). Paris : C. Carrington.
- La Bruyère, J. D. (1696). *Les Caractères*. Paris : E. Michallet.
- Lanson, G. (1925). *Méthodes de l'histoire littéraire*. Paris : Les Belles Lettres.
- Le Coran. (1989). Traduction nouvelle par Cheikh Boubakeur Hamza. Alger : ENAG.
- Le Querler, N. (1996). *Typologie des modalités*. Caen : Presses universitaires de Caen.
- Léon Africain, J. (1898). *Description de l'Afrique : Tierce partie du monde* (1^{ère} éd). Paris : Ernest Leroux.
- Lundquist, L. (1980). *La Cohérence textuelle : syntaxe, sémantique, pragmatique*. Copenhague : Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck.
- Ly, A. (1999). Le pérégrinisme comme stratégie textuelle d'appropriation de la langue d'écriture. In Gauvin, L. (Ed.), *Les langues du roman : Du plurilinguisme comme*

stratégie textuelle. Presses de l'Université de Montréal. DOI : 10.4000/books.pum.9659

Maingueneau, D. (1976). *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*. Paris : Hachette.

Maingueneau, D. (1990). *Pragmatique pour le discours littéraire*. Paris : Bordas

Maingueneau, D. (1993). *Le contexte de l'œuvre littéraire*, Paris : Dunod.

Maingueneau, D. (2004). *Le discours littéraire, Paratopie et scène d'énonciation*. Paris : Armand Colin.

Massignons, L. (1906). *Le Maroc dans les premières années du XVI^e siècle*. Alger : Typographie Adolphe Jourdan.

Mernissi, F. (2004). *Les Sindbads marocains : voyage dans le Maroc civique*. Rabat : Editions Marsam.

Meschonnic, H. (1999). *Poétique du traduire*. Lagrasse : Verdier.

Morin, E. (1999). *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*. Paris : Seuil.

Mounin, G. (1969). *La communication poétique, précédé de Avez-vous lu Char ?* Paris : Gallimard.

Pêcheux, M. (1990). *L'inquiétude du discours, textes de M. Pêcheux choisis et présentés par Denise Maldidier*. Paris : Editions des Cendres.

Polo, M. (2005). *Le livre des merveilles du monde* (traduit par Kosta-Théfaïne Jean-François). Paris : Libro.

Perramond, D. (1997). *Composition et Grammaire de Texte*. Toronto : Canadian Scholars'Press Inc.

Rachet, G. (1996). *Avesta, Le Livre sacré des anciens Perses, tome 1 : Zoroastre*. Paris : Sand & Tchou.

Rastier, F. (1987). *Sémantique interprétative*, Paris : P.U.F.

Rivière, F et Floch, J. C. (1984). *Le Dossier Harding*. Paris : Dargaud.

Schmitt, M. P et Viala, A. (1982). *Savoir-lire*. Paris : Didier.

Searle, J. R. (1972). *Les actes de langage. Essai de philosophie linguistique* (traduit par Pauchard, H). Paris : L'Harmattan.

Steven, P. S. (1984). *Literatur und Musik. Ein Handbuch zur Theorie und Praxis eines kompositorischen Grenzgebietes*. Berlin : Erich Schmidt Verlag.

- Süskind, P. (1986). *Le parfum* (traduit de l'allemand par Bernard Lortholary). Paris : Fayard.
- Swinburne, H. (1787). *Voyage de Henry Swinburne en Espagne* (traduit de l'anglais). Paris : Imprimerie de Didot l'ainé.
- Toulmin, S. E. (1993). *Les Usages de l'argumentation*. Paris : PUF.
- Tournadre, N. (2014). *Le Prisme des langues*. Paris : l'Asiathèque.
- Tyan, E. (1960). *Histoire de l'organisation judiciaire en pays d'Islam* (2^e éd). Leiden : E. J. Brill.
- Van Dijk, T. A. (1980). *Macrostructures, An Interdisciplinary Study of Global Structures in Discourse, Interaction and Cognition*, Hillsdale, New Jersey : Lawrence Elbaum Associates, Publishers
- Van Dijk, T. A. et Kintsch, W. (1983). *Strategies of Discourse Comprehension*. New York : Academic Press.
- Werlich, E. (1975). *Typologie der Texte*. Heidelberg : Quelle et Meyer.
- Werlich, E. (1976). *A Text Grammar of English*. Heidelberg : Quelle und Meyer.
- Wœpcke, F. (1851). *L'Algèbre d'Omar Alkhayyâmî*. Paris : Benjamin Duprat, Librairie de l'Institut.

Articles en DOI

- Ali-Bouacha, M. (1993). Enonciation argumentation et discours : le cas de la généralisation. *Semen* 8, p. 36-58. DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.3313>.
- Baroni, R. (2009). Généricité ou stéréotypie ? *Cahiers de Narratologie* (17). DOI : <https://doi.org/10.4000/narratologie.1090>
- Barthes, R. (1960). Histoire et littérature : à propos de Racine. *Annales. Economies, sociétés, civilisations* (3). DOI : <https://doi.org/10.3406/ahess.1960.421625>
- Barthes, R. (1966). Introduction à l'analyse structurale des récits. *Communications*, 8, *Recherches sémiologiques : l'analyse structurale du récit*. pp. 1-27; DOI : <https://doi.org/10.3406/comm.1966>.
- Benslim, A. (2017). Léon l'Africain à la « rencontre » de la Renaissance. *Multilinguales* 8. DOI : [10.4000/multilinguales.318](https://doi.org/10.4000/multilinguales.318)
- Clément, F. (2014). Manières de boire et sociabilité du vin en Andalus. *Atelier du Centre de recherches historiques* (12), p. 1-14. DOI : [10.4000/acr.5992](https://doi.org/10.4000/acr.5992)

- Feuillet, J. (1985). La théorie de Benveniste et l'organisation des systèmes verbaux. *L'Information Grammaticale* (26), p. 3-8. doi : 10.3406/igram.1985.2177
- Gibrenski, M. (2004). Littérature et Musique. *Labyrinthe* (3). DOI : <https://doi.org/10.4000/labyrinthe.246>.
- Krapp, C. (2011). Plurilinguisme et Espace Francophone. French Town Et L'homme Effacé. *Voix plurielles* 8 (1). Revue de l'Association des Professeur-e-s de Français des Universités et Collèges Canadiens. DOI: 10.26522/vp.v8i1.377.
- Lawson-Hellu, L. (2004) Norme, éthique sociale et hétérolinguisme dans les écritures africaines, *Revue de Sémio-Linguistique des textes et discours : SEMEN* 18. De la culture oral à la production écrite : Littératures africaines. Presses universitaires Franc-Comtoises. DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.2256>.
- Mimoso-Ruiz, B. R. (2008). Réécriture d'Al-Andalus : la légende de Boabdil. Dans Engélibert, J., & Tran-Gervat, Y, *La littérature dépliée : Reprise, répétition, réécriture*. Presses universitaires de Rennes. DOI : 10.4000/books.pur.35032
- Parveau, A. M. (2007). Discours et cognition : les prédiscours entre cadres internes et environnement extérieur. *Corela* HS-6, p. 1-26. DOI : 10.4000/corela.1550
- Peter H. Fries (1986). Language features, textual coherence and reading, *WORD*, 37 (1 et 2), p. 13-29. DOI: 10.1080/00437956.1986.11435764
- Rastier, F. (1998). Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage. *Langages* 129, p. 97-111. DOI : <https://doi.org/10.3406/lgge.1998.2149>
- Van Dijk, T. (1981). Discourse Studies and Education. *Applied linguistics* 2 (1). P. 1-26. DOI : <https://doi.org/10.1093/applin/II.1.1>.

Articles sans DOI

- Angenot, M. (1984). Le discours social : problématique d'ensemble. *Cahiers de recherche sociologique*, 2 (1), p. 19-44.
- Anscombre J.-C, et Oppermann-Marsaux, E. et Rodríguez Somolinos, A. (dir). (2014). *Médiativité, polyphonie et modalité en français: études synchroniques et diachronique*. Presses Sorbonne nouvelle.
- Babacar F. (2011). Non-coïncidence du dire et mise en scène de l'hétérolinguisme dans les écritures francophones africaines dans *Les Cahiers du GRELCEF* (2). La Textualisation des langues dans les écritures francophones.

- Barthes, R. (1966). Introduction à l'analyse structurale des récits. *Communications* (8), p. 1-27.
- Benveniste, E. (1969). Sémiologie de la langue ». *Semiotica* (1).
- Benveniste, E. (1970). L'appareil formel de l'énonciation, *Langages*, 17, Didier Larousse
- Berrondonner, A. (1983). Connecteurs pragmatiques et anaphores. *Cahiers de linguistique française* 5. Université de Genève.
- Berrondonner, A. (2002). Les deux syntaxes. *Verbum XXIV*, (1-2). p. 23-25.
- Brinker, K. (1971). Aufgaben und Methoden der Textlinguistik. *Wirkends Wort* 21 (4), p. 217-237.
- Brinker, K. (1973). Zum Textbegriff in der heutigen Linguistik. *Sprache der Gegenwart* 30, 9-41.
- Bres, J. (2005). Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique, dialogisme, polyphonie. Actes du Colloque de Cerisy-la-Salle, J. Bres et *al.* (éd) : Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques. *De Boeck*, p. 47-62.
- Charolles, M. (1988a). Les études sur la cohérence, la cohésion et la connexité textuelles depuis la fin des années 1960, *Modèles linguistiques*, 10 (2), p. 45-66.
- Charolles, M. (1988b). Les plans d'organisation textuelle : périodes, chaînes, portées et séquences. *Pratiques* (57), p. 3-13.
- Cossutta, F. (2004). Catégories descriptives et catégories interprétatives en analyse du discours. Dans .-M. ADAM, J.-B. GRIZE et M. ALI BOUACHA *Texte et discours : catégories pour l'analyse* (Actes du colloque tenu à l'université de Bourgogne du 5 au 7 juin 2002). Dijon : Éditions universitaires de Dijon, p. 189-213.
- Darkoub, F. (2011). Etude de l'hétérolinguisme dans le texte romanesque d'Amin Maalouf dans : *Les Cahiers du GRELCEF* 2. La Textualisation des langues dans les écritures francophones, p. 261-279.
- Ducrot, O. (1977). Présupposés et sous-entendus (réexamen) ». *Stratégies discursives*, Presses universitaires de Lyon, p. 33-43.
- Hamon, P. (1972). Pour un statut sémiologique du personnage. *Littérature* 6 (6), p. 86-110.
- Ette, O. (2008). Vivre dans une autre langue, une autre réalité. Entretien avec Amin Maalouf, *Lendemain : Études Comparées sur la France/Vergleichende Frankreichforschung*

- Fillmore, C. J. (1968). The case for case. In *E. Bach, & R. T. Harms* (Eds.), *Universals in linguistic theory*. New York, NY: Holt, Rinehart, and Winston. p. 1-88
- Gignoux, A. C. (2018). Michel Butor, une écriture polyphonique. *Loxias* (60), p. 1-19.
- Gouvard, J. (2001). L'analyse linguistique de la poésie au XX^e siècle. Dans : Jean-Michel Gouvard éd., *L'analyse de la poésie* (pp. 89-124). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.
- Grutman, R. (2006). Refraction and recognition. Literary multilingualism in translation. *Heterolingualism in/and Translation* 18 (1). Reine Meylaerts, p. 19.
- Guentchéva, Z. (1994). Manifestation de la catégorie du médiatif dans les temps français. *Langue française* (102), p. 8-23.
- Guillaumou, J. (2002). Le corpus en analyse du discours, perspective historique. *Corpus* 1, p. 21-49.
- Isenberg, H. (1970). Der Begriff "Text" in der Sprachtheorie, Deutsche Akademie der Wissenschaften, Berlin, Arbeitsstelle Strukturelle Grammatik, *ASG-Bericht* 8, roneo 21p. ; présentation et traduction in J.-F. Bourdin & P. Duhem : « La grammaire de texte en pays de langue allemande », *Langages* 26 (1972), 70-74
- Kilmer, A. D. (1971). The Discovery of an Ancient Mesopotamian Theory of Music. *Proceedings of the American Philosophical Society* 115 (2).
- Kleiber, G. (2004). Défini associatif et possessif en concurrence textuelle. Dans J.-M. ADAM, J.-B. GRIZE et M. ALI BOUACHA, *Texte et discours : catégories pour l'analyse* (Actes du colloque tenu à l'université de Bourgogne du 5 au 7 juin 2002). Éditions universitaires de Dijon, p. 51-61.
- Lawson-Hellu, L. (2003). Hétérolinguisme et roman d'Afrique francophone subsaharienne. *Revue de Moncton*, 1-2 : La théorie littéraire et sa pratique à travers le roman francophone 34, p. 311-336.
- Lawson-Hellu, L. (2011). La textualisation des langues et la résistance chez Félix Couchoro dans. *Les Cahiers du GRELCEF* 2 : La Textualisation des langues dans les écritures francophones. p. 245-260.
- Maingueneau, D (1996). L'analyse linguistique des textes littéraires, *Revue d'études francophones* n° 6, Séoul (Corée), p. 142-168.
- Masciotra, D. (2007). Le constructivisme en termes simples. *Vie pédagogique* (143), p. 48-52.
- Mouats, A et Boubakour, S. (2018). L'interdiscours au sein du texte maaloufien : l'exemple du discours religieux dans Léon l'Africain. *Passerelle* (7), p. 191-198.

- Simard, M. (2014). Pour une poétique de la non-coïncidence. Différence des langues, des voix et des points de vue dans l'œuvre de Parice Desbiens. *Fabulta-LhT* (12).
- Solon, P. (2004). Ecrire l'interculturalité : l'exemple de l'écrivain francophone Amin Maalouf, in *Hans-Jürgen Lüsebrink* (éd. et introd.) ; *Katharina Städtler* (éd.), Les Littératures africaines de langue française à l'époque de la postmodernité : État des lieux et perspectives de la recherche, Oberhausen, Allemagne, Athena, 2004, p. 163-177.
- Stierle, K. (1977). Identité du discours et transgression lyrique. *Poétique* 32, p. 422-441.
- Tchougounnikov, S (2003). Le formalisme russe : entre pensée organique allemande et premier structuralisme, *Portée* 31 (02).
- Tylkowski, I. (2013). La conception du dialogue de Mikhaïl Bakhtine et ses sources sociologiques : l'exemple des Problèmes de l'œuvre de Dostoïevski : 1929. *Cahiers de praxématique* (57).
- Ullmann, S. (1964). Style et expressivité. *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 16, p. 97-108.
- Viprey, J. M. (2006). Quelle place pour les sciences des textes dans l'analyse du discours. *Sémen* (21), p. 167-182.
- Warning, R. (1979). Pour une pragmatique du discours fictionnel. *Poétique* (39), Seuil, p. 321-336.

Articles de presse

- Fénéon, F. (1906, 7 mars). Brève. *Le Matin*.
- Figeac, R. (1912, 17 avril). Le Titanic a sombré, engloutissant près de 1.500 Personnes. *L'Humanité*.
- Vantejol, G. (1977, 12 octobre). Commandeur de la légion d'honneur. *Le Figaro*.

Articles de presse en ligne

- Decret, F. (2003). Regards sur le manichéisme. *Clio*.
https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/regards_sur_le_manicheisme.asp.
- Santucci, N. (2014, 5 décembre). Desseins et origines du carnet de voyage. *Libération*.
https://www.liberation.fr/voyages/2014/12/05/desseins-et-origines-du-carnet-de-voyage_1155735
- Ternisien, X. (2001, 08 octobre). Intégrisme, fondamentalisme et fanatisme : la guerre des mots. *Le Monde*.
https://www.lemonde.fr/international/article/2001/10/08/integrisme-fondamentalisme-et-fanatisme-la-guerre-des-mots_229565_3210.html

Thèses et mémoires

- Agram, F. (2009). La dynamique interculturelle dans Léon l'Africain de Amin Maalouf [Thèse de magister en français option sciences des textes littéraires, Université Mohamed Khidar Biskra]. <http://thesis.univ-biskra.dz/762/>
- Amor, N. (2015). L'art du conteur dans Samarcande et Léon l'Africain d'Amin Maalouf [Thèse de doctorat en français option sciences des textes littéraires, Université des Frères Mentouri Constantine]. <https://bu.umc.edu.dz/theses/francais/NAB1402.pdf>
- Ann Bagot, C. (2009). L'Autre côté : la mémoire collective dans trois roman d'Amin Maalouf [Mémoire de master en arts, Université d'Adélaïde]. <https://docplayer.fr/15419248-L-autre-cote-la-memoire-collective-dans-trois-romans-d-amin-maalouf-catherine-ann-bagot.html>
- Bekri, S. (2013). Interaction et évolution des civilisations orientales et occidentales dans l'œuvre d'Amin Maalouf [Thèse de doctorat en français option science des textes littéraires, Université Abou Bakr Belkaïd Tlemcen]. <http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/3249/1/Sadia-%20BEKRI%20DOC%20FR.pdf>
- Bouharfoush, H.J.A. (2014). Passé, Origines et Mémoire dans l'oeuvre d'Amin Maalouf Origines [Mémoire de magister en langue et littérature française, Université Arabe de Beyrouth]. https://www.bau.edu.lb/BAUUpload/Library/Files/Arts/Thesis/THESIS_FRENCH_HASNA.pdf
- Chawad, F. (2003). L'errance chez Amin Maalouf à travers "Léon l'Africain", "Samarcande", "Les Jardins de lumière" et "Le Rocher de Tanios" [Thèse de doctorat en Littérature française, Université de Limoges]. <http://www.theses.fr/2003LIMO2010>
- Darkoub, F. (2010). Amin Maalouf et le pan-orientalisme : Écriture et construction identitaire dans le roman historique d'Amin Maalouf [Thèse de doctorat en français, Université Ontario]. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01712914v2/document>
- Durand, V. (2009). L'interprétation musicale dans un corpus de presse : une analyse linguistique et textuelle [Thèse de doctorat en linguistique française option musique et musicologie, Université De Paris-Sorbonne (Paris IV)]. <https://www.theses.fr/2009PA040090.pdf>
- Farhat, M. (2011). Analyse du verbal, du paraverbal et du non-verbal dans l'interaction humoristique à travers l'étude de trois one-man-shows d'humoristes francophones d'origine maghrébine : Fellag, Gad El Maleh et Jamel Debbouze [Thèse de doctorat en français option sciences du langage, Université de la Manouba]. https://bdr.u-paris10.fr/theses/internet/2011PA100159_diff.pdf

- Gatsi, P. (2010). La vision orientale et occidentale dans les essais d'Amin Maalouf [Mémoire d'étude en langue et littérature française, Université Aristote De Thessalonique]. <http://ikee.lib.auth.gr/record/129168/files/GRI-2012-8625.pdf>
- Herman, T. (2005). Le fil du discours : Analyse rhétorique et textuelle des messages de guerre du Général de Gaulle (1940-1945) [Thèse de doctorat en français option Lettres, Université Lausanne]. https://www.academia.edu/4507114/Th%C3%A8se_le_fil_du_discours_analyses_rh%C3%A9torique_et_textuelle_des_messages_de_guerre_du_G%C3%A9n%C3%A9ral_de_Gaulle_1940_1945?auto=download
- Hidous, L. (2008). L'anaphore et la cohésion textuelle [Mémoire de magister en français option sciences du langage, université Batna 1, Université El Hadj Lakhdar]. http://theses.univbatna.dz/index.php?option=com_docman&task=doc_details&gid=3494&Itemid=3
- Nabti, A. (2015). L'art du conteur dans Samarcande et Léon l'Africain d'Amin Maalouf [Thèse de doctorat en français option sciences des textes littéraires, Université Des Frères Mentouri Constantine]. <https://bu.umc.edu.dz/theses/francais/NAB1402.pdf>

Dictionnaires

- Ahmed Mokhtar, O. (2008). *Dictionnaire de la langue arabe contemporaine*. Alam al kotob.
- Corriente, F. Pereira, C et Vicente, A. (2017). *Dictionnaire du faisceau dialectal arabe andalou*. Walter de Gruyter GmbH.
- Dictionnaire Larousse en ligne.*
- Dictionnaire des emprunts arabes dans les langues de l'Afrique de l'Ouest et en swahili.* (2008). Editions Karthala.
- Dubois, J (dir)., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J.B., Mével, J.P. (2002). *Dictionnaire de linguistique*. Larousse-Bourdas.
- Dupriez, B. (1980). *Dictionnaire des procédés littéraires*. Gradus.
- Encyclopédie Diderot en ligne.* <https://xn--encyclopdie-ibb.eu/index.php/morale/711699098-monnaie/6410354-LARIN>
- Encyclopédie méthodique, arts et métiers mécaniques* (1782). Panckoucke, Libraire.
- Grevisse, M. (1980). *Le Bon Usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui* (p. 1386-1387). Duculot.

Pihan, A. P. (1847). *Glossaire des mots français tirés de l'Arabe, du Persan et du Turc*. Benjamin Duprat, Libraire de l'Institut de la Bibliothèque Royale et de la Société Asiatique.

Portail lexical du Centre Nationale de Ressources Textuelles et Lexicales en ligne.
<https://www.cnrtl.fr/definition/aba>

Sites

Définitions pour la matière "Courants pédagogiques et technologies éducatives" dans le cadre du Master 1 Didactique des langues et ingénierie pédagogique multimédia à l'université Stendhal - Grenoble 3.
<https://sites.google.com/site/definitionspedagogie/definitions/f/force-illocutoire-searle>

Killander, C. C. (2013). *Eléments pour l'analyse du roman*. Disponible sur :
<https://fr.scribd.com/doc/293168450/Elements-pour-l-analyse-du-roman-pdf>

Lemire, G. (2003). *Texte et texture : cohérence et cohésion*. Cours en ligne disponible sur : <http://www.cours.fse.ulaval.ca/frn-19972/mediagl/docle/vs/vs.html>

Simon Jean-Pascal. (2013). *L'orientation argumentative* sur :
<https://fr.scribd.com/doc/123461921/orientation-argumentative>

<https://creatureslegendaires.wordpress.com>

<http://newdiapasondeskikda.over-blog.fr/>

<http://www.cuisinepersane.fr>

<https://www.universalis.fr>

<http://antikforever.com/>

<http://slgnumis.over-blog.com>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8498934x.item>

[www.analyse du discours.com](http://www.analyse.du.discours.com)

www.musicologie.org

<https://sites.google.com/site/guitareallstyle/>

<https://www.lahalletteauxvins.com/lislam-et-le-vin/>

Table des matières

SOMMAIRE	5
LISTE DES FIGURES	7
LISTE DES TABLEAUX	9
INTRODUCTION GENERALE	10
PREMIERE PARTIE : DE LA LINGUISTIQUE TEXTUELLE A L'ANALYSE DU DISCOURS LITTERAIRE	23
INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE.....	24
CHAPITRE I. LA COHESION DANS LE DISCOURS MAALOUFIEN	26
INTRODUCTION.....	27
I. LA LITTERATURE EN QUESTION	28
I.1. LINGUISTIQUE ET LITTERATURE	29
I.2. DE LA PHRASE AU TEXTE	30
I.3. DISCOURS ET ENONCIATION	31
II. LA COHESION D'UN TEXTE.....	33
II.1. LES CONSTITUANTS : LIENS, TYPES ET RESEAU	35
II.1.1. <i>Lien de co-référence</i>	35
II.1.2. <i>Lien de co-classification</i>	35
II.1.3. <i>Lien de co-extension</i>	36
II.2. LA COHESION NON-STRUCTURALE : CATEGORIE DE DISPOSITIFS.....	37
II.2.1. <i>Cohésion grammaticale</i>	38
II.2.1.1. La référence	38
II.2.1.1.1. La référence personnelle	38
II.2.1.1.2. La référence démonstrative.....	39
II.2.1.1.3. La référence comparative	41
II.2.1.2. La substitution	42
II.2.1.3. L'ellipse	43
II.2.1.3.1. L'ellipse nominale	43
II.2.1.3.2. L'ellipse verbale	44
II.2.1.3.3. L'ellipse propositionnelle.....	44
II.2.1.4. La conjonction.....	44
II.2.2. <i>Cohésion lexicale</i>	45
II.2.2.1. La réitération	45
II.2.2.2. La collocation	46
II.3. LA COHESION STRUCTURALE	46
II.3.1. <i>Le parallélisme</i>	46
II.3.2. <i>La relation sémantique thème-rhème</i>	47
III. COHESION LEXICO-GRAMMATICALE DANS LE TEXTE MAALOUFIEN	49
III.1. OMAR KHAYYAM DANS <i>SAMARCANDE</i>	50
III.2. HASSAN AL-WAZZAN DANS <i>LEON L'AFRICAIN</i>	52
III.3. MANI ET <i>LES JARDINS DE LUMIERE</i>	57
CONCLUSION.....	64
CHAPITRE II. LA COHERENCE AU CŒUR DU DISCOURS MAALOUFIEN	67
INTRODUCTION.....	68
I. AUTOUR DU CONCEPT DE TEXTE CHEZ LUNDQUIST.....	69
I.1. NOUVELLE CONCEPTION DU TEXTE.....	69
I.2. COHERENCE ET PHRASES.....	70

I.3. DISCOURS, TEXTE ET ENONCE	71
I.4. TEXTE ET ACTES DE LANGAGE.....	72
II. LA COHERENCE TEXTUELLE.....	74
II.1. ASPECTS LINGUISTIQUES ET ENCYCLOPEDIQUES	75
II.2. LA CONSTITUANTE THEMATIQUE DU TEXTE	76
II.3. LES NOTIONS DE BASE DE LA COHERENCE TEXTUELLE.....	76
II.3.1. <i>La référence et la coréférence</i>	77
II.3.1.1. La référence	77
II.3.1.2. La coréférence	79
II.3.2. <i>La contiguïté sémantique</i>	81
II.3.3. <i>La connexion par connecteurs</i>	82
II.4. LES STRUCTURES TEXTUELLES.....	83
II.4.1. <i>La structure textuelle thématique</i>	84
II.4.2. <i>La structure textuelle sémantique</i>	86
II.4.2.1. Les schémas de mise en texte d'Isenberg.....	87
II.4.2.2. Relations sémantiques textuelles	88
II.4.3. <i>La structure textuelle pragmatique</i>	90
II.5. DE LA PHRASE AU TEXTE : LES NIVEAUX ANALYTIQUES	91
II.5.1. <i>La grammaire casuelle : principes de base</i>	91
II.5.2. <i>Les catégories des cas</i>	93
II.5.3. <i>Les indices de modalité</i>	95
II.5.4. <i>Analyse de la cohérence textuelle</i>	95
III. LA COHERENCE TEXTUELLE CHEZ MAALOUF.....	97
III.1. MANI, LE CHANTRE DES RELIGIONS	97
III.1.1. <i>L'énonciateur comme thème discursif</i>	98
III.1.2. <i>Manichéisme et sémantisme</i>	99
III.1.3. <i>Une pragmatique temporelle et modale à la fois</i>	100
III.2. PRECHER LA BONNE PAROLE : LE MANICHEISME.....	101
III.2.1. <i>La coréférentialité de l'émetteur</i>	102
III.2.2. <i>Du « moi » vers l'autre, une sémantique de l'énonciation</i>	103
III.2.3. <i>Postériorité temporelle et assertion</i>	104
III.3. LEON L'AFRICAIN : L'ENONCIATEUR HYBRIDE	105
III.3.1. <i>Réitération énonciative et expansion thématique</i>	107
III.3.2. <i>Items lexicaux et liens sémantiques</i>	108
III.3.3. <i>Enonciation historique et temporalité narrative</i>	110
III.4. HASSAN AL WAZZAN, LE FASSI.....	112
III.4.1. <i>Immutabilité et continuité du sujet parlant</i>	113
III.4.2. <i>Faisceau de signes et enchaînement</i>	115
III.4.3. <i>Plans énonciatifs et dynamique narrative de l'énoncé-texte</i>	117
III.5. OMAR KHAYYAM : LE LIBRE PENSEUR	118
III.5.1. <i>Ramification du sujet thématique</i>	120
III.5.2. <i>Agencement des cas et connexité interphrastique</i>	121
III.5.3. <i>L'uniformité modale et temporelle</i>	123
III.6. L'ASSASSIN QUI SE DISAIT APOTRE : HASSAN SABBAH	123
III.6.1. <i>Entité référentielle et vecteurs thématiques</i>	125
III.6.2. <i>Analogie syntaxique et homologie sémantique</i>	126
III.6.3. <i>De l'utopisme modal et temporel</i>	127
CONCLUSION.....	128
CHAPITRE III. DISCOURS ET HETEROLINGUISME CHEZ AMIN MAALOUF	133
INTRODUCTION.....	134
I. LA FRANCOPHONIE MAALOUFIENNE.....	135
I.1. AUX ORIGINES DU ROMAN MAALOUFIEN.....	135
I.2. L'UNIVERS LINGUISTIQUE DU ROMANCIER	137

II. L'HETEROLINGUISME DANS L'ŒUVRE FRANCOPHONE	138
II.1. L'HETEROLINGUISME CHEZ GRUTMAN	139
II.2. LA TEXTUALISATION DES LANGUES CHEZ LAWSON-HELLU	142
II.2.1. <i>Les modalités de l'hétérolinguisme</i>	143
II.2.1.1. Le pérégrinisme	144
II.2.1.2. Le xénisme	145
II.2.1.3. La transposition hétérolinguistique	146
II.2.2. <i>Eléments pour la textualisation de l'hétérolinguisme</i>	150
II.2.2.1. Langue source/Langues sources (Ls).....	150
II.2.2.2. Le narrateur (N)	150
II.2.2.3. Langue cible (Lc).....	151
II.2.2.4. Discours des personnages (Dp).....	151
II.2.2.5. Textualisation de l'hétérolinguisme (H)	152
II.2.2.6. Hétérolinguisme Visible (Hv).....	152
II.2.2.7. Hétérolinguisme Non-visible (Hnv)	152
III. L'HETEROLINGUISME DANS LE ROMAN MAALOUFIEN	153
III.1. L'UNIVERS HETEROLINGUE DU <i>PERIPLE DE BALDASSARE</i>	155
III.1.1. <i>Les strates idiomatiques de l'œuvre</i>	157
III.1.2. <i>Les modalités de l'hétérolinguisme</i>	161
III.1.2.1. De Byblos à Gênes, un marché linguistique exponentiel	163
III.1.2.2. Ancrage linguistique et contenu sociohistorique.....	165
III.1.2.3. Langues in absentia et Transpolinguisme	168
III.2. L'EVENTAIL LINGUISTIQUE IMMANENT AU <i>ROCHER DE TANIOS</i>	174
III.2.1. <i>Le cadre linguistique d'ensemble</i>	175
III.2.2. <i>Aspectualisation et signature codique</i>	177
III.2.2.1. Des mots qui résonnent au Mont-Liban	177
III.2.2.2. Histoire, culture et langage à Kfaryabda	181
III.2.2.3. Contenu in absentia et langues sources	183
III.3. METAPHORE ET MATERIALISATION DES LANGUES DANS <i>LEON L'AFRICAIN</i>	190
III.3.1. <i>Un large répertoire idiomatique</i>	191
III.3.2. <i>L'intronisation de ces langues venues d'ailleurs</i>	195
III.3.2.1. l'Harmonie codique dans le récit de l'Africain	195
III.3.2.2. Un sémantisme lexical arabe à toute épreuve.....	198
III.3.2.3. La transposition hétérolingue du contenu énonciatif	201
III.4. DE LA MULTIPLICITE DES STRUCTURES LANGAGIERES DANS <i>SAMARCANDE</i>	207
III.4.1. <i>Emprunts lexicaux et parlers imaginaires</i>	209
III.4.2. <i>La boîte à outils du texte plurilingue</i>	211
III.4.2.1. Éléments linguistiques pour un univers perso-arabe.....	211
III.4.2.2. Un répertoire hétérolingue aux connotations multiples	213
III.4.2.3. Des idiomes morphologiquement absents	216
III.5. L'HETEROGENEITE LINGUISTIQUE DANS <i>LES JARDINS DE LUMIERE</i>	223
III.5.1. <i>Vue d'ensemble sur la topographie linguistique</i>	225
III.5.2. <i>L'hybridité d'une ossature actée</i>	227
III.5.2.1. Des langues perdues à jamais	228
III.5.2.2. Du parthe, de l'araméen mais aussi du pehlevi	230
III.5.2.3. Des langues imaginaires et distinctes à la fois	231
CONCLUSION.....	234
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE.....	236
DEUXIEME PARTIE : LE ROMAN MAALOUFIEN A L'EPREUVE DE L'ANALYSE DU DISCOURS	239
INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE	240
CHAPITRE IV. LE DISCOURS MAALOUFIEN : ENTRE HISTOIRE ET RELIGION	242
INTRODUCTION.....	243
I. ANALYSE DU DISCOURS ET TEXTUALITE	243
I.1. LES FORMATIONS SOCIODISCURSIVES	245

I.2. CONTEXTE, CO-TEXTE ET TEXTE	248
I.3. LA MEMOIRE DISCURSIVE	249
I.4. DU DISCOURS COMME ACTION AU TEXTE.....	250
II. LES MECANISMES DISCURSIVES D'ANCRAGE DANS LE ROMAN D'AMIN MAALOUF.....	252
II.1. DU DISCOURS AU RECIT	252
II.2. L'HISTOIRE : UNE CONJONCTURE SUBSTANTIELLE	253
III. DISCOURS, TEXTES ET HISTOIRE	253
III.1. LEON L'AFRICAIN : L'HERITAGE ARABO-MUSULMAN.....	253
III.1.1. <i>La fin de l'Andalousie musulmane</i>	254
III.1.2. <i>Grenade : entre guerre fratricide et lutte pour le trône</i>	254
III.1.3. <i>L'exil du sultan Boabdil ou la soumission</i>	255
III.1.4. <i>De l'Histoire au texte</i>	257
III.1.5. <i>Léon l'Africain à Rome</i>	258
III.1.6. <i>La Description de l'Afrique : chef-d'œuvre d'Al Wazzan</i>	261
III.2. SAMARCANDE : LE LIVRE QUI DONNA VIE A L'ORIENT.....	264
III.2.1. <i>Le Titanic : naufrage du fleuron et des Quatrains</i>	264
III.2.2. <i>Les Rubaiyat s'invitent en Occident</i>	267
III.3. AU CŒUR DU MONT LIBAN.....	269
III.3.1. <i>L'histoire du Liban au service de la fiction</i>	270
III.3.2. <i>Tanios, communautés et confessions</i>	271
III.3.3. <i>Le Liban, objet de toutes les convoitises</i>	272
III.3.4. <i>Les hommes d'Orient</i>	274
III.4. L'HISTORICITE DU DISCOURS MAALOUFIEN	275
IV. LA RELIGION TELLE UN FOND COMMUN	276
IV.1. L'ISLAM DANS LEON L'AFRICAIN	276
IV.1.1. <i>Religion et fiction</i>	277
IV.1.2. <i>Maalouf et le discours religieux</i>	278
IV.1.3. <i>Le prédicateur de Grenade</i>	279
IV.1.4. <i>Le médecin de Grenade</i>	282
IV.2. IL ETAIT UNE FOIS SAMARCANDE	284
IV.2.1. <i>La foi musulmane chez Khayyâm</i>	285
IV.2.2. <i>La religion : toute une philosophie dans Samarcande</i>	286
IV.2.3. <i>Celui qui voulait être l' élu : Hassan Sabah</i>	287
IV.2.4. <i>Le discours de la discorde en Islam : Sunnites et Chiïtes</i>	289
IV.3. LE MANICHEEN DE BABEL.....	290
IV.3.1. <i>Le message céleste de Mani</i>	291
IV.3.2. <i>La construction du discours manichéen</i>	292
IV.3.3. <i>La parole de Zoroastre et du Christ chez Mani</i>	295
IV.3.4. <i>Eléments du discours manichéen</i>	297
IV.4. LA DOUBLE DISCURSIVISATION DU DISCOURS MAALOUFIEN	298
V. ENTRE ACTES DE DISCOURS ET VALEUR ROMANESQUE	299
V.1. TERMINOLOGIE DE L'ACTE DE DISCOURS	301
V.1.1. <i>L'acte illocutoire</i>	301
V.1.2. <i>L'orientation argumentative</i>	301
V.1.3. <i>La valeur ou force illocutoire d'un énoncé</i>	302
V.2. HISTOIRE ET RELIGION : UN DISCOURS ACTE	302
V.2.1. <i>Pertinence et portée du discours historico-religieux</i>	303
V.2.4. <i>La performativité dans l'œuvre maaloufienne</i>	307
CONCLUSION.....	309
CHAPITRE V. LES NIVEAUX DE L'ANALYSE TEXTUELLE DU DISCOURS MAALOUFIEN.....	311
INTRODUCTION.....	312

I. LES OPERATIONS DE TEXTUALISATION	313
II. LES AUTOMATISMES DISCURSIFS	315
II.1. L'UNITÉ TEXTUELLE ÉLÉMENTAIRE : LA PROPOSITION-ÉNONCÉ	316
II.2. LES MÉDIATIFS, MARQUEURS ET GRANDES CATEGORIES	317
II.2.1. <i>Les indices de personne</i>	317
II.2.2. <i>Les déictiques spatiaux et temporels</i>	317
II.2.3. <i>Les temps verbaux</i>	317
II.2.4. <i>Les modalités</i>	318
II.2.5. <i>Les différentes sortes de la représentation de la parole</i>	318
II.2.6. <i>Les indications de cadres médiatifs</i>	319
II.2.7. <i>Les phénomènes de modalisation autonymique</i>	319
II.2.8. <i>Les indications d'un support de perceptions et de pensées rapportées</i>	320
II.3. TYPES DE LIAGES DES UNITES TEXTUELLES DE BASE	320
II.3.1. <i>Liages sémantiques : la construction textuelle de la référence</i>	321
II.3.1.1. Co-référence et Anaphore	322
II.3.1.2. L'anaphore pronominale	322
II.3.1.3. L'anaphore définie	323
II.3.1.4. L'anaphore démonstrative	323
II.3.2. <i>Liages sémantiques : Isotopie du discours et Collocations</i>	324
II.3.2.1. Co-topie, Polyisotopie, Hétérotopie	324
II.3.2.2. Les collocations : Textualité et Intertextualité	325
II.3.3. <i>Le dit et le non dit : ellipse et implicite</i>	327
II.3.3.1. L'ellipse comme figure de construction textuelle	327
II.3.3.2. Formes de l'implicite : présupposés et sous-entendus	328
II.3.4. <i>Formes et portée des connecteurs</i>	329
II.3.4.1. Organismes textuels	330
II.3.4.2. Marqueurs de la portée d'une prise en charge énonciative	331
II.4. PÉRIODES ET SÉQUENCES : UNITES COMPOSITIONNELLES DE BASE	331
II.4.1. <i>La période</i>	332
II.4.2. <i>La séquence</i>	334
II.4.2.1. Structure de la séquence narrative	336
II.4.2.2. Structure de la séquence argumentative	339
II.4.2.3. Structure de la séquence descriptive	341
II.4.2.3.1. Opération de thématisation	342
II.4.2.3.2. Opération d'aspectualisation	342
II.4.2.3.3. Opération de mise en relation	343
II.4.2.3.4. Opération d'expansion par sous-thématisation	344
II.4.2.4. Structure de la séquence explicative	344
II.4.2.5. Structure de la séquence dialogale	345
II.5. LES STRUCTURATIONS COMPOSITIONNELLE ET SÉQUENTIELLE DES TEXTES	347
II.5.1. <i>La structuration séquentielle</i>	349
II.5.2. <i>Les combinaisons de séquences</i>	350
II.5.3. <i>La dominante</i>	350
III. LES PORTIQUES DU DISCOURS MAALOUFIEN	351
III.1. ANATOMIE DU DISCOURS MAALOUFIEN DANS LE <i>PÉRIPLÉ DE BALDASSARE</i>	352
III.1.1. <i>Le premier niveau d'analyse : la proposition-énoncé</i>	352
III.1.1.1. L'énonciation	353
III.1.1.2. L'attitude de l'énonciateur (modalisation et opinion)	355
III.1.2. <i>Le deuxième niveau d'analyse : l'empaquetage des propositions-énoncés dans le discours maaloufien</i>	357
III.1.2.1. Les liages sémantiques	357
III.1.2.2. Discours et parcours isotopiques	358
III.1.2.3. Discours, implicite et non dit	361
III.1.3. <i>Le troisième niveau d'analyse : la structuration séquentielle</i>	363
III.1.3.1. La séquence narrative enchâssante dans le <i>Périple de Baldassare</i>	364
III.1.3.2. La situation initiale et le nœud (l'élément déclencheur)	365
III.1.3.3. La ré-action (évaluation)	366
III.1.3.4. Le dénouement (la résolution)	367

III.1.3.5. La situation finale.....	367
III.1.3.6. L'alternance séquentielle.....	368
III.1.3.7. Mise au point	373
III.2. ANATOMIE DU DISCOURS MAALOUFIEN DANS <i>LES ECHELLES DU LEVANT</i>	374
III.2.1. <i>Le premier niveau d'analyse : la proposition-énoncé</i>	374
III.2.1.1. L'(es) énonciateur (s) (le narrateur, Ossyane).....	374
III.2.1.2. Les enjeux d'une énonciation subjectivée	376
III.2.1.3. Modalisation et opinion.....	377
III.2.1.4. L'espace-temps au cœur de l'énonciation	378
III.2.1.5. D'autres marqueurs énonciatifs (les représentations de la parole).....	381
III.2.1.6. Mise au point	384
III.2.2. <i>Le deuxième niveau d'analyse : l'empaquetage des propositions-énoncés</i>	384
III.2.2.1. Le liage sémantique dans <i>Les Echelles du Levant</i>	384
III.2.2.2. Discours et parcours isotopiques (départ, révolution, voyage)	385
III.2.2.3. Le parcours poly-isotopique au cœur du discours maaloufien	388
III.2.2.4. Discours, implicite et non-dit.....	389
III.2.2.5. La spatio-temporalité au niveau du plan du texte	393
III.2.3. <i>Le troisième niveau d'analyse : la structuration séquentielle</i>	395
III.2.3.1. La séquence narrative enchâssante.....	396
III.2.3.2. La situation initiale.....	397
III.2.3.3. Le nœud (l'élément déclencheur).....	398
III.2.3.4. La ré-action (évaluation).....	399
III.2.3.5. Le dénouement (la résolution).....	401
III.2.3.6. La situation finale.....	402
III.2.3.7. L'enchaînement séquentiel.....	404
III.2.3.8. Mise au point	405
CONCLUSION.....	406
CHAPITRE VI. L'INTERDISCOURS AU CŒUR DU ROMAN MAALOUFIEN.....	410
INTRODUCTION.....	411
I. ELEMENTS DE BASE DU DISCOURS MAALOUFIEN	412
I.1. LES UNITES COMPOSITIONNELLES DE BASE DU DISCOURS ROMANESQUE	413
I.1.1. <i>La poétique bakhtinienne du roman</i>	413
I.1.2. <i>Le style romanesque chez Bakhtine</i>	415
I.2. ENTRE LANGAGE, STYLE ET DISCOURS ROMANESQUE	416
I.3. L'INTERDISCOURS A LA LUMIERE DE MIKHAÏL BAKHTINE.....	418
I.3.1. <i>Le plurilinguisme dans le roman</i>	419
I.3.2. <i>Le principe du fil dialogique ou de la bivocalité</i>	420
I.3.3. <i>La parole humaine dans le roman</i>	420
I.3.4. <i>Au cœur de l'interdiscours</i>	421
II. ESTHETIQUE ET CONCEPTS DU ROMAN DIALOGIQUE.....	422
II.1. PLURILINGUISME ET PLURIVOCALITE	422
II.1.1. <i>Diversité des discours et des langages</i>	423
II.1.2. <i>La stratification du langage par la voix du romancier</i>	424
II.1.3. <i>L'hétéroclisme linguistique</i>	425
II.1.4. <i>La voix du personnage</i>	426
II.1.5. <i>Les genres intercalaires</i>	427
II.1.6. <i>Le discours romanesque plurilingue et plurivocal</i>	428
II.2. ENTRE THEORIE DE LA MUSIQUE ET THEORIE DE LA LITTERATURE	429
II.2.1. <i>De la théorie de la musique vers le roman</i>	430
II.2.2. <i>La polyphonie entre Musique et Littérature</i>	432
II.2.2.1. A l'origine de la polyphonie	433
II.2.2.2. De la polyphonie musicale à la polyphonie littéraire	434
II.2.2.3. L'écriture polyphonique chez Butor.....	435
III. L'ŒUVRE DIAPASON	436
III.1. LA NOTION EN QUESTION.....	437

III.2. ELEMENTS DE BASE POUR L'ŒUVRE DIAPASON	438
III.2.1. <i>Le contexte d'émergence et l'espace ambiant du roman</i>	439
III.2.2. <i>La forme élémentaire</i>	440
III.2.3. <i>La forme complexe</i>	441
III.2.3.1. Le premier degré cognitif du discours diapason	442
III.2.3.2. La mémoire cognitivo-discursive	443
III.2.3.3. Le deuxième degré cognitif du discours diapason	443
IV. LES VOIX DANS L'ŒUVRE D'AMIN MAALOUF	444
IV.1. LE DISCOURS ROMANESQUE DANS <i>LEON L'AFRICAIN</i>	445
IV.1.1. <i>Ainsi négociait Hassan al Wazzan</i>	445
IV.1.1.1. Le langage du négoce	446
IV.1.1.2. Le négoce, toute une rhétorique	447
IV.1.2. <i>Le discours de la foi musulmane</i>	448
IV.1.2.1. Le testament de l'oncle	448
IV.1.2.2. Le prêche d'Astaghfirullah	449
IV.1.2.4. L'esthétique du discours maaloufien dans <i>Léon l'Africain</i>	453
IV.1.3. <i>L'historicisation du discours</i>	453
IV.1.3.1. Sultanat et festivités à Grenade vers 1063	454
IV.1.3.2. Grenade sous le règne d'Abu al-Hasan Ali (1464-1482)	456
IV.1.3.3. Selim I ^{er} , le sultan parricide	457
IV.1.3.4. L'émir Aladin, le prince factieux	458
IV.1.3.5. La textualisation du langage historique	459
IV.1.4. <i>Léon l'Africain, le géographe</i>	459
IV.1.4.1. Le langage de la géographie	459
IV.1.4.2. Espace géographique et espace linguistique	460
IV.1.4.3. Une sémantique pour le discours géographique	461
IV.1.5. <i>L'édification du plurilinguisme dans Léon l'Africain</i>	462
IV.1.5.1. Le plurilinguisme dialogisé	462
IV.1.5.2. La langue arabe, de Grenade au Caire	463
IV.1.5.3. Au confluent des langues romanes	465
IV.1.6. <i>Langues et voix dans Léon l'Africain</i>	466
IV.2. LE DISCOURS ROMANESQUE DANS <i>LE ROCHER DE TANIOS</i>	467
IV.2.1. <i>Propos d'un journaliste</i>	468
IV.2.2. <i>Paroles d'historien</i>	472
IV.2.2.1. Langage et Histoire	473
IV.2.2.2. Anatomie du langage historique	474
IV.2.3. <i>Dynamique plurilingue et personnages</i>	476
IV.2.4. Le langage : de <i>Léon l'Africain</i> au <i>Rocher de Tanios</i>	477
IV.3. LOGOS A SAMARCANDE	478
IV.3.1. <i>Un récit journalistique et historique à la fois</i>	479
IV.3.1.1. Le Titanic, les Assassins, vers une écriture de l'Histoire chez Maalouf	480
IV.3.1.2. Langage historique et écriture de l'histoire de l'Iran	483
IV.3.1.3. L'élite moderniste et la laïcité	483
IV.3.2. <i>Le langage journalistique par Benjamin O. Lesage</i>	485
IV.3.2.1. Journal d'un voyage à haut risque	486
IV.3.2.2. Carnet d'exploration d'un reporter en terres inconnues	487
IV.3.2.3. Le récit de voyage, entre écriture et esthétique du langage	488
IV.3.2.4. La caravane linguistique de <i>Samarcande</i>	490
IV.3.2.5. Harmonisation des discours maaloufiens	492
IV.4. BALDASSARE, L'ANTIQUAIRE EN DEROUTE	494
IV.4.1. <i>Byblos, cité perdue à jamais</i>	495
IV.4.2. <i>Itinéraire d'un voyageur d'Orient</i>	495
IV.4.3. <i>Repères géographiques et langage</i>	495
IV.4.4. <i>Langues et dialectes dans le récit de Baldassare</i>	496
IV.5. LE MANICHEISME, VOIX ET LANGAGE DE BABYLONE	497
IV.5.1. <i>De l'Histoire à Ctésiphon</i>	497
IV.5.2. <i>Du Zoroastrisme au Christianisme en passant par Bouddha</i>	499
IV.5.3. <i>Ces langues autres qui jonchent le texte</i>	502

V. LA DYNAMIQUE PLURIVOCALE DU DISCOURS MAALOUFIEN	503
V.1. DES VOIX QUI CONVERSANT	503
V.1.1. <i>La confusion de Babel, une stratégie pour l'interdiscours</i>	504
V.1.2. <i>Discours et constructions hybrides</i>	505
V.2. LANGUES, LANGAGES ET VOIX : ENTRE HISTOIRE, RELIGION ET JOURNALISME.	505
V.3. L'ŒUVRE DIAPASON, UNE EVIDENCE CHEZ MAALOUF	509
V.3.1. <i>L'appareil conjoncturel</i>	510
V.3.1.1. L'Histoire.....	510
V.3.1.2. La religion	511
V.3.1.3. La langue.....	513
V.3.1.4. L'espace géographique	513
V.3.2. <i>Du prosateur au (x) narrateur (s) : un idéal en soi</i>	515
V.3.3. <i>Le roman maaloufien se met au diapason</i>	517
V.3.3.1. Au commencement était Maalouf.....	517
V.3.3.2. L'univers référentiel de l'œuvre maaloufienne	518
V.3.3.3. Les formes de l'œuvre diapason dans le roman maaloufien	518
V.3.3.3.1. La forme élémentaire	518
V.3.3.3.2. La forme complexe	519
V.3.4. <i>Les degrés cognitifs du discours dans le roman maaloufien</i>	520
V.3.4.1. Le premier degré	520
V.3.4.2. Le second degré.....	521
CONCLUSION.....	524
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE	527
CONCLUSION GENERALE	532
LISTE DE REFERENCES	562
TABLE DES MATIERES	576
ANNEXES.....	584

ANNEXES



Annexe 2 : Le dossier Harding (1980). Planche : 27 (Floch et Rivière).



Annexe 3 : Itinéraire d'Hassan Al Wazzan (de 1488 à 1525). (2008). Atelier de cartographie sciences Po.



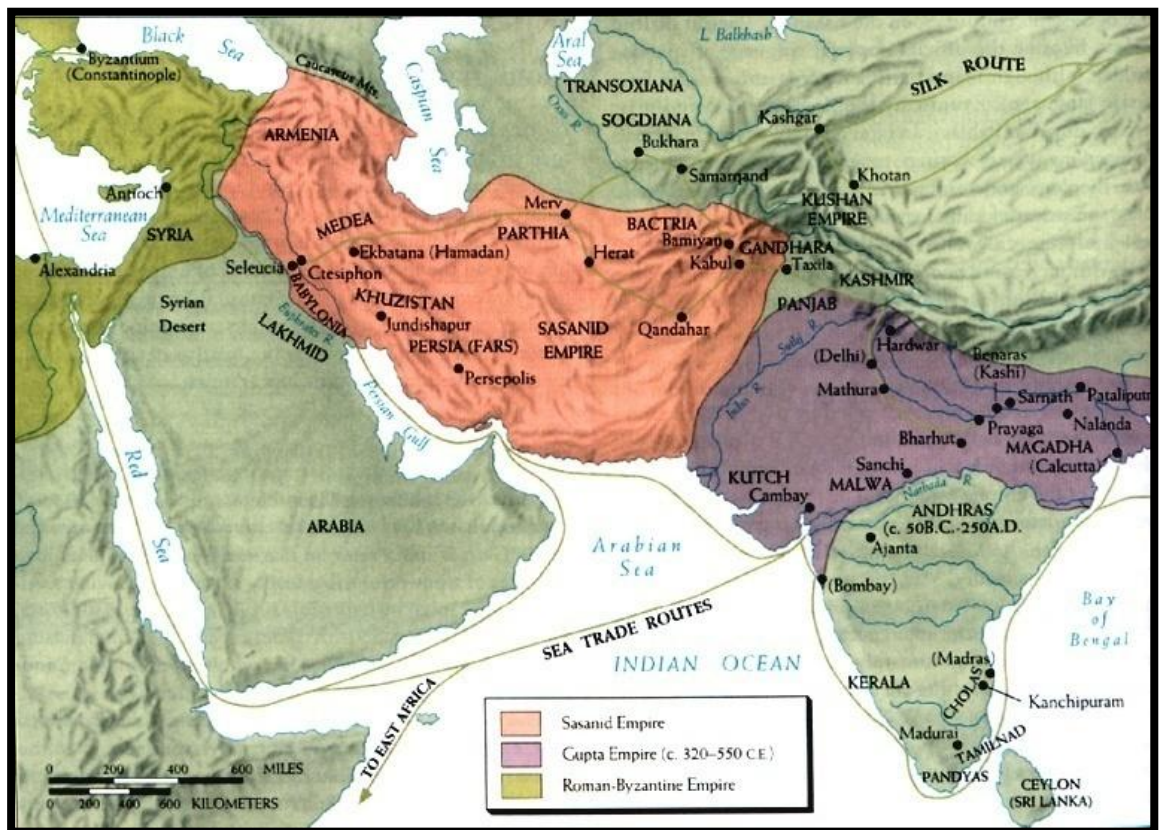
Annexe 4: Al-Andalus, 756 ap. J. C.
(<http://explorethemed.com/ReconquistaFr.asp?c=1>)



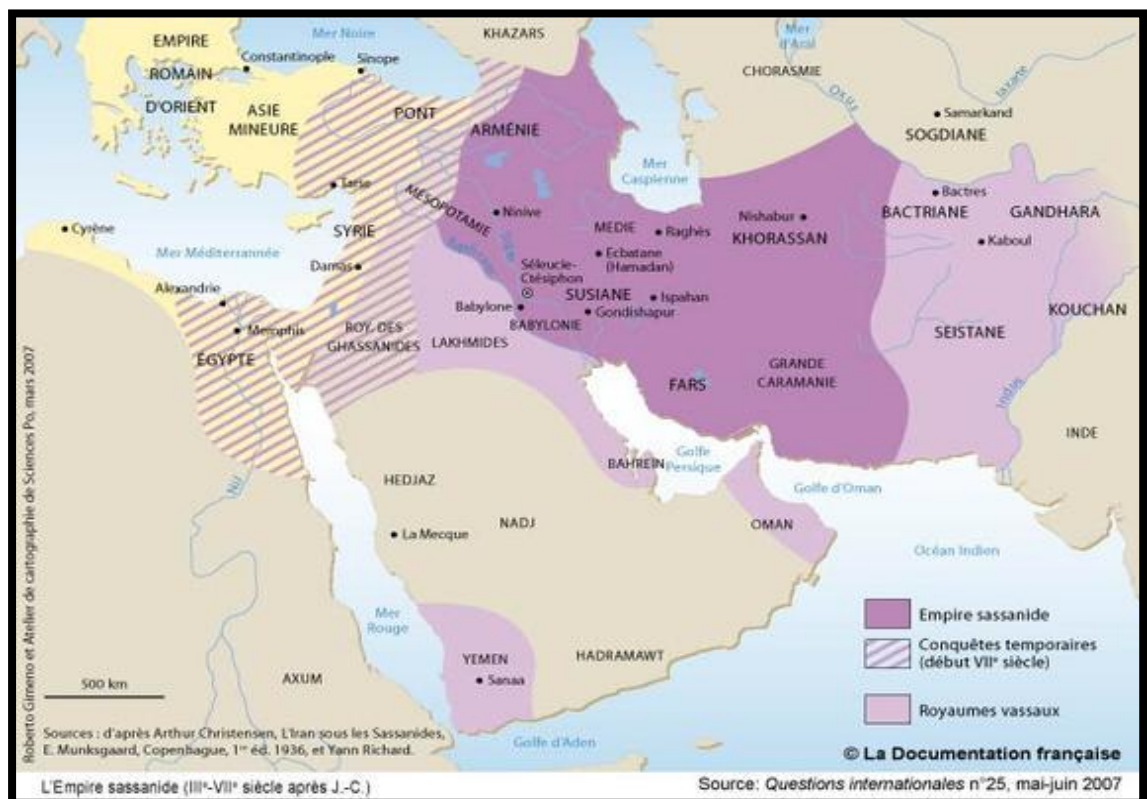
Annexe 5 : L'émirat de Grenade vers 1480
https://fr.wikipedia.org/wiki/Royaume_de_Grenade#/media/Fichier:Reino_de_Granada.svg



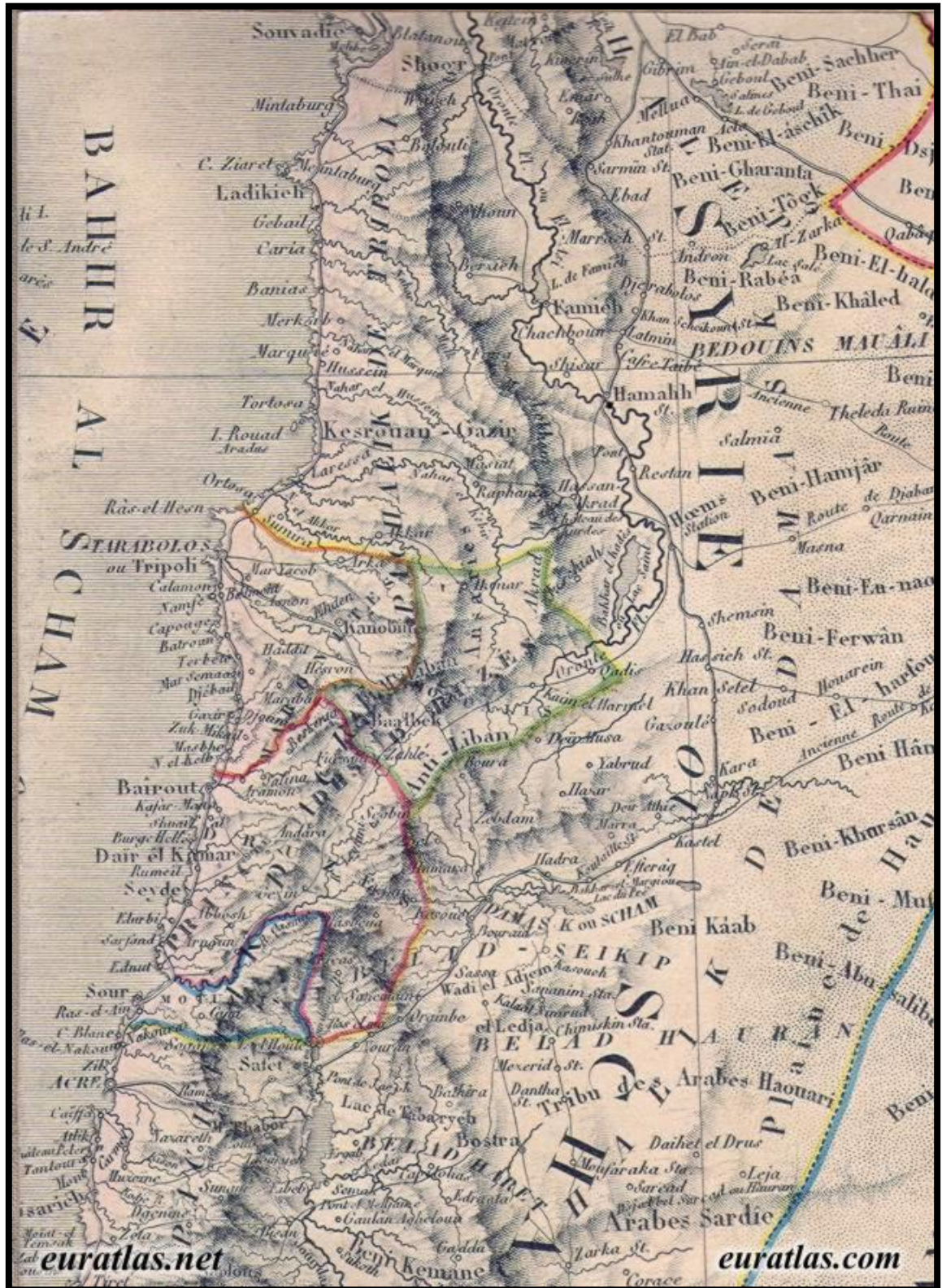
Annexe 6 : Ancienne carte du Khorasan, le nord-est de l'Iran. Gravée par Ehrard un Bonaparte, publié sur le Tour du Monde, Paris, 1861



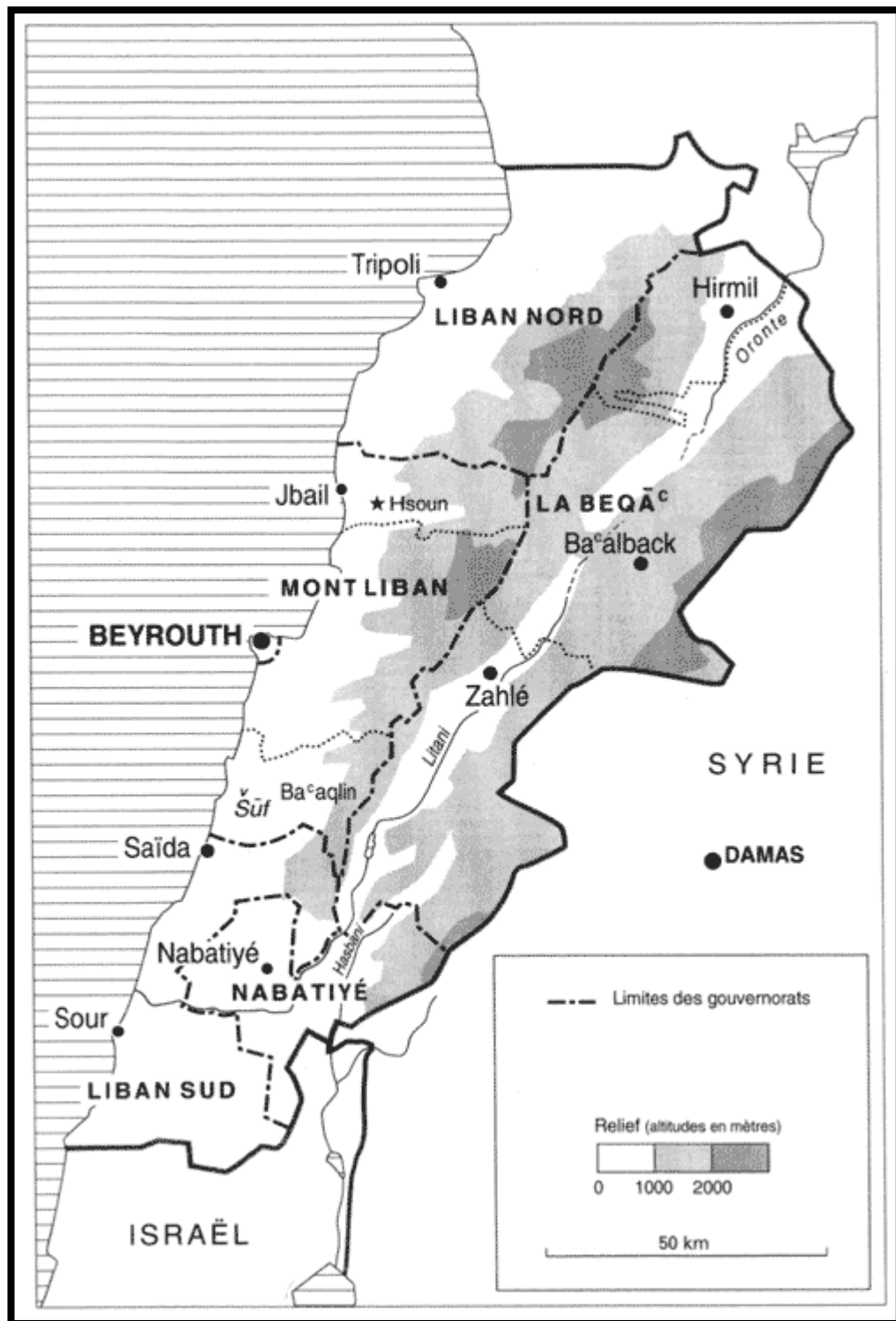
Annexe 7 : L'empire Sassanide de 320 à 550
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Sassanides#/media/Fichier:Indo-Sassanid.jpg>



Annexe 8 : L'Empire perse au travers des temps (Questions internationales n 25, mai juin 2007).



Annexe 9 : Carte de l'empire ottoman 1845 : Oronte et Liban. Avec les villes de Ladikieh ou Lattaquié, Tarabolos ou Tripoli, Bairout ou Beyrouth, Sour ou Tyr, Seyde ou Saïda ou Sidon, Acre ou Akko, Naplouse, Damas ou Scham, Kanobin ou Qannoubine, Hamahh ou Hama et Hoems ou Homs (https://www.euratlas.net/cartogra/ottoman_1845/fr_empire_ottoman_7_5.html)



Annexe 10 : Grands notables et fondations monastiques familiales (Liban, XVIIe-XIXe siècles). (Mohasseb Saliba, S. (2018) *Archives de sciences sociales des religions*, 181(1), 285-312.)

Résumé

Cette thèse a pour objectif d'étudier l'œuvre du franco-libanais Amin Maalouf à partir d'une approche immanente linguistico-discursive. Celle-ci interroge l'harmonie et l'équilibre scriptural au cœur du roman maaloufien, les stratégies linguistico-discursives inhérentes à la mise en discours, les procédés et les mécanismes discursifs qui érigent le texte à l'échelle phrastique, interphrastique et textuelle ainsi que l'hétérogénéité du discours romanesque et l'univers dialogique et dialogal qu'il suggère. Six romans servant de base à la présente recherche composent le corpus objet d'étude en l'occurrence : *Léon l'Africain* (1986), *Samarcande* (1988), *Les Jardins de Lumière* (1991), *Le Rocher de Tanios* (1993), *Les Echelles du Levant* (1996) et *Le Périple de Baldassare* (2000). Une perspective analytique développée autour de deux grands axes, l'un relevant de l'analyse du discours, de la linguistique textuelle et de l'hétérolinguisme ; l'autre se rattachant à la sociodiscursivité du texte littéraire, à l'analyse textuelle du discours romanesque et enfin à l'interdiscours.

Mots clés

Littérature francophone – analyse textuelle – discours romanesque – sociodiscursivité – hétérogénéité du discours.

ملخص

تهدف هذه الأطروحة إلى دراسة أعمال الأديب اللبناني أمين معلوف من منظور لغويات الخطاب وتعمل على فهم الانسجام والتوازن في قلب رواياته بتحديد الاستراتيجيات اللغوية الخطابية المتأصلة في إعداد الخطاب والآليات الخطابية التي تساهم في بناء النص على مستوى الجملة، علاقاتها مع الجمل الأخرى على الصعيد النصي مع أخذ بعين الاعتبار الفضاء الحوارية اللامتناهية. وقد ارتأينا أن يكون العمل محصوراً حول ست روايات كأساس لهذا البحث والتي تشكل موضوع الدراسة ونقطة البداية لبحثنا وهي: *Léon l'Africain* (1986), *Samarcande* (1988), *Les Jardins de Lumière* (1991), *Le Rocher de Tanios* (1993), *Les Echelles du Levant* (1996), *Le Périple de Baldassare* (2000). هذا البحث يتجسد في محورين أساسيين، أحدهما يتعلق بلسانيات الخطاب، بتحليل الخطاب اللغوي للنص الأدبي و التعدد اللغوي، والآخر بالخطاب الاجتماعي للنص الأدبي، بالتحليل النصي للخطاب الروائي وما بين الخطابات.

الكلمات المفتاحية

الأدب الفرنكوفوني – تحليل نصي – خطاب روائي – اجتماعية الخطاب – تباين الخطاب

Abstract

This thesis aims to study the artwork of the Franco-Lebanese Amin Maalouf from an immanent linguistic-discursive approach. The latter, interrogates harmony and scriptural balance at the centre of the Maaloufian novel. It tackles linguistic-discursive strategies, the discursive processes, and mechanisms which erect the text on the phrasal, interphrastic and textual scale, as well as, the heterogeneity of romantic discourse and the dialogical and dialogical universe that it suggests. Six novels serve as the basis for this current research: *Léon l'Africain* (1986), *Samarcande* (1988), *Les Jardins de Lumière* (1991), *Le Rocher de Tanios* (1993), *Les Echelles du Levant* (1996) et *Le Périple de Baldassare* (2000). An analytical perspective developed around two main axes. The first one is on pertaining to the analysis of discourse, textual linguistics and heterolingualism. The other one is related to the sociodiscursivity of the literary text to the romantic textual analysis discourse, then to the interdiscours.

Key Words

Francophone Literature - Textual analysis - novel speech - sociodiscursivity – Heterolinguisme